UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00284415 7

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/s7cahiersdelaquinz05pg

CINQUIÈME CAHIER DE LA SEPTIÈME SÉRIE

ÉTIENNE AVENARD

le 22 janvier nouveau style

139904
4.10.16

CAHIERS DE LA QUINZAINE
paraissant vingt fois par an
PARIS
8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

AP
20
C15
sér. 7
no 5-7

139904
4/10/16

Nous avons publié dans nos éditions antérieures et dans nos cinq premières séries, 1900-1904, un si grand nombre de documents, de textes formant dossiers, de renseignements et de commentaires; — un si grand nombre de cahiers de lettres, — nouvelles, romans, drames, dialogues, poèmes et contes; — un si grand nombre de cahiers d'histoire et de philosophie; et ces documents, renseignements, textes, dossiers et commentaires, ces cahiers de lettres, d'histoire et de philosophie étaient si considérables que nous ne pouvons pas songer à en donner ici l'énoncé même le plus succinct; pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, *1900-1904, de nos cinq premières séries.*

Ce catalogue a été justement établi pour donner, autant qu'il se pouvait, une image en bref, un raccourci, une idée, abrégée, mais complète, de nos éditions antérieures et de nos cinq premières séries; tout y est classé dans l'ordre; il suffit de le lire pour trouver, à leur place, les références demandées.

Ce catalogue, in-18 grand jésus, forme un cahier très épais de XII+408 pages très denses, marqué cinq

francs ; ce cahier comptait comme premier cahier de la sixième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le 2 octobre 1904, comme premier cahier de la sixième série ; toute personne qui jusqu'au 31 décembre 1905 s'abonne rétrospectivement à la sixième série le reçoit, par le fait même de son abonnement, en tête de la série ; nous l'envoyons contre un mandat de cinq francs à toute personne qui nous en fait la demande.

Pour amorcer tout travail que l'on aurait à commencer dans notre premier catalogue analytique sommaire, *consulter le* petit index alphabétique *provisoire que nous avons établi de ce* catalogue analytique sommaire.

Ce petit index alphabétique *provisoire, in-18 grand jésus, forme un cahier très maniable de XII + 60 pages très claires, marqué un franc ; ce cahier comptait comme premier cahier de la septième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le premier octobre 1905, comme premier cahier de la septième série ; toute personne qui s'abonne à la septième série, qui est la série en cours, le reçoit, par le fait même de son abonnement, en tête de la série ; nous l'envoyons contre un mandat de un franc à toute personne qui nous en fait la demande.*

Pour la sixième série, année ouvrière 1904-1905, et en attendant que paraisse le catalogue analytique sommaire *de nos deuxièmes cinq séries, 1904-1909, on peut consulter, — provisoirement, — la petite* table analytique très sommaire *que nous avons publiée en fin de ce cahier* index.

cahier pour cette reprise

de la Révolution en Russie

Simple extrait de ce premier petit index alphabétique :

Pages du Catalogue analytique sommaire

Bernard-Lazare, — l'oppression des Juifs dans l'Europe orientale, — *les Juifs en Roumanie*, deux francs 114

— — une lettre adressée à *monsieur Th. Delcassé*, ministre des affaires étrangères, — de Budapest, le 23 mai 1902..... un franc 151

— — *Juifs de Roumanie*, — une lettre *à monsieur Anatole Leroy-Beaulieu*..... un franc 230

— — cinq brèves rectifications au *courrier d'Algérie*..... un franc 239

Edmond Bernus, — *la Russie vue de la Vistule*, — histoire de 1895..... un franc 148

André Bourgeois, — *quatre jours à Montceau*, — un cahier en voie d'épuisement..... huit francs 30

Félicien Challaye, — *Courrier d'Indo-Chine*, — épuisé, n'est plus mis en vente que dans les collections complètes de la troisième série..... 113

— — *la Russie vue de Vladivostock*, journal d'un expulsé..... un franc 143

— — *impressions sur la vie japonaise*..... un franc 147

— — *Second courrier d'Indo-Chine*, un franc 205

Félicien Challaye, — *impressions sur Java,* — fragments de journal..... un franc 226

— — *la France vue de Laval*..... deux francs 341

Henri Dagan, — l'Oppression des juifs dans l'Europe orientale, — *les massacres de Kichinef* et la situation des prolétaires juifs en Russie..... deux francs 262

François Dagen, — cahier de courriers, — *courrier d'Algérie,* — considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence de l'antisémitisme en Algérie un franc 228

Jean Deck, — cahier de courriers, — *courrier de Finlande,* — en particulier sur les troubles des 17 et 18 avril 1902..... un franc 149

— — *Pour la Finlande,* mémoire et documents trois francs cinquante 167

Maurice Kahn, — cahiers de courriers, — *courriers de Macédoine*..... deux francs 256

Lionel Landry, — *courrier de Chine,* du temps de l'expédition de Chine, — un cahier en voie d'épuisement..... huit francs 28

— — *courrier de Chine,* même temps..... un franc 36

Henri Lebeau, Jérôme et Jean Tharaud, — *Moines de l'Athos*..... deux francs 306

Edmond Lebret, — *courrier de Bretagne*..... un franc 215

Jean le Clerc, — introduction à *courrier de France,* grève générale des mineurs, du *Bulletin de l'Office du travail*..... un franc 204

— — du même *Bulletin,* présentation de : *grèves d'Armentières*..... deux francs 309

Henri Michel, — cahier de courriers, — *Notes sur la Hollande et sur l'intimité*..... deux francs 304

Petites garnisons, — Laval, Orléans, Paris, deux francs 338

Pierre Quillard, — *Pour l'Arménie*, mémoire et dossier trois francs 155

Gaston Raphaël, — *le Rhin allemand*..... un franc 239

Pour les étudiants russes, — un cahier en voie d'épuisement..... douze francs 31

René Salomé, — courrier de Belgique..... un franc 153

Tolstoi, — une photographie de Tolstoi et Gorki se promenant ensemble à Iasnaia Poliana, deux francs 111

— — une *lettre* inédite, adressée à Romain Rolland..... un franc 123

— — *trois lettres*, traduction établie pour les cahiers par les soins de Romain Rolland, dans le premier *Cahier de Noël*..... un franc 194

Et simple extrait de cette première table analytique très sommaire :

Sixième cahier de la sixième série, un cahier jaune de XXXII + 164 pages, in-18 grand jésus, bon à tirer du mardi 6 décembre 1904..... deux francs

ÉLIE ÉBERLIN ; GEORGES DELAHACHE. — juifs russes ; — *le bund et le sionisme ; — un voyage d'études ;*

ÉLIE ÉBERLIN. — *Les partis juifs en Russie ;*

Introduction ; la population juive de la Russie : la bourgeoisie, la classe ouvrière, les petits marchands et les agriculteurs ; les causes historiques, psychologiques et morales du mouvement révolutionnaire parmi les Juifs russes ; le mouvement ouvrier juif avant la création du « Bund » ; le « Bund » et son activité, ses rapports avec le parti Social-Démocratique russe ; le Sionisme ; *conclusion ;*

GEORGES DELAHACHE. — *Un voyage d'études ;*

VLADIMIR KOROLENKO. — *La maison numéro 13 ;* — traduit par *Élie Éberlin ;* Élie Éberlin, *Vladimir Korolenko ;*

Treizième cahier de la sixième série, un cahier jaune de 72 pages, in-18 grand jésus, bon à tirer du mardi 21 mars 1905 un franc

TOLSTOI. — l'Église et l'État ; les événements actuels en Russie ; — traduction *J.-W. Bienstock ;* le premier, introduit par P. Birukov ;

dans le même cahier :

Cahiers de la Quinzaine, — *les œuvres de Tolstoi.*

COURRIER DE RUSSIE

Le courrier que l'on va lire fait, comme tous les *courriers des cahiers*, dont on a pu lire ci-dessus un énoncé beaucoup trop succinct, un témoignage direct. Comme son titre l'indique, il est et il forme un témoignage direct sur cette précédente reprise de la Révolution en Russie que furent les événements du 22 janvier dernier.

Mon vieux camarade, condisciple et ami et notre collaborateur Étienne Avenard était parti à Saint-Pétersbourg comme correspondant de *l'Humanité*. Je dois rappeler ici, avant toute considération, cette circonstance, et je ne puis la rappeler sans une certaine mélancolie. La dernière fois que je vis Jaurès, en effet, c'était pendant les mois où justement il préparait la publication de cette même *Humanité*. Que les temps sont changés ! Sitôt que de ce jour... Je ne trahirai aucun secret en rapportant que Jaurès alors venait de loin en loin me voir à l'imprimerie. De Passy à Suresnes, par le bois, la route est belle. Jaurès qui en ce temps-là travaillait beaucoup, beaucoup trop, à ses articles de *la Petite République*, et surtout à son énorme *Histoire socialiste de la Révolution française*, Constituante, Légis-

lative, Convention, quatre énormes volumes au moins, si j'ai bon souvenir, *in quarto,* sang-de-bœuf, ne portait pas toujours très bien tant de travail. Qui l'eût porté, à sa place ? Il éprouvait le besoin, par excès de travail, lourdeur de tête, afflux sanguin, — il est sanguin, — congestion, aux yeux, — toutes les misères de celui qui lit, qui écrit, et qui corrige des épreuves, il éprouvait le besoin de faire l'après-midi régulièrement une promenade, une marche, un peu solide, à pied. Le Bois est une des beautés monumentales de Paris. Et les routes un peu fermes sont belles sous le pied. De Passy à Suresnes il y a trente-cinq minutes, sans se presser. Jaurès venait de loin en loin me trouver à l'imprimerie. J'y étais presque toujours. Ensemble nous partions par les routes bien courbes et par les droites avenues, soit que je dusse revenir ensuite à l'imprimerie pour y finir ma journée, soit que cette reconduite me fût un chemin de retourner dans Paris.

Les personnes qui m'ont quelquefois reproché de garder pour Jaurès des ménagements excessifs n'ont évidemment point connu le Jaurès que je connaissais pendant ces promenades retentissantes. Nous pouvions nous voir et causer et marcher ensemble honnêtement. Sans aucune compromission d'aucune sorte. Sans faiblesse de l'un ni de l'autre. Il avait été, dans les meilleures conditions du monde, l'un de nos collaborateurs. Et puis enfin, en ce temps-là, il était Jaurès. Et je n'étais point en reste avec lui. A titre de collaborateur il nous avait fourni de la très bonne copie. A titre de gérant je lui en avais fait des éditions comme il n'en avait jamais eu, comme il n'en a jamais eu depuis, comme il n'en aura jamais d'autres. Au demeurant, par

je ne sais quel obscur pressentiment des développements ultérieurs, ou par quelle obscure pénétration des présentes réalités profondes, — par une sage administration de ce commerce oratoire je m'étais toujours scrupuleusement conduit de telle sorte que je ne redusse rien à mon illustre partenaire. Non seulement je ne lui ai jamais demandé un de ces services d'amitié, un de ces bons offices qui lient, un honnête homme. Éternellement. Mais j'avais toujours conduit nos relations de librairie, et toutes autres, j'avais toujours administré mes sentiments mêmes de telle sorte que mon compte créditeur débordât toujours mon compte débiteur d'une assez large marge. Il y a, dans la vie, de ces profonds pressentiments.

Comme alors les pressentiments me venaient, anticipant les tristesses ultérieures, ainsi aujourd'hui, et réciproquement, par le ministère de cette collaboration Avenard, les souvenirs m'assaillent, rappelant les illusions publiques à jamais perdues. Qui alors ne se fût attaché à lui ? Et qui, d'avance attaché, ne se fût maintenu attaché ? Son ancienne et son authentique gloire de l'ancienne affaire Dreyfus, renforçant, doublant sa plus ancienne et sa non moins authentique gloire socialiste, l'entourait encore d'un resplendissement de bonté. C'était le temps où il était de notoriété que Jaurès était bon. D'autres pouvaient lui contester d'autres valeurs, mais tout finissait ainsi toujours : Il est bon. Pour ça, il est bon. — Et ce fut la période aussi, les quatre ans où n'étant pas député, sorti du monde parlementaire, presque de tout le monde politique, il eut vraiment dans ce pays une situation qu'il n'a jamais retrouvée.

Un assez grand nombre de personnes me reprochent

d'avoir gardé pour Jaurès une tendresse secrète, qui transparaît même, qui transparaît surtout dans mes sévérités les plus justifiées. C'est qu'elles ne connaissent point un Jaurès que j'ai parfaitement connu, alors, un Jaurès bon marcheur et bon causeur, non pas le Jaurès ruisselant et rouge des meetings enfumés, ni le Jaurès, hélas, rouge et devenu lourdement mondain des salons de défense républicaine; mais un Jaurès de plein air et de bois d'automne, un Jaurès comme il eût été s'il ne lui fût jamais arrivé malheur, et dont le pied sonnait sur le sol dur des routes. Un Jaurès des brumes claires et dorées des commencements de l'automne.

Un Jaurès qui, bien que venu chez nous des versants des Cévennes et remonté des rives de la Garonne, goûtait parfaitement la parfaite beauté des paysages français. Un Jaurès qui admirait et qui savait regarder et voir ces merveilleux arbres de l'Ile-de-France, tout dorés par les automnes de ce temps-là. Un Jaurès qui debout aux grêles parapets de fonte ou de quelque métal du pont de Suresnes, regardant vers Puteaux, admirait, savait admirer en spectateur moderne toute la beauté industrielle de cette partie de la Seine; ou regardant de l'autre côté, planté debout face au fleuve, il regardait, il admirait, il enregistrait, il voyait, comme un Français, le fleuve courbe et noble descendant aux pieds des admirables lignes des coteaux. Il m'expliquait tout cela. Il expliquait toujours tout. Il savait admirablement expliquer, par des raisons discursives, éloquentes, concluantes. Démonstratives. C'est ce qui l'a perdu. Un homme qui est si bien doué pour expliquer tout est mûr pour toutes les capitulations. Une capitulation est essentiellement une opération par laquelle on se met à

expliquer, au lieu d'agir. Et les lâches sont des gens qui regorgent d'explications.

J'ai connu un Jaurès poétique. Une admiration commune et ancienne, en partie venue de nos études universitaires, nous unissait dans un même culte pour les classiques et pour les grands poètes. Il savait du latin. Il savait du grec. Il savait énormément par cœur. J'ai eu cette bonne fortune, — et cela n'a pas été donné à tout le monde, — j'ai eu cette bonne fortune de marcher aux côtés de Jaurès récitant, déclamant. Combien d'hommes ont connu les poètes par la retentissante voix de Jaurès ? Racine et Corneille, Hugo et Vigny, Lamartine et jusqu'à Villon, il savait tout ce que l'on sait. Et il savait énormément de ce que l'on ne sait pas. Tout *Phèdre*, à ce qu'il me semblait, tout *Polyeucte*. Et *Athalie*. Et *le Cid*. Il eût fait un Mounet admirable, si la fortune adverse ne s'était pas acharnée à faire de lui un politicien. Il était venu au classique peut-être plus par un goût toulousain de l'éloquence romaine. Et je devais y être venu un peu plus peut-être par un goût français de la pureté grecque. Mais en ce temps-là on n'envenimait point ces légers dissentiments. Les esprits étaient à l'unité. On n'y regardait point d'aussi près. Tout Toulousain qu'il fût d'origine, il s'élevait aisément, parfaitement, naturellement, à l'intelligence et au goût de ces poètes parfaits de la vallée de la Loire, et des environs, qui sont la moelle du génie français, du Bellay, l'immortel Ronsard. Il savait les sonnets. Quand vous serez bien vieille, au soir à la chandelle. Dieu veuille que ces révélations compromettantes ne lui fassent point trop de tort dans sa circonscription.

Il n'y avait d'accidents que quand se rappelant qu'il

avait commencé, normalien, par être un brillant agrégé de philosophie, il entreprenait de faire le philosophe. Alors ces entretiens devenaient désastreux. Un jour j'eus le malheur de lui dire que nous suivions très régulièrement les cours de M. Bergson au Collège de France, au moins le cours du vendredi. J'eus l'imprudence de lui laisser entendre qu'il faut le suivre pour savoir un peu ce qui se passe. Immédiatement, en moins de treize minutes, il m'eut fait tout un discours de la philosophie de Bergson, dont il ne savait pas, et dont il n'eût pas compris, le premier mot. Rien n'y manquait. Mais il avait été le camarade de promotion de M. Bergson dans l'ancienne École Normale, celle qui était supérieure. Cela lui suffisait. Ce fut une des fois qu'il commença de m'inquiéter.

Il était si éloquent que souvent il s'arrêtait, malgré lui, machinalement, pour être éloquent encore davantage; et qu'il marchât ou qu'il fût arrêté, les gens, dans la rue, souvent, s'arrêtaient pour le regarder parler. Tous ne le connaissaient point, bien qu'il fût l'homme le plus célèbre de France et alors dans tout l'éclat de sa gloire. Mais qu'on le connût, ou qu'on ne le connût pas, — et puisque aussi bien nous en sommes au chapitre des confessions, — dans ma sotte vanité de jeune homme, de jeune socialiste, de jeune dreyfusiste, j'étais secrètement flatté d'être publiquement le public, l'homme-public, d'un homme aussi célèbre et d'un aussi grand orateur.

Envoyé de *l'Humanité,* correspondant de ce journal à Saint-Pétersbourg, Avenard tenait beaucoup à ce qu'il fût dit en tête de ce cahier quel bon souvenir il avait

gardé de ses relations professionnelles et généralement de toutes ses relations avec le journal dont il était devenu ainsi le collaborateur occasionnel, et dont j'ajouterai qu'il serait à souhaiter qu'il devînt régulièrement le collaborateur. Que notre collaborateur se rassure. Je le dirai. Je ne le ferai point seulement comme un devoir de ma charge. Mais je le ferai comme accomplissant un voyage de retour vers un passé qui fut heureux. S'il faut dire du bien de Herr et de Jaurès, nul ne le fera mieux que moi. Nul autant que moi n'en a l'habitude et n'en sait la manière. Ce fut mon premier, et longtemps mon seul métier. Ce fut mon métier pendant plusieurs années, pendant toutes les années de mon apprentissage.

En ce temps-là, au temps de Ronsard, et même de Hérédia, Jaurès avait accoutumé de me dire : Vous, Péguy, vous avez un vice. Vous vous représentez, vous avez la manie d'imaginer la vie de tout le monde autrement que les titulaires eux-mêmes n'en disposent. Et d'en disposer à leur place, pour eux. — C'est qu'étant simple citoyen j'ai le recul nécessaire. Situé dans le simple peuple, je vois, comme tout le monde, beaucoup de mouvements que les grands ne voient pas.

La dernière fois, donc, la dernière fois que je vis Jaurès, dans ces conditions, et je ne l'ai jamais revu non plus dans aucunes autres conditions, ce fut précisément pendant les mois qu'il préparait ce journal qui est devenu *l'Humanité*. Les vieilles gens se rappellent encore tout ce que l'on attendait de ce journal en formation. Le journal de Jaurès ! on en avait plein les années à venir. Depuis des années on savait bien, on avait bien dit que Jaurès finirait par faire son journal. Enfin

on aurait, on verrait, on allait voir le journal de Jaurès. On attendait. Il ne fallait rien dire. Ce serait un journal comme on n'en avait jamais vu. Le journal de Jaurès, enfin. Ce mot disait tout. Ce mot valait tout. On verrait ce que ce serait que le journal de Jaurès. Les titres couraient.

Ce fut sur ces entrefaites qu'arrivant un jour à l'imprimerie un peu de temps après le déjeuner les imprimeurs me dirent : Vous savez, que Jaurès est venu vous demander. Ils n'étaient pas peu fiers, les imprimeurs, de me faire cette commission, parce que la vénération que les anciens sujets avaient pour le roi de France n'était rien auprès des sentiments que nos modernes citoyens nourrissent pour les grands chefs de leur démocratie.

Il y avait dès lors fort longtemps que je n'avais pas revu Jaurès, depuis qu'il était redevenu député. Sa capitulation devant la démagogie combiste et bientôt sa complicité dans la démagogie combiste avait achevé de consommer une séparation dont le point d'origine se perdait dans les établissements de nos plus anciennes relations. Pourtant quand les imprimeurs m'eurent ainsi rapporté que Jaurès était venu me demander, je me dis que somme toute j'étais le plus jeune, un tout jeune homme en comparaison de lui, que par conséquent je lui devais le respect, que je devais lui céder le pas, que nos anciennes relations n'avaient jamais rien eu que d'honnête et de hautement honorable, que le souvenir m'en serait toujours précieux, que je pouvais donc, que je devais faire la deuxième démarche. Je me présentai chez lui peut-être le lendemain matin. Il n'est pas une des maisons où je suis allé une fois où je ne puisse

honorablement retourner. Peu d'hommes publics pourraient en dire autant.

Je me présentai chez lui. Je croyais qu'il avait quelque chose à me dire. Il n'avait rien. Il était un tout autre homme. Vieilli, changé, on ne sait combien. Cette dernière entrevue fut sinistre. C'est une grande pitié quand deux hommes, qui ont vécu ensemble d'une certaine vie, après une longue et définitive interruption d'eux-mêmes se remettent ou par les événements sont remis dans les conditions extérieures de cette ancienne vie. Nulle conjoncture, autant que ce rapprochement, n'imprime en creux dans le cœur la trace poussiéreuse et creuse de la vanité des destinées manquées. Il sortit. Je l'accompagnai pourtant. Nous allâmes à pied. Il mit des lettres à la poste, ou des télégrammes. Nous allâmes, nous allâmes, par ces froides avenues du seizième arrondissement. Arrivés à la statue de La Fayette, ou à peu près, il arrêta une voiture, pour faire une course. Au moment de le quitter, je sentis bien que ce serait pour la dernière fois. Un mouvement profond, presque un remords, fit que je ne pouvais pas le quitter ainsi. Au moment de lui serrer la main pour cette dernière fois, revenant sur ce qui était ma pensée depuis la veille, et depuis le commencement de ma visite, je lui dis : Je croyais que vous étiez venu me voir hier à l'imprimerie pour me parler de votre journal. — Un peu précipitamment : non. — Quelques instants auparavant il m'avait dit d'un ton épuisé : Je fais des courses, des démarches. — Il était et paraissait fatigué. — Les gens ne marchent pas. Les gens sont fatigués. Les gens ne valent pas cher. Il était lassé, voûté, ravagé. Je n'ai jamais vu rien ni personne d'aussi triste, d'aussi

désolant, d'aussi désolé, que cet optimiste professionnel.

Avait-il dès lors, et depuis quelque temps, par ces démarches mêmes, un pressentiment de la vie atroce où il allait entrer. Ce jour, ce temps avait dans sa vie une importance capitale. Pour la dernière fois il quittait la vie libre, la vie honnête, la vie de plein air du simple citoyen; pour la dernière fois, et irrévocablement, il allait plonger, faire le plongeon dans la politique. Il était frappé d'une grande tristesse. Il assistait à sa propre déchéance. Et comme il est naturellement éloquent, dans son cœur il se plaignait fort éloquemment. Sa main sur les chevaux laissait flotter les rênes. Je lui dis : Écoutez. Vous savez bien que je ne vous demande pas d'entrer dans votre journal. Ma vie appartient tout entière aux cahiers. Mais j'ai autour de moi, ou enfin il y a aux cahiers un certain nombre de jeunes gens que vous pourriez faire entrer. Ils ne sont point célèbres. Ils ne courent point après la gloire. Mais ils sont sérieux. Et ils ont la vertu qui est devenue la plus rare dans les temps modernes : la fidélité. Ce n'est point par la fidélité que brillent ceux qui vous entourent. Et moi, vous savez par quelles crises, par quelles misères les cahiers ont passé depuis cinq ans : pas un de mes collaborateurs ne m'a lâché. Cela vaut encore mieux que tout ce que j'ai publié. C'est sans doute la première fois que ce fait se produit depuis le commencement de la troisième République.

Il était embarrassé. J'insistai : Croyez-vous, par exemple, que si vous débutiez par donner en feuilleton le *Coste* de Lavergne, cela n'aurait pas un sens ? Alors il commença d'élever un peu les bras au ciel d'un air

désolé : Vous savez bien ce que c'est. J'avais mon personnel plein avant de commencer. Il est plus facile d'avoir des collaborateurs que de trouver des commanditaires.

Je le savais de reste. Une dernière poignée de mains. Il monta, lourd, écroulé, dans ce fiacre baladeur. Je ne l'ai jamais revu depuis.

Je n'ai donc jamais pu savoir pourquoi soudain la veille, après un long intervalle et sans crier gare, il était venu me voir à l'imprimerie. Peut-être, au moment de sauter le pas, un regret obscur, et comme un remords sourd. Au moment de quitter à jamais un pays où il avait eu quelque bonheur, et quelque tranquillité de conscience, avant d'entrer dans les marais de la politique, dans les marécages, dans les plaines saumâtres, un dernier regard, une santé dernière, un dernier voyage aux anciens pays de la véritable amitié.

Combien de fois depuis suivant seul ces mêmes routes, printemps, été, automne, hiver, pluie et soleil, boue et poussière, arrosage, ou juste fermeté, combien de fois n'ai-je pas pensé à mon ancien compagnon de voyage ; combien de fois n'ai-je pas pensé à Jaurès, non point comme tout le monde peut y penser, mais comme à un ancien compagnon de route, à un ancien compagnon de marche égaré, parti dans de mauvaises routes, égaré dans les fondrières. C'est dans cet esprit que je l'ai suivi de loin, moi-même reperdu dans la foule, refoulé dans le peuple. C'est dans cet esprit que j'ai assisté à cette longue déchéance, que j'ai suivi, de l'une à l'autre continûment, cette série ininterrompue de capitulations et de complicités ; capitulation par l'amnistie devant la démagogie réactionnaire natio-

naliste militariste antisémite antidreyfusiste ; presque aussitôt et comme en continuation du même geste capitulation devant la démagogie combiste et complicité dans la démagogie combiste ; religion, superstition du *bloc,* poursuivie dans les excès mêmes où la justice demandait qu'elle ne s'exerçât point ; et aujourd'hui tout au contraire, brusquement, rupture de la défense républicaine jusque dans les utilités où elle était légitime ; c'est-à-dire ici capitulation devant la vieille démagogie guesdiste et devant la démagogie hervéiste, récente ; toujours cette maladie et cette manie de quelque unité, unité socialiste, unité républicaine, et derechef unité socialiste, qui dans sa tête fatiguée successivement se battent ; pour ne point parler de cette louche et trouble et incompréhensible campagne contre madame Syveton accusée, campagne poussée à fond, on n'a jamais su pourquoi, la seule campagne que Jaurès ait jamais poussée à fond, odieuse et insensée, ou odieuse et criminelle, ou bien d'avoir été faite, ou de n'avoir pas été continuée.

De cette même distance et dans ce même esprit, d'aussi loin j'ai regardé son journal. Je ne dis pas que je l'ai lu. Un journal plus gris que *la Lanterne,* aussi bas que son ancienne *Petite République,* suintant la politique, et toujours quelque unité, suintant toujours, surtout, le commandement de croire, une inlassable et inrebutable autorité de commandement, et cette fourberie particulière par laquelle tout est disposé, composé, ou omis dans un journal pour et de manière que le lecteur soit incliné, conduit, séduit à voir comme le patron veut que l'on voie.

Son personnel, ce personnel dont il était plein avant

même que d'avoir commencé ses premières démarches, et dont lui-même il n'était pas si fier, à l'œuvre nous avons vu ce que c'était, son personnel. Pour la partie d'articles et de renseignements, cette horde affamée de petits agrégés normaliens qui ayant découvert le socialisme cinquante-cinq ans après Proudhon et quarante-cinq ans après Marx lui-même se précipitèrent à la défense de la République un peu de temps après qu'ils eurent acquis l'assurance qu'elle ne courait réellement plus aucun danger. Et à leur tête le réjoui Albert Thomas, prince des incompétences. Et avec Thomas le vidame du socialisme toulousain, le célèbre, le joyeux, le faraud, l'enfariné, le bon moralisateur Gabriel Ellen-Prévost, présentement, provisoirement, momentanément professeur au lycée de Cahors, qui n'a point attendu de longues années, celui-là, pour pêcher dans le marécage politique sa candidature aux élections législatives dans la deuxième circonscription de Toulouse. On se doute un peu de ce que sont généralement les élections toulousaines, et la politique toulousaine. On sait ce qu'elles sont particulièrement devenues depuis que les socialistes ont imaginé de faire cause commune avec les réactionnaires à seule fin d'embêter les radicaux de *la Dépêche*.

[On me pardonnera de ne pas savoir s'il faut écrire Gabriel-Ellen Prévost ou Gabriel Ellen-Prévost. Je ne sais pas où il y a le trait d'union, ou même s'il n'en faut pas deux. Je ne sais pas même s'il faut écrire Prévost ou Prévôt. Les journaux et revues orthographient différemment le nom de ce grand homme. Et je n'ai plus, malheureusement, le temps de remonter aux sources.]

Il y a deux espèces de normaliens et d'agrégés : ceux qui font de l'enseignement, ou de la science, ou un métier équivalent; c'est-à-dire ceux qui de quelque manière font leur classe; nous en sommes; et nous devons les respecter comme on doit respecter tout honnête homme qui cherche à gagner honnêtement sa vie. Mais nous devons mépriser toute cette tourbe, toute cette horde, tous ces jeunes arrivistes, à peine dignes, indignes même du nom même d'ambitieux, qui ne demandent à leurs titres universitaires que le privilège d'entrer les premiers dans la politique, les mains basses.

Jaurès me reprochait de disposer des autres et de la vie des autres. Je n'ai jamais eu l'impression d'une vie manquée, d'une destinée manquée, comme en voyant ce pauvre minable fiacre s'éloigner en boitillant, désormais engagé dans la mauvaise voie, qui était, je pense, la rue Boissière :

Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan et sur elle,
Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,
De la chute des rois funeste avant-coureur !

En tête des lettres, le seigneur Léon Blum, baron déclinatoire, prince des déclanchements. Et aujourd'hui la récompense de Jaurès, la voici; aujourd'hui la situation est la suivante, que ce même Léon Blum, constatant le désastre, voyant que le journal a dévoré toutes ses commandites, avec un appétit insatiable, et d'un mouvement si régulier qu'il semblait un mouvement d'horloge, et que nonobstant il ne peut trouver aucuns lecteurs, que sans doute il a baissé ou qu'il baisse, en admettant qu'il soit ou qu'il ait été jamais en situation

de baisser, aujourd'hui la situation est la suivante : que Léon Blum le bon apôtre donnerait volontiers onze ans de la vie du patron pour être ailleurs. Il a bien voulu entrer dans *l'Humanité* pour se faire un nom. A présent que le nom est fait, il voudrait bien sortir, pour utiliser ce nom. Et la situation est aujourd'hui la suivante, que tout le monde à Paris sait, et que tout le monde dit que Léon Blum a depuis de longs mois posé sa candidature à la critique, ou à la chronique littéraire du *Temps*, qui pourtant n'est point vacante, succession qui n'est pas même ouverte, et qu'il ne dépend heureusement pas de lui de faire ouvrir. De sorte que la situation de Jaurès en dernière analyse est devenue celle-ci : qu'il a mis et qu'il a, aujourd'hui, à la tête de ses services littéraires, s'il y est encore, un homme qui manifeste avec enthousiasme, le seul enthousiasme qu'on lui ait jamais connu, le violent désir qu'il aurait d'être ailleurs, un homme qui fait jouer ses influences, qui fait marcher ses amis, un homme enfin qui au vu et au su de tout Paris donnerait quinze ans et quart de la vie de son patron pour monter de *l'Humanité* au *Temps*. Belle situation pour un journal, et point démoralisante.

Ils sont d'ailleurs d'immenses quantités, dans le parti socialiste que l'on nous a fait, qui n'ont jamais vu dans leurs situations socialistes que des marchepieds pour atteindre à des situations bourgeoises, beaucoup plus sérieuses, qui, pour passer dans l'autre camp, n'attendent qu'un moment favorable, qui vendraient toutes les saintes huiles pour être appointés cinq cents francs par mois, qui enfin donneraient cent cinquante-et-un ans de la vie de la cité socialiste pour seulement passer au *Figaro*.

Voilà des accidents que Jaurès n'eût pas craints s'il n'avait point été chercher ses hommes ailleurs, si lui-même il n'était point parti se balader ailleurs, dans des pays perdus ; voilà des accidents qu'il n'eût point eu à redouter, des petits lâchages qu'il n'eût point risqué d'avoir à subir, s'il n'eût point pris des hommes comme Léon Blum, ayant à prendre des hommes comme Tharaud. Comme les deux Tharaud, qui sont la constance même. Quand on pense que Herr pouvait prendre les deux Tharaud, qu'il avait sous la main, puisqu'ils s'étaient résolus à devenir en partie des journalistes. Et quand on pense que l'on s'est amusé à les laisser filer ailleurs. C'était jouer la difficulté. C'était jouer la ruine. C'était jouer la misère et la trahison. Et c'est ainsi que l'on fait les maisons mauvaises.

Voilà un accident, enfin, que ni Herr ni Jaurès n'avaient à redouter avec un homme comme était notre collaborateur Avenard. Et je ne puis pas m'empêcher de noter que *l'Humanité* a eu deux fois des correspondances qui ont attiré l'attention. Et aux deux fois les auteurs de ces correspondances étaient des hommes qui n'étaient point d'ailleurs, qui étaient de ce pays-ci, qui tenaient à nous de quelque façon. La première de ces deux fois fut, presque aussitôt après la fondation du journal, quelques semaines après, je crois, peut-être moins, le reportage d'un voyage à Rome et en Italie qui était, si mes souvenirs sont exacts, le voyage du président de la République en visite auprès des souverains et du peuple italien. L'auteur de ce reportage très remarqué était déjà un homme sur qui je n'ai assurément aucuns droits à faire valoir, un homme que je

ne veux point tirer à nous, un homme qui a pour Jaurès une affection profonde, manifestée ici même dans son *histoire de quatre ans*, mais un homme enfin dont j'ai sans doute le droit de dire qu'il n'est point étranger, qu'il n'était point étranger à ces anciens groupements de relations dont sont sortis *Pages libres* et les *cahiers*, puisqu'il s'agit de notre collaborateur Daniel Halévy.

De tels hommes font ce que ne savent point faire nos omniscients agrégés, d'incompétence universelle, omniscients sans avoir jamais rien appris, juges de science à compétence étendue. La deuxième correspondance est aujourd'hui celle de notre collaborateur Avenard.

Non seulement je suis heureux de rapporter ici, comme je le dois, dans quelles conditions ce courrier fut exercé, mais quand Avenard, avec une honnêteté, avec une intégrité parfaite, me rapportait certaines paroles de Jaurès et de Herr, je les reconnaissais, ces paroles, je reconnaissais un certain ton, je les réentendais dans ma mémoire, je les y retrouvais, non sans une grande mélancolie. Et je croyais y reconnaître une mélancolie parallèle. Il est certain que ces deux hommes, Herr et Jaurès, ne doivent point considérer sans une grande mélancolie ce qu'ils ont fait de leur puissance et de leur ancienne autorité morale. Ils avaient autour d'eux un peuple de citoyens. Ils ont derrière eux une escouade maigre de petits journalistes candidats subambitieux. — Je ne dois pas oublier, m'écrivait Avenard, je ne dois pas oublier que Jaurès, la veille de mon départ, comme je lui demandais des explications sur ce que j'aurais à faire, m'a dit simplement : « Arriver d'abord, — et puis, tâcher de débrouiller ce qui se passait, enfin

le rendre de la façon la plus claire et la plus vivante possible. » J'ai eu, continue notre collaborateur, j'ai eu avec le journal d'excellents rapports. J'étais parti pour un mois. La grève éclatant, on m'a envoyé des fonds pour pouvoir y rester le double...

Moi aussi je présenterai donc ce cahier comme un exemple éminent de ce que nous eussions pu faire ensemble, ceux de Jaurès et de Herr, et ceux qui sont devenus ceux des cahiers, si nos voies étaient demeurées unies. Le courrier que l'on va lire ne se compose pas seulement des correspondances qu'Avenard put envoyer à *l'Humanité*. Mais les correspondances qu'Avenard put envoyer à *l'Humanité* en forment la bâtisse et le premier texte. Le texte définitif et complet du cahier a été arrêté fin mars et m'a été livré aussitôt. A peine ai-je besoin de dire ici que nous n'y avons pas, depuis cette date, changé une virgule.

Ce texte appellerait des commentaires infinis. Nos abonnés les feront eux-mêmes, en eux-mêmes, dans le secret de leur cœur. Ils seront eux-mêmes saisis par cette opposition saisissante entre les lenteurs et les inaboutissements du mouvement libéral constitutionnel et toute l'abrupte soudaineté du soulèvement populaire. Moi qui lis tant d'épreuves et qui devrais être blasé, la contrariété en forme de choc de ces deux premières parties du cahier, cette contrariété intérieure et réelle, nullement factice, nullement littéraire, cette opposition tragique sortie d'une opposition tragique intérieure de la réalité même m'a saisi comme je l'avais été rarement. Ce mouvement libéral constitutionnel qui continue son petit bonhomme de chemin de mouvement libéral

constitutionnel, ignorant tout du volcan souterrain, aussi tranquille, en un sens, et ignorant, que la bureaucratie, peut-être plus, et, en un sens, peut-être aussi bureaucratique. Et tout à coup ce mouvement révolutionnaire, ce soulèvement populaire qui éclate, imprévu, inouï, tout au travers de tout, non attendu, non prévu, non préparé, non organisé, pas même et surtout pas par les partis révolutionnaires professionnels, quel enseignement, quel symbole, quelle réalité.

Voilà, entre autres, ce que Avenard a marqué admirablement. Et l'enquête personnelle qu'il a faite sur place sur les événements du 22 janvier demeurera comme un modèle du genre, du genre historique, entendu sainement.

Mais qu'on aille au texte. Je ne veux point dire ici quelle impression donne, en présence d'aussi graves événements, cette haute et saine sobriété de la narration française, parfaite, sans romantisme, sans littérature. Je ne commenterai pas non plus ces événements mêmes. Quand on demeure à Paris, 8, rue de la Sorbonne, et que l'on est protégé par toute l'épaisseur des vieilles libertés françaises, je plains celui qui, assistant de loin à d'aussi graves événements, à la lecture d'un récit aussi exact et probe se mettrait à jacasser. Quand toute une partie de l'humanité, une partie considérable, s'avance douloureusement dans les voies de la mort et de la liberté, quand toute une énorme révolution tend aux plus douloureux enfantements des libertés les plus indispensables par on ne sait combien de sanglants et d'atroces avortements, guerres de peuples, guerres de races, guerres de classes, guerres civiles et plus que civiles,

guerres militaires, massacres et boucheries, incendies et tortures, démagogies sanglantes et crimes insensés, horreurs inimaginables, massacres des Polonais, massacres des Juifs, des massacres près de qui ceux de Kichinef n'auront été qu'un incident sans gravité, massacres des Russes, massacres des intellectuels, massacres des paysans, massacres des ouvriers, massacres des bourgeois, monstruosités de tout ordre et de toute barbarie, — et quand nous, peuples libres, peuples libéraux, peuples de liberté, France, Angleterre, Italie, Amérique même, tenus sous la brutalité de la menace militaire allemande, nous sommes contraints et maintenus dans l'impossibilité de rien faire, absolument rien, de ce qu'eussent fait nos pères antérieurs, il y a au moins une pudeur qui interdit le commentaire. L'honnête homme, lâche nationalement, libre chez lui, nationalement tenu en servitude par un empereur militaire étranger, comprend qu'il n'a provisoirement qu'à lire, se taire et méditer.

CHARLES PÉGUY

ÉTIENNE AVENARD

le 22 janvier nouveau style

LE MOUVEMENT LIBÉRAL CONSTITUTIONNEL

LE
MOUVEMENT LIBÉRAL CONSTITUTIONNEL

à la frontière russe

Virballen, vendredi 19 novembre/2 décembre 1904

« Je ne mettrai les pieds en Russie que lorsqu'elle aura une constitution », ai-je dit maintes fois à des amis russes. — « C'est le moment de partir, m'a dit quelqu'un. Vous arriverez peut-être à temps pour la voir naître. »

Voilà pourquoi je suis dans un train qui roule entre Eydtkuhnen et Virballen, entre la station frontière allemande et la station frontière russe sur la ligne de Paris à Pétersbourg. D'une traite je viens de traverser l'Allemagne dans toute sa longueur, des plaines de la Westphalie jusqu'à cette extrémité de la Prusse orientale, toujours en plaine, en attendant la plaine russe. Un commerçant de Pétersbourg, un Allemand bavard mais bon enfant qui revient d'un voyage d'affaires à Berlin, m'exhorte à écarquiller les yeux aux vitres pour apercevoir le ruisseau qui marque la frontière. Il paraît que

ça donne une certaine émotion. Mais dans la nuit noire nous ne distinguons pas le ruisseau.

Mon compagnon me raconte maintenant ses affaires de famille. C'est un Berlinois, mais, comme tant d'autres Allemands, il est allé tenter fortune en Russie; il habite Pétersbourg depuis 15 ans, il a femme et enfants... Le contrôleur l'interrompt pour vérifier nos billets. Et en même temps il nous demande tous les journaux ou revues qui sont épars sur les banquettes. Nous ne pourrons pas les faire entrer en Russie. Je me défais donc de tous les imprimés dont j'avais fait provision : *l'Humanité, le Matin, l'Aurore, l'Européen,* le *Berliner Tageblatt, le Temps* même, et même *l'Écho de Paris...* Dans *l'Humanité* il y a *in extenso* un discours d'Anatole France au Trocadéro, et ce discours ne finit pas du tout sur une apologie du tsarisme. Mais *l'Écho de Paris? L'Écho de Paris* publie justement les récentes et fameuses résolutions de l'assemblée des représentants des zemstvos à Pétersbourg. Ce doit être aussi compromettant que le discours d'Anatole France! Quant au *Berliner Tageblatt,* il raconte en première page le scandale du théâtre Michel, où le public a sifflé et injurié mademoiselle Baletta, première étoile de danse, et il explique comment le grand-duc Alexis, prenant courageusement, — et légitimement, — ces sifflets et injures pour son propre compte, a dû s'esquiver d'une loge où il ne se sentait pas tout à fait en sûreté. Il ne faut pas songer à faire passer cela non plus. Décidément tout me paraît dangereux. Il est impossible de vaincre une défiance instinctive et une inquiétude légitime quand on débarque dans ce pays. Soyons prudent. Je ne me sentais pas en Russie tout à l'heure pour avoir passé le

ruisseau frontière ; maintenant j'ai bien l'impression que j'y arrive.

*
* *

Virballen. Visite de la douane, cérémonie connue. Vérification des passeports, cérémonie nouvelle.

Des facteurs, qui portent le tablier blanc et une petite toque noire, la figure pâle et l'air timide, sont montés dans les vagons, et presque sans dire mot ni faire de gestes, ils ont emporté nos bagages dans la salle de visite. A l'entrée, des gendarmes nous prennent nos passeports. Dans la salle, flots d'électricité ; une longue ligne de comptoirs sur lesquels nous étalons et déballons. L'armée des facteurs blancs fouille, sous l'œil vigilant des inspecteurs. J'ai une serviette de cuir pleine de notes manuscrites. C'est mon grand souci. Je le sais : elle sera examinée par la censure et on me la rendra à Pétersbourg, — si elle ne contient rien de suspect. Mon Allemand m'a assuré que je n'avais rien à craindre. Je crains pourtant.

J'ai tout à fait tort. Ni le facteur ni l'inspecteur ne veulent voir ma serviette qui leur crève les yeux. Quelqu'un me dit : « Ce n'est pas étonnant. Ces temps-ci les ordres ne sont pas sévères. » Et pour donner à ma chance inespérée une raison d'ordre général, je me rappelle ce que dit la presse sur les affaires de Russie : depuis trois mois souffle un vent de libéralisme qui produit partout des effets bienfaisants. Aux douanes de frontière comme ailleurs, évidemment.

Pourtant, deux faits me donnent un peu de défiance et de malaise. Il y a près de moi un homme de cinquante-cinq à soixante ans, à figure parcheminée et à

barbe en broussailles, auquel on fait des difficultés pour son passeport et pour ses paquets. Bientôt on le prie de suivre un gendarme, et je le vois reprendre le chemin par où nous sommes venus. Il ne montera pas dans le train de Pétersbourg. « Ceux dont les passeports ne sont pas en règle doivent rebrousser chemin, dit mon guide, et le train allemand qui vous a amené attend en gare à cet effet. »

Dans la même salle et au même moment, autre scène : Au centre il y a une grande table où sont les autorités de la douane, les officiers de service. Au milieu d'eux, debout, souriant, allant de l'un à l'autre et leur tapant familièrement sur l'épaule, je reconnais un voyageur que j'ai déjà vu dans le train. C'est un Russe ; j'ai pu m'en assurer à son air, à ses manières, à sa parole. Mais, à n'en pas douter aussi, c'est un personnage de marque : dans le train allemand, il se rendait pompeusement au vagon-restaurant deux heures après le repas ordinaire, pour éviter la promiscuité des autres voyageurs; et nous le voyions passer dignement, entraînant dans son sillage un secrétaire fluet et respectueux. Le voici maintenant qui parle aux autorités. Entendu : on ne visitera pas ses malles. On ne vérifiera pas non plus son passeport; on sait sans doute trop bien à qui on a à faire. Un détail que je n'avais pas remarqué : cet homme si important est décoré de la Légion d'honneur.

Deux poids et deux mesures : l'oppression et le favoritisme, tous deux, j'en conviens, ouvertement pratiqués. Somme toute, c'est moi qui ai reçu un traitement à peu près juste, par inadvertance, peut-être, ou, comme on me l'a dit, par suite d'un relâchement momentané des rigueurs administratives...

Arrivée

Pétersbourg, samedi 20 novembre/3 décembre

J'arrive le soir à Pétersbourg, à la lointaine gare de Varsovie. Première déception : le temps est triste et humide, les rues boueuses. Au lieu d'un traîneau silencieux et découvert, c'est une voiture fermée et bruyante qu'il faut prendre pour gagner le centre de la ville. Nous longeons des canaux déserts et glacés, puis une perspective interminable, et des rues généralement très larges, quelques-unes très animées. Pendant le trajet, j'apprends qu'il y a ce soir même un grand banquet des intellectuels. Maxime Gorki et Léonid Andréiev doivent y être. La manifestation aura, paraît-il, un caractère politique, et, certainement, un énorme retentissement. C'est pour moi une nouvelle déception de ne pouvoir m'y rendre. Mais je me console du présent malchanceux comme du passé irréparable. J'accepte de manquer de quelques heures le banquet des écrivains comme d'avoir manqué de quelques jours la réunion à Saint-Pétersbourg des représentants des *zemstvos* de province dont les résolutions ont fait tant de bruit jusque dans la presse européenne. D'ailleurs je prendrai demain ma revanche en allant aux renseignements.

le banquet des écrivains

Pétersbourg, dimanche 21 novembre/4 décembre

Il n'est question aujourd'hui que de la réunion d'hier soir. Ce banquet « des écrivains » était, à parler plus

justement, un banquet « des représentants des professions intellectuelles ». J'ai appris que de pareils banquets sont très fréquents ; ils remplacent les réunions publiques. Les mots réunion ou assemblée effarouchent un peu le gouvernement, et il a pour l'instant fait avec la société une sorte de compromis qui satisfait, paraît-il, l'un et l'autre : le premier voulant que les apparences soient sauves, la seconde demandant que la discussion soit possible et libre. De là les banquets. « Eh bien ! dis-je, il n'est rien de tel que de s'entendre ; les choses vont bien, à ce qu'il me semble. — Oui, me répond un libéral optimiste. Elles vont si bien que nous croyons au succès prochain de nos revendications, maintenant que nous pouvons les exprimer. Vous connaissez les résolutions des *zemtsi*. (1) Celles votées hier soir les répètent avec plus de hardiesse. L'objet du banquet était, vous le savez, de fêter le quarantième anniversaire de la réforme judiciaire introduite sous Alexandre II. Voici le procès-verbal de la réunion.

Il constate d'abord que cette réforme, accueillie alors avec une vive sympathie de la nation, parce que le but en était d'établir en Russie un régime de droit et de légalité, n'a pas donné les résultats attendus. Les principes même de la réforme ont été depuis complètement dénaturés par toute une série d'actes législatifs et de mesures arbitraires de l'administration. L'histoire des règlements judiciaires montre très clairement que, tant que durera le régime bureaucratique actuellement en vigueur, les conditions les plus élémentaires d'une vie sociale régulière ne sauraient être réalisées. Les correc-

(1) Membres d'une assemblée générale *(zemstvo)*.

tions partielles de l'organisation actuelle des institutions civiles ne tendent pas à cet objet, et, selon la conviction profonde et unanime des personnes présentes, le développement normal de la vie nationale exige immédiatement et absolument :

1° Pour tous les citoyens, la garantie des droits fondamentaux et inaliénables : intangibilité de la personne, liberté de conscience, de la parole, de la presse, de réunion et d'association ;

2° l'égalité de tous devant la loi, sans aucune différence tenant aux conditions sociales, nationales ou religieuses ;

3° la participation de représentants du peuple librement choisis à la confection des lois et à la fixation des budgets ;

4° la responsabilité des ministres devant l'assemblée des représentants de la nation.

La réunion réclame donc la réorganisation complète de la Russie sur la base de principes constitutionnels. En raison de la situation très grave où se trouve le pays, elle demande la convocation immédiate d'une assemblée de représentants de la nation, librement élus, sans contrainte aucune. Et elle réclame enfin une amnistie totale et sans conditions pour tous les crimes et délits politiques et religieux.

Ce qui donne une importance indéniable à ces résolutions, continue mon interlocuteur, c'est qu'elles témoignent d'une conformité de vues absolue entre les gens de professions libérales et les hommes des zemstvos. Elles expriment, avec le même caractère de fermeté et de précision, les mêmes aspirations et les mêmes besoins. Songez aussi qu'elles ont été signées par les 676 assistants du banquet, et qu'il y avait parmi eux les noms

les plus illustres ou les plus connus de la littérature et de la pensée russes contemporaines : Léonid Andréiev, Annenski, Bogdanovitch, Vatson, Vengerov, Verdiaiev, Maxime Gorki, Korolenko, Merejkovski, Miklachevski, Minski, Ostrogorski, Prokopovitch, Tann, Tourtchaninov, Iakoubovitch, un grand nombre de professeurs d'universités, de médecins, d'avocats, d'ingénieurs, etc. Et c'était Vladimir Korolenko qui présidait. Toutes ces particularités, vous le pensez bien, ajoutent au caractère de la manifestation. Elle a été impressionnante pour les assistants ; elle est sensationnelle pour le public ; elle sera certainement un appui à la politique libérale du ministre de l'Intérieur. D'ailleurs l'effet en sera centuplé quand on connaîtra les résolutions votées aux banquets qui ont eu lieu hier, pour le même anniversaire, dans toutes les grandes villes de province. »

Cet optimisme m'a réconforté. Je ne demandais pas mieux que d'assister à la pleine éclosion de ce fameux « printemps » dont on me parlait de toutes parts pour m'en signaler les premiers et heureux effets. J'aurais voulu vivre au moins vingt-quatre heures avec cette conviction si bienfaisante et si communicative de mon interlocuteur, que la crise intérieure de la Russie allait se résoudre promptement et sans difficultés. Je voulais goûter sans mélange la joie de penser qu'il allait se passer de grandes choses, mais rien que de bonnes choses. Je rêvais presque d'une révolution russe qui eût commencé par une fête de la Fédération.

Mais bien malgré moi et à mon grand regret tout d'abord, j'ai rencontré, avant la fin de la journée,

l'inévitable libéral pessimiste et sceptique qui m'a dit : « Allons donc ! Le printemps ? Mais attendez au moins qu'il ait poussé quelque chose. Il y a longtemps que nous semons, mais, jusqu'à présent, qu'avons-nous récolté ? Nous avons en Russie de ces terribles retours d'hiver qui détruisent tout. Ce dont nous faisons le plus grand bruit, c'est l'assemblée, ce sont les résolutions des représentants des zemstvos. Mais souvenez-vous. Cette assemblée devait être officielle, et elle ne l'a pas été. Ces résolutions devaient être présentées à l'empereur, — et elles ne l'ont pas été. Ou pire encore : car si elles lui ont été présentées, il n'y a pas fait de réponse. Tout ce que nous avons gagné depuis trois mois, c'est que l'air autour de nous est enfin respirable, et que, respirant mieux, nous pouvons maintenant élever la voix. Mais je vous le dis : nous ne parlons pas encore assez haut pour qu'on nous entende. Et même, ces conditions meilleures de notre vie, ce n'est pas nous autres, libéraux, qui avons fait quelque chose pour les obtenir. Nous nous félicitons d'avoir le prince Sviatopolk Mirski pour ministre de l'Intérieur ; — mais nous l'avons parce que les socialistes révolutionnaires nous ont débarrassés en juillet du sinistre Plehve, et que la bombe meurtrière a laissé dans les hautes sphères un souvenir instructif et moralisateur. Nous nous réjouissons de ce semblant de liberté qu'on nous accorde ; — mais sans nos amis inconnus et involontaires d'Extrême-Orient, sans la destruction de la flotte de Port-Arthur et sans le désastre de Liao-Yang, nous serions aussi muets qu'impuissants. Nous ne sommes plus muets, vous avez pu vous en convaincre ; mais, que nous soyons puissants, j'en attends encore la preuve. »

les avocats

Pétersbourg, mardi 23 novembre/6 décembre

Le banquet des écrivains n'est plus aujourd'hui la seule chose dont on parle. Il s'est passé dimanche un fait nouveau qui produit dans Pétersbourg une grosse émotion. Avant-hier, les avocats de la ville devaient se réunir au Palais de Justice pour célébrer l'anniversaire de la réforme judiciaire de 1864. Mais, quand ils se présentèrent devant la porte du monument, ils la trouvèrent fermée. Le président du Conseil de l'Ordre, M. Tourtchaninov, avait reçu du procureur de la Cour d'appel une lettre où celui-ci disait simplement que l'objet de la réunion ne convenait pas au lieu adopté.

Naturellement, protestations énergiques des avocats. A une heure ils étaient environ quatre cents devant le Palais. Quelqu'un propose d'aller tenir la réunion à la *Douma* (Hôtel-de-Ville), et tous s'y rendent immédiatement. La séance y a lieu, très agitée. M. Tourtchaninov déclare que, comme président du Conseil de l'Ordre, et dans de pareilles circonstances, il ne peut reconnaître la réunion comme légale. Là-dessus, il se retire. Les avocats demeurent et votent une résolution où ils constatent qu'il est impossible de célébrer officiellement le quarantième anniversaire de l'introduction des institutions judiciaires en Russie. Ils décident d'exprimer au procureur de la Cour d'appel leur indignation, et de porter plainte contre lui. Enfin, ils se joignent aux représentants des zemstvos pour réclamer des garanties de liberté civile et politique.

Je me rends compte que l'incident soulevé par le procureur n'est pas précisément une question de boutique. Au moment où nous sommes, il a une signification qui intéresse l'opinion publique, et c'est pourquoi je l'entends autour de moi commenter très vivement. Les avocats n'étaient pas seuls en cause en cette affaire. Eux savaient, mais bien des gens pensaient que leur réunion, comme celle des écrivains la veille au soir, aurait un caractère politique. Il serait étrange en effet que l'effervescence générale ne se manifestât pas avec une intensité particulière dans le monde des avocats, très remuant à Pétersbourg comme ailleurs. Je soupçonne déjà qu'ils constituent l'élément le plus actif du parti libéral. Et, involontairement, je pense au rôle que jouèrent les avocats pendant les premières années de la Révolution française, à une époque où il était aussi question d'arracher une constitution à une monarchie absolue.

D'ailleurs, me fait-on observer malignement, les avocats sont les premiers intéressés à l'établissement d'un régime constitutionnel où ils savent qu'ils auront beaucoup à gagner et peu de chose à perdre.

J'ai pu causer avec quelques-uns d'entre eux. Cela ne veut pas dire que j'aie mis les pieds au Palais de Justice. En ce moment, c'est ailleurs que l'on rencontre ceux qui politiquement sont le plus actifs. Ils collaborent aux journaux « libéraux », et il est facile de les trouver dans les rédactions de *Nacha Jizn* (Notre Vie) ou de *Syn Otetchestva* (le Fils de la Patrie). Plusieurs sont conseillers municipaux ou membres de zemstvos, et ils sont des plus assidus, — des plus influents aussi, — aux assemblées.

J'en ai vu quelques-uns chez eux. L'un, dont la culture et les sympathies sont très françaises, m'a montré dans son cabinet de travail trois grands portraits de Jaurès, Combes et Louise Michel... Tous parlent sans gêne des événements qui occupent l'opinion. D'une manière générale, ils pensent que le zèle du procureur ne fera que mettre davantage en relief la manifestation des avocats. D'ailleurs, ce qui a bien autrement d'importance, c'est l'universalité des manifestations de ce genre. Par télégrammes ou par lettres, on commence à avoir des renseignements sur ce qui s'est passé à la même occasion dans les villes de province et, de tous les coins de l'empire, on apprend que l'anniversaire de l'établissement du nouveau régime judiciaire a été célébré dans des banquets qui invariablement ont pris un caractère politique et où l'on a voté des résolutions analogues à celles des zemstvos.

A Moscou, la réunion a été extrêmement nombreuse, les orateurs très hardis. Un professeur de l'Université a fait l'historique de ce régime judiciaire dont on fêtait le quarantenaire. Il a montré le rôle odieux de Mouraviev, le ministre de la Justice, qui, après avoir défendu la loi de procédure de 1864, l'a systématiquement violée, faussée, abrogée. Fait caractéristique : un membre du comité des banquets (rattaché au bureau permanent des zemstvos qui siège à Moscou) prononça un discours si vigoureux qu'il obtint le succès, — très rare en pays russe, — de se faire applaudir après chaque phrase.

J'apprends en même temps qu'il y a quinze jours, lorsque le prince Mirski déclara aux représentants des zemstvos convoqués à Saint-Pétersbourg que leur

assemblée ne pourrait être officielle, plus de cent avocats du barreau de Moscou se réunirent sous la présidence de M. Mandelstamm et décidèrent d'envoyer à cette assemblée la déclaration suivante :

La Russie tout entière, étouffée dans un silence séculaire, a salué la convocation de la première réunion officielle des hommes des zemstvos. Aujourd'hui, ayant appris avec une profonde stupéfaction le changement des décisions officielles, nous ne pouvons nous abstenir de remplir le devoir civique qui nous incombe et de vous exprimer hautement notre conviction, que les besoins urgents de la patrie ne pourront être satisfaits que par la convocation des représentants du peuple tout entier, appelés à la confection des lois par le moyen d'un suffrage universel, égal, direct et secret. Seuls, les hommes librement élus par le peuple sauront assurer à la nation l'intangibilité de la personne, la liberté de conscience et l'égalité devant la loi pour tous les citoyens sans distinction de conditions sociales, de confession religieuse ou de nationalité.

Nous croyons fermement qu'il est nécessaire de garantir immédiatement l'absolue liberté de réunion et de la presse, en vue de rendre possible l'expression universelle des vœux et des volontés de la nation.

Et, avant tout, vous devez songer aux milliers de « criminels » politiques enfouis dans les cellules des prisons et les casemates des forteresses, jetés aux travaux forcés, relégués au fond de la Sibérie, pour avoir osé, avant vous, prêter leur voix au peuple torturé et réclamer pour lui de l'air et de la lumière.

Nous comptons que vous saurez remplir tout votre devoir de citoyens.

Toutes ces nouvelles font sur moi une forte impression. Intentionnellement, je retrouve mon libéral pessimiste d'avant-hier, pour le convaincre, c'est-à-dire pour me venger et pour me donner à moi-même une conviction. J'insiste près de lui sur la gravité des nouvelles

qui viennent de province. Autant et plus que moi, il est au courant de ce qui se passe. Il me raconte, par exemple, qu'à Odessa, à Nijni Novgorod, il y a eu samedi des banquets libéraux où l'on a reçu avec enthousiasme des délégués du parti ouvrier, et où des orateurs ont réclamé la liberté de grève. A Saratov, il y a eu deux banquets, l'un de la noblesse, l'autre des démocrates socialistes et socialistes révolutionnaires. Ceux-ci ayant envoyé aux nobles une députation pour leur communiquer les résolutions qu'ils venaient de voter, les nobles ont eux-mêmes adopté ces résolutions avec enthousiasme.

« Est-il possible, lui dis-je, que le gouvernement résiste à une pression si générale et chaque jour plus forte de l'opinion publique ?

— Le malheur, me répond-il, c'est que notre gouvernement n'est pas très sensible à cette pression. Il a de vieux préjugés d'autocratisme dont il ne peut se défaire. Il n'aime pas qu'on lui force la main. Il accorde non ce qu'on lui demande, mais ce qu'il veut et quand il le veut. Ce n'est pas qu'il ne nous fasse pas de cadeaux, et nous aurions mauvaise grâce à nous plaindre. Rappelez-vous le manifeste du 24 août, pour le baptême du tsarevitch : que de faveurs n'avons-nous pas reçues ! Remise aux paysans des arrérages pour le rachat des terres ; — abolition du knout ; — promesse de pardon aux condamnés et réfugiés politiques qui se repentiraient et rétracteraient. Que sais-je encore ? Il est vrai que pour ces fameux arrérages, il semble difficile d'annoncer sans rire qu'on pouvait encore y compter ; quant au knout, on l'a depuis si longtemps aboli, n'est-ce pas ? qu'on ne saurait, — sur le papier, — l'abolir davantage !

Et ce pardon, prix du repentir, nous ne pouvions qu'en admirer la générosité, surtout quand on le subordonnait à la bonne volonté des ministres et gouverneurs... Voyez-vous, nous n'avions jamais songé à de pareilles trouvailles comme don de joyeux baptême. Ce n'était pas du tout cela que nous attendions. Eh bien ! maintenant nous demandons une constitution ; quant à moi, je suis persuadé que c'est une raison pour que nous obtenions autre chose. Le tsar voudra encore nous surprendre : il ne nous la donnera pas ! »

Évidemment, le langage de cet homme n'est fait ni pour échauffer ni pour soutenir les enthousiasmes. Il s'appuie sur de telles réalités que je ne puis me soustraire à la force de ses arguments. Le seul qui me reste à leur opposer, c'est que l'analogie du présent et d'un passé, même proche, est sujette à caution, les conditions n'étant plus les mêmes. Je sais bien que l'agitation préalable des zemstvos de districts, les résolutions des délégués des zemstvos de gouvernements, et tant de réunions, tant de banquets, tant d'articles de journaux et de revues n'ont pas encore amené à un seul résultat pratique, à une seule conquête politique reconnue par le gouvernement et par la loi. Il n'y a eu d'acquis, de conquis, que cette faculté même de faire entendre tout haut ces réclamations. Cela, n'est-ce rien qui compte ? Les gens qui acclament « le printemps » disent que c'est là un progrès inappréciable. La phrase qui leur revient toujours sur les lèvres, c'est : « Jamais nous n'avons vu parler, écrire ainsi. » Si j'avais assisté à quelque banquet politique, j'aurais vu se manifester dans toute leur force les aspirations, la foi, les espérances qui les animent. Mais on m'assure que les banquets ne

manqueront pas en ce mois de décembre. J'aurai plus d'une occasion de voir s'exprimer les enthousiasmes ou les amertumes politiques.

à la Diète de Finlande

Helsingfors, vendredi 9 décembre

J'ai quitté brusquement Pétersbourg pour Helsingfors, où je viens d'assister à l'ouverture de la Diète finlandaise.

Au moment où une *constitution* est revendiquée par la Russie d'une façon chaque jour plus significative, l'occasion était bonne de noter l'état des esprits dans cette partie de l'Empire qui demande seulement le maintien de la sienne.

Je trouve à peine dissipé le cauchemar des dernières années, et je sens qu'une angoisse subsiste encore dans l'espérance qui renaît depuis quelques mois. De mes observations, — dans la famille, l'atelier, le café, la rue, — de mes entretiens, — dans le monde politique, artistique, bourgeois, populaire, — je retire cette impression profonde que, dans toutes les classes de la société finlandaise, une préoccupation remplit tous les esprits, celle de la liberté politique menacée.

Le message du tsar, ou *discours du trône,* lu aujourd'hui par le gouverneur général Obolenski, à l'ouverture solennelle de la Diète, ne promet pas les garanties constitutionnelles attendues par les députés des quatre ordres. Le tsar déclare qu'il ne retirera ni la nouvelle loi militaire, ni la loi relative à l'introduction de la langue russe dans l'administration, ni surtout le *mani-*

feste de dictature de 1899 qui investit le gouverneur général d'un pouvoir inconstitutionnel sans contrôle, et qui fut la cause du trouble profond des dernières années : action violente du gouvernement sous forme d'arrestations et d'expulsions, réaction non moins violente de la nation, dont le mécontentement et la douleur se traduisirent en août dernier par l'assassinat du gouverneur général Bobrikov.

Le discours du trône a été accueilli respectueusement et froidement, — sauf par le maréchal de la Diète, Linder, qui y a répondu en phrases d'une humilité emphatique. Mais le tsar sera-t-il informé du genre de confiance que les quatre ordres (noblesse, clergé, tiers-état, paysans), et tout particulièrement la noblesse, accordent au maréchal de la Diète? Apprendra-t-il aussi, en même temps que l'explosion de joie populaire pour le retour des députés expulsés, l'ombre de tristesse bien vite ramenée par les expressions enveloppées de son discours du trône?... Après la cérémonie officielle, on le distribuait dans la rue, devant le palais impérial, à Helsingfors. Pendant que défilaient landaus ridicules et traîneaux rapides, le peuple lisait, — en Finlande *tout* le peuple lit, — le message de l'empereur.

Les exemplaires étaient imprimés en deux langues, les uns en finnois, les autres en suédois. J'avais un texte finnois qui m'embarrassait un peu... A la première occasion je le troquai contre un texte suédois plus commode à lire pour moi. Les grandes feuilles blanches passaient de mains en mains. Des groupes se formaient au bord du quai, dans la neige, près des grands vapeurs à l'hivernage, pour en prendre connaissance en commun.

Quel moment ce pouvait être pour le tsar et son gou-

vernement! Ce même peuple qui, les jours précédents, avait accueilli avec transport les exilés rapatriés, était prêt au même enthousiasme, à une manifestation plus grandiose encore, sans doute, si on lui eût apporté les vraies paroles d'apaisement. Et, dans ce décor magnifique de la rade d'Helsingfors, par un beau jour d'hiver septentrional où un soleil flamboyant trouait presque au ras de l'horizon de lourds nuages de neige, j'aurais alors assisté à l'acclamation bruyante et joyeuse de la liberté politique retrouvée. — Je n'ai vu que des visages graves, sceptiques ou soucieux, des mains qui froissaient avec dépit ou pliaient silencieusement la grande feuille, au lieu de l'agiter triomphalement. Et je pense qu'elle exprimait l'opinion de beaucoup de Finlandais, la petite fille aux boucles blondes qui, le nez collé à la vitrine d'un libraire de la rue de l'Esplanade, lisait avidement le message, et à qui ses quatorze ou quinze ans n'interdirent pas, comme je passais près d'elle, de résumer tout haut son avis sous cette forme très catégorique : « C'est mal, oui, c'est mal ! »

Je crains fort, en rentrant à Saint-Pétersbourg, de trouver les esprits assez inquiets de l'attitude prise par le gouvernement envers la Finlande. Il semblait qu'on fût en droit d'attendre davantage, après les paroles, après les actes par lesquels il a donné un témoignage certain et réfléchi de ses intentions libérales. Il semblait que, surtout, à l'égard de la Finlande, il lui fût plus facile de se montrer large dans ses sentiments et dans ses vues, le minimum de garanties réclamé par ce pays n'étant qu'un retour à un état de choses ancien, établi par le tsarisme lui-même quand le grand-duché fut réuni à son Empire. Mais, au moment où nous som-

mes, et puisque le prince Mirski est ministre de l'Intérieur, il faut se défendre d'être pessimiste avant les faits, et accorder au gouvernement un crédit de bonnes intentions, malgré le discours du trône, — et un peu à cause de lui. Car si le tsar se déclare inflexible sur les trois points que nous avons cités, il annonce d'autre part qu'il désire le retour au calme, et, dès que le gouverneur général le jugera possible, l'abolition des ordonnances temporaires de répression.

Ces paroles vagues laissent du moins la voie ouverte à des mesures de réparation. Elles permettront sans doute plus de justice et de bienveillance que les restrictions n'admettront de rigueur et de sévérité. Il eût été vraiment contradictoire avec la politique encore timidement libérale, — mais libérale, — enfin inaugurée par le gouvernement russe, que le manifeste ne contînt pas les promesses d'une politique large à l'égard des Finlandais. Déjà la presse peut parler et la censure chôme. « De nouveau nous commençons à respirer », m'a-t-on répété. « Il y a enfin un peu de lumière, m'a dit un peintre, et nous allons pouvoir nous remettre tranquillement au travail. » Les députés expulsés sont revenus, — à peu près tous. Après la consternation des mauvais jours, la Finlande reprend sa vie normale. Les premiers actes de justice et de libéralisme du gouvernement lui font espérer à son égard une politique qui en sera la continuation. Ce que j'ai vu et entendu donne bien la certitude que le tsarisme peut renoncer sans crainte non seulement à ce que le discours du trône appelle des « mesures temporaires », mais aussi à ces « lois fondamentales » dont le manifeste de dictature fut l'expression le plus douloureuse aux Finlandais.

L'exil, la loi militaire, l'introduction de la langue russe par contrainte n'ont produit qu'une russification superficielle. Il y a d'autres moyens, très simples et plus efficaces, de gagner la Finlande. Un ministre libéral les trouvera sans peine, et, s'il met quelque prix à l'estime et à la reconnaissance d'un peuple sage, digne, loyal, intelligent, plein d'une énergie jeune et créatrice, il peut compter d'avance qu'il sera toujours payé avec usure pour le bien qu'il aura fait ou permis. Ce serait un étrange défi à la raison et à la conscience humaines que de se venger sur la Finlande de ce que son passé lui donne pour le présent un minimum de droits imprescriptibles et de ce que le travail fervent et les heureuses qualités de ses habitants lui méritent pour l'avenir plus encore qu'elle n'a jamais obtenu. (1)

la manifestation du 11 décembre

Pétersbourg, lundi 29 novembre/12 décembre

J'avais quitté Pétersbourg en un moment où l'opinion publique était déjà fort surexcitée. A mon retour, samedi, je l'ai trouvée plus nerveuse encore, et l'émotion

(1) Deux mois plus tard je revins en Finlande. J'arrivai à Helsingfors le jour même où Hohenthal, un jeune homme de vingt-sept ans, assassinait le procurateur Johnsson. J'appris que le discours du trône n'avait été qu'une dérision. L'opinion publique était plus surexcitée que jamais, et on ne cachait pas le soulagement, la joie et l'admiration causés par l'acte de Hohenthal. On me raconta que Johnsson se savait exposé. Il avait deux policiers attachés jour et nuit, à tour de rôle, à la garde de sa personne. L'illustre Linder n'est pas moins bien protégé, et on raconte que, par surcroît de précaution, il ne couche jamais dans la même chambre. Et tous les sénateurs finlandais se sentent si bien en

est aujourd'hui à son comble, après la journée d'hier, qui fut sanglante. Toute la semaine, paraît-il, on avait parlé d'une manifestation démocrate-socialiste pour dimanche, mais les bruits les plus contradictoires couraient à ce sujet. En dernière heure, samedi, il paraissait décidé qu'elle n'aurait pas lieu. Dimanche matin, le chef de la police prévenait cependant le public par une note insérée dans les grands journaux, en première page et en gros caractères, qu'une démonstration semblait projetée pour l'après-midi et que le public ferait sagement en ne s'y mêlant point, la police ayant l'intention « d'appliquer les lois » pour rétablir l'ordre.

Vers midi la foule n'en était pas moins nombreuse sur la perspective Nevski, et notamment au point le plus central de Pétersbourg, du côté de la place de Kazan. Les mesures de la police furent telles qu'il est difficile

---

sûreté, au milieu de leurs compatriotes, qu'ils ne vont jamais à une réunion publique, et ne s'aventurent dans la rue qu'en voiture fermée.

Un soir je me rendis à la gare, pour assister à la réception d'un professeur de physique de l'Université, qui revenait d'un exil de quelques mois en Russie, à Novgorod.

Sur une voie adjacente, un train était prêt à partir. Il était gardé de troupes, et comme, par ignorance, je m'approchais de l'un des vagons, un des soldats se précipita sur moi et me ramena brusquement en arrière. Le train s'ébranlait ; je vis les soldats le suivre pas à pas, à un mètre de distance, puis accélérer l'allure, et, à la fin, courir presque, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à l'extrémité du quai et que le dernier vagon du train fût tout à fait hors de la gare. Je m'informai. C'était un sénateur qui partait en voyage et dont on protégeait ainsi le départ... Pendant ce temps, le professeur Homén était porté triomphalement sur les épaules de quelques jeunes gens, et la foule l'accompagnait en poussant des hourras et en chantant des chants populaires nationaux.

Je venais d'avoir simultanément un exemple de la terreur dans laquelle vivent ceux qui, par ambition, se font traîtres à la cause finlandaise, et de la popularité que gagnent ceux que le gouvernement russe exile.

aujourd'hui encore de se rendre compte exactement de ce qui se passa. Les renseignements les plus précis que j'ai pu recueillir m'ont été fournis par un spectateur que je ne puis nommer, mais qui est certainement l'un des témoins les plus dignes de foi des événements de la journée. Grâce à son titre de médecin et à sa voiture il put en effet à maintes reprises dans l'après-midi franchir les cordons de la police infranchissables pour le public. Ce que ce témoin a vu, le voici : à une heure, comme il sortait de déjeuner chez des amis, près la place de Kazan, il aperçut des cosaques qui chargeaient la foule. Il les vit, par un rapide mouvement enveloppant, cerner un groupe d'hommes qui furent arrêtés; parmi eux étaient bien des étudiants, mais aussi nombre d'ouvriers du quartier usinier d'Alexandrovskaia. La manifestation n'était donc pas uniquement universitaire, comme on l'avait tout d'abord supposé ou prétendu.

Vers trois heures, rue Michel, près du grand marché de *Gostinny Dvor,* et juste en face de la *Douma* (hôtel de ville), étaient massés une vingtaine de *dvorniki* (concierges au service de la police), dix *gorodovoï* (agents de police) et trois ou quatre cosaques qui attendaient : la maison du coin de la rue Michel avait en effet été transformée en geôle et on y enfermait au fur et à mesure tous les manifestants arrêtés. Voici qu'on leur amène un étudiant déjà meurtri de coups de poing et de coups de pied. Ils l'achèvent courageusement avant de le jeter dans la salle de garde.

Trois minutes plus tard, même scène révoltante. On amène un étudiant à la stature gigantesque, dont on aperçoit de loin la tête bouffie et sanglante. Il a reçu

des coups de plat de sabre qui l'ont à demi assommé, et il ne se soutient qu'avec peine, ou plutôt il est soutenu par ceux qui l'entourent. Sur cet homme meurtri, sans défense et qui va s'évanouir, les brutes se ruent à coups de poing et à coups de bottes. Un officier de police sort du poste. Il fait signe d'arrêter cette scène sauvage. Il n'arrête rien. Il assiste impuissant aux excès de ses hommes ivres de fureur.

On a dit, — les journaux sont étrangement brefs ce matin sur la journée d'hier, — on a dit qu'il n'y eut aucun mort pendant toute la manifestation. J'apporte ici le témoignage d'un médecin qu'il y eut au moins un étudiant de laissé pour mort dans l'une des maisons transformées en postes de police. Et cet exemple ne préjuge pas de ce qui a pu se passer à d'autres moments ou sur d'autres points.

Le *Journal de Saint-Pétersbourg* parle de « quelques personnes légèrement contusionnées »; il n'y eut, dit-il, « ni morts, ni blessés, ni estropiés ». Ingénuité candide ou besoin de se faire illusion? A tout prendre, mieux vaut encore l'impassibilité de quelques étrangers qui, d'un balcon de l'hôtel de l'Europe, prenaient des photographies de ces scènes odieuses! A cinq heures, il était encore impossible de passer devant l'église de Kazan. La manifestation durait donc toujours. Les *starchiedvorniki* formaient toujours un double cordon devant l'église. On avait emporté, disait-on, quelques agents blessés et, parmi le public, un avocat. Quant au nombre des manifestants blessés ou arrêtés, on m'a dit cinquante, on m'a dit cent, on m'a dit deux cents. Et quant à la manifestation elle-même, on m'a donné le chiffre de trois cents mais on m'a donné aussi celui de

cinq mille. Qui croire ? C'est une plaisanterie de prétendre qu'on avait mobilisé des forces énormes de police contre une démonstration de 300 individus, et les journaux officiels disent vrai quand ils parlent de « quelques milliers ». Mais s'ils ont cru devoir donner à la manifestation sa véritable importance numérique, pourquoi refusent-ils d'en fournir les vrais résultats ? L'effet le plus clair de ce système est de permettre aux racontars les plus incohérents de remplir la ville.

D'après un *dvornik* de mon quartier, les rues étaient encore barrées, et la manifestation continuait encore dimanche soir, ce qui était faux et archifaux. Mais le *dvornik* allait répétant que « sur la place de Kazan, c'était un champ de bataille pareil à Moukden ! » Une couturière de mon voisinage avait vu, disait-elle, 30 blessés près d'un poste de police, et comme on lui objectait qu'elle avait pu se tromper sur le nombre, elle répondit : « Non ! car ils étaient rangés trois par trois sur des traîneaux » ! Or, il faut savoir qu'en temps ordinaire, on a grand peine à se caser deux dans un traîneau, et, même à Saint-Pétersbourg, il y a des moyens plus pratiques et plus sûrs de transporter les blessés.

Ces témoignages ne montrent pas moins que la manifestation de dimanche a été plus qu'une promenade de 300 étudiants à travers la perspective Nevski, et qu'on a fait autre chose que de les disperser avec des paroles bienveillantes et des gestes paternels. Malheureusement, pendant ce mois de décembre qui, pour nous, commence demain, les scènes barbares de dimanche risquent d'avoir trop souvent l'occasion de se reproduire.

les dvorniki

Pétersbourg, mardi 30 novembre/13 décembre

Les *dvorniki* sont tristement célèbres. Les événements de dimanche m'ont mis directement sous les yeux un exemple de leur rôle et de leur brutalité. Je savais déjà qu'ils étaient affiliés à la police. Il y a quelques jours, comme je passais sur la perspective Nevski, j'avais même vu l'un d'eux, sur un geste d'un agent de police, intervenir entre deux hommes qui s'injuriaient devant sa maison. Querelle étrange, du reste. — très russe, je suppose, — les deux adversaires conservant paisiblement les mains dans les poches de leur pelisse pendant qu'ils se lançaient à la tête avec colère les épithètes les plus violentes.

J'avais eu d'autre part une expérience encore plus directe de ce rôle policier du dvornik. Sans parler de mon passeport que j'avais dû remettre au dvornik de ma maison le jour de mon arrivée, je savais aussi qu'il avait questionné Katia, la servante, pour avoir des renseignements sur mon compte, pour savoir par exemple comment il se faisait que moi, étranger, je fusse venu dans cette maison. Cette petite instruction était moins pour satisfaire une curiosité personnelle que pour s'acquitter d'une consigne policière.

Des étudiants m'apprennent aujourd'hui que la surveillance exercée sur eux par les dvorniki est encore bien plus rigoureuse et humiliante. On instruit pour ainsi dire les dvorniki à détester les étudiants, comme aussi à détester les Juifs, qui sont sous la menace d'une

interdiction de séjour. Des circulaires sont remises aux dvorniki pour renseigner avec précision la police sur les locataires étudiants. Ces circulaires sont ainsi formulées :

1° D'où l'étudiant est-il arrivé ?
2° Où ?
3° A-t-il une fortune personnelle ? Sinon, d'où tire-t-il ses ressources ?
4° Dans quelles conditions vit-il ? Dans sa famille ? Avec ses connaissances, ses camarades, ou tout seul ?
5° Quel est son nom de famille ?
6° Son prénom ?
7° Son nom patronymique ?
8° Dans quel établissement suit-il les cours ou doit-il subir son examen ?
9° Quel est son genre de vie ? Retiré ou dissipé ? A-t-il des relations, et à quelle société appartiennent-elles ?
10° N'y aurait-il pas dans son genre de vie, dans ses vêtements, dans sa conduite, quelque chose de particulier qui pût susciter la défiance ?
11° Quand est-il arrivé ?

Mais il y a plus : le dvornik peut empêcher l'étudiant de recevoir chez lui plus de cinq personnes. S'il suppose ou s'il sait qu'il en est entré davantage, il a le droit d'entrer lui-même et de faire sortir les assistants.

Ainsi, le dvornik hait et tyrannise l'étudiant. Il n'a fait, dimanche dernier, qu'exercer contre lui sa haine d'une façon plus cynique et plus brutale, en toute impunité. Quelqu'un me dit : « Chez nous, la police ne prévient jamais les désordres. Elle les laisse venir, et alors elle les réprime. Dimanche, — comme à l'ordinaire en pareille circonstance, — on avait réuni les dvorniki par groupes, dès quatre heures du matin, dans certaines cours du centre de la ville. A cette heure-là, au moins,

le public ne les voit pas venir. Après quoi on les a laissés, à jeun, se griser d'eau-de-vie toute la matinée. Et l'après-midi, on les a lancés sur leurs pires ennemis, les étudiants. »

Ce témoignage m'a été confirmé par plusieurs personnes. J'apprends aussi que les étudiants n'ont pas été seuls à souffrir de la fureur des dvorniki. Des gens qui ne faisaient point partie de la manifestation ont été maltraités, et certains voudraient intenter un procès au chef de la police, l'emploi des dvorniki pour la police des rues étant une mesure non prévue par la loi. Ceux qui se croient le plus en droit de protester, ce sont les propriétaires, qui paient les dvorniki, et que leurs propres dvorniki peuvent assommer un jour de manifestation. Ce sont peut-être ceux aussi dont la plainte serait le plus facilement écoutée.

soirées de Saint-Pétersbourg

Pétersbourg, jeudi 2/15 décembre

Il y a un côté de la vie russe qui est très sympathique : c'est la facilité et la simplicité dans les relations. Même à Pétersbourg, le formalisme et les conventions sont réduits au minimum. C'est ainsi que j'ai pu assister hier soir à un souper où pas un des très nombreux assistants n'était invité... Souper d'anniversaire, comme c'est la coutume d'en faire pour les fêtes de nom et de naissance ; date connue des amis, par conséquent, et qui rend toute invitation superflue. Ceux qui ont bon souvenir et bonne volonté viennent, s'ils le peuvent. Dans la journée,

beaucoup envoient quelque cadeau, des fruits, des fleurs. Une famille modeste, qui comprend 3 ou 4 personnes, et qui habite un appartement de 3 ou 4 chambres, se laisse très bien, et sans étonnement, envahir par 60 ou 80 invités.

Hier c'était chez une femme écrivain bien connue à Pétersbourg. Elle appartient à la société libérale; elle eut même, une fois ou deux, l'honneur d'être assez suspecte au gouvernement pour que la police fît chez elle une perquisition. Mais ses opinions politiques ne l'empêchent pas d'apercevoir et de critiquer les faiblesses des libéraux. Elle joint à une sensibilité très vive une franchise de parole qui s'exprime souvent en boutades mordantes. Elle s'expose elle-même à de malignes critiques parce qu'elle ne veut pas se résoudre à prendre parti contre la guerre. On lui dit que c'est une singulière attitude pour une adversaire de l'autocratie. Elle réplique qu'elle a toujours été, en principe, contre la guerre, mais qu'elle ne peut pas décider si c'est moralement un devoir ou politiquement un bon moment pour la terminer, quand il y a tant de Russes enfermés dans Port-Arthur. Et elle ajoute aussi que c'est une singulière attitude pour des révolutionnaires d'escompter les défaites russes, d'attendre que la révolution intérieure se fasse par l'intervention des Japonais...

Ce soir-là, les esprits sont très surexcités. On est sous l'impression des événements de dimanche. Il y a de jeunes étudiants et étudiantes qui parlent avec animation. Ils racontent les détails odieux de la répression; ils font le récit d'une soirée qui eut lieu le jour même de la manifestation. C'était un bal organisé par les élèves de l'Institut technologique. Après les scènes barbares

de l'après-midi, personne, naturellement, ne songeait à danser. Le portrait de l'Empereur qui se trouvait dans la salle des fêtes fut couvert de drapeaux rouges portant les mots de : « A bas l'autocrate ! » et, après de violents discours, l'assemblée, comprenant plus de cinq mille étudiants, avocats, médecins, etc., vota un ordre du jour portant que désormais les manifestants devraient avoir sur eux des armes.

Quelqu'un fait observer aux étudiants que le moment avait été bien mal choisi pour manifester. « Vous agissez ainsi quand nous ne savons même pas la conduite que le gouvernement veut adopter en face des revendications constitutionnelles ; quand nous attendons précisément une réponse du tsar aux résolutions des zemstvos... Vous allez tout gâter... Dimanche, il n'y avait aucune raison de manifester ; à tout prendre, il eût mieux valu choisir un jour comme celui d'hier, où avait lieu le procès de Sazonov. »

Les étudiants répondent qu'ils ne veulent pas qu'on leur donne ; ils veulent prendre. « Nous ne voulons pas qu'on nous jette des os comme à des chiens, dit l'un ; nous ne voulons pas prier le gouvernement. » En réalité, la plupart ne sont pas des libéraux constitutionnalistes : ce sont des démocrates socialistes ou des socialistes révolutionnaires. Ils ne nient pas qu'il n'y ait des démocrates parmil es libéraux, mais ils se défient en même temps de certains membres de zemstvos qui, tout en s'intitulant libéraux, n'acceptent pas le suffrage universel et se contenteraient facilement de la conquête d'une Chambre haute...

Les jeunes sont d'une intransigeance très passionnée. A les entendre discuter, je me rends compte que la poli-

tique fait en ce moment toute leur vie. A côté d'eux il y a là des hommes qui, eux, ont été des victimes de la politique, — mais victimes en un sens où nous ne sommes pas accoutumés à le prendre en France. Ce sont d'anciens exilés qui sont revenus de Sibérie ou des provinces les plus reculées de l'Empire. Je cause avec l'un d'eux qui a vécu pendant dix ans à l'île Sakhaline; je rencontre la femme d'un autre qui a été enfermé pendant un an dans la forteresse de Schlusselbourg et qui en a passé cinq en Sibérie, à mille kilomètres au nord d'Irkoutsk, vivant dans une cabane faite de branchages sur lesquels il jetait des seaux d'eau pour se faire un toit de glace. Celui-ci a été relégué à Réval, cet autre à Arkhangelsk. Je sens que je touche là des réalités terribles. Ces hommes ont agi en un temps où l'autocratisme était moins menacé mais non pas moins féroce qu'aujourd'hui.

On discute beaucoup sur la politique probable du gouvernement. Aujourd'hui, on a de vives appréhensions. Quelqu'un me montre le texte suivant, imprimé en français :

En vertu d'un arrêté du ministre de l'Intérieur portant la date du 25 novembre (8 décembre), le journal le *Fils de la Patrie* ayant fait preuve de tendances malsaines qui se sont spécialement affirmées dans les articles intitulés : *Notes d'un journaliste* et *Tiré d'un portefeuille de la province*, un *second* avertissement lui est infligé dans la personne de son éditeur et rédacteur M. Serge Youritsine.

Le *Journal de Saint-Pétersbourg*, qui donne cette communication officielle, se garde bien, lui, de jamais faire preuve de « tendances malsaines »; aussi est-il assuré de ne jamais recevoir d'avertissement. Hier, en revanche, le journal *Pravo* (le Droit) en a reçu un *second*,

et le *Fils de la Patrie*, déjà nommé, un *troisième* qui le supprime pour trois mois. Cela donne à réfléchir aux plus optimistes sur la sincérité des intentions libérales du gouvernement, et notamment du ministre de l'Intérieur. Les uns plaignent ou défendent le prince Mirski, mais il y en a déjà qui l'accusent ouvertement de faiblesse. « Aujourd'hui même, me dit un avocat, il a refusé de transmettre à l'Empereur une pétition qui lui a été remise au nom des avocats de Moscou et de Saint-Pétersbourg. C'est un mauvais symptôme de plus. Nous marchons vers une réaction. » Ce qui préoccupe beaucoup de gens, c'est le prochain oukase du tsar. On dit qu'il paraîtra le 19. jour de la Saint-Nicolas. Et l'on cause à perte de vue sur ce qu'il contiendra...

les conseils municipaux de Pétersbourg et de Moscou

Saint-Pétersbourg, dimanche 5/18 décembre 1904

Les deux événements politiques importants de la semaine ont été deux séances de conseils municipaux : l'une à Moscou, mardi, la seconde mercredi, à Saint-Pétersbourg. Et le fait qu'on y a discuté avec passion, non des affaires municipales, mais l'éternel problème d'une Constitution, montre suffisamment l'état des esprits à l'heure actuelle.

C'est Moscou qui a donné le branle, et quand on songe à ce que représente Moscou, la ville sainte, dans l'Empire des tsars, l'attitude de son conseil municipal apparaît comme singulièrement significative : alarmante pour le pouvoir, s'il est résolu à ne pas céder à la for-

midable pression qui vient de toutes parts, encourageante au contraire pour l'opposition libérale dont elle affirme et soutient les revendications. Dans le discours qu'il a prononcé, à cette séance retentissante, le prince Galitsine, président du conseil municipal de Moscou, déclare que « la vie municipale reflète en elle la vie de l'État, et que la vie de l'État puise le meilleur de ses forces dans la vie municipale ». En conséquence, pour calmer l'angoisse générale et pour répondre à l'universelle attente de profondes réformes, il propose la convocation à Moscou d'un Congrès de tous les présidents de conseils municipaux des chefs-lieux de gouvernement. Allant plus loin, l'assemblée rédigea des vœux de garanties constitutionnelles qui furent votés à l'unanimité.

L'enthousiasme causé le lendemain matin dans toute la Russie par la publication de cette nouvelle fut indicible. C'était un signal, une aurore. Le soir même, le conseil municipal de Saint-Pétersbourg se réunissait en assemblée extraordinaire, sous la présidence de son président, le général Dournovo, et, à l'unanimité des membres présents (environ 80 sur 160), cette municipalité plutôt réactionnaire votait à huis clos son adhésion aux résolutions du conseil municipal de Moscou. Elle décidait, en même temps, de mettre la question en discussion dans l'assemblée plénière ordinaire qui devait avoir lieu le surlendemain, vendredi. Le parti de la Constitution l'emportait à ce point que les membres du vieux parti présents à la séance avaient voté, eux aussi, affirmativement. Et l'un d'eux, — non des moindres par son rôle actuel et par son passé, — expliquait ainsi son vote : « J'ai exercé pendant dix ans des fonctions qui me permettent de savoir ce que c'est que l'abus du pou-

voir de la part de l'administration. Pendant dix ans j'ai lutté contre le conseil municipal de X... (ce n'est pas Pétersbourg). Je ne sais pas qui avait raison de nous deux, mais je sais que les conseils municipaux doivent avoir plus de liberté. J'aime mon empereur. Je lui ai prêté serment de fidélité. Mais je voterai avec vous parce que je crois que c'est l'aimer et lui être fidèle que de demander une Constitution. »

Tout faisait donc prévoir pour vendredi soir, à Saint-Pétersbourg, une séance mémorable de la municipalité. Les privilégiés qui avaient appris par indiscrétion ce qui s'était passé le mercredi, en escomptaient déjà et en applaudissaient le résultat probable. Eh bien ! cette séance a duré une demi-heure, et on n'y a rien dit ni rien voté. Vendredi soir, à la Douma, j'ai assisté à l'étranglement et à l'avortement de la discussion prévue. Un ordre supérieur, — du ministre de l'Intérieur, partisan de réformes libérales, comme nul n'en ignore, — invita le président à annoncer à l'assemblée qu'elle avait à se renfermer strictement dans ses attributions municipales. Cinquante membres se retirèrent aussitôt en signe de protestation, mais ce n'était pas une majorité, ce n'était pas l'assemblée. Celle-ci ne chercha pas de salle du Jeu de Paume pour y délibérer librement.

Je sais bien que nous sommes à Saint-Pétersbourg ; je sais bien qu'il s'agit cette fois d'un conseil municipal, non d'une assemblée politique ; mais l'aventure est désagréable pour le parti constitutionnel. Tous les regards sont en ce moment fixés sur lui ; non seulement ses partisans, mais le public russe en général et l'opinion publique à l'étranger attendent de lui des actes. Rien ne peut lui faire plus de tort que de fausses sorties

dans le genre de celle de vendredi. Il a, dans l'opposition même, des ennemis qui sont tout prêts à relever ironiquement ses faiblesses et ses fautes. On peut être contraire au mouvement constitutionnel parce qu'on le croit inefficace, mais c'est aux constitutionnels eux-mêmes à imposer par leurs actes le respect de leurs convictions. Encore une fois, il ne s'agissait vendredi que d'un conseil municipal, mais quand on pense à l'effet produit par les résolutions hardies de la municipalité de Moscou, on peut se faire une idée de l'impression désastreuse causée par les hésitations du conseil municipal de Saint-Pétersbourg. Il eût sans doute mieux valu pour le parti constitutionnel que la séance secrète de mercredi soir n'eût pas eu lieu, si elle ne devait pas songer et pourvoir à ce qui est advenu. C'est un exemple singulier qui vient de la capitale aux conseils municipaux de province. Les zemstvos trouveront sans doute que Saint-Pétersbourg prépare assez mal leur œuvre prochaine.

Pourtant il n'est pas douteux qu'il y aura d'ici deux mois une solution à la crise actuelle. Dans quel sens ? Le manifeste du tsar, impatiemment attendu pour demain, jour de la Saint-Nicolas, peut apporter aux constitutionnels toutes les espérances comme aussi toutes les désillusions... Et il faut encore songer au cas où il n'apporterait rien du tout, ni promesse, ni refus, ni même indication de la pensée du gouvernement. En somme, depuis trois mois qu'on respire en Russie, c'est-à-dire depuis l'arrivée du prince Mirski au ministère de l'Intérieur, toute la sécurité repose sur les paroles du ministre qui ont proclamé sa « confiance » en la nation. Mais quelle sécurité encore mal assise, si on récapitule seulement certains faits marquants des derniers jours :

le 9, discours du trône à la Diète de Finlande ; le 11, répression violente de la manifestation des étudiants ; le 13, suspension pour trois mois du journal *le Fils de la Patrie*, et deuxième avertissement au journal *le Droit ;* le 14, refus du prince Mirski de transmettre à l'empereur la résolution des avocats de Moscou et de Saint-Pétersbourg ; enfin, le 16, interdiction formelle de discuter communiquée au conseil municipal de Saint-Pétersbourg. Sans doute le banquet des écrivains du 3 décembre, la réunion des avocats le 4, les assemblées d'avocats dans toute la Russie pour fêter le quarantième anniversaire du nouveau régime judiciaire et réclamer une Constitution, les déclarations des différents États à la Diète de Finlande, la séance de mardi au conseil municipal de Moscou, toutes ces démonstrations n'ont rien perdu de leur signification, mais comment prévoir avec certitude ce qui va se produire, puisque le gouvernement ne s'est encore décidé ni à adopter franchement l'absolutisme défiant et réactionnaire, ni à se déclarer et se montrer catégoriquement libéral. Aujourd'hui encore la question est entière : la parole est demain au tsar dans son manifeste. S'il ne la prend point elle appartiendra, le mois prochain, aux zemstvos dans les résolutions de leurs assemblées.

les zemstvos et le mouvement constitutionnel

Pétersbourg, mercredi 8/21 décembre

Rien ne peut donner une idée plus nette de l'agitation politique actuelle en Russie que la connaissance des ordres du jour, résolutions, adresses, déclarations, ma-

nifestes, etc., votés ou signés dans les innombrables réunions officielles ou privées qui se tiennent non seulement dans les grands centres comme Moscou et Saint-Pétersbourg, mais jusque dans les coins les plus reculés de l'immense Empire. L'universalité et la fréquence de ces revendications, la hardiesse et le retentissement de certaines d'entre elles ont causé un émoi si profond, — et si différent, — dans le public et dans les sphères officielles que le gouvernement a cru devoir revenir, pendant les deux dernières semaines, à des mesures de répression auxquelles on n'était plus accoutumé : avertissements aux journaux, suspensions, ordres directs ou circulaires interdisant aux assemblées la discussion de certaines questions et aux journaux la publication de comptes rendus de séances politiques, voire l'impression de certains mots qui sonnent mal aux oreilles des réactionnaires.

Mais jusqu'ici la réaction montre à la fois trop d'indécision, et le mouvement libéral trop de ténacité pour que des mesures partielles et de circonstance puissent maintenant entraver la marche en avant pour la demande et l'obtention d'une constitution dans le pays du tsarisme. On parle beaucoup ces jours-ci d'une nouvelle manifestation de l'opposition constitutionnelle. C'est une déclaration rédigée par les ingénieurs à une réunion qu'ils tinrent dimanche dernier, sous la présidence du professeur Kirpitchov au restaurant Contant, à Saint-Pétersbourg. Cette déclaration est peut-être plus nette et plus ferme encore que toutes les autres. (1) C'est une condamnation formelle du régime actuel au nom des

(1) Voir le texte aux *annexes*.

nécessités économiques, et elle emprunte une singulière valeur au fait que la protestation est suivie de cinq cent une signatures d'ingénieurs de toutes branches : ingénieurs des mines, des ponts et chaussées, des constructions civiles, etc.

Les actes de cette nature et de cette gravité ne sont pas rares au moment présent, et, comme on l'a vu, ils ne sont pas localisés à Saint-Pétersbourg. Il est impossible de faire une enquête complète et les recherches ne seront guère facilitées maintenant par la circulaire « ancien régime » qui vient d'interdire aux journaux de publier les comptes rendus de réunions non officielles. Je ne puis qu'enregistrer ce que les circonstances me mettent sous les yeux ou font parvenir à mes oreilles. On dit, — mais on dit tant de choses! — qu'une autre circulaire aurait défendu désormais aux employés de télégraphe, à l'intérieur de la Russie, de recevoir les dépêches relatives aux décisions des assemblées qui se seraient occupées des affaires politiques. Nous serions ainsi, pour quelque temps, sans nouvelles de la province, — ce qui ne veut pas dire qu'il ne s'y passerait rien.

Nous avons déjà les premiers renseignements sur ce qui représente en quelque sorte le mouvement constitutionnel par voie légale. Les assemblées provinciales des zemstvos ont commencé à se réunir. Ce ne sont pas les plus avancées, il est vrai ; Tver et Moscou, par exemple, n'ont pas été convoquées, — intentionnellement ou non, — parmi les premières ; mais les déclarations votées dès maintenant par les assemblées ouvertes depuis quelques jours n'en sont que plus significatives. Les comptes rendus des séances sont d'un très bon

enseignement au point de vue de ce qu'on peut attendre de l'ensemble du mouvement. Kalouga la première, (près de Moscou), puis Iaroslav (sur la Volga), Viatka (est de la Russie), Poltava (au sud, entre Kiev et Kharkov) ont immédiatement rédigé des adresses où, sous la forme respectueuse et conventionnelle des expressions, on trouve la revendication précise et ferme d'une constitution. Les assemblées affirment ainsi maintenant leur solidarité avec les représentants qu'elles envoyèrent le mois dernier au congrès de Saint-Pétersbourg.

Je reçois aujourd'hui communication d'une nouvelle adresse d'assemblée de zemstvos, celle de Tchernigov. Elle a, paraît-il, été télégraphiée à l'empereur par le président de l'assemblée. Elle est à la fois plus hardie dans la pensée, dans le ton et dans l'expression que les précédentes. Elle est ainsi conçue :

Sire,

En ces jours pénibles que traverse notre patrie, en ces jours de guerre extérieure et de désarroi intérieur, l'assemblée des zemstvos du gouvernement de Tchernigov croit devoir exprimer à Votre Majesté la conviction qui l'anime, à savoir qu'un fonctionnement régulier des organes sociaux et du mécanisme gouvernemental tout entier est impossible tant que dureront les conditions dans lesquelles la Russie vit depuis longtemps.

Le système bureaucratique de l'administration qui isole complètement de la nation le pouvoir suprême, qui interdit toute participation du peuple au gouvernement et qui rend l'administration tout entière intangible et exempte de toute responsabilité effective, a eu pour conséquence de réduire le pays à une situation extrêmement pénible. La personne du citoyen russe est livrée à l'arbitraire du pouvoir ; il est privé de la liberté de conscience, et il lui est interdit de publier, dans des réunions ou par le moyen de la presse, les violations de la loi dont se rend coupable l'autorité admi-

nistrative ; une partie considérable de la Russie vit sous un régime d'exception et de contrainte qui permet à l'arbitraire administratif de s'exercer sur elle avec une tyrannie écrasante ; les tribunaux sont, en fait, sans pouvoir pour défendre la justice et la loi. Une situation pareille a pour conséquence des souffrances graves pour la population tout entière dans l'ensemble de sa vie individuelle et collective, et provoque le mécontentement universel.

L'assemblée des zemstvos du gouvernement de Tchernigov, profondément convaincue que l'ordre, la vérité et la justice ne peuvent être rétablis dans le pays qu'à la condition de nouer des liens étroits entre le pouvoir suprême et le peuple, prie respectueusement Votre Majesté d'entendre la parole sincère et véridique de la nation russe ; d'appeler à elle, à cet effet, des représentants librement élus par le zemstvo et de leur donner mission de tracer, en toute indépendance, pour le lui soumettre directement, le projet de réformes que réclament impérieusement les besoins du peuple russe.

Le moment présent est donc étrangement critique. Il y a des forces en mouvement, qu'il y aurait probablement moyen de canaliser, mais non d'arrêter. Les petites mesures de répression font la joie de ceux qui seraient désespérés de voir le gouvernement prendre les devants et proposer *sa* Constitution. Le gouvernement ne se décide pas. Il espère, contre toute espérance prochainement réalisable, une victoire sur les Japonais, la délivrance de Port-Arthur, la destruction de l'escadre japonaise par l'escadre du Pacifique. Les partisans de l'opposition, quoi qu'il en coûte à l'orgueil et au patriotisme de quelques-uns, souhaitent et attendent à bref délai tout le contraire, — avec des raisons trop bien fondées, au moins en ce qui concerne Port-Arthur. C'est ainsi que la question de la politique intérieure est liée à la question de la guerre. Le gouvernement ne demande

qu'à gagner du temps, mais, de toutes parts, dans la société, se multiplient les signes de lassitude ou de protestation. Les zemstvos se sont jetés tout de suite dans une franche opposition ; bon gré mal gré il faut bien que le tsar se décide pour ou contre eux. Il n'a pas publié de manifeste lundi, jour de la Saint-Nicolas ; mais il ne peut pas continuer à se taire, il a tout intérêt à ne pas faire attendre plus longtemps sa réponse.

le Tsar a répondu

Pétersbourg, jeudi 9/22 décembre

On lit dans le *Messager officiel :*

« Le 6 décembre, le président du zemstvo de Tchernigov a soumis à S. M. l'Empereur par voie télégraphique une requête émanant de cette assemblée et touchant à toute une série de questions qui concernent l'organisation générale de l'État.

« S. M. l'Empereur a daigné inscrire de sa propre main sur le télégramme en question :

« *Je trouve que la démarche du président du zemstvo de « Tchernigov est impertinente et sans tact. Ce n'est pas aux « assemblées provinciales qu'il appartient de s'occuper de « questions concernant l'organisation générale de l'Empire ; « leur activité et leurs droits sont clairement définis par les « lois.* »

. . . . . .

Une phrase de Stepniak me revient en mémoire :

Le mouvement libéral russe a affaire à la dynastie la plus entêtée que le monde ait jamais vue, et qui a toujours montré une incapacité désespérante à comprendre et ses propres

intérêts et ceux de la nation. Espérer la conversion des Romanov à une politique vraiment libérale n'entrera jamais dans l'esprit d'un être sensé.

en attendant le manifeste

Pétersbourg, samedi 11/24 décembre

C'est par les feuilles de télégrammes publiées le soir dans les rues de Pétersbourg qu'on a appris la réponse du tsar à l'adresse du zemstvo de Tchernigov. L'émotion a été grande. J'ai vu des gens stupéfaits et consternés; d'autres ne cachaient pas leur irritation; quelques-uns déclaraient qu'on ne pouvait pas attendre autre chose d'un Romanov et que, du reste, mieux valait, pour la cause constitutionnelle, de franches hostilités qu'une guerre sourde et une politique hypocrite d'atermoiements.

Ainsi, « impertinentes et sans tact », les adresses des assemblées régulières de zemstvos provinciaux; « impertinentes et sans tact », toutes les résolutions qu'ont signées depuis des mois, malgré les risques auxquels ils s'exposent, des milliers de citoyens russes, parmi lesquels des hommes connus et estimés de toute l'Europe : écrivains, savants, professeurs, avocats, médecins, ingénieurs !... Ce jugement, dicté par l'orgueil et la colère, fait pressentir ce que contiendra le manifeste du tsar, — à supposer qu'il paraisse jamais. Car, pour le moment, on en est là : on s'est demandé toute la semaine si ce fameux manifeste paraîtrait. Le tsar devait

l'offrir en cadeau à son peuple lundi dernier, jour de sa fête. Avec un ami, j'avais donc toute la journée couru Pétersbourg dans tous les sens, à la recherche du manifeste, — et d'une manifestation qu'on annonçait également depuis huit jours. Nous n'avions trouvé ni l'un ni l'autre. Le désappointement avait été le même pour tout le monde.

On avait cherché le manifeste dans les journaux du matin, puis dans le *Messager Officiel,* enfin dans les journaux du soir. Et, dans les agences officielles, on l'avait encore attendu pendant la nuit, mais avec le même succès.

Les jours suivants, on expliquait comme on pouvait la déception du lundi. On concluait à un simple retard. Ce serait l'affaire de quelques jours. Sans doute le mardi était une date trop proche : le tsar n'eût pas choisi précisément le lendemain de la Saint-Nicolas pour publier son manifeste. Mais, le mercredi, on se reprenait à conjecturer et à espérer ; le soir, à la rédaction d'une importante revue, on ne parlait guère d'autre chose. Le bruit courait même que quelqu'un avait *vu* le manifeste. Le document existait si bien qu'on en pouvait citer les articles !

Le premier traiterait de l'instruction publique obligatoire.

Le deuxième, de la liberté de la presse.

Le troisième, d'une augmentation de droits pour les Juifs.

Le quatrième, de réformes utiles aux paysans.

Le cinquième, de la nomination de trente membres de zemstvos près du Conseil d'État.

« C'est Witte qui a mené toute l'affaire », disait l'un.

« C'est Mouraviev », prétendait l'autre.

« Une chose est d'ores et déjà certaine, assurait un troisième, c'est que les trente membres nommés près du Conseil d'État démissionneront immédiatement. On est unanime à trouver que c'est trop peu de trente représentants. »

Le jeudi, la réponse du tsar au zemstvo de Tchernigov mettait fin aux espérances, non à l'attente. C'est en vain que quelques sceptiques se moquaient.

« Le manifeste? Mais il ne paraîtra pas, disait l'un. Il a paru. La réponse au zemstvo de Tchernigov, voilà le manifeste si impatiemment attendu !... »

« Il ne paraîtra pas, appuyait un autre qui revenait de Tsarskoïé-Sélo ou prétendait avoir des accointances avec le monde de Tsarskoïé-Sélo. Le tsar est inquiet de ce qu'il a fait, et il a peur d'agir. Il se dérobe. L'unique solution qu'il ait trouvée, ç'a été... de partir pour la chasse ! »

Malgré ces dires, la plupart étaient d'avis que le manifeste allait paraître; seulement, il annoncerait que la discussion d'une constitution était renvoyée... à la fin de la guerre !

Puis il y eut de nouvelles fluctuations. Un instant, à la suite d'un bruit racontant qu'on avait vu se rendre près de Nicolas II Witte, Mouraviev, Pobiédonostsev, la crainte reparut que le manifeste n'eût pas lieu. En effet, les trois ministres étaient sortis rayonnants du palais, tandis que Nicolas II, resté seul, s'abîmait dans une méditation douloureuse... N'était-ce pas clair?

Ensuite, un nouveau bruit avait couru : on avait vu le tsar et douze personnes, réunis en conférence extraordinaire, signer un grand papier. Cette fois, c'était le

prince Sviatopolk-Mirski qui rayonnait. Quant au tsar, il était toujours songeur... N'était-ce pas clair ? ?

Pourtant deux jours encore se sont passés sans apporter le manifeste. Nous sommes au samedi soir, et lundi s'ouvre à Moscou la session du zemstvo provincial. J'ai depuis longtemps fait le projet d'être à Moscou pour cette date. Mais j'ai des scrupules de quitter Pétersbourg en ce moment. Un rédacteur du *Pravo* m'a dit :

« Restez. Il faut être ici quand paraîtra le manifeste et il paraîtra incessamment. »

D'autres me disent :

« La publication du manifeste est vraiment trop incertaine pour vous en faire une raison d'ajourner votre voyage. D'ailleurs, si l'oukase paraît, il sera aussi intéressant d'en constater l'effet à Moscou qu'à Pétersbourg. La surexcitation des esprits n'y est pas moindre; les étudiants y ont eu, eux aussi, dimanche dernier, leur journée de manifestation brutalement réprimée dans le sang ; quant au zemstvo, il est de toute évidence que ses premières séances auront une extrême importance ; on s'attend, malgré l'incident de Tchernigov, au vote d'une nouvelle et pressante adresse à l'empereur. »

J'objecte qu'il y aura mardi à Pétersbourg un banquet de six cents personnes pour célébrer l'anniversaire des Décabristes. Ce sera très probablement une importante manifestation et je voudrais bien y assister.

« Vous trouverez le même banquet à Moscou, me dit quelqu'un; le même ou mieux encore, car il y aura là douze cents personnes. » Le pour a vaincu le contre. Je décide de partir pour Moscou demain. J'y arriverai le jour même de l'ouverture du zemstvo.

une opinion sur l'oukase impérial

Moscou, mardi 14/27 décembre

Je suis à Moscou depuis vingt-quatre heures, lorsque paraît enfin l'oukase de l'empereur sur la politique intérieure du gouvernement. (1) Tant mieux. La publication si longtemps attendue de ce manifeste vient à point pour que je puisse constater l'impression produite sur une importante assemblée qui ne fait que commencer ses délibérations. L'oukase nous a surpris, ce matin, juste au lendemain de la séance d'ouverture, quelques heures seulement après que l'assemblée eut envoyé à l'empereur, par l'intermédiaire du prince Mirski, ministre de l'Intérieur, une adresse qui revendique résolument pour le pays des garanties constitutionnelles. A un court intervalle il était suivi d'un bref communiqué qui en définissait mieux l'esprit. J'ai, naturellement, voulu éprouver aussitôt comment certaines personnes autorisées jugeaient ces deux documents et ce qui leur paraissait devoir résulter de l'attitude adoptée par le gouvernement en face du mouvement constitutionnel.

Le manifeste était attendu avec scepticisme à Moscou comme à Pétersbourg. Je dois à la vérité de dire que les personnes que j'ai interrogées ont été à peu près unanimes à le juger avec une extrême sévérité. Un seul homme, autorisé entre tous, a soutenu devant moi qu'on pouvait en attendre d'heureux effets. Je rapporte

(1) Voir aux *annexes*.

ses arguments, mais quel regret de ne pouvoir écrire ici son nom !

« On vous dira : « L'oukase ne contient que de vagues « promesses, des paroles creuses. » N'importe : il faut lui savoir gré du moins de ne pas nous apporter une constitution ou un semblant de constitution de la part du gouvernement. C'était le pire danger; il est évité. Nous ne subirons pas l'expérience inutile d'une assemblée consultative de représentants des zemstvos sur les bases où les zemstvos sont aujourd'hui constitués. Mieux vaut mille fois des promesses incertaines qu'une constitution mort-née. L'oukase n'arrête rien, dans aucun des sens du mot : il n'arrête pas ce que le gouvernement veut faire, et il arrête encore bien moins l'œuvre que l'opposition libérale a entreprise. Cette œuvre se fera plus large, plus profonde, quand le zemstvo aura été transformé.

« Vous savez que le zemstvo est constitué actuellement selon le régime de la réforme réactionnaire d'Alexandre III. La noblesse y jouit de droits si exclusifs qu'elle compose presque à elle seule toutes les assemblées. Il faut espérer maintenant, il faut attendre, il faut réclamer inlassablement que le zemstvo admette non seulement les nobles et les paysans, mais aussi le « troisième élément », les gens sans propriété foncière. Nous avons le zemstvo de gouvernement, et, au-dessous, le zemstvo de district. Nous avons besoin d'une unité de zemstvo encore plus petite, un zemstvo primaire, en quelque sorte, groupant seulement quelques communes, mais surtout un zemstvo où seront représentés, avec les nobles et les paysans, les médecins de campagne, les maîtres d'école, etc., les intellectuels, si

vous voulez, jusqu'à présent tenus à l'écart de toute participation au gouvernement local.

« Le paragraphe 2 du présent oukase nous promet une constitution du zemstvo primaire sur cette base. C'est la réforme radicale et primordiale à obtenir. Nous avons là le principe du suffrage universel; au lieu d'une constitution boiteuse et caduque que le gouvernement pouvait nous offrir et dont la société eût peut-être accepté le piège, nous pourrons fonder, sur le suffrage universel, une constitution stable, démocratique, la seule qui réponde aux besoins du peuple russe. Le point de départ sera dans le zemstvo primaire qui accomplira une réforme sociale en même temps que politique. On promet d'en faire autant que possible un gouvernement local autonome : de lui peut et doit sortir un gouvernement national représentatif démocratique.

« L'oukase nous fait espérer aussi, pour les paysans, une législation fondée sur le principe de l'égalité de tous les citoyens devant la loi. Vous savez que les paysans forment en Russie 80 o/o de la population. Eh bien! jusqu'à présent, 80 o/o des citoyens russes sont soumis à une juridiction spéciale, au pouvoir administratif des chefs de districts. Le manifeste d'Alexandre II avait pourtant proclamé que les paysans, en même temps que la liberté, obtenaient l'égalité des droits civils avec les autres citoyens. Il n'en a rien été. Plehve institua une commission qui, sous couleur de soumettre les paysans aux lois générales de l'Empire, devait en réalité perpétuer chez eux le régime patriarcal de l'inégalité. Et, parallèlement, sous Witte, une autre commission recueillait les documents fournis sur la même question par des comités de province, les classait, les

triait et concluait à égaliser les droits civils des paysans avec ceux des autres citoyens. Aujourd'hui, l'oukase nous annonce que c'est le système Witte qui l'emporte. Si non seulement il a gain de cause mais que, de plus, il soit appliqué, nous aurons encore fait un pas dans la voie de la constitution démocratique que je souhaite. Et si l'état de siège est aboli, si la presse est désormais soumise à un régime légal au lieu d'un imprudent arbitraire, si de toutes parts, en fait comme en paroles, nous aboutissons enfin au règne de l'égalité et de la légalité, nous verrons ainsi réalisé le programme même de l'opposition libérale auquel l'oukase fait allusion dans ses points principaux, encore que ce soit en termes fort discrets et sans nous donner de constitution toute faite.

« Chacun me dira que je me contente à peu de frais, que l'oukase impérial, avec ses promesses vagues, et après tant de promesses vagues, est une pure dérision au moment critique que nous traversons. Je réponds alors, — et plus sérieusement, — que je suis plus satisfait encore. Si l'oukase n'arrive à se faire approuver que de quelques conservateurs obtus, si les mesures incertaines qu'il propose apparaissent au plus grand nombre comme un soufflet à l'opinion publique, j'espère qu'il provoquera la poussée de plus en plus inévitable qui doit nous élever jusqu'à la constitution.

« Il y eut, au moyen-âge, des croisés qui s'en allaient à Jérusalem en faisant trois pas en avant puis deux en arrière. Le ton honteux et lâche de l'oukase d'aujourd'hui rappelle assez bien cette conviction profonde de sentiments. J'ai tiré, à dessein, les conséquences extrêmes de paroles vagues. Si elles y sont vraiment enfermées,

soyez certain que presque personne ne voudra les y voir. Et je serai heureux d'avoir eu tort, parce que nous arriverons à un résultat identique ou meilleur par d'autres moyens. L'opposition prononcera les mots que le gouvernement n'a pas su trouver. »

J'ai résumé ici une opinion que les événements confirmèrent presque immédiatement. Deux heures après l'entretien que je venais d'avoir, les zemtsi de la province de Moscou, « sous le coup de l'émotion provoquée en eux par le communiqué de l'empereur », votaient à une énorme majorité, dans une séance agitée et mémorable, la suspension de leurs travaux. Cette résolution est d'autant plus significative que l'assemblée de Moscou avait été jusqu'à ces dernières années plutôt conservatrice. Le régime de réaction semble bien avoir affermi en elle le parti constitutionnel, et, à consulter l'opinion publique à Moscou, il paraît encore bien davantage que la journée d'hier y a fait beaucoup de libéraux.

la réponse des zemstvos

Moscou, mercredi 15/28 décembre

L'oukase du 14/27 décembre était attendu avec une curiosité défiante par les constitutionnels. Il a donné raison aux sceptiques, qui ont eu la satisfaction de le trouver et de le déclarer aussi creux que le manifeste de février 1903. Cependant, il arrivait en pleine session de zemstvos, et la grosse question était de savoir quelle attitude prendraient les assemblées en face de la déclaration gouvernementale. Avant tout, qu'allait faire

Moscou, dont le zemstvo provincial tenait ce jour-là même sa seconde séance et qui, la veille, à la séance d'ouverture, avait envoyé au tsar une adresse pleine de fermeté ? Tous les regards étaient d'avance fixés sur l'assemblée moscovite, d'où il semblait bien que viendrait le mot d'ordre.

L'assemblée, qui comptait la veille 71 membres présents, en avait ce jour-là 65. Parmi eux, se trouvaient 45 *glasnys* ou membres élus par les assemblées des districts. Ce furent les héros du jour, les 45, comme on peut dès maintenant les appeler. Ils déclarèrent être « si excités par la publication du communiqué » qui avait suivi l'oukase, qu'ils ne pouvaient présentement continuer leurs travaux. Et là-dessus, la séance fut levée au milieu d'une émotion intense. Les 45 venaient de relever hardiment le défi jeté par le gouvernement au parti constitutionnel.

Que représentent exactement ces *glasnys* dans le zemstvo provincial de Moscou? L'assemblée comprend au total 93 membres dont il est nécessaire de connaître la qualité pour avoir une idée nette de la composition d'un zemstvo, et, plus particulièrement, de la signification du vote d'hier. Parmi eux, se trouvent 61 *glasnys,* dont 14 élus par la ville de Moscou et 46 élus par les assemblées des districts de la province. Les 32 membres restants comprennent : 13 présidents des *oupravas* (bureaux exécutifs des assemblées de districts), 13 maréchaux de la noblesse des districts (groupe conservateur à l'ordinaire, mais pas à Moscou), 2 représentants des ministères qui ont des terres dans la province (domaines et apanages), 1 membre représentant le clergé et nommé par l'archevêque, le maire de la ville de

Moscou, membre de droit, et enfin 2 membres, non *glasnys* eux non plus, élus directement par les habitants.

On voit que les *glasnys* forment le noyau de l'assemblée. Avec la constitution actuelle du zemstvo, presque tous sont de grands propriétaires, presque tous nobles. Dans telle assemblée de district de la province de Moscou, qui a 4 représentants à l'assemblée provinciale, les 4 sont des nobles. Il ne faut faire exception que pour les membres nommés par la ville de Moscou. Et il en est de même dans presque toutes les provinces. Le paysan ne se dérangerait pas facilement pour venir au chef-lieu du gouvernement ; il accepte plus volontiers d'aller à l'assemblée de district, plus proche de lui, et dont les affaires l'intéressent plus directement. Par suite de la réforme réactionnaire d'Alexandre III, la noblesse a partout la majorité dans les assemblées du district, sauf là où il n'y a pas de noblesse, comme dans les gouvernements de Perm, Viatka, Vologda. Autrefois, au contraire, il y avait beaucoup de paysans dans les assemblées, et il y avait même des assemblées uniquement composées de paysans.

Telle qu'elle est, composée surtout de nobles, l'assemblée provinciale de Moscou représente assez bien par sa composition et par son esprit la moyenne des zemstvos provinciaux actuels. Il y a des assemblées plus conservatrices, mais il y en a aussi de plus libérales. Par exemple, Tambov, Saratov, Tver surtout, dont la noblesse fut libérale de tout temps, même quand il n'y avait pas de zemstvos. Le vote d'hier dépasse donc Moscou; il a une valeur représentative pour toute la Russie. La protestation des 45 aura une répercussion

générale et profonde que, dès maintenant, le gouvernement doit prévoir et dont il a sujet d'être alarmé. Rien ne pouvait lui faire plus de tort que de manquer le coup qu'il voulait porter. Il comptait peut-être attirer à lui et stimuler le parti conservateur, terroriser au contraire les libéraux.

S'il a eu cette illusion, la désillusion pour lui doit être grande. L'oukase prometteur et le communiqué restrictif font naître partout des libéraux qui s'ignoraient. L'effet non voulu, mais immédiat et certain, de ces deux documents, va être de rendre l'opposition irréconciliable, et, sans doute, le parti révolutionnaire plus actif.

Qui profitera définitivement de l'excitation actuelle des esprits? Le prince Mirski voit déjà tomber la confiance qu'on avait mise en lui; il eût été un héros s'il avait donné sa démission après la réponse sèche du tsar au télégramme du président du zemstvo de Tchernigov. Il ne l'a pas donnée. Les constitutionnels n'attendent plus de lui l'appui qu'ils espéraient.

Ils n'attendent pas davantage du comité des ministres auquel l'oukase confie l'élaboration de réformes imprécises ou insuffisantes. Ils répètent plus que jamais qu'il est impossible de calmer la société sans lui donner une représentation dans le gouvernement. Ils réclament une constitution basée sur le suffrage universel et admettant, dans une Chambre, des représentants des zemstvos et des grandes villes. L'oukase, qui ne promet pas cela, ne promet rien. Il y a quatre ans, il eût peut-être apaisé le trouble et l'agitation des esprits. Aujourd'hui il accroît l'amertume et l'irritation.

Ce n'est pas Moscou seul qui indique la conduite à

tenir : à Tchernigov, les *zemtsi* font grève depuis plusieurs jours et, comme les travaux commencés menacent de rester délibérément abandonnés, le gouvernement a dissous l'assemblée. Il est facile de prévoir que les autres zemstvos feront grève comme Moscou et Tchernigov, — à moins qu'ils ne passent outre aux menaces et interdictions du communiqué.

Il y a plus. On parle à Moscou de réunir un congrès privé où chaque gouvernement enverrait 4 délégués de *glasnys*. La journée du 14 à Moscou aura été une journée historique à plus juste titre que celle où fut élaboré à Tsarskoïé-Sélo l'oukase impérial, et les libéraux peuvent rendre cette justice aux 45, qu'ils ont bien mérité du parti constitutionnel.

l'assemblée de la noblesse de Tver

Tver, samedi 18/31 décembre

De Moscou je suis parti pour Tver. Le zemstvo de la province ne doit s'y réunir qu'en février, mais je savais qu'hier devait s'y ouvrir préalablement l'assemblée de la noblesse. Cette assemblée joue depuis longtemps dans l'histoire politique intérieure de la Russie un rôle considérable, les nobles de Tver ayant de tout temps marché à la tête du mouvement libéral. J'avais pu me convaincre à Moscou et à Pétersbourg que non seulement dans le gouvernement de Tver, mais dans toute la Russie on suivrait avec une particulière attention cette année les débats de cette assemblée.

On savait que les deux partis, libéral et conservateur, allaient s'y trouver aux prises, en forces à peu près égales. Mais l'intérêt était surtout éveillé par la rentrée en scène des victimes de la période réactionnaire des dernières années, comme les frères Ivan et Michel Pétrounkévitch, Roditchev, Eugène et Serge de Roberty. Plusieurs reparaissaient à Tver après des années d'absence, ayant été bannis les uns de la ville, les autres de la province, quelques-uns même ayant été exilés dans les régions les plus reculées de l'Empire, comme l'avocat Balabinski, secrétaire de la *zemskaïa ouprava* (comité exécutif du zemstvo), qui devait très prochainement revenir de la lointaine Arkhangelsk, mais à qui sa libération n'avait pas été accordée assez tôt pour qu'il pût être à Tver le jour de l'ouverture de l'assemblée.

On attachait un tel prix aux décisions de cette assemblée de la noblesse, et elle devait avoir une telle influence sur le zemstvo de Tver, comme, du reste, sur tous les zemstvos qui se tiendront au mois de janvier, que, malgré les difficultés de la saison, malgré trente degrés de froid, malgré la longueur des trajets pour quelques-uns, très peu des membres s'étaient abstenus de venir; on comptait cent quatre-vingts présents sur un total de deux cent vingt-huit membres, et ceux-là même qui n'avaient pu venir s'étaient fait représenter par des procurations régulières. Depuis plusieurs jours, on ne trouvait pas une chambre dans les quelques hôtels de la ville, peu accoutumés à cette affluence de voyageurs, et beaucoup d'entre eux, — j'en sais quelque chose, — durent passer les nuits sur les bancs ou sur les chaises des salles à manger.

La première journée de l'assemblée a été capitale. L'affaire s'est jouée en deux passes, la première l'après-midi, l'autre dans la soirée; et cette deuxième séance s'est terminée à une heure du matin sur deux votes qui proclamaient la victoire des libéraux.

La séance de l'après-midi avait été consacrée aux discussions et aux discours. Un membre avait fait adopter la division de la question d'une adresse de félicitations au tsar pour la naissance du prince héritier et celle des résolutions relatives aux réformes politiques. Après quoi, sur une déclaration significative des orateurs des deux partis que « l'anarchie et la désorganisation régnaient du haut en bas de la société russe », les conservateurs avaient conclu qu'il fallait s'en remettre à l'empereur du soin de rétablir la tranquillité politique par une application plus stricte du principe autocratique; le salut était dans la tradition politique russe : autorité d'une part, obéissance de l'autre. « La victoire nous restera toujours, avait même dit un orateur, parce que nous représentons l'obéissance, nos adversaires la lutte. » — Les libéraux, au contraire, avaient soutenu avec véhémence, en quelques très beaux discours, dont le dernier et le plus magistral fut celui de Ivan Pétrounkévitch, que le mal serait seulement conjuré désormais par l'infusion d'un sang nouveau dans les organes politiques du pays, par une satisfaction enfin accordée aux demandes impérieuses de la société : représentation et constitution.

A sept heures, les membres avoués du parti libéral se réunissaient en un dîner à l'Hôtel Central, pour y discuter le texte des propositions qu'ils devaient soumettre à la séance de nuit. Le président du dîner et des débats

était le général Kouzmine-Karavaïev, professeur de droit à une école militaire de Pétersbourg, qui depuis longtemps a mis en jeu sa situation pour servir la cause libérale. (Avec un jeune capitaine d'infanterie, je crois me souvenir que c'était le seul galonné du parti constitutionnel de Tver, tandis que le parti conservateur offrait le mélange le plus bigarré d'uniformes de fonctionnaires civils ou militaires : généraux, amiraux, gouverneurs, etc.) Le dîner comprenait de soixante-dix à quatre-vingts couverts, réunissant, on le voit, environ un tiers des membres de l'assemblée. Les libéraux n'étaient donc rien moins que sûrs de la bataille, et certains ne paraissaient pas très persuadés de vaincre. On résolut cependant de réduire les propositions à deux : une adresse de félicitations au tsar, qu'on ne pouvait éluder, mais aussi brève que possible, et une seule résolution exprimant catégoriquement le vœu d'une représentation nationale.

A dix heures, en séance, la première bataille s'engagea sur l'adresse. Les conservateurs en présentaient une de leur côté, où, en même temps que des félicitations au tsar pour la naissance de son fils, ils avaient introduit l'affirmation de leur confiance dans le régime autocratique. Si on votait sur ce texte, les libéraux étaient obligés de prendre une attitude à laquelle ils ne tenaient pas essentiellement, et de refuser leurs félicitations au tsar. Mais ils remportèrent une première victoire : ce fut leur adresse qui passa, à la majorité de cent vingt-huit voix contre cent. Le succès dépassait même les espérances et était d'un bon augure pour le second vote, le plus important.

La résolution présentée par les libéraux fut votée à

minuit, par une majorité de quatre-vingt-dix-neuf voix contre trente-six et quatre-vingt-treize abstentions. Elle était rédigée comme il suit :

L'assemblée de la noblesse du gouvernement de Tver déclare que la solution vitale des problèmes indiqués dans l'oukase impérial du 12/25 décembre, qui vont au-devant des désirs nettement et unanimement exprimés par la société russe, comme aussi toute autre œuvre législative féconde, ne sont possibles qu'à la condition d'une participation active de représentants librement élus par la nation.

L'adoption de ce texte fut accueillie par les acclamations des libéraux. La bataille était maintenant finie, les constitutionnels ayant décidé, avec raison, de condenser en une seule résolution l'expression de leur protestation contre l'oukase. La noblesse de Tver venait de faire un pas de plus que le zemstvo de Moscou lorsque mardi dernier il décida de suspendre ses travaux. Elle formulait dans une résolution que le ministre de l'Intérieur a maintenant entre les mains la revendication essentielle du parti libéral : une représentation nationale substituée à un comité de ministres en qui personne n'a confiance, pour l'examen et la solution des problèmes indiqués dans l'oukase, et qui ne sont autre chose que la répétition du programme même du parti constitutionnel.

*
* *

Quelles seront les conséquences de cette attitude prise par la noblesse de Tver? Si le gouvernement était résolument engagé dans une voie de réaction, elles ne se feraient pas attendre, et, à l'heure qu'il est, les fameuses

« mesures administratives » seraient sans doute déjà prises contre certains des libéraux dont l'énergie ou le talent ont fait subir un échec retentissant au parti conservateur et aux idées autocratiques. Mais c'est encore le prince Mirski qui est ministre de l'Intérieur, — et le tsar est en voyage. Nous n'avons donc pas pour le moment de réponse du gouvernement et les mesures tantôt libérales tantôt réactionnaires qu'il a prises pendant les dernières semaines ne permettent absolument pas de prévoir qu'il se décidera dans un sens plutôt que dans l'autre.

Ce qu'il est plus facile de prophétiser, c'est que la séance de vendredi à Tver venant après celle de mardi à Moscou aura une répercussion rapide et profonde dans toute la Russie. Quand les zemstvos se réuniront, très nombreux, en janvier, ils auront des précédents autorisés pour leur dicter leur conduite. Les quarante-cinq de Moscou et les soixante-dix de Tver étaient des minorités qui dans leurs assemblées respectives ont entraîné les indécis. Il est probable que le même fait se reproduira un peu partout, et que le parti constitutionnel acquerra incessamment une force redoutable non seulement par la valeur ou la conviction de ceux qui le dirigent, mais aussi par la persuasion, gagnant de proche en proche, qu'il est désormais possible, et peut-être prudent et nécessaire, de devenir constitutionnel. C'est la noblesse qui a engagé la lutte à Tver; dans tous les zemstvos de province, de par leur composition, c'est elle qui aura à la soutenir contre une fraction absolutiste. Le problème est maintenant nettement posé, et la solution ne saurait en être lointaine.

Pétersbourg, dimanche 19 décembre 1904/
premier janvier 1905

A mon retour à Pétersbourg, on parle beaucoup de l'adresse au tsar et de la résolution votées à Tver. On me communique un numéro des *Rousski Viédomosti* où je lis avec stupéfaction la dépêche suivante, communiquée par l'Agence de Pétersbourg : « L'assemblée de la noblesse de Tver, dans sa réunion du 17/30 décembre, a voté l'adresse suivante à S. M. l'Empereur :

Très gracieuse Majesté, assemblée pour la première fois après la naissance du grand-duc héritier, la noblesse de Tver apporte à Votre Majesté Impériale ses félicitations de fidèles sujets, voyant dans cet événement joyeux la grâce de Dieu qui manifeste sa protection en transmettant de père en fils l'autocratie sous les auspices de laquelle l'État russe pendant des siècles entiers s'est développé et fortifié. Notre patrie traverse une année très douloureuse ; les blessures que la guerre lui a causées sont très profondes ; mais nous espérons que le Très Haut octroiera à votre sagesse la force de panser ses plaies en vous appuyant sur le dévouement du peuple avec lequel Votre gracieux manifeste a proclamé un rapprochement nécessaire. La noblesse est convaincue que ce sera son rôle d'être le fidèle agent pour exécuter les desseins de Votre gracieuse Majesté Impériale et prouver ainsi de nouveau notre dévouement immuable au trône et à notre patrie.

Était-il possible que les libéraux se fussent ainsi exprimés, et avais-je rêvé en entendant, à Tver même, lire une adresse qui m'avait paru brève et de pure forme ? Je n'en avais même point pris le texte, tout l'intérêt de la soirée s'étant porté sur la résolution politique. Il me fallait absolument, par une autre voie que l'Agence de Pétersbourg, me procurer l'adresse des

libéraux au tsar, réellement votée dans la séance du 17. Je l'ai, et en voici le texte exact :

L'assemblée provinciale de la noblesse de Tver est heureuse d'apporter à Votre Majesté Impériale et à L. L. Majestés les Impératrices, ses loyales félicitations à l'occasion de la naissance du prince héritier, événement joyeux pour toute la Russie, et exprime son désir que l'illustre nouveau-né grandisse pour la prospérité et le bonheur de notre chère patrie.

Il y a, on le voit, de la marge entre les deux textes. Celui qui nous avait été communiqué par l'agence est tout simplement le texte présenté par le parti conservateur, *et qui n'a point été voté.*

L'erreur me semble un peu forte pour être voulue. Mais je m'en autorise pour donner en même temps deux textes dont le rapprochement est instructif.

le Banquet des Décabristes à Saint-Pétersbourg

Pétersbourg, dimanche 19 décembre 1904/
premier janvier 1905

> « Quand nous sommes réunis dans un lieu public, nous nous regardons avec méfiance... Si quelqu'un veut parler politique, il baisse la voix en prenant un air mystérieux. » (1)

Je pense à cette phrase de Dostoïevski. J'y pense parce qu'il est très naturel d'être frappé du contraste

(1) Dostoïevski. *Ma Défense* (1849), mémoire écrit pour se disculper après son arrestation lors de la prétendue « conspiration de Pétrachevski ».

entre les circonstances présentes et l'état de la société russe, au moment où vivait l'écrivain. Rien ne le fait mieux sentir, rien ne donne une image plus vivante et plus caractéristique de l'effervescence actuelle que le spectacle d'un de ces grands banquets politiques où s'exprime dans toute sa violence l'opposition acharnée au régime autocratique ; et aucun banquet n'a pu être aussi significatif que celui qui fut donné il y a quelques jours à Saint-Pétersbourg pour célébrer l'anniversaire de la conjuration des Décabristes.

J'y arrive vers neuf heures. A l'entrée de la salle il y a des jeunes filles qui vendent dans des corbeilles des nœuds de rubans rouges (symbole de liberté et constitution) ou blancs et rouges (la liberté, la constitution et la paix). Je remarque qu'on prend presque uniquement des nœuds blancs et rouges. (1)

La salle : longues rangées de tables servies. Rien dans la décoration générale qui se rapporte à la réunion de ce soir. Dans le fond, une scène, dont le rideau est fermé. Au bout de la première table, à gauche de la porte d'entrée, un pupitre sur un degré. C'est là que parleront les orateurs. Près de là s'asseoient le président du banquet (Kédrine, avocat, conseiller municipal) et les membres du bureau. La salle se remplit rapidement. Le président frappe quelques

(1) Je n'ai pas le don d'ubiquité. J'étais à Moscou, on l'a vu, à la date du banquet des Décabristes. Les notes données ici sont d'un autre moi-même avec qui j'avais convenu qu'il me remplacerait à Saint-Pétersbourg comme témoin de tous les événements d'importance pendant que je serais à Moscou et à Tver. Je dois à cette combinaison de pouvoir donner un compte rendu du banquet des Décabristes, car celui qui devait avoir lieu à Moscou, et auquel je pensais assister, fut interdit par ordre du gouverneur. Ce dont il faut s'étonner, c'est que le banquet de Pétersbourg n'ait pas eu le même sort. Il faut s'étonner surtout que des arrestations n'y aient pas été opérées. C'était le matin même, en effet, qu'avaient paru l'oukase et le communiqué de l'empereur. « Mais où donc était la police ? » disent les réactionnaires. Elle n'était pas dans la salle, — au moins en uniforme !

coups. Il dit qu'à la porte se trouvent beaucoup d'étudiants qui n'ont point de cartes. Ils demandent à entrer. Ils ne veulent que se tenir debout le long des murs. Par acclamation l'autorisation est accordée. Les étudiants entrent et se tassent. Parmi eux beaucoup de jeunes filles. Les étudiants portent la chemise bleue sous la veste. Beaucoup de ces jeunes gens sont pâles, ont l'air chétif, maladif; beaucoup sont certainement très pauvres.

Un conseiller municipal propose un hourra aux Décabristes, « grands patriotes et martyrs ». Puis un souhait de bon appétit. Le banquet commence. On sert du thé à volonté. Quelques-uns prennent du soda. Mais d'autres se font servir du champagne. Je pense aux étudiants debout contre les murs, et qui n'ont pu payer l'écot de trois roubles.

Il y a naturellement des incidents. Il nous en arrive un à nous-mêmes. Une dame avait gardé deux places pour une amie et pour moi. Mais elles ont été prises par un riche marchand juif et sa femme, qui porte un beau corsage de soie blanche, et aux doigts des bijoux prétentieux. Dispute. Dans le groupe de nos amis, on se méfie des deux personnages. Ce sont des inconnus ; on se tient en garde contre tous les inconnus. Sur intervention d'un commissaire, l'incident est clos à l'amiable.

Il en naît un autre tout près de nous. Un publiciste assis au bout de la table prend quelques notes sur un carnet. Lui aussi est suspecté. On l'interroge. Qui l'a recommandé? Cette fois c'est plus sérieux. Sans doute il ne peut donner de références suffisantes, car il doit se lever et partir. Je vois qu'il a des larmes dans les yeux.

A la quatrième table est un officier d'artillerie, en costume militaire. On est étonné, intrigué. On chuchote. On apprend que c'est un officier de réserve qui doit partir pour la Mandchourie. Il a été amené par un ami sûr. Du reste, il a une figure bonne, sympathique.

Après le premier plat, les discours commencent. *Annensky* parle le premier. Il est rédacteur à la revue *Rousskoïé Bogatstvo* (la Richesse russe). C'est un homme d'âge, cheveux blancs, air sympathique. Il confirme les résolutions du banquet des écrivains du 3 décembre.

Après lui, le correspondant d'un journal russe en Mandchourie vient raconter ce qu'il a vu. Il lit une interminable correspondance littéraire sur les événements d'Extrême-Orient.

Une femme écrivain déclare qu'il y a dix mois elle avait prévu, prédit, écrit tout ce qui est arrivé; on l'aurait bien vu si son livre n'avait pas été interdit par la censure. Elle trouve parfait qu'il y ait eu des milliers de tués, parce que cela ouvrira les yeux aux autres.

Un écrivain parle contre la guerre « criminelle ».

Péchékhonov, rédacteur à *Rousskoïé Bogatstvo* parle aussi contre la guerre, avec éloquence et émotion. C'est un homme de quarante-cinq ans, brun, fort, l'air simple, les yeux très doux. Il n'est pas du tout orateur à effets. Quand il revient à sa place, je vois qu'il suit attentivement ceux qui parlent après lui, notamment à propos de la guerre. Il a des hochements de tête qui témoignent de son entière approbation. On le sent sincère et désintéressé.

Un correspondant de journal dit : « Il n'est pas nécessaire d'aller au loin chercher les scènes d'horreur. Il y en a sur la Nevsky. »

Un orateur fait un discours violent ; puis, parodiant les paroles du tsar, il termine ainsi : « Nous devons dire tout ceci *insolemment et sans tact !* »

Le président annonce : « Nous allons avoir l'honneur d'entendre un camarade ouvrier. » Deux ouvriers se succèdent à la tribune. Ils parlent avec sérieux, sans gêne ; on les écoute avec une extrême attention. C'est un des premiers banquets où paraissent des ouvriers. Ce sont des social-démocrates. L'un d'eux cite « leur maître Karl Marx ».

Un orateur demande le droit de vote pour les femmes comme pour les hommes. Quelqu'un l'interrompt : « Revenons à la guerre. Les femmes n'y vont pas. »

Un discours véhément finit sur ces mots : « Il n'y a qu'une voie de salut, la révolution. Je vous invite tous à la lutte révolutionnaire. » Une triple salve d'applaudissements éclate.

Deux autres orateurs ont un grand succès en parlant

contre la guerre. Ils sont très connus. Ce sont Gourévitch, un professeur, et Novikov, ancien maire de Bakou.

Quelqu'un parle de la propagande nécessaire parmi les officiers. Un autre demande et obtient sans peine un hourra pour Sazonov, le meurtrier de Plehve.

Enfin, on passe à l'ordre du jour. Je voudrais le connaître, mais je vois qu'on discute pendant une heure pour savoir s'il faut mettre : « Les intellectuels *et le peuple* réunis le 14/27 décembre... » ou « Les intellectuels » tout court. Je me retire avant que la question soit décidée. Il est plus de deux heures. Le banquet a commencé à neuf heures et demie... et on n'est pas encore au dessert. Mais on est venu pour la manifestation, pour les discours, non pour le banquet même. On m'avait dit tout d'abord qu'on devait parler uniquement de la guerre. Somme toute, on a bien parlé de la guerre, mais en même temps de toutes les questions qui agitent l'opinion.

On m'a fait remarquer que beaucoup d'écrivains qui assistaient au banquet du 3 décembre ne sont pas venus au banquet des Décabristes. Par exemple Vladimir Korolenko, Gorki. Peut-être n'est-ce pas fortuit. Peut-être désapprouvent-ils au point de vue tactique une manifestation contre la guerre.

Le lendemain du banquet j'ai appris que, peu après mon départ de la salle, l'assemblée, comprenant 780 écrivains, avocats, médecins, étudiants, etc., avait voté à l'unanimité un ordre du jour demandant la cessation de la guerre, et, à cet effet, la convocation immédiate d'une assemblée constituante.

l'esturgeon du gendarme

Pétersbourg, 20 décembre/2 janvier

J'ai rencontré aujourd'hui un ami russe que je sais généralement bien renseigné. La première chose que je

lui demande, c'est si l'on n'a encore arrêté personne après le banquet des Décabristes.

Non,

me dit-il,

mais il ne faut plus s'étonner de rien. Le gouvernement est si indécis, si affolé qu'il persécute un peu au hasard. Et puis, il a peut-être d'autres soucis que nous ignorons et qui détournent son attention. (1)

Il y a, paraît-il, de graves nouvelles de Port-Arthur. Les difficultés extérieures peuvent expliquer en partie que le gouvernement ne sévisse pas après une manifestation violente comme le banquet des Décabristes. Mais suffirait-il d'arrêter des personnes pour arrêter les forces d'opposition qui se sont déchaînées ?

Regardez où nous en sommes. Qui s'est laissé émouvoir par le communiqué impérial ? Toutes ces réunions, tous ces banquets ont excité à un tel point les esprits qu'ils ne se calmeront pas désormais avant d'avoir atteint un but. Vous ne pouvez vous rendre qu'imparfaitement compte des progrès que les idées révolutionnaires, — l'idée constitutionnelle par exemple, — ont faits dans la société pendant les derniers mois. Il y a des exemples d'évolutions individuelles qui pour nous sont stupéfiants, et aussi significatifs que les plus importantes manifestations.

Rappelez-vous le fameux télégramme envoyé le 13 décembre au prince Mirski par le prince Galitsine, président du conseil municipal de Moscou. Eh bien ! ce prince Galitsine, c'est celui que nous connaissons bien, mais que nous connaissions tout autre quand il était naguère gouverneur de Moscou et se faisait l'instrument de la politique de violence du grand-duc Serge, par exemple pour chasser de Moscou des milliers de Juifs.

---

(1) En l'absence d'Avenard, parti pour d'autres lointains voyages, nous avons mis cette longue réponse en *sept*, comme formant citation ou témoignage. — *Note du gérant.*

Voyez d'autre part ce que fait le prince Troubetskoï, maréchal de la noblesse de Moscou. Ce n'est, à proprement parler, ni un constitutionnel, ni même un libéral. Eh bien! lisez la lettre émouvante qu'il adressait lundi dernier, en qualité de président du zemstvo du gouvernement de Moscou, au ministre de l'Intérieur. C'est un des témoignages les plus éloquents de l'inquiétude présente des consciences et de l'urgente nécessité de satisfaire les revendications nationales et sociales. (1)

Quant aux corps constitués ou professionnels, vous savez qu'il n'en est pas un maintenant qui ne demande un minimum de réformes. Parmi les premiers on ne s'étonne pas trop de voir les zemstvos faire de hardies réclamations politiques. Mais n'est-il pas significatif que les maréchaux de la noblesse même, réunis à Moscou il y a quelques semaines, aient envoyé eux aussi à l'empereur une adresse condamnant la bureaucratie et réclamant des garanties politiques ?

Ce ne sont pas seulement, vous le voyez, les corps professionnels qui font de l'agitation. Le trouble, le mécontentement se manifestent partout, dans tous les organes, dans toutes les classes de la société. Tout ce qui ne vit pas du régime actuel est contre le régime actuel. Vous parliez du banquet des Décabristes. Mais pour celui-là on savait d'avance qu'il avait un but politique.

Pour d'autres réunions il serait plus malaisé de le prévoir, si on ne savait, au moment où nous vivons, que toute occasion est exploitée pour manifester contre le gouvernement. C'est ainsi qu'il y a quelques jours, à une conférence des médecins sur l'état sanitaire de Saint-Pétersbourg, un orateur s'est fait vivement applaudir en démontrant que cet état dépendait surtout... du régime administratif et des conditions politiques que nous subissons!

Toujours dans le monde des médecins, à leur banquet du 18/31 décembre, vous savez que les idées des constitutionna-

---

(1) Voir cette lettre aux *annexes*.

listes ont été dépassées. Les trois cents médecins présents ont bien voté une résolution contre l'état politique actuel qui est l'expression de l'opinion libérale. Mais il y a eu aussi un discours violent d'un médecin démocrate socialiste, et un autre d'un ouvrier qui demandait la République. A la fin du banquet, les démocrates socialistes sont entrés dans la salle en déployant le drapeau rouge.

Que voulez-vous que fasse le gouvernement? S'il prend des mesures de répression énergiques, s'il perquisitionne, s'il exile, il ne fera qu'exciter les esprits et fortifier le mouvement. S'il ne fait rien, l'opposition se poursuivra d'un mouvement plus régulier, mais ininterrompu et irrésistible.

Le directeur de la police est fort embarrassé. Persécuter? En face d'un mouvement aussi général, il doit douter de l'efficacité du moyen, et puis... il sait qu'on peut lui brûler la cervelle. Laisser faire? Mais il voit le danger que court le gouvernement, et ce n'est pas la méthode de la police russe que de se croiser les bras.

Les censeurs, les espions politiques ne sont pas dans un moindre embarras. Ils font des rapports, et on ne les emploie pas! On est bien revenu depuis quelques semaines à la méthode des avertissements aux journaux, mais timidement, avec une sorte de honte. On ne distingue pas toujours très bien pourquoi un article vaut à son journal un avertissement, pourquoi tel autre, aussi hardi, passe inaperçu. Tel journal libéral a été puni de l'interdiction de vente au numéro, mais cette mesure n'a eu pour lui comme conséquence qu'une recrudescence fantastique d'abonnements. Tel autre a été suspendu, mais il a reparu sous un autre titre, rédigé par les mêmes écrivains, acheté par le même public. Le système des demi-mesures est sans effet, et celui des mesures extrêmes paraît bien dangereux.

Il est certain que, malgré les avertissements, distribués au petit bonheur, la presse continue à parler. Pour la première fois en Russie, il semble bien qu'il y ait un accord intime entre elle et l'opinion, et qu'elle mène

l'opinion, parce que l'opinion la soutient. Les journaux jeunes, tels que *Nacha Jizn* et *Nachi Dni*, commencent à battre fortement en brèche l'antique et réactionnaire *Novoïé Vrémia*. Ils ont pour le public russe la saveur d'un fruit exotique et défendu. On les lit avec avidité jusqu'au fond des provinces, et un numéro, dont quelque article a valu au journal un avertissement est considéré et conservé comme un objet sacré.

On m'a conté, à ce sujet, une anecdote amusante, qui ne manque pas de sens : Un économiste bien connu avait écrit, ces temps derniers, dans un journal libéral, un article hardi contre la guerre. La censure décocha aussitôt un avertissement, mais le journal en fut payé par un regain de célébrité, et l'écrivain par une explosion d'admiration. Entre autres témoignages de félicitations, l'économiste reçut une série de lettres... d'un gendarme qui habitait au fin fond de la Russie, sur les bords de la Volga. Il les lut, s'en amusa, mais n'y répondit point. Le gendarme fut piqué. Il jura de forcer l'attention de l'économiste et lui expédia... un immense poisson (un esturgeon, je crois, dont on fait en Russie le plus grand cas). Cette fois, l'économiste répondit. — Et son poisson, qu'en fit-il ? — Il n'en fut pas embarrassé. Ne pouvant se résoudre à en manger à lui tout seul pendant plusieurs semaines, il conta un soir l'anecdote à la rédaction d'une revue, et mit le poisson en vente au profit des prisonniers politiques. La livre coûtait un bon prix, mais tous les libéraux voulurent goûter au poisson du gendarme libéral. On vendit la queue et la tête. Ce poisson devenait un symbole de la pénétration des idées libérales parmi le peuple russe.

l'impression à Saint-Pétersbourg après la chute de Port-Arthur

Pétersbourg, mercredi 22 décembre 1904/
4 janvier 1905

Tout l'intérêt du moment se porte sur la capitulation de Port-Arthur. Il fallait un événement de cette gravité pour ramener les conversations à la guerre dont on parlait relativement peu à Saint-Pétersbourg. Maintenant, les journaux remplissent leurs colonnes des derniers rapports de Stœssel et des longues dépêches qui viennent de Tché-Fou et de Tokio sur les derniers jours du siège. On vend à toute heure du jour et de la nuit, dans les rues de Pétersbourg, de grandes feuilles de télégrammes dont une bonne moitié est imprimée en manchettes d'énormes caractères. Des passants s'arrêtent pour les lire à l'abri des galeries de *Gostinny Dvor*, ou plus simplement sous la neige qui tombe dru. Dans les familles comme dans les rédactions de journaux on n'entend guère d'autre sujet de conversation. Chacun envisage la situation actuelle suivant ses préjugés, ses idées ou ses vœux, mais l'opinion unanime est bien que, Port-Arthur tombé, il y a quelque chose de changé là-bas qui amènera quelque changement ici.

En réalité, ce qui est très profond, c'est l'impression morale produite. On ne croyait pas qu'elle dût être si grande. La chute de Port-Arthur était attendue par beaucoup, et escomptée par les partis de l'opposition. Dans le peuple seulement, et peut-être aussi parmi les aveugles du monde officiel, on avait l'espérance chevil-

lée au corps, on admettait tous les bruits optimistes relatifs à la citadelle assiégée, on refusait tout crédit aux nouvelles alarmantes. J'ai vu, hier, deux frotteurs de parquet qui avaient lu, le matin même, les détails très précis de la capitulation ; ils étaient bien tranquilles ! Ils ne croyaient pas, et dans leur quartier on ne croyait pas aux lignes imprimées. Ils avaient une raison très forte de se défier : les dépêches annonçaient que la forteresse se serait rendue ; or « des Russes ne se rendent pas, et s'ils l'ont fait une fois, s'ils ont abandonné Moscou à Napoléon, c'est qu'ils avaient une idée de derrière la tête ». Et puis Stœssel avait dit qu'il tiendrait jusqu'à la mort. Et puis, témoignage autrement important, un typographe de leurs amis avait déclaré que les vraies nouvelles arriveraient le lendemain et donneraient des détails sur un nouveau désastre des Japonais.

Il a bien fallu se rendre à la vérité. Mais ce qu'il faut noter, c'est que la capitulation n'a provoqué de joie chez personne, même chez ceux qui la souhaitaient. Sans doute, chacun y a bien vu immédiatement ce qu'y gagnait la cause de la paix et ce qu'y perdait le gouvernement, mais ce qui a impressionné davantage, c'est le récit des souffrances atroces des assiégés pendant les derniers mois. On ne croyait pas, en Russie, que la situation à Port-Arthur fût tellement désespérée. On a appris avec stupeur que depuis trois mois les assiégés se nourrissaient uniquement de riz, que le scorbut s'était déclaré, que les munitions avaient manqué. Le sentiment qui domine partout, est fait, en même temps d'horreur pour les souffrances passées et de soulagement pour le bien relatif qu'apporte la capitulation. Elle

sauve 20.000 vies russes, elle met fin à des souffrances infernales ; c'est le raisonnement et le sentiment très simples que j'ai vu tout d'abord exprimer par tous, quand on a connu la vérité. Chez ceux même qui ne voulaient pas croire à la reddition, le sentiment a changé dès que le doute ne leur a plus été possible et qu'ils ont su de quelles illusions on les abusait en leur assurant que Port-Arthur pouvait tenir encore trois mois, peut-être six. Nulle part je n'ai vu de consternation pour l'atteinte portée au prestige de la Russie, d'appréhension pour les conséquences pratiques immédiates de la chute de la forteresse. La simple compassion humaine a vraiment été chez tous plus forte que tout sentiment politique ou patriotique.

On parlera longtemps de ce siège effroyable ; nulle question ne sera sans doute plus discutée que celle de savoir à qui revient l'honneur de l'opiniâtreté dans la résistance. Tous les journaux l'ont attribuée à Stœssel, parce que tous les télégrammes officiels ont parlé au nom de Stœssel ou proclamé la gloire de Stœssel. Il aurait prononcé des mots historiques qui, depuis des mois, ont fait le tour du monde, et il aurait terminé le siège toujours sur des mots historiques que les journaux répètent au milieu d'un concert de louanges et d'admiration.

Je ne sais comment oser, juste en ce moment, laisser entendre que les opinions ne sont pas unanimes à son sujet. J'ai entendu prononcer contre lui l'accusation très grave d'un militaire qui a été à Port-Arthur jusqu'à la fin du mois d'avril et dont on m'assure que l'opinion est tout à fait digne de foi. Il déclare nettement que Stœssel est un poltron, et que le général Kondratenko dut

lui lier les mains, au mois d'août, pour l'empêcher de signer, dès ce moment, une capitulation qui n'était pas du tout nécessaire.

— Et le rapport suivant lequel, ces jours derniers encore, Stœssel refusait de rendre la forteresse, malgré l'avis des autres généraux du Conseil de guerre? ai-je objecté.

— Rapport arrangé, m'a-t-on répondu. Stœssel usurpe une gloire qu'il ne mérite pas. On lui promet, on va lui décerner des honneurs, des présents qu'il ne mérite pas. L'âme de la résistance à Port-Arthur, ce n'était pas lui, c'était le général Kondratenko. En voulez-vous une preuve? Voyez : Kondratenko mort, Stœssel a rendu immédiatement la forteresse. Stœssel mort, Kondratenko eût prolongé la résistance, malgré l'épuisement des hommes, malgré le manque de munitions.

Il est inutile de discuter présentement le bien fondé d'une pareille accusation ; les témoignages manquent. Ils ne tarderont pas, au contraire, à être fort nombreux, puisque les officiers survivants vont revenir de Port-Arthur ; nous aurons alors l'explication de ce mystère sur lequel il est, jusque-là, moralement interdit de se prononcer.

Un autre mystère qui commence à préoccuper l'opinion, ce sont les intentions prochaines de l'armée japonaise. On est mal renseigné sur ses mouvements. Un officier me déclarait récemment qu'il était peu vraisemblable que les Japonais s'aventurassent au-delà de Moukden. Ils se contenteraient de garder, et au besoin de défendre leurs conquêtes. Cependant, ils vont maintenant recevoir le renfort de l'armée du général Nogi. Cela ne les décidera-t-il pas à prendre une nouvelle

offensive énergique ? Sans doute on ignore le nombre et la qualité des troupes qui ont mené le siège épuisant de Port-Arthur. Mais n'est-il pas certain que la capitulation de Port-Arthur délivre les Japonais d'une grave inquiétude, en même temps qu'elle leur laisse les mains plus libres ? N'est-il pas certain surtout que leur enthousiasme et leur fanatisme grandiront en proportion de l'impression profonde que produira dans tout le monde jaune la chute symbolique de la forteresse russe ? Ne faut-il pas s'attendre, à bref délai, à de nouveaux désastres ?

C'est ainsi qu'on raisonne déjà à Pétersbourg. Ceux qui ont détesté la guerre dans son principe et dans ses premiers effets sont plus que jamais pessimistes. Ceux qui l'ont admise comme un mal nécessaire, ou qui en ont accepté la continuation vigoureuse parce qu'il y avait à soutenir ou à venger l'honneur de la Russie, sentent leur foi fortement ébranlée. Je ne parle pas de ceux qui voient dans la guerre une bonne action ou une bonne affaire ; je n'ai pas eu l'occasion d'en rencontrer. A tout prendre, donc, il n'y a pas à se dissimuler combien la guerre est impopulaire et quelles angoisses elle crée en Russie.

Quelqu'un m'a dit : « Jusqu'ici nous n'avons pas remporté une victoire ! A qui la faute ? Nous, nous disons : Aux ministres ! Mais le peuple commence à dire : A l'Empereur, qui fait une guerre injuste. »

Un paysan de la campagne de Moscou disait, il y a quelques jours : « Oui, oui... On a bâti la maison sur la terre du voisin... Et on s'étonne, après, qu'il y ait des batailles alentour !... »

A cela il faut ajouter les souffrances pitoyables, le mécontentement, les témoignages accablants des sol-

dats blessés qu'on renvoie dans leurs foyers. On leur donne 20 kopeks par jour, et une livre de pain coûte 10 kopeks, une bouteille de lait 15 kopeks. On leur remet une paie de 16 jours pour aller de Kharbine à Moscou, mais en réalité le trajet dure pour eux 25 jours. Il leur faut mendier. Il y a bien des centres d'alimentation dans les gares, mais le plus souvent le train arrive avec des heures de retard. Un officier blessé qui revient de Mandchourie raconte que depuis trois mois il ne recevait plus de solde. Il n'avait plus de chapeau. Il ne put s'en procurer un qu'à Irkoutsk. Son uniforme en lambeaux le faisait prendre pour un mendiant. Son linge était mangé par la vermine.

S'il faut en croire ce que j'entends dire de plusieurs côtés, et avec une insistance toujours plus forte, l'impopularité de la guerre est encore plus grande dans le milieu où les effets de cette impopularité peuvent être le plus graves, — dans l'armée, dans l'armée qui est campée là-bas, en Mandchourie. J'ai recueilli à ce sujet des témoignages qui m'ont vivement frappé ou impressionné. Tous concluent que la capitulation de Port-Arthur accentuera parmi les troupes une démoralisation qu'elle n'aura pas fait naître. Les soldats qui réfléchissent ont depuis longtemps mesuré que la conquête, — si problématique ! — de la Mandchourie, ne saurait vraiment pas s'acheter au prix des meilleures vies et du meilleur de la richesse russes. Ceux qui ne réfléchissent pas et qui font aveuglément le sacrifice de leur être physique et moral, sentent confusément aujourd'hui que la chute de Port-Arthur enlève à leur effort, en même temps qu'un but, toute signification. Il était naturel, il était beau de souffrir toutes les misères d'une mobili-

sation, d'un immense voyage, d'une campagne d'hiver, pour aller au secours de frères russes qui, eux-mêmes, devaient souffrir encore plus dans une ville assiégée depuis onze mois. Mais maintenant ? Le but a disparu, et le pourquoi reste sans réponse.

Cependant, les correspondants de journaux russes près de l'armée de Mandchourie répètent à qui mieux mieux que les troupes sont animées de la plus belle confiance. Elles sont bien portantes, bien approvisionnées, sûres de succès prochains et vengeurs. « On voit briller dans les yeux de Kouropatkine la flamme des victoires futures. » Et, quant à la mobilisation qui se poursuit actuellement, elle ne donne lieu à aucun incident. En doutez-vous ? Lisez plutôt la longue suite de dépêches un peu monotones, mais d'une touchante unanimité, constatant dans tous les journaux d'inspiration officielle, que « la mobilisation s'effectue dans l'ordre le plus parfait ».

Lisez et croyez, — mais n'allez point contrôler sur place. N'allez point en Pologne, par exemple, car les faits vous donneraient un démenti assez inquiétant. Vous apprendriez que les désertions se sont multipliées, et vous verriez peut-être comment on emprisonne préalablement, à plusieurs, dans des cachots trop étroits, ceux qu'on va bientôt envoyer soutenir en Extrême-Orient l'honneur des armes russes. Les Polonais ne tiennent nullement à la gloire qu'on leur impose, d'avoir fourni jusqu'à présent 24 o/o des troupes mobilisées, quand ils représentent au plus 5 o/o de la population totale de l'Empire. Et il ne faudrait pas croire que la mobilisation suscite des troubles uniquement en Pologne. Il n'y a pas si longtemps que Moscou elle-même a eu le

spectacle d'un régiment révolté qui battit ses officiers, et qu'on dut cerner dans la gare à grand renfort de troupes de police pour venir à bout de la rébellion. Il y eut, dans l'affaire, un soldat tué et plusieurs blessés. Ces exemples, et d'autres qu'on pourrait citer, en disent long sur la sincérité des télégrammes officiels et sur l'état des esprits dans l'armée.

On m'avait montré à Moscou une phrase de Nemirovitch Dantchenko, qui fit une si grande sensation quand on la lut dans un de ses derniers feuilletons de la *Parole Russe :* « Maintenant, ce sont les peuples qui font la guerre; quand ils ne la veulent pas, il n'y a rien à faire. » Authentique ou non, — et jusqu'ici je n'en ai pas entendu démentir l'authenticité, — cette phrase, mise dans la bouche du généralissime, est singulièrement alarmante pour l'avenir des armes russes. La guerre est impopulaire parce que ce n'est pas le peuple qui l'a voulue; elle ne saurait être menée à bien que si le peuple la veut; et on ne saura si le peuple la veut qu'en lui accordant le moyen d'exprimer son opinion, c'est-à-dire une représentation nationale. Cette garantie, il la demande chaque jour avec plus de hardiesse. Mais ce n'est pas le comité des ministres, avec les réformes qu'il projette selon l'esprit d'un oukase ambigu, qui donnera satisfaction à une opinion publique constamment en effervescence. Toute révolution qui viendra d'en haut ne sera qu'un fantôme de révolution auquel personne ne croira. Les oukases ne paraîtront qu'une dérision méchante, un jouet présenté à des gens qui ont faim.

Le problème constitutionnel inquiète tellement les Russes à l'heure actuelle qu'ils s'attarderont moins que

nous, on peut en être sûr, à l'épisode de Port-Arthur, si douloureux et si grave qu'il soit. Ils ne s'y reporteront, ils ne s'y reportent déjà que pour y trouver une condamnation du système bureaucratique actuel. Qu'a-t-on fait pour protéger la forteresse avant la guerre ? Qu'a-t-on fait pour la défendre depuis onze mois ? On mobilise des armées, on envoie des escadres, mais quel contrôle y a-t-il sur les dépenses qui ont été faites, quelle justification des moyens employés puisqu'ils n'ont donné aucun résultat ? Depuis onze mois la Russie n'a connu que des défaites sur terre, des désastres sur mer, et pourtant la Russie est un peuple puissant, plein de ressources presque inépuisables, en hommes comme en argent. Comment expliquer tant et tant de malheurs sans remonter à la racine du mal, à l'incurie, à l'ignorance et à l'irresponsabilité administratives ?

On demeure frappé de stupeur quand on rencontre tant de Russes qui raisonnent sagement sur l'état de choses actuel et quand on voit que, néanmoins, la guerre continue, aussi folle dans son but, aussi incertaine dans sa conduite, aussi désastreuse dans ses effets. Ce n'est pas une opinion personnelle que je donne ici, ce n'est pas l'opinion d'un seul, c'est l'opinion réfléchie et loyale des Russes les plus éclairés que j'aie fréquentés à Moscou et à Pétersbourg. Après toutes les fautes qui ont été faites, après l'obstination dont le gouvernement a fait preuve, ils ne pensent pas que la chute de Port-Arthur soit un gage de paix prochaine. Mais ils pensent que cet événement creusera encore davantage le fossé qui existe entre le gouvernement et le peuple. Ils voient que l'effet le plus certain de la guerre, puisqu'aucune victoire n'est venue aveugler personne, c'est

d'éclairer le peuple sur les dangers et les tares du régime autocratique. Le peuple, qui lisait peu les journaux, les lit avidement à l'heure actuelle, et si peu qu'ils lui apprennent, si souvent qu'ils le trompent, ils lui apprennent toujours quelque chose et ils ne le trompent pas complètement. Il touche assez souvent du doigt la réalité pour que sa défiance soit peu à peu mise en éveil. La mobilisation vide peu à peu les villages; les jeunes partent et ne reviennent pas.

Mais ce qu'ils écrivent de Mandchourie est singulièrement significatif; là-bas, mieux que dans leurs campagnes, ils comprennent l'inutilité de cette guerre. Ils voient que la Mandchourie est un pays peuplé, qui ne peut admettre de nouveaux habitants; ce n'est pas là qu'on pourra leur donner des terres. Ils demandent alors à ceux qui sont restés en Russie de les renseigner sur la guerre intérieure; eux aussi sont inquiets de la lutte engagée entre le gouvernement et la nation, et il se passe ainsi cette chose extraordinaire que, dans l'inaction forcée où ils se trouvent en Mandchourie, les soldats sont devenus non pas les acteurs de la vie politique russe au dehors, mais les spectateurs lointains et inquiets du drame politique intérieur.

On marche vers un dénouement, on le sent, on le sait, mais personne ne peut dire lequel. Si l'escadre du Pacifique avait détruit celle de Togo et était entrée à Port-Arthur, tout le monde serait unanime à prédire et attendre une réaction implacable. Mais Port-Arthur est tombé, la deuxième escadre est loin de son but, et la troisième est toujours problématique. La situation intérieure est plus tendue que jamais. Le gouvernement voudrait bien temporiser et endormir l'opinion publique,

mais s'il y a complètement échoué avec l'oukase du 12 décembre, il le peut encore moins après la chute de Port-Arthur.

la politique de M. Witte

Pétersbourg, dimanche 26 décembre 1904/8 janvier 1905

Ce n'est pas seulement en Mandchourie qu'on est sous les armes et que, tout en restant dans l'inaction, on s'attend à une lutte décisive. Le gouvernement russe sait sans doute à quoi s'en tenir sur la fausse apparence de tranquillité intérieure que nous apporte la trêve coutumière de Noël ; les hostilités recommenceront avec la nouvelle année, et le premier vœu, le plus ardent, que j'entende exprimer de toutes parts, c'est : « Puissions-nous être bientôt délivrés du comité des ministres et ne pas avoir à subir ses réformes ! »

M. Witte, qui a, dit-on, l'oreille fine, n'est certainement pas sans avoir lui-même entendu ou deviné ce souhait de bonne année qui ne lui plaira que médiocrement. L'emporter dans le gouvernement et se perdre dans l'opinion, ce n'est pas précisément ce qu'il a voulu. Le premier succès n'est rien sans le second, et M. Witte trouverait mauvais le calcul de ne s'être élevé très haut que pour faire une chute plus profonde et plus dangereuse.

Pourtant, quelle est actuellement la situation ? Depuis l'oukase, c'est-à-dire depuis trois semaines, il y a quelque chose de changé dans le gouvernement. Nous ne sommes plus à l'époque d'indécision et de trouble où

la mort de Plehve laissa la Russie pendant quatre mois. M. Witte a lutté pour l'oukase ; M. Witte a obtenu l'oukase. Très bien. De là résulte que M. Witte est devenu la figure dominante du moment, le maître de la politique qui va se faire. « Qu'est le comité des ministres ? Rien. Que doit-il être ? Tout », s'est-il dit pendant les mois où il rongeait son frein, supportant mal d'être muni d'un beau titre inutile et investi d'une sinécure à ses yeux dégradante. L'ancien ministre des Finances ne s'habituait pas à présider, sans rien faire, une réunion de gens qui travaillaient ; à expédier des affaires courantes comme président sans portefeuille, au lieu d'exercer une action comme ministre. Il rêvait de sa gloire passée. Coûte que coûte, il lui fallait la retrouver. C'est fait. Il a conservé le titre de président du comité des ministres, mais le comité des ministres est devenu la suprême institution politique de l'Empire.

Ceux qui détestent M. Witte sont les premiers à reconnaître que c'est un homme habile. Dans un Empire autocratique, la plus grande habileté consiste naturellement à conquérir à ce point la faveur du maître qu'il vous accorde toute liberté d'action indépendamment de vos collègues ou même contre vos collègues. M. Witte a su en arriver là. Comment ? Ce n'est pas par sympathie ni par admiration que l'empereur a abdiqué entre ses mains. L'empereur a peur de son ministre, une peur organique en quelque sorte. Il se sent faible, incapable de vouloir et de réagir en face de lui. M. Witte a une force de parole et de persuasion à laquelle l'empereur ne peut se soustraire qu'en se soustrayant à la présence même du ministre. Mais aujourd'hui les circonstances sont telles que l'empereur ne peut pas se dérober : en

face des partis qui s'organisent et qui élèvent la voix, il faut agir. Il faut au gouvernement un ministre de l'Intérieur qui, par son initiative et son énergie, ramène dans la politique une stabilité fort compromise. Le système Plehve ayant fait banqueroute, l'empereur a été entraîné fatalement à accepter le système Witte.

Pendant l'entr'acte, nous avons vu sur la scène le prince Sviatopolk-Mirski. Qu'on ne s'y trompe pas : ce passage au pouvoir d'un honnête ministre libéral a fait le jeu de M. Witte. Ç'aura été une transition que celui-ci jugeait nécessaire pour transformer en certitude la probabilité de son avènement. A la mort de Plehve, M. Witte était à Berlin. Le bruit courut qu'il allait être nommé ministre de l'Intérieur. Et, de fait, il revint précipitamment à Pétersbourg, mais avant de passer par Vilna, il fit venir à sa rencontre, en wagon, le gouverneur de cette ville, le prince Mirski. Il obtint son acceptation, et quelques jours après c'était lui qu'il présentait comme candidat à l'empereur. Le prince Mirski avait une réputation excellente et pas d'ennemis ; l'empereur accepta.

Si le prince Mirski prit son rôle au sérieux, il doit être amèrement désillusionné. On me rapporte que M. Witte aurait dit lui-même dans une conversation que c'était un homme d'excellent caractère, mais nullement un homme d'État. Il importe peu qu'il l'ait dit, mais on peut être certain qu'il l'a pensé ; et puisqu'il avait le choix au mois d'août pour désigner le successeur de Plehve, on peut supposer sans lui faire injure que, s'il ne s'est pas proposé lui-même immédiatement, il ne s'est pas non plus oublié et a su proposer un candidat qui ne rendît pas à l'avenir ses propres services inutiles.

M. Witte, qui a fait en un seul jour le crédit du prince Mirski à la cour, a mis ensuite quelques mois à le ruiner insensiblement. En réalité, le jeu s'est trouvé plus dangereux que M. Witte ne s'y attendait. La poussée libérale a tout d'un coup été si forte en Russie, qu'il a pu craindre de la voir donner au prince Mirski une force suffisante pour se maintenir. Il fallait à M. Witte une grande bataille pour obtenir une grande victoire ; il a triomphé avec l'oukase.

Le prince Mirski ne s'est pas rendu sans résistance. Il était, par conviction, constitutionnel, et, moralement, l'élu des constitutionnels dans le gouvernement. Il demanda que le principe d'une constitution fût introduit dans le paragraphe 2 de l'oukase ; il proposa qu'on modifiât la composition du Conseil d'État dont les membres sont jusqu'à présent choisis par l'empereur, et dont la moitié, suivant le projet du prince Mirski, serait désormais élue par les municipalités et par des États généraux de province.

Toute la lutte se concentra bientôt autour de la rédaction de ce paragraphe qui allait décider du sort des ministres et de la politique du gouvernement. L'empereur était ébranlé, mais indécis. Il savait que les réclamations constitutionnelles se multipliaient ; il ne savait pas s'il pouvait ou devait accorder une constitution. Il se laissa quelque temps ballotter entre toutes les influences sans se soumettre à aucune ; mais il ne pouvait échapper au problème. Il retrouvait au milieu de sa famille les mêmes divergences d'opinion que parmi ses ministres.

S'il faut en croire un adjoint personnel de l'empereur, la question fut même discutée dans une sorte de conseil

de famille, à Tsarskoïé Sélo, et voici le résumé de ce qu'aurait été la conversation : l'impératrice douairière, sous l'influence de Pobiédonostsev, aurait déclaré que l'empereur n'avait pas le droit de faire de concessions, 1° parce qu'en montant sur le trône il avait juré de conserver son autocratie dans toute sa plénitude; 2° parce qu'il avait maintenant un fils, et que son devoir était de lui transmettre son pouvoir intact. L'impératrice Alexandra aurait dit au contraire : « J'ai reçu mon éducation en Angleterre et dans le grand-duché de Hesse. Les souverains, grâce à la constitution, y sont aimés et respectés par le peuple. Ici nous vivons dans une peur continuelle d'attentats. Je ne veux pas que mon fils ait le sort de Louis XVI. »

L'empereur écouta, — et ne résolut rien. Il entendit ensuite le conseil des ministres et il consulta en outre chacun d'eux séparément. Le plus habile devait être le plus fort. Ce fut Witte. Soutenu par lui, Nicolas II finit par retrancher du paragraphe 2 le principe constitutionnel défendu par le prince Mirski.

Les choses en sont là. La conclusion de tout le mouvement constitutionnel des trois derniers mois, c'est qu'il n'y a pas dans l'oukase la moindre allusion à une constitution.

Les intellectuels, « l'intelligentsia », comme on les appelle ici, sont singulièrement désillusionnés. Ils ne sont pas prêts à accorder à M. Witte et à son tout-puissant comité des ministres le crédit nécessaire pour que les réformes annoncées aient chance de calmer l'opinion publique. D'autre part, M. Witte comprend que, malgré la faveur impériale, il ne peut se maintenir que s'il est soutenu par l'opinion, si les nouvelles lois préparées

dans le comité des ministres sont considérées comme une satisfaction accordée aux vœux publics.

C'est dans cette intention qu'il a appelé près de lui quelques-uns des libéraux, les plus autorisés, et, l'un des premiers, M. Nabokov, écrivain et jurisconsulte, fils d'un ancien ministre de la Justice, auteur d'articles qui firent sensation lors du procès de Kichinev. M. Witte lui proposa d'élaborer une loi conforme au paragraphe premier de l'oukase et destinée à transformer l'état de choses actuel dans l'Empire en un ordre légal. M. Nabokov refusa.

« Pourquoi ? C'est l'établissement de la légalité que je vous propose.

— J'estime la légalité, mais ce n'est pas au comité des ministres à élaborer cette loi.

— A qui cela revient-il donc ?

— A des représentants élus par le peuple, par les zemstvos.

— L'idéal est le même, et nous y atteindrons plus vite.

— Vous n'y atteindrez pas. Ce ne sont pas des individus, ministres ou autres, qui réaliseront l'idéal constitutionnel.

— Ne pensez-vous pas que d'autres acceptent ce que vous refusez, et pouvez-vous me recommander quelqu'un ?

— Oui, X..., Y... et Z...

— Non ! Parmi les jeunes.

— Tous vous feront la même réponse que moi. »

L'œuvre sera donc difficile à faire, mais surtout à faire accepter. Il faut avouer que M. Witte joue un jeu singulier et dangereux, à vouloir satisfaire en même temps

son ambition et le sentiment public. Il a commencé par se servir lui-même en faisant reporter le soin d'élaborer la future législation, du Conseil d'État demandé par Mirski au comité des ministres que lui-même préside. Il ambitionne maintenant pour ce comité et pour lui-même l'autorité morale qu'aurait eue le Conseil d'État. C'est demander beaucoup. Ou bien Witte est avec nous, disent les libéraux, et alors qu'il accepte franchement le principe constitutionnel ; ou bien il est opposé à la constitution, et alors qu'il ne recherche ni l'appui, ni la collaboration des libéraux.

M. Witte se croit assez fort pour échapper à ce dilemme. Il est convaincu qu'il saura apaiser les colères. C'est de sa main généreuse et de son esprit fécond que la Russie recevra, et promptement, des réformes qu'il n'est plus possible de différer.

Mais je connais des gens qui sont moins optimistes sur la tournure que vont prendre les choses. « Il est assez ridicule et très exaspérant, me dit-on, de voir aujourd'hui M. Mouraviev lui-même se déclarer, dans une interview, tout acquis aux réformes. Comme l'opinion publique les exige, tout ministre ambitieux, et M. Witte en tête, voudrait bien jouer le rôle de celui qui les offre. Mais c'est une diversion que les zemstvos n'accepteront pas. Ils ramèneront l'affaire à la question fondamentale de la constitution. Si M. Witte feint de ne pas la voir ou veut s'y opposer, ce jeu lui sera fatal. Il sait fort bien ce que réclament les libéraux. Il doit savoir ce qu'il risque à se moquer d'eux. »

Ainsi, attendons ce que feront, d'une part le comité des ministres, d'autre part les zemstvos, dont les séances reprennent. S'il se produit un conflit, comme tout le

laisse à prévoir, nous pourrions bien être à la veille de graves événements. On annonce que le prince Mirski va se retirer d'un gouvernement où il n'a plus que faire, et que, s'il ne l'a pas fait plus tôt, c'est qu'on a voulu sauver les apparences, et qu'on n'a point voulu le présenter comme une victime de l'oukase. M. Mouraviev, malade, — et déçu, — briguerait un poste d'ambassadeur dans le Midi. M. Witte serait et resterait maître absolu de la situation, — jusqu'à nouvel ordre.

loisirs de fin d'année

Pétersbourg, jeudi 30 décembre 1904/12 janvier 1905

Noël est passé, mais c'est toujours Noël. Je n'ai pas besoin d'aller aux informations parce que je sais qu'il n'y a rien à apprendre. Les mœurs sont plus fortes que la politique, et la politique accepte volontiers de se plier aux mœurs. J'ai la pénible conscience que j'envoie depuis quelques jours à *l'Humanité* des télégrammes soporifiques.

« Ne pourrais-tu pour le même prix nous expédier une boîte de bon caviar ? » m'écrit insolemment un citoyen du quatorzième arrondissement de Paris qui n'imagine pas combien un correspondant est tenté d'accorder plus d'importance à ses télégrammes qu'aux événements dont ils sont le signe.

On arrive à se persuader que les événements existent pour les télégrammes, et non les télégrammes pour les événements.

Aujourd'hui, en vertu de la vitesse acquise, je me

suis encore laissé aller à expédier un télégramme qui n'était pas bien nécessaire. Ne trouvant pas dans le présent un seul fait qui méritât d'être transmis, j'ai annoncé que dans douze jours les professeurs et les membres des sociétés savantes tiendraient un grand banquet pour fêter le cent cinquantième anniversaire de la fondation de l'Université de Moscou, la plus ancienne de Russie. J'ajoute, parce qu'on me l'assure, que des résolutions y seront votées sur la liberté académique et sur les conditions politiques à qui elle est connexe. Dans douze jours ! Il faut que le présent ne soit pas riche d'événements politiques! Décidément, et jusqu'à nouvel ordre, je m'abstiendrai de mériter qu'on me réclame du caviar...

J'étais désœuvré. Je pouvais me permettre d'être un peu curieux des choses, après l'avoir été tellement des hommes et des faits politiques. Il faisait une belle matinée d'une fine lumière ensoleillée. Le thermomètre ami et conseiller des gens du Nord marquait - 12 degrés. C'est déjà - 15 centigrades, mais ce n'est rien par un temps calme, et nous sommes au plus beau moment de l'hiver de Pétersbourg.

Je descends pour prendre un traîneau. J'ai tout juste dix mètres à faire pour aller jusqu'à la station, ou, plus exactement, jusqu'à la cour des traîneaux qui s'ouvre dans ma rue. C'est un endroit qui m'amuse. Il s'y passe toujours quelque chose. La grande porte est toujours ouverte. Il y a sans cesse des traîneaux qui entrent ou qui sortent. Les *isvochtchiks* qui arrivent mettent pied à terre, et ils sont curieux à voir, debout dans leur longue et grosse robe ouatée, serrée à la taille par une étroite ceinture claire à broderies. Dans les rues, en temps or-

dinaire, on ne les voit qu'assis en avant de leur léger traîneau, nonchalamment accoudés sur le large rebord en cou de cygne. La nuit, on les trouve souvent endormis dans cette pose, sous la neige qui tombe et les recouvre doucement.

Leur figure est généralement claire et maigre, avec des yeux transparents, un nez mince, droit et court, une barbe fine et souple. Tous ces caractères sont accentués par une énorme toque de fourrure à large bord et à fond de cuir ou d'étoffe de couleur. Ils vous apostrophent vivement en vous lançant des œillades interrogatives. Ils ont un air à la fois malicieux et bon enfant qui contraste singulièrement avec celui des *isvochtchiks* de grande maison, dont les traîneaux ont deux chevaux, et qui conduisent les bras écartés, avec des étriers aux jambes et un bonnet carré sur la tête.

Les simples *isvochtchiks* mènent une vie dure. Ils ont à payer chaque jour la moyenne à leur patron, — deux roubles, me dit l'un d'eux, — et très souvent des amendes à la police. Ils sont sous la coupe de celle-ci, qui peut les renvoyer à leur village, car presque tous sont des paysans venus pour quelque temps à Pétersbourg. Ils sont pauvres et ils ne s'enrichissent pas, car il n'est pas nécessaire d'être riche pour prendre un traîneau et on leur fait faire une longue course pour vingt kopeks...

Mon *isvochtchik* a pris par la Ligovskaïa qui coupe la perspective Nevski à la gare de Moscou. Je vois l'éternelle file de trente ou quarante gros traîneaux, chargés de barils et de caisses, qui attendent de passer la Nevski. Nous suivons maintenant la fameuse perspective. Qui la parcourt en entier, — elle a près de cinq

kilomètres, — se rend compte de la longueur des distances à Saint-Pétersbourg. C'est bien le centre de la capitale. A pied on y circule mal, notamment à la tombée du jour. Les trottoirs sont larges, mais les personnes aussi, et la foule nombreuse. Tous les petits métiers de la rue s'y exercent ; il y a des marchands de cache-nez qui disparaissent sous leur marchandise bariolée, des crieurs de journaux et de télégrammes, des vendeurs de petites brochures ou de photographies (on débite sans trêve le portrait du père Jean de Cronstadt)...

Nous passons le canal de la Fontanka. Nous suivons le canal de Catherine. Pétersbourg est coupé de canaux, comme une ville de Hollande. Et le long des canaux il y a des palais, de lourds palais aux colonnes disgracieuses et aux murs peints de rouge, qui arrêtent cyniquement les rues les plus nécessaires à la vie de la cité. Nous débouchons sur un quai de la Néva.

Le fleuve immense est pris par les glaces. Au-delà la forteresse de Pierre et Paul dresse dans le ciel son clocher en aiguille au-dessus de longs bâtiments qui rasent le sol. Sur le quai que nous suivons, près du Palais d'hiver et au bord du fleuve, on élève le pavillon d'où le tsar viendra dans quelques jours bénir les eaux de la Néva. Plus loin je vois les lignes de tramways électriques qui, sur la glace, conduisent aux faubourgs de Péterbourgskaïa et de Vassili Ostrov, assis de l'autre côté du fleuve.

Nous traversons le grand faubourg ouvrier de Vassili Ostrov, dont les longues rues se coupent à angle droit ou s'en vont parallèles. Puis, par le grand pont Toutchkoï, nous continuons vers Péterbourgskaïa. D'un côté du pont d'énormes bateaux supportent, sur des pieux de

sept à huit mètres, des toitures de bois ou de chaume. De l'autre, emprisonnés dans la glace, des chalands chargés de bois alignent le long du quai leurs rangées imposantes. Bien qu'il y en ait par endroits une vingtaine amarrés côte à côte, cette flotte n'occupe qu'une insignifiante partie de la largeur du fleuve. C'est là qu'on rassemble et qu'on débite une grande partie du bois de chauffage nécessaire à l'énorme consommation de Pétersbourg. Au milieu du fleuve il y a des scieurs de glace au travail : les uns sont montés sur une petite banquise détachée qu'ils fragmentent ; les autres, à l'aide d'un chariot et de gaffes, attirent sur le grand champ de glace des blocs transparents d'un mètre d'épaisseur qui étincellent au soleil...

Notre traîneau a couru près de deux heures. Je n'ai pas vu la fin de Pétersbourg. Il me reste dans l'esprit la grande et impressionnante image de cette Néva dont j'ai traversé à trois ou quatre reprises les bras gigantesques. Mon *isvochtchik* me reconduit à la perspective Nevski, et je le quitte à la cathédrale de Kazan, où je veux entrer.

Il n'y a pas de service religieux, mais il y a du monde, des dévots et des visiteurs, et plus de dévots que de visiteurs. Les icônes de Kazan sont célèbres et vénérées. Je vois comme on leur brûle des cierges. Les gens s'en vont doucement, humblement, les allumer et les poser.

Une femme du peuple, les yeux fermés, fait des révérences d'une amplitude inquiétante, s'inclinant d'abord presque jusqu'à terre, puis renversant la tête en arrière ; ensuite, elle se jette à genoux et, à plusieurs reprises, baise le sol. Et cela devant chaque icône.

Devant la vierge de Kazan, il y a une jeune dame élégante, toute en noir, dont la toilette comprend un tas de choses flottantes et traînantes, manches à jabots, tulles, robe à queue... Elle aussi, pose des cierges et baise la terre. Elle embrasse la vierge de Kazan, mais celle-ci joue un mauvais tour à son chapeau, dont le large bord se prête mal au baisement des icônes. La jeune dame ne s'en émeut point. Elle se place derrière un pilier, enlève les épingles de son chapeau et se recoiffe.

Maintenant, vient vers la vierge un général. Je l'ai vu entrer, il y a un quart d'heure, avec un énorme paquet de petits cierges à la main. Il a fait lentement le tour de l'église, n'oubliant aucune icône, ne faisant tort à aucune ni d'une révérence, ni d'un baiser, ni d'un cierge. Un sacristain, respectueux des galons, essuie, avant qu'il y passe, la vitre de la sainte icône où ont été déposés tant de baisers de tant de bouches...

Ces gens-là demandent-ils dans leurs prières une intercession divine pour ou contre le mouvement constitutionnel ?

les bruits courent...

Pétersbourg, dimanche 2/15 janvier 1905

C'est une affaire entendue : la liberté de la parole n'existe pas en Russie. Mais il faut distinguer. Vous ne pouvez pas croire qu'on ne parle pas à Pétersbourg ; sans doute il y a des réunions publiques où la police intervient pour étrangler un certain genre de discus-

sions ; il y en a d'autres qu'elle interdit purement et simplement. Mais ce n'est pas pour si peu qu'on reste bouche close; il y a toujours la ressource des réunions clandestines, et, en tout cas, des conversations privées.

Le parfait libéral commence vraiment à vivre à onze heures du soir, à l'heure où il sait que, dans Pétersbourg, mille et une portes s'ouvrent à lui pour lui procurer la joie de discuter les événements ou les bruits du jour. Il connaît, par les télégrammes des agences, publiés entre cinq et six, les dernières nouvelles de la province et de la guerre; il a lu le matin les principaux articles de la presse, dont un ou deux au moins ont fait quelque sensation, et dont l'un ou l'autre, il faut bien l'espérer, vaudra de la part de la censure, au journal responsable, un avertissement, une suspension ou une interdiction de vente au numéro; il a vu, dans la journée, différentes personnes qui l'ont renseigné, l'une sur ce qui se passe à la cour ou dans les ministères, l'autre sur ce que l'on a dit à la Douma, au Palais de Justice ou à l'Université, une troisième sur ce qui se fomente dans les milieux révolutionnaires. Jusqu'à quatre heures du matin, il pourra échanger les résultats de son expérience personnelle contre les résultats acquis par tant d'autres, libéraux comme lui, et comme lui aux aguets de l'information.

C'est ainsi que chaque journée se résume, — ou mieux s'épanouit, dans un pêle-mêle de renseignements presque toujours très intéressants, — presque jamais concordants. Il n'est que de bien écouter ici pour beaucoup entendre et ne rien savoir. Il est aussi facile de recueillir des bruits sensationnels qu'il est difficile d'enregistrer un fait vrai. Chacun vit dans l'attente du lendemain,

mais, malgré tant de désillusions que la réalité apporte chaque jour aux faiseurs d'hypothèses, personne ne veut renoncer à être prophète. Nous avons eu deux déceptions avec l'oukase : il ne parut pas à la date prévue, et il ne contenait rien, — hélas ! — de ce que l'on attendait. Mais, sans perdre courage, l'imagination russe se remit à construire un avenir impossible à deviner. Aussi savons-nous bien des choses à Pétersbourg ; tant de choses, vraiment, que certaines, dans le nombre, ne peuvent manquer de se réaliser.

Nous savons par exemple que M. Witte songe à bien autre chose qu'à préparer les réformes annoncées. Comme président du conseil des ministres sans ministère, il n'avait rien à faire avant l'oukase; maintenant la réalisation même des réformes de l'oukase ne lui suffit plus. « Vous verrez qu'avant peu, — voulez-vous une date? On peut vous la donner : jeudi prochain,— avant peu donc, M. Witte sera ministre de l'Intérieur. — Sûrement ? — Sûrement, foi de constitutionnel. Ou si ce n'est pas lui, ce sera une de ses créatures.

— Mais Sviatopolk-Mirski?

— Eh quoi! vous ne savez pas? Mais Sviatopolk-Mirski se retire! C'est une chose faite. Que voulez-vous ? Sa situation n'était plus tenable. Il a tout promis à l'opinion libérale, et les circonstances l'obligent à ne rien tenir. Il donne sa démission.

— Et que devient-il ? Le sait-on ?

— Mais sans doute. Il devient gouverneur du Caucase. »

On vous a dit, avec la même assurance, qu'au fameux conseil de Tsarskoïé Sélo, Mouraviev avait présenté lui aussi sa démission. Cela, c'était certain, non pas le

jour même où se tint le conseil, mais huit jours auparavant. Puisqu'on ne voulait pas appliquer franchement le principe autocratique, le ministre de la Justice se retirait.

Et lui aussi, que devenait-il ? Le savait-on ?

Mais parfaitement ! Mouraviev était nommé ambassadeur à Vienne, poste qu'il avait toujours ambitionné, et où beaucoup le voyaient partir sans regret. Quant à son successeur au ministère de la Justice, c'était le sénateur Koni, un des hommes les plus éclairés de la société pétersbourgeoise, et en même temps un homme bon, humain, intègre, — ce qui ferait une appréciable et agréable diversion.

Notez maintenant que le conseil de Tsarskoïé Sélo a eu lieu, que l'oukase a été publié malgré Mouraviev et que Mouraviev est tout de même, aujourd'hui encore, le ministre très puissant de la justice russe. « Il voulait me manger, et c'est moi qui l'ai mangé », aurait dit un jour à son sujet le prince Mirski. Et, hier, quelqu'un a ajouté devant moi : « En réalité, c'est Witte qui a mangé tous les autres ! » C'est possible ; mais les uns et les autres, mangeurs et mangés, sont toujours au pouvoir.

« Il paraît... On dit... Le bruit court... » Oui, les bruits courent et il en court tant, et ils courent si vite, qu'ils se chassent les uns les autres. Les événements sont noyés dans un océan de « on dit ». Comment faire la lumière dans cette confusion ? De près, ce n'est pas facile, et, malgré l'axiome connu, je ne pense pas que ce soit plus aisé à distance.

Un des plus graves journaux français publiait, le 23 décembre, que le prince Galitsine avait protesté offi-

ciellement contre les ordres du jour constitutionnels du conseil municipal de Moscou. Cela encore, c'est un bruit, si l'on veut... mais tout de même il étonne un peu même les Russes les plus inventifs, car le prince Galitsine est président du conseil municipal de Moscou, et, loin de faire aucune protestation, c'est précisément auprès de lui que des réclamations ont été faites par le ministre de l'Intérieur à propos des fameux ordres du jour! Surveillons-nous, et quand, — par hasard, — se présente à nous un fait d'authenticité indubitable, enregistrons, de cœur joyeux. Mais n'altérons pas. N'inventons pas. Ne portons point d'eau à la fontaine. N'ajoutons pas à ce que les Russes imaginent...

Ils n'imaginent pas toujours. Ils n'imaginent pas quand ils expliquent pourquoi depuis quelques mois les Juifs de Russie sont traités avec moins de rigueur. Qu'on se rappelle : l'édit de septembre accordait déjà aux Juifs quelques faveurs, — oh! très relatives; tout récemment, le gouvernement leur a donné le droit de s'établir dans quarante-huit villes et villages de quatre provinces du Sud-Ouest; enfin, à Pétersbourg, tandis que pendant les dernières années on n'avait accordé à aucun Juif le titre d'avocat, on en a cette année nommé une dizaine. Eh bien ! cette détente, ce relâchement subit de sévérité, vous pensez bien que ce n'est pas l'effet d'une bienveillance sincère ou d'un souci de justice. Non, non, voyez-vous, calcul et marchandage avec les Juifs comme avec les libéraux, quand on a besoin ou qu'on a peur d'eux. Et l'on raconte que c'est un Juif qui a fourni les moyens d'approvisionner de charbon l'escadre de Rojdestvenski; on répète que depuis longtemps déjà les gros banquiers juifs de l'étranger ne

veulent plus souscrire les emprunts de la Russie qu'à la condition formelle d'un adoucissement au sort de leurs coreligionnaires russes. Donnant donnant... Après cela, que le gouvernement se prévale de son orgueilleuse théorie : cela est parce que je le veux! Nous savons bien, vous le voyez, les raisons secrètes de quelques-uns de ses actes.

Les bruits courent... Celui qui court avec le plus de persistance, c'est que l'oukase restera lettre morte. Le comité des ministres travaille aux réformes projetées, c'est entendu. Mais « il paraît » qu'il n'est pas bien décidé s'il doit travailler dans un sens libéral ou dans un sens conservateur. « Il paraît » aussi que Witte a toujours sur chaque question deux projets en poche, et qu'il est bien difficile de savoir celui qu'il fera définitivement triompher. La seule chose qu'on assure, c'est que le ministre s'arrangera toujours pour sortir tout-puissant de la passe difficile où le gouvernement se trouve acculé. Les pessimistes disent : « Soyez certain que Witte ne fera rien pour les libéraux. Son projet sur le régime de la presse est très complet, mais il commence ainsi : « Article 1er. La presse ne doit pas être libre. » Les optimistes répliquent : « Witte est intelligent. Il n'oserait pas. Il sait qu'il risque sa tête. »

Risquer sa tête? Est-ce que vraiment?... Oui, pourquoi ne pas le dire? On parle d'actes terroristes. Les révolutionnaires ont juré de tout temps que les constitutionnels obtiendraient peut-être du gouvernement de belles promesses, mais qu'ils n'aboutiraient jamais pratiquement à rien qui vaille. Et, jusqu'à présent, ceux qui parlent ainsi n'ont pas tout à fait tort. Les zemstvos ont réclamé, et on leur a répondu par l'oukase. Ils ré-

clameront encore, et on leur répondra par les réformes du comité des ministres. Autant en emporte le vent.

Aussi des libéraux m'ont-ils dit : « Heureusement que nous avons derrière nous les révolutionnaires. Il ne peut décidément pas y avoir de révolution sans pyrotechnie. Il nous faut une révolution. Il nous faut donc la pyrotechnie. Il est temps que la pyrotechnie entre en jeu. » D'autres m'ont dit encore : « Vous savez que c'est commencé. Le tsar vient de faire un voyage dans le Sud. On a fait sauter, par erreur, le train qui suivait le sien, et sur la ligne on a trouvé, en plusieurs endroits, des paquets de dynamite. » Un troisième ajoute : « Ça va mal, même dans l'armée, même dans la garde, où l'on est très mécontent de la capitulation de Port-Arthur. Une révolution de palais est très possible. L'impératrice-mère préfère à l'empereur son frère le grand-duc Michel ; et puis, elle n'aime pas sa belle-fille. C'est comme en Serbie. Il faut tout craindre, surtout les pires événements. »

Tels sont les bruits qui courent, sinistres ceux-là. Fondés jusqu'à quel point ? C'est bien difficile à dire. Mais ils se répandent, et l'opinion en a absolument besoin.

Il y en a qui sont plus gais en même temps que plus imprévus. Je note celui-ci, qui est bien propre à caractériser un état des esprits en ce moment : La demande d'une constitution est si bien, pour beaucoup de gens, la question essentielle de la vie politique russe actuelle, que Rojdestvenski lui-même, Rojdestvenski, le chef de l'escadre du Pacifique, n'aurait pas de plus cher objet de ses pensées. Ces jours derniers, il aurait télégraphié au tsar... qu'il ne voulait pas franchir le cap de Bonne-

Espérance avant d'avoir appris que la constitution était accordée au peuple russe. Nous ne savons pas encore ce que le tsar a répondu à l'amiral; on lui aura sans doute câblé le texte de l'oukase, et il faut croire que Rojdestvenski s'est déclaré satisfait, puisqu'il est parti hardiment pour Madagascar.

L'oukase serait-il donc plus clair une fois traduit en style télégraphique? Ceux qui en lisent à Saint-Pétersbourg le texte intégral, sont plus embarrassés que Rojdestvenski. Eux aussi, voudraient bien s'en tirer par un : « Compris... tout va bien!... » mais c'est en vain qu'ils se cassent la tête : de la confusion prétentieuse du texte gouvernemental, ils ne parviennent pas à tirer une proposition nette ou une promesse ferme et franche. Comment s'étonner, alors, qu'ils recourent aux commentaires? Ils les accueillent avec reconnaissance, et ils les colportent par devoir, par charité pour le prochain.

Croyez-vous, par exemple, que ce ne soit pas singulièrement réconfortant, pour un malheureux libéral qui ne sait que penser et qu'attendre de l'oukase, d'apprendre la nouvelle suivante, communiquée « de source tout à fait autorisée » : « C'est fait. L'Empereur s'est prononcé ouvertement et catégoriquement pour la Constitution. »?

« A Tsarskoïé Sélo, avant-hier, dans une réunion du conseil des ministres, on a répété au tsar sur tous les tons : « C'est inéluctable, il faut donner la Constitution. » L'Empereur ne se rendit pas sans résistance. Longtemps il garda le silence; il ne pouvait échapper au souvenir du serment prêté il y a dix ans en montant sur le trône, et il se rappelait aussi la promesse faite à

Pobiédonostsev, et récemment encore renouvelée. Comme on le pressait avec trop d'insistance, il se troubla et eut d'abord une réponse malheureuse. « Eh bien ! soit ! fit-il... je veux bien... mais à condition que je conserve mon autorité souveraine, que je demeure monarque absolu... » Sa voix hésitait un peu, mais il espérait vaguement qu'un des ministres allait venir à son aide. Witte se dévoua pour expliquer que ce que l'Empereur désirait était impossible et contradictoire avec la nécessité absolue et urgente d'une Constitution. « Puisqu'il le faut, je la donnerai donc », déclara enfin le tsar. Quelques instants plus tard, il se promenait dans le parc, près du palais. Des scrupules, maintenant, lui venaient. « Mais, j'y pense, fit-il gravement, nous n'aurons aucun édifice assez grand pour contenir l'assemblée des représentants du peuple !... Et puis, ajouta-t-il, comme s'il éprouvait le besoin de donner plus de force à cette objection toute personnelle, le peuple n'est sans doute pas assez mûr pour avoir une Constitution... — Il y a un moyen excellent de tout concilier, fit malicieusement quelqu'un de la cour. Qu'on charge le grand-duc Vladimir de construire un édifice. Quand il sera prêt, la nation aussi sera prête pour la Constitution. » (1) Ainsi, bonne nouvelle ! Le tsar songe à construire un palais des Représentants ! La Constitution n'est pas loin...

En l'attendant, nous subissons la trêve de Noël. Pen-

(1) Un des titres du grand-duc Vladimir à la célébrité est la construction d'une église à Saint-Pétersbourg, sur l'emplacement où fut tué Alexandre II. Cette construction, entreprise il y a plus de vingt ans par souscriptions publiques, n'est pas encore achevée. Elle a donné lieu à des détournements scandaleux à propos desquels on peut, suivant les tempéraments, plaisanter ou s'indigner.

dant huit jours au moins, nous n'entendrons plus parler de banquets, de réunions, de résolutions. Les nouvelles n'en courent pas moins de bouche en bouche ; la capitulation de Port-Arthur a quelque peu remis la guerre à l'ordre du jour. Les zemstvos ne font plus parler d'eux ; le comité des ministres ne fait pas encore beaucoup parler de lui. Dans huit jours, on discourra sans doute tout autant, mais on agira, espérons-le, un peu plus. Tout est si indécis pour le moment dans la conduite du gouvernement, qu'on ne sait trop à quoi s'attendre. Quelqu'un m'a dit : « J'aimais mieux Plehve ; avec lui, ma foi ! c'était la réaction, mais, au moins, une réaction franche ; la situation était nette. » On peut souhaiter que la situation devienne nette, et cependant ne pas désirer le retour d'un Plehve.

LE SOULÈVEMENT OUVRIER

LE SOULÈVEMENT OUVRIER

une grève

Pétersbourg, lundi 3/16 janvier

Les ouvriers de l'usine Poutilov, prenant fait et cause pour quatre des leurs récemment congédiés, se sont mis aujourd'hui en grève. L'usine, — une fonderie d'acier, — occupe 12.500 ouvriers. Le travail y est complètement suspendu.

autre grève

Pétersbourg, mardi 4/17 janvier

Les ouvriers de la *Société franco-russe*, au nombre de 3.000, se mettent en grève à leur tour, par solidarité avec les ouvriers de l'usine Poutilov, et sous l'influence de l'*Union russe ouvrière*, dont les uns et les autres font partie.

autres grèves

Pétersbourg, mercredi 5/18 janvier

Les démarches des grévistes près de la direction de l'usine Poutilov étant restées infructueuses, les ouvriers ont tenu lundi et mardi des réunions très agitées. Toujours sous l'action de l'*Union russe ouvrière*, le mouvement gréviste prend des proportions inattendues. Aujourd'hui se joignent à la grève les ouvriers de plusieurs

usines, mais entre autres les 10.000 des chantiers de la Néva, et les 8.000 des fabriques Chtiglitz.

Le meneur de la grève est, dit-on, le prêtre Gapone, président de l'*Union russe ouvrière.*

un coup de canon contre le Palais d'Hiver

Pétersbourg, jeudi 6/19 janvier

Il se passe dans les faubourgs de Pétersbourg quelque chose dont on ne se rend pas un compte exact dans la société. On parle de « la grève de Poutilov » mais on apprend aussi chaque jour que les ouvriers d'énormes usines se joignent au mouvement. Les journaux se montrent fort discrets sur la question, parce que les articles relatifs aux grèves sont soumis à une censure spéciale, — très sévère, — du préfet de police. Les *Rousski Viédomosti* publient un important article réclamant la liberté de grève, mais ne nous renseignent naturellement pas sur la situation précise de la grève à Pétersbourg.

D'ailleurs, il y a bien des gens que la grève intéresse singulièrement peu, et qu'une autre question passionne au dernier point. Le bruit s'est répandu cet après-midi qu'un attentat venait d'être commis contre le tsar. Pendant la cérémonie de la bénédiction des eaux de la Néva, un canon de la première batterie de l'artillerie de la garde, placée près de la Bourse, de l'autre côté de la Néva, en face du Palais d'Hiver, a tiré un coup à mitraille au lieu de faire feu à poudre seulement. Les vitres de quatre fenêtres du palais ont été brisées, et un agent de police est blessé grièvement.

Là-dessus, nombreuses hypothèses. Le hasard paraît bien étrange qu'une gargousse ait été oubliée dans un canon après un exercice, juste à point pour la solennité d'aujourd'hui; mais il est non moins étrange de supposer qu'un révolutionnaire se soit introduit parmi les officiers ou les artilleurs de la garde, et surtout ait choisi ce genre d'attentat, bien difficile à préparer et bien aléatoire dans ses résultats.

Ceux qui croient à un attentat ne l'imputent pas tous aux révolutionnaires : « Il y a une coïncidence bizarre, me dit quelqu'un, c'est que ni le grand-duc Michel, frère de l'empereur, ni Witte, n'assistaient à la cérémonie. Michel est très aimé dans la garde et l'impératrice douairière le préfère à son frère, comme plus énergique. L'attentat est peut-être le résultat d'une intrigue de palais... »

Attentat ou accident, l'impression a été profonde sur l'esprit de l'empereur. C'est la première fois de la saison que le tsar venait à Saint-Pétersbourg. Il se trouve plus en sécurité à Tsarskoïé Sélo qu'au Palais d'Hiver. L'événement d'aujourd'hui ne le fera pas changer d'avis. Et, s'il est superstitieux, il y a un fait qui va le bouleverser. L'agent de police blessé se nomme... Romanov!

vers la grève générale

Pétersbourg, vendredi 7/20 janvier

Il n'est plus question de l'accident de la Néva. Il n'est question que de la marche foudroyante de la grève. Elle n'est plus seulement dans les faubourgs, elle est au

cœur même de la ville. Ce matin des bandes énormes de manifestants ont parcouru les faubourgs en fermant toutes les usines; cet après-midi ils se sont répandus par groupes dans la ville, entraînant ou contraignant les ateliers à se mettre en grève.

Je n'ai vu que des gens pleins de stupéfaction ou d'angoisse. Qui donc s'attendait, en quelques jours, à une grève générale? Qui parlait de l'*Union russe ouvrière ?* Qui connaissait ce Gapone dont tout le monde parle aujourd'hui ? Les libéraux les mieux avertis ont commencé à s'inquiéter de lui avant-hier; quelques-uns se demandaient hier s'il ne fallait pas aller l'entendre; et aujourd'hui, beaucoup se sont rendus aux meetings des faubourgs, là où l'on sait qu'est le centre de la mystérieuse et formidable agitation. J'ai vu ce soir un rédacteur de journal qui revenait d'une de ces réunions. Il ne me cache pas son émotion et son enthousiasme. Il me dit qu'il a vu les ouvriers très calmes, mais pleins de résolution. Ils ont une foi entière en Gapone. Ils veulent aller dimanche avec lui présenter au tsar une pétition. « Il est certain qu'ils iront. Ils seront 100.000, 150.000, je ne sais pas. Ce soir il y a 87.000 grévistes. Demain toutes les usines, tous les ateliers seront fermés, tous, absolument tous. »

J'ai rencontré une jeune femme qui organisait pour lundi une conférence clandestine d'un avocat sur les troubles anti-juifs de Homel, dont le procès, actuellement en cours, faisait l'objet de toutes les conversations, il y a quelques jours. Elle n'y songe plus. Elle me dit : « Comme cela paraît insignifiant aujourd'hui, n'est-ce pas ? Qui sait ce qui se passera d'ici lundi? »

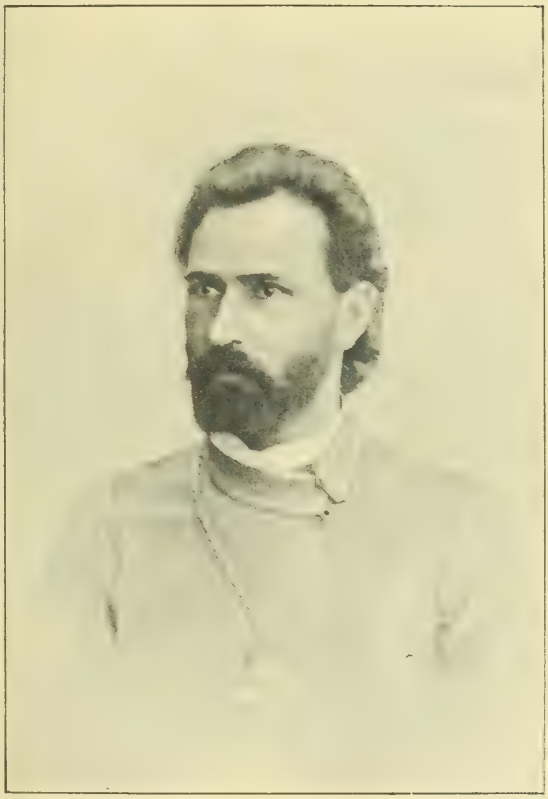

J'ai voulu voir un ami russe qui, lui aussi, a dû se rendre aux faubourgs. Je suis allé chez lui vers neuf heures, mais il n'était pas encore rentré. J'ai trouvé sa femme très inquiète, se demandant à quelle heure de la nuit il reviendrait, — ou s'il reviendrait, car, en de pareilles circonstances, on songe toujours à des arrestations possibles de la police.

A dix heures du soir, j'ai traversé en traîneau tout Pétersbourg pour aller, dans le lointain faubourg de Péterbourgskaia, voir des étudiants démocrates socialistes que je connais et pour qui, je le sais, les questions ouvrières sont le plus grand intérêt de leur vie. Deux d'entre eux sont mariés et habitent ensemble un appartement nu et modeste, comme il convient à des hommes qui ne veulent s'attacher à rien, qui prévoient la possibilité d'être arrachés brutalement à leur milieu. « Il faut toujours être prêt à partir », m'a dit un jour l'un d'eux. Ce n'est pas pure hypothèse. Il y en a un qui revient de Sibérie où il a été exilé trois ans à la suite des troubles de l'Université en 1901. Un autre a été condamné à préparer chez lui ses examens. Le troisième seul peut suivre des cours. Je les trouve réunis autour du samovar. Ils me donnent des renseignements précis sur la grève et sur les grèves. Ils ne prévoyaient pas l'explosion ni l'énormité de celle-ci. Ils sont très émus, simples et graves, très sympathiques. D'ailleurs, ils ne sont pas le moins du monde indécis. Ils connaissent leur devoir. Un mouvement gréviste, d'où qu'il vienne, n'est pas pour les effrayer. Dimanche ils accompagneront le peuple.

Nous travaillons ensemble une bonne partie de la nuit.

le soulèvement ouvrier

Pétersbourg, samedi matin, 8/21 janvier

La grève. Une grève à peu près générale. Un soulèvement ouvrier. Pour le gouvernement russe une nouvelle et terrible menace.

Aux difficultés extérieures était déjà venu se joindre, dans les derniers mois, le danger toujours croissant d'une crise politique intérieure, et voici que du jour au lendemain surgit un péril autrement plus grave : le péril ouvrier. Entrent en scène maintenant des acteurs qui ont à dire quelque chose de plus important que les libéraux constitutionnels, et qui, dès le premier moment, concentrent sur eux toute l'attention publique.

La grève s'est propagée à Pétersbourg avec une rapidité qu'on peut dire foudroyante, puisque c'est parmi une population ouvrière sans longue expérience et encore mal organisée qu'elle se développe. 12.500 ouvriers ont cessé le travail, lundi dernier, dans une usine ; les résultats connus d'hier soir donnaient un total d'environ 100.000 grévistes, sur une population ouvrière qu'on évalue à 150.000 pour Pétersbourg. Une grève générale est tellement imminente qu'on la prévoit comme conséquence des réunions d'aujourd'hui et d'une grandiose manifestation projetée pour demain.

Le mouvement a pris naissance dans l'usine Poutilov (faubourg de Narva, à l'ouest de Pétersbourg), fonderie d'acier qui fabrique des torpilleurs, canons, obus, locomotives, wagons, et occupe en ce moment 12.500 ou-

vriers. Cause de la grève : le renvoi de quatre ouvriers. Cause du renvoi : ces ouvriers seraient paresseux et gâcheraient le travail, — au dire de la direction. La mesure parut aux ouvriers tellement arbitraire que, se solidarisant avec leurs camarades, ils cessèrent complètement le travail lundi matin. Les quatre ouvriers renvoyés faisaient partie de l'*Union russe ouvrière ;* ce fut celle-ci qui organisa le mouvement, conduite par son président, le prêtre Georgi Gapone, déjà très influent près des ouvriers, et aujourd'hui très populaire et très puissant.

Sous la présidence de Gapone, une délégation de dix ouvriers vint trouver, lundi, la direction de l'usine, pour demander la réintégration des quatre ouvriers renvoyés et proposer, d'une part, les conditions des pourparlers à engager, d'autre part, les réclamations des ouvriers. Les conditions mises aux négociations étaient :

1° L'administration de l'usine doit aller au devant des besoins des ouvriers, sincèrement, sans donner de fausses raisons ou des promesses qu'elle ne devrait pas tenir ;

2° Une commission se réunira, formée à nombre égal pour les deux parties, de délégués ouvriers et de représentants de l'usine ;

3° Les délégués seront inviolables et assurés contre toutes les représailles de l'administration ;

4° Les décisions de la commission seront obligatoires et affichées sur les murs de tous les ateliers de l'usine. Elles porteront la signature de l'administration de l'usine et de l'inspecteur du travail;

5° Personne n'aura à souffrir en raison de la grève, ni présentement, ni après la reprise des travaux, et tous les ouvriers toucheront leur salaire intégral.

Quant au programme des réclamations des ouvriers, voici les points principaux qui étaient soumis à la commission :

1° Travail de huit heures par jour;

2° Les prix pour les produits nouveaux seront débattus entre le contremaître et les délégués des ouvriers;

Les prix des produits anciens seront revisés aux mêmes conditions;

3° Une commission permanente sera instituée pour résoudre les cas de renvoi et autres malentendus entre les ouvriers et l'administration ;

4° Augmentation de la paie des ouvriers de première main jusqu'à un rouble (2 francs 65) par jour;

5° Suppression des heures supplémentaires; en cas de nécessité, doublement du prix de l'heure ordinaire;

6° Si un travail est gâché et que l'ouvrier ne soit pas fautif, c'est l'administration qui devra payer;

7° Les ouvriers recevront 70 kopeks (1 franc 85) au lieu de 40 kopeks (1 franc 05), et on créera à l'usine un asile pour leurs enfants;

8° Le personnel médecin doit être poli avec les ouvriers malades, les traiter avec soin, et non en ivrognes, comme ç'a été le cas bien souvent. Le traitement à domicile sera universel et gratuit;

9° Les usines seront aménagées conformément aux règles de l'hygiène.

Je transcris à dessein certaines de ces réclamations qui, par leur nature, ne sont pas au premier plan du programme, mais qui éclairent curieusement les conditions de travail des ouvriers russes ou les relations de ceux-ci avec le patronat.

Le directeur-administrateur de l'usine, Smirnov, ingénieur des ponts et chaussées, reçut la délégation, — et

refusa les conditions proposées. D'où continuation de la grève. Lundi soir, à l'extrémité du faubourg de Narva, un meeting réunissait 6.000 ouvriers. Étaient présents un grand nombre d'ouvriers de l'usine Poutilov, mais aussi un grand nombre d'autres qui habitent ce quartier de grande industrie.

Conséquence : mardi à midi, les 3.000 ouvriers de la Société franco-russe déclarent la grève, sans en indiquer d'abord le motif. « Nous voulons discuter entre nous sur le texte de nos réclamations ; quand ce sera fait, nous les soumettrons à l'administration. » Et quelques heures plus tard ils les transmettent.

Leur programme se ramène à peu près à celui des ouvriers de l'usine Poutilov : huit heures de travail par jour ; suppression des heures supplémentaires. En outre, renvoyer un ingénieur et un contremaître dont on est fort mécontent.

Quant au mode des négociations, les ouvriers demandent : 1° Création d'une commission mi-administrative mi-ouvrière ; 2° Garanties assurées aux délégués ouvriers ; 3° Promesse de la part de l'administration de ne pas appeler la police. Ces trois points sont acceptés ; sur le dernier seulement la direction répond qu'elle ne peut donner de garantie absolue contre l'intervention de la police.

Jusque-là la grève était restreinte à deux usines et localisée au quartier de Narva. Trois facteurs avaient agi pour accélérer le mouvement : l'*Union russe ouvrière ;* la propagande d'individu à individu, (les deux usines étant dans le même quartier) ; enfin l'action du parti social-démocrate qui avait immédiatement envoyé des émissaires à Narva.

Sous l'influence de cette première et énergique agitation, l'effervescence gagnait mercredi matin tout le monde ouvrier de Pétersbourg, et la grève prenait en un clin d'œil des proportions inattendues.

A huit heures et demie, les grévistes arrivent aux chantiers de la Néva (construction de machines et de coques de bateaux) et ils éteignent l'électricité. Les 8 à 10.000 ouvriers que l'usine occupe quittent les ateliers et déclarent la grève. La police n'avait même pas eu le temps de paraître.

De là le mouvement s'étend aux deux usines de Chtiglitz, qui emploient surtout des femmes (8.000 ouvriers en tout) : les ouvriers de la fabrique d'étoffes quittent le travail à neuf heures, ceux de la fabrique de fil à onze heures.

Jeudi, 6, était jour de fête, — avec la fameuse bénédiction de la Néva et le coup de canon plus fameux encore qui, hasard ou préméditation, tira à balle sur la tribune du tsar et le Palais d'Hiver.

Ce jour-là, comme les précédents, la grève continue son progrès menaçant. Dans les faubourgs, des réunions ont lieu même pendant la journée. Elles ont pour conséquence immédiate que les ouvriers adhèrent en masse aux sections de l'*Union russe ouvrière*. Il est évident qu'il faut s'attendre maintenant non seulement à une grève générale, mais à d'inquiétantes manifestations. On commence à signer des résolutions qui ont un caractère à la fois économique et politique. Gapone et les représentants des sections rédigent une pétition dont certains paragraphes sont nettement politiques. Dans les rues on quête toute la journée en faveur des grévistes.

Le jeudi soir, au village de Smolensk, dans le faubourg de Schlusselbourg, il y a une réunion à l'École des ouvriers de la *Société technique*. Cette réunion avait été annoncée il y a quelques jours dans les journaux, par suite d'une indiscrétion. La salle ne peut contenir que quelques centaines de personnes, et il était certain qu'il allait en venir des milliers. La police interviendrait. Il y aurait des bagarres, des arrestations. L'école serait fermée. Les organisateurs firent donc publier que la réunion ne se tiendrait pas. Elle eut lieu cependant. Elle comprenait 3 ou 400 ouvriers démocrates socialistes et quelques socialistes révolutionnaires. Les deux partis étaient bien décidés à se joindre à un mouvement qu'ils n'avaient point provoqué. Il fallait aboutir à une démonstration grandiose. On discuta s'il fallait la faire avec ou sans armes. Les démocrates socialistes furent d'avis que, dans les circonstances présentes, il fallait la faire sans armes.

Jeudi soir également, le ministre des finances convoquait au ministère une réunion des patrons des principales usines. Comment voulaient-ils répondre aux demandes et aux menaces des grévistes? Il y avait là quarante assistants, portant la plupart des noms étrangers. L'un fut pour les moyens de conciliation, mais le représentant d'une fabrique de noir animal ayant dit qu'il fallait répondre à la violence par la violence et réclamer l'intervention de la force armée, la majorité se rangea à cet avis. Personne ne protesta.

La réponse fut communiquée au ministre qui devait demander l'autorisation à l'empereur.

Hier vendredi 20, la grève se généralisait. Elle gagnait le faubourg de Schlusselbourg (au sud-est de Pétersbourg),

englobant la fabrique des cartes à jouer de la couronne, — la fonderie de canons et blindages Obouchov (10.000 ouvriers) qui dépend du ministère de la Marine, — les manufactures de toiles et étoffes russes Maxwell et Pahl (2 à 3.000 ouvriers), — la fabrique de draps Tornton, — la fabrique Nevskistearin, — la fonderie Alexandre, etc... Je vous cite les grandes usines ; naturellement, nombre de petites fermaient aussi.

Dans le faubourg de Vassili-Ostrov (au nord-ouest) le mouvement se propageait hier également. Dès le matin on apprenait la cessation du travail à la manufacture de tabacs Laferme (1.000 ouvriers) et à l'imprimerie Wolf (400). Il faut y ajouter l'usine de la Baltique (construction de bateaux, dépendance du ministère de la Marine), la fabrique Lessner (accessoires pour les machines), l'usine Chaimovitch (fer blanc).

Les grévistes se présentaient aux usines par centaines ou par milliers, et donnaient aux ouvriers l'invitation ou aux patrons l'ordre d'arrêter le travail, envahissant les cours, les ateliers, les salles des machines. Tout Vassili-Ostrov était en grève en quelques heures, et, le soir, l'électricité faisait défaut dans tout le quartier, par suite d'un accident inexpliqué. On fit venir de la troupe pour empêcher les ouvriers de partir.

De Vassili-Ostrov, les grévistes, et avec eux la grève passèrent au nord, dans les faubourgs Péterbourgskaia et Viborgskaia. En même temps d'autres se répandaient dans la ville, où le mouvement ne s'était pas encore fait sentir. Par groupes les ouvriers allaient dans les rues, frappaient aux portes des fabriques, des ateliers, et ordonnaient de cesser le travail. Toutes les typographies fermaient : la typographie de l'Académie

des Sciences, la typographie Stasulevitch (qui édite le *Messager d'Europe*, revue du parti libéral), la typographie Ekhardt, les typographies de tous les journaux. Ce matin, aucun journal ne paraît, sauf le *Journal officiel* (sur feuille simple, et avec des télégrammes qui sont la répétition de ceux d'hier) et un journal allemand publié à Pétersbourg, la *Petersburger Zeitung*, qui paraît en édition réduite.

La grève est déjà partielle dans les Compagnies de tramways et de chemins de fer. Sur les lignes de Varsovie et de la Baltique, notamment, le trafic est suspendu. Nous saurons demain si la grève est générale, mais dès ce moment nous sommes tout proches d'une grève générale.

On prétend que lors de l'envahissement des usines par les grévistes, il y a eu distribution de proclamations qui étaient signées du parti socialiste révolutionnaire. Il est certain aussi que le parti social-démocrate aide au mouvement. Toutes les forces démocratiques sont évidemment en jeu, mais l'impulsion première, et qui reste la plus forte, ne vient ni du parti social-démocrate ni du parti socialiste révolutionnaire. J'ai sur ce point l'aveu de membres des deux partis, et du reste les faits sont des témoins suffisants. Il y a dans le mouvement formidable qui se déchaîne quelque chose de spontané, d'universel et de mystérieux qui dépasse l'organisation d'un parti, et il y a un homme dont l'influence sur les grévistes, sur tout le monde ouvrier est devenue inouïe : le prêtre Gapone.

Hier vendredi, Gapone n'a pas parlé dans moins de onze meetings. Dans les endroits où la salle était trop petite, il tenait deux meetings successifs. Il a une élo-

quence populaire qui entraîne tout. Il tient à son auditoire des discours d'une simplicité émouvante qui s'expriment souvent en dialogues entre l'orateur et les assistants.

« Êtes-vous prêts à la lutte pour vos droits ? — Oui, oui. — Jurez-vous que vous combattrez jusqu'à la mort pour la liberté ? — Oui, la liberté ou la mort ! » Et en beaucoup d'endroits les assistants juraient sur la croix qu'ils faisaient de tout leur cœur le sacrifice de leur vie.

Gapone obtient par acclamations frénétiques des résolutions d'une hardiesse stupéfiante qui vont s'exprimer demain dans la pétition au tsar. Par lui, avec lui, la grève sort du domaine purement économique et devient en même temps politique. Les résolutions des banquets libéraux et même des zemstvos pâlissent singulièrement à côté de celle que la députation ouvrière veut tenter de présenter demain au tsar. Elle est d'une gravité religieuse et dramatique. (1) Elle se termine comme il suit :

Voilà, tsar, les demandes principales avec lesquelles nous sommes venus chez toi. Donne ordre et serment que tu les exécuteras et tu feras la Russie heureuse et fidèle et ton nom restera dans nos cœurs et ceux de nos enfants à jamais. Mais si tu ne donnes pas cet ordre et n'exécutes pas nos revendications, nous mourrons sur cette place devant ton palais. Nous n'avons plus de place où aller ni de raisons d'aller ailleurs. Seulement deux chemins, un, la liberté de bien-être ; l'autre, la tombe.

Montre-nous, tsar, un de ces deux chemins et nous irons sans dire un mot, même si ce chemin nous mène à la mort. Que notre vie soit un sacrifice pour la Russie souffrante !

Hier, Gapone conseillait aux ouvriers de se recueillir pour la journée d'aujourd'hui. Dans son dernier discours

(1) Voir aux *annexes*.

il compare cette journée à la veille de Pâques. Le lendemain doit être une résurrection, l'aurore joyeuse d'une vie nouvelle ; le lendemain ils iront tous ensemble, de tous les faubourgs de Pétersbourg, vers le Palais d'Hiver trouver le tsar. Si le tsar ne quitte pas Tsarskoïé-Sélo pour venir recevoir leur pétition, on verra par la suite ce qu'il y aura à faire : peut-être ira-t-on en masse à Tsarskoïé-Sélo, comme le peuple de Paris alla trouver Louis XVI à Versailles aux journées des 5 et 6 octobre.

vers la Révolution ?

Pétersbourg, samedi soir, 8/21 janvier

Cet après-midi, Gapone s'est rendu chez Mouraviev, au ministère de la Justice. Convoqué la veille, il n'avait pas voulu venir. Le sentiment de ce que sa personnalité représentait maintenant dans le formidable soulèvement des ouvriers le décida sans doute aujourd'hui à risquer la démarche. On n'oserait pas l'arrêter. On n'osa pas. Gapone exposa au ministre la cause des ouvriers et demanda pour eux satisfaction immédiate.

Mouraviev répondit seulement que « lui aussi avait son devoir ». Et son devoir lui disait sans doute de ne pas intervenir. Du reste, aucune nouvelle d'aucune part : ni du tsar, ni de l'un quelconque des ministres. La journée aurait lieu.

Dans les milieux libéraux on était fort inquiet. Gapone avait promis de venir au journal *Nachi Dni* après sa visite chez Mouraviev. Il ne vint pas. Enfin on apprit le résultat de sa démarche. A la fin de l'après-

midi un ouvrier apporta le texte de la lettre au ministre de l'Intérieur, et en même temps le texte de la pétition des ouvriers au tsar. Il était allé porter ces deux documents au ministère. Le prince Mirski n'était pas là, lui avait-on répondu, mais on lui transmettrait la lettre et la pétition. Peu après on téléphonait, en effet, du ministère à *Nachi Dni*, que les deux pièces avaient été remises au ministre. La lettre au prince Mirski était conçue en ces termes :

Haute Excellence,

Les ouvriers et les habitants de Pétersbourg des différentes classes désirent et doivent voir le tsar le 9/22 janvier à 2 heures de l'après-midi, place du Palais d'Hiver, pour lui exprimer personnellement leurs besoins et ceux de tout le peuple russe. Le tsar n'a rien à craindre. Moi, comme représentant de l'Union des ouvriers des usines et fabriques russes, mes collaborateurs et camarades les ouvriers, et même le prétendu groupe révolutionnaire des différentes directions, nous garantissons l'inviolabilité de sa personne. Qu'il vienne comme le véritable tsar, avec un cœur vaillant vers son peuple ; qu'il reçoive de nos mains notre pétition.

Cela est réclamé pour son propre bien, pour celui des habitants de Pétersbourg et pour celui de la patrie. Autrement pourrait survenir la rupture du lien moral existant jusqu'à présent entre le tsar russe et le peuple russe. Votre grand devoir devant le tsar et tout le peuple russe est de faire connaître immédiatement à Sa Majesté tout ce qui précède et notre pétition ci-jointe. Dites au tsar que moi, les ouvriers et de nombreux milliers de gens du peuple, nous avons paisiblement, et avec foi en lui, irrévocablement résolu d'aller vers le Palais d'Hiver ; qu'il montre réellement sa confiance par des faits et non par des manifestes.

Une copie de ce qui précède a été dressée comme document justificatif du caractère moral de la pétition et sera portée à la connaissance de tout le peuple russe.

La lettre était signée de Gapone et des onze représentants de l'*Union russe ouvrière*.

En même temps, Gapone a écrit personnellement au tsar pour le prévenir. Sa lettre dit :

Souverain, ne crois pas que tes ministres t'ont dit toute la vérité sur la situation actuelle. Le peuple entier a confiance en toi ; il a résolu de se présenter demain, à deux heures de l'après-midi, devant le Palais d'Hiver, pour t'exposer ses besoins.

Si, irrésolu, tu n'apparais pas devant le peuple, tu brises le lien moral qui existe entre toi et ton peuple. La confiance qu'il a en toi s'évanouira. Et en ce lieu coulera du sang innocent entre toi et le peuple. Parais demain devant ton peuple, reçois d'une âme vaillante notre humble pétition. Moi, le représentant des ouvriers, et mes courageux camarades, nous garantissons l'immunité de ta personne.

A l'heure où j'écris on vit dans une angoisse indicible. On prévoit que la grève va tourner en révolution. On s'attend à tout. La police prend des mesures inouïes pour la journée de demain, et toutes les troupes sont consignées. Il y en a, dit-on, qui passeront la nuit sous les armes, et le bruit court même que des canons sont braqués à l'entrée des faubourgs. A l'extrémité de chaque pont on a posté un demi-escadron de cavalerie et une compagnie d'infanterie. Dans les maisons, les dvorniki ont engagé les locataires à faire provision d'eau, de pétrole, etc. Ils les préviennent aussi qu'ils risquent, en sortant, de recevoir des balles, car, de même qu'il y a un mois, la police a fait poser ce soir dans les rues des affiches invitant les habitants à ne pas aller s'exposer sur la voie publique. La démonstration ouvrière aura sans doute une autre envergure et une autre portée que la manifestation des étudiants. Mais la seconde vient

compléter la première, c'est la même poussée qui continue, — avec des forces centuples...

Dans la fièvre où l'on vit on ne se sent maître ni de son raisonnement ni de ses sentiments. On a peine à tenir compte de ce qu'on sait pourtant par les témoignages les plus dignes de foi sur l'attitude résolue, mais tranquille, des ouvriers. On oublie ou on méconnaît le serment qu'ils ont fait de venir dans un calme religieux présenter leur pétition à l'empereur. Le subit et grandiose soulèvement de 150.000 ouvriers apparaît comme quelque chose de si formidable qu'on sépare difficilement l'idée de révolution de l'idée de violences démagogiques. Personne n'ose dire qu'il n'y aura pas collision avec la troupe, ni même assurer que la victoire restera au gouvernement. A certains même l'accident de la Néva du 6 (19) janvier fait affirmer que les révolutionnaires ont des intelligences dans l'armée. C'est par ce moyen que la révolution sera victorieuse. Mais si elle l'est, où s'arrêtera-t-elle ? « Alors nous sauterons tous ! m'a dit tout à l'heure un constitutionnel, ironique et un peu inquiet. Tous les libéraux, tous les bourgeois à la lanterne ! »

« Qu'est-ce que nous savons jusqu'à présent ? me dit un autre. Le caractère de ce soulèvement populaire surprend les hommes de tous les partis. Les ouvriers veulent des réformes politiques, oui, mais avant tout ils suivent le prêtre, le père, qui n'entend traiter ni avec les directeurs d'usines, ni avec les ministres ; — qui veut parler au tsar directement. Pour les socialistes, comme pour les libéraux, Gapone est une figure étrange, incompréhensible. »

Il circule jusqu'à cinq biographies de Gapone.

Quelques-uns racontent qu'il a une garde d'ouvriers armés. Ce qu'il y a de certain, c'est que les intellectuels qui se sont précipités hier pour l'entendre ne peuvent en croire leurs yeux et leurs oreilles : ils sont stupéfaits de l'action magique de sa parole.

J'entends dire que les ouvriers iront demain se faire tuer comme à la boucherie. Quelqu'un raconte que dans certains quartiers ils ont chassé les intellectuels en disant : « Nous n'avons pas besoin de vous ; nous autres nous n'avons rien à perdre ; nous saurons mourir. » Ailleurs au contraire ils ont réclamé des orateurs.

Des informateurs rapportent qu'il y a eu aussi en certains endroits des scènes de violences. Un ouvrier qui n'avait pas voulu cesser le travail aux ateliers de la gare de Varsovie, aurait été tué par ses camarades. Un contremaître qui, dans une typographie, avait voulu s'opposer aux grévistes, aurait été saisi par ceux-ci et poussé dans une machine qui lui aurait broyé la tête... On ne peut ajouter foi à tous les bruits, mais on peut encore moins se défendre d'une curiosité pleine d'angoisse dès que quelqu'un apporte une nouvelle.

Dans une famille où je vais, il se passe une scène poignante, qui doit se répéter ailleurs. Une bonne est mariée à un ouvrier qui travaille dans une manufacture de draps de Schlusselbourg. Elle a appris ce soir que, comme tant d'autres, il a juré de mourir, s'il le faut, pour aller jusqu'au Palais d'Hiver. Elle fait son service, les yeux pleins de larmes, et, parfois, dans la cuisine, elle s'assied, la tête dans ses mains, la gorge pleine de sanglots, accablée d'une douleur muette...

intervention des libéraux

Pétersbourg, dimanche matin, 9/22 janvier

Il y avait hier soir une assemblée restreinte de libéraux aux bureaux du journal *Nachi Dni*. L'ouvrier qui a porté la lettre au ministère de l'intérieur est présent. On lui demande : « Vos intentions sont-elles tout à fait pacifiques ? Si le tsar ne veut pas vous répondre, ne commettrez-vous pas de violences ?

— Non. Il n'a qu'à se montrer, à nous dire de venir une autre fois.

— Et s'il ne paraît pas au Palais d'Hiver ?

— Nous lui avons garanti l'intégrité de sa personne. Il peut nous convoquer à Tsarskoïé-Sélo, mais Gapone avec nous. »

Malgré l'assurance des ouvriers, chacun redoutait l'imminence d'un affreux massacre. Pouvait-on encore à ce moment tenter quelque chose pour le prévenir ? On résolut d'essayer une suprême démarche. Puisque, de lui-même, le gouvernement ne disait mot, on enverrait près de lui une députation pour le supplier d'intervenir. On désigna dix délégués, parmi lesquels l'ouvrier qui se trouvait présent à la réunion.

La députation se présenta d'abord au ministère de l'intérieur. Le prince Mirski n'était pas là ; on l'assura aux délégués sur tous les tons. Ils attendirent. Le ministre ne vint pas. Le ministre adjoint, directeur de la police, consentit à recevoir la députation. Il assura que le ministre ne pouvait rien. C'était à eux, délégués, à eux, libéraux, de tenter quelque chose près des ouvriers.

Les délégués laissèrent entendre qu'ils ne pouvaient intervenir pour condamner des revendications dont plusieurs s'accordaient avec celles du parti constitutionnel... « Alors, rien à faire. » Et le bureaucrate se retira.

Les délégués sont plus heureux près de M. Witte. Celui-ci les reçoit à onze heures et demie. Il est troublé, inquiet, mais impuissant. Le président du comité des ministres n'est pas le maître ! Qui est le maître, en ce moment ? Qui, en ce moment, a la confiance absolue du tsar, la liberté de décider, le pouvoir d'arrêter ? M. Witte téléphone au prince Mirski. Le prince Mirski répond, mais... lui non plus ne peut intervenir. Rien, rien.

Il est une heure et demie du matin, quand les délégués reviennent à *Nachi Dni*. Ils annoncent tristement que leur démarche a complètement échoué. Le gouvernement n'a rien répondu aux ouvriers. Il n'a fait que disposer en bataille ses cosaques, ses uhlans, sa garde. Les fusils sont prêts.

Il n'y avait plus qu'à attendre les événements. On organisa rapidement un bureau de renseignements. Des jeunes gens doivent se rendre ce matin de très bonne heure dans les faubourgs et reviendront à dix heures faire leur rapport dans une salle qu'on a prise pour lieu de rendez-vous.

la journée du dimanche 9/22 janvier

Pétersbourg, lundi matin, 10/23 janvier

Hier matin dimanche, les ouvriers se sont rassemblés partout, dans les faubourgs, en meetings et en cortèges.

C'est dans la fièvre qu'on attendait la nouvelle des

événements. A dix heures et demie je suis à la réunion qui s'est décidée la nuit précédente et où l'on doit centraliser les premiers renseignements. Dès cinq heures et demie, des jeunes gens sont partis aux nouvelles dans les faubourgs. Ils reviennent l'un après l'autre et font le récit de ce qu'ils ont vu.

Lorsque j'arrive, l'un d'eux, en phrases hachées fait son rapport :

Dès sept heures, il y a eu des coups de feu à Schlusselbourg. Les manifestants se sont armés de ce qu'ils ont pu : couteaux, haches, pierres. Un instant ils voulurent mettre leurs enfants en avant de la colonne. Les femmes coupaient avec des couteaux les rênes des chevaux. Les ouvriers chantaient la *Marseillaise*. Les premiers coups de feu n'ont pas effrayé la foule. Elle ne reculait pas. Au contraire, elle grossissait.

Les ouvriers de Schlusselbourg seront parmi ceux qui forceront le barrage des troupes et pénétreront dans la journée jusqu'au quartier central de l'Amirauté et jusqu'au Palais d'Hiver.

Le témoin ajoute que les ouvriers sont très excités maintenant, appellent à l'aide, demandent des armes.

Un autre homme se précipite. Il raconte que deux canons passent sur la perspective Litieïny, toute proche ; on les emmène vers le Palais d'Hiver ou vers le pont de Viborg, derrière lequel sont massés 40.000 ouvriers.

Il y a dans la salle une agitation tumultueuse ; on sait qu'en cet instant il y a partout des massacres, et on ne peut rien, on ne décide rien. Mais on propose tout.

C'est une succession ininterrompue de discours, quelquefois de dialogues très agressifs. Quelques orateurs sont très émus. L'un monte sur une table, et frappant

du pied, lançant les deux mains crispées en avant d'un geste nerveux, s'écrie à mots entrecoupés qu'il n'y a pas à discuter. Il faut partir, il faut aller lutter et mourir avec le peuple. Il entraîne avec lui neuf des assistants.

Les discussions continuent. Dans la salle il y a beaucoup de femmes. Les hommes sont une cinquantaine environ. Ils comprennent combien leur appui serait faible ou pensent que ce n'est pas leur cause qui se joue en ce moment. Il y a sur les voies des faubourgs des ouvriers qui se font tuer pour la cause ouvrière; il y a un soulèvement général du peuple qu'on réprime à coups de fusil. Qu'est-ce dans cette affaire que la question libérale?

Le mouvement constitutionnel du mois de décembre est débordé. Et les libéraux sont anxieux. Ils n'étaient pas préparés à cette lutte du premier coup formidable.

Elle les a tellement surpris qu'ils ne peuvent prendre une détermination.

Un orateur dit que Gapone demande des armes pour les ouvriers; lui-même veut un revolver. On ne résout rien; ce sera une affaire individuelle de savoir si l'on veut armer les ouvriers.

On convient enfin de tenir, à deux heures, une nouvelle réunion dans la grande salle de la Bibliothèque impériale. Pour y arriver, je suis la perspective Nevski, qui est noire de monde. On entend des rumeurs, des clameurs. La foule parle à haute voix. C'est très impressionnant pour qui connaît le silence habituel de la rue en Russie. Des détachements de cosaques et de uhlans passent. Les manifestants sont maintenant dans la ville. La Bibliothèque impériale se trouvant près de la perspective Nevski, nous sommes là au centre des

événements. On envahit la grande salle de travail de la Bibliothèque, qui, le dimanche, reste ouverte jusqu'à trois heures. Les gardiens n'en peuvent mais; ils n'ont pas reçu d'ordre, et d'ailleurs ils ne sont pas en nombre.

Il se passe les mêmes scènes qu'à la réunion du matin. On écoute des orateurs qui, montés sur des tables, font des récits émouvants. Ce sont des émissaires qui ont été aux renseignements; mais, cette fois, ils ne viennent pas des faubourgs. A deux pas de nous, sur la place de Kazan, on tire. C'est le moment où, un peu plus loin, sur un quai voisin du Palais d'Hiver, au Pont de la Chapelle, éclatent deux fusillades terribles qui ont fait, dit-on, 27 tués et 150 blessés.

Gorki est là. Il monte, lui aussi, sur une table. Grand, mince, très pâle, la tête un peu inclinée, et se tenant le menton de la main gauche, il dit quelques mots d'une voix sourde.

Dans la salle, une femme, une lectrice de hasard, crie furieusement aux assistants : « Rebelles ! » On est sur le point de lui faire un mauvais parti. Le tumulte est indescriptible.

Au fond de la salle, un gigantesque portrait de l'empereur préside à cette scène de club révolutionnaire.

Dans une petite salle voisine on continue la collecte qu'on avait commencée le matin pour les blessés. Sur une table on jette pêle-mêle l'argent. Il y a un tas de pièces d'or. Plus loin des pièces de 1 rouble, des billets de 3, de 25, de 100 roubles même. Je connais des gens qui auront de la peine, après cela, à payer leur loyer, et qui n'hésitent pas.

La police n'est pas intervenue. A trois heures seule-

ment, quand on ferme la Bibliothèque, un agent arrive, — trop tard.

Avec un ami j'entreprends de suivre la Nevski jusqu'au Palais d'Hiver. Nous marchons difficilement au milieu d'une foule où il y a maintenant beaucoup d'ouvriers. A certains endroits il y a des attroupements. On entoure, on écoute, on interroge des ouvriers qui ont été témoins des premières scènes d'horreur. Nous rencontrons trois ingénieurs que mon ami connaît. Nous les interrogeons, — et ils nous interrogent.

Pendant que nous causons, peu à peu, un cercle se fait autour de nous. Des ouvriers répondent aux questions que nous posons. Les ingénieurs profitent de ce qu'un public s'offre à eux pour flétrir les actes de brutalité commis par les troupes, pour parler contre l'armée et la guerre. « Nos soldats se font battre en Mandchourie, mais ils veulent remporter ici des victoires sur des gens désarmés ! »

A ce moment, sans que nous puissions nous rendre compte de ce qui arrive, nous sommes emportés dans le flot d'une foule qui remonte la Nevski en fuyant. Des enfants crient. Un soldat d'un régiment du Caucase, qui se trouve mêlé à la foule, et qui porte un énorme bonnet en peau de mouton, passe près de nous, fuyant plus vite que les autres. Une femme s'accroche à lui pour lui demander protection. Il se dégage et disparaît.

Je vois une autre femme qui se précipite sur la porte d'un magasin où elle pense se réfugier. Le marchand est derrière la vitre, impassible. Sa porte est fermée à clef; il n'ouvre pas.

Des femmes, à bout de souffle, cherchent un refuge dans les retraits des portes, mais la plus grande partie

de la foule cherche à gagner une rue transversale. Nous nous y réfugions.

Nous cherchons à nous rendre compte de la cause de cette panique. Il n'y avait pas eu près de nous de charge de cosaques, mais nous apprenons peu après que c'est le moment où l'on a fait la première décharge meurtrière au Pont de Police et que la panique est venue de là.

Nous sommes revenus jusqu'aux bureaux du journal *Nachi Dni*. Nous y entrons. Les nouvelles s'y concentrent. J'y trouve deux correspondants de journaux anglais. On est très inquiet sur le sort de Gapone. Le bruit court qu'il aurait été grièvement blessé pendant qu'il marchait, en portant une bannière, à la tête des manifestants du faubourg de Narva. Mais il n'y a là, naturellement, aucun témoin oculaire du fait ni même personne qui ait vu Gapone aujourd'hui.

On me raconte qu'à deux heures un cortège d'ouvriers a pu gagner la place du Palais d'Hiver. On les a refoulés près du Jardin Alexandre où on les a massacrés.

A trois heures vingt, sur la perspective Nevski, la troupe veut refouler le public dans la rue Koniouchenaia. Les soldats tirent. Quelques blessés.

A quatre heures un quart, près de Gostinny Dvor, il y a eu des coups de feu.

A quatre heures et demie une charge de uhlans parcourt à fond de train la perspective Nevski vers la gare Nicolas.

Il est impossible d'avoir des données précises sur le nombre des morts et des blessés. A deux heures un avocat qui revenait de l'hôpital Pétropavlovsk, racontait qu'on y avait déjà transporté 4 morts et 35 blessés. Mais c'était le début des grandes tueries. A l'heure

actuelle le nombre des victimes doit être très grand. On affirme qu'au Jardin Alexandre le nombre des manifestants tombés sous la fusillade a été de 150.

Nous quittons *Nachi Dni* et nous faisons une seconde tentative pour aller vers le Palais d'Hiver. A cinq heures nous sommes près de la cathédrale de Kazan. En face de nous, dans la direction de l'Amirauté, nous entendons le bruit sec d'une salve. Quelques secondes après, des coups isolés. Ensuite un bruit sourd; on dirait un coup de canon. Depuis un moment, et à de courts intervalles, s'élèvent des clameurs du côté de Kazan. Nous pensons que ce sont les cris des victimes ou de la foule épouvantée. Nous voulons avancer, mais par la Nevski, c'est impossible. Plus nous allons, plus les patrouilles sont nombreuses et les charges fréquentes. La cavalerie balaie le milieu de la chaussée, souvent aussi toute la largeur de la perspective, montant avec les chevaux sur les trottoirs et chassant toujours la foule dans la direction opposée au Palais d'Hiver. Nous faisons un détour par la rue Michel pour déboucher sur la Nevski par le canal Catherine juste en face de la cathédrale de Kazan.

De chaque côté du pont sur le canal sont massés des groupes de jeunes gens des faubourgs. Ils huent la troupe. Ils sifflent, menacent. Ils crient : « Fratricides, fratricides! Vous feriez mieux d'aller tirer sur les Japonais! C'est vous qui êtes les Japonais de la Nevski! »

Un détachement de fantassins passe, baïonnette au canon. Ils ne menacent point la foule, mais, des trottoirs, celle-ci les conspue furieusement. « Opritchniki! (gardes d'Ivan le Terrible). Krovopiitsi! (buveurs de sang) » Les officiers impatientés font des commence-

ments de charges dans des rues transversales par où la foule se sauve.

Vers sept heures, comme nous revenons, nous croisons un groupe d'ouvriers qui emmènent sur un traîneau les corps de deux des leurs tués près du Pont de Police. Les ouvriers chantent les prières des morts et demandent aux passants de se découvrir.

On entend toujours des rumeurs. Les massacres continueront sans doute toute la soirée. Toute la nuit il y aura des réunions. Les morts que les ouvriers rapporteront chez eux vont attiser leur haine, et la vengeance demain ou plus tard pourrait bien être terrible.

On a organisé pour le soir une réunion à la salle de la Libre Économie. Je m'y rends à neuf heures. C'est dans un quartier éloigné, près de la gare de Varsovié. Nous traversons des rues presque désertes. Malgré soi, on écoute toujours les moindres bruits qui viennent du lointain, du quartier de l'Amirauté surtout, où sont massées la foule et les troupes.

Dans la salle, grande agitation. On a élu un bureau qui siège au milieu, autour d'une grande table, à la lueur de bougies. On vote une adresse grave et noble, de la société aux officiers, et l'on fait circuler la liste de souscription.

Le bruit court à ce moment que Gapone est sain et sauf.

Gorki apparaît à une petite tribune très élevée. Il lit une lettre brève de Gapone aux ouvriers : « Donc, nous n'avons plus de tsar. Le sang des innocents l'a séparé de son peuple. Je vous bénis, camarades, dans la lutte que vous avez entreprise pour la liberté. »

Cette lecture produit une grande impression. Gorki ajoute que c'est un ouvrier qui vient d'apporter cette

lettre. Il est là et a quelques mots à dire de la part de Gapone.

En effet, un homme grand, pâle, la figure rasée, l'air fatigué, paraît à une tribune voisine. Il se penche sur l'assemblée et d'une voix lasse, mais ardente, il fait appel à tous pour soutenir les ouvriers par de l'argent et par des armes.

Pendant qu'il parle on me confie, sous le sceau du secret le plus absolu, que l'orateur n'est autre que Gapone lui-même.

Stupéfait, je regarde cet homme prodigieux, qui a déchaîné soudain l'orage révolutionnaire, et qui prêche maintenant la lutte ouverte, à main armée, contre le tsar, puisque la démonstration pacifique ouvrière n'a abouti qu'à un ignoble massacre.

Après cette brève exhortation, Gapone quitte la salle.

L'assemblée discute, en désordre et en tumulte, une foule de propositions dont beaucoup n'auront aucune suite. On n'arrive pas à s'entendre sur une ligne de conduite, on ne délibère même pas sur ce point, capital cependant : Les libéraux sont-ils ou seront-ils avec les ouvriers dans l'action, dans la lutte contre l'absolutisme ? Je n'arrive pas à savoir s'ils fourniront des armes aux émeutiers. Comme à la réunion du matin, c'est une question qu'on laisse irrésolue.

le lendemain des massacres

Pétersbourg, mercredi matin, 12/25 janvier

Pendant plusieurs jours nous nous sommes attendus à voir proclamer l'état de siège. Maintes fois on m'a dit que c'était chose faite. Il n'en était rien, mais ce qu'il y a de

certain, c'est que depuis samedi soir la police de la rue est confiée à l'armée, qui a prouvé son savoir-faire. On annonçait aussi, hier soir, que le général Trépov, ex-chef de la police de Moscou et récemment objet d'un attentat qui ne réussit pas, était nommé gouverneur général de Pétersbourg pendant la durée des troubles. Le gouvernement sait qu'il peut se fier à lui pour prendre des mesures énergiques.

Ni lundi, ni hier, les massacres n'ont recommencé, au moins dans le centre de la ville, car on est assez mal renseigné sur ce qui se passe dans certains faubourgs. Si les soldats ne tirent plus, cela ne veut pas dire néanmoins que les violences aient cessé.

Lundi matin, il y avait comme une accalmie, après la journée sanglante de dimanche. A la première heure je suis allé à la Nevski, et de là aux faubourgs de Vassili Ostrov et Péterbourgskaia.

Sur la Nevski j'ai vu des vitres brisées au palais du grand-duc Serge.

Dans les deux faubourgs tout était calme là où je suis passé, mais il n'était que neuf heures du matin. Partout des troupes. Assis sur des bûches, des soldats se chauffaient autour de grands feux. De très fortes patrouilles dans tous les quartiers ; tous les ponts étaient toujours très fortement gardés. On craignait évidemment de nouvelles manifestations pour l'après-midi. La bataille était loin d'être regardée comme finie. Des ouvriers avaient parlé la veille au soir d'exercer le lundi de terribles représailles.

Dans l'après-midi les troubles ont repris un peu partout. La perspective Nevski était noire de monde. On reconnaissait dans la foule une quantité d'ouvriers. Ils

s'arrêtaient devant les kiosques brûlés, les devantures brisées. Assez souvent on riait. Pourtant c'étaient plutôt des vagabonds que des ouvriers qui avaient commis ces dégâts. J'ai demandé : « Pourquoi brûler les kiosques ? » On m'a dit : « Parce qu'on y vend le journal officiel et qu'il publie sur les événements des rapports mensongers. » (1)

A la tombée de la nuit, l'électricité ne s'est point allumée sur la perspective, qui, peu à peu, est devenue d'un noir sinistre. On distinguait seulement les grandes masses des palais Serge Alexandrovitch ou Anitchkov, qui avaient un air tragique, le dernier notamment, où l'on apercevait dans la cour des lumières qui éclairaient de hauts pans de murs. Il y avait sur toute la Nevski des rumeurs qui, parfois, se transformaient en clameurs stridentes.

J'approchais de la cathédrale de Kazan, quand j'ai vu tout à coup la foule, prise de panique, rebrousser chemin précipitamment. Elle était chassée par une ligne de cosaques qui s'avançaient en balayant toute la perspective, trottoirs compris. Je me jetai avec les autres dans une rue transversale; après un instant d'hésitation, l'officier qui commandait les cosaques donna l'ordre de nous y poursuivre; mais 100 mètres plus loin il y avait une petite place d'où rayonnaient plusieurs rues. La foule put se disperser.

Je revins sur la Nevski en faisant un détour. On ne pouvait plus aller vers Kazan. Je suivis alors la perspective vers la gare Nicolas, mais je venais à peine de passer le canal de la Fontanka que j'entendis de grands cris devant moi, au carrefour des perspectives Nevski et Litieïny. Des cosaques arrivaient sur nous à

(1) Voir aux *annexes*.

bride abattue. Avec quelques personnes, je m'enfuis le long du canal. Quand j'eus fait cinquante mètres, je me retournai; deux cosaques s'étaient arrêtés à l'entrée du pont, hésitant s'ils iraient droit devant eux ou nous poursuivraient le long du canal. Mais bientôt ils se précipitaient sur nous, excitant leurs chevaux et poussant des cris sauvages. La grille d'une maison était ouverte. Je montai quelques marches et me cachai derrière un des piliers d'un péristyle. Les cosaques étaient à dix pas derrière moi. Je les vis jeter brusquement à droite, contre la grille, leurs deux chevaux qui étaient lancés au galop. L'un des cavaliers sauta à terre, et, donnant son cheval à tenir à son camarade, il se précipita sur un jeune ouvrier qui était tombé et qu'il se mit à frapper brutalement à coups de fouet et à coups de botte. Ce haut fait accompli, les deux cosaques s'en retournèrent et le malheureux ouvrier put s'enfuir, tout meurtri.

Il faut avoir été témoin de pareilles scènes pour comprendre la terreur et l'horreur inspirées par les cosaques brutaux auxquels on a livré Pétersbourg depuis samedi. La sauvagerie de leurs agressions excuse toutes les haines et toutes les représailles de la part des ouvriers. Seuls, ou deux par deux, sans chef en tout cas, les cosaques pouvaient quitter leur détachement et exécuter impunément dans de petites rues leurs lâches attaques contre des passants désarmés et trop peu nombreux pour leur résister. Je reçois de toutes parts des témoignages dignes de foi qui confirment parfois tragiquement ce que j'ai pu voir de mes propres yeux.

C'est ainsi que dans une rue de Vassili-Ostrov, un cosaque assénait, sans avoir été provoqué, un coup de sabre sur la tête d'un jeune homme qui passait.

Sur la Grande Perspective, dans le faubourg de Péterbourgskaia, un vieillard voit passer quelques cosaques et dit à une personne qui l'accompagne : « Voilà ceux qui nous battent. » Un cosaque l'entend et lève le sabre sur lui. Le vieillard se jette dans une boutique. Le cosaque réclame qu'on le lui livre; mais le vieillard peut s'enfuir par une porte donnant sur une autre rue. Alors le cosaque menace de tuer le marchand puis s'en va en proférant des menaces.

A Vassili-Ostrov un étudiant passe, sur l'impériale d'un tramway, près d'un piquet de soldats qui gardent l'entrée d'un pont. Il crie d'un ton de mépris : « Opritchniki ! (nom des gardes d'Ivan le Terrible). » Les soldats arrêtent le tramway, l'escaladent, traînent en bas l'étudiant, le frappent à coups de sabre, et, mourant, le tirent par les pieds pour ne pas le laisser sur le milieu de la chaussée. Un monsieur qui a voulu le défendre est également frappé à coups de sabre.

A Vassili-Ostrov également, près de la 16e ligne, lundi soir, une institutrice française voit accourir vers elle, par la Grande Perspective, une jeune fille que poursuivent deux cosaques. Au même instant les cosaques tirent, et la jeune fille vient tomber morte aux pieds de l'institutrice.

Devant l'Académie des Sciences, un employé du Musée Ethnographique, sort du musée et passe près d'un piquet de soldats établi à cet endroit. Un officier le frappe du sabre. Le directeur du musée, qui a vu la scène, ferme immédiatement le musée, et écrit une lettre de protestation indignée au grand-duc Constantin, président de l'Académie des Sciences.

Je ne puis citer ni me rappeler tous les témoignages

de scènes de cruauté que j'ai reçus sur cette journée du lundi. Je m'étonne seulement,— s'il faut s'étonner,— de voir déclarer officiellement dans les journaux (dont quelques-uns recommencent à paraître aujourd'hui) que le 10 il n'y eut aucun blessé. (1)

Lundi soir la panique était grande parmi la population. L'électricité éteinte, les feux des kiosques sur la Nevski, les bris de devantures de magasins, les incendies qu'on annonçait dans la banlieue, tout ce qui se faisait et tout ce qu'on disait contribuait à répandre la terreur. Elle était peut-être plus vive encore que la veille. On annonçait que les boutiques seraient mises à sac, que les approvisionnements allaient manquer. Les prix de toutes les denrées montaient rapidement. Le pétrole, ordinairement à 4 kopeks la livre, se vendait 20 kopeks lundi matin; il montait bientôt à 30, 40, 50 kopeks, et, le soir, on n'en trouvait plus pour un rouble. Les gens prudents avaient suivi les conseils des *dvorniki* et fait d'énormes provisions dès samedi soir. Certains avaient acheté jusqu'à de la farine, beaucoup de servantes sachant pétrir et cuire le pain. Malgré nos recommandations, Katia, qui est naturellement insouciante, n'a consenti que lundi soir à se mettre en quête, et c'est pourquoi, le pétrole manquant décidément tout à fait, je suis contraint d'écrire à la lueur triste d'une chandelle.

Plus que jamais, on le conçoit, couraient des bruits sinistres, — ou absurdes : les conduites d'eau auraient été coupées...; pour empêcher le tsar de s'enfuir à l'étranger, les ouvriers auraient brisé les locomotives et

(1) Voir aux *annexes*.

enlevé des rails sur la ligne de Varsovie... ; ils se disposeraient maintenant à faire sauter l'arsenal, au risque de détruire une moitié de Pétersbourg... ; le tsar, depuis le coup de canon du 6/19 janvier, serait devenu complètement fou ; il se croirait sans cesse poursuivi et se cacherait successivement dans les chambres les plus reculées de son palais ; c'était pour cela qu'il n'avait pu paraître dimanche devant le peuple... ; enfin, à la nouvelle qu'on tirait sur les ouvriers, les grands-ducs auraient éprouvé une telle joie qu'ils se seraient réunis pour boire le champagne. L'un d'eux,— on cite Vladimir,— se serait même laissé aller à danser le cake-walk, sans doute pour célébrer la fin et le brillant succès de ses études ; car personne n'ignore qu'il a pâli ces jours derniers sur une Histoire de la Révolution pour y découvrir les fautes de tactique qu'avait commises la royauté française dans les journées de soulèvements populaires !...

Deux réunions avaient lieu lundi soir parmi les libéraux : l'une privée, où l'on discutait les événements et les mesures à prendre, fut troublée par l'arrivée de la police qui, sur la protestation énergique du maître de la maison, dut se contenter d'accepter la signature des personnes présentes. L'autre réunion était organisée par les avocats qui flétrirent dans des discours violents, puis dans un ordre du jour indigné, le gouvernement responsable des odieux massacres de la veille.

Dans la nuit de lundi à mardi, on procédait à des arrestations parmi les libéraux. Le gouvernement était persuadé, paraît-il, qu'il allait saisir les chefs du complot révolutionnaire. On arrêta donc presque tous ceux qui avaient fait partie de la délégation envoyée samedi soir au ministre de l'intérieur pour tâcher de prévenir

l'effusion du sang : Khédrine, conseiller municipal ; Hessen, directeur de la revue *Pravo* (le Droit), les professeurs Kareïev et Sémievsky ; Gorki ; Annensky ; Péchékonov ; Miakhotine. Deux des délégués seulement n'étaient pas incarcérés, le délégué ouvrier et Arséniev. On arrêtait en outre un autre conseiller municipal, Chnidtnikov, mais son arrestation n'a pas été maintenue.

comment le gouvernement se défend

Pétersbourg, samedi 15/28 janvier 1905

Les troupes du gouvernement ont pris, dimanche dernier, dans Pétersbourg, une offensive qui les a partout laissées maîtresses du terrain. C'est une affaire entendue. Les ouvriers ne bougeront plus. L'épouvantable souvenir des fusillades, la misère, la famine les ramèneront à la raison, c'est-à-dire au silence.

C'est maintenant le tour des libéraux. Le gouvernement lance contre eux ses troupes policières et administratives. Là encore, victoire complète ; vraiment, les temps sont heureux pour le tsarisme ! En Mandchourie, l'armée japonaise n'avance plus, et voici que les ennemis intérieurs sont massacrés ou emprisonnés. Par centaines on a emporté les morts dans les cimetières, on les a enterrés avec discrétion dans les fosses communes. On emmène maintenant en prison les plus compromis des Russes qui ont encore l'audace de respirer l'air de Pétersbourg...

Le moment est sinistre. La nuit dernière, la nuit pré-

cédente, de neuf heures du soir à sept heures du matin, perquisitions, arrestations. On perquisitionne dans les rédactions des journaux, à *Nacha Jizn,* à *Nachi Dni.* On perquisitionne chez les particuliers. On arrête dans tous les quartiers, dans tous les mondes. Avocats, professeurs, étudiants, ouvriers prennent le chemin de la prison de la Croix, dans le quartier de Viborg. Et des femmes, des jeunes filles sont écrouées comme suspectes. La police saisit de l'argent, des feuilles de souscription, des appels à la société, des résolutions de groupements professionnels. Le malheureux Gorki, parti pour Riga, où se meurt une personne qui lui est très chère, est arrêté deux jours après les massacres : on le trouve porteur de proclamations et on le ramène impitoyablement à Pétersbourg où on l'emprisonne.

Dans toutes les familles où j'ai accès règne maintenant une anxiété trop justifiée. Chacun est plus ou moins compromis ; il n'est personne qui n'ait chez soi des copies de lettres ou de proclamations. Et l'on sait fort bien que pour recevoir la visite de la police en ce moment il n'est nullement besoin qu'aucune charge précise pèse sur vous.

Les perquisitions se font d'ordinaire à partir de neuf heures du soir, et pendant toute la nuit. J'ai passé chez des amis la soirée de mercredi. On dressait la tête à chaque coup de sonnette. Prestement on faisait disparaître une lettre de Gapone dont je prenais copie. Étaient-ce les policiers ? Non, des visiteurs simplement, qui, selon la coutume familière aux Russes, se présentaient jusqu'à une heure très avancée de la nuit. L'alerte passée, on se remettait à la conversation et au travail.

Il y avait là un écrivain qui racontait avec feu des

scènes du dimanche, un conseiller municipal à qui ses idées trop libres avaient valu d'être exilé un an en Sibérie, un rédacteur de journal qui avait payé encore plus cher le crime d'avoir une opinion politique... Tous les trois, et d'autres encore qui étaient présents, étaient sous le coup d'une arrestation. Dans la salle à manger très simple où nous causions il y avait, suspendus aux murs, des portraits de révolutionnaires, et je vois encore une grande gravure représentant la scène où les gendarmes entrent pour arrêter Biélinski sur son lit de mort... Mais ce soir-là, la police ne vint pas. — Elle ne vint que le lendemain faire le vide.

Je suis allé jeudi soir dans une famille où, le dimanche, on avait transporté des blessés. Le mari est un fidèle fonctionnaire. La femme est acquise aux idées libérales. Et quant aux enfants, s'ils n'étaient par principe hostiles au gouvernement, ils le seraient devenus après ce qu'ils ont vu dimanche. L'un des blessés portés chez eux avait eu le bassin traversé d'une balle. L'escalier, l'appartement ont été inondés de son sang. La jeune fille qui me raconte cette scène en a gardé un souvenir terrifiant. Elle était alors seule à la maison avec ses frères, la mère étant partie pour la journée à un poste de secours. C'est un étudiant en médecine de leurs amis qui avait apporté les blessés. Il était parti aussitôt pour en rapporter d'autres. Il n'est pas revenu. Il a reçu lui-même une balle dans le cou. On a trouvé le lendemain son cadavre à la morgue d'un hôpital.

J'ai quitté cette famille après minuit. A cinq heures du matin ils ont été réveillés par le dvornik qui sommait la bonne d'ouvrir « parce qu'il y avait une fuite d'eau dans l'appartement ». La bonne ouvre. Derrière le dvor-

nik apparaît la police. La perquisition commence. On fait bien les choses. Il y a douze policiers, dont deux femmes. Il paraît qu'on pense découvrir dans l'appartement un dépôt de bombes. Un policier qui aperçoit une caisse à fleurs sur l'appui élevé d'une fenêtre pense avoir trouvé la cachette, mais il n'y gagne que de se renverser sur la tête le terreau de la caisse trop lourde. Un autre apporte triomphalement un coupon de satinette rouge qu'il a saisi dans le tiroir d'une commode. « Pas de doute ! C'est un drapeau révolutionnaire ! » On lui fait remarquer qu'il y en a dix-sept archines, que c'est une étoffe à quatre-vingts kopeks l'archine, et qu'on peut mettre ce prix pour une robe de chambre, mais que ce n'est pas nécessaire pour un drapeau. Il consent, à regret, à ne pas saisir la pièce. On perquisitionne dans la chambre de la jeune fille ; on lui prend les lettres, les photographies de son fiancé. Elle se révolte. Un policier s'assied pour la questionner. « Je vous défends de me parler assis ! » crie-t-elle. Un autre, aux mains crasseuses, veut fouiller son armoire à linge. Elle le menace. « Vous ne toucherez à rien sans vous être lavé les mains. » Et sur l'intervention du chef de la perquisition, le policier doit passer à la cuisine. On perquisitionne dans la chambre de la mère, dans celles des enfants, et jusque dans celle d'une jeune fille française que la famille a prise pour institutrice. La répugnante opération dure de cinq heures à dix heures. A dix heures on arrête la mère et la fille et on les emmène à la prison de la Croix.

Je connais une femme qui est sous le coup d'une arrestation imminente. Ce n'est pas assez de dire qu'elle s'y attend ; elle ne comprend pas que ce ne soit pas déjà chose faite. Quelqu'un des siens est déjà incarcéré ;

elle-même s'est trop mêlée au mouvement pour que des soupçons ne pèsent pas sur elle. Je n'ose pas dire qu'elle souhaite d'être arrêtée, car elle sait qu'elle est plus utile que jamais par son activité surhumaine. Mais, si on l'arrête, elle trouvera enfin en prison un repos qui est nécessaire à sa santé, et qu'elle ne s'accorde pas. Elle a chez elle un bureau clandestin où l'on passe les journées à tirer en polycopie ou à écrire à la machine les proclamations et les appels. Comme elle demeure à Vassili-Ostrov, dans le quartier de l'Université, je rencontre chez elle beaucoup d'étudiants. Il y en a de tout jeunes, dans les 15 à 18 ans. Elle distribue à chacun de la besogne; il faut des milliers, on voudrait des centaines de milliers de circulaires pour la province. Elle-même travaille jour et nuit. Le soir elle transporté chez des amis sûrs les documents importants qu'on pourrait saisir à son domicile pendant la nuit. On discute chez elle jusqu'à deux, trois, quatre heures du matin.

Elle reçoit maintenant des émissaires venus de la province pour se concerter avec les révolutionnaires de Pétersbourg. C'est ainsi que j'ai rencontré hier chez elle une jeune femme de Moscou qui allait repartir en emportant un paquet de proclamations polycopiées.

Elle me raconte qu'elle a passé la nuit du 22 à brûler des papiers. Elle se défie de sa bonne. En ce moment, il n'est pas rare d'être trahi par sa servante. Les domestiques sont terrorisés par la police et par les dvorniki. Près de chez elle, on est venu perquisitionner dans une famille où le fiancé d'une jeune fille était venu demeurer momentanément il y a 3 semaines. On a montré à la bonne des photographies de révolution-

naires connus que la police recherche et on les lui a montrés de telle façon qu'on l'a forcée à reconnaître dans l'un des portraits le jeune homme, pourtant plus que « légal », — qui avait séjourné dans la famille.

En d'autres endroits, je vois qu'on prend la précaution de détruire, — ou de chiffrer, — les adresses supposées compromettantes. Une jeune révolutionnaire qui transporte des papiers pour la propagande les dissimule dans ses bas. Un jeune homme, qui se sait surveillé, en met sur sa poitrine. Il s'agit de ne pas éveiller les soupçons. Porter dans la rue ostensiblement un paquet de livres ou d'imprimés serait pour lui la certitude d'être suivi, fouillé, arrêté.

Dans une famille de Péterbourgskaia, on a la garde d'un cachet précieux ; c'est celui qui timbre les pièces d'une société clandestine, la Croix Rouge révolutionnaire, qui, depuis des années, recueille de l'argent pour les prisonniers politiques. Le cachet sert en ce moment à authentiquer les papiers de propagande. J'assiste à une scène de timbrage. Elle ne se passe pas sans émotion. Malgré l'invraisemblance, — la famille est certainement aussi peu suspecte que celle d'un grand-duc, — on craint une alerte. L'un des assistants peut avoir été filé. Des meneurs pris en flagrant délit, des milliers de circulaires, le cachet... ce serait un fameux coup de filet pour la police.

« Si la police entrait, dit quelqu'un, que ferait-on du cachet ? C'est le premier objet à sauver.

— Donnez-le moi, dit une jeune fille qui polycopie à une table à part. Je le mettrai dans ma bouche et ne dirai mot. »

Mais tout le monde s'esclaffe. Le cachet est large

comme une pièce de 5 francs, et le manche, gros comme le poing, a dix centimètres de long. Les Russes ne sont pas toujours des gens pratiques. Mais, jusqu'à présent, la police du tsar, qui, depuis des années, a saisi tellement de pièces timbrées par le mystérieux cachet à croix rouge, n'a pas encore mis la main sur le cachet lui-même.

D'ailleurs ce que la police saisit ne satisfait pas le gouvernement ; la plupart des documents se rapportent aux journées qui suivirent les massacres. Ce qu'il voudrait trouver, c'est la trace d'un complot révolutionnaire, la preuve d'une conspiration longuement préparée entre les libéraux et les ouvriers. Il n'y réussira pas, parce qu'en fait cette alliance n'a pas existé. Les ouvriers se sont levés en masse par solidarité de classe et pour des raisons purement économiques tout d'abord. Ils ont marché à la voix d'un prêtre parce que ce prêtre défendait depuis longtemps avec ardeur leurs revendications et parce que son caractère même lui donnait une autorité plus grande chez beaucoup d'entre eux qui sont croyants.

Cela, il faut bien que le gouvernement s'en convainque, comme il a bien fallu que tous les partis en fissent l'aveu. Libéraux, social-démocrates, socialistes révolutionnaires, ont dû reconnaître qu'ils ont été tout d'un coup dépassés par une force mystérieuse qu'ils ne soupçonnaient pas. Ce qu'ils ont laborieusement préparé pendant des années, cette révolution dont ils ont tant parlé dans leurs discours, qu'ils ont appelée dans leurs résolutions ou aperçue dans leurs rêves, ils l'ont vue presque réalisée en un jour, en dehors d'eux, sans qu'ils eussent le temps de s'orienter dans la tempête,

sans qu'ils pussent faire autre chose que de joindre au dernier moment leurs efforts à un mouvement qu'ils n'avaient pas su prévoir. Comme eux, le gouvernement commence peut-être à se rendre compte que le menaçant mouvement de grève ouvrière générale a eu pour cause très profonde, très simple, non une agitation théorique, sincère ou factice, créée par des partis organisés qui poursuivent un but politique ou social, mais l'indignation spontanée des gens que le capital exploite, qui ne veulent pas crever de faim et qui, avec le vingtième siècle, arrivent à la conscience de leur solidarité comme de leur force et de leur nombre.

Les premières mesures de défense du gouvernement ont sauvé momentanément la situation; le tsar a pu se dispenser de recevoir la délégation ouvrière qui venait au Palais d'Hiver lui présenter une pétition; les balles des fusils ont eu raison de la colère du peuple qui n'a pu mettre le feu à aucun palais ni écharper aucun des augustes personnages. Mais est-ce là une conclusion? Le travail reprenant dans les usines aux mêmes conditions que par le passé, les mêmes raisons de révolte économique subsistent, et il s'y ajoute maintenant un sentiment de haine frémissante qui ne s'apaisera point avant que les morts aient été vengés.

L'ordre règne à Saint-Pétersbourg! Oui. Les tramways circulent dans les rues. La plupart des magasins ont enlevé leurs barricades de planches. Les troupes ne campent plus sur la place du Palais d'Hiver. Mais qui donc est dupe de ce calme apparent? Qui peut ne pas se souvenir? Il n'y a pas une âme, pas une conscience qui goûte la paix intérieure. Douleur, haine, crainte, défiance, — chez quelques-uns remords peut-

être, — voilà pour le moment et pour longtemps les seuls sentiments que connaisse la société russe bouleversée. Le mouvement révolutionnaire aura été fortifié par une répression sauvage; ces candides manifestants du 22 janvier auront été instruits par une expérience douloureuse qui les maintiendra dans une haine irréconciliable envers leurs exploiteurs, et qui les jette dans une opposition politique résolue en face de leurs gouvernants.

Ce péril est évident, imminent; l'assemblée des zemstvos de Novgorod, réunie quelques jours après les massacres, le déclare net au gouvernement dans une résolution qui fut votée à l'unanimité.

Mais sans doute le gouvernement n'a pas besoin d'être prévenu.

Le plus pressé, lui semble-t-il, c'est de désagréger la masse prolétarienne. Et dès maintenant il emploie pour cette besogne les agents les plus louches et les moyens les plus scandaleux. Il sait qu'il y a les ouvriers éclairés et les ouvriers ignorants; c'est auprès de ceux-ci qu'il cherche à agir en déchaînant leurs passions et en s'appuyant sur leurs préjugés.

On a parlé de guerre civile à propos des journées sanglantes ; à combien plus juste titre peut-on nommer guerre civile les dissensions que le gouvernement cherche maintenant à soulever pour détourner de lui la colère populaire ! Les agents de la police secrète répandent parmi les ouvriers le bruit que le tsar aurait été tout disposé à recevoir leur pétition au Palais d'Hiver, et qu'il n'en a été détourné que par la découverte d'un complot machiné contre sa vie par les étudiants.

« Ce sont les étudiants qui sont les seuls coupables : ils ont voulu exploiter le mouvement ouvrier; ils sont les auteurs responsables des paragraphes révolutionnaires de la fameuse pétition! Les ouvriers n'auraient jamais voulu présenter de revendications politiques; on a abusé de leur bonne foi, on les a fait marcher derrière un drapeau qui n'était pas le leur; ils ne savaient même pas ce que contenait intégralement l'adresse! Si plusieurs centaines des leurs ont été massacrés, que les survivants les vengent sur ceux parmi lesquels étaient recrutés les agitateurs! »

Et de pareilles insinuations, dans le trouble actuel des esprits, trouvent crédit près de quelques-uns.

Les étudiants ont prouvé, il y a huit jours, qu'ils savent mourir pour la cause ouvrière; l'un d'eux, à Vassili-Ostrov, est mort percé de huit coups de baïonnettes, après avoir planté le drapeau rouge sur la barricade. Cela n'empêche pas que dans plusieurs quartiers les intellectuels sont vus avec défiance, parfois battus et chassés; cela n'empêche pas que des ouvriers ont parlé de préparer une nouvelle manifestation pour mettre le feu non pas au Palais d'Hiver, mais à l'Université. Les mouchards tirent parti de toutes les circonstances; il est arrivé par exemple que, la presse étant suspendue par suite de la grève, personne dans la ville n'a été prévenu des jours et heures des enterrements des victimes dans les faubourgs; et la police a tout fait pour que les ouvriers eux-mêmes ne fussent pas ou fussent mal avertis du départ des cortèges funèbres des hôpitaux pour les cimetières; on n'en a pas moins fait ressortir aux ouvriers que les intellectuels les abandonnaient dans leur deuil après les avoir cyniquement exploités le jour de l'émeute.

Suffira-t-il de faire remarquer aux ouvriers qu'eux non plus n'allèrent pas aux funérailles des étudiants tués dans la même lutte, parce qu'ils ne furent pas mieux informés, sans doute, des circonstances de ces funérailles ? Des malentendus de ce genre ne profitent ni aux uns ni aux autres, mais ceux qui les créent savent bien qu'ils peuvent servir le gouvernement.

Servir le gouvernement en excitant une partie de la nation contre l'autre, — politique qui donne une idée en même temps de la force et de la perspicacité du gouvernement lui-même! Et quand on songe que d'autre part les massacres du 22 janvier ont creusé entre le peuple et l'armée un fossé qui ne peut aller qu'en s'élargissant, quand on songe aux sauvageries commises par les cosaques et aux huées dont la foule accueillait les troupes, on peut se demander à bon droit quels déchirements intérieurs menacent la Russie pendant qu'elle s'épuise dans une guerre lointaine et infructueuse.

Le journal *Nachi Dni,* qui paraît aujourd'hui pour la première fois, et qui, sans aucun doute, vit ses derniers jours à cause de l'attitude résolue qu'il ose prendre, demande qu'on avance les preuves d'un autre bruit répandu dernièrement pour semer la défiance ; il déclare injurieux pour le peuple russe de prétendre que le mouvement révolutionnaire a été suscité et soutenu par les 18 millions d'un syndicat anglo-japonais. (1) Lancer une pareille nouvelle sans autre appui que les télégrammes suspects d'une agence sans autorité ne suffit pas ; exploiter dans un but politique les sentiments de haine de race ou de nationalité, qu'on affuble pour la

(1) Voir aux *annexes.*

circonstance du nom de patriotisme, c'est tromper vilement les ignorants et impudemment calomnier le prolétariat qui s'éveille à la conscience de ses droits. Si les millions ont existé, il faut prouver qui les a donnés et qui les a reçus; sinon la calomnie retombera sur ceux qui en recherchent le bénéfice.

Un homme a joué dans les événements récents un rôle qui le rend dangereux : le prêtre Gapone. Puisqu'on ne l'a pas tué sous la pluie de balles au faubourg de Narva, il faut le saisir et le rendre à jamais inoffensif en se débarrassant de lui. Mais jusqu'à présent les recherches ont été vaines; ses amis ouvriers l'ont bien caché les premiers jours, et il est possible qu'il soit maintenant à l'étranger. En tout cas, il faut ruiner son prestige en salissant sa réputation. Et, comme ici également l'autel est l'ami du trône, ce sont les prêtres qui se chargent de répandre sur Gapone de venimeuses calomnies.

Naturellement, une part de l'argent japonais allait à lui; mais ce n'est pas tout; Gapone aurait été méprisable dans son passé comme dans le présent. Il aurait détourné des sommes à la Croix-Bleue, qui recueille de l'argent pour les blessés; professeur dans une institution, il aurait enlevé une jeune fille; la police impériale, enfin, l'aurait employé comme mouchard. Les popes rageurs se réjouissent à semer ces vilenies; ils parlent haut et avec arrogance depuis l'émeute, car ce n'est pas le gouvernement seul, ce sont eux aussi qui ont triomphé dans la journée du 22 janvier. Et ils voient venir avec joie une ère de répression et de réaction. Ils respirent après un moment d'angoisse terrible; car il y a une chose qu'ils ne pardonnent pas à Gapone, c'est

d'avoir été un des leurs, d'avoir compromis leur corporation, d'avoir prononcé une parole abominable, de l'avoir même inscrite dans une des rédactions de la pétition au tsar : la séparation de l'Église et de l'État.

Logique admirable de ceux qui attaquent Gapone et qui par des calomnies veulent montrer en lui un homme taré : ils oublient sans doute que c'est le gouvernement qui choisissait naguère Gapone pour être le président de l' « *Union russe ouvrière* ». On voulait conjurer le péril socialiste en organisant les ouvriers sous les auspices de l'État; si Gapone eût été l'homme chargé de toutes les souillures que les popes charitables nous dépeignent aujourd'hui, il est probable qu'on aurait eu un peu plus de défiance à son égard. C'est pourquoi je croirais plus volontiers au témoignage d'un aumônier d'une école de Pétersbourg qui fut autrefois camarade de Gapone à l'Académie ecclésiastique, et qui déclarait ces jours derniers à un professeur de cette école, que « malgré ce qui venait d'arriver, il considérait Gapone comme un homme sincère et très honnête ».

Déconsidérer Gapone, discréditer les intellectuels auprès des ouvriers, répandre des bruits qui sèment la défiance et trompent ou affolent l'opinion publique, telle est la triste et inquiétante besogne à laquelle se consacrent les agents de la police secrète. Mais les effets pourraient en être tout autres que le gouvernement russe ne s'y attend ; un argument reconnu faux se retourne avec une singulière vigueur contre celui qui en fait usage. Et si le peuple prend l'habitude de discuter les actes et les paroles de ses gouvernants, s'il reconnaît qu'il est trompé non par ceux qu'on lui désigne officiellement, mais par ceux qui se font délateurs et

calomniateurs, il tirera de l'épreuve douloureuse du 22 janvier une leçon qui aura beaucoup fait pour son éducation politique et sociale.

la révolte de l'opinion

Pétersbourg, lundi 17/30 janvier

Le gouvernement affirme que les troubles sont terminés.

Les ouvriers sont rentrés aux usines.

Il n'y a plus de banquets : le gouverneur général Trépov a interdit aux hôteliers de louer leurs salles.

La force a-t-elle eu raison d'un seul coup de l'agitation constitutionnelle et du soulèvement des ouvriers? Instruite par les fautes des rois découronnés, la monarchie russe a-t-elle recouru à temps à la brutalité pour mater la révolution?

La lutte est si peu terminée que la vraie lutte au contraire semble dater du dimanche soir. Les proclamations, résolutions et adresses se multiplient en réponse aux massacres.

C'est d'abord un appel rédigé par Gorki et adressé aux officiers. Il fut lu dès le dimanche soir à la réunion de la Libre Économie :

Nous écrivons ces lignes au soir d'une journée terrible que la Russie n'oubliera jamais. Nous écrivons sous l'impression toute fraîche du sang qui vient d'être répandu dans un grand nombre de rues de la ville. Contraints de rester des témoins impuissants, nous sommes émus étreints par le drame qui se déroule devant nous. Notre

cœur est bouleversé. Mais nos pensées sont lucides. Et nous comprenons le sens profond et solennel de ce qui s'est passé sous nos yeux. Nous avons le devoir de vous l'expliquer, et c'est ce que nous voulons faire sans retard.

Officiers ! — Dans notre pays économiquement usé, il y a longtemps que la famine est devenue chronique, que les masses sont asservies à un labeur qui passe leurs forces, à une misère qu'elles ne parviennent pas à éviter, à une mort lente, qui est fatale. Le peuple, maintenu de propos délibéré dans l'ignorance, est impuissant à développer sa puissance. L'énergie personnelle et l'activité nationale sont annihilées par la tutelle bureaucratique et par l'arbitraire qui envahit tout. Il n'est pas possible de continuer de vivre ainsi. Il faut au peuple russe la lumière, il lui faut la liberté. Autrement, il ne peut être une grande nation, il ne peut défendre son droit à l'existence.

Il n'est qu'une issue pour sortir des conditions difficiles où se trouve notre pays. Seul le peuple est capable de remédier à ses misères et de guérir ses blessures. Mais il faut pour cela à la Russie une loi fondamentale nouvelle ; il lui faut une Constitution. Les représentants des zemstvos et les municipalités, les classes libérales et les commerçants, la jeunesse étudiante et les masses travailleuses, — la nation entière a non seulement compris, mais exprimé en formules claires ses revendications fondamentales. Le sentiment qui s'est emparé de tous les esprits est trop fort pour qu'aucune contrainte puisse l'étouffer. Il s'est traduit au dehors, il continuera de s'exprimer, malgré tout. Il ne se taira plus désormais, quand même on tenterait, à plusieurs reprises, de l'étouffer dans le sang.

L'aspiration à la liberté ne peut s'éteindre, parce que sans la liberté il n'est plus possible de vivre. Tous les pays civilisés l'ont conquise et en jouissent. C'est elle qui a fait la force du pays contre lequel nous menons une guerre malheureuse. Seul, le gouvernement russe se refuse à comprendre, ou est impuissant à comprendre ce qu'exige l'histoire. Ce gouvernement à courtes vues aurait été depuis longtemps déjà rejeté hors de la voie de l'histoire, si le peuple russe, affaibli par la misère, par l'ignorance et la ser-

vitude, n'avait trouvé devant lui, dressées contre lui, ses propres forces, les armes à la main.

Oui, ses propres forces !... Vous avez été instruits aux frais du peuple, vous êtes payés de l'argent du peuple. Les sabres et les fusils auxquels vous commandez, c'est l'argent du peuple qui les a payés. Vous êtes vous-mêmes les enfants de ce peuple, et voici qu'on vous envoie frapper vos sœurs et vos frères !

Officiers de l'armée russe ! Songez à ce qui s'est passé, en cette journée du 22 janvier, dans les rues de Pétersbourg. Des hommes réduits au désespoir, des centaines de milliers d'hommes, voulaient remettre au tsar une pétition. C'était un acte pacifique. Les ouvriers avaient juré qu'ils assureraient l'ordre, et qu'ils ne recourraient à la force que pour se défendre. Le gouvernement savait que la sécurité publique n'était pas menacée. Une députation de dix hommes, — dont quelques-uns ont signé cet appel, — fut envoyée par nous, dans la soirée de samedi, vers le ministre de l'intérieur, vers son adjoint, vers le président du Comité des ministres. Nos délégués voulaient informer le gouvernement de la situation exacte. Ils supplièrent que l'on évitât tout conflit sanglant. Mais leurs efforts furent vains. Le général-major Rydzevski déclara que le gouvernement n'avait aucun besoin ni de notre témoignage, ni de notre prière, ni de notre sentiment. Witte nous répondit que cette affaire n'était pas « de sa compétence », et qu'il ne voulait pas du tout, en se mêlant de quoi que ce fût, « se mettre dans quelque situation fâcheuse ». Sviatopolk-Mirski, en dépit de toutes nos supplications, en dépit même de l'intervention de Witte, refusa d'accueillir notre députation ; il nous fit dire qu'il n'avait pas besoin de nous pour savoir tout, et que toutes les mesures étaient prises. — Oui, les mesures étaient prises, et le sang coula conformément aux instructions données, peut-être aux endroits mêmes fixés à l'avance par le pouvoir... Qu'importent au gouvernement russe les témoignages et les opinions d'hommes politiques, quels qu'ils soient, que lui importent la conscience, l'honneur et la raison ? N'a-t-il pas à son service des mouchards innombrables, n'a-t-il pas à sa disposition toute la force armée ?

Officiers de l'armée russe ! Vous êtes des hommes de devoir. Vous avez assumé la grande obligation de donner, s'il le faut, jusqu'à votre vie pour la patrie. Interrogez votre conscience : Où est votre place ? Est-elle avec les insensés, toujours prêts à verser le sang, ou est-elle avec le peuple qui souffre ? Vous avez un vif sentiment de l'honneur. Écoutez la voix de l'honneur : Où est votre place ? Est-elle avec ces hommes qui ont peur même d'accueillir une pétition, ou est-elle avec la Russie tout entière, l'honnête Russie, la Russie qui fait le sacrifice d'elle-même ? Si vous êtes des hommes d'honneur, ne levez pas la main sur des hommes désarmés, n'acceptez pas l'argent du peuple en échange de son sang, que vous versez. Jetez vos uniformes, jetez vos armes !

Quatre cent cinquante-sept signatures.

Le même soir Gapone adressait « à l'armée, aux ouvriers, aux hommes de bonne volonté » la lettre suivante, répandue depuis par milliers d'exemplaires à Saint-Pétersbourg et dans toute la Russie :

Frères cimentés par le sang, camarades ouvriers,

Nous sommes allés, le 9, paisiblement vers le tsar pour trouver la vérité. Nous avons prévenu ses sbires les ministres d'éloigner les troupes, de ne pas nous empêcher d'aller chez notre tsar. J'ai écrit moi-même une lettre au tsar que j'ai envoyée à Tsarskoïé Sélo. Je l'ai prié de venir, de se montrer à son peuple avec le cœur ouvert, avec l'âme vaillante. Nous lui avons garanti au prix de notre propre vie l'intégrité de sa personne et quoi ! le sang innocent a néanmoins été versé. Cette bête féroce de tsar ! Cette bête féroce de tsar, ses fonctionnaires concussionnaires, dépouilleurs du peuple, consciemment, ont voulu être et se sont faits meurtriers de nos frères sans armes, de leurs femmes et de leurs enfants. Les balles des soldats du tsar qui ont tué près de la barrière de Narva les ouvriers qui portaient les portraits du tsar ont percé ces portraits, ont tué notre foi dans le tsar. Vengeons-nous, frères, du tsar maudit par le peuple, de toute sa famille de serpents, de ses ministres et de tous les bandits de la malheureuse Russie. Mort à tous !

Que chacun fasse ce qu'il peut. J'appelle au secours ceux qui veulent sincèrement aider au peuple russe qui travaille à vivre en liberté et à respirer. Tous les intellectuels, tous les étudiants, toutes les organisations ouvrières, social-démocrates, socialistes révolutionnaires, tous ! Qui n'est pas avec le peuple est contre le peuple.

Frères camarades ouvriers de toute la Russie, vous ne vous mettrez pas à l'ouvrage avant que vous ayez la liberté. La nourriture pour vos femmes et vos enfants, et les armes, je vous permets de les prendre où vous voulez. Les bombes et la dynamite, je vous permets de les employer. Ne pillez pas les maisons privées ni les magasins où il n'y a ni nourriture ni armes. Ne touchez pas aux pauvres, évitez les violences contre les innocents. Mieux vaut laisser neuf nigauds douteux que de détruire un innocent. Érigez les barricades, détruisez les palais, exterminez la police odieuse au peuple. Aux soldats et officiers qui tuent leurs frères innocents, leurs femmes et enfants, à tous les oppresseurs du peuple, j'envoie ma malédiction de prêtre. Aux soldats qui aideront au peuple à conquérir la liberté, ma bénédiction. Leur serment de soldat au tsar traître qui a versé consciemment le sang du peuple, qui n'a pas voulu même entendre le peuple, — leur serment de soldat, je les en délie.

Chers camarades héros, ne perdez pas courage. Espérez, croyez que bientôt nous arriverons à la liberté et à la vérité. Le sang versé innocent en est le gage. Imprimez et copiez, tous ceux qui peuvent, distribuez parmi vous et par toute la Russie, ce message et testament qui appelle tous les opprimés, les humiliés, les délaissés de la Russie à se relever pour défendre leurs droits. Si on m'arrête, si on me fusille, continuez la lutte pour la liberté. Rappelez-vous toujours le serment qui m'a été donné par vous, des centaines de mille ouvriers honnêtes. Luttez jusqu'à ce que soit convoquée par le suffrage universel la Constituante où seront élus par vous-mêmes les défenseurs de vos intérêts et de vos droits qui étaient exposés dans votre pétition au tsar traître. Vive la liberté du peuple russe !

Pétersbourg, 9 janvier minuit.

Prêtre Gapone

De son côté, le parti démocrate socialiste lançait l'appel suivant :

Pétersbourg, lundi 10/23 janvier 1905

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

Citoyens,

Hier, vous avez vu les sauvageries de la monarchie. Vous avez vu le sang couler dans les rues. Vous avez vu des centaines de combattants tués pour la cause ouvrière. Vous avez vu la mort. Vous avez entendu les gémissements des femmes blessées et des enfants sans défense. Le sang et la cervelle des ouvriers ont été répandus sur le pavé qui était fait de leurs mains. Qui donc a dirigé les troupes, les fusils, les balles, contre la poitrine des ouvriers ? C'est le tsar ; ce sont les grands-ducs, les ministres, les généraux, la canaille de la cour. Voilà les meurtriers. Mort à eux. Aux armes, camarades ; envahissez les arsenaux et les dépôts et les magasins d'armes ; détruisez les prisons, camarades ; délivrez les combattants pour la liberté ; détruisez les bureaux de gendarmerie et de police et tous les édifices du gouvernement. A bas le gouvernement monarchique ! Établissons le nôtre. Vive la Révolution ! Vive la Constituante ! Vive l'assemblée des représentants du peuple !

Ci-dessous je donne les résolutions votées par les avocats de Pétersbourg dans une réunion qu'ils tinrent le lendemain des massacres :

Pétersbourg, lundi 10/23 janvier 1905

L'ordre des avocats de Pétersbourg ne peut rester indifférent aux massacres horribles que le gouvernement a exécutés contre ceux qui ont partagé les idées de toute la société russe, idées exprimées entre autres dans les résolutions du 21 novembre des avocats de Pétersbourg, et contre ceux-là précisément qui sont allés pour exposer au gouvernement ces réclamations ouvertement et pacifiquement.

L'ordre des avocats ne peut pas ne pas exprimer son indignation au sujet de la conduite des officiers sur l'ordre desquels les soldats ont été conduits pour fusiller les citoyens paisibles et attaquer comme des ennemis des gens venus pour exprimer les besoins du peuple. A la suite de tous ces événements, l'assemblée extraordinaire des avocats et avocats stagiaires, au nombre de 325, a résolu ce qui suit : l'expérience horrible des derniers jours ne peut pas ne pas persuader toute la société que les idées qui unissent les ouvriers à toute la partie intelligente et souffrante de notre peuple se brisent sous la main impitoyable d'un gouvernement qui se refuse même à entendre la voix des besoins du peuple et de cette manière amène des effusions de sang. La société russe a le devoir, au moyen de toutes ses forces vives, de venir au secours des ouvriers qui périssent pour leur foi en la réalisation pacifique de leurs idées.

Jeudi les ingénieurs technologues ont tenu une grande réunion où ils nommèrent une commission chargée, dit l'ordre du jour :

1° De faire un exposé des événements actuels du 20 novembre/ 3 décembre au 9/22 janvier et jours suivants ;

2° De déclarer qu'il est absurde de traiter les ouvriers de révoltés, puisque les intellectuels ont présenté des revendications semblables dans leurs banquets ;

3° De dénoncer le danger qu'il y a à prétendre que le mouvement ouvrier a été suscité par l'argent anglais ; c'est vouloir irriter les ouvriers contre les intellectuels, et les ingénieurs se trouvent les plus exposés ;

4° De protester contre l'arrestation des membres de la députation du samedi soir ;

5° De montrer la fausseté des publications du gouvernement sur les événements du 9-11/22-24 janvier ;

6° De déclarer que les esprits sont plus irrités après le 9/22 qu'auparavant.

Enfin, à l'Institut Polytechnique, vient de se tenir l'Assemblée générale de la Société de Secours mutuels des docents et préparateurs des écoles supérieures de Saint-Pétersbourg. Ils ont voté la déclaration suivante :

Nous avons le sentiment douloureux de notre impuissance en face des événements révoltants du 9 janvier et jours suivants, qui ont fait victimes des jeunes gens de notre cher milieu scolaire ; nous ne pouvons y répondre que par un cri d'indignation et de terreur pour flétrir un état de choses déshonorant qui rend possible de pareils meurtres de citoyens paisibles. Tous les côtés de notre vie et de la vie de toute la Russie, jusqu'au paisible travail scientifique, sont profondément ébranlés. Comme citoyens, comme travailleurs, nous affirmons encore une fois que la seule issue possible de la situation actuelle consiste en la réunion des représentants du peuple librement élus et que jusque-là la vie de la Russie et la vie des écoles supérieures ne peut pas, nous en sommes convaincus, se dérouler d'une manière normale.

*
* *

Depuis jeudi les journaux ont reparu. Ils se sentent traqués. Ils savent que Trépov veille sur eux. La plupart gardent sur les événements un silence impressionnant.

Les *Birjévi Viédomosti* se contentent d'annoncer que leur rédacteur Baransky *est mort subitement le dimanche 9 (22)*. Après tout, ce n'est pas faux ; il n'y a entre ce témoignage et la vérité que la différence de mourir à être tué. — Et Baransky a été tué d'une balle près du Jardin Alexandre.

La presse officieuse, quand elle ne se perd pas en considérations vagues qui font peine, se fait l'écho d'informations tendancieuses et mensongères qui révol-

tent. Elle reproduit, avec l'appui du Saint-Synode, l'accusation de l'*Agence Latine* que le mouvement ouvrier a été provoqué par des agents anglo-japonais. La presse libérale demande que le Synode donne, soit une preuve d'un fait aussi grave, soit un démenti à une accusation mal fondée. Le Synode ne fournit naturellement ni l'un ni l'autre.

Dès leur réapparition les trois principaux organes libéraux ont osé parler franc et traduire le frémissement d'indignation de la société en présence des massacres. C'était samedi la *Rouss* et hier *Nacha Jizn,* — qu'un avertissement frappe, du reste, dès aujourd'hui. Ce matin, c'est, enfin et surtout, *Nachi Dni,* qui a le courage d'écrire dans le premier article de son premier numéro :

Voici qu'il nous est de nouveau possible de paraître et de parler. Mais de quoi parler, comment parler ? Des centaines de blessés sont là, devant nous, et forment un mur sanglant... et ces victimes réclament de nous un cri, un sanglot. — Et il faut que nous nous taisions ou que nos paroles soient « prudentes » et « mesurées » ! — Ah ! si nous pouvions seulement nous taire, en attendant les jours meilleurs !...

Ce dimanche, ce 22 janvier, non, ce ne fut pas un accident, une catastrophe. Ce fut le dernier argument de l'ancien ordre de choses contre l'ordre nouveau... Mais le système qui use de pareils arguments se condamne sans retour. Il perd la dernière apparence d'une base morale, il n'est plus qu'une survivance arbitraire, que rien ne justifie... Les méthodes de lutte les plus illégales prennent dans les masses une popularité redoutable... Les masses s'agitent... La civilisation s'arrête...

Il faut voir la réalité. *L'ordre règne à Pétersbourg...;* mais sous l'ordre apparent, rien n'est modifié, rien ne changera tant que le système moralement ruiné de la

bureaucratie n'aura pas cédé la place, tant que des représentants du peuple, librement élus, librement assemblés, n'auront pas fondé les bases élémentaires d'une société civilisée.

... Non, rien ne saurait affaiblir les couleurs de cauchemar de cette vision devant laquelle la pensée reste interdite, de cette vision d'hommes sans armes tombant morts, en plein jour, en pleine capitale... Et notre unique consolation, c'est le travail solidaire et passionné, le travail repris avec une énergie décuplée, pour empêcher, enfin, que se reproduisent des événements sans exemple dans notre histoire, — à moins de remonter jusqu'au seizième siècle.

*
* *

En province, l'opinion ne se prononce pas moins énergiquement.

A Moscou, la Douma a voté il y a quelques jours une protestation hardie contre les événements de Pétersbourg. Mais la censure du maître de police est intervenue pour empêcher qu'on publiât cette protestation dans les journaux. Pareilles mesures ne cachent rien, et surtout ne sont pas faites pour amener l'apaisement. Maintenant les conseillers municipaux réclament la suppression de toute censure relative aux délibérations des assemblées publiques. Il faut commencer par le commencement, et la Russie n'en est pas encore arrivée là.

Les professeurs sont encore moins heureux que les conseillers municipaux; ils ne peuvent se réunir. Leur banquet, qui devait avoir lieu à Moscou le 12/25 janvier pour le 150e anniversaire de la fondation de l'Université de Moscou, a été interdit. Mais on fait circuler maintenant une résolution signée de 342 savants et professeurs

de toute la Russie, qui devait précisément être lue à ce banquet et qui proteste énergiquement contre l'intolérable violation actuelle de tous les droits non seulement de l'homme d'études dans l'université, mais de l'individu dans la société.

A Moscou encore, les médecins de la province, réunis en une conférence, ont adopté la résolution suivante, pour qu'elle fût communiquée à l'assemblée des zemstvos de Moscou :

Nous déclarons notre solidarité avec les revendications formulées le 22 janvier par les ouvriers. Nous exprimons notre profonde affliction que tant de victimes aient arrosé de leur sang les rues de Saint-Pétersbourg.

Nous sommes révoltés des procédés de la bureaucratie qui veut réprimer par la force toutes les tentatives de la société en vue de parvenir à la liberté politique. Nous ne pouvons priver la population de Moscou de notre assistance, aussi ne suspendons-nous pas l'exercice de notre profession; mais nous estimons qu'il est de notre devoir de nous associer au mouvement libéral et d'aider de toutes nos forces ceux qui combattent pour la liberté politique.

Les importantes manifestations des zemstvos, en faveur de l'armée, de la flotte et du service de santé militaire, ne font que fortifier les tendances belliqueuses, amènent une ruine plus complète encore de la nation et retardent la satisfaction des besoins les plus urgents. Il faut donc mettre fin à la guerre aussitôt que possible.

Nous exprimons le vœu de voir les zemstvos ne plus donner d'argent pour l'envoi de produits pharmaceutiques en Extrême-Orient. Ainsi commencerait une opposition effective des zemstvos contre cette guerre qui est étrangère aux intérêts du peuple russe et dangereuse pour eux.

De plusieurs villes parviennent des résolutions votées par les assemblées de zemstvos. Elles montrent que les

libéraux, modérés ou radicaux, sont partout disposés à poursuivre la lutte.

On peut s'en faire une idée par la lecture du document suivant :

Résolution adoptée à l'unanimité par l'assemblée des zemstvos à Novgorod après les événements du 9 janvier. (Président maréchal de la noblesse du gouvernement, prince Galitsine) :

1° Le régime actuel a amené la Russie en même temps aux crises extérieures et intérieures et aux événements horribles des derniers jours qui ont suivi le mouvement ouvrier à Pétersbourg. Les mesures répressives entreprises par l'administration pour abattre ce mouvement et leur résultat, — le nombre énorme des ouvriers tués et blessés, — ne peuvent pas apporter le calme dans la vie russe mais, au contraire, amènent l'agrandissement du mouvement révolutionnaire qui menace d'apporter au pays des malheurs innombrables ;

2° Désirant de toute leur âme l'évolution paisible de la vie politique et économique de la Russie, les députés du zemstvo de Novgorod, obéissant à la voix de leur conscience et de leur devoir devant la patrie, déclarent la nécessité immédiate d'appeler les représentants librement élus par le peuple pour mettre, par leur moyen, notre patrie sur la voie du développement pacifique fondé sur les principes du droit, de l'appui mutuel du gouvernement et du peuple ;

3° Les députés du zemstvo du gouvernement de Novgorod prient instamment le président de l'assemblée, prince Galitsine, de présenter la déclaration actuelle au Ministre de l'Intérieur.

Signature du président et de trente-huit membres.

*
* *

Ce n'est pas seulement par des proclamations, résolutions ou articles de journaux, c'est aussi par des actes que s'affirme l'indignation de l'opinion publique.

Je viens de parler de l'appel du Saint-Synode. On en a affiché dans les rues le texte surmonté d'une croix. (1) Mais ni le nom du Saint-Synode ni la police du gouvernement ne protègent les affiches ; le peuple les a lacérées surtout dans les quartiers ouvriers. Et en même temps que les appels du Synode, on a déchiré un avis patelin adressé par le gouverneur général Trépov et le ministre des finances Kokovtsov aux ouvriers pour les amadouer et leur persuader qu'ils ont été trompés. (2)

A Narva, pour sauver les deux affiches, la police se décida à les mettre sous grillages ; mais les ouvriers de l'usine Poutilov introduisirent tout bonnement des allumettes au travers et mirent le feu aux documents officiels.

Un symptôme plus impressionnant de l'état de l'opinion publique, ce sont les scènes qui se sont passées toute la semaine dernière dans les cimetières aux enterrements des victimes. Les assistants se comptaient le plus souvent par milliers, et, près des tombes, ils écoutaient des discours violents ou chantaient des chants révolutionnaires.

Une des scènes les plus émouvantes a été celle des funérailles de l'étudiant Savinkine, élève de l'Institut Polytechnique, tombé percé de huit balles auprès du Jardin Alexandre.

Mercredi, à neuf heures du matin, le convoi partit de l'Institut Polytechnique pour se rendre au cimetière de la Grande Ochta, dans le quartier de Viborg. En route, les assistants chantèrent d'abord des chants religieux,

---

(1) Voir aux *annexes*.
(2) Voir aux *annexes*.

puis le chant révolutionnaire : « Nous sommes tombés dans la lutte implacable entreprise pour l'amour du peuple... » Au cimetière, un camarade de Savinkine lut d'une voix ardente la lettre de Gapone à la société. Un autre fit un discours très violent, jurant que tous donneraient avec joie jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour venger les victimes et pour faire triompher la cause de la Révolution. D'autres, des camarades, des professeurs, parlèrent après lui, et comme lui. Plusieurs le voulurent, et ne le purent pas : une émotion trop violente leur serrait la gorge. La cérémonie ne se termina qu'à deux heures. Il n'y eut, cette fois, ni troupes, ni police. Il semblait du moins qu'il n'y en eût pas. On les avait dissimulées.

ENQUÊTE SUR LES JOURNÉES RÉVOLUTIONNAIRES

ENQUÊTE
SUR LES JOURNÉES RÉVOLUTIONNAIRES

Pétersbourg, mercredi 19 janvier/ premier février

Après avoir vécu l'angoisse des journées révolutionnaires, je viens de passer dix jours à recueillir et à grouper des renseignements précis et sûrs. Je voudrais tâcher de dégager, dans son ensemble et dans le détail, le caractère de ce grandiose mouvement ouvrier de Pétersbourg, dont la répercussion ébranle encore en ce moment l'immense pays russe. Je n'ai pas la prétention d'apporter ici une vérité définitive et complète sur des événements dont chacun devine la complexité! Trop souvent j'ai trouvé sur les mêmes faits des témoignages contradictoires; trop souvent les récits qu'on m'a faits étaient incomplets par ignorance, faussés par l'imagination ou défigurés par intérêt. Je publie néanmoins ces notes d'où j'ai scrupuleusement écarté tout ce qui m'a paru suspect, et en me réservant du reste de prévenir le lecteur chaque fois que j'aurai des doutes sur la valeur d'un témoignage ou l'authenticité d'un fait.

On se souvient que la grève éclata le lundi 3/16 janvier à l'usine Poutilov, sur la question du renvoi non justifié de quatre ouvriers. Purement locale et purement économique en son principe, elle devint presque immédiatement générale et, aux revendications économiques, ajouta des revendications politiques. C'est de cette

rapide transformation aux deux points de vue qu'il faut donner une explication, et, à vrai dire, la part des circonstances faite, on ne la trouve que dans l'influence exercée sur les ouvriers par le prêtre Gapone. C'est à lui qu'ils doivent d'avoir abouti à cette solidarité dans les sentiments et à cette cohésion dans l'action qui les groupèrent le dimanche 9 janvier en une grandiose manifestation convergeant à la même heure, de tous les faubourgs ouvriers, vers le centre de Pétersbourg. Un pareil résultat n'a pu être obtenu que par une solide organisation et par une active propagande pendant les mois qui précédèrent, mais il a fallu surtout que le chef démocrate eût, au moment de l'action choisi par lui, un esprit de résolution clair et inébranlable.

Gapone

Gapone avait affirmé depuis longtemps ses qualités, et le gouvernement avait deviné en lui un homme assez dangereux pour chercher à l'accaparer. Gapone fut nommé aumônier des prisons, puis reçut de l'argent de Plehve pour organiser la « Ligue des ouvriers contre la propagande politique », dont le titre indique suffisamment l'esprit. C'est cette ligue qu'on appelle plus généralement maintenant la « Société des ouvriers russes ». Gapone en fut nommé président. La société engloba peu à peu la majeure partie de la masse ouvrière, et l'organisa en 11 sections (10 à Pétersbourg, et 1 à Kolpino, ville industrielle située à 30 kilomètres). Ce fut surtout après la mort de Plehve, à partir du mois d'août, que l'organisation devint puissante. Les social-démo-

crates en comprirent les premiers l'importance, et ils cherchèrent à se rapprocher de Gapone, ou plutôt à rapprocher d'eux Gapone et ses ouvriers. Il y eut des entrevues. Gapone prêchait aux siens la lutte sur le terrain purement économique. On chercha, — dès le mois d'octobre, — à le persuader que l'action politique était nécessaire pour aboutir. Il ne voulait rien entendre. On revint à la charge. Gapone finit par se laisser ébranler et par dire : « Eh bien ! oui, peut-être, mais le moment n'est pas favorable. Attendez que Port-Arthur soit tombé. » Port-Arthur tomba, et Gapone commença, comme il l'avait dit, à mêler la politique à sa propagande économique.

On peut être sûr qu'il ne s'y décida qu'après mûre réflexion. Bien plus, on peut être sûr qu'il ne se laissa pas entraîner par une idée nouvelle sans en avoir étudié l'effet dans la réalité. Gapone était un homme pratique. Il laissa ou il fit parler, ou il parla lui-même, incidemment, des questions politiques dans les réunions qui eurent lieu de la fin de décembre au 9 janvier. Il tâtait le terrain, et il put constater que les ouvriers, sous la lente et opiniâtre action des social-démocrates, et peut-être aussi sous l'influence de la presse libérale, n'étaient pas absolument réfractaires à admettre les revendications politiques. Cependant au moment décisif, il était capital de savoir si on adjoindrait un programme politique au programme économique dans la pétition au tsar. Dès le 5, la question fut discutée, mais franchement cette fois, dans les réunions des sections. L'idée fit du progrès. Gapone attendait qu'elle s'imposât. Le 6, dans la journée, à Vassili-Ostrov, il convoqua une assemblée de 20 délégués (2 par section) de la Société

des ouvriers russes. Plusieurs orateurs demandèrent qu'on joignît les revendications politiques aux revendications économiques. Gapone mit la question aux voix. Il y eut 14 pour. Gapone était décidé.

Il y a d'autres preuves de cet esprit pratique de Gapone, qui le faisait se diriger non d'après ses idées, mais d'après le sentiment populaire. On comprend mieux ainsi pourquoi sa méthode était de s'entretenir avec la foule, de lui poser des questions. Il attendait les réponses. Il était trop habile pour aller contre l'opinion. C'est ainsi que dans une réunion il posa la question de savoir s'il fallait protester contre la guerre ; mais l'assemblée ayant été fort partagée sur ce point, Gapone n'insista pas, et, dans sa pétition, il n'introduisit pas cette question. Ce serait aux représentants du peuple à décider de la guerre comme de toute question politique. Autre exemple : quelques jours avant la manifestation, des pourparlers eurent lieu entre Gapone et les social-démocrates ; ceux-ci insistaient pour que Gapone invitât les ouvriers à prendre des armes, disant que les ouvriers en avaient assez d'être battus et tués. Gapone refusa. Il savait qu'il valait mieux manifester sans armes. Ses ouvriers, à lui, n'étaient pas des révoltés, et ils formaient l'immense majorité. Ce fut Gapone qui convainquit les social-démocrates. Eux aussi vinrent sans armes. Ils apportèrent seulement des drapeaux rouges, pour les déployer au moment opportun. Mais sauf aux barricades de Vassili-Ostrov, les fusillades ne leur en laissèrent pas le temps. Le soir, en revanche, Gapone savait qu'il était l'interprète de l'indignation de la foule en réclamant aux libéraux des armes pour commencer la lutte.

Les sentiments des libéraux à l'égard de Gapone furent, avant les événements, une défiance involontaire et une terreur vague. Encore moins que les social-démocrates ils étaient préparés à l'éventualité d'une énorme manifestation politiquement et socialement révolutionnaire. Le dimanche même qui précéda celui des massacres, un de leurs principaux groupes se réunissait pour discuter de leurs moyens d'action politique, et, dans cette réunion, il n'était même pas fait allusion à la gravité de ce qui se passait dans le monde ouvrier, ni au danger d'une explosion révolutionnaire. L'un d'eux, un militant très actif, m'a fait cet aveu très sincère que le jeudi 6/19, — trois jours avant la manifestation ! — il dit à un ami : « On parle tellement de ce Gapone, depuis deux ou trois jours ! Faut-il aller voir ce que c'est ? » Et il y alla le soir même. Il en revint bouleversé, plein de stupeur et d'admiration en face d'un homme qui décidait à l'action les ouvriers précisément les plus paisibles. Un autre libéral m'a dit : « Il faut l'avouer, avant le 9, nous pariions 50 contre 1 que Gapone était un provocateur. Après ce qu'il a fait, notre défiance s'est changée en confusion et en admiration. »

Aujourd'hui encore, cet enthousiasme pour Gapone n'est pas général parmi les libéraux. On peut dire qu'il y a parmi eux une scission entre ceux qui vont vers le révolutionnaire et ceux qui ne peuvent se défendre d'avoir peur de lui, horreur de ses moyens. Gapone a soulevé le peuple, il l'a mené par les rues au-devant des balles. Les libéraux peuvent aimer le peuple, mais ils le connaissent mal. Toute leur politique a consisté à tenter d'agir sur le gouvernement par la presse, par les

assemblées publiques, par l'opinion, mais non encore en s'appuyant sur le peuple. Ils ne vivent pas près de lui, ils ne vivent pas comme lui. A Pétersbourg, — comme ailleurs, — les ouvriers habitent des faubourgs pauvres ; ils ne passent point près du Palais d'Hiver sans de bonnes raisons pour un tel dérangement. Ils n'ont ni le goût, ni l'habitude, ni les moyens de se coucher régulièrement à quatre heures du matin pour discuter des questions politiques et voter des résolutions. S'ils veillent la nuit, c'est que sans doute les minutes sont précieuses et qu'il faut se concerter pour l'action du lendemain. Ils ne seraient pas restés debout la nuit du samedi, si cela n'avait été nécessaire pour être prêts le dimanche. Mais le dimanche ils ont agi ; ils n'ont pas eu peur des balles; ils ne regrettent pas le sang versé. Gapone leur écrit aussitôt après le massacre, qu'il faudra venger les morts, que le sang est le prix de la liberté. Les libéraux frémissent d'horreur en présence des massacres ; malgré toutes les persécutions, malgré tous les mécomptes qu'ils ont éprouvés, ils espèrent en une révolution pacifique. L'un d'entre eux, qui rencontra Gapone le soir du 9 janvier, lui dit en parlant de tout le sang versé dans la journée : « Comme cela est horrible ! » Et il est épouvanté du calme sérieux avec lequel Gapone lui répond : « Pourtant la révolution ne se fait jamais sans verser de sang ! » Le prêtre démagogue, lui, ne se laisse pas fléchir ni déconcerter par le tragique de la situation. Épuisé par la semaine terrible qu'il a passée du 2 au 9, il conserve après les massacres l'intégrité de son jugement et la fermeté de sa volonté. Il écrit aux ouvriers ses fameuses lettres qu'un libéral enthousiaste a déclarées, devant moi, « plus belles que celles de

Tolstoï ». Quelqu'un dit à Gapone que le sang est un ciment qui unira les ouvriers, et peu après Gapone écrit aux ouvriers : « Frères cimentés par le sang... » Il sait que la bataille est perdue; il prévoyait sans doute, avant de l'engager, que les ouvriers la perdraient; mais il conserve une sérénité farouche, parce qu'il est persuadé que, de toute façon, cette épreuve aura beaucoup fait pour l'éducation et pour l'émancipation ouvrières; il calcule que les profits à venir seront d'autant plus grands que la lutte s'est engagée aujourd'hui dans des conditions plus inégales. Il a fait le compte des forces prolétariennes, et la preuve de ce que valent près du gouvernement russe les revendications pacifiques.

la foule

Ce n'est pas assez de dire que la manifestation du 9 janvier fut tranquille; elle eut quelque chose de naïf, de candide, de religieux, qui force à voir en elle l'expression la plus profonde et la plus caractéristique de l'âme populaire russe. Nous n'imaginerions jamais avec quelle confiance d'enfant la majeure partie des ouvriers s'enrôla dans les cortèges qui de tous les points tentèrent le dimanche matin de marcher vers le Palais d'Hiver. Les troupes ne manqueraient pas de les laisser passer et le tsar ne manquerait de les recevoir. Presque tous en avaient la conviction, malgré de vagues craintes et les assurances pessimistes de quelques-uns. Sur l'attitude paisible de la foule, j'ai reçu de toutes parts, et des représentants de tous les partis, des témoignages unanimes. Mais aucun, je crois, n'est plus précieux, à cause de son exactitude,

que celui d'un témoin qui suivit de près les événements au faubourg de Vassili Ostrov et eut la conscience d'en noter sur le champ les détails ; j'en donne ici intégralement le texte :

« Le 8 janvier, à dix heures du soir, je vais à la réunion des ouvriers à Vassili-Ostrov, à la quatrième ligne. Près de la réunion il y a une grande foule ; il est difficile d'entrer. Des têtes d'ouvriers regardent par les vasistas et disent que les orateurs sont enroués et ne peuvent plus parler. Dans la foule, des orateurs parlent aussi. Quelques étudiants, mais on ne leur permet pas de parler. Nous restons ainsi debout jusqu'à minuit puis la foule se dissipe. A la maison, un ouvrier me reconduit. Chemin faisant il m'exprime ses doutes sur le succès de l'affaire, disant qu'il y a trop d'éléments mal préparés. Nous nous séparons, nous promettant de revenir le lendemain à la réunion à dix heures du matin. Le lendemain, vers dix heures, j'étais à la quatrième ligne, numéro 35. Les rues étaient toutes tranquilles. A un coin de la rue je rencontre un groupe de dvorniki ou mouchards, qui disent en riant : « Eh bien, ils seront joliment écrabouillés aujourd'hui. » Vers dix heures la porte de la réunion s'ouvre et nous entrons. La foule est dans un état particulièrement calme. On sent une union amicale de sentiments entre tous. Il y a aussi des femmes, des jeunes et des vieilles. La salle est comble. On se tient debout sur les bancs et sur les fenêtres. Un orateur ouvrier paraît sur l'estrade : « Camarades, savez-vous pourquoi nous allons ? Nous allons chez le tsar chercher la justice. Nous ne pouvons plus vivre ainsi. Vous souvenez-vous de Minine qui s'est adressé au peuple pour sauver la Russie ? (Minine était un petit bourgeois de

Nijni-Novgorod qui, au début du seizième siècle, à un moment où il n'y avait pas de tsar, souleva le peuple russe contre une invasion des Polonais.) Mais de quoi voulait-il la sauver? Des Polonais. A présent nous devons la sauver des fonctionnaires sous le joug desquels nous souffrons. Ils nous sucent la sueur et le sang. Faut-il vous décrire la vie de nous autres ouvriers? Nous demeurons dix familles dans une chambre. Est-ce vrai ce que je dis? — Vrai, bien vrai, crie-t-on de tous côtés. — Ne vaut-il pas mieux mourir que vivre ainsi? Est-ce vrai ce que je dis? — Vrai, bien vrai, il vaut mieux mourir. — Et voilà, camarades, pourquoi nous allons chez le tsar. S'il est vraiment notre tsar, s'il aime notre peuple, il doit nous écouter. Nous lui avons envoyé par le ministre la lettre dans laquelle nous le prions de venir au-devant de nous, sur la place du palais, aujourd'hui à deux heures. Nous lui remettrons notre pétition où sont exprimées nos réclamations, que vous connaissez bien. Il est impossible qu'il se refuse à nous accepter. Nous allons chez lui avec l'âme ouverte. Par 35.000 signatures nous lui avons garanti l'intégrité de sa personne. Il doit nous écouter. Il le fera. Mais s'il ne nous accepte pas, s'il ne veut pas nous écouter, nous le déférerons au jugement du peuple. S'il ordonne de tirer sur nous... (voix dans la foule : il faut tirer sur lui !) S'il déchire en deux notre pétition (une voix dans la foule : Alors qu'il soit mis en pièces !) L'orateur réplique : « Non ! nous le livrerons au jugement du peuple. Camarades, allons donc chez le tsar. Moi, je vais au premier rang, et quand nous serons tombés, les rangs suivants doivent passer sur nous. Mais il est impossible que le tsar ordonne de tirer sur nous. »

« Un autre vient parler : « On a dit ici que si le tsar ordonne de tirer sur nous, il faut tirer sur lui. Ce n'est pas bien. » Interruptions : « Nous n'en voulons plus, assez, assez. » Un étudiant se lève pour parler. La foule crie : « Nous n'avons pas besoin des étudiants. » Un orateur monte à la tribune : « Nous ne sommes pas seuls à souffrir du joug du gouvernement. Les étudiants en souffrent autant que nous. Puis il y a des étudiants qui sont sortis du milieu ouvrier. Et les nobles en souffrent aussi. Ne repoussez donc pas les étudiants, camarades. Que tous aillent avec nous, qui souffrent du joug du gouvernement. Ne chassez donc pas les étudiants. Que chacun de vous aille dans la rue et dise aux camarades que les étudiants, les intellectuels sont pour nous, qu'ils luttent contre le gouvernement. On dit que dans la rue il y a quelques personnes qui excitent les ouvriers contre les étudiants. Ne les croyez pas. Ce sont des mouchards ou des gens qui ne comprennent rien. »

« Puis, une femme monte à la tribune, une intellectuelle, pas jeune. Elle s'adresse aux femmes : « Mères et femmes, ne conseillez pas à vos maris et à vos frères de ne pas aller à la recherche de la justice. Allez avec eux. Si on nous attaque, si on tire sur nous, ne criez pas, ne faites pas de bruit. Faites-vous sœurs de charité. Voilà des bandes avec la croix rouge. Mettez-les autour de vos bras, mais alors seulement, pas avant, quand on aura commencé à tirer sur nous. »

« Allons, allons ! » crie-t-on autour de moi dans un groupe de quelques jeunes filles et de femmes âgées. « Tout le monde doit aller. Donnez-nous les croix. » Et les mains se tendent de tous côtés. Une jeune fille, près

de moi, s'adresse à son amie dans une grande excitation et lui dit : « Va dire à ma mère que j'y vais. Cela m'est égal si on me tue. Comment donc : les uns seraient tués et les autres en profiteraient ! Ce n'est pas juste. Tous, tous doivent marcher. » Une vieille aux yeux gonflés de larmes dit : « Je vais seulement quelques minutes à la maison voir ce qui se fait. Je reviendrai. J'ai encore le temps. » Et, vraiment, je l'ai vue plus tard dans la foule qui se dirigeait vers le Palais d'Hiver.

« Encore un orateur parle, un jeune ouvrier, un juif. Il dit à l'assistance que là, dans la rue, on égare les ouvriers en disant qu'ils vont chez le tsar pour le prier de cesser la guerre. « Nous allons pour parler, non de la guerre, mais pour le prier de rassembler les représentants du peuple, pour que ces représentants décident toutes les questions. Mais nous, nous ne décidons rien. »

« Puis vient sur l'estrade un des députés qui a pris part à la rédaction de la lettre à Mirski. C'est évidemment un des orateurs, parce qu'il est enroué, un homme de petite taille, blond, avec un regard très nerveux et excité. Il lit le texte de la lettre à Mirski en expliquant qu'il est un des 11 ouvriers qui ont pris part à la rédaction de cette lettre.

« Encore un ouvrier ; il touche la question de l'Église : « Les fonctionnaires nous ont entièrement subjugués. Ils ont subjugué l'église aussi. On ne peut plus être vrai chrétien. Si je prie à la manière non officielle, quiconque le voit peut me dénoncer, et j'en serai puni. Nous avons une église, mais nous n'avons pas de liberté de confession. Si je dis que je ne crois pas à Dieu, j'en serai puni ; ma conscience sera violée. Notre église est asservie par le gouvernement : il faut qu'elle soit libre, que

chacun prie selon sa conscience. Est-ce vrai ce que je dis? — Vrai, bien vrai. — A présent, prions Dieu. Chantons le Pater Noster. » Et toute la foule, pieusement, avec une pensée concentrée dans les yeux, d'un cœur harmonieux, chante la prière en faisant le signe de la croix. Un vieillard et plusieurs femmes pleurent. Ensuite on chante : « Sauve, Seigneur, ton peuple... » prière officielle dans laquelle il y a aussi des paroles pour le tsar. A la fin, un orateur s'adresse à la foule : « Ce n'est pas encore bien le temps de chanter cette prière. Il ne faudrait la chanter que si le tsar nous reçoit. » On sort dans la rue pour donner place à un nouvel auditoire.

« L'autre auditoire entre. De nouveau on chante le Pater Noster avec le même sentiment pieux, avec une pensée secrète à la mort. A tous les moments on voyait la foule regarder par les fenêtres avec une grande excitation : « Il n'y a pas encore assez de monde! » L'orateur principal monte encore à la tribune et dit: « Camarades, vous savez donc pourquoi nous allons? — Nous le savons bien. — Allons donc d'un pas ferme, en rangs serrés, sans reculer, sans retardataires, sans cris et sans bruit. N'écoutez pas les voix de la foule. Écoutez-nous seulement, nous qui allons au premier rang. Regardez bien nos figures. Nous sommes tous sur l'estrade. Peut-être allons-nous au devant de la mort, nous, au premier rang. Nous allons en avant de vous. Il ne faut point de drapeaux, mais ceux qui portent les drapeaux, vous ne devez pas les battre, seulement les leur enlever. Souvenez-vous bien, ne pas les battre. Si nous ne voulons pas de drapeaux, ce n'est pas qu'il y ait en cela quelque chose de mauvais, mais

parce que la foule est habituée à voir les drapeaux attaqués par la police et pourrait penser que ce sont les drapeaux qui sont la cause de l'attaque. Mais, souvenez-vous bien, camarades : ne point battre ceux qui portent des drapeaux. Il ne faut ramasser à terre aucune feuille ; il ne faut point écouter les voix des derniers rangs. Allez paisiblement et pieusement. Nous marchons pour une grande cause et nous pouvons en être fiers. Qui sommes-nous ? de simples ouvriers. Appelez donc tous ceux qui veulent aller avec nous. Ne repoussez personne. Allons ! » Tout le monde sort.

« Foule énorme qui occupe toute la rue, de la petite Perspective à la moyenne Perspective. On tâche d'aller en rangs serrés. Il est à peu près midi. On rencontre des cosaques sabre au clair, sur la quatrième ligne. Quand nous regardons en arrière, nous voyons qu'une partie de la foule est demeurée. Mais cela n'arrête pas ceux qui marchent en avant. Ils prient, supplient les soldats, en les appelant : camarades ! en disant : « Mais c'est pour vous aussi, que nous combattons ! Laissez-nous donc aller ! Nous allons chez le tsar. »

« Les cosaques font une charge. La foule, sans crier, très vite, fait un écart sur le trottoir, puis s'écoule par la petite rue de l'Académie. L'ouvrier blond, qui a lu la lettre au prince Mirski, passe le long de la foule, comme s'il en avait la garde. L'escadron de cosaques s'éloigne. Un deuxième escadron lui succède ; mais, cette fois, la charge est faite sur le trottoir en même temps que sur la chaussée. La foule effrayée recule, mais point de cris.

« Les cosaques commencent à brandir les sabres. En reculant moi-même à la hâte, je vois des corps tombés

sous les chevaux. Mais ceux-ci repoussent la foule et la séparent des victimes, pour qu'on ne les voie pas. La foule s'arrête, indignée et terrifiée. Les femmes commencent à reprocher aux soldats d'avoir frappé leurs proches, d'avoir maltraité des femmes désarmées, tandis qu'ils fuient devant les Japonais ! Quelques cosaques ont l'air confus. Les autres, en entendant les cris de : « Mais vous aussi vous avez pourtant des femmes et des enfants, vous autres ! » répondent : « Nous n'avons personne ici, à Pétersbourg. » (Tous sont de la région de l'Oural ou des plaines du Don.) Au coin de la petite rue est resté un ouvrier. Il a la tête en sang. Il a été frappé d'un coup de sabre. Deux étudiants le relèvent et l'emmènent par le bras. C'est un vieil ouvrier, et, à ce qu'il me semble, l'orateur principal de la réunion. Confusément, la foule avance ou recule. On veut revenir à la réunion, mais on ne s'y décide pas, par crainte d'une souricière.

« De la fenêtre de la salle de réunion on jette à ce moment des proclamations des social-démocrates. La foule les ramasse et les lit avidement. Il y a aussi des proclamations socialistes révolutionnaires. On veut savoir ce qui se passe dans les autres faubourgs; on envoie plusieurs personnes aux nouvelles. Une partie de la foule, très excitée, crie maintenant : « Défendons-nous ! Allons chercher des armes ! » Et elle se rend à la 16e ligne pour y piller un magasin d'armes. Ce sont des jeunes gens, pour la plupart, qui s'en vont ainsi. A tous les carrefours il y a d'énormes attroupements. Bien que très excitées, beaucoup de femmes ne prennent déjà plus part à la manifestation. On entend de partout des cris de colère. Un jeune homme raconte que pendant la charge

un cosaque a laissé tomber son sabre ; plusieurs manifestants ayant voulu le ramasser se sont coupés les mains, — les sabres avaient été affilés. Enfin, quelqu'un le prend et dit : « C'est la première arme enlevée aux soldats ! » Cette parole plaît à la foule et on crie : « Oui, évidemment, il faut leur enlever leurs armes. » Et après cela, quand on rencontre les agents de police et les officiers, on leur arrache leurs sabres. On arrête les tramways, pour voir s'il n'y a pas de militaires dedans. A ce moment un groupe revient du magasin d'armes, avec des lames de sabres rouillées. Des fantassins paraissent. Les ouvriers les entourent et leur arrachent leurs armes.

« Dans un coin j'entends un cri : « A bas celui-là, avec sa grosse figure ! » Je m'arrête. On me dit que cet homme a dénoncé un étudiant aux soldats en montrant que l'étudiant portait un revolver. La foule se jette sur le dénonciateur et le chasse.

« A un autre endroit, il y a une foule nombreuse et quelques cavaliers. Je remarque de loin que les soldats parlent paisiblement avec la foule. Je m'approche. Les ouvriers sont en train de reprocher aux soldats de les avoir frappés. « Nous sommes venus seulement pour qu'on nous donne la possibilité de vivre, parce que nous mourons de faim. » Un soldat répond : « Et moi, je ne suis pas tombé du ciel ; je sors aussi du milieu ouvrier. » Quelqu'un dit : « Comme ce serait bien s'il n'y avait point de troupes ! Pourquoi nous frappez-vous ? — Ce n'est pas nous qui le voulons ; ce sont les officiers qui ordonnent ! — Mais les officiers ne peuvent rien sans vous ! — Et si nous n'obéissons pas, nous serons fusillés ! » On crie encore : « Vous fuyez devant les Japo-

nais, mais devant nous, désarmés, vous êtes des héros ! » Quelques soldats paraissent confus. Un peu plus loin un soldat crie grossièrement à un ouvrier qui lui fait des reproches : « Si l'on m'ordonne de tuer mon père, je le tuerai. J'ai donné mon serment. Va-t-en, ou je te crève ! » A ce moment, on commence à élever les barricades à la quatrième ligne... »

Le simple et poignant récit que je vous ai ci-dessus transcrit s'arrête au moment où les barricades commencent, c'est-à-dire où la foule de Vassili-Ostrov, désabusée et révoltée, songe enfin à se défendre. Et quelle défense ! On élève trois barricades avec des poteaux télégraphiques, des briques, des planches, des tonneaux, de petits traîneaux de ville et de grands traîneaux de campagne. On lie le tout avec des fils de fer. Mais les insurgés n'ont pour armes qu'une centaine de lames de sabres enlevées au magasin, et quelques revolvers. Les cosaques, eux, tirent à 200 pas. Puis ils font une charge. La foule s'enfuit dans les maisons, d'où l'on tire par les fenêtres. Un étudiant, Breitermann, — sorti de prison depuis 15 jours ! — monte sur la barricade et y arbore le drapeau rouge. Il harangue les cosaques ; il les attend fièrement ; il est percé de coups de baïonnettes.

C'est le seul épisode de rébellion que l'on puisse citer, et encore, on voit après quelles provocations de la part de l'armée les manifestants essayèrent de se défendre. Partout ailleurs la foule fut massacrée honteusement, sans raison, sans la moindre tentative de l'éloigner autrement qu'à coups de fusils. Les témoignages que j'ai recueillis concordent tous. L'un des plus saisissants est celui d'un officier de réserve qui est sur le point de

partir en Mandchourie. Il est venu faire ses déclarations à un journal en disant qu'on peut en faire usage. Il est disposé à donner son nom, son adresse, à crier la vérité, parce que, quoi qu'il risque, il paierait volontiers de sa vie sa déclaration, tant ce qu'il a vu était horrible.

Il arrive vers une heure à la porte du Jardin Alexandre, qui donne sur la place du Palais d'Hiver. La grille est fermée à clef et gardée par un gendarme. Mais il insiste, on lui ouvre, et il entre avec une quinzaine de personnes qui attendaient. Il traverse le jardin en biais. Il voit beaucoup de gens massés là, derrière les grilles, et qui se croient en sûreté ; des gamins même ont grimpé sur les arbres. Il veut sortir par une autre porte. Celle-là aussi est fermée au cadenas. Ainsi les gens sont comme parqués dans le jardin. Il insiste près du gendarme qui garde la porte. Celui-ci refuse de le laisser sortir. Il se rend alors à une autre porte, fermée aussi. Mais là il y a un officier. Il parlemente ; on le laisse passer, mais on refuse de laisser sortir les autres.

Il va vers les bâtiments de l'État-Major, sur la place du Palais d'Hiver; il voit, de côté, le premier rang des soldats se mettre à genoux, puis mettre en joue. Pas de sommations. Il pense qu'on va tirer à blanc. Mais non, on commande feu, et immédiatement des personnes tombent, sur le trottoir, dans le jardin. Les gamins sont jetés à bas des arbres comme des oiseaux à la chasse. Certaines personnes qui n'ont pas été atteintes restent comme pétrifiées. Un monsieur demeure là, figé, debout, le cigare à la main. D'autres s'enfuient en se baissant, à quatre pattes. On tire de nouveau sur eux. Plusieurs tombent. Le monsieur au cigare aussi. A demi-fou

d'horreur, l'officier s'enfuit vers le coin de la perspective Nevski. Il rencontre deux officiers qui ont vu eux aussi. Tous trois s'appuient contre un mur et sanglotent comme des enfants.

D'un étudiant de l'Institut polytechnique j'ai les détails suivants sur la mort de Savinkine, un de ses camarades de deuxième année, dont j'ai raconté déjà les funérailles. Savinkine se trouvait vers deux heures près du Jardin Alexandre à la tête des ouvriers. Quand il vit les soldats mettre en joue, il cria à la foule : « Couchez-vous. » La plupart obéirent. Mais lui restait debout. La salve éclata, Savinkine tomba percé de huit balles. Son corps fut porté à l'hôpital Maximilianov, d'où l'on téléphona à l'Institut polytechnique de le faire prendre.

Savinkine était un jeune homme d'une belle intelligence comme d'un grand caractère. Il était d'une famille sans fortune. Le père étant mort, le frère aîné avait renoncé à poursuivre des études libérales déjà avancées, pour entrer dans le commerce et permettre à son frère cadet, mieux doué, de faire lui-même ces études. Sacrifice aujourd'hui inutile. On a prévenu immédiatement la mère de Savinkine. Elle a fait violence à sa douleur, et a dit simplement : « Je suis fière que mon fils ait reçu huit balles. Il a sauvé sept de ses camarades. » Les étudiants de l'Institut technologique ont pu se procurer le paletot de Savinkine, criblé de balles. Ils garderont précieusement cette relique funèbre.

Voici maintenant, à propos de la naïveté et du calme des manifestants, le témoignage non moins caractéristique d'un jeune homme qui se rendit au faubourg de Schlusselbourg, le dimanche matin. Il arrive à la maison de réunion des ouvriers, dès six heures et demie.

« Allez, allez, camarade! lui dit le gardien. Soyez tranquille. Nous arriverons. La police ne dira rien. » Les ouvriers se rassemblent peu à peu; ils prennent du thé; ils sont gais. Survient l'un d'eux qui dit : « Je suis allé hier soir chez mon frère qui est gendarme. Il m'a dit que la police n'interviendrait pas. C'est une chose tout à fait décidée. » Cependant les petits bourgeois, les loueurs de chambres ou de coins de chambres, tâchent de persuader aux ouvriers de ne pas prendre part à la manifestation. Ils ont peu de succès en général. Il y a parmi les ouvriers une grande espérance d'aller au Palais d'Hiver, de voir le tsar; et malgré tout, il y a quelque inquiétude. On cherche à se démontrer qu'elle n'est pas fondée. L'un dit : « Mais non, non! Voyons! Les soldats, ce sont nos frères, nos camarades! Ils sont nôtres! Ils ne tireront pas! Quand nous les rencontrerons, nous leur taperons sur l'épaule et nous leur dirons : « Frères, camarades... » Cependant le témoin en question et un ouvrier vont chercher des médicaments. Il n'y aura pas de tués, c'est entendu; mais des blessés peut-être; il faut prévoir des accidents.

Vers huit heures le cortège se met en marche. Au moment où il se heurte aux barrages, un vieillard court en avant, se jette à genoux et supplie les soldats: « Comment voudriez-vous tuer vos frères? » Mais les troupes avancent. Le vieillard est piétiné sous les chevaux ainsi que ceux qui sont en tête du cortège. Les manifestants brisent une porte cochère et s'échappent vers la Néva. On ne tire pas à balles sur eux; on ne les poursuit pas. En passant sur la glace ils pourront pénétrer en ville, et il y en aura beaucoup l'après-midi sur la perspective Nevski : — il y en aura aussi qui se

trouveront parmi les tués du Jardin Alexandre, du Pont des Chanteurs et du Pont de Police.

L'épisode du faubourg de Narva, où Gapone, vêtu d'une pelisse, marchait en tête du cortège en portant une croix, est le mieux connu. Je n'y insiste pas. Là, comme ailleurs, l'attitude de la foule était calme et religieuse, mais là plus que partout ailleurs, les troupes firent un horrible massacre, — en souvenir, peut-être, de ce que le mouvement gréviste était né dans ce faubourg, et qu'il y avait là, parmi les manifestants, les ouvriers de l'usine Poutilov.

Un témoignage auquel j'accorde une importance particulière est celui d'un ancien officier, franchement impérialiste, qui se trouvait au pont de Police le dimanche après-midi, au moment où la troupe fit feu pour la première fois. Il m'a raconté que près de lui la foule entendit sans frayeur la détonation, tant on croyait peu que les fusils fussent chargés ; mais immédiatement, des cris de douleur s'élevaient de l'autre côté ; la première salve même avait été tirée à balle, et il y avait des morts et des blessés.

Relativement à ce même pont de Police, et peut-être au même instant, j'ai le témoignage suivant, qui en dit long sur la manière dont les troupes firent usage de leurs armes : une jeune fille s'était réfugiée avec deux ouvriers dans une encognure du palais Strogonov. Séparés du reste de la foule, ils semblaient là en sûreté. On n'en tira pas moins sur eux ; la jeune fille vit un des ouvriers, frappé d'une balle à la tête, tomber raide mort à ses côtés, pendant qu'elle-même en recevait une qui lui traversait la main.

Les soldats avaient évidemment été assez bien stylés

pour qu'ils se fissent un jeu de massacrer ; il ne s'agissait pas de savoir si à certains moments la foule devenait un danger ou une menace; le fait seul de se trouver dans la rue ce jour-là était un crime et le passant le plus inoffensif était un ennemi qu'il était permis de frapper ou d'abattre. Tous les témoignages prouvent en même temps l'attitude paisible de la foule et la sauvagerie révoltante, inconcevable, de la troupe.

l'armée

Il faut donner aux officiers la part de responsabilité qui leur revient et à laquelle, sans doute, ils tiennent. J'admets que certains aient exécuté à regret des ordres barbares. Je suis prêt à citer les témoignages favorables à quelques-uns. Il faut dire, par exemple, que l'officier qui commandait à Schlusselbourg fit tirer à blanc sur les manifestants, et que, en leur déclarant qu'il resterait fidèle à sa consigne d'interdire à la foule le passage du pont, il laissait entendre que ce n'était pas son affaire de les empêcher de passer ailleurs, comme ils firent en s'échappant par la Néva.

Il faut citer encore le cas d'un officier de cosaques qui sut convaincre la foule au lieu de tirer sur elle. Il marchait nerveusement devant les manifestants, leur disant : « Circulez. Je vous dis de circuler, de partir. Nous avons ordre de tirer. Nous avons de vraies balles. » Mais la foule restait incrédule, indifférente ou railleuse. Alors l'officier fit sortir un soldat du premier rang et un du dernier. Il leur donna l'ordre de tirer sur deux réverbères. Les lanternes volèrent en éclats. La foule,

impressionnée et convaincue, céda à de nouvelles exhortations et se retira.

Mais il faut dire immédiatement que la plupart des officiers eurent moins de scrupules. Pour un témoignage que j'ai recueilli à leur décharge, j'en ai reçu dix qui les condamnent. Et ici, je puis citer des noms. C'est le capitaine Mansourov, du régiment Préobrajenski, qui commande la première salve sur la place du Palais d'Hiver. Après le feu, il fait visiter les fusils de ses hommes. On en trouve huit qui ne sont pas déchargés; les huit soldats sont arrêtés. Et c'est le même capitaine qui, un peu plus tard, permet à un sous-officier de « déloger » des arbres du jardin Alexandre les gamins qui y sont grimpés.

C'est le baron Osten Drysen qui, bien que n'étant pas de service, frappe les passants, les vieillards surtout, sur la Millionnaia. Aucun policier n'a un entrain comparable au sien; il s'adresse aux agents et leur demande où aller pour chasser le public.

C'est Jervé, un officier du régiment Finlande, qui ordonne à vingt hommes d'aller, baïonnette au canon, perquisitionner au restaurant d'Ukraine, sur la 6e ligne, à Vassili-Ostrov. — Et lui-même ne s'y rend pas, parce qu'il y a, peut-être, là, dit-il, une embuscade!

C'est von Kotzebue, officier de la garde à cheval, qui frappe à coups de poing, avec l'aide d'un volontaire de la Croix-Rouge, le secrétaire de la Société de géographie Anoutchine, au moment où il sort tranquillement du musée d'ethnographie.

C'est Gouriev, un cornette de uhlans, qui, peu satisfait des blessures qu'il fait avec son sabre, arrache à un soldat son fusil et poursuit un gamin qui passe. Il le

pousse sous le porche d'une maison privée et d'un coup de baïonnette le blesse grièvement près du cœur. Le gamin était envoyé faire une commission par un médecin militaire !

Et il n'est que trop certain que les officiers ne se sont pas contentés de commander les massacres de dimanche ou d'y prendre part personnellement. Beaucoup se sont fait une gloire de jouer, les jours suivants, le rôle de policiers dans une ville dont on les avait laissés maîtres. Sentant autour d'eux la haine et le mépris non dissimulés de la population, ils se livraient aux actes les plus arbitraires dont je veux citer un exemple caractéristique.

Bolotov, colonel de la garde, passe le mardi sur la perspective Nevski ; un ingénieur qui le croise fait un écart et dit :

« Voilà un des vainqueurs des Japonais de la Nevski ! »

Le colonel appelle immédiatement la police, et fait emmener l'ingénieur au club des officiers. Là, il le fait fouiller par les soldats du magasin coopératif militaire, qui se trouve au rez-de-chaussée. L'ingénieur avait sur lui la carte d'une personne dont il ne voulait pas livrer le nom ; il a le temps de la saisir, de la mâcher et de l'avaler. Bolotov, hors de lui, commande qu'on le conduise à la police secrète. Avant de partir, l'ingénieur lui dit :

« L'armée est-elle donc une police ou au service de la police ? C'est la première fois que je vois venger l'honneur d'un officier par de honteuses mesures policières.

— J'aurais pu vous tuer.

— Il fallait l'essayer. C'eût été moins lâche. »

Les agents emmènent l'ingénieur à la police secrète.

En l'accompagnant, l'un d'eux laisse échapper cette plainte touchante :

« Allons, bon ! Nous n'avons pas fini, si, en plus de notre travail, on nous charge maintenant de laver l'honneur des officiers. »

A onze heures du soir, on relâche l'ingénieur, après avoir pris quelques renseignements sur lui. Ces jours-là, la police a trop à faire pour s'occuper de pareilles histoires. Pour une fois, du reste, ce n'est pas elle qui porte la haine de la population. Elle a été dépassée en barbarie par la soldatesque, et les répressions contre les étudiants qui parurent si odieuses au mois de décembre pâlissent aujourd'hui à côté des horreurs que la force militaire vient de commettre.

les responsables

« Ce sont les soldats qui sont les maîtres de la ville », disait Foullon le 9/22 janvier. Et il donnait sa démission de maître de la police pour dégager sa responsabilité de massacres qu'il ne fut pas en son pouvoir d'empêcher.

Cette responsabilité, qui donc la revendique ou l'accepte, ou à qui incombe-t-elle ? Car, bien entendu, les officiers comme les soldats se retranchent derrière leur consigne et déclarent qu'ils ont fusillé pour ne pas être fusillés. Il y avait un ordre de tirer à balles contre les manifestants, même s'ils n'étaient pas armés, même s'ils n'attaquaient pas ou ne provoquaient pas les troupes. Cet ordre, on sait qui était chargé de l'exécuter ; c'était le général Vassiltchikov, sous le comman-

dement duquel furent placées les troupes de Pétersbourg pendant la journée du 9.

Mais de qui émanait l'ordre lui-même ? Du tsar ? Non, sans doute, car, s'il est coupable de ne pas avoir empêché le crime, on le sait en même temps trop faible pour l'avoir résolument commandé. Il se contente d'abdiquer, de laisser faire. Et il paraît bien qu'en dernier lieu ce fut le grand-duc Vladimir qui prit sur lui la responsabilité des exécutions en masse. Chargé par le tsar de dicter les mesures à prendre contre les grévistes, il dit au général Vassiltchikov : « Il faut mettre des troupes partout, et s'il faut tirer, tirez. » Peut-être y eut-il des instructions plus précises et plus brutales. S'il n'y en eut pas, le fait seul que l'ordre de tirer venait du grand-duc Vladimir fut une indication suffisante de la manière dont on devait l'exécuter.

Les mots de Vladimir sont d'une férocité célèbre ; comme il avait dit : « Le paysan russe ne comprend pas les paroles, il faut lui parler avec le canon », il aurait dit cyniquement cette fois : « Il faut ouvrir les veines de la Russie, laisser couler un peu son sang. Cela calmera la société. » Les officiers n'ignoraient pas ce que voulait le grand-duc, et avec lui tout le parti réactionnaire de la cour, perdant la tête, ne pouvant pas imaginer qu'une manifestation ne fût pas une révolution.

Un des témoignages les plus accablants relatifs à l'état d'esprit parmi les officiers avant la journée du 9 est celui d'un officier d'état-major qui déclare avoir été révolté, hors de lui, en entendant le samedi ses collègues annoncer avec une satisfaction non déguisée les massacres du lendemain. Pour la plupart il était plus facile de comprendre et plus agréable de suivre l'ordre féroce

du grand-duc que de se rappeler les articles de la loi concernant les circonstances où les forces militaires peuvent être employées :

« ... Ce ne sont pas les autorités militaires, mais les autorités civiles, qui doivent décider quand il faut se servir des armes ; on ne doit en venir là que lorsque les autorités civiles ont épuisé tous les moyens d'apaiser la foule... Les autorités militaires ne peuvent agir sans ordres des autorités civiles que dans le cas où la foule attaque les troupes ou quand il faut sauver des personnes attaquées à main armée par la foule... Même quand les troupes entrent en action, elles ne peuvent tirer qu'après avoir fait les trois sommations légales... Elles ne peuvent tirer que lorsque les autres moyens ont été employés... »

Oui, la loi russe dit cela; le journal *Nachi Dni* citait ces articles avec une ironie douloureuse dans son numéro du 17 janvier. Les officiers qui eussent étudié ce texte y auraient peut-être puisé quelques scrupules, et ils pouvaient en tirer, avec une ligne de conduite, une leçon d'humanité. Mais ou bien ils ne le connurent pas, ou bien les ordres venus d'en haut leur parurent plus forts et plus respectables que la loi.

A côté de ceux sur qui pèse la responsabilité effective des massacres, l'opinion publique est naturellement portée à faire retomber une part de responsabilité morale sur ceux dont on pouvait attendre avec quelque raison qu'ils intervinssent pour les empêcher. Nous voyons pour le moment se dérober les plus habiles. M. Witte n'est pas le moins compromis aux yeux de l'opinion, mais M. Witte n'est pas non plus le plus bête

des sujets du tsar, ni même des ministres. Naguère il s'entendait fort bien à flatter les libéraux tout en persuadant au tsar qu'il était le plus ferme soutien de l'absolutisme et en se réservant une porte de sortie pour le cas d'un retour possible à la réaction. Aujourd'hui le jeu d'un absolutisme féroce paraît décidément dangereux à M. Witte, et il cherche à en tirer adroitement son épingle. Il a la conscience tranquille; il ne s'est nullement compromis avec ceux qui ont ordonné le carnage, et il se lave les mains du sang qui a été versé. Doutez-vous de son innocence? Je vous apporte un témoignage qui en fait preuve, — le témoignage de M. Witte lui-même, et je vous donne scrupuleusement les circonstances dans lesquelles il a été produit.

Lundi dernier, 17 (30) janvier, un jeune maître de conférences, préparateur à l'Université, reçoit un coup de téléphone du ministère. Stupéfaction! C'est M. Witte qui lui parle, qui lui demande de venir s'entretenir avec lui, chez lui, l'après-midi, à deux heures et demie. Il se rend à l'invitation.

« Il m'est revenu, commence M. Witte, qu'on m'accuse, dans certains milieux, d'avoir eu part aux événements du 9 janvier. C'est faux, abominablement faux. Je tiens à ce qu'on le sache ; je tiens surtout à ce qu'on le sache parmi les jeunes gens. Dites-le aux étudiants, je sais que vous avez de l'autorité sur eux. Leur opinion m'importe beaucoup. Je puis tout vous dire... mais croyez-vous que tout ce que je dirai est la vérité ?

— Oui, à moins de preuve contraire.

— Alors je vous dirai comment tout s'est passé.

« Le jeudi 6 (19) un des ministres me demande si je veux venir le soir à une conférence qui devait se tenir entre

Mouraviev, Kokovtsov, le prince Mirski et Rydzevski (chef de la gendarmerie au ministère de l'Intérieur) pour délibérer sur les événements et aviser aux mesures à prendre. Je refuse. Je ne pouvais pas accepter : les jours précédents on ne m'avait tenu au courant de rien, et jusqu'au samedi je devais ignorer ce que le gouvernement comptait faire contre les grévistes.

« Le samedi soir, je présidais, comme à l'ordinaire, la commission chargée de reviser la législation sur les paysans. On m'appelle au téléphone. C'était ma femme qui me téléphonait de chez moi; dix personnes venaient de s'y présenter et me réclamaient d'urgence. J'arrive. Étant donné ce qui se passait, je pensais que c'était une délégation d'ouvriers, parce que j'avais été en relation avec eux pendant mon passage au ministère des Finances.

« Je trouve en effet chez moi dix personnes et parmi elles Arseniev, Karéiev, Hessen, etc., que je connaissais. Je leur demande ce qu'ils veulent. Ils me conjurent d'empêcher la collision qui va se produire le lendemain. — Que puis-je faire ? Je puis tenter un coup hardi, aller trouver le tsar à Tsarskoïé Sélo. Mais il est minuit. J'y serai à deux ou trois heures du matin. Je réveillerai le tsar. Je le supplierai d'intervenir pour éviter un affreux malheur. Mais sans doute le gouvernement a pris une décision ? Laquelle ? Je n'en sais rien. Peut-être a-t-il résolu fermement de ne pas intervenir. Je peux donc être hardi, mais si on est décidé à ne rien faire, je ne puis pas me mettre dans une situation fausse. Il y a un autre moyen... N'y a-t-il pas parmi vous des ouvriers ? — Si, un des délégués est ouvrier. Alors je lui demande s'il peut prier ses camarades d'ajourner la manifestation,

ne fût-ce que du dimanche au lundi. Le dimanche j'irai chez le tsar et lui expliquerai, le convaincrai peut-être. L'ouvrier me répond : « Impossible. Les choses sont allées trop loin. Le mouvement ne peut plus être retenu. La manifestation aura lieu. Il n'y a même plus le temps suffisant pour prévenir partout les ouvriers... » Dans ces conditions je ne puis rien ! »

M. Witte s'était tu. « Que dois-je faire de ces confidences ? » questionna son interlocuteur.

— Mais, les répandre parmi la jeunesse, pour me disculper, au moyen de la vérité, des accusations mensongères qui circulent à mon sujet.

— Je n'ai jamais entendu dire que vous ayez pris part à ce *crime* de notre gouvernement. Je ne dis pas qu'on vous déclare innocent. On vous considère seulement comme coupable par abstention, non comme instigateur. »

A ces mots, Witte devint tout rouge et s'écria : « Pourquoi cette rigueur injuste ? Est-ce que la société ne sait pas que le président du comité des ministres n'a aucune force ?

— Nous savons bien que cette fonction tient lieu à l'ordinaire de retraite honorable... mais nous vous connaissons comme un homme sage et un homme d'esprit, et nous pensions que, dans cette situation, vous pourriez influer sur la politique. »

M. Witte rougit encore, et il dit un peu impatienté : « Si vous mettez un homme très sensé dans une prison, que peut-il faire, je vous prie ? Eh bien ! moi, président du comité des ministres, je suis dans une prison. J'ai toujours été pour les réformes de progrès. Dans le comité des ministres, j'étais contre les mesures administratives rigoureuses ; j'ai combattu la *surveillance renforcée*.

— Alors, comment expliquer que, tout en la supprimant, on ait nommé le général Trépov, gouverneur général de Pétersbourg ? Comment expliquer ces provocations des agents de la police qui excitent le peuple contre les intellectuels, contre les étudiants ? N'y a-t-il pas là une contradiction ?

— C'est vrai. Mais c'est par le journal, comme vous, que j'ai appris la nomination du général Trépov ! Je n'en suis pas responsable, comme je ne suis pas responsable des événements du 9 janvier. Croyez-le. Dites-le. »

M. Witte est M. Witte. Personne n'a jamais cru qu'il ne fût capable de présenter habilement sa défense. Personne, je crois, n'a non plus songé à lui imputer d'avoir ordonné les horreurs du 9 janvier. Mais beaucoup lui reprochent, comme on le lui a répété, de n'avoir rien fait pour les empêcher. Beaucoup le lui reprocheront encore, même après ses explications, et je sais qu'il n'a convaincu qu'à demi l'interlocuteur auquel il a jugé bon de faire ses confidences.

Le prince Mirski, qui ne dit rien, ne convainc non plus personne.

Il ne s'agit, pour l'un ni pour l'autre, ni de parler, ni de se taire.

Il fallait agir.

les morts et les blessés

Le lundi, le journal officiel publia le résultat de la répression : 76 morts et 233 blessés. Le lendemain, « après plus amples informations », il avoua 96 morts et 333 blessés.

D'autre part, certains télégrammes annonçaient 5 ou 6.000, 10.000, même 24.000 victimes.

De part et d'autre il y a mensonge ou erreur manifeste.

Cependant, à quel point s'arrêter entre les deux extrêmes, et comment établir la vérité ? Aujourd'hui encore, il est impossible de donner un nombre exact, et il est probable que ce nombre ne sera jamais connu.

Il semblerait que les rapports des médecins des hôpitaux dussent être une base certaine pour le calcul. J'ai cherché de ce côté et je me suis appliqué à recueillir et à additionner les chiffres. Ils dépassaient à peine les données officielles. Le gouvernement disait-il donc la vérité, à quelques cadavres près ? Sans parler de l'opinion publique, des témoignages sûrs étaient là pour crier le contraire.

Une doctoresse, en relations directes avec les médecins des hôpitaux, me déclare : « Les chefs de services ont reçu des instructions formelles de ne pas livrer le nombre exact des morts. Ainsi le médecin en chef de l'hôpital Oboukhov affirme n'avoir reçu à son hôpital que 26 cadavres. Mais les médecins et les sœurs de charité attestent de leur côté qu'il y en eut plein les sous-sols et même la cour. »

Pour le même hôpital, le même témoignage m'a été confirmé par un bactériologue dont les informations ni la bonne foi ne sauraient être suspectées. « A l'hôpital Oboukhov, toutes les caves étaient pleines de morts. »

D'un camarade socialiste, qui visita lundi matin la morgue de l'hôpital Oboukhov, j'ai appris qu'il y compta quarante hommes et dix femmes.

D'un médecin, je tiens qu'on transporta au même hô-

pital sept cadavres d'enfants de dix à douze ans, — sans doute ceux qui furent tués au Jardin Alexandre.

Pour la dissimulation des cadavres, voici un témoignage relatif à l'hôpital Marie :

Un correspondant de la *Rouss* s'y présente pour visiter la morgue. On l'y conduit, mais on ne lui montre qu'une salle. Comme il connaît la disposition des lieux, en sortant il pousse vivement la porte d'une autre salle qu'il sait faire partie de la morgue. Celle-ci aussi est pleine de cadavres qu'il n'aurait pas dû voir.

D'ailleurs, quel que soit le nombre des cadavres reconnus par les médecins en chef des hôpitaux, quel que soit même le nombre *réel* des cadavres reçus aux hôpitaux, ce n'est là qu'une indication vague relativement à la seule chose qui importe : la vérité sur le nombre *total* des victimes (morts et blessés) de la journée des massacres.

En effet, les morts recueillis dans les hôpitaux le 22 janvier ne sont pas tous les morts. Beaucoup de cadavres furent jetés dans les commissariats de police et les casernes et emportés de là, pendant la nuit, non aux hôpitaux, mais aux cimetières. Le public est unanime à affirmer cette soustraction de cadavres et les médecins ne nient pas qu'elle ait pu se faire.

J'ai recueilli à ce sujet deux témoignages caractéristiques :

Suivant l'un, des ouvriers ayant cherché, sans pouvoir les trouver, dans tous les hôpitaux de Pétersbourg, les corps d'amis ou de parents qu'ils n'avaient pas vus revenir le dimanche, se rendirent dans les cimetières et creusèrent la terre là où elle portait des traces d'avoir été fraîchement remuée. Ils découvrirent des corps qu'on avait enterrés sans cercueils.

Le témoignage suivant est plus précis. Un rédacteur de la *Gazette de la Bourse,* Baransky, fut tué le dimanche, à cinq heures, près du Jardin Alexandre. (1) Pendant toute la journée du lundi sa femme chercha inutilement son cadavre d'hôpital en hôpital. La police lui promit, finalement, qu'on le lui remettrait le mardi matin au cimetière. Elle y vint et trouva en effet le nom de son mari sur un cercueil. Mais un pressentiment traversa son esprit. Elle ordonna d'ouvrir le cercueil. Il contenait non le cadavre de son mari, mais celui d'un homme très grand, à longue barbe rousse, enterré selon le rite juif avec une croix sur la poitrine.

A défaut du gouvernement, qui dissimule la vérité, et des médecins des hôpitaux auxquels on interdit de révéler la part qu'ils en connaissent, y a-t-il d'autres moyens d'appréciation ? La police, par exemple, a-t-elle fait des calculs, et peut-on obtenir, par indiscrétion ou surprise, des chiffres qu'il lui est sans doute ordonné de ne pas livrer ?

On m'a rapporté le témoignage d'un de ses agents que je donne pour ce qu'il vaut, faux ou vrai, mais précieux en tout cas, parce qu'il justifie les soupçons du public qui ne croit ni aux chiffres que veut imposer le gouvernement, ni à ceux que peuvent fournir les médecins des hôpitaux.

C'était à un dîner d'anciens élèves de l'Université de Kiev habitant aujourd'hui Pétersbourg. On raillait le nombre de quatre-vingt-seize morts fourni par le journal officiel. « Oui, dit le policier. A la police, nous en savons quelque chose. Nous aussi, nous avons nos

(1) Voir plus haut, page 160.

chiffres. Si vous ajoutez un zéro à quatre-vingt-seize, vous serez encore un peu au-dessous de la vérité, pas très loin. »

En ne m'appuyant que sur des renseignements vraiment précis et sûrs, je ne puis établir que des chiffres partiels ; mais ils sont terriblement éloquents. Je tiens, par exemple, d'un employé de la gare Nicolas que quatorze wagons furent commandés dans la nuit du lundi au mardi pour le transport des cadavres.

De deux sources distinctes, j'ai recueilli deux données qui diffèrent assez peu pour qu'elles atteignent à une quasi certitude : rue Goutcharnaïa, près de la même gare Nicolas, le lundi matin, une dame aurait compté cent quatre-vingt-sept cercueils transportés sur des traîneaux ; d'autre part, un commerçant du quartier affirme avoir compté, le même matin, vingt-et-un traîneaux qui passaient, chargés chacun de neuf cercueils (ce qui donne un total de cent quatre-vingt-neuf).

A la station d'Oudielnaïa, un voyageur a vu passer lundi matin quinze wagons remplis de cadavres, expédiés de Pétersbourg par la gare de Finlande.

Je pourrais citer bien d'autres témoignages et continuer cette arithmétique qui soulève le cœur, si je ne m'étais convaincu qu'on ne peut parvenir à un résultat définitif. La recherche exacte de la vérité rencontre des obstacles insurmontables : d'une part les coupables ont mis un zèle brutal à voiler leur crime, mais d'autre part aussi, ils ont déchaîné contre eux une juste haine si violente qu'elle produit par autosuggestion des exagérations manifestes.

Une ouvrière, une femme mariée de trente-cinq ans, employée dans une fabrique de chaussures, déclare

qu'elle a vu tirer deux coups de canon contre le cortège des ouvriers de Narva, dont elle faisait partie. Elle est sincère. Il est certain qu'elle l'a vu. Il est certain aussi que les troupes postées à Narva n'avaient pas de canons à leur disposition.

Un isvochtchik déclare : « Oui, oui, on raconte dans les journaux qu'il y a eu en tout 96 morts. Mais moi, j'en ai compté 160 couchés par terre, rien qu'à l'hôpital Alexandre. » Il a compté... On le presse : en réalité, il a *évalué*.

Après les terribles décharges sur la procession de Narva, un étudiant s'est précipité. Il a compté les morts, — par cinquante. Il avait trouvé trois fois ce nombre, raconte-t-il, quand le cœur lui a manqué. Il s'est enfui, affolé. Il se souvient seulement qu'il restait encore sur le sol beaucoup de cadavres qu'il n'a pas comptés. C'est aussi un témoin sincère. La seule chose incompréhensible, c'est qu'un homme qui, en un pareil moment, était capable de compter, n'ait pu compter que jusqu'à 150.

En me basant sur la conformité de certains témoignages qui acquièrent pour moi de la valeur par leur rapprochement et par la qualité des témoins, *je crois présentement* que les tués furent entre 200 et 300, et les blessés entre 1.000 et 2.000. Ce n'est pas précis, mais c'est certain. Ces chiffres restent probablement en deçà de la vérité. Ils ne la forcent assurément pas. On pourra les dépasser sans sortir de la vraisemblance ; vouloir les diminuer, c'est se faire le complice du gouvernement. (1)

(1) Des témoignages reçus depuis me font supposer que j'ai réagi un peu trop contre des exagérations manifestes. En tout cas, ils ne lèvent pas mon incertitude. Un médecin m'écrit qu'une

D'autres témoignages me forcent à discuter une accusation extrêmement grave qui fut portée contre le gouvernement russe : en beaucoup d'endroits les soldats auraient tiré avec des balles genre « dum-dum ». J'ai eu moi-même entre les mains une des balles incriminées. Elle venait d'être extraite du genou d'un tout jeune ouvrier blessé au Pont de Police. L'enveloppe de cuivre de la balle s'était déchirée, développée, causant une blessure affreuse à voir. Lorsque de pareilles balles traversaient un corps, elles faisaient à l'entrée un trou étroit, mais ressortaient par une large et hideuse ouverture.

J'ai été d'abord si impressionné, à tenir dans la main ce terrible document, que j'ai cru à une révoltante préméditation. J'accepte maintenant une explication qui est plausible. Les balles en question sont du modèle 1898. Elles sont mal faites, et les enveloppes s'en détachent en frappant le but, causant dans les corps des plaies le plus souvent inguérissables. A Pétersbourg, cette circonstance fut aggravée par le fait que beaucoup de balles atteignirent les victimes par ricochet, après s'être éraflées contre les barreaux de fenêtres à grilles, — très nombreuses aux palais et aux maisons du quartier de l'Amirauté.

Les balles 1898 étaient mal faites, mais le gouvernement le savait. Dès leur apparition, la presse avait publié de violents articles pour les condamner. On n'osa pas les employer contre les Japonais. On les réserva pour les ouvriers russes.

---

liste établie pour le cimetière Préobrajensky donne le total énorme de 1.802 cadavres transportés là. Mais d'autre part des enquêtes menées de trois côtés différents donnent les chiffres de 960 — 1.038 et 1.216 comme total des tués dans la journée du 22.

Je ne crois pas, du reste, que l'horreur des massacres se mesure précisément, ou en tout cas uniquement, au nombre des victimes. Un chiffre n'aurait pas pour moi plus d'éloquence que la parole effrayante d'un isvochtchik à l'un de mes amis qui prit son traîneau le soir du 22 : « Vous êtes la première personne vivante que je transporte aujourd'hui. »

Laissons la question du nombre exact des morts et des blessés. Ce qu'il faut mettre en relief, ce qu'il ne faut pas cesser de répéter, c'est que les honteuses mesures sanguinaires prises contre les manifestants du 9 janvier ne furent à aucun moment, ni en aucun endroit, justifiées.

Dire que les ouvriers s'avancèrent par certaines voies au nombre de 30 ou 50.000, brandissant des armes ou lançant des bombes (comme je l'ai vu écrit dans certaines dépêches), c'est non seulement dire une chose fausse pour le plaisir d'ajouter de la couleur au récit, mais c'est en même temps vouloir disculper au prix d'un mensonge le gouvernement russe. Ce qui fait justement que son crime n'a pas d'excuse, c'est qu'il fit lâchement fusiller des gens inoffensifs, qui n'avaient aucune menace à la bouche, aucune arme dans les mains.

Le samedi, beaucoup avaient encore la naïveté de croire que les troupes amenées de province à Pétersbourg devaient prendre part le lendemain à une revue sur la place du Palais d'Hiver.

Le dimanche, ils s'en vinrent, en beaucoup d'endroits, en se tenant par le bras, par bandes de vingt ou trente qui barraient les rues.

Ils ont appris, par une expérience chèrement payée, quelle récompense ils pouvaient attendre de leur candeur.

Ils se souviendront.

LE PARDON DU TSAR

LE PARDON DU TSAR

le tsar pardonne et bénit

Saint-Pétersbourg, jeudi 20 janvier/2 février

On lit aujourd'hui dans le *Messager Officiel :*

S. M. l'Empereur, ayant daigné recevoir, le mercredi 19 janvier, à Tsarskoïé Sélo, 34 délégués ouvriers des fabriques et usines de Saint-Pétersbourg et de la banlieue, leur a adressé les paroles suivantes :

« Je vous ai mandés afin que vous puissiez entendre personnellement Ma volonté, et la communiquer directement à vos camarades. Les malheureux événements, qui se sont produits dernièrement et qui ont eu des conséquences tristes mais inévitables, ont été causés par le fait que vous vous êtes laissé induire en erreur par des traîtres et des ennemis de notre Patrie, et parce que ces gens vous ont trompés.

« En vous invitant à venir Me remettre une pétition relative à vos besoins, ils vous incitaient à prendre part à la sédition qui était dirigée contre Moi et Mon gouvernement ; ils vous firent quitter votre honnête travail dans un moment où tous les véritables Russes doivent travailler de concert et sans trêve, afin de vaincre notre ennemi extérieur si opiniâtre.

« Les grèves et les réunions séditieuses ne font que pousser la foule désœuvrée à des troubles qui ont toujours forcé et forceront toujours les autorités à recourir à la force armée, ce qui cause nécessairement la mort de victimes innocentes.

« Je sais que la vie de l'ouvrier n'est pas facile. Il y a bien des choses à améliorer et à organiser ; mais prenez patience. Vous comprenez vous-mêmes, en toute conscience, qu'il faut être également juste envers vos patrons et prendre en considération les intérêts de Notre industrie.

« Mais c'est un crime que de réunir une foule séditieuse pour Me déclarer vos besoins.

« Dans Ma sollicitude pour les ouvriers, Je veillerai à ce que l'on fasse tout ce qu'il est possible de faire pour améliorer leur condition, et à ce qu'on leur donne les moyens et la possibilité de faire connaître leurs nouveaux besoins, au fur et à mesure que ceux-ci se manifesteront.

« Je crois à l'honneur des ouvriers et à leur dévouement inaltérable envers Moi, et Je leur pardonne leur faute.

« Retournez maintenant à vos paisibles travaux ; mettez-vous à l'œuvre, vous et vos camarades, en faisant le signe de la croix. Que Dieu vous soit en aide. »

QUELQUES DOCUMENTS

QUELQUES DOCUMENTS

Résolutions

votées par les délégués et présidents des zemstvos provinciaux à l'assemblée de Saint-Pétersbourg (1) :

1° Les conditions anormales de l'administration gouvernementale qui se manifestent avec une force particulière depuis le commencement de l'année 1880 consistent dans un manque complet d'union entre le gouvernement et la société, et dans le manque de confiance mutuelle entre ces deux organes, indispensable au bon fonctionnement de la vie administrative ;

2° Les rapports du gouvernement avec la société ont à leur base la crainte de voir se développer l'émancipation de cette société, et le désir constant de tenir cette société à l'écart des affaires intérieures du gouvernement. Donc, en se plaçant à ce point de vue, le gouvernement s'est efforcé d'établir une forte centralisation administrative dans toutes les branches de l'organisation locale et de tenir sous son autorité toutes les faces de la vie sociale ; actuellement, le concours de la société avec le gouvernement ne peut être considéré comme tolérable et à titre exceptionnel que s'il a pour but le fonctionnement des institutions sociales en accord avec les vues du gouvernement ;

3° L'organisation bureaucratique, en tenant le gouvernement à l'écart du pouvoir, constitue une base favorable pour la manifestation dans une large mesure de l'arbitraire administratif et le développement de l'arbitraire individuel.

---

(1) Texte publié dans *l'Écho de Paris* du 27 novembre 1904. Page 4 du cahier.

Cette organisation de la bureaucratie prive la société de l'assurance, qui est toujours indispensable quand il s'agit de protéger les droits légaux de tous et de chacun, et ébranle la confiance populaire dans le gouvernement;

4° Le cours et le développement réguliers de la vie gouvernementale et sociale ne sont possibles qu'avec le rapprochement intime et l'union de l'autorité gouvernementale avec la société;

5° Pour éviter la possibilité des manifestations de l'arbitraire administratif, il est indispensable d'établir et d'introduire ensuite dans la vie sociale le principe de l'inviolabilité des personnes et des domiciles. Aucun individu ne doit, sans arrêt d'un pouvoir judiciaire indépendant, subir une peine ou une privation de ses droits. Pour arriver à ce but, il est indispensable de soumettre, pour des actes illégaux, les officiers de l'État (fonctionnaires) à une responsabilité civile et criminelle, grâce à laquelle la réalisation pratique du principe de légalité dans l'administration sera assurée;

6° Pour le développement complet des forces intellectuelles du peuple, pour que les besoins sociaux puissent se manifester et pour que l'opinion publique puisse s'exprimer, il est indispensable d'assurer la liberté de conscience, de religion, de parole et de presse, ainsi que la liberté de réunion et d'association;

7° Les droits personnels (civils et politiques) de tous les citoyens de l'Empire russe doivent être égaux;

8° L'activité indépendante de la société est la condition principale du développement assuré de la vie politique et économique du pays.

Attendu que l'importante majorité de la population russe appartient à la classe des paysans, il faut la placer dans un état favorable au développement indépendant de son activité et de son énergie. Cela n'est possible qu'à l'aide de changements fondamentaux dans leur situation actuelle.

Pour obtenir ces résultats, il est indispensable :

a) De rendre les droits personnels des paysans égaux à ceux des individus d'autres classes.

b) D'affranchir la population rurale, dans toutes les manifestations de sa vie personnelle et communale, de la tutelle administrative ;

c) De la défendre par une forme régulière d'institutions judiciaires ;

9° Les institutions (zemstvos et municipalités) dans lesquelles se concentre de préférence la vie sociale et locale, doivent être mises à même de remplir la tâche qui incombe à des organes de *self-government* local régulièrement et largement constitué.

Pour obtenir ce résultat il est indispensable :

a) D'organiser la représentation aux zemstvos, non pas d'après les différentes classes sociales, mais d'amener à participer au *self-government* des zemstvos et des municipalités toute la population rurale, autant que possible ;

b) De rapprocher l'institution des zemstvos de la population, en créant de petites unités de zemstvos sur des bases assurant leur activité indépendante et efficace ;

c) D'étendre la compétence des zemstvos et municipalités en tout ce qui touche les intérêts et besoins sociaux ;

d) De rendre à ces institutions une indépendance et une stabilité nécessaires, pouvant seules assurer le juste développement de leur fonctionnement et amener la coopération nécessaire des institutions gouvernementales et des zemstvos et municipalités. Le *self-government* doit être établi dans toutes les parties de l'empire russe ;

10° Mais pour créer et conserver une union vivante et intime entre le pouvoir central et la société, sur la base des principes ci-dessus énoncés, et afin d'assurer le juste développement de la vie de l'État et de la société, il est absolument indispensable d'établir, dans l'usage du pouvoir législatif, dans la fixation du budget et dans le contrôle de l'administration, une participation régulière de la représentation nationale. Cette participation devra se traduire par une institution élue et séparée ;

11° Étant données la gravité et la difficulté de la situation actuelle, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, la réunion

exprime l'espoir que le pouvoir souverain appellera les représentants librement élus par la nation, afin qu'avec leur concours il puisse amener notre patrie dans une nouvelle voie où le développement de l'État se fera suivant le ferme principe de la coopération du pouvoir et du peuple.

Déclaration des ingénieurs

réunis en assemblée le dimanche 5/18 décembre, à Saint-Pétersbourg

[page 38 du cahier]

Une assemblée d'ingénieurs de toutes branches, après avoir discuté de l'état de l'industrie nationale, adopte les conclusions suivantes :

« La prospérité de l'industrie russe n'est possible que sur la base d'un large développement de l'initiative publique et personnelle. Les conditions nécessaires de ce développement sont l'inviolabilité absolue de la personne, la liberté de réunion et d'association, la liberté de la parole et la liberté de la presse. C'est seulement lorsque ces droits sont expressément garantis que le chemin est ouvert à la diffusion et au progrès de l'instruction populaire, sans laquelle il est impossible d'accroître la valeur productive du travail. L'absence de ces conditions amène le déclin de cette instruction populaire qui se trouve à la base du progrès technique, parce qu'elle cause chaque année la ruine de centaines de jeunes vies nécessaires à la Russie, en chassant des Universités et des collèges techniques les meilleurs représentants de la science.

« C'est seulement lorsque la société participe au travail législatif, qu'il est possible d'assurer la solidité de la politique économique, comme celle de la protection du travail, qui est maintenant sujette à des perturbations continuelles et reflète fréquemment les vues personnelles de ceux qui se trouvent être chargés de son exécution. Dans cette partici-

pation de la société au travail législatif, réside la garantie principale de la satisfaction équitable des intérêts de toutes les classes. Seul, le contrôle de représentants du peuple sur le budget peut assurer un emploi des deniers du peuple, qui soit en accord avec les besoins du peuple.

« En raison de tout ce qui précède, l'assemblée considère comme une nécessité urgente, pour assurer le futur développement de l'industrie russe, d'ouvrir au public un large champ d'initiative, de donner au peuple entier une part au travail législatif dans la personne de ses représentants librement élus, et de garantir les droits personnels, toutes choses qui ne sont possibles qu'à la condition de substituer, au système de bureaucratie actuellement existant, une forme représentative de gouvernement.

« Le seul moyen de résoudre heureusement ce problème, est, selon la profonde conviction des personnes ici assemblées, de réunir des représentants du peuple avec mission d'élaborer de nouveaux principes de gouvernement, et, pour que cette assemblée puisse accomplir son œuvre comme il sied, d'abolir les lois relatives à la surveillance policière, d'introduire la liberté de la presse et d'accorder une indemnité complète à toutes les personnes condamnées judiciairement ou punies administrativement pour délits politiques. »

Suivent 501 signatures, nombre qui donne une singulière valeur à cette déclaration.

Oukase de S. M. l'Empereur

au Sénat dirigeant

[page 47 du cahier]

Nous préoccupant constamment, suivant les traditions sacrées que nous ont léguées Nos Ancêtres, du bien de l'Empire, que Dieu nous a confié, Nous considérons, qu'il est du devoir du gouvernement de veiller sans cesse aux besoins

du pays en maintenant absolument intactes les lois fondamentales de l'Empire et en se rendant bien compte de la différence qui existe entre les intérêts véritables du peuple russe et les aspirations erronées que font souvent naître des circonstances passagères. Mais quand l'urgence de telle ou telle réforme a mûri, Nous considérons qu'il est de Notre devoir de la réaliser, et ceci même dans le cas où cette mesure provoquerait la nécessité de sérieuses modifications dans les lois existantes. Nous ne doutons pas du fait, que la réalisation de projets de cette nature obtiendra les sympathies de tous Nos sujets bien intentionnés, qui considèrent que le maintien de la tranquillité dans l'Empire et la satisfaction constante des vrais besoins du peuple, constituent la seule voie du progrès possible pour leur Patrie.

Plaçant en tête des objets de Notre sollicitude l'idée de la meilleure organisation du sort des paysans, qui sont la plus nombreuse des classes sociales, Nous constatons que, conformément à Nos indications antérieures, cette question est déjà mise à l'étude. Parallèlement à la vérification détaillée sur place des mesures déjà projetées par le ministère de l'intérieur, il est actuellement procédé, dans un conseil spécial se composant de personnages de haute compétence de l'administration supérieure, à l'étude des plus importantes des questions, ayant trait à l'organisation du régime auquel doivent être soumis les paysans, et ceci sur la base des rapports et des vœux des comités locaux, qui ont été appelés à se prononcer sur les besoins généraux de l'industrie agricole. Nous ordonnons que ces travaux aboutissent à la fusion des lois concernant les paysans, avec la législation générale de l'Empire, en sorte de garantir aux individus de cette classe, la situation qui leur a été accordée par le Tsar-Libérateur qui les a reconnus pour de « libres habitants de campagne jouissant de tous les droits civiques ».

Passant ensuite en revue le large domaine des autres besoins du peuple, et voulant garantir la marche régulière dans Notre Patrie de la vie politique et sociale, Nous attachons un caractère d'urgence à ce qui suit, et croyons devoir :

1. — Affermir par des mesures effectives le maintien des

lois existantes, dans toute leur étendue, — ces lois étant le soutien le plus important du Trône dans tout l'Empire autocrate, — afin que l'inviolabilité et l'observation uniforme des lois par tous les sujets soient considérées comme le premier soin incombant à toutes les autorités et administrations qui Nous sont soumises, et que toute atteinte à la loi entraîne infailliblement la répression pénale de tout acte arbitraire, en sorte que tout individu lésé dans ses intérêts par des actes de ce genre, ait toutes les facilités pour se faire rendre justice.

2. — Accorder aux institutions du zemstvo et aux municipalités, la faculté de prendre une large part à la gestion des différentes branches de la bonne organisation locale, en leur octroyant à cet effet, dans les limites de la loi, l'autonomie nécessaire, en appelant à prendre part sur les mêmes bases à l'activité de ces institutions, les représentants de toutes les classes sociales intéressées aux affaires locales. Dans le but, enfin, de satisfaire dans toute la mesure du possible les besoins locaux des populations, il sera créé, en union étroite des institutions provinciales et de district du zemstvo, quoique indépendamment d'elles, des institutions publiques pour la gestion des affaires ayant trait au maintien du bien-être et de l'ordre public dans des unités territoriales de surface très limitée.

3. — Unifier l'organisation des institutions judiciaires dans l'Empire et garantir aux tribunaux de toutes les instances l'indépendance nécessaire, dans le but de garantir à toutes les classes du pays, l'égalité devant la justice.

4. — Donner plus de développement aux mesures déjà prises par Nous en vue de la garantie du sort des ouvriers des fabriques, usines et entreprises industrielles, en introduisant les assurances obligatoires sur la vie de ces ouvriers.

5. — Procéder à la revision des lois exclusives promulguées à l'époque où l'activité criminelle des ennemis de l'ordre public s'est manifestée avec une intensité particulière. L'application de ces lois entraînant à sa suite une extension considérable des pouvoirs des autorités administratives, il s'agit de veiller en même temps à ce que le nombre des

localités où ces lois sont appliquées soit restreint au possible et à ce que les restrictions apportées par ces lois au libre exercice de leurs droits, par les particuliers, ne soient admises que dans les cas où la sécurité de l'Empire se trouve véritablement en danger.

6. — Procéder, — en vue de confirmer Notre sincère et invariable désir, exprimé dans Notre Manifeste du 26 février 1903, et qui est de ne pas restreindre la tolérance religieuse garantie par les lois fondamentales de l'Empire, — à la revision de la loi sur les droits des sectaires, ainsi que sur celles concernant les individus confessant des religions étrangères. On prendra en outre dès à présent, par voie administrative, les mesures nécessaires pour écarter dans les exercices religieux desdites personnes, tout empêchement non précisé par la loi.

7. — Procéder à la revision des dispositions existantes limitant les droits des indigènes et des allogènes de certaines parties de l'Empire, en vue de ne maintenir que celles de ces dispositions qui sont nécessitées par des intérêts organiques de l'Empire et qui ont en vue les intérêts réels du Peuple Russe.

8. — Écarter des règlements sur la presse actuellement existants, les mesures restrictives devenues inutiles en subordonnant la presse à la seule action des lois, ce qui permettra à la presse russe, considérée au point de vue du rôle qui revient à la presse en conséquence des progrès de la civilisation, la possibilité de remplir dignement sa haute mission en servant d'interprète impartial des aspirations raisonnables visant au bien de la Russie.

En indiquant toute une série de réformes intérieures importantes à accomplir sur les bases précitées dans un avenir prochain, réformes dont une partie, conformément aux indications que Nous avons données antérieurement, forme déjà l'objet d'études préliminaires, Nous trouvons bon en même temps, vu la diversité et l'importance de ces réformes, d'établir dès à présent la procédure à suivre pour élaborer le programme de leur réalisation dans le plus bref délai et dans la mesure la plus absolue. Du nombre des in-

stitutions de Notre Empire c'est au comité des ministres qu'incombe la tâche d'unir le plus étroitement possible les diverses parties de l'administration. En conséquence de quoi, nous ordonnons :

Le comité des ministres étudiera chacune des questions précitées, au point de vue des meilleurs moyens à employer pour arriver à la réalisation de Nos intentions, et Nous présentera dans le délai le plus court ses conclusions pour la marche des réformes. Le comité Nous fera des rapports sur la marche ultérieure de ses travaux.

Le Sénat dirigeant prendra les mesures nécessaires pour l'exécution de ce qui précède.

NICOLAS

Tsarskoïé Sélo, le 12 décembre 1904

(Messager officiel)

Communiqué impérial

[page 47 du cahier]

Le *Messager officiel* du 14/27 décembre publiait le communiqué suivant :

Pendant les réunions de membres de divers zemstvos, qui se sont tenues à Saint-Pétersbourg dans le courant de l'automne dernier, il a été exprimé le vœu que l'on procède à des réformes dans l'administration intérieure de l'Empire.

Ces vœux ont fait l'objet de réflexions émanant de la presse ou de réunions diverses et enfin ont été discutés, contrairement aux prescriptions de la loi, dans plusieurs assemblées de zemstvos et assemblées municipales.

Des individus désirant provoquer le désordre dans l'Empire et la vie publique ayant profité de l'agitation qui s'est produite dans la société, — surtout parmi la jeunesse facile à impressionner, — des réunions bruyantes se sont produites dans plusieurs des villes de l'Empire; on y a déclaré nécessaire de soumettre au gouvernement plusieurs exigences,

impossibles à réaliser, vu les bases inébranlables de l'organisation de l'État régies par les lois fondamentales de l'Empire ; des attroupements, des démonstrations ont eu lieu dans les rues et on a ouvertement opposé résistance à la police et aux autorités. Ce mouvement, dirigé contre l'état de choses existant, était étranger au peuple russe qui, de tout temps, est resté fidèle aux principes fondamentaux de l'Empire ; on s'est efforcé d'attribuer à cette agitation une signification qu'elle n'avait pas et on a prétendu qu'elle correspondait à des aspirations générales.

Les individus qui se laissaient entraîner par ce mouvement, oublieux de l'année terrible que traverse actuellement la Russie, aveuglés par l'illusion des avantages qu'ils attendent du changement radical des bases de la vie de l'Empire russe, agissent, sans s'en rendre compte, non pas pour le bien de la Patrie, mais au profit de ses ennemis.

Le devoir légal du gouvernement consiste à protéger l'ordre dans l'Empire et la tranquillité publique contre toutes les tentatives qui sont faites pour interrompre le cours régulier de la vie intérieure.

En conséquence, toute atteinte à l'ordre et à la tranquillité, tout attroupement ayant un caractère hostile à l'État, doit être et sera réprimé par tous les moyens légaux dont disposent les autorités ; les fauteurs de ces manquements à la loi, surtout ceux qui se trouvent au service de l'État, auront à répondre de leurs actes devant la loi.

Les institutions du zemstvo et les municipalités et toutes les institutions et sociétés sont tenues de ne pas dépasser les limites de l'activité qui leur est assignée et ne doivent pas s'occuper de questions qu'elles ne sont pas autorisées à discuter de par leurs pleins pouvoirs légaux.

Les présidents d'assemblées publiques qui permettront de discuter de questions d'intérêt public général qui ne sont pas de leur ressort, seront rendus responsables aux termes des lois existantes. La presse, en appréciant sainement les événements actuels, et en se rendant compte de la responsabilité qui lui incombe, devra, de son côté, contribuer à faire renaître le calme dans la vie publique, dont le cours régulier s'est interrompu dans ces derniers temps.

Lettre

du prince Troubetskoï, maréchal de la noblesse et président d'office du Zemstvo du gouvernement de Moscou.

[page 68 du cahier]

Au prince Petr Dmitrievitch Sviatopolk-Mirski,

Altesse, vous recevrez aujourd'hui une adresse à Sa Majesté l'empereur, rédigée par le Zemstvo du gouvernement de Moscou.

En ma qualité de président de cette assemblée, je puis être incriminé d'avoir laissé passer cette adresse, et j'en serai fait responsable : je n'ai pas voulu ni ne veux me dérober à cette responsabilité, bien que le Communiqué du gouvernement n'ait été publié que postérieurement au vote de l'adresse par le Zemstvo.

Cette lettre n'a d'autre objet que de vous expliquer, prince, et de vous prier de consentir à exposer à Sa Majesté les motifs qui m'ont guidé lorsque le Zemstvo a résolu de parler.

Je partage complètement la conviction que la Russie se trouve, aujourd'hui, à une époque d'anarchie et de mouvement révolutionnaire. Ce qui se passe n'est pas du tout une simple agitation de la jeunesse. La jeunesse ne fait que traduire la situation dans laquelle se trouve la société entière.

Cette situation est au plus haut point redoutable et effrayante, aussi bien pour notre patrie tout entière, pour nous tous, que, en particulier, pour la personne sacrée de l'empereur lui-même, et c'est pourquoi le devoir de tout sujet sincèrement dévoué est de prévenir, par tous les moyens qui sont en son pouvoir, une calamité irréparable.

Il y a quelque temps, j'ai eu le bonheur d'exposer sincèrement et véridiquement à l'empereur, du mieux que j'ai pu, la situation présente de la nation. Je m'efforçai de lui expliquer que ce qui se passe aujourd'hui « n'est pas une émeute,

mais une révolution »; que le peuple russe est entraîné à une révolution dont il ne veut pas, et que l'empereur peut prévenir. Mais il y a pour cela un seul, un unique moyen : c'est que le tsar ait confiance dans les forces nationales et sociales.

Je suis convaincu de toutes les forces de mon âme, que si l'empereur veut grouper ces forces autour de lui, la Russie peut échapper aux horreurs de la révolte sanglante qui la menace et peut conserver son empereur et son pouvoir autocratique.

Alors que tout le monde pense avec angoisse et avec terreur à toutes ces choses, ne pas accorder à ces hommes le droit de dire à leur empereur ce qui épouvante et torture chacun d'eux, c'est dépasser les limites des forces humaines.

Il n'est pas possible de se taire, lorsque la patrie est en danger. Il n'est pas possible de ne pas songer en quel état se trouve aujourd'hui quiconque a une famille, des enfants.

Qu'on me fasse, si l'on veut, directement, expressément responsable, en ma qualité de président de l'assemblée : ma conscience est pure devant l'empereur, et je suis tranquille.

Recevez l'assurance de ma considération et de mon dévouement.

Votre humble serviteur

Prince Troubetskoï

Moscou, 15/28 décembre 1904

Pétition des ouvriers au tsar

[page 118 du cahier]

Sire ! Nous, ouvriers de la ville de Saint-Pétersbourg, nos femmes, nos enfants et nos vieux parents invalides, sommes venus vers toi, Sire, chercher la justice et la protection. Nous sommes tombés dans la misère : on nous opprime, on nous charge d'un travail écrasant, on nous insulte ; on ne reconnaît pas en nous des hommes, on nous traite comme des esclaves qui doivent supporter patiemment leur amer et triste sort et se taire !

Et nous l'avons supporté. Mais on nous pousse de plus en plus dans l'abîme de la misère, de l'absence du droit, de l'ignorance; le despotisme et l'arbitraire nous écrasent et nous étouffons. Nous sommes à bout de forces, Sire! La limite de la patience est dépassée. Nous sommes arrivés à ce moment terrible, où mieux vaut la mort que la prolongation de souffrances insupportables. Et alors nous avons abandonné le travail et nous avons déclaré à nos patrons que nous ne recommencerons pas à travailler tant qu'ils n'auront pas satisfait nos demandes.

Ce que nous demandons est peu de chose. Nous ne désirions que ce sans quoi la vie n'est pas une vie, mais un bagne et une torture infinie.

Notre première demande était que nos patrons examinent ensemble, avec nous, nos besoins; mais cela même, on nous l'a refusé, on nous a refusé le droit de parler de nos besoins, trouvant que la loi ne nous reconnaît pas ce droit.

Illégale, aussi, a été trouvée notre demande de diminuer le nombre des heures de travail jusqu'à huit heures par jour; d'établir le prix de notre travail ensemble, avec nous, et de notre consentement; d'examiner nos malentendus avec l'administration subalterne de nos usines; d'augmenter le salaire des manœuvres et des femmes jusqu'à 1 rouble par jour; de supprimer les travaux supplémentaires; de nous donner des secours médicaux attentifs et sans nous outrager; d'aménager nos ateliers de façon à ce que nous puissions y travailler et non pas trouver notre mort par les terribles courants d'air, les pluies et les neiges. Suivant nos patrons, tout se trouvait illégal: toute notre demande était un crime, et notre désir d'améliorer notre situation, — une insolence, outrageante pour nos patrons.

Sire! nous sommes ici plus de 300.000, et tous *hommes* seulement par les apparences, par l'aspect; en réalité, on ne nous reconnaît aucun droit humain, pas même le droit de penser, de nous réunir, d'examiner nos besoins, de prendre des mesures pour améliorer notre situation. Quiconque parmi nous ose élever sa voix pour la défense des intérêts de la classe ouvrière est jeté en prison, envoyé en

exil. On punit chez nous, comme un crime, un cœur bon, une âme compatissante. Avoir pitié d'un homme opprimé, torturé, sans droits, — c'est commettre un crime très grave.

Sire ! cela est-il conforme aux lois divines, par la grâce desquelles tu règnes ? Et peut-on vivre sous de telles lois ? Ne vaut-il pas mieux mourir, mieux pour nous tous, travailleurs de toute la Russie ? Que les capitalistes et les fonctionnaires seuls vivent donc, et qu'ils se réjouissent. Voilà ce qui est devant nous, Sire, et c'est ce qui nous a rassemblés près des murs de ton palais. C'est ici que nous cherchons notre dernier salut. Ne refuse pas la protection à ton peuple ; sors-le du tombeau de l'arbitraire, de la misère et de l'ignorance ; donne-lui la possibilité de disposer de son propre sort ; délivre-le de l'oppression intolérable des fonctionnaires ; détruis le mur entre toi et ton peuple, — et qu'il gouverne le pays avec toi. Car tu règnes pour le bonheur du peuple, — et c'est ce bonheur-là que les fonctionnaires nous arrachent des mains : il n'arrive pas jusqu'à nous ; nous ne recevons que la souffrance et l'humiliation.

Envisage sans colère et avec attention nos demandes : elles tendent non pas vers le mal, mais vers le bien, Sire ! Ce n'est pas l'arrogance qui parle en nous, c'est la conscience qu'il est nécessaire de sortir d'une situation qui est pour nous intolérable. La Russie est trop grande, ses besoins sont trop variés et importants, pour que les fonctionnaires puissent la gouverner à eux tout seuls. Il faut que le peuple lui-même vienne à son aide : lui seul connaît ses vrais besoins. Ne repousse donc pas son secours, mais accepte-le, ordonne immédiatement la convocation des représentants de la terre russe, de toutes les classes et de tous les ordres. Qu'ils soient tous présents ici, et le capitaliste, et l'ouvrier, et le prêtre, et le docteur, et l'instituteur, et que tous, quels qu'ils soient, élisent leurs représentants ; et que chacun soit égal et libre dans son droit d'élection. Et pour cela, ordonne que les élections à l'Assemblée Constituante se fassent sur la base du suffrage universel, secret et égal.

C'est notre demande la plus importante : en elle et sur elle

tout repose ; c'est le baume principal pour nos plaies, sans lequel elles saigneront toujours et nous pousseront à une mort prochaine. Mais cette mesure, à elle seule, ne peut pas guérir toutes nos plaies. D'autres nous sont nécessaires et nous t'en parlons, Sire, comme à notre père, franchement et ouvertement.

Sont nécessaires :

I. — *Les mesures contre l'ignorance et l'arbitraire qui règnent parmi le peuple russe.*

1° La liberté et l'inviolabilité individuelles, la liberté de parole, de presse, de réunion, de conscience en matière de religion ;

2° L'instruction publique universelle et obligatoire aux frais de l'État ;

3° La responsabilité des ministres devant le peuple et la légalité garantie dans l'administration ;

4° L'égalité de tous devant la loi ;

5° La mise en liberté immédiate de tous ceux qui ont souffert pour leurs convictions.

II. — *Les mesures contre la misère du peuple.*

1° L'abolition des impôts indirects et leur remplacement par l'impôt direct et progressif sur le revenu ;

2° L'abolition des annuités de rachat, le crédit à bon marché *et le retour graduel de la terre au peuple.*

III. — *Les mesures contre l'oppression du Travail par le Capital.*

1° La protection du travail par la loi ;

2° La liberté des sociétés de consommation, de production et des sociétés personnelles ;

3° La journée de 8 heures et la réglementation des travaux supplémentaires ;

4° La liberté de la lutte du travail contre le capital ;

5° La participation des représentants des classes ouvrières à l'élaboration du projet de loi sur l'assurance gouvernementale des ouvriers;

6° Le salaire normal.

Voilà, Sire, les besoins principaux que nous sommes venus te présenter. *Ordonne et juge* de les faire exécuter, et tu rendras la Russie glorieuse et heureuse, et tu laisseras gravé pour jamais ton nom dans les cœurs de nos petits-fils et de nos arrière-petits-fils. Mais si tu ne l'ordonnes pas, si tu ne réponds pas à nos prières, nous mourrons sur cette place même, devant ton palais.

Nous n'avons plus où aller, et dans quel but? Deux routes seulement s'offrent à nous : l'une vers la liberté et le bonheur, l'autre vers la tombe. Indique-nous celle à suivre, Sire : nous la suivrons sans murmure, que ce soit même la voie de la mort. Que notre vie serve de sacrifice à la Russie agonisante. Ce sacrifice, nous l'accomplissons volontiers et sans regret.

(Texte publié dans *l'Européen* du 4 février 1905)

Communication officielle

[pages 135 et 138 du cahier]

Au commencement de l'année 1904 et sur la requête d'un certain nombre d'ouvriers de fabriques et usines de Saint-Pétersbourg, le gouvernement a confirmé les statuts de la « Société des ouvriers des fabriques et usines de Saint-Pétersbourg ». Cette Société se proposait de subvenir aux besoins intellectuels et moraux de la classe ouvrière et de les soustraire à l'influence pernicieuse de la propagande politique. Cette société, qui élut comme président l'aumônier Georges Gapone, de la prison de transférement de Saint-Pétersbourg, commença, dès que son action se fut étendue sur toute la région industrielle de Saint-Pétersbourg, à

s'occuper des rapports qui existaient entre les ouvriers et les patrons de diverses usines et fabriques.

Ensuite, au mois de décembre dernier, la Société poussa les ouvriers de l'usine Poutilov à s'immiscer dans l'affaire de quatre ouvriers qui avaient été renvoyés de cette usine.

Or, comme il fut établi dans la suite, la plupart de ces ouvriers n'avaient pas été renvoyés, mais avaient volontairement abandonné le travail à l'usine.

Malgré cela, et poussés par l'aumônier Gapone et les membres de la société, les ouvriers de l'usine Poutilov cessèrent de travailler le 2 janvier et, obéissant à l'influence de ces mêmes personnes, ils demandèrent non seulement que leurs camarades fussent réadmis à l'usine, mais encore que l'on introduisît des modifications dans les règlements en vigueur pour l'évaluation du prix de la main-d'œuvre et dans ceux qui ont trait au renvoi des ouvriers.

Toutes les exhortations du personnel de l'inspection des fabriques sont demeurées vaines, et le nombre des grévistes s'accrut, grâce aux menées des mêmes personnes, par suite de l'adhésion de tous les ouvriers de plusieurs grandes usines de Saint-Pétersbourg. La grève s'étendit encore et finit par embrasser presque toutes les entreprises industrielles de Saint-Pétersbourg. A mesure que la grève prenait de l'extension, les exigences des ouvriers devenaient de plus en plus grandes. Ces exigences, dont la plupart ont été rédigées par écrit par le même aumônier Gapone, étaient répandues par des imprimés au milieu des ouvriers.

Au début, ces réclamations ne visaient que des questions d'intérêt purement local, n'ayant trait qu'à certaines fabriques ou usines, mais ensuite elles touchèrent à des questions générales, à la journée de travail de huit heures, à la participation des institutions ouvrières dans le règlement des différends entre patrons et ouvriers, etc.

Les directeurs des entreprises industrielles atteintes par la grève s'étant réunis en conférence, décidèrent que l'on ne saurait faire droit à quelques réclamations des ouvriers sans menacer de faillite l'industrie russe, mais que certains autres desiderata pouvaient être pris en considération en

une certaine mesure, chaque entreprise devant prendre une décision en ce qui la concernait. Toutefois, en se déclarant prêts à entamer des pourparlers avec les ouvriers, les membres de la conférence reconnurent que ces pourparlers ne pourraient aboutir qu'après une discussion en détail et qu'on ne saurait arriver à une entente qu'à la condition de les mener séparément pour chaque fabrique et usine. Les ouvriers refusèrent d'entamer les pourparlers sur cette base.

Comme la grève n'était accompagnée d'aucun désordre, les autorités ne prirent aucune mesure répressive, il ne fut opéré ni arrestation, ni descente de police parmi les ouvriers.

Or les menées séditieuses des cercles de propagande politique ne tardèrent pas à se manifester sous l'influence de la « Société des ouvriers des fabriques et usines », et cette même Société, obéissant à l'aumônier Gapone, commença, dès le 8 janvier au matin, une propagande franchement révolutionnaire. A cette date l'aumônier Gapone rédigea et répandit parmi les ouvriers une pétition en leur nom à S. M. l'Empereur ; à côté de vœux relatifs à la modification des conditions du travail, cette pétition renfermait des exigences politiques inadmissibles.

On fit alors savoir à la population, par des écrits et de vive voix, qu'un rassemblement aurait lieu le 9 janvier, à deux heures après midi, sur la place du Palais ; l'aumônier Gapone devait remettre à S. M. l'Empereur une requête relative aux besoins de la classe ouvrière. En répandant ce bruit, on taisait à dessein toutes les intentions politiques et l'on trompait de la sorte la plupart des ouvriers sur le vrai but que l'on poursuivait en les convoquant sur la place du Palais.

Le sermon fanatique prêché par le prêtre Gapone, oublieux de la sainteté de son devoir, et l'agitation provoquée par des individus malintentionnés, excitèrent les ouvriers à tel point que, le 9 janvier, ils arrivèrent en masses dans le centre de la ville.

La foule refusant avec opiniâtreté de se disperser malgré les sommations qui lui furent faites, et parfois se portant

même à des voies de fait sur les troupes, il se produisit en quelques endroits des engagements sanglants.

Sur la route de Schlusselbourg, à la porte de Narva, près du Pont Troïtsky, à Vassili-Ostrov (sur la 4e ligne et sur la Petite Perspective), devant le Jardin Alexandre, au coin de la Nevsky et de la rue Gogol, au Pont de Police et sur la place de Kazan, les troupes furent obligées de faire feu.

A la 4e ligne de Vassili-Ostrov, la foule avait construit, au moyen de planches et de fils de fer, trois barricades sur l'une desquelles un drapeau rouge avait été arboré. De l'une des maisons voisines, des personnes lançaient des pierres et tiraient sur les troupes; les émeutiers arrachèrent ensuite aux « gorodovoï » leurs sabres et s'en armèrent, puis ils pillèrent la fabrique de l'armurier Schaaf et y volèrent près de 100 lames de sabres. On parvint cependant à leur arracher la plupart de ces armes.

Les émeutiers ont détruit les câbles téléphoniques et renversé les poteaux télégraphiques dans le premier et le second quartier de Vassili-Ostrov; ils ont attaqué l'édifice où se trouve le commissariat de police N° 2 de Vassili-Ostrov et en ont complètement détruit le local.

Le soir cinq magasins ont été pillés sur la Grande et la Petite Perspectives du Vieux-Pétersbourg.

Le 10 janvier, les troupes n'ont pas eu à réprimer de troubles et les détachements militaires n'ont pas eu besoin de faire usage de leurs armes, car la foule se dispersait dès que les troupes apparaissaient.

Pendant la journée les émeutiers ont essayé de piller le Gostinny Dvor, mais, grâce à des mesures énergiques prises à temps, cette tentative a échoué.

Vers le soir, les ouvriers des stations d'électricité se sont joints aux grévistes; grâce à l'obscurité qui régnait, des groupes isolés se sont mis dans diverses rues à briser les vitres des magasins.

Néanmoins l'ordre a été rapidement rétabli.

On ne signale ni morts ni blessés pour la journée du 10 janvier. (1)

---

(1) Page 138 du cahier.

Le nombre des personnes tuées le 9 janvier s'élève, d'après des informations exactes, à 96, et celui des blessés à 333 (dont 53 se sont présentés dans les ambulances).

(*Messager Officiel* du 11/24 janvier 1905)

Oukase de S. M. l'Empereur

au Sénat dirigeant

[page 134 du cahier]

Les événements qui se sont produits ces derniers jours à Saint-Pétersbourg ont prouvé qu'il était nécessaire de recourir à des mesures exceptionnelles dictées par les circonstances que nous traversons, afin de protéger l'ordre et la sécurité publique.

Nous avons jugé nécessaire d'instituer dans ce but les fonctions de gouverneur-général de Saint-Pétersbourg, sur la base des lois relatives à l'administration supérieure des provinces et des règles suivantes:

1) Les pouvoirs du gouverneur-général de Saint-Pétersbourg s'étendent à la ville et au gouvernement de Saint-Pétersbourg;

2) Dans le domaine des questions ayant trait à la sauvegarde de l'ordre et de la sécurité publique, les pouvoirs du gouverneur-général s'étendent à toutes les administrations locales du ressort civil et aux établissements d'instruction publique de tous les ressorts;

3) Le gouverneur-général a le droit de prendre, de concert avec le Ministre de l'Intérieur, les mesures prévues par l'article 140 du statut de la censure;

4) En dehors du droit d'édicter des règlements obligatoires à observer dans la procédure établie par la loi sur la protection renforcée, le gouverneur-général a le droit de publier des règles obligatoires sur toutes les questions relatives à l'ordre et à la tranquillité dans les limites du territoire qui lui est confié, et d'établir les pénalités à infliger et

la procédure à observer dans les poursuites pour infractions à ces règles, aux termes des articles 15 et 16 de la loi sur la protection renforcée. En outre le gouverneur-général est autorisé à transmettre ses pouvoirs, en ce qui concerne la décision à prendre dans des affaires de ce genre, au Préfet de police ou au gouverneur de Saint-Pétersbourg qui lui sont subordonnés;

5) Le gouverneur-général a le droit de requérir la force armée pour prêter aide aux autorités civiles, dans tous les cas où il le jugera nécessaire, et de décider de son plein gré le genre d'arme et l'effectif des troupes nécessaires; ces troupes agissent sur ses indications à partir du moment où elles ont été requises;

6) L'administration de la gendarmerie du gouvernement de Saint-Pétersbourg et celle de la gendarmerie des chemins de fer, sont placées sous les ordres du gouverneur-général, dans les limites du territoire qui lui est confié; en outre, toutes les institutions et tous les employés compris dans les limites du terrain aliéné pour les services des chemins de fer, sont subordonnés au gouverneur-général pour tout ce qui concerne la police;

7) Toutes les fabriques et usines et les chantiers de l'État qui se trouvent dans les limites dudit territoire, sont subordonnés au gouverneur-général, en tout ce qui concerne la police;

8) Le droit de confirmer dans leurs fonctions toutes les personnes se trouvant au service de la municipalité ou du zemstvo dans les limites de la capitale ou du gouvernement de Saint-Pétersbourg, droit qui appartenait au Ministre de l'Intérieur, passe au gouverneur-général;

9) Le gouverneur-général a le pouvoir d'interdire le séjour dans la ville et le gouvernement de Saint-Pétersbourg, aux personnes à l'égard desquelles cette mesure sera reconnue nécessaire.

Le Sénat dirigeant prendra les mesures nécessaires pour l'exécution des présentes.

NICOLAS

Tsarskoïé Sélo, le 11 janvier 1905

(Messager Officiel)

Avis officiel

[page 165 du cahier]

Par ordre de S. M. l'Empereur, le ministre des finances et le gouverneur-général de Saint-Pétersbourg portent ce qui suit à la connaissance publique :

Le cours normal de la vie publique à Saint-Pétersbourg a été troublé par la suspension du travail dans les fabriques et les usines.

Après avoir abandonné leur ouvrage, et, ce faisant, porté un préjudice incontestable à leurs propres intérêts comme à ceux de leurs patrons, les ouvriers ont formulé des exigences relatives aux rapports réciproques des ouvriers et des patrons. Des personnes mal intentionnées s'empressèrent de profiter de l'agitation qui se manifestait au sein de la classe ouvrière pour masquer ainsi leurs vues criminelles, et, par des promesses irréalisables elles engagèrent les ouvriers dans une fausse voie. Cette propagande séditieuse causa différents désordres qui éclatèrent dans la capitale et dont la répression nécessita l'intervention de la force armée.

Ces faits sont extrêmement regrettables. En semant le désordre, les gens mal intentionnés n'ont pas reculé devant les circonstances difficiles que traverse actuellement notre Patrie, par suite de la guerre. Sous l'influence de ces personnes, la classe ouvrière des usines et des fabriques de Saint-Pétersbourg est devenue l'arme inconsciente des agitateurs ; elle ne pouvait comprendre qu'on émettait, sous le couvert de son nom, des exigences qui n'ont absolument rien de commun avec les vrais besoins des ouvriers.

Formulant ces exigences et suspendant leurs occupations habituelles, les ouvriers des fabriques et des usines de Saint-Pétersbourg ont oublié que le Gouvernement a toujours envisagé leurs besoins avec sollicitude, et qu'il en est de même actuellement, car le gouvernement est prêt à entendre

leurs desiderata légitimes et à les réaliser au fur et à mesure, pour autant que cela sera possible. Mais, pour que le gouvernement puisse agir ainsi, il faut nécessairement que l'ordre soit rétabli et que les ouvriers retournent à leur travail. Quelque bienveillantes que soient les intentions du gouvernement à l'égard des ouvriers, elles ne peuvent être mises à exécution que dans le calme. Si justes que soient les désirs des ouvriers, ils ne sauraient être réalisés si les ouvriers persistent dans leur obstination et s'ils troublent l'ordre public.

De leur côté les ouvriers doivent faciliter l'œuvre du gouvernement qui tend à améliorer leur situation; dans ce but, il leur faut abandonner les personnes qui ne visent qu'au désordre, auxquelles les intérêts des ouvriers sont aussi indifférents que ceux de la Patrie, et qui ne s'en servent que pour provoquer des troubles qui n'ont rien de commun avec ces intérêts. Les ouvriers sont invités à reprendre leur travail habituel qui est tout aussi indispensable pour le gouvernement que pour eux-mêmes, car demeurant sans travail, ils se condamnent, eux et leurs familles, à la misère.

Que ceux de la classe ouvrière qui reprendront le travail, sachent bien que leurs besoins sont aussi chers au cœur de S. M. l'Empereur, que ceux de tous Ses sujets; qu'il y a quelques jours à peine que Sa Majesté a ordonné, de Sa propre initiative, de mettre à l'étude la question relative à l'assurance des ouvriers, afin de les garantir contre les accidents et les maladies; que la sollicitude de S. M. l'Empereur pour le bien-être des ouvriers est loin d'être épuisée par cette mesure, et que le ministère des finances entreprend immédiatement, par Ordre Suprême, l'élaboration d'un projet de loi tendant à la réduction des heures de travail ainsi que d'autres réformes qui visent à fournir à la classe ouvrière les moyens légitimes de délibérer sur ses besoins et de faire parvenir ses désirs aux autorités compétentes.

Il faut que les ouvriers des usines et fabriques, et de toutes les entreprises industrielles, sachent que, dès qu'ils auront repris leur travail, ils pourront compter sur le sou-

tien du gouvernement qui veillera à leurs intérêts, ainsi qu'à ceux de leurs familles et de leurs foyers. Le gouvernement sauvegardera ceux qui ont la possibilité et le désir de travailler; il les protégera contre tout attentat à la liberté du travail qui pourrait émaner des gens mal intentionnés qui font appel à la liberté mais se contentent de donner cette dénomination au droit qu'ils s'arrogent de s'opposer de vive force au travail de leurs camarades prêts à reprendre une vie tranquille et laborieuse.

Le ministre des finances, secrétaire d'État
KOKOVTSOV

Le gouverneur-général de Saint-Pétersbourg, général-major de la suite de S. M. l'Empereur
TRÉPOV

(*Messager officiel* du 13/26 janvier 1905)

Impressions pétersbourgeoises

[page 160 du cahier]

Le présent numéro étant le premier qui puisse paraître normalement depuis l'interruption de notre publication, qui s'est produite vendredi dernier, nous tenons à donner à nos lecteurs un abrégé fidèle des tristes journées que nous venons de traverser.

Depuis plusieurs semaines, nous savions à Saint-Pétersbourg que la grève de diverses usines de la banlieue était arrivée à un certain état d'intensité et que les pourparlers entre ouvriers et patrons ne paraissaient pas devoir y mettre de sitôt un terme. Cependant nous étions loin de nous attendre à la secousse brusque qui devait interrompre pendant plusieurs jours l'existence de notre organe.

Soudain, le 7 (20) janvier, à quatre heures de l'après-midi, un groupe considérable de grévistes fit irruption dans la cour de nos locaux en exigeant la suspension immédiate des travaux d'imprimerie, la grève ayant été décrétée,

disaient-ils, pour toute la ville. Le chef de l'imprimerie « Trenke et Fusnot » ayant immédiatement licencié son personnel et fermé ses ateliers, les agitateurs se portèrent plus loin, fermant dans tout le quartier les ateliers d'imprimerie. Bientôt nous apprîmes que dans d'autres établissements les choses s'étaient passées d'une manière moins pacifique, que les meneurs y avaient commis des voies de fait et brisé les presses.

Les jours suivants, toute la presse de Saint-Pétersbourg était réduite au silence, sauf le *Messager officiel*, la *Gazette de la préfecture de police* et l'*Invalide Russe* (dans les presses militaires de l'état-major); ces trois organes réussirent à faire paraître quelques numéros très écourtés, lesquels furent imprimés sous la protection des baïonnettes.

La journée du 8 se passa dans l'attente. On savait que les émeutiers étaient dirigés par une main assez ferme et prétendaient imposer leur volonté partout. De tous côtés, des torrents d'ouvriers commençaient à affluer dans les rues, et le 9 au matin, bien que la ville eût, par un beau soleil, un air de fête, tout le monde fréquentant les églises, néanmoins la rumeur portait nettement qu'il se passerait des événements considérables à deux heures devant le Palais d'hiver. On savait qu'un certain Gapone, surgi du néant en moins de rien, conduisait et stylait des ouvriers qu'il comptait mener sous les fenêtres du Palais pour soutenir une pétition composée en partie de revendications politiques et d'exigences relatives à la crise ouvrière.

Il était facile de prévoir, malgré les fausses allures de supplication paisible que l'agitateur donnait à ses hommes, que la collision avec les troupes qui ne connaissaient que leur consigne était absolument inévitable. On peut discuter certainement sur la question de savoir si les troupes ont fait feu trop tôt, ou s'il était possible, en général, d'éviter le sang versé; nous dirons plus : ayant assisté personnellement à des scènes qui nous resteront gravées dans la mémoire, nous frémissons encore en pensée à la vue de ces larges flaques de sang, d'une couleur rosée sur la neige épaisse, à la vue terrible de ces masques noirs aux yeux éteints, à la boue sanglante sortant des lèvres, à la vue de ces

dépouilles humaines lamentables que les traîneaux emportaient çà et là à travers les rues.

Nous ne pouvons nous défaire d'un sentiment de poignante tristesse en nous rappelant une scène que nous avons vue vers minuit devant la clinique, à deux pas de notre rédaction, dans la rue Maximilien. Un fourgon noir envoyé par une administration de pompes funèbres, attelé d'un seul cheval, attendait devant la porte de la section de chirurgie ; au premier, une salle était éclairée *a giorno ;* quelque chose de grave s'y passait. On attendait la descente de quelques corps. Des silhouettes vagues se pressaient tristement sur le trottoir dans l'ombre. Cette scène a dû se passer dans bien des endroits, ce soir-là.

N'insistons pas sur les détails. Les responsabilités, quand il s'agit de savoir si la troupe qui décime l'émeute aurait pu ou n'aurait pas pu retarder le feu, paraissent difficilement pondérables. Qu'il nous soit permis cependant de ramener nos lecteurs à des préoccupations d'une portée plus grave. Quand la sûreté même de la Patrie est en jeu, que le succès même de l'émeute est voulu avec joie par une volonté intense et organisée, quand les dehors d'apparence bénévole donnée à l'émeute ne sont qu'un leurre de même que les symboles religieux dont on l'affuble uniquement pour faire réussir le coup avec plus d'impunité, quand enfin il y a lieu de croire que la quantité des victimes vient précisément du fait que la vigueur a été tardive, il est difficile en pareil cas, pour des hommes sérieux qui savent se mettre au-dessus des passions du jour, il est difficile, disons-nous, de jeter la pierre à nos braves troupes qui ont à contre-cœur rempli un devoir répugnant, celui de tirer sur la foule des émeutiers.

Nous disons cela d'autant plus que la conduite de nos troupes a été dans cette funeste journée absolument correcte et conforme aux règlements militaires qui prévoient, avec une rigueur d'automate, les trois sommations, la salve blanche, le plomb meurtrier.

Nous savons que dans l'état actuel des esprits les questions que nous touchons sont loin d'être traitées d'une manière unanime, mais nous pensons en tout cas que l'instinct

très sûr du peuple de notre pays lui dit à juste titre que l'émeute n'améliorera pas son sort, ne guérira pas nos plaies sociales et ne servira pas à écarter les abus ou à confondre ceux qui méritent le blâme public. La foule sent qu'en temps de guerre, l'émeute est sacrilège, car elle tend à paralyser la défense nationale sous les coups de l'ennemi.

Restons-en là pour aujourd'hui.

Les trois jours qui ont suivi la sanglante journée du 9 (22) janvier ont été des jours atroces, patrouilles dans les rues, éclairage s'éteignant subitement dans des quartiers entiers, conduites d'eau interrompues, hurlées de cannibales remplissant l'air au milieu de la nuit pendant que les halles ou les dépôts de marchandises étaient pillés par la lie du peuple, fusillades et charges de cavalerie tantôt par ci, tantôt par là, dans l'ombre sinistre, presque sans victimes, du reste, cette fois-ci.

Et le sentiment se faisait jour de plus en plus dans l'esprit de tous, que nous risquions de tomber dans l'anarchie la plus complète, au nom de cette liberté dont on nous a tellement parlé ces temps-ci, à moins que l'autorité ne prenne rapidement des mesures sérieuses et décisives.

Ce sentiment combattait dans les salons le sentimentalisme veule que les Pétersbourgeois aiment volontiers faire passer pour du libéralisme. En bas, les racontars du *popolino* de la capitale, très curieux assurément pour le psychologue. Les premiers jours, beaucoup de sentiments séditieux, sournoisement voilés dans la conversation avec les maîtres : les concierges, les cuisinières et les boutiquiers disant volontiers : « le gouvernement, les maîtres et *nous* ». Après les fusillades, impressions de rues, les premières heures dans les groupes : moins de terreur que d'apaisement, curiosité pour les récits nerveux des gens ensanglantés qui racontent çà et là ce qu'ils ont vu ou subi.

Somme toute, on sent qu'une grande poigne s'est abattue, que quelque chose de fort a parlé en trouant les rangs ; puis çà et là, l'impression de la peur, mais on se calme vite en voyant les bivouacs, les gamelles, le soldat bonasse, les fusils paisiblement en faisceaux.

Le lendemain de l'émeute, l'exaspération sourde empoigne les cœurs et va crescendo ; on oublie déjà la face hippocratique des morts que l'on a vus, le cauchemar d'hier ; une promenade à travers les halles ou dans les faubourgs vous fait respirer une atmosphère de colère intense, rentrée, qui vous baigne de tous côtés. En même temps, vous apprenez que des dizaines de milliers d'ouvriers sont venus de Kolpino se ruant sur les cordons qui protègent la capitale et augmentant encore la lave en fusion que vous sentez autour de vous.

Telle a été l'atmosphère ambiante dans les journées de lundi, mardi et mercredi. Cependant, en prêtant l'oreille aux conversations de ces infimes, vous surprenez un courant d'opinions plus récent qui combat déjà la note dominante : « On nous a trompés ; on nous a amenés là où l'on savait qu'il y aurait le plomb et l'émeute ; on nous a fait demander ce qui n'était pas né dans nos cœurs ; on s'est joué de nous, on a spéculé sur nos sentiments les plus élevés et les plus sacrés. »

A Dieu ne plaise, vis-à-vis du chaos qui naît petit à petit dans ces âmes naïves, à Dieu ne plaise que les sentiments de ces pauvres gens, justes en principe, n'amènent à de regrettables représailles sur des innocents qui auront le malheur de porter sur les épaules l'uniforme des étudiants, dont maint agitateur a abusé en venant parmi eux prêcher l'émeute.

Nos lecteurs savent déjà que nous avons réussi, grâce au concours gracieux du grand État-major général, à jouir pour une fois de l'hospitalité de la typographie militaire, ce qui nous a permis de donner le numéro 6-11, très écourté et en deux langues, vu l'impossibilité de fournir en entier le texte français suffisant.

Le jour même, notre collègue et ami, le professeur Koulakovsky, directeur du *Messager officiel*, rédigeait son numéro du jour au milieu de l'émeute qui assaillait ses bureaux et au bruit des coups de fusil qui heureusement ce jour-là ne firent pas de victimes.

Notre dernier numéro portera en souvenir les stigmates de l'état de siège et nous espérons vivement que ce sera

pour la dernière fois. Dès aujourd'hui, nous sommes rentrés dans l'ordre et nous avons la satisfaction de venir causer directement avec nos lecteurs en leur présentant nos regrets de les avoir sevrés de nouvelles pendant si longtemps.

ALEXANDRE BASCHMAKOFF

(*Journal de Saint-Pétersbourg*, 13/26 janvier 1905)

Nous donnons sans commentaires cet étrange article. C'est un des meilleurs documents sur lesquels on puisse s'appuyer pour juger la valeur morale et littéraire du *Journal* (français!) *de Saint-Pétersbourg*.

Mandement du Saint-Synode

[page 165 du cahier]

Le Saint-Synode adresse aux membres de l'église russe orthodoxe l'appel suivant :

La bénédiction de N.-S. Jésus-Christ et l'amour de Dieu le Père et la grâce du Saint-Esprit soient avec vous tous.

Le Seigneur a frappé notre chère patrie d'une grande calamité. Il y aura bientôt un an que la Russie, pour suivre sa mission historique d'être en Extrême-Orient une propagatrice de la doctrine chrétienne, mène une guerre sanglante au nom de son honneur et de sa dignité, insultés par l'attaque subite et impudente de l'ennemi. Bien que notre très pieux monarque, plein de l'amour de la paix, fût peu enclin à cette guerre, la guerre fut cependant inévitable pour la Russie. Il eût été juste que la lourde épreuve envoyée par Dieu fût

accueillie par tous avec l'aveu de leurs péchés, avec le sentiment de repentance, en toute soumission aux intentions insondables de la Providence divine. Mais beaucoup, dans leur orgueil et leur confiance en eux-mêmes, espéraient vaincre l'ennemi vite et sans peine.

Et c'est ainsi que commencèrent les plus lourdes épreuves de notre foi, de notre humilité.

Notre armée chrétiennement inspirée a offert au monde des miracles de bravoure et de patience dans un pays lointain et étranger. Malgré la constance de ses héroïques défenseurs, nous avons vu tomber notre citadelle d'Extrême-Orient, la forteresse de Port-Arthur, et, par la volonté de Dieu, nous ne sommes pas encore parvenus à la fin d'une lutte pour laquelle doivent être mises en œuvre toutes les forces de la nation.

Dans cette lourde épreuve qui a frappé notre bien-aimée patrie, tous ses fils, du plus haut placé jusqu'au plus humble, devraient manifester leur foi profonde en Dieu, adresser au Seigneur de ferventes prières, se laver de leurs péchés par la pénitence et se lever maintenant pour la défense de la foi, du tsar et de la patrie, et, selon le mot du saint apôtre : « Prendre l'armure de Dieu pour pouvoir résister dans le mauvais jour, et mener tout à bien, et demeurer maître du champ de bataille. » (Épître aux Éphésiens VI, 13) Cependant, voyez : Une nouvelle épreuve de Dieu, une peine plus amère que la première, s'est abattue sur notre patrie bien-aimée.

Dans la capitale et en d'autres villes de la Russie ont commencé des grèves ouvrières et des désordres dans les rues. Des Russes, de vieux orthodoxes, de tout temps accoutumés à se déclarer pour la foi, pour le tsar et pour la patrie, excités par des gens mal intentionnés, par des ennemis intérieurs et extérieurs de notre patrie, ont abandonné par dizaines de mille leurs paisibles occupations, résolus à obtenir en commun et par la force leurs droits soi-disant violés. Ils ont causé aux paisibles habitants une foule d'inquiétudes et d'alarmes. Ils ont laissé beaucoup de gens sans un morceau de pain, et ils en ont conduit d'autres de leur milieu à une mort inutile, sans pénitence, avec

l'amertume dans le cœur, et, sur les lèvres, l'injure et l'outrage.

Les meneurs criminels avaient parmi eux un serviteur indigne de l'Église, qui avait présomptueusement foulé aux pieds les saints vœux et qui est maintenant déféré à la juridiction de l'Église. Ils n'hésitèrent pas à livrer aux ouvriers trompés par eux la croix sainte, les saintes images et les étendards de l'Église qu'ils avaient enlevés par violence à la chapelle, pour les conduire plus sûrement à l'émeute, — et beaucoup d'entre eux à la mort, sous la protection des objets sacrés vénérés par les croyants.

Le plus douloureux, c'est que les troubles advenus ont été provoqués aussi par des actes de corruption dont se sont servis les ennemis de la Russie et de l'ordre actuel de la société. Des sommes importantes ont été envoyées par eux pour provoquer chez nous des troubles intérieurs, et, en enlevant les ouvriers à leur travail, empêcher l'envoi en temps utile des forces de terre et de mer, pour rendre plus difficile la fourniture à l'armée active des denrées qui lui sont nécessaires et faire ainsi s'abattre sur la Russie un malheur incalculable. Nos ennemis ont pour tâche d'ébranler nos deux soutiens, la foi orthodoxe et la puissance autocratique du tsar. C'est en eux que vit la Russie, c'est par eux qu'elle a crû et est devenue forte; sans eux elle disparaîtrait.

Quelle douleur! Des Russes, des chrétiens orthodoxes se lèvent contre le pouvoir légal, se font la guerre les uns les autres au moment où leurs frères combattent en Extrême-Orient, où notre Empereur et LL. MM. les Impératrices sont constamment préoccupés de soulager le pénible sort des combattants malades et blessés qui ont souffert pour la gloire de la patrie...

Songez, frères bien-aimés, quelle cruelle souffrance est causée au chef couronné de l'Empire russe, quels soucis viendront affliger le cœur de nos braves combattants, s'ils ont connaissance des troubles survenus dans leur patrie, dans la capitale même, — quelle force nos dissensions donnent à nos ennemis!

Mais, en vérité, le Seigneur ne nous punit pas comme

nous l'avons mérité par nos méfaits, et il ne nous donne pas la juste récompense de nos péchés. Nous voyons dans ces épreuves de Dieu la main bienfaisante pour nous du Très-Haut. « Dieu châtie celui qu'Il aime ». Lui, la Toute Bonté, il nous punit pour que nous ne nous perdions pas à tout jamais, mais au contraire fassions pénitence.

Affligé des troubles funestes qui marquent la vie actuelle du peuple russe, le Saint-Synode au nom de notre sainte mère, l'Église orthodoxe, implore ainsi tous ses enfants : « Craignez Dieu. Honorez le tsar (première épître de saint Pierre, II, 17) et soyez soumis aux pouvoirs existants, qui sont établis par Dieu. » (Épître aux Romains, XIII, 1)

Pasteurs de la sainte Église orthodoxe ! « Prêchez la parole, insistez en temps et hors de temps, reprenez, censurez et exhortez avec toute sorte de douceur, et en instruisant » (deuxième Timothée, IV, 2), et « soyez un modèle pour les fidèles par les paroles, par la conduite, par la charité, par l'esprit, par la foi, par la pureté. » (Première Timothée, IV, 12)

Vous, puissants ! « Recherchez la droiture, protégez l'opprimé, faites droit à l'orphelin, défendez la cause de la veuve. » (Esaïe, I, 17)

Vous, riches ! « Ne vous fiez point à la richesse qui est instable, mais au Dieu vivant ; faites le bien, soyez riches en bonnes œuvres, prompts à donner et secourables. » (Première Timothée, VI, 17-18)

Ouvriers de Russie, gens du travail ! Peinez, selon la parole de Dieu, à la sueur de votre front, et souvenez-vous que celui qui ne travaille pas ne doit pas non plus manger. Gardez-vous de vos faux conseillers qui, sous couleur de sollicitude pour vos besoins et votre bien-être, fomentent des désordres qui vous font perdre votre demeure et votre nourriture. Ils sont les sous-aides et les agents soudoyés de l'ennemi mauvais qui veut l'anéantissement de la Russie.

Fils bien-aimés en notre Seigneur de la Sainte Église Orthodoxe de toutes les Russies, le Saint-Synode espère que vous imprimerez en vos cœurs la vraie doctrine qui vous

est ici apportée, et il appelle sur vous la bénédiction apostolique.

« Que Dieu multiplie en vous la miséricorde, la paix et la charité ! » (Jude, I, 2)

En humilité ANTONI, métropolite de Saint-Pétersbourg et Ladoga.

En humilité VLADIMIR, métropolite de Moscou et Kolomna.

En humilité FLAVIAN, métropolite de Kiev et Galitch.

En humilité NIKOLAÏ, archevêque de Finlande et Viborg.

En humilité KLIMENT, évêque de Vinniza.

Saint-Pétersbourg, le 14 janvier 1905

Avis

[page 150 du cahier]

L'état-major a reçu de Paris le télégramme suivant :

Les correspondants de Londres affirment que les désordres survenus dans les chantiers maritimes de Pétersbourg, de Libau et de Sébastopol, de même que les grèves de Westphalie ont été organisés par des agents provocateurs anglo-japonais pour retarder le départ des escadres de la Baltique et de la Mer Noire.

Des sommes énormes ont été dépensées pour l'agitation en Russie.

Expliquez la vérité au peuple russe.

A Paris, les Japonais se vantent ouvertement d'avoir organisé les troubles de Russie.

(Texte d'une affiche apposée dans les rues de Kronstadt)

CAHIERS DE LA QUINZAINE, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement.

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires ; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration ; ces fonctions demeurent libres.

Nos Cahiers paraissent par séries ; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet ; l'abonnement se prend pour une série.

On peut souscrire cet abonnement à tout moment de l'année, mais l'abonnement ainsi souscrit est, de droit, valable pour la série en cours, et pour toute cette série.

Prix de l'abonnement, *pour chaque série annuelle pendant le cours de cette série :*

Abonnement ordinaire	Paris, départements, Alsace-Lorraine, Algérie, Tunisie....	**vingt francs**
	Autres pays de l'Union postale universelle.....	**vingt-cinq francs**
Abonnement sur whatman...		**cent francs** pour tous pays

Les exemplaires sur whatman, tirage non réimposé, sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur ; le tirage à part sur whatman commencera de fonctionner au premier janvier 1906 ; les inscriptions pour cet abonnement particulier sont reçues dès à présent et reçoivent un numéro d'ordre déterminé automatiquement par le rang même qu'elles occupent dans l'ordre de l'arrivée, les numéros les plus bas venant naturellement aux premières inscriptions ; c'est ce numéro d'inscription qui deviendra automatiquement le numéro du tirage réservé à chacun des souscripteurs ; l'édition sur whatman sera strictement limitée au nombre d'exemplaires souscrit à chaque instant.

Pour tout changement d'adresse envoyer soixante centimes, quatre timbres de quinze centimes.

Nous engageons nos abonnés de certains pays à nous demander un abonnement recommandé ; *tous les cahiers de l'abonnement recommandé sont empaquetés à part et* recommandés *à la poste ; la recommandation postale, comportant une transmission de signature, garantit le destinataire contre certains abus ; pour cette recommandation, pour tous pays, en sus,* cinq *francs.*

Automatiquement et sans augmentation de prix les exemplaires sur whatman sont tous recommandés et envoyés aux souscripteurs dans des enveloppes-sacs.

L'abonnement ordinaire cesse de fonctionner pour chaque série au plus tard le 31 décembre qui suit l'achèvement de cette série ; ainsi du premier octobre au 31 décembre 1905, et sauf épuisement de la sixième série, on peut encore avoir pour vingt francs les dix-sept cahiers de cette sixième série complète.

A partir du premier janvier qui suit l'achèvement d'une série, le prix de cette série est porté au moins au total des prix marqués ; ainsi à dater du premier janvier 1906 la sixième série complète, s'il en reste encore à cette date, se vendra soixante-treize francs.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, toute la correspondance sans aucune exception. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom. Nous ne répondons pas des manuscrits qui nous sont envoyés ; nous n'accordons aucun tour de faveur pour la lecture des manuscrits ; nous ne lisons les manuscrits qu'à mesure que nous en avons besoin ; les œuvres que nous publions appartiennent aux cahiers, du seul fait de cette publication, en toute propriété littéraire, sans aucune réserve, et sans autre signification ni contrat ; les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

CAHIERS DE LA QUINZAINE

Le portrait de Gapone que nous publions après la page 108 du présent cahier est la reproduction d'une photographie qui appartient à notre collaborateur Étienne Avenard ; cette photographie, exécutée quelques jours après les événements qui font l'objet du présent cahier, était elle-même une reproduction d'une photographie antérieure à ces événements.

Le cliché que nous avons reproduit après la page 216 du présent cahier n'est autre, comme on l'a deviné, que le cliché photographique du *passeport* avec lequel notre collaborateur circulait en Russie, autant que ces deux mots *circuler* en *Russie* peuvent se mettre ensemble. Nous avons mis ce passeport au commencement des *annexes, quelques documents,* parce que c'en est une, annexe, et une fameuse, et un fameux document, et un témoignage qui en dit plus long que tout témoignage rapporté. Je dédie naïvement ce témoignage photographique aux bons apôtres qui dans les congrès essaient de nous faire croire que les libertés françaises n'existent pas, sont un vain mot, n'ont aucune importance, et qu'il n'y

a aucune différence appréciable entre le régime des pays libres et le régime des pays non encore libérés. Je n'ai pas besoin d'ajouter que les moindres déplacements de ces passeports ne supposent pas seulement tous ces timbres, qui coûtent des prix fous, et des démarches infinies, mais un nombre incalculable de pourboires, pour tous les gens de police, pour tous les fonctionnaires, à commencer par les concierges même, que nous devons nommer *dvorniki.*

Paul Desjardins. — *Catholicisme et critique,* — réflexions d'un profane sur l'affaire Loisy. — Je suis heureux d'annoncer à nos abonnés que l'on doit considérer comme épuisé le dix-septième et dernier cahier de notre sixième et récente série, *Paul Desjardins,* — catholicisme et critique, — *réflexions d'un profane sur l'affaire Loisy.* Nous avons retiré du commerce les exemplaires qui nous restaient. Il ne nous en restait qu'un nombre très restreint, que nous avons réservés pour le nombre de collections de la sixième série qui nous restaient complètes à la même date. Ces exemplaires de la première édition, dite *édition des cahiers,* ne sont plus et ne seront jamais plus mis en vente. Ils sont et demeurent inséparables des sixièmes séries complètes, dont ils font partie intégrante. Ce que nous mettons et ce que nous pouvons seulement mettre en vente, et seulement, à ce prix, jusqu'au 31 décembre 1905, inclus, ce sont, pour le prix d'un abonnement ordinaire, des sixièmes séries complètes, où figure, à son rang et à sa date, ce dix-septième cahier.

Mais vient de paraître *aux bureaux des* « Libres Entretiens » *(Union pour l'Action Morale),* 6, impasse

Ronsin, 152, rue de Vaugirard, Paris quinzième, et en vente, seul en vente à la *librairie des cahiers :*

PAUL DESJARDINS. — **Catholicisme et critique,** — *réflexions d'un profane sur l'affaire Loisy,* — un volume in-18 de VIII + 128 pages..... deux francs

Il va de soi que nous demandons à nos abonnés de commander de cette deuxième édition, quand ils auront besoin d'exemplaires de cette édition, comme nous leur demandons de commander tous leurs livres, à la *librairie des cahiers.* Adresser toutes les commandes à M. André Bourgeois, administrateur de cette librairie, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. Toute commande adressée à M. André Bourgeois reçoit satisfaction par le retour du courrier.

TABLE DE CE CAHIER

PAGES

Notre *catalogue analytique sommaire,* notre *petit index alphabétique* provisoire du *catalogue analytique sommaire ;* notre petite *table analytique* provisoire *très sommaire* de notre sixième série . . II

cahier pour cette reprise V

Simple extrait de ce premier *petit index alphabétique* VII

Et simple extrait de cette première *table analytique très sommaire* X

CHARLES PÉGUY. — **Courrier de Russie** XIII

ÉTIENNE AVENARD. — *le 22 janvier nouveau style* XXXV

Le mouvement libéral constitutionnel I

à la frontière russe 3
Arrivée 7
le banquet des écrivains 7
les avocats 12
à la Diète de Finlande 18

la manifestation du 11 décembre 22
les *dvorniki* 27
soirées de Saint-Pétersbourg 29
les conseils municipaux de Pétersbourg et de Moscou 33
les zemstvos et le mouvement constitutionnel .. 37
le Tsar a répondu 42
en attendant le manifeste 43
une opinion sur l'oukase impérial 47
la réponse des zemstvos 51
l'assemblée de la noblesse de Tver 55
le Banquet des Décabristes à Saint-Pétersbourg. 62
l'esturgeon du gendarme 66
l'impression à Saint-Pétersbourg après la chute de Port-Arthur 71
la politique de M. Witte 81
loisirs de fin d'année 88
les bruits courent 93

Le soulèvement ouvrier 103

une grève 105
autre grève 105
autres grèves 105
un coup de canon contre le Palais d'Hiver 106
vers la grève générale 107

[le portrait de Gapone ..... après la page] 108

le soulèvement ouvrier 110
vers la Révolution ? 119
intervention des libéraux 124
la journée du dimanche 9/22 janvier 125
le lendemain des massacres 133
comment le gouvernement se défend 140
la révolte de l'opinion 153

Enquête sur les journées révolutionnaires 167

Gapone 170
la foule 175
l'armée 189
les responsables 192
les morts et les blessés 198

Le pardon du Tsar 207

Le tsar pardonne et bénit 209

Quelques documents 213

[Un passeport ..... après la page] 216

Résolutions votées par les délégués et présidents des zemstvos provinciaux à l'assemblée de Saint-Pétersbourg 215

Déclaration des ingénieurs réunis en assemblée le dimanche 5/18 décembre, à Saint-Pétersbourg 218

Oukase de S. M. l'Empereur au Sénat dirigeant 219

Communiqué impérial 223

Lettre du prince Troubetskoï, maréchal de la noblesse et président d'office du Zemstvo du gouvernement de Moscou — *au prince Petr Dmitrievitch Sviatopolk-Mirski* 225

Pétition des ouvriers au tsar 226

Communication officielle 230

Oukase de S. M. l'Empereur au Sénat dirigeant 234

Avis officiel 236

cinquième cahier de la septième série

Impressions pétersbourgeoises 238

Mandement du Saint-Synode 243

Avis 247

Nos cahiers sont édités 249

CHARLES PÉGUY. — **Cahiers de la Quinzaine** ... 253

Le portrait de Gapone 253

Le cliché que nous avons reproduit 253

Paul Desjardins, — catholicisme et critique, — *réflexions d'un profane sur l'affaire Loisy* 254

Table de ce cahier 257

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour deux mille exemplaires de ce cinquième cahier le mardi 14 novembre 1905.

Le gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré au tarif des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie ERNEST PAYEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 425

26 c

2

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième, de la quatrième, et de la cinquième série.*

Pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, 1900-1904, envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, même adresse; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, 1900-1904, de nos cinq premières séries, *premier cahier de la sixième série, un très fort cahier de XII + 408 pages très denses, in-18 grand jésus, marqué cinq francs.*

Pour s'abonner à la sixième série des cahiers, qui est la dernière série, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra en retour les dix-sept cahiers parus de cette sixième série; toute personne qui s'abonne à la sixième série reçoit donc automatiquement le premier cahier de cette série, qui est le catalogue analytique sommaire *de nos cinq premières séries.*

Pour s'abonner à la septième série des cahiers, qui est la série en cours, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra les cahiers parus et de quinzaine en quinzaine, à leur date, les cahiers à paraître de cette septième série.

Voir à l'intérieur en fin de ce cahier les conditions et le prix de l'abonnement.

Nous mettons le présent cahier dans le commerce; cinquième cahier de la septième série; un cahier jaune de XXXVI + 260 pages; in-18 grand jésus; nous le vendons quatre francs.

SIXIÈME CAHIER DE LA SEPTIÈME SÉRIE

PIERRE MILLE

le Congo léopoldien

CAHIERS DE LA QUINZAINE

paraissant vingt fois par an

PARIS

8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

139905
4 / 10 / 16

Nous avons publié dans nos éditions antérieures et dans nos cinq premières séries, 1900-1904, un si grand nombre de documents, de textes formant dossiers, de renseignements et de commentaires; — un si grand nombre de cahiers de lettres, — nouvelles, romans, drames, dialogues, poèmes et contes; — un si grand nombre de cahiers d'histoire et de philosophie; et ces documents, renseignements, textes, dossiers et commentaires, ces cahiers de lettres, d'histoire et de philosophie étaient si considérables que nous ne pouvons pas songer à en donner ici l'énoncé même le plus succinct; pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, *1900-1904, de nos cinq premières séries.*

Ce catalogue a été justement établi pour donner, autant qu'il se pouvait, une image en bref, un raccourci, une idée, abrégée, mais complète, de nos éditions antérieures et de nos cinq premières séries; tout y est classé dans l'ordre; il suffit de le lire pour trouver, à leur place, les références demandées.

Ce catalogue, in-18 grand jésus, forme un cahier très épais de XII+408 pages très denses, marqué cinq

francs; ce cahier comptait comme premier cahier de la sixième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le 2 octobre 1904, comme premier cahier de la sixième série; toute personne qui jusqu'au 31 décembre 1905 s'abonne rétrospectivement à la sixième série le reçoit, par le fait même de son abonnement, en tête de la série; nous l'envoyons contre un mandat de cinq francs à toute personne qui nous en fait la demande.

Pour amorcer tout travail que l'on aurait à commencer dans notre premier catalogue analytique sommaire, *consulter le* petit index alphabétique *provisoire que nous avons établi de ce* catalogue analytique sommaire.

Ce petit index alphabétique *provisoire, in-18 grand jésus, forme un cahier très maniable de XII + 60 pages très claires, marqué un franc; ce cahier comptait comme premier cahier de la septième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le premier octobre 1905, comme premier cahier de la septième série; toute personne qui s'abonne à la septième série, qui est la série en cours, le reçoit, par le fait même de son abonnement, en tête de la série; nous l'envoyons contre un mandat de un franc à toute personne qui nous en fait la demande.*

Pour la sixième série, année ouvrière 1904-1905, et en attendant que paraisse le catalogue analytique sommaire *de nos deuxièmes cinq séries, 1904-1909, on peut consulter, — provisoirement, — la petite* table analytique très sommaire *que nous avons publiée en fin de ce cahier* index.

DU MÊME AUTEUR

en vente à la librairie des cahiers

PIERRE MILLE. — **De Thessalie en Crète**, — *impressions de campagne avril-mai 1897*, — avec 16 gravures hors texte, Berger-Levrault, 1898..... trois francs cinquante

PIERRE MILLE. — **Au Congo belge**, — *avec des notes et des documents récents relatifs au Congo français*, — Armand Colin, 1899..... trois francs cinquante

Il ne faut pas que le Congo français devienne une nouvelle Mongalla.

(Dernières paroles de Savorgnan de Brazza, rapportées par Félicien Challaye, 25 septembre 1905)

Simple extrait de ce premier petit index alphabétique :

Pages du Catalogue analytique sommaire

Bernard-Lazare, — l'oppression des Juifs dans l'Europe orientale, — *les Juifs en Roumanie*, deux francs 114

— — une lettre adressée à *monsieur Th. Delcassé*, ministre des affaires étrangères, — de Budapest, le 23 mai 1902..... un franc 151

— — *Juifs de Roumanie*, — une lettre *à monsieur Anatole Leroy-Beaulieu*..... un franc 230

— — cinq brèves rectifications au *courrier d'Algérie*..... un franc 239

Edmond Bernus, — *la Russie vue de la Vistule*, — histoire de 1895..... un franc 148

André Bourgeois, — *quatre jours à Montceau*, — un cahier en voie d'épuisement..... huit francs 30

Félicien Challaye, — *Courrier d'Indo-Chine*, — épuisé, n'est plus mis en vente que dans les collections complètes de la troisième série..... 113

— — *la Russie vue de Vladivostock*, journal d'un expulsé..... un franc 143

— — *impressions sur la vie japonaise*..... un franc 147

— — *Second courrier d'Indo-Chine*, un franc 205

Félicien Challaye, — *impressions sur Java*, — fragments de journal..... un franc 226

— — *la France vue de Laval*..... deux francs 341

Henri Dagan, — l'Oppression des juifs dans l'Europe orientale, — *les massacres de Kichinef* et la situation des prolétaires juifs en Russie..... deux francs 262

François Dagen, — cahier de courriers, — *courrier d'Algérie*, — considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence de l'antisémitisme en Algérie un franc 228

Jean Deck, — cahier de courriers, — *courrier de Finlande*, — en particulier sur les troubles des 17 et 18 avril 1902..... un franc 149

— — *Pour la Finlande*, mémoire et documents trois francs cinquante 167

Maurice Kahn, — cahiers de courriers, — *courriers de Macédoine*..... deux francs 256

Lionel Landry, — *courrier de Chine*, du temps de l'expédition de Chine, — un cahier en voie d'épuisement..... huit francs 28

— — *courrier de Chine*, même temps..... un franc 36

Henri Lebeau, Jérôme et Jean Tharaud, — *Moines de l'Athos*..... deux francs 306

Edmond Lebret, — *courrier de Bretagne*..... un franc 215

Jean le Clerc, — introduction à *courrier de France*, grève générale des mineurs, du *Bulletin de l'Office du travail*..... un franc 204

— — du même *Bulletin*, présentation de : *grèves d'Armentières*..... deux francs 309

Henri Michel, — cahier de courriers, — *Notes sur la Hollande et sur l'intimité*..... deux francs 304

Petites garnisons, — Laval, Orléans, Paris, deux francs 338

Pierre Quillard, — *Pour l'Arménie*, mémoire et dossier trois francs 155

Gaston Raphaël, — *le Rhin allemand*..... un franc 239

Pour les étudiants russes, — un cahier en voie d'épuisement..... douze francs 31

René Salomé, — courrier de Belgique..... un franc 153

Tolstoi, — une photographie de Tolstoi et Gorki se promenant ensemble à Iasnaia Poliana, deux francs 111

— — une *lettre* inédite, adressée à Romain Rolland..... un franc 123

— — *trois lettres*, traduction établie pour les cahiers par les soins de Romain Rolland, dans le premier *Cahier de Noël*..... un franc 194

Et simple extrait de cette première table analytique très sommaire :

Sixième cahier de la sixième série, un cahier jaune de XXXII + 164 pages, in-18 grand jésus, bon à tirer du mardi 6 décembre 1904..... deux francs

ÉLIE ÉBERLIN ; GEORGES DELAHACHE. — **juifs russes ;** — *le bund et le sionisme ; — un voyage d'études ;*

ÉLIE ÉBERLIN. — *Les partis juifs en Russie ;*

Introduction ; la population juive de la Russie : la bourgeoisie, la classe ouvrière, les petits marchands et les agriculteurs ; les causes historiques, psychologiques et morales du mouvement révolutionnaire parmi les Juifs russes ; le mouvement ouvrier juif avant la création du « Bund » ; le « Bund » et son activité, ses rapports avec le parti Social-Démocratique russe ; le Sionisme ; *conclusion ;*

GEORGES DELAHACHE. — *Un voyage d'études ;*

VLADIMIR KOROLENKO. — *La maison numéro 13 ;* — traduit par *Élie Éberlin ;* Élie Éberlin, *Vladimir Korolenko ;*

Treizième cahier de la sixième série, un cahier jaune de 72 pages, in-18 grand jésus, bon à tirer du mardi 21 mars 1905 un franc

TOLSTOI. — **l'Église et l'État ; les événements actuels en Russie ;** — traduction *J.-W. Bienstock ;* le premier, introduit par P. Birukov ;

dans le même cahier :

Cahiers de la Quinzaine, — *les œuvres de Tolstoi.*

Le cahier que l'on va lire fait une contribution de plus à l'effort incessant que nous devons donner pour tenir tête aux barbaries de tous ordres et, autant que nous le pourrons, pour les refouler, d'abord des pays de culture. Aussi longtemps que nous sommes un peuple libre, c'est-à-dire aussi longtemps que les barbaries orientales, par le moyen de l'invasion militaire allemande, ne nous auront pas réduit au silence de la mort et de la servitude, nous devons nous élever de toutes nos forces et inlassablement contre les envahissements de toutes les barbaries.

Je n'ai pas besoin de présenter à nos abonnés notre nouveau collaborateur M. E. D. Morel, secrétaire de la *Congo Reform Association*. Il se recommande, il se présente, lui-même, par ce cahier, par la préface qu'il a mise en tête, par toute son œuvre. Et il est excellemment présenté ici par notre nouveau collaborateur M. Pierre Mille.

Notre nouveau collaborateur M. Pierre Mille n'a plus besoin qu'on le présente à aucun public français. Je demanderai seulement aux personnes qui ouvriront ce

cahier d'occulter, au seuil de ce cahier, et pour le temps de le lire, la connaissance qu'ils ont de cette grande réputation que M. Pierre Mille s'est acquise comme écrivain humoriste. Il faudra se rappeler seulement ses origines comme correspondant de guerre, et sa grande compétence, sa spécialisation technique, son expérience en matière coloniale. Par ce nouvel exemple, — d'un humoriste qui a une compétence, une technique, une spécialisation antérieure à l'exercice pour ainsi dire professionnel de son humour, — apparaît une fois de plus que l'humour et le comique, — je ne veux point parler du pamphlet, — sont, de tous les genres, trois de ceux qui demandent le plus de ce que les peintres nomment des dessous.

Ce sixième cahier de cette septième série paraît à huitaine et non pas à quinzaine. Les auteurs de ce cahier, les éditeurs des documents qui y voient pour la première fois le jour, me demandaient de n'en point retarder plus longtemps la publication. Ils avaient raison. De telles révélations n'attendent pas. Les régularités administratives doivent céder devant de telles exigences. Songeons qu'il y a ici des voix qui portent témoignage et qu'un système tyrannique avait voulu étouffer dans un définitif silence.

A cette date du dimanche 26 novembre paraît donc déjà le sixième cahier de cette septième série. Nos abonnés nous pardonneront cette hâte, et ce redoublement. Nous finirons plus tôt. Nos cahiers s'organisent de plus en plus dans leurs séries comme un cours d'enseignement supérieur, dont la préparation immédiate

commence au commencement d'octobre, dont la publication s'achève au commencement de l'été. Et à mesure que nos séries deviennent plus fortes, il faut aussi que le temps de les porter soit mieux ménagé.

Charles Péguy

Nous avons mis partout *Congo léopoldien,* et non pas *Congo belge,* d'un mot que M. Pierre Mille introduisit il y a plusieurs années. Il ne faut point confondre un peuple avec un gouvernement, un régime, un système véreux et criminel.

Dans les *témoignages* mêmes, on distinguera bien par le sens et par le courant du récit ce qui est témoignages mêmes, dépositions, lettres, citations, textes, preuves, de ce qui est introduction, commentaires, annotations. On verra bien. Loin de multiplier les guillemets et les parenthèses, qui sont censés éclairer les situations, nous les avons au contraire supprimés autant que nous avons pu, parce que toutes ces lunettes typographiques empêchent de voir clair. Le mieux, dans ces cas de chevauchement, est de faire confiance au sens lui-même, qui se défend, qui porte sa ponctuation, plutôt qu'elle ne le distingue.

le Congo léopoldien

E. D. Morel

PRÉFACE

E. D. Morel

PRÉFACE

A monsieur Pierre Mille, aux Cahiers de la Quinzaine

Hawarden, le 20 octobre 1905

Mon cher ami,

Voici déjà de longues années que je lutte contre le régime institué, dans l'Afrique centrale, par le souverain de l'État du Congo, et appliqué par ses agents ou ses associés; et il faut enfin que je le dise : à l'amertume que j'éprouve du torrent d'injures déversé contre moi par les bureaux de l'administration centrale de ce singulier État, se mêle un étrange sentiment de reconnaissance. Non seulement ces calomnies, qui outrageaient parfois la décence la plus élémentaire, n'ont pas eu le résultat cherché par leurs auteurs, mais par leur exagération même elles m'ont attiré de précieuses sympathies, là où je n'en attendais guère. Dans la confiance de mes amis connus et inconnus, j'ai puisé des forces nouvelles. Je ne puis que leur exprimer chaleureusement ma gratitude.

Vous êtes un de ceux qui n'ont jamais douté de la sincérité de mes motifs, et, dans les moments d'abattements vous avez su trouver des paroles généreuses, quoique vous hésitassiez, je pense, dans les premiers temps et malgré votre expérience des choses d'Afrique,

à partager mes convictions. D'ailleurs, si aujourd'hui j'ai à la fois la vive satisfaction et l'honneur de collaborer avec vous à une œuvre commune, cela ne résulte évidemment pas de l'influence prépondérante de mes seuls écrits sur votre jugement, mais du fait que le poids, devenu écrasant, de témoignages multiples, confirme la justesse essentielle de l'acte d'accusation que j'ai dressé contre le régime léopoldien en Afrique.

J'ai toujours insisté, et j'insiste encore aujourd'hui, sur ce qu'il ne s'agit qu'indirectement d'abus, en tant que ces abus sont commis (comme, en somme, ils doivent bien l'être) par des individus, blancs ou noirs. Ce qu'il faut démontrer, c'est que ces abus *résultent fatalement de l'exercice des obligations auxquelles sont assujettis les indigènes.* Les pages qui suivent contiennent de nombreux et navrants exemples de crimes, systématiquement commis, et dont le régime en vigueur est cause. Certes, pour fixer en premier lieu l'attention d'hommes sensibles aux sentiments de justice et d'humanité sur les conséquences de tel ou tel régime, il est nécessaire qu'un certain nombre de faits soient enregistrés. Dieu sait qu'il n'en manque pas. Et ici je dois le faire connaître à nos lecteurs, qui l'ignorent sans doute : les témoignages portés devant la Commission d'Enquête par certains de mes correspondants au Congo, dont les précédentes accusations furent publiées par moi, ainsi que les autres documents, qui accompagnent ce cahier, n'ont trait qu'à une toute petite partie de l'État du Congo. Les recherches de la Commission ont été strictement limitées à certains endroits facilement accessibles ; enfin depuis treize ans des témoignages pareils nous parviennent des quatre coins

de ce vaste domaine, peuplé de millions d'hommes, et dont un seul homme, en Europe, s'arroge la propriété personnelle et privée. Cette masse de témoignages antérieurs, de rapports, de révélations (1) a été publiée en son temps et constitue une accumulation de charges terribles telles qu'aucun gouvernement, sauf peut-être la Turquie (et encore !) n'en a jamais vu dresser contre lui.

Si l'on s'en est ému d'abord et principalement en Angleterre, cela provient de plusieurs circonstances bien naturelles. Le public anglais suit les questions coloniales avec une attention toute particulière; l'influence philanthropique et l'influence commerciale en Angleterre ont contribué puissamment en 1884-1885 à vaincre l'opposition que le gouvernement anglais de cette époque faisait au roi Léopold. Une place, dès ce moment, était réservée dans la presse d'Angleterre aux

---

(1) Révélations des agents belges et français, employés par les sociétés belges au Congo de 1892 à 1894; celles de l'anglais E.-J. Glave, 1894-1895; du suédois Sjoblom, 1895-1897; de l'irlandais Murphy, 1897-1898; des missionnaires américains Morrison et Sheppard en 1899-1900, et encore en 1902-1903; des agents de l'Anversoise en 1900 suivis des débats dans la Chambre belge; des jugements des tribunaux de Boma sur ces crimes et leur cause; révélations de certains agents de l'Abir en 1901, dont l'exactitude fut établie par les témoignages des missionnaires de Bongandanga en 1902 devant le substitut Rossi, supprimées par l'Etat, reproduites l'année dernière devant la Commission d'Enquête; du consul anglais M. Roger Casement, 1903-1904; des missionnaires anglais et américains représentant environ 50 hommes dont la plupart au Congo depuis de longues années, Scivener, Howell, Kempton, Kirkland, Frame, Harvey, Gilchrist, Harris, Layton, Billington, Clark, Lyon, Ruskin, Padfield, Gamman, Stannard, Weeks, Whitehead, Whiteside, Lower, etc., 1903-1905; les observations de M. Berthier en 1899-1901, Owen Stroud et Dugald Campbell, 1903-1904; Lloyd et Grogan, 1902; les révélations à la Chambre belge en 1903 et 1904; les jugements des tribunaux de Boma dans les affaires Caudron et Van Caelcken, 1904; le rapport Baccari en 1905, et ainsi de suite.

questions congolaises. La Société Anglaise pour la protection des indigènes possède, heureusement, un secrétaire dévoué et zélé dans la personne de mon ami M. H.-R. Foxe-Bourne; enfin, et c'est à l'honneur de l'Angleterre, il s'est trouvé parmi nous des hommes politiques et des gens de lettres qui ont travaillé et travaillent pour instruire l'opinion publique des causes profondes d'un scandale qui déshonore notre civilisation commune. La plupart de ces hommes appartiennent au parti libéral, mais tous les partis en Angleterre sont unanimes à flétrir les atrocités congolaises. Dans ses Mémoires, Bismarck parle avec un mélange de mépris et de crainte de cette « philanthropie » anglaise, qui menaçait le triomphe complet de sa politique, alors que l'armée prussienne s'éternisait devant Paris. — Quoique nous ayons à notre débit pas mal de péchés, ce sentiment est enraciné chez nous et constitue une force motrice. Les hommes d'État du continent le savent, même ceux qui affectent de n'y voir qu'une hypocrisie inconsciente. Ce fut chez nous que la conscience publique s'émut d'abord contre le maintien du commerce des esclaves. C'est chez nous que la conscience publique s'émeut de plus en plus aujourd'hui contre la réapparition de ce commerce sous d'autres formes, avec des formules différentes et des étiquettes propres au temps où nous vivons, telles que « régénération morale et matérielle », « exploitation rationnelle », « fainéantise de l'Africain », etc.

D'ailleurs, ce n'est pas seulement chez nous que les événements du Congo ont suscité des protestations. A deux reprises, récemment, le Sénat des États-Unis d'Amérique a été saisi de pétitions signées par un grand

nombre d'Américains bien connus, pétitions où le gouvernement américain (le premier à reconnaître, jadis, le drapeau de l'Association Internationale, qui devint ensuite l'État libre du Congo) est prié de s'intéresser au sort des indigènes congolais. Il vient de se former en Amérique une Association pareille à celle dont je suis le secrétaire honoraire, sauf qu'elle est exclusivement composée d'Américains. M. S. Clemens (Mark Twain) vient d'écrire une satire mordante sur le souverain du Congo, témoignage éloquent de l'opinion de ses concitoyens, dont il a si souvent, surtout dans ces dernières années, su traduire les sentiments. Le gouvernement allemand a également été saisi de plusieurs pétitions, notamment de la part de la Société coloniale allemande, sous la présidence du duc Johann Albrecht de Mecklembourg. La Belgique a entendu dans le sein même de son Parlement des accusations répétées, et jamais controuvées; en effet, quiconque se donne la peine de lire ces débats passionnés dans les *annales parlementaires* et non dans les récits abrégés, voire tronqués, de certains journaux plus soucieux de leurs deniers que de la vérité, les réponses du gouvernement belge aux exposés détaillés et accablants de M. Émile Vandervelde et ses amis font un effet vraiment pitoyable. (1)

En Italie, le débat récent à la Chambre italienne, les révélations de journaux au-dessus de tout soupçon, le

(1) Que l'on s'imagine au commencement du vingtième siècle de l'ère chrétienne le premier ministre d'un pays civilisé déclarer que les indigènes « n'ont droit à rien; ce qu'on leur donne est une véritable gratification » : M. de Smet de Naeyer, dans les débats de 1903.

rapport du docteur Baccari, le refus du gouvernement italien de permettre de nouveaux engagements pour la force publique de l'État du Congo, etc., prouvent que, malgré tous les efforts du souverain de cet État, on commence, en Italie aussi, à se rendre compte de ce qu'est, en vérité, la nature de ce soi-disant État.

Autant saute-t-il aux yeux que les atrocités congolaises, par leur nombre, leur existence à l'état endémique, la ressemblance des circonstances dans lesquelles elles se commettent, ne peuvent être causées que par un vice fondamental de régime ; autant doit-il apparaître à tout homme de bon sens qu'il n'est vraiment pas intelligent de chercher à expliquer un mouvement qui, chez nous, dure depuis plus de dix ans, qui s'y est accru à mesure que s'accroissaient nos informations, et qui s'étend de plus en plus hors de l'Angleterre, par des convoitises politiques ou commerciales anglaises. On a beaucoup parlé de la Chambre de commerce de Liverpool. Cette Chambre a protesté contre l'interprétation léopoldienne de l'Acte de Berlin. Elle a bien fait. D'autres Chambres anglaises et allemandes (1) en ont fait autant. Pour ma part j'ai toujours maintenu, — ce qui m'a valu, comme vous le savez, cher ami, des imputations aussi malveillantes que bêtes, — la connexion indissoluble entre le régime économique de l'État du Congo et le traitement des indigènes. Vous aurez trouvé dans le discours de M. Vandervelde à la Chambre belge une constatation absolument identique. Et je ne cache pas qu'il m'a toujours paru regrettable que les Chambres de commerce anglaises n'aient pas combattu avec plus d'opiniâ-

(1) Hambourg et Brême.

treté l'interprétation léopoldienne de l'Acte de Berlin. Elles se sont contentées en fait d'une simple protestation, et il est vraiment risible de lire ce que les journaux belges, obéissant il faut bien le croire à un mot d'ordre, ont publié à ce sujet... surtout quand on songe que le président de la Chambre de commerce de Liverpool est à la fois le consul de l'État du Congo en cette ville, l'armateur dont les vaisseaux (sous le nom de Compagnie belge maritime du Congo) sont employés par l'État pour le transport de ses passagers et de ses marchandises, et l'unique défenseur en Angleterre, possédant quelque influence, de la politique de l'État, ce qui d'ailleurs se comprend, étant donné les circonstances... En ce qui concerne les soi-disantes visées politiques de l'Angleterre dans ce débat, la plus petite connaissance des affaires internationales suffirait pour démontrer qu'un grand pays, cherchant véritablement un objet politique quelconque, aurait trouvé dans un mouvement populaire, de croissance lente, — et par conséquent bien plus sérieux qu'un soudain emballement irréfléchi, mouvement qui n'a pas provoqué au cours des deux dernières années moins de trois discussions à fond dans la Chambre des communes, — une arme des plus formidables pour mener à bonne fin ses intentions. Or, il est vulgairement notoire que le gouvernement anglais actuel a résisté, aussi longtemps que possible, aux demandes de plus en plus pressantes qui lui venaient de tous les côtés de la Chambre; que ce n'est que sous la pression d'un vote hostile certain qu'il a accepté sans aucun enthousiasme, et devant l'unanimité absolue de la Chambre, l'initiative d'adresser une note aux puissances signataires de l'Acte de Berlin, et qu'il résiste toujours,

plus ou moins passivement, à la pression qu'on exerce sur lui. Il nous manque un Wilberforce. En vérité nous avons eu à lutter depuis les premiers temps contre le cynisme et l'indifférence des gouvernants et contre les péripéties de la politique internationale, qui semblent vouloir traiter comme une pièce de l'échiquier mondial les misères de tout un peuple, impuissant à se défendre, et assujetti à des souffrances dont il est impossible d'exagérer l'étendue ou la nature.

Comment mettre fin à ces horreurs qui rappellent l'exploitation des Indes occidentales et de l'Amérique du Sud au seizième siècle? Il s'agit d'abord de convaincre l'opinion publique, dans tous les pays dont les gouvernements participèrent à la création de l'État du Congo, de la réalité de ces horreurs. J'espère que ce *Cahier* saura porter la conviction en France partout où il sera lu, et s'il en est ainsi je suis persuadé que l'âme généreuse de la France se révoltera contre de pareilles abominations, qu'il surgira des hommes animés de sentiments humains pour développer et étendre cette première tentative dont l'honneur vous revient, et à laquelle vous voulez bien me permettre de participer.

Il y a chez vous déjà toute une élite de fonctionnaires coloniaux auxquels leur devoir interdit, bien entendu, toute ingérence politique, mais qui n'en forment pas moins un centre dont les connaissances et l'expérience sont précieuses pour ceux qui, en France, veulent se renseigner sur les problèmes de l'Afrique tropicale. Les opinions entretenues dans ces cercles sur la question qui nous occupe ne sont un secret pour personne au courant des choses d'Afrique. Il y a également chez vous, — j'en juge par les écrits, — un groupe qui s'accroît

sans cesse, composé d'hommes intelligents, qui se sont appliqués à étudier ces problèmes en spécialistes. Enfin je distingue dans les discours de la plupart de ceux de vos hommes publics, — toujours trop rares, hélas, — qui s'occupent de questions coloniales au point de vue scientifique plutôt que purement politique, un idéal élevé, un sens pratique, des idées à longue portée. Ce sont autant d'indices encourageants pour ceux qui, comme moi, cherchent à établir, dans ses conceptions essentielles, une communauté de vues et d'actions entre les nations intéressées au développement de l'Afrique tropicale. Car il faut enfin se mettre d'accord sur le régime à donner aux races africaines; et nous arriverons, il faut l'espérer, à la réunion d'une conférence internationale pour la discussion approfondie de ces questions. Ce serait une nouvelle Conférence de Berlin dont les participants, forts de l'expérience acquise pendant les vingt dernières années (années de prodigieuse activité, où se sont mêlées beaucoup d'injustices, où s'est versé beaucoup de sang) seraient plus compétents pour examiner les véritables devoirs et les véritables responsabilités morales de la civilisation européenne dans l'Afrique noire.

Faut-il se borner aujourd'hui à faire comprendre à l'opinion qu'il se passe dans l'État du Congo des choses monstrueuses? Ce n'est là seulement qu'une partie de notre tâche; la plus facile, étant donné les preuves abondantes et accablantes que nous possédons. Il s'agit aussi de convaincre le public que ces massacres, ces outrages sans nom et sans fin, sont les résultats nécessaires, fatals, d'un régime spécifique; que toutes les enquêtes, toutes les mesures législatives, toutes les

règles, lois, ordonnances, voire tout l'appareil juridique du monde entier, ne sauront mettre un terme à ces abus sans un changement profond et radical de la politique de l'État. Les lois les plus admirables ne peuvent être qu'un trompe-l'œil (d'autant plus dangereux qu'il suffit qu'elles existent sur le papier pour que l'on escompte leur efficacité dans la pratique), alors que le système tout entier qui régit les rapports entre la race dirigeante et la race autochtone, rend précisément dans la pratique ces lois inapplicables dans l'intérêt de ceux pour lesquels elles ont été ostensiblement créées; alors que la nature des devoirs qu'impose le système à ses serviteurs est en contradiction formelle avec l'esprit aussi bien que la lettre de ces lois; alors que, — conséquence inévitable d'une telle contradiction, — ces lois, impunément violées par ces dirigeants supérieurs, ne sont invoquées que contre les agents subalternes, et ne le sont pour ainsi dire jamais sans une pression externe; alors enfin que les peines prononcées contre certains de ces agents subalternes ne sont jamais subies.

Toute la politique de l'État du Congo est basée sur l'exploitation du sol pour le compte, soit du roi souverain dans la région dite « Domaine de la Couronne », (1) soit de l'Administration elle-même dans la région dite « Domaine Privé », (2) soit des soi-disantes « Sociétés commerciales » dans les concessions octroyées par l'État, et

---

(1) Dont les revenus ne sont pas versés au Budget.

(2) Dont les revenus ne sont publiés qu'en forme d'évaluation hypothétique. C'est ainsi, par exemple, qu'en 1899, alors que la balance des « impôts en nature » provenant du *Domaine Privé* était inscrite dans le Budget pour 10.000.000, les courtiers de l'Etat à Anvers réalisaient sur la vente du caoutchouc et de l'ivoire pour le compte de l'Etat 19.130.000 francs.

sur lesquelles l'État lui-même exerce sa juridiction et dont il détient la plus grande partie des actions. Que cette exploitation constitue la préoccupation primordiale de l'État, qu'elle soit poussée d'une manière aussi insensée qu'odieuse, les preuves de ces faits capitaux ne sont plus à faire; et l'on n'a qu'à se mettre sous les yeux, d'une part les circulaires officielles des dirigeants suprêmes de l'État, qui de temps en temps ont été arrachées aux ténèbres congolaises (telles les circulaires citées textuellement dans les *Livres Bleus anglais,* Africa n° 1, 1904; Africa n° 9, 1904; celles qui furent citées en 1903 et en 1905 par M. Vandervelde à la Chambre belge, etc.), et d'autre part les lois publiées dans le *Recueil* ou le Code *congolais,* pour se convaincre que toute connexion de fait entre eux est impossible.

C'est ici, il faut absolument qu'on le reconnaisse, que se trouve le vrai terrain à déblayer. Tant que l'on n'aura pas saisi la portée essentielle de la politique léopoldienne, il sera toujours possible aux intéressés de désarmer l'opinion par la promulgation de nouveaux décrets, par une prodigalité de promesses d'une surveillance plus étroite, par la publication de nouvelles lois draconiennes, et ainsi de suite.

Il ne m'est possible ici que d'indiquer brièvement le vice fondamental du système responsable des atrocités révélées devant la Commission d'enquête, (dont les travaux ont été limités à une partie infime de l'énorme territoire congolais), et des hécatombes humaines qui s'entassent depuis le décret du 21 septembre 1891, décret qui inaugura, — comme le dit M. A.-J. Wauters, — « une politique économique diamétralement opposée à celle qui avait prévalu jusqu'alors ».

Une nation, si elle tient à faire œuvre utile et permanente, n'a qu'une politique à suivre dans l'Afrique tropicale pour s'acquérir les richesses de ce pays, et créer en même temps un courant d'affaires favorable aux industriels de la mère-patrie. C'est une politique économique *commerciale*. Une politique économique *commerciale* ne veut pas dire nécessairement une politique de libre échange. Le libre échange et la protection sont nés de divergences de vues entre économistes. Dans l'Afrique tropicale la question se résout à ceci, — savoir si oui ou non il est bon d'imposer des taxes différentielles sur les produits imposés dans une colonie déterminée. Dans le débat qui nous occupe, ni la doctrine de Cobden ni celle de M. Méline ne sont engagées. A part la politique esclavagiste de l'État du Congo, inaugurée par le décret précité, il n'y a jamais eu en Afrique tropicale, depuis la disparition de la vieille traite outre mer, qu'une politique seulement, la politique économique *commerciale*. Quelles sont les bases de la politique économique *commerciale* en Afrique tropicale ?

Les voici ; elles représentent le bon sens et l'équité la plus élémentaire. Les terres sont à ceux qui les cultivent, et qui seuls peuvent les cultiver : les indigènes. Les produits économiques bruts appartiennent à ceux qui les récoltent, qui seuls peuvent les récolter : les indigènes. L'Européen reconnaît donc à l'indigène, d'abord le droit aux fruits de son labeur ; ensuite et par conséquent, il doit lui *acheter* aux prix courants les produits de son sol, soit en marchandises d'Europe, soit en numéraire, selon les circonstances dans telle ou telle localité. Comme l'indigène a le sens commercial très développé,

il se livre volontairement au travail qui lui est nécessaire pour obtenir les articles que seul l'Européen peut lui procurer, en échange des produits que celui-ci désire, et que l'indigène seul peut lui procurer. Si l'inauguration d'une politique « diamétralement opposée », il y aura tantôt quatorze ans, par le roi Léopold, n'était venue jeter une confusion extraordinaire dans la mentalité de bon nombre de personnes, on aurait véritablement honte de s'attarder à l'exposition d'un fait aussi vulgaire.

La politique léopoldienne est l'antithèse de l'autre. Elle a été poursuivie avec ténacité, et elle a apporté aux dirigeants de cette politique des revenus colossaux, que le système de développement commercial, où l'indigène se trouve être l'associé de l'Européen, ne donnera et ne pourra jamais donner. Mais ces revenus colossaux ne sont acquis qu'à force d'outrages et de violences sans fin, et leur acquisition est la ruine future du pays. De par le système léopoldien, l'indigène n'est plus l'homme libre cultivant librement les produits de son sol; il n'est plus le propriétaire ni de ses terres, (1) ni de leurs produits économiques, ni du fruit de son labeur. Les terres appartiennent à « l'État », les produits de ces terres sont les « fruits domaniaux » que l'indigène se voit forcé de récolter « à titre d'impôt », soit pour ce mystérieux « État », soit pour les soi-disantes « Sociétés » placées sous la juridiction de l'État et dont l'État détient les principaux bénéfices. C'est une politique économique de contrainte; expression cour-

(1) Parler de terres « vacantes » n'est qu'un jeu de mots, alors que c'est précisément sur ces terres dites vacantes que croissent les lianes de caoutchouc et qu'habitent les indigènes qui en récoltent le latex.

toise, car, en vérité, appliquée avec zèle, rendue possible pratiquement par une armée indigène très nombreuse, elle aboutit à l'assujettissement de toute une race au plus dur esclavage, à un régime sous lequel, comme l'a dit, sans une nuance même d'exagération, un des orateurs de la Chambre belge, « toute la population est organisée en vastes troupeaux d'esclaves travaillant sous l'empire de la menace et de la contrainte » : régime sous lequel la population *disparaît*. Comment en serait-il autrement ?

« Le droit d'imposer des contributions est un droit dont disposent les États », chantent en chœur les défenseurs du régime léopoldien. Qui le conteste ? Mais où est l'État qui commence par s'approprier toutes les possessions du futur contribuable, et qui, l'ayant ainsi dépouillé de tous ses biens, le force *manu militari* à lui apporter ses biens sous forme d'impôt ? « Le droit de mettre en détention celui qui ne paye pas ses contributions est une pratique universellement suivie par tous les États », chantent en chœur les défenseurs du régime léopoldien. Affirmation contestable mais que l'on peut accepter à titre d'argument. Mais où est l'État qui impose à ses sujets, non pas une contribution une fois ou même deux fois par an, mais une contribution tous les quinze jours, une contribution incessante et perpétuelle ? Et où est l'État qui punit des sujets ainsi imposés s'ils ne peuvent physiquement mener à bonne fin une tâche aussi exorbitante, en saisissant leurs femmes et leurs enfants comme otages, en apostant dans leurs villages des soldats armés sans contrôle, eux-mêmes rendus responsables et punis si les contributions sont en retard ?

Le roi Léopold a rétabli la traite en lui donnant le nom d' « impôt en nature » ! On ne veut qu'une chose, au Congo : le caoutchouc, — et pour l'obtenir on franchit des rivières de sang humain.

Si l'on vient m'objecter, — et pour ceux qui commencent seulement l'étude de cette terrible affaire, c'est une réflexion naturelle, — « Une nation civilisée ne tolérerait jamais un pareil état de choses ; il y va de son honneur et de ses intérêts matériels les plus élémentaires », je réponds ainsi : Vous avez parfaitement raison. Mais qui a parlé de « nation » ? L'État du Congo n'est pas une nation, mais un homme ; il n'est pas exploité au profit d'une nation, mais de quelques hommes. On serait bien malavisé de trouver dans mes écrits, cependant si abondants sur cette question, une attaque contre la Belgique ou le peuple belge. J'ai dit qu'il y a des Belges qui ont assassiné, et torturé, au Congo ; les tribunaux de Boma le constatent. J'ai dit que les hommes d'État belges qui accusent d'antipatriotisme ceux de leurs compatriotes qui ont cherché à faire la lumière sur le régime congolais, et déclarent en même temps que l'État du Congo, auquel la Belgique a prêté ses millions, est « un état étranger », — font preuve de piètre courage ou de piètre logique. J'ai dit que les paroles telles que « les indigènes n'ont droit à rien » (1) et bien d'autres encore sont comparables à celles dont se servaient les défenseurs de l'ancienne traite. Tout ceci je l'ai dit, et je le répète aujourd'hui. Mais de là à attaquer le peuple belge, il y a

(1) M. de Smet de Naeyer. Annales parlementaires de la Belgique en juillet 1903.

loin. Cette nation a un bandeau posé étroitement sur les yeux. Il tombera un jour sans doute. Je pense qu'il en résultera des conséquences dynastiques et économiques d'une portée considérable. Économiquement, l'État du Congo, dont on vante à un peuple qui ignore les choses d'Afrique presque complètement, « le magnifique essor économique », marche droit à la ruine. On y tue la poule aux œufs d'or, et, — comme le dit Mark Twain, — en la tuant, on tue les œufs qu'elle aurait pondus si on ne l'avait pas tuée! Loin de désirer pour mon pays un pareil héritage, je plains sincèrement les successeurs du régime actuel. Ce sera une *damnosa hereditas.*

Mais cela ne me regarde pas ; cela ne m'intéresse même pas. Je cherche une chose, et une chose seulement, éclairer l'opinion publique sur la nature du régime léopoldien et ses conséquences inévitables ; faire comprendre à l'opinion ce qui se passe au Congo, ce qui *doit s'y passer.* Si une Providence, qui ne dédaigne pas de se servir des plus infimes instruments, veut bien m'accorder les forces nécessaires, je ne poserai pas la plume et je ne tairai pas ma voix tant que la civilisation n'aura pas prononcé l'arrêt de mort de ce régime qui constitue la traite moderne. Et si cette suprême consolation m'est refusée, j'aurai au moins travaillé à une œuvre que d'autres plus capables mèneront à bonne fin. *Magna est veritas et praevalebit.*

Cordialement et avec reconnaissance vôtre.

E. D. Morel

POST-SCRIPTUM

Hawarden, le 7 novembre 1905

Depuis que j'ai écrit les lignes ci-dessus, le rapport de la Commission d'enquête envoyée par le roi Léopold au Congo, — par suite de la pression exercée par l'opinion publique anglaise, — a été publié.

Je constate que la totalité des dépositions faites devant la Commission d'enquête a été supprimée pour des raisons qui ne me paraissent nullement convaincantes.

Par conséquent il est du plus haut intérêt que les lecteurs de ce *Cahier* se rendent compte de la nature de ces témoignages en lisant avec attention ceux que nous présentons aujourd'hui au public français. Ces témoignages sont les seuls, je me hâte d'ajouter, que nous possédons.

Le rapport est la justification complète de la lutte que mes amis et moi nous avons entreprise contre le *régime* léopoldien en Afrique.

Aucun honnête homme ne peut dorénavant le nier.

Le rapport admet que l'accaparement des terres des indigènes, institué par ce régime, est un abus.

Il admet que les impôts en nature réclamés des indigènes sont exagérés.

Il admet que le système de travail forcé adopté jusqu'ici a donné lieu à des abus formidables.

Il admet l'existence d'innombrables atrocités.

Il admet que l'indigène, — forcé à la récolte du caoutchouc, passe ses jours dans une « existence misérable », dans les conditions où on l'y oblige.

Il admet que le système des camps d'ôtage, créés pour forcer les populations à produire, est de règle ordinaire, et que les indigènes dans ces prisons sont mal nourris, souvent mal traités, et meurent.

Il admet que de graves abus ont été commis dans l'Administration de la Justice.

Il admet que les sociétés dites commerciales font usage de la force.

Il admet le fréquent usage de la chicotte.

Il admet que des agents de l'État ont toléré que leurs soldats leur apportassent des mains et les membres sexuels coupés comme preuves de leurs prouesses, et j'affirme, contre les commissaires, que ce n'était pas là un usage ancien dans les régions dont il s'agit.

C'est, — avec les ménagements voulus et inévitables, — la condamnation de la politique de l'État depuis les fameux décrets de 1901-1902, inaugurant la politique domaniale, — la condamnation du *régime léopoldien.*

. . . . . .

Mais il y a des lacunes.

En condamnant la pratique de faire résider dans les villages des sentinelles armées, pour faire percevoir l'impôt en caoutchouc, le rapport glisse sur le fait que, sans la présence de ces sentinelles, la récolte du caoutchouc par travail forcé est impossible.

Le système actuel implique la sentinelle dans le vil-

lage ; fatalement, nécessairement ; il implique les expéditions militaires constantes ; fatalement, nécessairement.

En admettant que les impôts en nature soient exagérés, le rapport omet de déclarer explicitement que la loi des quarante heures de travail par mois n'est qu'une loi sur le papier ; une plaisanterie tout simplement.

En condamnant le système des ôtages, il omet de citer les circulaires des gouverneurs généraux, baron Dhanis, et Paul Costermans, décrétant, autorisant, encourageant cette pratique, ainsi que les circulaires des Commissaires Généraux, remettant cette autorisation à leurs subordonnés et aux agents des soi-disantes Sociétés commerciales qui ne sont, en réalité, que les fermiers du Domaine Privé.

En admettant qu'il s'est commis de graves abus dans l'Administration de la justice, le rapport omet d'en citer des exemples flagrants et récents. C'est ainsi qu'il omet d'expliquer comment le lieutenant Mazy, auteur des massacres dénoncés à la Commission par le missionnaire Weeks (dénonciation prouvée exacte par l'enquête Grenade) a pu s'embarquer pour l'Europe par ordre supérieur. Il omet d'expliquer comment le commissaire général Mardulier, dont la responsabilité morale était engagée dans cette affaire, a pu en faire autant. Il omet d'expliquer comment la Commission a laissé partir pour l'Europe M. Albert Longtain, directeur de l'A. B. I. R. en Afrique, alors que des atrocités sans nom ont été commises par ses agents blancs ou noirs contre les indigènes. Il omet de dire comment la Commission a laissé partir pour l'Europe M. Spéllier, directeur en Afrique de la Société La Loulonga, alors

que des atrocités sans nom ont été également commises par ses agents blancs ou noirs contre les indigènes. Il omet d'expliquer comment il se fait que M. Hannotte, agent de l'A. B. I. R., l'associé et le protégé de M. Longtain, a pu s'embarquer pour l'Europe alors qu'une instruction était ouverte contre ses agissements, et sur les lieux mêmes, par l'officier judiciaire Voght. Je choisis ici *quelques* cas seulement. Il y en a bien d'autres. Le rapport omet de jeter une lumière aucune sur les jugements de Boma dans les cas d'atrocités poursuivis. Il y a ici une lacune des plus graves. Il faudrait une liste complète des agents européens arrêtés et poursuivis pendant les sept dernières années; il faudrait préciser la nature de leurs crimes, les condamnations imposées, le contenu des jugements. De tous ces jugements, — ils se comptent par douzaines, — un seul a jamais été livré en son entier à la publicité... et ce fut par moi: le jugement Caudron. Ce jugement démontre, ainsi que les fractions publiées des jugements passés sur les massacreurs des populations de la Mongalla en 1903, que les agents poursuivis ne faisaient que d'accomplir la tâche que leur imposaient les instructions de leurs supérieurs : ces supérieurs n'ont jamais été punis.

Je maintiens que la justice congolaise peut se traduire en ces termes : *summum jus summa injuria ;* et au surplus j'affirme hautement que le Gouvernement de l'État du Congo n'ose pas publier intégralement ses archives judiciaires des sept dernières années, durant lesquelles la politique du roi a eu le résultat le plus fatal pour la population.

En concluant, malgré les abus constatés par la Com-

mission, à la nécessité du travail forcé au Congo, le rapport nous présage la continuation inévitable des abus qu'elle signale. Il conserve ainsi l'essentiel de la politique du roi, et cette politique, — la politique de contrainte, — est impossible dans les pays tropicaux de l'Afrique centrale sans des abus incessants. Fermer les yeux devant l'évidence est faire œuvre de théoriciens. Le colonel Thys vient de se déclarer nettement contre cette politique à laquelle il a été forcé depuis l'inauguration du régime Léopoldien en 1891-1892. Je ne puis malheureusement, avec les connaissances que j'ai, déclarer droits et justes, les procédés employés par la *Société anonyme belge* dans la haute Bousira et ailleurs pendant ces dernières années. Quoiqu'ils n'aient jamais atteint la criminalité excessive de l'A. B. I. R. et de *l'Anversoise;* mais en se déclarant pour la politique économique *commerciale,* contre la politique économique *de contrainte,* le colonel Thys a cent fois raison.

Finalement, le rapport néglige entièrement le côté financier de la question. En parlant des résultats acquis, — 80 steamers, belles stations aménagées, bureaux publics bien construits, télégraphes, téléphones, etc. — le rapport omet complètement de nous dire qui sont les bénéficiaires de ces travaux publics. Pour qui ces œuvres? Pour les blancs , non pour les noirs. Le noir n'y gagne rien. Elles affermissent le joug qui pèse sur lui, voilà tout. Le chemin de fer du bas Congo a supprimé le portage dans cette région jusqu'à un certain point. Il n'en est pas moins vrai que le travail forcé qui s'en est suivi a fini par écraser ces populations, que le portage avait déjà décimées. Des populations des régions des Cataractes, que reste-t-il ? Il est facile de

faire bâtir de belles maisons, de mettre des steamers sur le haut-fleuve, etc., quand on a plongé dans un esclavage qui n'est pas même déguisé toute une population pour les bâtir et les transporter. Mais ce qui est de toute évidence, c'est que les revenus acquis par le gouvernement congolais ne servent pas à l'enrichissement de l'indigène, mais au fonctionnement d'un système qui tue l'indigène. Ils ne font qu'enrichir le roi et ses financiers en Europe. L'indigène ne s'enrichit pas au Congo; il devient plus pauvre, plus misérable d'année en année; il n'a pas le moyen de s'enrichir, d'améliorer son bien-être, alors que tous les articles d'une valeur économique quelconque et même les plantations des noirs sont réclamés par le gouvernement ou par les sociétés fermières du gouvernement. Toute la politique léopoldienne est une politique de parasite.

En affirmant que le gouvernement équilibre avec peine son budget, le rapport glisse complètement sur les revenus secrets du *Domaine de la Couronne;* revenus qui ne sont pas versés au budget. Même en supposant, comme disent les amis du roi, que ces revenus secrets sont usités par lui en des travaux publics en Belgique, — de quel droit le souverain absolu du Congo fait-il exécuter en Belgique des travaux publics et construire des monuments avec les revenus arrachés à une population en Afrique écrasée sous un régime féroce de contrainte et d'esclavage? Il n'en a pas plus le droit que si, — comme le disent ses adversaires, — il dépensait ces revenus en faisant construire des maisons de plaisir, en s'acquérant des propriétés sur la côte d'Azur et en spéculant dans des chemins de fer chinois. Le rapport glisse aussi, complètement, sur ce fait que les

comptes administratifs eux-mêmes ne sont jamais publiés sauf en forme de prévisions, et que le monde ignore aujourd'hui la véritable situation financière du *Gouvernement congolais*. En cela, le Gouvernement du Congo est unique au monde.

Pour conclure ; nous sommes invités aujourd'hui à mettre notre confiance dans la conduite future d'un Gouvernement, dont la politique, dans les treize dernières années, est mise à nu même par la Commission qu'il a nommée, et dont le dirigeant suprême, en Afrique actuellement, a lui-même violé la loi en autorisant une société, soi-disant commerciale, à faire des otages. Après toutes les dénégations des années écoulées, après toutes ces promesses de réformes, qui n'ont jamais été tenues, après toute cette hécatombe de vies, sciemment sacrifiées au Moloch de la cupidité cynique, — nous sommes invités aujourd'hui à donner carte blanche sans contrôle aucun aux coupables eux-mêmes !

Pour ma part, je refuse d'admettre une telle argumentation.

E. D. Morel

Pierre Mille

L'ENFER DU CONGO LÉOPOLDIEN

139903
9/10/16

Pierre Mille

L'ENFER DU CONGO LÉOPOLDIEN

Il ne faut pas que le Congo français devienne une nouvelle Mongalla.

(Dernières paroles de Savorgnan de Brazza, rapportées par Félicien Challaye, 25 septembre 1905.)

Avant d'expliquer le sens et la valeur des témoignages que nous publions, il est indispensable que je dise, en quelques mots, dans quel esprit est rédigé ce cahier.

Il n'y a guère, en France, que deux façons d'envisager ce qu'on est convenu, dans les discours parlementaires, d'appeler « l'œuvre colonisatrice ».

Elles n'ont toutes les deux aucun rapport ni avec le bon sens, ni avec la justice, ni avec l'intérêt universel : j'entends celui de l'univers terrestre, et des différentes races, quelles qu'elles soient, peuplant cet univers. Elles sont absurdes.

La première est une façon de sentir, plutôt que de raisonner. On peut dire, sans manquer d'équité, qu'elle représente le point de vue nationaliste. On peut l'exprimer ainsi :

Les efforts de nos soldats, de nos administrateurs, de

nos commerçants, ont porté le drapeau, la civilisation, la langue, les produits de la France, sur un très vaste empire, situé quelque part, on ne sait pas très bien où. Honneur à cette vaillante avant-garde de la patrie continentale ! Honte à qui dira jamais qu'un soldat, un administrateur, un commerçant français, une fois aux colonies, n'est pas un saint et un héros. Et si par hasard il en est qui ne sont ni des saints, ni des héros, eh bien, nous ne voulons pas qu'on le dise !

Nous connaissons très bien les pauvres gens qui tiennent ce langage. Ce sont les mêmes qui crurent que c'était compromettre l'honneur de toute l'armée française, que de laisser supposer un instant qu'un conseil de guerre avait pu de fort bonne foi se tromper. Horrible danger des généralisations à la française ! Pour s'être refusés à une enquête rapide et impartiale sur un fait particulier, ils ont en effet compromis non pas l'honneur, mais la solidité de l'armée tout entière. Vaincus, ils l'ont laissée, par leur faute, livrée aux lâches et aux bêtes. Et quand un crime, malgré leurs efforts, s'avère aux colonies, il en va de même : ils laissent les colonies livrées aux lâches et aux bêtes.

En face de ces nationalistes coloniaux se dressent les socialistes. Leur opinion est aussi simpliste, aussi fausse, aussi insoutenable. Ils ne veulent pas de colonisation. Leur raison profonde, je crois, en est que « qui terre a, guerre a » surtout quand ces terres sont lointaines, peuplées par des races difficiles à gouverner, de civilisation élevée, mais différente ; ou qui, vivant de la guerre, soit pour faire des esclaves, soit pour manger leurs semblables, — c'est le cas au Congo, — se révoltent contre une règle qui gêne ces habitudes ; ou quand

on se trouve en compétition avec un autre État qui désire également ces terres. Or la guerre extérieure, coloniale ou non, absorbant les forces de la nation, réveillant son patriotisme, — écrivons, si vous voulez, « une vieille forme de patriotisme », — l'empêche de penser aux problèmes de politique sociale. Quelques-uns diront même : à la guerre civile, considérée comme nécessaire pour abattre la société capitaliste. Ajoutez qu'à exploiter des terres ou des races neuves, une nation gagne de l'argent, et alors se soucie assez peu de changer d'organisation politique ou sociale ; et c'est peut-être un des motifs qui font que, dans les pays anglo-saxons, aujourd'hui en pleine prospérité coloniale, il y a tant de syndiqués, mais si peu de collectivistes. Une autre raison de la répugnance des socialistes à accepter la colonisation, raison plus extérieure, — je ne dis pas moins sérieuse, — ce sont les abus de pouvoir de la race colonisante contre la race colonisée. Horrible danger, de nouveau, des généralisations à la française : ils vous disent que toute œuvre de colonisation porte avec elle le massacre, aussi naturellement qu'un arbre porte un fruit. Et ils concluent qu'il faut renoncer à toute colonisation.

Il est humiliant qu'il faille rappeler aux Français, aux seuls Français parmi tous les peuples de l'univers civilisé, que la colonisation est un phénomène naturel.

On a toujours « colonisé » depuis l'âge de la pierre, on colonisera toujours, et ce n'est pas surtout à une époque où le point du globe le plus éloigné de Marseille ne s'en trouve guère, par bateau à vapeur, à plus de trente-cinq jours, qu'on empêchera les hommes de Mar-

seille d'aller visiter les hommes de cet autre point du globe, et de s'établir chez eux, si cela leur plaît ! Et du moment qu'on ne peut les empêcher de s'y établir, il faut qu'ils y puissent vivre en tranquillité et en prospérité. Il faut qu'ils soient garantis, eux et leurs biens, contre l'assassinat ou le vol. Nous trouverions monstrueux que l'État français refusât ces garanties à l'Allemand qui vient résider sur notre territoire, ou seulement y commercer. Il serait également monstrueux qu'un noir ou un jaune nous les refusât. Et il est naturel que nous cherchions à nous procurer, chez ce noir ou ce jaune, en payant un juste prix, les objets qu'exigent nos besoins, différents des leurs, ou plus nombreux. Et même, parlant aux collectivistes, il est permis de leur demander s'ils croient que l'évolution collectiviste est possible, tant que l'univers tout entier n'aura pas été transformé et adapté aux besoins de l'industrialisme moderne.

En tous cas, il n'y a pas moyen d'éviter que ceux qui en ont besoin aillent demander du coton et du caoutchouc à ceux qui en ont, qu'ils exigent la sécurité pour leurs transactions, et il est nécessaire que l'État dont ils sont citoyens crée cette sécurité si elle fait défaut. Voilà pourquoi la colonisation, et même la colonisation administrative, est un phénomène naturel ! Je regrette d'avoir eu à l'expliquer ; mais il paraît, à lire certains écrits, que cela n'était pas inutile.

Comme tous les phénomènes naturels, la colonisation produit de bons et de mauvais effets. C'est un phénomène naturel que certains corps dégagent de l'électricité. Il faut éviter d'être foudroyé par elle, et en obtenir qu'elle nous éclaire, ou transporte nos personnes. Et si

la colonisation produit de funestes effets, il faut y obvier, et par conséquent savoir comment et pourquoi elle produit ces effets. On constate alors, et il fallait s'y attendre, qu'un système colonial est bon quand il respecte les lois naturelles, économiques et sociales.

Supposez qu'en France même on laisse à un préfet ou à un gendarme le droit de tuer ses compatriotes à sa guise, ou de les forcer à traîner des brouettes quand ils préfèrent travailler leurs champs ; ou qu'on donne à quelques personnes seulement la propriété des produits du sol tout entier, en obligeant les autres Français à les récolter sans salaire, ou presque sans salaire, au profit de ces quelques personnes privilégiées : on verrait se produire les mêmes iniquités qu'au Congo.

Il y a donc de bonnes colonies. Ce sont celles où les rapports de l'administrateur et de l'administré sont équitables, et contrôlés par une administration équitable ; où les droits de la propriété indigène, la liberté des échanges sont respectés. Le Sénégal, le Soudan, la Guinée Française, le Dahomey en sont des exemples. On n'y signalera que des défaillances individuelles.

Il y a donc aussi de mauvaises colonies : ce sont celles où les lois naturelles, économiques et sociales, ne sont pas respectées. Et quand leurs apologistes y veulent signaler seulement « des défaillances individuelles » en ajoutant « encore faut-il qu'elles soient démontrées », ils se moquent du public. Ces défaillances *sont* démontrées, et elles sont ici le résultat du régime, qui est mauvais. Mais à quoi peut-on distinguer que le régime est mauvais ? Justement à la quantité et au caractère des défaillances. Elles sont rares ailleurs, ici tellement fréquentes et de telle nature qu'il est impos-

sible de s'y tromper : le Congo belge est l'exemple d'une mauvaise colonie. (1)

En quoi cela intéresse-t-il les Français ? C'est qu'on a introduit dans notre Congo un régime analogue qui a produit les mêmes résultats. Le mal est moins ancien, donc plus facile à extirper. Et quand on aura vu, par le Congo belge, à quel degré d'horreur ce mal peut atteindre, on comprendra le danger que court le nôtre. Un prochain cahier dira la situation de celui-ci. On peut la résumer en disant qu'il y a au Congo français moins de crimes contre l'humanité qu'au Congo belge, autant d'arbitraire, et plus d'anarchie.

*
* *

... *Il ne faut pas que le Congo français devienne une nouvelle Mongalla.* Telles furent les dernières paroles de Pierre Savorgnan de Brazza. Qu'est-ce donc que les crimes de la Mongalla, qu'est-ce qui s'est passé au Congo belge, pour que Brazza ait frémi en s'apercevant que notre Congo allait imiter cet affreux exemple ? On le verra par les témoignages que nous publions. Bien qu'on ne nous ait récemment que trop entretenus de « crimes coloniaux », on ne se doute pas encore en France qu'en ce moment même, au Congo belge, de telles iniquités sont possibles, qu'elles se commettent on peut dire quotidiennement, qu'elles sont l'œuvre, non pas, comme on veut le faire croire, de quelques individus isolés ou affolés, et qui finissent toujours par

(1) Au point de vue des rapports entre les deux races en présence. Au point de vue financier, le travail forcé, c'est-à-dire le rétablissement de l'esclavage, a donné, momentanément, des résultats extraordinairement avantageux aux exploitants.

être châtiés, plus ou moins sévèrement, mais de centaines d'agents *qui ne peuvent pas faire autrement,* qui sont automatiquement forcés à l'assassinat par le régime commercial et administratif même dont ils sont les instruments. Je devrais me borner à publier ces dépositions formidables en ajoutant seulement ceci :

Il y a un peu plus d'un an, causant avec l'employé d'une société belge de l'État indépendant du Congo, je lui demandai s'il était content de ses affaires.

— Très content, me répondit-il : le mois dernier, nous avons fait plusieurs tonnes de caoutchouc *presque* sans effusion de sang !

Cela suffirait pour avertir le lecteur de la nature et du caractère des documents qui vont suivre. Toutefois, il n'est pas inutile de lui dire quelle en est l'origine, de lui en faire apprécier la valeur, enfin de lui exposer dans son ensemble une situation dont les interrogatoires des témoins lui livreront les détails, qui sont atroces.

*
* *

Ce fut en 1884 et 1885 que l'Association Internationale Africaine, créée par Léopold II, roi des Belges, après les grandes explorations de Stanley, fut reconnue par tous les États civilisés comme formant un État Indépendant. Cet État se déclarait « perpétuellement neutre » et il adhérait à l'Acte général de la Conférence de Berlin, réunie sur l'initiative de M. de Bismarck. L'objet de cette conférence était d'établir une entente internationale sur le régime commercial des bassins du Niger et du Congo, et sur les obligations politiques et morales des puissances possédant des établissements dans

l'Afrique équatoriale. Or, le premier chapitre de l'Acte de Berlin consacre le principe de la liberté commerciale dans le bassin du Congo. Il disait formellement : « Il ne pourra être concédé ni monopole, ni privilège d'aucune espèce en matière commerciale. »

De plus, l'article 9 stipule expressément :

Les puissances qui exercent des droits souverains ou une influence dans le territoire formant le bassin conventionnel du Congo déclarent que ce territoire ne doit servir ni de marché, ni de terrain de passage pour le commerce des esclaves de quelque race qu'ils soient. Chacune des puissances s'engage à employer tous les moyens à sa disposition pour mettre fin à ce commerce et pour punir ceux qui s'y engagent.

L'article 6 précise que :

Les puissances exerçant des droits souverains ou une influence sur les territoires susdits s'engagent à veiller à la conservation des races indigènes.

Un autre article interdit de vendre des armes à feu aux indigènes. (1)

Or, aujourd'hui, les deux tiers au moins du Congo léopoldien, grand comme quatre ou cinq fois la France, sont déclarés « domaine privé » ou « domaine de la couronne » de cet État qui s'arroge seul le droit d'en récolter tous les produits, soit par lui-même, soit par l'intermédiaire de sociétés dans lesquelles il a de puissants intérêts. Voilà ce qu'est devenue la liberté commerciale. Mais de cela, je ne parlerais même pas, si à

(1) Or, de juillet à décembre 1903, dans une seule factorerie de l'*Abir*, on a compté 10.900 cartouches d'Albini, 18.000 charges de fusil à capsule, 128 fusils à capsule, et 8 Albinis.

la liberté commerciale n'était liée, plus étroitement que je ne l'ai cru moi-même quand je visitais le Congo en 1898, la liberté, la vie même des indigènes.

Aujourd'hui, la population presque entière du Congo, c'est-à-dire plusieurs millions d'hommes, est réduite exactement au même état que les Indiens d'Amérique sous la domination espagnole : c'est-à-dire que ces millions d'hommes sont devenus les esclaves de l'État, — ou des sociétés privilégiées, — les esclaves et les martyrs. Une des dépositions qu'on va lire le dit : « Leurs terreurs et leurs supplices n'ont guère été surpassés par les horreurs des Arabes, marchands d'esclaves. » Et c'était pour mettre fin aux horreurs commises par ces marchands d'esclaves que la Conférence de Berlin avait laissé au roi Léopold l'administration de la plus grande partie du bassin du Congo. Il est vrai que réduire au servage et fixer au sol toute une population, est un excellent moyen d'empêcher « le commerce » des esclaves. Mais ce n'est peut-être pas celui qu'avait prévu la Conférence, cette conférence que M. de Bismarck avait clôturée en prononçant ces paroles solennelles : « Le nouvel État du Congo est appelé à devenir un des principaux agents de l'œuvre que nous avons en vue ; je fais des vœux pour l'accomplissement des nobles désirs de son fondateur. » Il est vrai aussi que malgré ce servage universel, il se vend encore beaucoup d'esclaves au Congo : mais ce sont les agents de l'État qui les achètent, je dirai tout à l'heure comment. Ce ne sont plus des Arabes. Cela ne suffit-il pas à notre souci d'humanité ?

Aujourd'hui, enfin, on tue chaque année, en pleine paix, non pas en état de guerre, plusieurs milliers de

noirs, on en met en prison d'autres milliers ; des régions entières sont désertées, les habitants de nombreux villages fuient dans la forêt, où ils meurent de faim, — ce n'est pas une figure : ils meurent, — et les femmes ne font plus d'enfants. Voilà ce qui s'appelle (article 6 de l'acte de Berlin) « veiller à la conservation des indigènes ».

Les faits révélés par les témoignages que publie ce *Cahier,* le résumé que j'en ferai, prouveront que je suis loin d'exagérer. Mais il est nécessaire d'abord d'expliquer pourquoi ils sont restés si longtemps inconnus en France.

Car nous avons ignoré tout cela en France, et la première réflexion qui va venir à l'esprit du lecteur est que, si l'administration politique et commerciale du Congo léopoldien donne des fruits si amers, comme on dit, « ça se saurait ». Mais si nul n'en sait rien, c'est que notre presse n'en a jamais rien dit, ou si elle a parlé ce fut pour suggérer seulement que « les Anglais » avaient entamé contre le Congo belge et le roi des Belges une formidable campagne de calomnies. Quant à dire quelles étaient ces calomnies, on s'en gardait bien. Une seule citation eût donné au public le désir de savoir s'il y avait quelque chose de vrai dans ces déplorables récits. A proprement parler, d'ailleurs, la presse française n'a jamais eu connaissance des affaires du Congo que par la presse belge. Et le Congo belge est pour l'immense majorité des Belges ce que fut l'affaire Dreyfus en France pour beaucoup d'entre nous, qui, dès les premiers jours adoptèrent cette opinion que je reproduisais tout à l'heure, et s'y attachèrent : « Supposer que sept officiers avaient pu se tromper,

c'était faire outrage à l'armée française », et ils considérèrent que ceux qui osaient admettre cette supposition étaient de mauvais patriotes. Les Belges étaient fiers de l'œuvre accomplie par eux au Congo. Ils avaient raison. L'énergie avec laquelle, malgré tous les obstacles, financiers ou matériels, le colonel Thys lança son chemin de fer de Matadi à Léopoldville, sur les bords du Stanley Pool, crevant la panse énorme du bassin du Congo, fermée depuis les premiers âges du monde par les monts de Cristal ; la merveilleuse intuition, l'ingéniosité, — et, pourquoi ne pas dire, le génie financier, — qui firent distinguer à Léopold II les ressources immenses que recélait ce Congo, entièrement ignoré de l'Europe il y a vingt ans ; tout cela est digne d'admiration. Et il faut même ajouter une chose : le système d'exploitation inventé par le roi Léopold est meurtrier pour l'indigène et contraire à l'humanité, mais il est admirablement conçu ; il donne provisoirement le maximum de rendement, en or et en morts. Le Congo léopoldien est plus qu'un grand crime, c'est une immense et affreuse tragédie. Mais la façon dont la France s'est reprise, après 1870, l'esprit de suite qu'elle a montré dans son œuvre de réparation militaire, sont également dignes d'être admirés, et sans qu'il faille faire les mêmes restrictions : il n'en est pas moins vrai que les patriotes fort sincères, qui voulurent faire du déshonneur de Dreyfus la condition indispensable de l'honneur de l'armée française, commirent une lourde faute. Et on l'a bien vu ! De même quand les Belges ne veulent pas reconnaître, par un patriotisme mal placé, que le roi des Belges, ses fonctionnaires, et les agents de certaines compagnies privilégiées, ont laissé commettre et fait commettre, dans

un délire de lucre, des crimes qui révoltent l'humanité, ces Belges commettent une lourde erreur, une erreur qui peut être dangereuse pour l'avenir du Congo lui-même.

C'est un consul anglais, M. Casement, fort honnête homme, des missionnaires protestants anglais établis au Congo, et un Anglais d'origine française établi à Liverpool, M. E. D. Morel, qui ont révélé les abus affreux de la politique commerciale de l'État Indépendant. Les défenseurs de l'État en ont pris raison pour prétendre que l'Angleterre versait là des larmes de crocodile, que les négociants de Liverpool n'avaient d'autre objet que de faire supprimer par une nouvelle convention diplomatique, illégale et arbitraire d'ailleurs, l'État du Congo reconnu par l'acte de Berlin en 1885; de telle sorte que ses territoires fussent partagés entre l'Allemagne, la France et l'Angleterre, celle-ci gardant la meilleure part. Et ils n'hésitèrent pas à faire entendre que les missionnaires, M. Casement, et surtout M. Morel, avaient été payés par les négociants de Liverpool. Et ceci encore rappelle beaucoup les bonnes raisons qu'on se jetait à la tête, il y a quelques années, chez nous !

Je rougirais fort d'imiter leur exemple! C'est seulement pour l'honneur de la logique que je ferai remarquer que l'imputation peut se retourner. Car la situation se présente ainsi : d'une part un ou deux négociants de Liverpool ayant des intérêts au Congo belge, et encore ne sont-ils pas tous d'accord, car l'un des plus importants, sir Alfred Jones, étant consul du Congo belge à Liverpool, et armateur des lignes de paquebots qui naviguent, entre Matadi et Anvers, sous le pavillon de l'État Indépendant, défend avec beaucoup d'ardeur l'administration du Congo belge dans le procès qui lui

est fait actuellement; et nous n'avons pas à le blâmer puisque c'est son devoir en même temps que son intérêt; d'autre part, des sociétés commerciales, jouissant d'extraordinaires privilèges, excessivement riches, — les actions de l'Abir, émises à 500 francs, ont valu plus de 25.000 francs, celles de l'Anversoise, du Kassaï, etc., ont approché de ce chiffre, — et un gouvernement qui fait lui-même le commerce du caoutchouc et de l'ivoire, avec un très grand succès ! Dans ces conditions, quelle est celle des deux parties qui dispose des capitaux les plus considérables, quelle est celle qui pourrait le mieux « payer » une campagne ? C'est une question que je pose, je l'ai dit, simplement pour l'honneur de la logique. Mais pour mon compte propre, je me contenterai d'affirmer que je connais M. Morel, l'adversaire des méthodes administratives du Congo belge, depuis de longues années, que c'est le plus honnête homme du monde, le plus désintéressé, et qu'il a tout à perdre, rien à gagner dans cette campagne. Je dirai qu'il a entamé la lutte tout seul, sans argent, sans soutien, voici des années, et qu'il a fallu, pour résister à tant de calomnies, qu'il fût soutenu par une foi indomptable; j'ajouterai que j'ai vu les comptes de la *Congo Reform Association* dont M. Morel est secrétaire : elle est alimentée chichement, par des souscriptions de 10 shillings recueillies dans toute l'Angleterre et de quelques dons rares et chiches. Voilà l'exacte vérité.

*
* *

J'ai essayé de poser, de situer les adversaires. Maintenant j'arrive aux accusations portées contre l'adminis-

tration du Congo Belge. Les faits incriminés dépassent tout ce que pouvait imaginer l'esprit le plus fertile en imaginations sanglantes, et, quand on examine les textes, les témoignages, et la défense qu'on oppose, il est impossible de ne pas croire à leur réalité. N'y en eût-il encore qu'un dixième de vrai, — mais tout est vrai, — ce serait encore mille fois trop.

Le mal est ancien. Et, à ce propos, je dois dire ici qu'un journal belge a invoqué certain jour, pour défendre les méthodes administratives de l'État Indépendant, un ouvrage dont je suis l'auteur. (1) J'y rends pleinement justice, dit ce journal, à l'œuvre de Léopold II. Voilà qui est bien vrai! On y trouve en effet ceci, dans un chapitre intitulé : *Les points faibles du Congo léopoldien :*

... Ces conquérants si vigoureux n'avaient pas assez songé à se faire aimer.

On montre, dans les magasins qui sont sur les bords du Stanley Pool, du caoutchouc qu'on nomme le *caoutchouc rouge :* c'est qu'un jour, quand certain conquistador, jadis fonctionnaire de l'État, et devenu l'agent d'une grande compagnie privilégiée, partit pour une grande expédition de butin industriel et de conquête avec 25.000 cartouches, il déclara que ces cartouches représentaient 25.000 kilos de caoutchouc; et l'on dit qu'il tint parole!

... En mai 1897, le *Times*, le *Daily Chronicle*, révélèrent des faits aussi graves, et cette fois celui qui parlait était un missionnaire baptiste, d'origine norvégienne, dont il n'y a aucune raison de soupçonner la véracité. Il avait, disait-il, traversé quarante-cinq villages incendiés, vingt-huit abandonnés, il avait vu des cadavres flottant au fil de l'eau, ou gisant au bord des chemins, la main droite coupée. C'étaient

(1) *Au Congo Belge*, Paris. Armand Colin, 1899.

les victimes de la levée de l'impôt. En février 1895, tandis qu'il prêchait à Ebira, on avait tué à coups de fusil, sous ses yeux, un vieillard dont le crime était de s'être livré à la pêche, au lieu de récolter du caoutchouc. Un enfant de huit ans reçut l'ordre de trancher la main du malheureux fusillé, qui vivait encore, et fit un mouvement pour retirer cette main quand le couteau pénétra dans la chair. On la coupa, pourtant, on la fuma, et elle fut placée sur un tronc d'arbre, avec quatre autres, pour servir d'avertissement aux indigènes. Parfois, dans le village de la mission, des émissaires passaient, avec des mains boucanées, qui étaient présentées au commissaire, avec le caoutchouc. Le 14 décembre 1895, une sentinelle amena une femme qui avait été capturée, et forcée de porter dans un panier dix-huit mains d'hommes, de femmes et d'enfants.

Voilà ce que j'ai dit, en effet, et l'on voit qu'on n'a pas eu tort de dire que j'ai rendu « pleinement justice » à Léopold II et à son œuvre. J'ajoute cependant avec franchise que je regrette même le peu d'éloges que j'ai mêlés à ces critiques, que je ne savais pas tout, que je n'avais point pénétré dans les provinces productrices de caoutchouc, que ces provinces étaient moins épuisées de caoutchouc qu'elles ne le sont à cette heure, et le mal moins grand. Depuis, ce qui s'est passé a fait presque oublier la mémoire de ces premiers crimes. Il y a trop d'horreurs ! Vous lirez les dépositions.

Mais il faut d'abord comprendre l'économie, si l'on peut ainsi parler, du régime commercial et administratif du Haut-Congo, se rendre compte que dans cette région, grande comme trois ou quatre fois la France, les indigènes, — c'est le premier ministre de Belgique, M. de Smet de Naeyer qui l'a dit en plein parlement belge, n'ont droit à rien, — que tout ce qu'on leur donne doit être considéré comme un don

gratuit. Tous ces territoires sont considérés comme terres vacantes, — les indigènes ne pouvant réclamer que le sol occupé par leurs villages et leurs cultures. (1) Tout le reste, c'est-à-dire en pratique la totalité, est traité en tant que terre vacante, *res nullius,* comme appartenant à l'État, c'est-à-dire au roi. Cela constitue soit le *Domaine privé,* soit le *Domaine de la Couronne.* Il en administre une partie directement, et a concédé le reste à des sociétés dont il est le principal actionnaire. Il possède la moitié des actions de l'*Abir,* dont le capital nominal de 1 million de francs était monté, il y a deux ans, sur le marché d'Anvers, à 25.000 francs l'action. Il est intéressé très fortement dans presque toutes les autres. Ces sociétés ont pour objet principal, la récolte du caoutchouc. Elles ont un privilège qui leur permet d'obliger les indigènes à leur apporter chaque quinzaine de deux à trois kilogrammes de caoutchouc par tête d'adulte. Et pour que les indigènes accomplissent cette obligation, chaque société a le droit d'entretenir un très grand nombre de soldats, appelés gardes forestiers, armés de fusils, recrutés parmi les races les plus sauvages du Congo, et souvent anthropophages. Ce régime, qui accorde à une Compagnie privée le droit d'avoir une armée, droit qui ne devrait appartenir qu'à l'État, entraîne les plus monstrueux abus.

Quelques-uns sont avoués par des circulaires même des directeurs de la Société. Le premier soin de ces

---

(1) Et cela seulement en théorie, trop souvent : les villages de Barengo et de Loungounda ont été détruits pour y planter des lianes à caoutchouc. Les terres du village d'Irébou ont été confisquées pour y créer un camp militaire, etc.

soldats est de se procurer des femmes. Voilà ce qu'avoue une circulaire :

Circulaire n° 58
ABIR
Société à responsabilité limitée

Bassankussu, 22 janvier 1904

—

Malgré toutes mes recommandations, certains chefs de factorerie ont autorisé des sentinelles ou gardes licenciés à rentrer chez eux avec plusieurs femmes ; on m'en signale même qui en ont emmené cinq et six. Il y a là des abus qui doivent cesser de suite.

En effet, il est hors de doute qu'un garde ne peut gagner en un an de quoi acheter cinq femmes. Donc ils se les procurent par le vol ou la menace, et certains agents ont la faiblesse de légitimer la possession de ces malheureuses en donnant aux coupables des feuilles de route régulières.

Je prie donc messieurs les Agents de s'opposer dorénavant à ce que les noirs à leur service achètent des femmes pendant la durée de leur engagement.

Il sera fait mention au verso de l'engagement du nombre de femmes que possède l'engagé à son entrée au service du blanc et l'on tiendra la main à ce qu'il n'y ait plus fraude.

D'une façon absolue, il est interdit aux sentinelles ou gardes de Bassankussu et environs en service dans les Hautes-Rivières, d'acheter des femmes dans le Haut.

Il se fait une véritable exploitation de femmes qui sont vendues et revendues pour des sommes considérables, alors qu'elles ont été achetées dans le Haut pour presque rien, quand ce n'est pas pour rien.

Il faut que cela cesse immédiatement. Les agents ne doivent pas être l'instrument permettant aux noirs à leur service de se livrer impunément au commerce d'esclaves.

Je compte que chacun comprendra l'importance qu'il y a à arrêter net ce genre d'opération qui nous cause beaucoup de tort auprès de l'indigène.

Le Directeur en Afrique,
Signée : Alb. Longtain

Mais ce n'est pas cette forme d'esclavage qui est la plus grave. Je le dis franchement : il serait encore préférable que les blancs, au Congo, possédassent des esclaves qu'ils eussent vraiment payés, comme il y a cinquante ans les planteurs d'Amérique. Ces esclaves avaient une valeur marchande, comme un bœuf ou un âne, on avait des raisons pour ne pas les molester jusqu'à la mort. Ici, il y a plus.

Le roi Léopold II et les sociétés dont il est le principal actionnaire possèdent le sol, les produits de ce sol, et par conséquent les indigènes qui vivent sur le sol. C'est toute la population qui est esclave! Ils n'ont même pas payé pour l'avoir; ils ont purement et simplement décidé qu'elle était à eux, ils l'ont prise : elle doit travailler pour eux. Dans certains cas, il faut dix ou douze jours à chaque indigène pour recueillir les deux ou trois kilogrammes exigés de lui chaque quinzaine. Il doit de plus approvisionner le poste européen et les gardes-forestiers en farines de bananes, viande de chèvre, poissons, etc. S'il manque à ces devoirs, il y a trois moyens de le faire obéir.

Le premier est l'amende en monnaie du pays, qui est la « barrette » de cuivre.

Le second est l'internement des femmes et des enfants, qu'on laisse alors, par négligence, fréquemment mourir de faim, ou de la petite vérole, qui fait presque inévitablement d'affreux ravages sur ces prisonnières. Ce procédé de répression a coûté la vie à 45 femmes sur 58 internées dans notre poste de Bangui ! On verra, par les témoignages publiés, qu'au Congo léopoldien, de pareils « accidents » ne sont plus des accidents, mais un événement de la vie, ou de la mort courante.

Le troisième est l'expédition militaire, avec capture des chefs, massacre des habitants, mutilation des femmes ou des enfants à pieds ou mains coupées.

La rémunération est illusoire. Le consul anglais Casement constata que quelques villages peuplés en tout de 240 habitants, et requis de fournir tous les jours 1.700 livres de farine de banane ou de manioc, recevaient pour ce travail une somme de 19 francs. Un autre village devait fournir 180 livres, pour lesquelles il recevait 2 francs. Dans d'autres, ne trouvant pas la matière première nécessaire, ces habitants devaient l'acheter sur d'autres marchés, où ils la payaient deux fois plus cher. Quant au caoutchouc, pratiquement, on ne le paye pas, dans beaucoup de cas. On donne au chef du village (rapport du consul Casement) une brassée de cotonnade et une poignée de sel par chaque panier, contenant plusieurs kilogrammes. *Les récolteurs ne touchent rien.*

Le résultat, c'est le dépeuplement d'immenses régions. Les premiers Européens qui visitèrent les tribus Bolobo estimèrent qu'ils étaient au moins 40.000 : il en reste 7.000 au plus. En 1887, à Loukolela, il y avait 5.000 habitants. Quand Casement y arriva, il n'y en avait plus que 500. Près du lac Mantoumba, la population a baissé de 70 o/o. Où sont les manquants ? Les plus « heureux » ont fui dans la brousse, où la plupart sont morts de faim. Les autres ont été tués par l'ordre des blancs. C'est ce qu'expliquèrent les fuyards à M. Casement, dans un cas précis. Ils dirent que le village qu'ils avaient quitté était à six jours de marche forcée de l'endroit où ils se trouvaient. Leurs chefs avaient été pendus par les blancs. Quant aux simples villageois,

ils avaient subi un traitement plus affreux. Ici, je dois produire l'interrogatoire même que leur fit subir M. Casement.

Demande. — Comment savez-vous que ce sont les blancs qui ont ordonné ces cruautés. Elles ont pu être commises par leurs soldats noirs, sans leurs ordres ?

Réponse. — Les blancs ont dit à leurs soldats : Vous tuez seulement les femmes. Vous ne tuez pas les hommes. Il faut prouver que vous tuez les hommes. Alors, les soldats nous ont tués, et (ici le noir hésita, puis montrant les parties sexuelles du chien de M. Casement poursuivit :) ils ont coupé ces choses aux morts, et les ont portées aux blancs, qui dirent : « Oui, c'est vrai, vous avez tué aussi des hommes. »

Demande. — Voulez-vous dire que des blancs ont ordonné ces mutilations ?

Réponse. — Oui ! Beaucoup d'hommes blancs, D. E., entre autres.

Demande. — Est-ce vrai ? Combien d'entre vous ont été ainsi mutilés après leur mort ?

Réponse. — Beaucoup ! Beaucoup (N'Koto ! N'Koto !)

Mais ce n'est pas tout : Je ne saurais trop le répéter, lisez, lisez les témoignages que nous publions. Vous y verrez comment, après avoir tué sept hommes, dont un chef, un agent blanc vendit le corps de ce chef à un parent qui venait le réclamer pour lui faire des funérailles. Vous y verrez comment on tue trente personnes dans un seul village sans défense parce qu'il n'a fourni que 140 paniers de caoutchouc. Vous y verrez comment dans une autre expédition, les cannibales, soldats au service d'un blanc, mangèrent les morts, et «parèrent» les cases avec des diaphragmes et des intestins hu-

mains, comme on fait chez les bouchers. Vous y verrez comment on tue des femmes en leur enfonçant un épieu dans le ventre à travers les parties sexuelles. Lisez aussi ce que je vais écrire tout à l'heure, les horreurs sadiques auxquelles je serai bien obligé de faire allusion.

On demandera dans quels bagnes, ou dans quelle école de garde-chiourmes, l'État indépendant du Congo recrute ses agents. Il y a en France un cliché qui sert à tout expliquer, précisément parce que, les trois quarts du temps, il ne signifie rien : c'est un cas de folie spéciale africaine, dans l'espèce, de « congolite », dit-on. C'est une erreur. Les agents de l'État sont des Belges, des Français, des Allemands, des Norvégiens, des Suédois, des Anglais, des Italiens ; et une fois revenus en Europe ce seront de très braves gens, et d'excellents pères de famille. Et si dans quelques années vous leur parlez de ces horreurs, ils vous répondront, étonnés : « C'est le métier qui voulait ça. » Et ils n'auront pas tort. Il ne faut pas plus leur en vouloir qu'aux égorgeurs de cochons de Cincinnati, aux « tueurs » de la Villette. *Ils font leur devoir,* ayant des appointements dérisoires de 150 à 300 francs par mois, *plus* tant pour cent sur le caoutchouc et l'ivoire récoltés sur le territoire de leur factorerie : prime qui porte maintenant, depuis les réclamations de l'Allemagne et celles de M. Vandervelde en Belgique, le nom fallacieux de prime pour le développement économique de leurs régions. Ils tuent donc pour vivre, et assurer leur aisance future. J'ajoute que ces faits se passent partout dans le Congo où il y a du caoutchouc, dans le domaine privé du roi-

souverain comme dans le domaine de la Couronne, où se trouvent les grandes compagnies derrière lesquelles se dissimule la personnalité financière de Léopold II.

*
* *

L'opinion anglaise finit par s'émouvoir. Les partisans de l'État du Congo font remarquer que c'est le même peuple qui a mis fin, avec la froide obstination qu'on sait, et par les meurtres, commis de sang-froid, des camps de concentration, à l'indépendance du Transvaal et de l'Orange, qui proteste aujourd'hui contre la conduite du roi-souverain et des sociétés congolaises, au nom de la vertu et de l'humanité. Et il est vrai que c'est bien le cas, avec cette restriction que les villes de Liverpool et de Manchester furent toujours hostiles à la guerre du Transvaal. Mais la question n'est pas de savoir si l'Angleterre en a fait autant, la question est de savoir si oui ou non, il s'est commis, sur le territoire de l'État indépendant, les actes qu'on dénonce.

A l'unanimité la Chambre des Communes d'Angleterre vota une motion signalant ces faits à l'attention du ministre du *Foreign Office,* le marquis de Lansdowne. Une série de notes furent alors échangées entre celui-ci ou ses agents, et le gouvernement de l'État Indépendant. Le *Foreign Office* insista sur ce point « qu'une enquête absolument impartiale et minutieuse fût faite sur l'état actuel des affaires dans les territoires du Congo ».

Dans une communication postérieure adressée par lui à Sir Constantin Phipps, Lord Lansdowne déclara qu'un grand service à rendre à la cause de l'humanité

et aussi au crédit des fonctionnaires du Congo, serait d'ouvrir sur les accusations portées sur les agents de l'État et sur le système de gouvernement, une enquête publique, menée par un tribunal dont la compétence et l'impartialité seraient prouvées.

Lord Percy, à la séance du 9 juin, à la Chambre des Communes, dit, à ce sujet : « Plus ce tribunal aura un caractère international, plus il sera détaché de l'administration locale, mieux cela vaudra pour le gouvernement du Congo.

Le gouvernement de l'État du Congo parut accéder à ce désir. Le 23 juillet 1904, il décida la nomination d'une commission d'enquête, par un décret publié le 30, et dont voici les termes :

Considérant qu'il est allégué que, en certaines parties du territoire, des actes de mauvais traitement seraient commis à l'égard des indigènes, soit par des particuliers, soit par des agents de l'État ;

Qu'il importe qu'une enquête complète et impartiale soit faite sur les faits signalés ;

Sur la proposition de notre Secrétaire d'État,

Nous avons décrété et décrétons :

Article premier. — Il est institué une commission spéciale, composée de trois membres, pour procéder à ladite enquête, *conformément aux instructions de notre Secrétaire d'État.* —

Article 2. — Sont nommés pour faire partie de cette commission :

(Suivent les noms.)

Il sera pourvu par notre Secrétaire d'État à la nomination du secrétaire de la commission.

Article 3. — Il est conféré par la présente disposition, aux membres de la commission, agissant collectivement ou individuellement, les pouvoirs attribués par la loi aux offi-

ciers du Ministère public, à l'effet d'entendre tous les témoignages utiles à la manifestation de la vérité, dresser procès-verbaux des dépositions et saisir, le cas échéant, les tribunaux des faits délictueux qui seraient relevés par l'enquête. La commission prendra, conformément aux lois, les mesures qu'elle jugera nécessaires pour que les témoignages se produisent en toute liberté et déférera aux tribunaux tout acte ou tentative de subornation de témoin, ou toute atteinte à leur personne ou à leurs biens dont les témoins seraient l'objet de la part de ceux contre lesquels ils auraient déposé. Elle pourra requérir la production de tous documents administratifs ou judiciaires se rapportant à l'objet de sa mission et qu'elle jugerait utiles à ses investigations.

Article 4. — En cas d'empêchement de l'un des membres, l'enquête se continuera valablement par les deux autres commissaires.

Article 5. — Il sera fait par la Commission à Notre Secrétaire d'État rapport sur ses opérations et les résultats de ses travaux, en signalant éventuellement les améliorations utiles, et en formulant, au cas où l'enquête aurait constaté des abus, les propositions sur les meilleurs modes d'y mettre fin, en vue du bon gouvernement des territoires et du bien-être de leurs habitants.

Article 6. — Notre Secrétaire d'État est chargé de l'exécution du présent décret.

Donné à Bruxelles, le 23 juillet 1904.

Les membres de la commission portaient des noms les plus honorables. C'étaient le baron Nisco, haut fonctionnaire du Congo, M. Janssens, haut fonctionnaire de Belgique, président, et le docteur Schumacher, juriste suisse très distingué. Mais on avait essayé de restreindre de telle sorte les pouvoirs de la commission qu'elle fût sans danger. L'enquête « devait être dirigée conformément aux instructions du secrétaire d'État ». Celui-ci

pouvait donc la limiter. De plus « les pouvoirs de la commission étaient ceux conférés par la loi au ministère public ». Or, d'après la loi belge du 27 avril 1889, le ministère public exerce sa mission sous la haute surveillance du directeur de la justice, et il ne connaît que des faits délictueux. L'instruction est secrète et non contradictoire.

Il résultait de ce second paragraphe que l'enquête porterait sur les faits délictueux qu'on ferait (peut-être) connaître aux commissaires, mais non pas sur les méthodes administratives dont ces faits délictueux étaient la conséquence. Et l'on ne promettait même pas la publication de l'enquête!

Un honnête homme s'émut en Belgique, M. A.-J. Wauters, directeur du *Mouvement géographique*. Il avait rendu de tels services, non seulement à la science, mais à la cause de la colonisation et du commerce en Belgique, que sa parole avait une autorité incontestable, et que ses motifs ne pouvaient guère être soupçonnés. Il proteste le 7 août dans *le Mouvement géographique*.

L'enquête, écrivait-il, a un but nettement délimité. Il est souvent allégué que les populations indigènes de certains districts du territoire congolais sont victimes des mauvais traitements commis par des particuliers ou même par des fonctionnaires de l'État. La commission est chargée de faire, dans les territoires visés et au sujet des faits allégués, une enquête que le décret voudrait à la fois complète et impartiale. La commission pourra signaler éventuellement, à côté des maux qu'elle aura constatés, les remèdes qu'elle jugerait utiles.

La décision prise par l'État indépendant a reçu le meilleur accueil. Certains journaux l'ont félicité d'avoir compris le

caractère spécieux des arguments qui ont été invoqués pour l'engager à s'opposer résolument à toute enquête. Ils l'ont complimenté de s'être rendu compte que si de pareils sophismes peuvent satisfaire ses amis, dans aucun pays du monde l'élite intellectuelle, qui guide et dirige l'opinion publique, ne pourrait comprendre et admettre qu'ayant raison, l'État du Congo parût redouter l'occasion de le prouver.

Ces premières appréciations que la nouvelle de la mesure prise par l'État a provoquées ont certainement été inspirées, non point par les dispositions du décret, mais par l'énoncé des conditions de l'enquête telles que nous les avons publiées dans notre numéro du 24 juillet. Or, il saute aux yeux, à la simple lecture de ce décret, qu'il organise l'enquête dans des conditions différant sensiblement de celles que nous avons d'abord indiquées, d'après des renseignements pourtant autorisés. L'explication de cette divergence est fort simple. Le gouvernement du Congo a, paraît-il, jusqu'au dernier moment, hésité entre deux partis à prendre.

Deux projets avaient été préparés. L'un organisait une enquête large, publique, contradictoire et définitive, destinée à établir aux yeux du monde la fausseté des accusations portées contre l'administration congolaise. L'autre ne prévoyait qu'une enquête plus restreinte et tout autre dans son but. Les préférences ont finalement été à ce dernier projet.

Le projet d'enquête à l'usage externe a été écarté. Le décret que nous reproduisons plus haut n'ordonne qu'une enquête *à l'usage interne*.

C'est ce qui résulte à toute évidence de l'étude des deux principes généraux dans lesquels sa nature est enveloppée :

1° L'enquête se fera conformément aux instructions du secrétaire d'État ;

2° Les pouvoirs conférés à la commission sont ceux qui sont attribués par la loi aux officiers du ministère public.

Le premier principe a été inscrit au décret pour marquer, en termes nets, la dépendance de la commission, sa subordination au pouvoir exécutif. Le gouvernement a visiblement voulu écarter toute équivoque à ce point de vue. La commission n'est point autonome. Sa compétence, le cercle de son activité, l'ordre et la nature de ses opérations, la direction de ses efforts lui seront dictés, non point même par le roi-souverain, mais par le secrétaire d'État.

Quant au second principe, il ne précise pas moins nettement, quoique en termes un peu abstraits, les pouvoirs de la commission.

Quels sont, en effet, les pouvoirs attribués par la loi au ministère public? L'article 18 du décret du 27 avril 1889 les définit :

Les officiers du ministère public veillent à l'exécution des décrets, arrêtés, ordonnances et règlements en matière pénale, recherchent les infractions qui y sont commises sur tout le territoire de l'État, reçoivent les dénonciations, font tous actes d'instruction, entendent les témoins sous la foi du serment et saisissent les tribunaux.

Ils exercent leur mission sous la haute surveillance du directeur de la justice.

Les pouvoirs du ministère public sont donc limités à la matière pénale, à la recherche des infractions. Il remplit entre autres fonctions celles qui sont confiées en Belgique au juge d'instruction. L'instruction est secrète, elle n'est pas contradictoire, le ministère public convoque seul les témoins dont il croit la déposition utile à la manifestation de la vérité; il dirige seul l'interrogatoire.

C'est dans ces conditions que procédera la commission. Ses membres agiront soit collectivement, soit individuellement. Ils dresseront procès-verbal des dépositions et saisiront les tribunaux des faits délictueux qui seraient relevés par l'enquête.

Le cadre de l'activité de la commission, tel qu'il vient d'être précisé, écarte toute investigation sur les méthodes d'administration. L'enquête ne portera que sur la recherche de faits délictueux commis par des individus.

La commission fera rapport au secrétaire d'État sur ses

opérations. La publication complète des procès-verbaux de la commission n'est pas ordonnée. La publication du rapport de la commission n'est même pas certaine. Le secrétaire d'État appréciera librement s'il conviendra de le publier et ce qu'il conviendra d'en publier.

Les observations que nous venons de faire montrent clairement que l'enquête sur la situation des indigènes, décrétée par l'État du Congo, n'est pas destinée à apaiser la soif de vérité et de certitude qui angoisse tant d'esprits.

Cette protestation causa sans doute quelque émotion, car, le 5 septembre, le secrétaire d'État publia des instructions aux magistrats enquêteurs, instructions qui donnaient des pouvoirs plus étendus à ceux-ci.

Ces pouvoirs furent encore élargis à la suite d'une protestation de la *Congo Reform Association* d'Angleterre à Lord Lansdowne, le 15 septembre, et des observations qu'ensuite celui-ci transmit à l'État du Congo. Il fut stipulé, entre autres choses, qu'un consul anglais pourrait assister aux séances de la commission d'enquête, et en prendre un compte rendu sténographique. Mais alors la commission fut envoyée si vite au Congo, que le fonctionnaire n'eût pas le temps de la joindre. D'autre part. On attend encore le compte rendu officiel des séances de la commission.

Mais les missionnaires protestants, qui étaient venus témoigner devant la commission, ont assisté à ces audiences, et en ont rendu compte. Les faits qu'ils rapportent dépassent ceux même que j'ai signalés tout à l'heure. C'est pourquoi je supplie qu'on les lise.

Vous y verrez qu'il n'est pas un indigène, dans les territoires à caoutchouc, qui ne doive travailler dix jours sur quinze pour recueillir le latex, sans recevoir de

salaire, et que les gardes-forestiers ne sont jamais punis, quels que soient les vols, rapts, meurtres de femmes auxquels ils se livrent.

Vous y verrez un témoin apportant une corde à laquelle il a fait quarante-deux nœuds, représentant quarante-deux meurtres commis dans un seul village sur l'ordre des blancs, et cinquante feuilles d'arbres, représentant les femmes ravies par les gardes-forestiers ; un autre témoin apportant cent vingt baguettes d'inégale grandeur : les grandes, ce sont les hommes mis à mort, les moyennes, les femmes, les petites, les enfants. Et il cite les noms, et il ajoute : « Voulez-vous que je fasse venir mon fils : sa mémoire est meilleure. » Vous y verrez comment on a tué Isekefasou, le grand chef, sa femme, ses enfants, durant qu'ils prenaient sans méfiance leur repas du soir ; comment on a coupé en deux le corps d'un petit enfant et empalé les deux moitiés ; comment on a tranché le poignet à Lomboko et Isekansou.

Mais il y a des faits qu'on ne trouvera pas dans la traduction des témoignages, parce que la pudeur anglaise a empêché les journaux et les brochures d'en parler autrement qu'avec mystère. J'ai écrit à M. Morel pour lui dire qu'en France nous pourrions être moins réservés. Voici ce qu'il m'a répondu, — et peut-être est-il bon de citer ce passage de sa lettre. Il est d'un tel ton, d'un tel élan qu'il est difficile de croire, après l'avoir entendu, qu'on puisse s'abuser sur la sincérité d'un tel homme :

Vous avez parfaitement raison, — nous sommes des hypocrites, dans ce pays. Moi il me plairait de lire à une audience de mille femmes, rien que des femmes, les pires horreurs

qui se passent là-bas. Je leur dirais : « Mesdames, je vais vous choquer, je vais vous écœurer; mais ce qui vous choquera, ce qui vous écœurera, c'est précisément ce que les femmes du Congo, qui quoique noires ont des cœurs et des corps qui sont susceptibles de souffrance, SUBISSENT. » Mais cela m'aliénerait des sympathies, voilà tout.

Ces faits, qu'on n'ose pas citer en anglais, les voici : La communication en est due à M. Padfield :

On a inventé, ici, comme dans d'autres villes, pour amuser des gardes-forestiers dont j'ai les noms, on a inventé de donner l'inceste en spectacle. Lokougi avec sa sœur Lokomo; Lokila avec sa fille Egiré.

Imenenga, une jeune femme, a été liée à un arbre fourchu, et coupée en deux, à petits coups de hachette, depuis l'épaule gauche jusqu'à la poitrine et au ventre. Elle n'avait pas voulu se livrer aux gardes. Une autre femme, Bolumba, se rendit coupable du même « crime ». On lui planta un pieu pointu dans l'utérus, à travers les parties sexuelles. Comme elle respirait encore, on la tua d'un coup de fusil. Pour la même raison Ekila, de Bokoungou, eut la joue et le nez traversés d'une balle, la main droite et le pied gauche coupés. Elle ne mourut pas, et va devenir mère.

Ce n'est pas tout encore, et voici d'autres faits cités par M. Padfield : Quarante femmes travaillaient à Bogenkala. Elles étaient vêtues. Quand le soir vint, l'agent européen leur donna ordre de se mettre nues et choisit celle qu'il préférait. Elle est maintenant atteinte d'une maladie qu'il lui a donnée.

Des femmes, à Mampoko, foulaient de l'argile pour faire des briques. En présence de l'Européen, les gardes-forestiers les mirent nues, puis leur emplirent les par-

ties sexuelles avec l'argile qu'elles avaient battue. Elles allèrent se plaindre au blanc. Il n'en fit que rire et leur dit de s'en aller.

*
* *

Je pourrais allonger indéfiniment ce martyrologe. Je me contenterai de dire que, entre le 8 et le 12 décembre, la Commission d'enquête, dit-on, a reçu témoignage de 200 meurtres et cas de mutilation, commis dans le seul voisinage du poste de Baringa; qu'après le départ de la commission, des indigènes arrivèrent pour témoigner de 134 meurtres de plus ; que M. Harris, devant la commission, se porta fort d'apporter témoignage pour plus de 1.000 assassinats, toujours commis dans ce seul district de Baringa. Que s'est-il passé ailleurs? Ce serait peut-être dix mille assassinats qu'il faudrait mettre au compte du régime commercial et administratif imposé dans la seule région du Haut-Congo. Mais ce qui a été découvert suffit !

Nous avons gagné largement, je pense, le droit de quitter cet enfer, que tout à l'heure vous ne retrouverez que trop tôt. Que répondent les partisans du régime?

D'abord, comme je l'ai déjà dit, qu'après tout ce sont des cas isolés, comme il s'en trouve partout, et que, d'ailleurs, les autres peuples, surtout les Anglais, en ont fait autant. Ce n'est pas vrai, parce que c'est impossible ! Et quand ce serait vrai, ce ne serait pas une excuse. On cite, dans ce sens, les rapports de « voyageurs impartiaux. » Qu'ont vu ces voyageurs, qui n'ont fait que passer? Ils n'ont pu voir que ce qu'on leur montrait. Que vaut, après tout, leur témoignage, en

contradiction avec celui d'hommes, même missionnaires, — qu'importe ! — qui ont vécu des années dans le pays, et qui citent des cas si nombreux, si précis, avec des détails impossibles à inventer ? D'ailleurs, même parmi ces voyageurs bienveillants, l'un d'eux, lord Mountmorres, a été obligé de dire, pour décharger l'État Indépendant, que les indigènes des provinces soumises à l'administration directe étaient très heureux, et que ce n'était que dans le territoire de certaines sociétés qu'ils subissaient de mauvais traitements et étaient emprisonnés : ce qui, d'ailleurs, est le contraire de la vérité !

Il faut que je résume l'interview d'un autre, le docteur italien Polidori. Il a visité le Katanga, dit-il dans cette interview, publiée par *la Dépêche Coloniale,* et il n'a vu que ce qui se passe partout, dans toutes les colonies ; quant à la lettre de M. Harris, ajoute-t-il avec mépris, il n'y faut attacher aucune importance, car elle est rédigée en termes vagues.

Il n'y a qu'un malheur, c'est que le docteur Polidori n'a visité que le Katanga et qu'il n'y a guère de caoutchouc dans le Katanga, partant pas d'exploitation de l'indigène pour recueillir du caoutchouc. Quant aux « termes vagues » de la lettre Harris, il s'agit de la lettre qui rapporte ce qui s'est passé à l'audience où plusieurs chefs noirs étalèrent devant la commission des baguettes et des feuilles, représentant chacune un homme, une femme, un enfant massacré, dont ils donnèrent les noms. Si ce sont là des termes vagues, je demande ce qu'on appelle précision !

Il faut résumer et conclure. Si ces faits sont rares, insignifiants, excusables, si l'administration commer-

ciale du Congo, même en dehors des territoires concédés aux sociétés, est sans reproche, alors qu'on réponde aux questions suivantes :

Depuis le passage de la commission d'enquête, il y a eu plus de trente agents incarcérés dans les prisons de Boma. Mais la plupart n'ont même pas passé devant les tribunaux : on les a laissé fuir. *Pourquoi?*

Le directeur de l'Abir, après avoir été interrogé trois fois par la commission, a disparu à la quatrième audience, et est parti subitement pour l'Europe. *Pourquoi ?*

Un jour, on a annoncé la mort du commissaire général, M. Costermans, et on a pu déclarer publiquement qu'il s'était suicidé. *Pourquoi ?*

Le gouvernement italien avait autorisé un assez grand nombre d'officiers de l'armée italienne à se faire mettre en congé et à prendre du service au Congo léopoldien. Lors d'une récente interpellation qui a eu lieu à Rome, à la Chambre des députés, le ministre interpellé a annoncé que cette autorisation ne serait renouvelée pour aucun de ces officiers après l'expiration de leur congé, et qu'aucune autre ne serait accordée. Cette déclaration était accompagnée de phrases dont la courtoisie ne voilait pas la sévérité. *Pourquoi?*

Enfin, il y avait une réponse bien simple à faire aux accusations des missionnaires. Ils ont écrit pour rapporter ce qui s'était passé à la commission d'enquête. On affirme qu'ils ont menti, altéré les faits, faussé les témoignages. Or, après sept mois d'attente, l'État du Congo vient de se décider à publier le rapport d'ensemble de la commission, rapport terrible par ses constatations, insuffisant et édulcoré quant à ses conclu-

sions. Mais les dépositions ? On les a supprimées. *Pourquoi ?*

En attendant que le gouvernement du Congo léopoldien *avoue,* — il n'a pas autre chose à faire, — je vais répondre à presque toutes ces questions :

On a incarcéré ces agents parce qu'ils étaient coupables, et on a laissé fuir la plupart parce qu'ils ont prouvé qu'ils avaient agi par ordre.

Dès le départ de la commission d'enquête, le gouverneur général, M. Costermans, avait écrit à beaucoup d'agents du Haut-Congo pour leur donner l'ordre de reprendre les anciens errements pour la récolte du caoutchouc, de manière que la production ne faiblît pas. Et cela s'est su.

Le gouvernement du Congo léopoldien n'ose pas publier les dépositions faites devant la commission d'enquête parce que ces témoignages sont accablants. Et qu'ils soient accablants, nous le prouvons. Ce sont eux, — et encore une petite partie seulement, — que publie ce *Cahier !*

*
* *

Je n'ai plus que quelques mots à ajouter. Il faut tirer le bassin conventionnel du Congo, — le Congo belge et le Congo français, — de cette abominable situation. Je ne parle même pas d'humanité. *Mais on les ruine !* Quand il n'y aura plus dans ces immenses territoires, ni un homme, ni une liane à caoutchouc, qu'en fera-t-on ? Si on les déserte ils retomberont dans une barbarie pire que celle où ils se trouvaient auparavant, une barbarie souillée par le passage des barbares civilisés : la plus horrible.

Je ne parle pas du droit de préemption que possède la France, si la Belgique, après le roi Léopold, renonçait à garder le Congo. Préemption veut dire obligation de payer. La France n'a ni l'argent ni le désir qu'il faudrait.

Je ne parle pas non plus d'un partage entre la France, l'Angleterre, le Portugal et l'Allemagne. Au point de vue politique, si l'État du Congo, neutre et tampon, n'existait pas, il faudrait l'inventer.

L'acte de Berlin imposait pour le bassin conventionnel du Congo le respect absolu de la liberté commerciale et la suppression de l'esclavage. Cette clause n'a pas été respectée. Le roi-souverain s'est attribué, ou a concédé à des sociétés, les fruits du sol et la propriété même de la personne des indigènes. Cette formule monstrueuse a créé des intérêts. J'admets qu'on les respecte, dans la mesure où leurs exigences n'outrageront pas *absolument* l'humanité, et le développement économique futur du Congo. On voit que je ne suis pas difficile !

Mais pour l'instant, tout ce qui n'a pas été concédé, c'est-à-dire le domaine du roi-souverain, doit être rendu à la libre concurrence commerciale. Ce qui a été concédé doit être restitué à la liberté commerciale à l'expiration des concessions. Les concessionnaires et les administrateurs, dès maintenant, ne doivent plus réunir dans leurs mains les pouvoirs administratifs et le « métier » de commerçants, disposant ainsi de tous les pouvoirs, même du pouvoir militaire.

On doit, dès maintenant, déclarer que les indigènes ont droit à la propriété *absolue* des produits qu'ils recueillent, même sur ces terres considérées comme « vacantes ». On n'aura pas le droit de les forcer à les

recueillir. Ils ne devront qu'un impôt en argent, impôt minimum, ne dépassant pas deux francs par tête, et par an, comme dans notre Afrique Occidentale française. Les sociétés concessionnaires conserveront, jusqu'à l'expiration de leur contrat, le monopole d'acheter ce que les indigènes auront récolté, non pas celui de leur vendre seules des marchandises, qu'elles s'arrogent actuellement. L'étendue des territoires concédés sera fixé avec précision.

Les fonctionnaires de l'État auront auprès d'elles le rôle de contrôleurs, et non pas d'agents dévoués à leurs intérêts par tous les moyens.

La mission d'accomplir ces réformes sera confiée, non pas au roi Léopold II, mais à la Belgique elle-même. Et là-dessus, entendons-nous bien. On prête au roi Léopold, harcelé, acculé, l'intention de proposer lui-même cette reprise, et de la faire à sa manière, c'est-à-dire en maintenant les abus qui lui sont profitables, à lui et à quelques intéressés. Ce ne serait alors qu'une façade neuve, plaquée sur les abominations de l'ancienne geôle. Il faut davantage, il faut la reprise par la Belgique, mais avec un régime assurant à l'indigène le minimum de libertés que j'ai dites. Et la Belgique a intérêt à donner toutes ces garanties, si elle ne veut pas voir un jour les puissances signataires de l'acte de Berlin instituer au Congo un contrôle international.

PIERRE MILLE

LES TÉMOIGNAGES

DÉPOSITIONS

MM. Billington, de l'Union missionnaire baptiste américaine à Bouembé ; Clark, Grenfell et Scrivener, à Bolobo.

Régions : Domaine Privé et Domaine de la Couronne.

En remontant le Congo, la Commission d'enquête s'arrêta à Bouembé, poste de l'Union missionnaire baptiste américaine sur la rivière Tchoumbiri. Elle n'y resta qu'une heure. M. Billington fut prié de faire une déposition et de la signer, ce qu'il fit ; il adressa plus tard, au président, une lettre contenant certains détails qu'il avait oubliés en conséquence de la courte durée de cette visite. M. Billington parla principalement des travaux forcés, d'hommes et de femmes amarrés, etc. ; confirmant d'une manière générale les rapports qu'il avait déjà envoyés au quartier général de sa mission, aux États-Unis, rapports qui furent incorporés dans un mémoire présenté au Congrès des États-Unis d'Amérique.

La Commission arriva à Bolobo le 5 novembre, et quitta cette localité le 12 novembre, pour remonter le fleuve. Elle tint six séances le matin et une l'après-midi. MM. Scrivener, (1) Grenfell et Clark, de la British Baptist Missionary Society, furent invités à faire leurs dépositions.

Celle de M. Clark a eu peu d'importance.

M. Grenfell, qui a souvent été cité comme étant en faveur du régime actuel, supposition basée probablement sur des

(1) Vingt-trois ans au Congo.

assertions qu'il fit il y a plusieurs années, avant de connaître personnellement l'état de choses dans le Haut-Congo, dit aux commissaires qu'il était fort désappointé de ce que le gouvernement congolais eût manqué aux promesses par lesquelles il avait inauguré sa carrière. Il déclara qu'il ne pouvait plus porter la décoration que le souverain du Congo lui avait remise. Selon son opinion, les malheurs accablant la contrée étaient causés par la hâte que certaines personnes avaient de s'enrichir, et par l'absence de toute tentative de gouverner le pays dans l'intérêt des indigènes. Il parla par exemple du petit nombre d'officiers judiciaires, et de l'impossibilité qu'un indigène obtînt justice, puisque les témoins devaient faire le long voyage à Léopoldville ou à Boma. (1) M. Grenfell se déclara avec énergie contre le régime administratif du Haut-Fleuve, en tant qu'il l'avait étudié.

M. Scrivener traita longuement des conditions épouvantables qu'il avait découvertes dans le territoire spécial du souverain, le *Domaine de la Couronne,* au cours d'un voyage à pied de 150 milles à travers un coin de ce district, en automne 1903.

Ce rapport fut publié dans la *West African Mail* de l'année dernière, et fut le sujet d'interpellations dans la Chambre des Communes. Il est reproduit dans « King Leopold's Rule in Africa », (2) un exemplaire de cet ouvrage ayant été emporté par la Commission. M. Scrivener présenta nombre de témoins indigènes pour prouver ses assertions.

Quelques-uns de ces témoins avaient déjà comparu devant

---

(1) Les dépositions *ad hoc* de M. Harris, à Baringa (concession A. B. I. R.), et de M. Scrivener, ont été publiées. Les témoins présentés par M. Scrivener au procès du lieutenant Massard furent envoyés à Boma en décembre 1904. Le 10 mai 1905, ils n'étaient pas encore rentrés dans leurs foyers. Des témoins envoyés de Boma à Baringa, — à un millier de milles de distance, — en août 1904, ne revinrent chez eux qu'en avril 1905, plusieurs d'entre eux étant morts dans l'intervalle. Une telle administration de justice semble plutôt devoir contrecarrer que d'aider le fonctionnement de la justice.

(2) Par E. D. Morel. W. Heinemann, éditeur, 20, Bedford Street, Londres, W. C.

un officier judiciaire envoyé à Bolobo par suite des révélations de la *West African Mail.*

Cet officier prit note des dépositions de M. Scrivener (voir procès-verbal ci-après). D'autres témoins comparaissaient pour la première fois. Le lieutenant Massard, un des employés du *Domaine de la Couronne*, impliqué dans cette affaire, et dont la presse congolaise publia l'année dernière une lettre attaquant M. Scrivener et la *West African Mail*, fut arrêté, et est supposé être à Boma, attendant son procès.

Remarquons en passant que les comptes publics, même sous forme d'évaluation, de la valeur du caoutchouc et de l'ivoire obtenus dans le *Domaine de la Couronne* ne sont pas publiés, et que les revenus que l'on en tire ne paraissent pas dans le budget de l'État du Congo.

Un des incidents les plus navrants de l'interrogatoire des témoins eut lieu lorsque les commissaires demandèrent à un jeune témoin : « Comment se fait-il que tu connaisses les noms des hommes qui ont été assassinés ? » « L'un d'eux était mon père », fut sa réponse inattendue.

Extrait du Procès-verbal

Mopolengé, le 7 novembre 1904

Nous donnons lecture au témoin de la déclaration qu'il a faite devant M. le substitut Caggiulo, à la date du 14 avril 1904.

Le témoin déclare : « Je confirme cette déposition qui est l'expression de la vérité. J'y vois cependant une petite erreur de détail. Il semble résulter du texte que c'est par l'intermédiaire d'un interprète Bangala que j'ai causé avec M. Dooms. (1) Cela ne s'est cependant pas passé comme

(1) Le commandant Dooms succéda à M. Massard : le premier déclara à M. Scrivener qu'il dénoncerait Massard aussitôt arrivé en Belgique. Il paraît que Dooms a trouvé dernièrement la mort en chassant l'hippopotame.

cela. Nous avons d'abord causé par l'intermédiaire d'un indigène du Bas-Congo ; nous nous sommes aperçus qu'il parlait en réalité la langue Bangala ; nous nous sommes entretenus alors dans ce dialecte que M. Dooms et moi nous connaissions et nous nous sommes passés d'interprète. »

Nous donnons lecture au témoin de la lettre qu'il a écrite le 27 mai 1904, à M. Morel, et qui est publiée dans le numéro spécial de la *West African Mail* du mois de juillet.

Le témoin déclare : « Cette lettre est l'expression de la vérité. Les témoins que vous allez entendre confirmeront les faits que j'ai relatés. Je vous remettrai une copie de cette lettre dans laquelle les noms propres remplaceront les blancs ou les tirets qui se trouvent dans le texte de la *West African Mail.* »

« Dans la première lettre publiée dans la *West African Mail* du 8 janvier 1904, les affirmations qui sont fondées uniquement sur les déclarations que m'a faites M. Dooms, sont comprises dans le passage commençant par les mots : « I heard from the white man »... et finissant par ...« but there were too many witnesses ».

« J'ai accompagné M. Casement (consul britannique au Congo) pendant une partie de son voyage. J'étais parti de Bolobo et je suis arrivé le 20 juillet 1903, à Bodzondongo (Mitamdounga), pas loin de la rive à 10 ou 12 milles de Bolobo. M. Casement y est arrivé sur son steamer ; je pris place sur ce steamer et nous allâmes ensemble à un autre village nommé Bongenda, à une distance d'environ 5 ou 6 milles du premier. Le lendemain matin nous partîmes et nous allâmes ensemble à un village nommé Mpoko, situé à l'intérieur à environ quatre heures de marche de la rive. Nous arrivâmes vers midi et tout l'après-midi fut employé par M. Casement à visiter des groupes d'indigènes Basengélé et Batito établis là. (1)

---

(1) Ces indigènes s'étaient échappés du Domaine de la Couronne par suite des persécutions. Leur récit navrant est publié dans le Livre Bleu *Africa 1*, 1904. Ce n'est que quelque temps après avoir accompagné M. Casement dans ce district que M. Scrivener fit un long voyage dans la partie du Domaine de la Couronne habitée

J'étais présent aux entretiens; je n'ai pas pris de notes, mais quand j'ai lu le rapport de M. Casement j'ai eu l'impression qu'il relatait d'une manière exacte et fidèle ce qui nous avait été déclaré par les indigènes.

Le lendemain matin nous partîmes et nous retournâmes à Bongendé en passant par des villages Basengélé et Batito, où se trouvaient de nombreux réfugiés que nous avons entendus. M. Casement et moi nous nous sommes séparés. M. Casement est allé à Bolobo, et moi j'ai continué mon voyage à l'intérieur.

Les deux lettres reproduites dans l'annexe n° 1 au rapport de M. Casement et qui figurent aux pages 63 et 64 du texte anglais que vous me mettez sous les yeux sont des extraits de lettres que j'ai écrites à M. Casement.

Les faits qui y sont relatés m'ont été racontés par M. Dooms et nous avons ici des témoins qui vous en parleront.

Après le dernier voyage que j'ai fait dans la région du Lac Léopold II, je puis dire que la situation est meilleure, mais je ne puis cependant déclarer qu'elle est tout à fait satisfaisante. On n'a plus parlé d'actes de cruauté ou de sévices, mais, bien que les prestations en caoutchouc aient été diminuées, on s'en plaignait encore d'une manière générale.

A mon avis, ces plaintes sont fondées. La quantité de caoutchouc réclamée à titre d'impôt n'est pas exagérée, mais la façon dont on perçoit cet impôt est tout à fait vexatoire. Non seulement les indigènes doivent souvent faire plusieurs jours de marche pour se rendre dans la forêt et récolter le caoutchouc, mais encore on les oblige à se rendre tous au poste, situé parfois à une grande distance, pour y porter chacun 15 lanières de 5 ou 6 pieds de longueur, et qui, toutes réunies, pèsent souvent moins que les bâtons auxquels elles sont fixées pour le transport. Il serait désirable

---

originairement par ces réfugiés. Quelques-uns d'entre eux lui servirent de guides. Son journal, fidèle récit de ce qu'il vit et entendit dans cette région, a été publié par M. Morel dans la *West African Mail.*

que les indigènes qui récoltent le caoutchouc ne dussent apporter leurs prestations que tous les trois mois, par exemple, et que le transport ne fût fait que par le nombre d'hommes nécessaire, sans qu'on imposât à tous de longs et inutiles déplacements qui les arrachent à leurs travaux domestiques. (1)

La région du Lac Léopold II que j'ai visitée est encore actuellement troublée à la suite des faits qui se sont passés autrefois; les habitants sont inquiets, et je crois pouvoir affirmer qu'il en est de même dans les autres régions du district que je n'ai pas visitées. Je pense que le seul moyen de remédier à cette situation, de faire rentrer le calme et la tranquillité dans la région, serait de supprimer momentanément le travail du caoutchouc à titre d'impôt.

Il serait désirable que la division politique du district du Stanley Pool et du district du Lac Léopold II fût en harmonie avec les divisions ethnographiques des diverses tribus. On éviterait ainsi certaines particularités qui paraissent des anomalies. On voit certains villages de Mpama obligés de porter du caoutchouc à Mbongo tandis que les autres villages de la même tribu doivent porter les vivres à Loukolela; il en est quelques-uns (ceux qui sont aux environs de Mbondo et de Bonginda) qui sont obligés de fournir à la fois et des vivres à Loukolela et du caoutchouc à Mbongo. La raison de ce fait est, je crois, que les territoires de Mbongo et de Bonginda sont des territoires contestés entre les deux districts.

— Vous avez fait mention de cinq indigènes qui auraient été placés à la file les uns des autres et tués d'une seule cartouche par Malou-Malou (Massard), ou d'après ses ordres. Parmi les témoins que vous pouvez produire, y en a-t-il qui puissent déposer de ce fait?

— Non, je n'en connais pas. Je me suis d'ailleurs borné à demander aux témoins s'ils avaient connaissance de faits pouvant intéresser la justice. Le fait lui-même je le tiens de

---

(1) Toutes ces conclusions ont été acceptées par la Commission d'enquête, et sont reproduites presque dans les mêmes termes dans le rapport adressé par elle au roi Léopold II.

M. Dooms, et je ne puis vous dire où vous trouverez des témoins qui soient à même de le certifier.

Lors de mon premier voyage au Lac Léopold II, j'arrivai à Bongo un jour vers une heure de l'après-midi. M. Dooms me reçut d'une façon très hospitalière, et après avoir changé de costume, sans que je lui eusse posé la moindre question, il me fit une foule de confidences sur la situation de la région quand son prédécesseur y commandait.

Il semblait très ému et très troublé à la suite des récits que lui avaient faits les soldats, et il me dit qu'un jour, en entrant dans la prison, il avait été sur le point de défaillir à la vue du spectacle qu'il avait sous les yeux et de la puanteur qui y régnait.

Pendant toute la durée du repas que nous prîmes ensemble, il ne parla que des horreurs dont il avait entendu le récit et ne songea presque pas à m'entretenir des incidents de mon voyage.

A mon retour du lac, je revis M. Dooms, qui me fit le récit des meurtres commis par Massard ou d'après ses ordres, des indigènes qu'il tuait au moment où ils apportaient le caoutchouc, ou qu'il faisait placer à la file les uns des autres pour les tuer d'un coup de fusil.

Dooms était aimé, et venant après Massard, il était considéré comme très bon. Il était cependant extrêmement strict, on peut même dire méticuleux; il avait beaucoup d'ordre et de ponctualité et il en exigeait autant des autres.

Grâce a sa manière d'agir, il en était arrivé à recueillir une quantité de caoutchouc supérieure à celle de Massard, et le caoutchouc était de meilleure qualité. Il savait encourager les indigènes en leur donnant des primes.

Bien qu'il fût très exigeant, et qu'il voulût que les indigènes travaillassent autant que possible, sa conduite n'était l'objet d'aucune plainte. Cependant j'ai entendu les indigènes se plaindre de ce que le travail qui leur était imposé était excessif et la rémunération insuffisante.

Je n'ai pas à prononcer sur le point de savoir si ces plaintes étaient fondées, mais je dois constater qu'aujour-

d'hui on leur demande moins de travail et qu'on les paie mieux. (1)

Après lecture, le témoin ajoute : « J'ai manifesté ma surprise à M. Dooms de ce qu'il n'avait pas révélé à la justice les faits dont il m'avait entretenu. Il m'a répondu qu'il n'y avait aucune utilité à le faire maintenant et qu'il dénoncerait les faits quand il rentrerait en Belgique. Il m'a aussi fait part de son désir de quitter le service de l'État pour entrer dans une compagnie du Kassai, parce qu'il regrettait de devoir obliger les indigènes à travailler outre mesure. J'attendais toujours les révélations de M. Dooms, et c'est quand j'ai vu qu'elles tardaient à paraître que j'ai donné de la publicité aux faits qui m'avaient été révélés.

I

TÉMOINS INTERROGÉS PAR LA COMMISSION D'ENQUÊTE A BOLOBO

Les témoins ci-dessous furent interrogés par la Commission à Bolobo. Il est bon de remarquer que plusieurs des endroits énumérés sont à très grande distance les uns des autres :

Mpetempoko, a vu Maloumalou (Massard) tuer un homme à Bongo.

Iiangaekounda, a vu Maloumalou (Massard) tuer trois hommes à trois différentes occasions.

Iya, sous-chef du district de Ngongo, a vu des sentinelles tuer des gens à Ngongo.

Bilenoualé, son fils, a confirmé la déposition de son père.

Nkouabalé a vu faire la guerre à cause du caoutchouc, tuer ses parents et amis, les organes sexuels des hommes étant exposés sur des cordes.

Ouitaka, divers massacres, etc., à Ngongo.

Wengé, divers massacres, etc., à Ngongo.

Eyangi, divers massacres, etc., à Ngongo.

Boyo, divers massacres, etc., à Ngongo.

---

(1) C'est-à-dire depuis les révélations de M. Scrivener et leur publication dans la *West African Mail.*

Nkoi, divers massacres, etc., à Ngongo.

Bokélombé, divers massacres, etc., à Ngongo.

Nzou, a vu une incursion dans le village de Pili, ses parents et amis ayant été massacrés ou emprisonnés pour s'être trouvés à court de vivres (daims, etc.), destinés au poste de l'État à Ibalé, sur les bords du lac Mantoumba.

Ntoloémi, id., id., dit aussi avoir vu le cadavre de son père parmi les morts.

Mpotobouoto, a vu des sentinelles commettre un massacre à Gomoélengé.

Bokouba, id., id., à Mia.

Léké, a vu deux meurtres commis par les sentinelles à différentes occasions.

Bontoma, a vu un meurtre commis par une sentinelle à Pengé.

II

TÉMOIGNAGE DE M. GILCHRIST A LOULANGA

Territoire : Domaine privé et concessions dans les régions Loulanga et Ikélemba.

M. Gilchrist, représentant de la Mission Bolobo du Congo à Loulanga, fit ses dépositions devant la Commission. Les habitants du district de Loulanga sont mis à contribution, en partie par le Gouvernement et en partie par la Société de la Loulanga. Depuis les révélations de M. Gilchrist, le directeur en Afrique de cette compagnie a été prié de se mettre à la disposition des autorités judiciaires à Boma. (1) La région Ikélemba semble avoir été, à certains endroits, exploitée par l'État, ainsi que par diverses Sociétés. M. Casement a décrit, dans son rapport, les conditions existantes sur le territoire de la Société de la Loulanga.

Ci-dessous une partie de la déposition de M. Gilchrist :

Déposition de M. Gilchrist

On me demanda de dire tout ce que je savais au sujet de la Loulanga, mais avant que je pusse commencer, on me

(1) Il a depuis été remis en liberté.

dit : « Vous savez sans doute que cette Société est dans le territoire du commerce libre. » Ceci, en souriant, — moi aussi, je souris ! Je leur donnai des exemples de cette liberté ! Quelques jours auparavant, j'avais rencontré plusieurs indigènes du village de Bokotola, qui, avec leurs voisins, vivaient dans la forêt, exposés aux dangers et à l'humidité de la saison des pluies, plutôt que de rester dans leurs propres villages pour y être harassés et maltraités par les agents de la Société. Je leur parlai aussi du régime des sentinelles et de leur cruauté, et de ce que M. Bond et moi nous avions vu en revenant de l'Ikélemba, de leurs opérations de traite humaine dans les villes contiguës au quartier-général de Mompoko. Ils me demandèrent si je savais s'ils avaient le consentement ou le secours de l'État dans ces pratiques. Je répondis que je ne le savais pas, n'ayant pas les moyens de l'apprendre. Je les priai de s'adresser à nos frères à Bonginda pour plus de détails, ces derniers étant installés au centre de la sphère d'activité de la Société.

Je leur dis aussi ce que nous avions vu sur l'Ikélemba ; les signes de désolation dans tous les districts, les récits lamentables que les habitants nous avaient faits, les massacres commis par les blancs de l'État et des Sociétés qui y avaient été stationnés de temps à autre. Les noms de quelques-uns étaient notoires, — tels que Esejerike, Bosongo, de la S. A. B., et Poloso, de l'État. (1) Je leur fis remarquer le fait que le bassin de l'Ikélemba était censé être aussi situé dans le « territoire du commerce libre », mais que partout les tribus des différents districts étaient forcées de fournir aux Sociétés de ces districts du caoutchouc, de la gomme copal ou des vivres. Dans un certain endroit perdu où nous nous trouvions sur la rive sud, deux hommes arrivèrent au moment où nous allions partir, le corps couvert des marques de la chicotte, qu'ils venaient de recevoir du Blanc à Bossi parce que l'impôt était insuffisant. Je dis au commissaire, qu'étant données des conditions favorables,

(1) Noms donnés par les indigènes à des Européens.

la liberté surtout, il y aurait bientôt une grande population dans ces villes de l'intérieur, Mgombé et Mongo.

Causes de la Dépopulation

Demande. — Quelles sont d'après vous les causes de la dépopulation ?

Réponse. — 1) *La maladie du sommeil.* Ce n'est pas une épidémie dans notre district. Il n'y a que des cas isolés.

2) *La petite vérole.* Très peu en sont morts.

3) *La position peu assurée* des indigènes. Les vieillards n'ont pas assez de confiance pour bâtir leurs maisons solidement. S'ils soupçonnent l'arrivée d'un canot ou d'un steamer contenant des soldats, ils s'enfuient.

4) *Les maladies de poitrine, pneumonie,* etc, qui en emportent beaucoup. Les indigènes se réfugient dans les îles, vivent en plein air, exposés à toutes les intempéries, prennent froid, et il s'en suit de graves maladies, souvent fatales. Depuis des années nous n'avons pas vu une seule maison neuve, tant la population est devenue nomade. Ils ont une peur terrible des soldats. Dans beaucoup de cas, leur absence du village n'est que momentanée ; dans quelques cas ils s'installent en permanence sur la rive nord du fleuve.

5) *Le manque de bonne nourriture.* J'ai été témoin de la perception des impôts de l'État, après quoi il ne restait aux indigènes que des feuilles à manger.

D. — Est-ce que le manioc n'est pas suffisant pour les nourrir ?

R. — Non, à lui seul, il est insuffisant.

6) *Impôts excessifs.*

(Ici le président se référa à la lettre de M. Gilchrist, adressée aux autorités à Boma, et demanda si les représentations qui y étaient faites se rapportaient à des cas exceptionnels ou à toute la région.)

R. — A toute la région.

D. — Est-ce que les impôts sont trop lourds ?

R. — Oui, par exemple, les quarante heures de travail par mois qui sont censées être données à l'État sont une représentation absolument fausse de la vérité. La récolte du bois à brûler, (1) à elle seule, prend plus de temps que cela. Cette imposition à elle seule est suffisante sans d'autres impôts. Il y a très peu de canots.

D. — M. Malfeyt dit qu'on a tort de prendre des canards, des poules, etc., comme impôt. Est-ce que l'État continue à les percevoir ?

R. — Oui.

D. — En êtes-vous sûr ?

R. — Oui, par exemple, le capitaine Rimini vint il y a quelque temps et s'en fit apporter. La taxe est perçue tous les mois. Celle de Ouala est de 18 par mois.

D. — Avez-vous quelque chose à ajouter ?

R. — Le système favorise la polygamie, et par conséquent l'esclavage. Chaque personne dans le village est forcée de fournir à l'État.

D. — Est-ce pour cette raison que la valeur des femmes, libres ou esclaves, est dès maintenant plus élevée que celle des hommes ?

R. — La raison est que la femme est utile au point de vue de l'indigène. Mais la femme a toujours été utile, elle l'est davantage maintenant, à cause de la valeur de son travail. Le chef a besoin d'un plus grand nombre de femmes pour pouvoir fournir l'impôt.

D. — C'est le chef, et non le village, qui est taxé.

R. — C'est possible en théorie, mais pas en pratique. Plus il y a de femmes, moins chacune a d'ouvrage. Le chef distribue l'ouvrage parmi son peuple. Donc, s'il y a cinq femmes, chacune a moins à faire.

D. — Est-ce que la cessation de l'achat des esclaves n'est pas une des causes de la dépopulation ? Est-ce qu'il ne venait pas plus de monde, de l'autre rive, à l'état d'esclaves, ce qui par cela même augmentait la population ?

---

(1) Pour les steamers remontant et descendant le fleuve.

R. — Il faut vous souvenir que s'ils achetaient des esclaves, ils en vendaient aussi, ce qui égalisait les choses. Quant à Ouala, la peuplade allait autrefois à la chasse, maintenant il lui faut s'occuper des impôts. A cette époque-là, ils avaient de la chair d'éléphant à manger et à vendre. Une autre chose qui peut causer ou expliquer la dépopulation, c'est que l'impôt est perpétuel. Cela aigrit le peuple. La population se sent privée de tout intérêt personnel.

D. — Y a-t-il des villages ou des villes qui soient exemptés de l'impôt?

R. — Pas que je sache. Je n'en connais pas.

D. — Avez-vous d'autres remarques à faire contre le système actuel?

R. — Je désire seulement rappeler au souvenir de ces messieurs les fortes amendes dont j'ai parlé plus haut.

D. — Vous parlez des amendes comme étant la conséquence du système. La loi ne les admet pas.

R. — Comment se peut-il que la population et nous sachions cela? Les indigènes ne le savent pas. Les mitakos (1) ne sont pas rendus!

D. — Si ces faits étaient connus, la justice ferait des poursuites.

R. — Ces amendes ont été imposées depuis mon rapport au Gouverneur-Général. (2)

D. — C'est absolument illégal. (3)

R. — Je me souviens d'un impôt de 200.000 mitakos, ce qui a appauvri le peuple.

---

(1) Monnaie qui a cours dans le pays.

(2) Juillet 1903. — La lettre de M. Gilchrist au Gouverneur-Général a été publiée au complet dans *King Leopold's Rule in Africa, op. cit.*

(3) Conséquemment MM. de Bauw, le capitaine Hagstrom, et le capitaine Rimini, tous occupant de hautes positions, ont agi d'une manière « absolument illégale ». Mais que leur a-t-on fait? M. de Bauw est l'officier du gouvernement en contrôle suprême de la région.

D. — Pendant le mois dernier ?

R. — Non, je crois que c'était pendant que M. de Bauw était responsable. Ce sont de telles choses qui font perdre à l'État la confiance des populations.

D. — Depuis l'amende imposée à la ville de Ouala, pouvez-vous donner d'autres exemples ?

R. — Oui, le capitaine Hagstrom imposa à Loulanga une amende de 45.000 mitakos à l'instigation de M. de Bauw. Si vous vous référez à Ouala, seulement, 5.000 ; 15.000 auparavant, et une amende de 5.000 depuis.

D. — Pouvez-vous citer un exemple de villages mis à l'amende après que vous avez écrit votre lettre ?

R. — Une amende de 40.000 mitakos, dont Ouala dut payer 5.000.

D. — Avez-vous lu le rapport de M. Casement ?

R. — Oui.

D. — Vous confirmez ce rapport en tant qu'il traite de Ouala et des environs ?

R. — Oui.

D. — Avez-vous quelque chose à suggérer ?

R. — Le système est encore en force dans les plantations de café. On laisse les graines tomber à terre, ce qui rend le labeur des indigènes inutile.

D. — Savez-vous pourquoi on ne se sert pas du café ?

R. — Non.

D. — Avez-vous connaissance de mauvais traitements autres que ceux mentionnés par Casement ?

R. — Je ne crois pas pouvoir me souvenir de tous les cas mentionnés dans le rapport de M. Casement.

D. — Votre lettre parle de vingt hommes. Or, à Ouala, hier, on nous a dit vingt-cinq ?

R. — J'ai donné le nombre que je savais alors. Les habitants de cette ville sont prêts à déposer sur les mauvais traitements, si vous le désirez.

D. — Combien de témoins, autres que ceux que nous avons entendus hier ?

R. — Je puis faire venir ceux de Loulanga. Nous avons entendu hier ceux de Ouala seulement. Je veux toujours que les indigènes rapportent leur propre cas. La seule chose dont j'aie à me plaindre à cet égard, c'est que les autorités ajoutent invariablement foi aux témoignages des sentinelles plutôt qu'à ceux du peuple. Il n'y avait alors pas de tribunal.

D. — Vous ne parlez pas du juge ?

R. — Non, je parle des Autorités militaires. Les cas ne sont probablement pas rapportés à l'officier civil de l'État.

En plus de la déposition ci-dessus, M. Gilchrist, sur la demande des juges à ce sujet :

a) Confirme le rapport de M. Weeks quant aux atrocités commises dans le district des Bangala, ayant lui-même visité la scène de ces atrocités.

b) S'avoue incapable de confirmer les lettres de M. Bond qui parurent dans la *West African Mail*, se rapportant aux atrocités commises sur le haut-fleuve, n'ayant pas accompagné M. Bond à cette occasion. Il dit avoir fréquemment entendu les indigènes en parler et cita les noms des villages et offrit d'envoyer chercher des témoins pour déposer.

III

DÉPOSITION DE MM. HARRIS ET STANNARD A BARINGA

Territoire : Concession de la Société A.B.I.R. (1)

Comme introduction aux témoignages de MM. Harris et Stannard, le lecteur fera bien de se rappeler les faits suivants, ainsi que la circonstance que les révélations des

(1) L'administration de l'A.B.I.R. a été exposée dans une brochure intitulée *Red Rubber*, par E. D. Morel, prix 1 schelling, chez MM. W. H. Smith et Son, Londres.

atrocités commises par cette société ont commencé en 1901, et ont continué par intervalles, depuis lors.

Pendant toutes ces années le Gouvernement de l'État du Congo a exercé une juridiction sur la Société A.B.I.R. Le Gouvernement a, pendant tout ce temps, été porteur de la moitié des actions de la Société. Le Gouvernement a, au besoin, mis à la disposition de l'A.B.I.R. ses troupes stationnées à Bassankousou.

Pendant toutes ces années, le Gouvernement a eu connaissance du fait que l'A.B.I.R. a fait la traite, autrement dit, a forcé les indigènes, — l'A.B.I.R. est, de nom, une société *commerciale*, — à apporter des quantités fixes de caoutchouc, sous peine d'incarcération comme ôtages. Le gouverneur-général a autorisé la « prise d'ôtages » par la Société A.B.I.R., afin d'augmenter le rendement du caoutchouc, coutume qui a été, — et il en est de même aujourd'hui, — régulièrement en vogue. (1)

Le Gouvernement a été pendant toutes ces années en possession de renseignements complets sur la vaste quantité de cartouches et de munitions importées par la Société, et qui ont été transportées par les steamers de l'État.

Le Gouvernement a, pendant toutes ces années, eu pleine connaissance du nombre de fusils Albini et de fusils à capsules, possédés par la Société, pour lesquels le Gouvernement du Congo exige un permis.

Le Gouvernement, ayant alloué une concession à la Société, lui a permis, de plus, d'exploiter certains territoires du Domaine Privé, situés en dehors de la dite concession.

Le Comité d'administration de la Société A.B.I.R. comprend les personnages suivants : président, M. A. Van den Nest, Sénateur ; conseil, M. le comte Jean d'Oultremont, Grand Maréchal de la Cour de Belgique ; M. le baron Dhanis,

---

(1) Voir les révélations au cours du procès de M. Van Caelcken, en décembre 1904 ; les témoignages devant la Commission d'enquête ; les témoignages de M. Ruskin devant le substitut Rossi en 1902, dont le rapport ne fut pas publié par l'État ; les circulaires de M. Albert Longtain, de M. Delvaux, administrateurs de la Société en Afrique, etc.

ex-Gouverneur Général de l'État du Congo ; M. Edmond Van Eetevelde, secrétaire d'État du Congo.

Témoignage de M. Harris

— Nous parlâmes d'abord des atrocités spécifiques commises en 1904, sur les hommes, femmes et enfants ; ensuite des meurtres et des outrages, y compris le cannibalisme. Puis nous passâmes à l'incarcération d'hommes, femmes et enfants, après quoi je fis remarquer à la Commission la destruction du village de Baringa et la famine partielle qui en fut la conséquence. Nous mentionnâmes que des hommes, des femmes et des enfants avaient été emprisonnés pour les forcer à créer une plantation de caoutchouc sur l'emplacement de leur ancien village, et que deux hommes avaient été tués durant le travail. Puis vinrent les irrégularités de 1903, l'expédition menée par un agent de l'A.B.I.R. contre Samb'ékota et l'armement continuel des sentinelles de l'A.B.I.R. avec des fusils Albini. Je leur fis remarquer ensuite les excès de l'administration de M. Forcie : le meurtre d'Isékéfasou, le principal chef de Bolima, dont les soldats ont tué, coupé en morceaux et mangé les femmes, le fils et les enfants, décorant ensuite sa maison avec les intestins, le foie et le cœur de quelques-uns de ces derniers, selon le récit de « Veritas » dans la *West African Mail.*

Je confirmai en général la lettre publiée par « Veritas » dans la *West African Mail.*

Ensuite, j'en arrivai aux temps de M. Tegner et déclarai qu'aucun village du district n'avait échappé aux assassinats, durant l'administration de M. Forcie.

Plus tard, nous parlâmes des irrégularités communes à tous les agents, faisant remarquer et prouvant, par des exemples spécifiques, les fustigations publiques que subissait pour ainsi dire tout le monde ; déclarant, par exemple, avoir vu de mes propres yeux six hommes de Ngombé recevoir cent coups de chicotte, chaque coup appliqué simultanément par deux sentinelles.

De plus, la condition normale a toujours été l'emprisonnement des hommes, femmes et enfants, tous parqués

ensemble dans un hangar, sans aucun égard pour les besoins de la nature.

Ensuite j'ai attiré leur attention sur les amendes imposées sur la population sans distinction par les agents de l'A. B. I. R., aussi sur les impôts irréguliers perçus seulement suivant les besoins des agents, le peuple étant souvent forcé de fournir des vivres comme taxe. Puis on passa en revue la condition normale du peuple sous le régime des gardes-forestiers, montrant comment tous les villages étaient absolument sous leur contrôle despotique, et que non seulement les gardes-forestiers devaient être luxueusement entretenus, mais aussi que leurs nombreux esclaves enlevaient souvent les femmes.

Les conditions normales comprennent aussi le chantage et la perception des impôts. Nous leur avons aussi fait remarquer que les meurtres et le cannibalisme des gardes-forestiers n'étaient après tout qu'une exagération de leur conduite générale.

Il fut ensuite question du transport de prisonniers, de ceux qui ne pouvaient ou ne voulaient pas travailler le caoutchouc, d'une région à l'autre de la concession de l'A. B. I. R.

Puis, de la mutilation de la femme Baoji, parce qu'elle voulait rester fidèle à son mari, et refusait de se soumettre aux passions des gardes-forestiers. Le pied coupé et la hernie de cette femme sont un témoignage de la vérité de son récit. Elle comparut par-devant la Commission et le médecin.

Ensuite, le fait que les indigènes sont mis en prison, pour avoir rendu visite à leurs parents et amis dans d'autres villages, (1) et le refus de permettre aux canots indigènes de remonter ou descendre le fleuve sans un permis signé par l'agent de l'A. B. I. R.; remarquant que même les missionnaires sont sujets à ces règlements et sont insultés publiquement, d'une manière impossible à exprimer, quand ils n'y font pas attention.

J'établis ensuite la responsabilité et soutins que LE SY-

---

(1) Manquant par suite au travail incessant réclamé d'eux pour la récolte du caouchouc.

STÈME PLUTOT QUE L'INDIVIDU est responsable. Le garde-forestier rejette le blâme sur l'agent, lui à son tour sur le directeur, et ainsi de suite.

Après quoi, j'attirai l'attention sur les difficultés qu'ont les indigènes à rapporter les irrégularités. Il y a trop peu de fonctionnaires civils, et il est presque impossible de parvenir jusqu'à eux, car l'indigène doit d'abord demander la permission de l'agent. Ici, je citai l'outrage repoussant commis sur le Lomako, auquel j'ai déjà fait allusion. (1)

Les relations subsistant actuellement entre l'A. B. I. R. et l'État font qu'il est presque impossible que les indigènes rapportent jamais ces irrégularités. Je dis ensuite que je croyais fermement que, sans notre aide, ces irrégularités n'auraient jamais vu le jour.

Après cela, nous parlâmes des difficultés rencontrées par les missionnaires, remarquant que l'A. B. I. R. a le pouvoir (et s'en sert du reste) de nous imposer toutes sortes de difficultés si nous osons souffler un mot de ces irrégularités. Je citai ensuite quelques exemples, qui atteignirent leur comble lorsque madame Harris et moi courûmes le risque de perdre la vie pour avoir osé nous opposer aux massacres commis par Van Caelcken.

Il fut aussi déclaré qu'il était impossible de séparer l'attitude de l'État, nous refusant de nouveaux emplacements, de notre action condamnant l'administration. Je dis ensuite que le caoutchouc était épuisé dans les forêts, et que dans une tournée de cinq jours dans les forêts, je ne vis pas une seule liane de quelque grosseur, les pieds étant exploités de telle façon que les racines demanderaient plusieurs années de repos pour se reproduire, et que pourtant les indigènes en sont réduits à arracher ces racines pour obtenir le caoutchouc qu'on leur demande.

Nous signalâmes ensuite une infraction incontestable à l'Acte de Berlin : il nous est défendu d'étendre notre mission, et de plus, il nous est interdit d'acheter des vivres.

---

(1) Je me passe d'imprimer une description de cet outrage dont j'ai reçu les détails. — E. D. Morel.

Puis nous affirmâmes que, d'après notre connaissance, aucun garde-forestier n'avait été puni par l'État, avant 1904, pour les nombreux assassinats commis dans ce district.

Ensuite je fis remarquer qu'une des raisons pour lesquelles les indigènes refusent de pagayer pour l'A. B. I. R., c'est que les canots de la Société transportent des gardes-forestiers dont le devoir est simplement de fustiger les indigènes pour les faire travailler.

La Commission, après avoir écouté M. Stannard, questionna l'un après l'autre seize témoins Esanga. Ils donnèrent clairement des détails sur la mort de leurs pères, mères, frères, sœurs, fils et filles, tous tués de sang-froid pour le caoutchouc. Ces seize indigènes représentaient plus de vingt assassinats à Esanga seulement. Ensuite parut le grand chef de Bolima, successeur de Iséké́fasou (assassiné par l'A. B. I. R.). Quel spectacle pour ceux qui parlent de calomnies contre le Congo belge !

Il se tint fièrement devant tous, montra du doigt ses vingt témoins et plaça sur la table ses cent dix baguettes, dont chacune représentait une vie sacrifiée pour le caoutchouc. « Voici des baguettes de chefs, voilà des baguettes d'hommes : celles-ci, plus courtes, sont des baguettes de femmes ; et les toutes petites sont des baguettes d'enfants. » Il donne les noms par vingtaines, mais demande la permission d'appeler son fils pour aider sa mémoire. Cependant les Commissaires sont satisfaits de lui, de ce qu'il dit la vérité, et disent que ce n'est pas nécessaire. Il raconte que sa barbe, qui avait poussé pendant de longues années et qui lui touchait presque les pieds, fut coupée par un agent, simplement parce qu'il avait rendu visite à un ami dans une autre ville. Comme on lui demandait s'il n'avait pas tué des sentinelles de l'A. B. I. R., il le nia, mais avoua que ses gens avaient percé de lances trois esclaves d'une sentinelle. Il raconte comment le Blanc lui a fait la guerre, et après la bataille, lui avait montré les cadavres de ses hommes en disant : « Maintenant tu vas apporter du caoutchouc, n'est-ce pas ? » A quoi il répondit, « Oui. » Les cadavres furent découpés et mangés par les combattants de M. Forcie. Il dit aussi qu'il avait reçu la chicotte et avait été emprisonné

par l'agent de l'A. B. I. R., et de plus, forcé par lui de se livrer aux travaux les plus serviles. Il parle aussi du nombre de femmes volées et ravies, et des nombreux bracelets, des lances, des boucliers, etc., qu'il a été forcé de livrer aux sentinelles.

Ici Bonkoko s'approcha et raconta comment il avait accompagné les sentinelles de l'A. B. I. R. quand elles allèrent assassiner Isékéfasou, avec ses femmes et ses enfants ; comment ils les trouvèrent tranquillement assis à leur repas du soir ; comment ils en avaient tué autant que possible et coupé et mangé les cadavres du fils d'Isékéfasou et des femmes de son père ; et comment ils avaient écrasé la tête à un enfant, coupé son corps en deux et transfixé chaque moitié.

Il dit encore qu'au retour de l'expédition, M. Forcie avait fait donner de la chicotte aux sentinelles parce qu'elles n'avaient pas tué un assez grand nombre des gens de Bolima.

Ensuite Bongoualanga s'approcha et confirma le récit de Bonkoko ; ce jeune homme était allé « regarder ». Après quoi un chef apporta dans ses bras la femme mutilée de Lomboto d'Ekérongo, et elle montra sa jambe dont le pied était coupé et sa hernie, prix de sa fidélité à son mari. Celui-ci dit qu'il avait été chicotté pour s'être fâché de la mutilation de sa femme.

Ensuite, Longoi, de Lotoko, plaça dix-huit baguettes sur la table, représentant dix-huit hommes, femmes et enfants, assassinés pour le caoutchouc. Puis, Inunga plaça 34 baguettes sur la table et raconta comment ses 34 hommes, femmes et enfants, avaient été massacrés à Ekérongo. Il avoua que les gens du village avaient percé d'un coup de lance une sentinelle, Iloko, mais que, comme toujours en pareil cas, c'était parce qu'Iloko avait d'abord tué leurs gens.

Lomboto montre son poignet mutilé, et sa main rendue inutile, ceci fait par un garde. Isékaosou montre le moignon de son avant-bras, témoin muet d'un acte semblable.

Tous les témoins parlent de fustigations, de viols, de mutilations, de meurtres et d'emprisonnement d'hommes,

de femmes et d'enfants, d'amendes illégales, d'impôts irréguliers, etc., etc.

La Commission essaie de traverser cette mare d'iniquités, cette rivière de sang, mais trouvant la tâche impossible, demande combien de temps je pense continuer. Je leur dis que je puis continuer jusqu'à ce qu'ils soient persuadés que des centaines de meurtres ont été commis par l'A. B. I. R. dans ce seul district; meurtres de chefs, d'hommes, de femmes et d'enfants, et que des multitudes de témoins attendent que je leur donne le signal de comparaître.

De plus, je leur fais remarquer que nous n'avons considéré qu'environ deux cents assassinats dans les villages de Bolima, Esanga, Ekérongo, Lotoko; qu'il en reste encore bien davantage : Bokri, Nson-go, Borou-ga, Ekala, Baringa, Linza, Lifindou, Nsongo-Mboyo, Livokou, Boendo, la rivière Lomako, le pays du Ngombé, et tant d'autres qui ont tous le même récit à faire. Tout le monde reconnut qu'il était impossible de poursuivre plus loin les investigations. Pour le faire il aurait fallu que la Commission restât ici six mois.

En conséquence, la Commission consentit à accepter ce qui suit comme étant l'expression générale de la vérité : « Que des centaines de gens ont été tués dans ce seul district pour le caoutchouc, et que je puis le prouver par des multitudes de témoins. » Et quel spectacle pour madame French-Sheldon, Sir Alfred Jones, Lord Mountmorres, M. Head, et leurs adhérents qui nous ont traités de « menteurs », et qualifiés de tous les adjectifs qu'ils pouvaient trouver !

Témoignage de M. Stannard

Les séances de la Commission furent tenues en public, à bord d'un des steamers. Tous les missionnaires de Baringa y furent présents. Nous eûmes toute facilité de témoigner, de poser des questions, et de faire comparaître des témoins. Il est vrai qu'on n'examina qu'un petit nombre de ces derniers, simplement parce que la Commission trouva que les accusations contre l'A. B. I. R. étaient entièrement fondées. Le directeur de l'A. B. I. R. eut toute facilité de contredire

les témoignages, mais tout ce qu'il put faire fut d'essayer de donner de vagues explications, d'invoquer l'ignorance, ce à quoi il ne réussit guère.

Après que M. Harris eut longuement harangué les Commissaires, madame Harris confirma les témoignages de son mari, et cita plusieurs faits concernant les outrages de Nsongo.

Quand je fus appelé à déposer, je me déclarai prêt à confirmer entièrement la déposition de M. Harris, à l'exception des faits dont il avait été témoin en mon absence. Je fis remarquer que lui et moi nous avions préparé ces dépositions, afin d'éviter des répétitions.

Il y avait en outre plusieurs faits que je désirais citer.

Je pouvais certifier que des fusils Albini (1) avaient été employés dans les outrages de Nsongo, car je l'avais vu de mes propres yeux. Je citai comme exemple le cas d'Isékoloumbo, qui mourut le jour de mon arrivée à Ouala. Il avait été tué par une balle d'Albini, dont je vis la plaie. La balle avait traversé le bras droit, le fracturant, et ayant pénétré dans le côté, avait percé la poitrine pour ressortir par le dos près de l'épaule. Je citai aussi le cas d'Elisi, qui eut la cuisse percée, heureusement sans fracture de l'os, et qui vit encore. Il n'y avait pas à se tromper sur la blessure de la chair ; la balle était entrée d'un côté et sortie de l'autre. Quant aux affaires de Nsongo, en général, je confirmai en entier ma lettre publiée dans le supplément du Congo de la *West African Mail*, août 1904, dont une copie était aux mains des Commissaires.

Ensuite je confirmai la déclaration du consul Casement, disant que pendant son séjour à Bongandanga, (2) je vis moi-même amener quinze femmes prisonnières.

Je déclarai que pendant mon séjour à Bongandanga, il y avait toujours des femmes prisonnières : c'est l'habitude sur le territoire de l'A.B.I.R. Ces femmes travaillaient sous la surveillance des sentinelles.

Ces femmes étaient emprisonnées parce que les hommes

---

(1) La loi défend que les sentinelles soient armées d'Albinis.
(2) Autre station de l'A.B.I.R.

n'avaient pas apporté assez de caoutchouc ou de vivres. Lorsque certains villages étaient à court, on s'emparait de beaucoup de femmes de l'endroit, et on les jetait en prison jusqu'à ce que les hommes en eussent apporté une quantité suffisante. C'était le procédé ordinaire de l'agent de l'A.B.I.R., qui me déclara souvent que c'était le meilleur moyen de percevoir les « impôts ».

Pendant mon séjour à Bongandanga, on se servait régulièrement, quoique pas exclusivement de fusils Albini.

Je parlerai de la manière dont les gardes-forestiers recrutent les indigènes chargés d'aller à la cueillette du caoutchouc, surtout dans la tribu de Nsoungamboiza, mais en notant que ceci s'appliquait aussi aux tribus des autres districts. Tous les quinze jours on les amenait de leurs villages, situés à trente ou quarante milles de la station de l'A.B.I.R. à Bongandanga. En route ils passaient devant la station de la Mission. Ils étaient précédés de cinq ou six gardes, marchant au pas militaire, le fusil en bandoulière. Puis venaient de nombreux prisonniers attachés par le cou, puis les porteurs de caoutchouc, jeunes et vieux, encadrés par des soldats, puis enfin une arrière-garde de soldats pressant les retardataires. Il y avait en moyenne 250 porteurs de caoutchouc venant de ces villages, ressemblant à s'y méprendre à une chaîne de prisonniers. Entre la Mission et l'A.B.I.R. le sentier est large, et c'est là que les hommes faisaient halte et, sous la surveillance des sentinelles, partageaient le caoutchouc, avant de le porter à l'agent.

J'ai vu des travailleurs de caoutchouc portés par leurs compagnons, à leur retour de l'A.B.I.R., après avoir été cruellement chicottés. Je me souvins de deux cas qui eurent lieu vers mars 1903. Je me trouvais une fois avec Bongolé, notre évangéliste indigène, devant sa maison, après un des soi-disant marchés, quand je vis transporter un homme qui avait été sévèrement fustigé ; l'autre fois, j'étais près de chez moi. Je demandai chaque fois aux indigènes quelle en était la cause, et la réponse fut : le caoutchouc.

C'est l'État qui a donné à l'A.B.I.R. le pouvoir qui rend possible cet état de choses.

Je parlai des rares visites d'un officier judiciaire au ter-

ritoire de l'A.B.I.R. Les seules dont je puisse me souvenir furent celles du juge Rossi, vers le commencement de 1902, et les visites récentes du juge Bosco. (1)

Quand un officier de police vient à la Concession, c'est généralement à la requête de l'A.B.I.R., pour régler quelque palabre, et naturellement on ne lui laisse voir que ce que l'on veut. En général c'est parce que les indigènes n'apportent pas assez de caoutchouc, ou bien parce qu'un garde-forestier a été tué. On ne lui dit rien des difficultés qu'ont les indigènes pour récolter le caoutchouc ; des mauvais traitements dont ils sont l'objet, et du fait probable que la sentinelle a sans doute tué nombre de gens. Personne ne prend leur parti, *à eux*. Quand l'officier de police arrive avec ses soldats, le peuple croit que c'est pour combattre contre eux, et si leur attitude n'est pas hostile, ils fuient.

En général, la conduite du Commissaire, représentant du Gouvernement du Congo dans le territoire, semblait indiquer qu'il approuvait le régime adopté par l'A.B.I.R., et que nos rapports d'outrages, etc., concernant la récolte du caoutchouc, ne lui plaisaient guère.

Les restrictions qui nous sont imposées par l'A.B.I.R. quant aux vivres, etc., sont le résultat direct de ce que nous avons considéré être notre devoir de faire, c'est-à-dire de rapporter les atrocités commises par cette Société.

Quant aux impôts, je soutins :

1) Qu'il est inique de demander aux indigènes, à titre d'impôt, des choses qu'ils ne possèdent pas, surtout quand on en exige de grandes quantités.

2) Qu'en principe, c'est un mal absolu que les impôts perçus sur un grand territoire aillent remplir les poches des actionnaires d'une société commerciale.

3) Que bien qu'il soit juste que les indigènes travaillent, il devrait leur être démontré que le travail leur est profitable.

---

(1) Il n'y en a pas eu d'autres depuis la fondation de la Société A.B.I.R. sous la loi congolaise en 1898, et aucun de ces juges n'a visité l'intérieur de la Concession. Tous deux furent les hôtes des agents de l'A.B.I.R. pendant tout le temps de leur séjour.

4) Que les indigènes devraient travailler surtout dans leur propre intérêt, tout en payant leurs impôts.

Quant aux dépositions des indigènes devant la Commission il est impossible d'en donner plus de deux ou trois exemples ; mais, en tant qu'elles prouvaient les accusations portées contre l'État, elles étaient absolument accablantes, soit par le nombre des témoins, soit pour ce que ceux-ci rapportaient. Ces témoins, venant de tous côtés, étaient si nombreux que les Commissaires trouvèrent la tâche de les écouter trop lourde, et, de plus, inutile, puisqu'ils considéraient les accusations comme archi-prouvées. M. Longtain, directeur de l'A.B.I.R., qui était présent, interrogé sur ce qu'il avait à dire, fut obligé de s'avouer incapable de réfuter les témoignages. (1)

Les témoins d'Esanga racontèrent qu'une fois, ayant apporté quarante-neuf corbeilles de caoutchouc, au lieu de cinquante, quelques-uns d'entre eux furent emprisonnés, et des sentinelles furent envoyées punir le village; qu'une pauvre femme, en train de pêcher dans un petit ruisseau près de son village, fut surprise et tuée par les sentinelles.

Un autre témoin déposa avoir trouvé les cadavres de sa mère, de son oncle et de sa sœur, qui avaient été tués par les gardes-forestiers. Tous avaient à raconter des histoires navrantes sur le meurtre brutal de leurs parents. Les uns les avaient vu tuer sous leurs yeux, les autres s'étaient enfuis dans la brousse, et en revenant avaient trouvé leurs cadavres gisant çà et là.

On tuait sans distinction les femmes inoffensives et les enfants, les témoins indiquant ces derniers en mettant la main à peu de hauteur du sol. Tout cela apparemment pour frapper de terreur ce malheureux peuple et le forcer à apporter du caoutchouc. Voilà ce qu'a été la condition normale de la vie de ces gens pendant des années. (2) Les témoins racontèrent qu'ils étaient constamment battus avec

---

(1) M. Longtain retourna en Europe sans être inquiété, et son collègue principal, M. Delvaux, fut promu directeur !

(2) Pendant ce temps les actionnaires de la Société ont réalisé d'énormes bénéfices.

la chicotte et que leurs femmes et leurs enfants étaient continuellement emprisonnés, beaucoup de gens mourant, soit en prison, soit immédiatement après avoir été libérés. Pendant que les hommes étaient dans la forêt récoltant le caoutchouc, leurs femmes étaient outragées, maltraitées ou enlevées par les sentinelles. D'habitude les sentinelles attaquaient un village, soit la nuit, soit de grand matin, et tuaient de sang-froid tous ces malheureux qui ne pouvaient leur résister. Leurs terreurs et leurs supplices n'ont guère pu être surpassés par les horreurs des incursions des traitants Arabes. L'histoire de l'A.B.I.R. dans ces régions-ci est une histoire d'oppression, de sang versé et d'iniquité. Il lui sera bien difficile d'expier ses torts envers la population.

Lontoulou, le premier chef de Bolima, vint avec vingt témoins, tout ce que pouvait contenir son canot. Il apportait cent dix baguettes, chacune représentant une vie sacrifiée au caoutchouc. Ces baguettes étaient de longueur différente et représentaient chefs, hommes, femmes et enfants, suivant la grandeur. Ce fut une histoire horrible qu'il avait à nous dire : massacre, mutilation, cannibalisme, et c'était clairement la vérité. Il avait du reste l'appui d'autres témoins oculaires. Ces crimes furent commis par ceux qui agissaient sous les ordres et par la connaissance de blancs. Une fois on donna de la chicotte aux gardes pour n'avoir pas tué assez de monde. Une autre fois, après qu'ils en eurent tué un grand nombre, y compris Isékéfasou, le chef suprême, ses femmes et ses enfants, les cadavres, sauf celui d'Isékéfasou, furent coupés en morceaux et les soldats cannibales au service de l'A.B.I.R. reçurent comme rations la chair ainsi obtenue. On suspendit les intestins à l'extérieur et à l'intérieur de la maison, et les tronçons d'un petit enfant qui avait été coupé en deux furent plantés sur une pique. Après une attaque, on montra à Lontoulou, le chef, les cadavres de ses gens, l'agent lui demandant alors s'il allait apporter du caoutchouc. Il répondit que oui. Bien que ce soit un chef occupant une haute position, il a été fustigé, emprisonné, attaché par le cou avec des hommes considérés comme esclaves, forcé de faire les travaux les plus serviles et, pour

avoir visité une autre ville, un agent lui fit couper la barbe, qui traînait presque jusqu'à terre.

Inounga, d'Ekérongo, arriva avec son paquet de baguettes, représentant trente-trois personnes tuées par les sentinelles, et quand on lui demanda pourquoi elles avaient été tuées, il répondit : « Pour le caoutchouc. » Il cita quatre blancs qui avaient envoyé les sentinelles accomplir cette œuvre affreuse. Il avoua que son peuple avait tué une sentinelle, Eloko, mais seulement parce que ce dernier avait d'abord tué un des leurs, nommé Botsikéré.

Ensuite Boali, une femme d'Ekorongo, comparut devant les commissaires, son corps mutilé étant par lui-même une protestation contre le régime inique du caoutchouc. Voulant rester fidèle à son mari, qui était dans la forêt en train de récolter du caoutchouc, et refusant de subir les outrages d'une brute de sentinelle nommée Ekolonda, ce dernier lui tira un coup de fusil dans le ventre, ce qui lui fit une blessure horrible; les intestins sortaient en partie et c'est par miracle qu'elle survécut. Les cicatrices sont très visibles et la blessure a encore l'apparence d'une énorme tumeur. Elle tomba sans connaissance, et les misérables n'étant pas encore satisfaits lui coupèrent le pied pour s'emparer de l'anneau qu'elle portait. Malgré tout, elle survécut et vient rendre témoignage à ce jour. Il est regrettable que l'on ne puisse voir en Europe le corps mutilé de cette femme, comme nous l'avons vu, et que son récit pitoyable ne puisse parvenir à tous ceux qui ont de la sympathie pour leurs semblables. C'est la seule femme qui ait comparu devant les commissaires, et je crois que tous ceux qui étaient présents ont été vivement impressionnés par son aspect et par son récit.

Son mari, Lonboto, vint ensuite et confirma la déposition de sa femme. Il dit qu'il fut fouetté pour s'être fâché à la vue du corps mutilé de sa femme. Il dit aussi que les travailleurs de caoutchouc étaient chicottés et leurs femmes emprisonnées.

Voici certains faits rapportés par Bomolo, chef de Boloumboloko. (1) Il n'y a pas de caoutchouc dans la forêt.

---

(1) Boloumboloko fut de nouveau envahi par les soldats de l'A.B.I.R., en avril 1905. — Voir ci-après la lettre de M. Harris.

On en cherche, mais il est épuisé, maintenant. Lorsqu'on apporta ce qu'on pouvait trouver à la station, certains furent mis en prison, les femmes comme les hommes. Ils furent battus avec la chicotte, étendus sur le sol. Lui-même a été chicotté.

Je pourrais ajouter bien des faits, mais il me semble que les cas que j'ai cités suffiront à démontrer la nature des témoignages des indigènes et les souffrances indescriptibles qu'ils ont subies, depuis la fondation de l'A.B.I.R.

IV

TÉMOIGNAGES DE MM. RUSKIN ET GAMMAN A BONGANDANGA

Territoire : Régions contrôlées par la Société A. B. I. R.

La Commission d'enquête arriva à Bongandanga le 17 décembre 1904.

Témoignage de M. Ruskin

Il y a dix ans que je suis dans cette station, et pendant cette période j'ai été témoin des faits suivants :

1895-1901 et commencement de 1902. — Surtout en mars 1899, j'ai vu des hommes traverser la station, le sang leur coulant de la tête, après avoir reçu la chicotte pour avoir apporté une quantité insuffisante de caoutchouc.

1895-1901. — Expédition de gardes-forestiers et sentinelles armés de fusils Albini, suivis des habitants de la ville armés de lances et de boucliers, ceux-ci suivis, à leur tour, de femmes portant des corbeilles pour le butin, etc. M. Peterson en particulier (nom indigène, Elonga) mena de pareilles expéditions, principalement le dimanche.

Un grand nombre de femmes, mises en prison, ont été forcées de travailler au soleil, quelques-unes allaitant leurs enfants.

18 juin 1899. — Quatre hommes sortis de prison, originaires de Nsoungamboyo. Un vieillard vint à la mission. Nous lui donnâmes à manger et à boire, ce qu'il fit avec

avidité, mais la nourriture arrivait trop tard. Il mourut et fut enseveli par sa tribu. Un autre mourut à Boyéla ; on n'a plus entendu parler des deux autres, — ils sont probablement morts dans la brousse en regagnant leurs foyers.

18 juillet 1899. — Nombreux prisonniers mis en liberté lors de la visite du juge Rossi. Nous en avons compté cent six qui ont passé près d'ici. Parmi eux se trouvaient des vieillards aux cheveux gris, de vieilles femmes, des mères dont les enfants étaient nés en prison. Quelques-uns étaient de véritables squelettes et leurs gens furent obligés de les transporter chez eux. Il y en a qui moururent en route.

Prisonniers mis en liberté au son de la sirène, (1) le 5 mai 1904, le 28 octobre 1904, et à d'autres dates.

26 septembre 1904. — J'ai vu neuf femmes détenues à Bavaka pour le caoutchouc. Elles furent mises en liberté aussitôt que l'agent en fut informé. Je ne crois pas que l'agent ait ordonné la détention de ces femmes.

1895. — J'ai visité la rivière Bolombo avant que l'A. B. I. R. ait commencé ses opérations, et y ai trouvé des villes florissantes, un peuple heureux, quantité de vivres, de volailles, de chèvres, etc. J'y suis retourné quatre fois depuis l'établissement de l'A. B. I. R.

1901. — La dernière fois, — octobre 1901, — le changement était fort remarquable. Les indigènes étaient terrorisés par les sentinelles, et dans leur frayeur perpétuelle, étaient contraints de vivre dans la forêt. A Bosinga et Eala, autrefois villes florissantes, je n'y pus voir une seule hutte ; les habitants étaient tous dans la forêt.

1899. — J'ai vu des pieux à la factorerie de l'A. B. I. R. auxquels quatre hommes avaient été attachés, nus, la tête rasée, pendant un jour et une nuit sans nourriture et sans eau. Le matin, les yeux leur sortaient de la tête, ils avaient les traits enflés, et suppliaient qu'on apportât un fusil pour les tuer et mettre fin à leur misère. C'étaient des employés indigènes de l'A. B. I. R. qui étaient supposés avoir volé du

(1) Annonçant divers « enquêteurs » privés, remontant la rivière. Tels que madame Sheldon, etc.

caoutchouc, quoique l'accusation fût vague. Une de nos dames-missionnaires vit ces hommes et me le dit.

M. Ruskin répéta ses dépositions faites au juge Rossi en 1901.

Les Commissaires donnèrent à M. Ruskin le livre de M. E. D. Morel, « King Leopold's Rule in Africa », et lui demandèrent si les faits qui y étaient rapportés étaient ceux dont il allait parler. Dans ce cas ce serait une économie de fatigue et de temps, s'il voulait bien les confirmer en gros. M. Ruskin les lut en entier et, à l'exception d'une ou deux erreurs topographiques, il confirma le tout.

M. Ruskin fit référence aussi à une expédition menée par M. Schott, agent de l'État, et cinquante soldats de la force publique, qui furent accompagnés sur une partie du chemin par M. Lejeune (agent de l'A. B. I. R.) et par cinq sentinelles armées de fusils Albini. Ceci en février et mars 1904. Il fut rapporté que sept personnes avaient été tuées à Bosinga et huit à Eala. Comme il souffrait de la fièvre, M. Ruskin dut s'abstenir de parler sur beaucoup d'autres sujets, comme il en avait l'intention. Voici la fin de sa déposition :

« Quant au système, je n'hésite pas à le dire, il est inique au dernier degré, et s'il continue, il finira par dépeupler entièrement le pays. L'administration du système varie selon l'agent, suivant qu'il est bon ou mauvais, *mais le système lui-même reste*. D'après mes observations personnelles, je puis dire que la sentinelle peut être un homme de basse intelligence et moralement corrompu; mais s'il est fort de corps, réputé bravache, et propre à malmener ses semblables, il sera probablement choisi pour forcer les indigènes à fournir le caoutchouc. »

Témoignage de M. Gamman

« Après avoir prêté serment je dis que je regrettais que les Commissaires ne fussent pas arrivés quelques heures plus tôt, car le « marché » au caoutchouc avait eu lieu le jour avant leur arrivée, et le suivant n'aurait lieu que dans dix jours.

J'ajoutai que les gens des villes éloignées étaient venus

la veille, et quoique d'habitude quelques-uns passassent la nuit dans un village voisin pour continuer leur chemin le lendemain, aussitôt qu'on eut connaissance de l'approche de la Commission, les gardes coururent au village et forcèrent ces gens à rentrer immédiatement chez eux. Il en résulta que, lorsque j'eus appris que la Commission était arrivée, j'envoyai chercher ces témoins, mais ils étaient tous partis. Enfin, je dis qu'à l'arrivée de la Commission, les gardes allèrent dans les villes de Bavaka et Boyéla et forcèrent les récolteurs de caoutchouc à se cacher dans la brousse, bien qu'ils eussent coutume de rester dans ces villes au moins deux ou trois jours avant de partir chercher le caoutchouc. (Ces villes étant à quatre ou cinq milles.)

Les Commissaires me demandèrent alors si je pouvais assigner une raison à ces faits. Je répondis, qu'à mon avis, certaines personnes semblaient fort pressées de se débarrasser des témoins, et que ceux qui restaient dans le voisinage seraient intimidés et empêchés de déposer. J'expliquai aussi que quelques-uns de nos principaux témoins avaient été expédiés de droite et de gauche de façon à ce qu'ils ne fussent pas présents ; l'un d'eux ayant été appelé à Coquilhatville à propos d'un palabre datant d'il y a six mois, concernant une autre ville et ne le concernant en rien. Voilà, dis-je, des « faits significatifs ». On prit note de toutes ces dépositions.

On me demanda alors s'il y avait eu des troubles les six derniers mois, et si nous avions à nous plaindre de l'agent actuel, M. Delvin. Je pus dire avec plaisir *qu'autant que le système le lui permettait*, M. Delvin avait tâché d'être juste dans toutes ses transactions avec les indigènes. Les sentinelles commettaient encore de graves abus, surtout dans les villes situées loin de la factorerie. Il m'avait été impossible de me procurer des témoins des villes éloignées pour les raisons données ci-dessus, et il faudrait quatre jours pour les faire venir.

Les sentinelles gardaient encore des femmes enchaînées et en prison jusqu'à ce qu'une demande exorbitante eût été accordée. M. Ruskin pourrait leur parler de plusieurs femmes ainsi liées à Bavaka, et à mon arrivée à Nsoungam-

bayo, six semaines auparavant (ville située à cinquante milles) quatre femmes étaient attachées pour la même raison. Lorsque je m'approchai, on les relâcha, mais je vis l'emplacement où elles avaient été liées, ainsi que la corde employée à cet effet. La sentinelle se nommait Mbongedza.

On me demanda si j'avais lu le rapport de M. le consul Casement et ce que j'en pensais. J'expliquai que j'étais chez moi en congé lors de la visite de M. Casement, mais je décrivis l'état de choses déplorable que nous trouvâmes à notre retour en novembre 1903.

J'expliquai pourquoi nous ne pouvions plus recevoir nos vivres par l'intermédiaire de l'agent de l'A. B. I. R., et que nous avions pris cette décision huit jours après notre arrivée, c'est-à-dire vers le 20 novembre 1903. (1) Je citai la ville de Dilangé, comme exemple de l'état de toutes les villes : l'impôt que les indigènes ne pouvaient payer, les femmes garrottées, les chèvres et les poules confisquées, le peuple terrifié, et tout cela par les ordres d'un agent de l'A. B. I. R., M. Lejeune. Je fis comparaître comme témoins de ces faits Ikamba, chef de Basékoiya; Iyoké, chef de Bosiléla ; Iséilolé, chef de Bavaka. J'avais d'autres témoins, mais les commissaires déposèrent qu'ils en avaient entendu assez.

Ces témoins déposèrent clairement ; ils furent honorablement traités, et les Commissaires nous donnèrent leur assurance, qu'en cas de persécutions à cause de ce témoignage les coupables seraient rigoureusement punis.

Ces dépositions durèrent de huit heures du matin à midi et demi. La Cour se retira et reprit ses travaux à trois heures et demie.

Je leur fis remarquer que les fusils Albini étaient distri-

---

(1) Autrefois les missionnaires recevaient leurs vivres par l'intermédiaire de l'A. B. I. R., car il ne leur était pas permis d'acheter aux indigènes. Lorsqu'ils constatèrent la pression exercée sur les indigènes pour en obtenir des vivres, ils refusèrent de prendre part, même innocemment, à ces pratiques. La difficulté de leur position forma le sujet d'une protestation écrite de la part de M. Casement et adressée au Gouverneur-Général. La lettre du consul est publiée dans « King Leopold's Rule in Africa ».

bués aux sentinelles sans que les porteurs fussent accompagnés d'un blanc.

Je citai comme exemple le cas de M. Baelde qui envoya huit fusils au Ngombé, selon le rapport déjà paru.

Je leur démontrai ensuite que le système de l'A. B. I. R. ne reconnaissait pas les chefs indigènes. De fait, nombre de ces chefs sont morts, soit tués par les gardes, soit en prison. Je dis : « Les chefs sont privés de tout leur pouvoir, qui est transmis aux sentinelles armées de fusils, et malgré cela, le chef est responsable, et c'est lui qui est le premier à souffrir si la quantité de caoutchouc est insuffisante, ou la qualité inférieure. » Je donnai des détails sur la mort de trois chefs.

Un enfant fut saisi par M. Lejeune, contre son gré, pour le forcer à travailler à la station de l'A. B. I. R. Il fut fustigé à diverses reprises, et s'échappa. Il fut repris, attaché à un poteau, les mains étendues au-dessus de la tête, au soleil pendant un jour entier. Quelque temps après, il s'échappa de nouveau, et cette fois se cacha si bien qu'on ne put le trouver. On envoya des sentinelles au village, qui saisirent trois femmes parentes du jeune homme, nommées Boyounga, Bokokoua et Botenjou. On s'empara aussi de son oncle, nommé Ingolou. Ils furent amenés à la factorerie et emprisonnés.

Quelques jours après, le village était en retard pour l'acquittement de ses « impôts » : — ce village devait fournir et du caoutchouc et des vivres. On saisit alors le chef, Nkoimpéci, qui fut mis en prison. Il tomba malade, mais M. Lejeune ne voulut pas le relâcher. Enfin on trouva le jeune garçon, et Nkoimpéci et les femmes furent mis en liberté, mais Nkoimpéci mourut le même jour. Deux autres chefs, nommés Iséoleki et Iséotomba, de Boséki, furent relâchés en même temps. Iséoleki mourut le jour même, et Iséotomba le lendemain matin. Ils avaient tous deux été emprisonnés pour cause d'insuffisance de caoutchouc. M. Lejeune fit alors savoir à Iyalika, père de l'enfant, qu'il était responsable de la mort de Nkoimpéci, et devait payer à la famille de ce dernier une indemnité de dix mille mitakos, somme énorme pour ce district. Pendant ce temps on

arrêta de nouveau les femmes, et on les jeta en prison. Une indemnité de six mille huit cents mitakos fut payée, ainsi que des chiens, des lances, etc.

Le président de la Commission me demanda alors à quelle cause devait être attribuée la mort de ces chefs. Je répondis que c'étaient les longs et fréquents emprisonnements, le dur labeur qui leur était imposé, la mauvaise nourriture qui leur était donnée, et par dessus tout, la douleur.

Iyalika (père du jeune garçon) témoigna à ce sujet, et, quoique d'autres témoins fussent prêts à faire leur déposition, la Commission déclara que ce n'était pas nécessaire.

Je citai ensuite un meurtre commis par les sentinelles, au temps de l'agent M. Baelde. A Boséki, deux sentinelles nommées Boloungia et Iséoouangala avaient lié à un arbre un homme nommé Iseokoko et lui avaient commandé de fournir mille mitakos. Il n'en put fournir que trois cents, ainsi qu'un ou deux chiens. Cela fut déclaré insuffisant, et comme le restant n'arrivait pas, Boloungia le tua d'un coup de fusil. A nos yeux, ceci fut simplement un cas d'extorsion. Je donnai les noms des témoins de ce fait, mais ils ne furent pas appelés. J'informai aussi la Commission que Boloungia (un des meurtriers) était actuellement employé ici comme sentinelle de l'A. B. I. R.

Le Président me demanda alors si j'avais une déclaration générale à faire. Je répondis que je trouvais l'impôt du caoutchouc exorbitant. (1) Le caoutchouc des environs était épuisé; presque tous les gens du village devaient faire deux jours de marche dans la forêt pour en trouver, y travailler cinq jours, et l'apporter à la factorerie. La tâche imposée aux villages éloignés de la factorerie était fort ardue. L'impôt était censé représenter quarante heures de travail par mois, mais à Nsoumgamboya il fallait treize jours sur quinze pour obtenir la quantité de caoutchouc

(1) Remarquons qu'il s'agit ici d'une compagnie « commerciale » qui, sous le doux régime congolais (le Gouvernement lui-même est porteur du 50 o/o des actions de ladite compagnie) obtient le caoutchouc sous forme d'impôt !

requise. Il ne restait donc aux indigènes que quatre jours à passer chez eux par mois. *Je ne connaissais aucun village où il fallût moins de dix jours sur quinze pour satisfaire aux demandes de l'A. B. I. R.*

En second lieu, la plus grande iniquité était le pouvoir remis aux mains des gardes-forestiers, recrues armées qui abusaient de leur position fréquemment et atrocement, et n'étaient jamais punies, même pour les crimes les plus horribles. Tant que je sache, aucun garde n'a été puni pour ses viles pratiques et ses abus de pouvoir, ses vols de femmes et de biens, ou même ses meurtres, même prouvés sans l'ombre d'un doute. En réponse à une question du président, je dis qu'à mon avis, il était impossible de récolter la même quantité de caoutchouc sans employer les gardes-forestiers, parce que cette quantité était excessive, et que les chefs avaient été privés de leur autorité.

Ceci mit fin à l'audience du jour. Poursuivant mon témoignage le jour suivant, je crus pouvoir prouver que les gardes continuaient à abuser de leur position et aussi qu'ils n'étaient pas suffisamment surveillés par les agents de l'A. B. I. R. Les femmes dont j'avais parlé la veille furent liées par Mbongedza simplement pour leur extorquer des vivres, — ce ne pouvait être pour le caoutchouc, puisque leurs maris étaient en train de le transporter à Bongandanga. Ces femmes se nommaient Nsala, Bokali, Ekokoula et Botono. La sentinelle ne le nia même pas, et bien que M. Delvin eût promis de le faire révoquer, cet homme ne fut détenu qu'une nuit, et il est en ce moment garde-forestier à Nsoungamboyo.

A Nsoungamboyo les gardes réclament la moitié de la viande préparée par les indigènes. C'est depuis longtemps la région favorite des gardes qui y ont saisi un nombre énorme de femmes. Celles-ci sont actuellement dans les villages autour de ce district. Un jeune homme reçoit son fusil, devient garde-forestier à Nsoungamboyo et dans quelques mois possède plusieurs femmes : « Mon témoin, dis-je, pourrait vous expliquer comment ils s'en emparent. Il vous parlera aussi de meurtres et de toutes sortes d'atrocités. »

Lokungu, mon témoin, fut alors appelé. Il avait une corde avec 42 nœuds, chacun indiquant une personne tuée à Nsoungamboyo. Il avait aussi un paquet de cinquante feuilles représentant une femme enlevée, selon lui, par les gardes; il en nomma plusieurs; et il y en avait beaucoup d'autres dont il avait oublié les noms.

Ce jour-là, il avait vu, en venant de notre station au steamer, quatre de ces femmes dans la maison d'un garde : une était sa propre fille. Les noms de ces quatre femmes étaient Iysovu, Bentéké, Bofola, et Boyouka. Si un homme est malade et ne peut absolument pas aller chercher le caoutchouc, ses amis doivent faire un cadeau d'importance à la sentinelle. Si un indigène, dont le nom est sur la liste des récolteurs de caoutchouc, vient à mourir, ses parents doivent faire de grands frais pour faire rayer son nom de la liste. Deux autres chefs témoignèrent aussi, venant de villes éloignées, — Iséalelo, de Ngandou ; Lokoua, de Baolongo.

Voilà le rapport fidèle et complet de l'enquête tenue ici.

M. et madame Lower (Congo Balolo Mission) à Ikaou.

Territoire : Régions contrôlées par la Société A. B. I. R.

La Commission commença ses travaux à Ikau le 22 décembre, et ses séances prirent fin le 29.

Témoignage de M. Lower

« Il s'agit d'abord de cas d'intimidation. Il fut prouvé qu'un nombre d'indigènes, désirant témoigner, avaient été menacés, cruellement traités, et dans certains cas empêchés par les gardes d'aller à Ikaou. Plus tard, au cours de l'enquête, il fut aussi déclaré qu'on avait essayé de corrompre ces gens pour les empêcher de raconter les torts qu'ils avaient subis.

M. Lower fut le témoin principal, et remit la liste suivante des assassinats commis dans la concession, faisant comparaître de nombreux témoins indigènes pour prouver les faits.

RAPPORT DE MEURTRES ET D'OUTRA

dans les districts de Bassankous

DATES APPROXIMATIVES	VILLAGES	TUÉS	SENTINELL
Octobre 1903	Bofungi, district de Nsongo	Lifala	Ntandu
Septembre 1903	Likuti	Boncoucou	Forcé après tro maines de pri porter un fa à Dilange ; en route pa sentinelles.
idem	Jifau	Isentânga	*idem*
Un peu plus tard	Likoti	Bosuma	Inconnue
Plus tard	Bakungu	Lonkeke	Battu par sent Bofaka et d'
Peu avant la visite judiciaire de M. Bosco fin de 1903	Bofungi, district de Nsongo	Mère du témoin	Efufola
idem	*idem*	Personne de tué, mais femme du témoin emmenée par sentinelle Lokilo à agent Nina, qui cohabita avec elle pendant trois ou quatre mois.	Lokilo

(1) Juge d'instruction qui visita le district avant l'arrivée de la Co
(2) Nom indigène d'un agent européen.

IS PAR LES SENTINELLES

ngé, son avant-poste

ÉMOINS	REMARQUES
o (oncle) to a	Rapporté peu de temps après à M. Bosco. (1) Battu avec un fusil dans un canot; en mourut le soir même. Iseambo mis en prison, à Dilange et Bassankusu, après son rapport, et pour en avoir parlé au juge.
ver (Ikau) (père) (sœur)	Envoyé par l'agent Botalatala avec fardeau à Dilange. Tomba épuisé en revenant; transporté chez lui par ses parents; mourut un ou deux jours plus tard.
fils)	Envoyé par l'agent ci-dessus porter fardeau à Dilange; s'échappa au village, laissant le fardeau; mourut quatre jours après.
ela	Battu par sentinelles pendant séjour de deux semaines en prison; renvoyé au village, où il mourut deux jours plus tard.
o ro (tous deux risonnés en e temps)	Emprisonné par agent Njunju. (2) Affaibli par les mauvais traitements et le manque de nourriture; libéré et mort trois jours plus tard.
a	Alla rapporter le meurtre de sa mère en particulier, et l'oppression en général; revint avec M. Bosco à Bassankusu; pendant la visite de ce dernier, fut emprisonné à Dilange, cruellement traité par les sentinelles, à cause de son rapport à M. Bosco.
a	Alla avec Lokoka (voir ci-dessus) rapporter l'état de choses au juge et souffrit en conséquence comme nous venons de le dire.

s rapports ont été supprimés par le Gouvernement du Congo.

DATES APPROXIMATIVES	VILLAGES	TUÉS	SENTINELLI
Pendant 1902, avant l'arrivée de Nina à Dilange	Bofungi, district de Nsongo	Lofemo Bompolenge (sa femme)	Lofemo Boembi Bofio
Durant le séjour de Njunju à Bassankusu	*idem*	Isokela Bataji (d'une seule balle)	Nkoi
Avant l'arrivée de Nina à Dilange	Nkoi, district de Nsongo	Bokamann	Inconnue
idem	*idem*	Esakelo	Iseowaka
idem	*idem*	Lomanga	Iseowaka
Peu de temps après l'arrivée de Nina à Dilange	Bomati, district de Nsongo	Tsosungola de Lifumba	Deux sentinell noms inconn
Plus tard	Nsongo	Bonongo	Bôngwalanga Nkongo
	Lifumba, district de Nsongo	Bonkeji	Joko
Octobre-novembre 1904	*idem*	Bolofo	Bomolo
Pendant le séjour de Nina à Dilange	*idem*	Bolombo	Efufola
idem	*idem*	Mpukulu Bosenga	Joko et une a

(1) Nom indigène de l'agent européen.

ÉMOINS	REMARQUES
ɔto (frère) bu (sœur) ı (mère)	Indigènes apportèrent du caoutchouc à Bassankusu, et retournèrent au village, où, deux jours après, ils furent attaqués avant le lever du jour par des sentinelles armées.
(frère) na (frère) ɔo	Habitants de deux villages de Nsongo se battaient avec des bâtons à propos d'un palabre de femmes de la localité. Njunju envoya deux sentinelles armées dont l'une fit feu les tuant tous deux.
(frère) ɔ	Palabres de caoutchouc; sentinelles armées envoyées par Njunju.
ıann (frère) ɲba ı	Tué dans un arbre bafoli.
rère) ı beto	Fusillé.
ɔ, blessé au net par la balle ua Tsosungola	Sentinelles envoyées de Dilange; le peuple s'enfuit; mais la victime et le témoin rencontrèrent les sentinelles accidentellement.
rère) ıana ıga	
mba (frère) so	Sentinelle réclama la femme de Bonkeji. Sur son refus, il fut garrotté, puis attaché à un poteau et fusillé. Le cadavre fut détaché par Sefoso, témoin.
(sa femme)	Il fut arrêté et conduit à Nina (1) par la sentinelle, et battu en route avec un fusil; mis en prison, où il mourut, pendant la nuit, de ses blessures. Enterré près de la prison.
ko (père)	La balle, destinée au père, tua le fils.
i (frère) i	Sentinelles envoyées par Nina.

DATES APPROXIMATIVES	VILLAGES	TUÉS	SENTINELLES
Pendant le séjour de Nina à Dilange	Bomati	Bocindu	Inconnue
idem	*idem*	Mângu	Intamba
idem	Likila, district Ntumba	Iseluniako	Limbele Bocki et deux aut
idem	Bosulu	Isompoma	Inconnue
idem	Bokolo, district Ntumba	Inkoma	Bôngwalanga
Probablement vers le commencement de 1904	Ilinga, district de Nsongo	Mpota	Efufola et d'autr
Pendant la visite de M. Bosco à Baringa	*idem*	Impongi	Bofala
1903-1904	Nsongo	Bakungola	Likoka

(1) Il est bon de se souvenir que ces soldats ou gardes-forestiers sont vient à manquer. Le système est décrit en détail dans la brochure int

(2) Chef des sentinelles.

ÉMOINS	REMARQUES
(neveu) ola	Nina, trouvant Bocindu dans un autre village, l'accusa de s'être échappé, le fit arrêter et mettre en prison à Dilange. Pendant quinze jours d'incarcération, il fut frappé avec un fusil par les sentinelles et mourut deux jours après avoir été libéré.
(frère)	Mis au secret pendant environ quinze jours. Pendant ce temps battu par les sentinelles. Libéré. Mourut le lendemain. La sentinelle Iseowaka réclama 1.000 mitakos aux parents de la victime comme prix du cadavre.
	Caoutchouc insuffisant. Emprisonné quatre jours à Dilange. Gardes-forestiers (1) creusèrent une fosse et l'y placèrent à plat-ventre. Ils lui sautèrent plusieurs fois dessus, le frappant à coups de crosse jusqu'à ce qu'il fût mort. Ils portèrent le cadavre à Nina, qui, sans l'examiner ni demander d'explication sur la cause de la mort, leur dit de l'emporter et de l'enterrer.
	Longue captivité à Dilange, pendant laquelle il fut battu par les sentinelles. Mourut de ses blessures et de faim et fut enseveli près de la prison.
	Refusa de donner des bananes aux sentinelles qui en réclamaient, fut menacé par Bôngwalanga, et fusillé peu après.
ngo da (sa femme)	Sentinelles envoyées par Nina au village, les habitants s'enfuirent, laissant un garçon, Mpota, malade dans une hutte. Sentinelles le découvrirent, le jetèrent dans le feu et l'y laissèrent périr.
	Caoutchouc envoyé à Bassankusu ; sept hommes emprisonnés pendant environ trois semaines. Le défunt fut battu par les sentinelles, et après avoir été libéré, mourut le jour de son arrivée au village.
ou (sœur)	Deux hommes emprisonnés par Nina, — le défunt et un autre nommé Lôla. — Ce dernier s'échappa et l'autre fut fusillé par les gardes. Le témoin fit un rapport du meurtre à M. Bosco ; avant l'investigation de l'affaire, Nina lui donna 2.000 mitakos pour se taire. Fut empêchée de comparaître comme témoin par Capita (2) Bompongo.

uettés ou dégradés si le caoutchouc des villages qu'ils contrôlent
r (voir plus haut).

DATES APPROXIMATIVES	VILLAGES	TUÉS	SENTINELLE
Novembre-Décembre 1904	Nsongo	Bofijwa	Bompongi et Los ba (envoyés Capita Bonkon tuer Bofijwa)
Peu avant l'arrivée de Nina à Dilange et de MM. Demol et Longtain à Bassankusu	Bomati, district de Nsongo	Lolua Mpulu Bôgi	Lokilo Iseosekwa
1894-1895 (?)	Illinga, district de Nsongo	Femme et enfant. Aussi l'enfant Impongi estropié	Loposi (actuellement près de N ma)
Autres faits du même palaver		Ekila (femme)	Lofosi
		Bomindo (femme) Mboyo (enfant) Bokeoo (enfant) Wute (enfant)	Londombo (actu ment à Bassanl
		Bofali (femme)	Inconnue
		Bolei (femme)	Inconnue
Mars 1904	Lifumba Bokokata	Isamboyo	Bosio (avec Al Bompotongo aussi feu mai tua personne
idem	Bomati	Monsau	Bompotongo

(1) Nom indigène d'un agent européen.
(2) Nom indigène d'un agent européen.

ÉMOINS	REMARQUES
nkoi (fille) ı o	Eut lieu dans le district de Dilange. Bonkongya demanda au défunt de lui donner sa fille (témoin). Sur son refus, il envoya les deux sentinelles, qui le pendirent. Bonkongya s'empara alors de sa veuve.
frère)	Mboko, parent de Bôgi, fut empêché de venir témoigner devant la commission. Sentinelles envoyées par l'agent à Bassankusu.
go	
ko (frère) (père) o (mère) parents de Impogi)	Agent de l'A. B. I. R. Lowoso (1) envoya les sentinelles. Impongi eut la main droite, le pied gauche, et une partie de la jambe coupés pour voler les ornements qui y étaient.
(mari) ıga (frère)	Femme tuée d'un coup de fusil, en l'absence des autres.
(mari et père)	Femme fusillée et enfants déchiquetés avec couteau ou couteaux.
ıpi (fils) ga	Femme fusillée.
ımba	*idem*
go ge ıda a ıla	M. Lower, C. B. M., Ikau, vit le cadavre vingt-quatre heures après le décès. Corps transporté à l'agent Adö, (2) qui le renvoya avec les porteurs. Fait rapporté à M. Bosco peu de temps après.
o (frère) o (capita) (sentinelle)	Sentinelles menées à Bomati par l'agent Adö. M. Lower vit l'homme blessé à l'avant-bras droit et à la cuisse droite, et qui mourut quelques jours après son départ. Rapporté à M. Bosco.

DATES APPROXIMATIVES	VILLAGES	TUÉS	SENTINELLES
1902-1903	Bosu'longi et Ntumba	Bokôla Isesotola Yekelunga (femme) et deux enfants	
1892-1895 Agent de l'État à Bassankusu Bongena	Lokombo, district de Bomati	Itoko Lomboto Isolembi Iseonyanga	
Peu de temps après	Lokombo, district de Bomati	Boledza Bolefo Bolufa Ifukya Bomolo Mboyo Lokako Iloko Bonsan Bondombi (femme) Mboyo (enfant) Ekokola (enfant)	

(1) Agent européen.

MOINS	REMARQUES
a	Soldats conduits dans le district par M. Hagstrom (1) de Bassankusu. Les trois adultes furent fusillés et les trois enfants écrasés.
de Lokomba	Agents à Bokokata menèrent combattre les sentinelles.
	Bongena débarqua à Bokohato et pénétra dans l'intérieur avec ses soldats. Les défunts adultes eurent la gorge coupée, ayant été placés en travers d'un tronc de bananier. Les deux enfants furent écrasés.

Les témoignages concernant ces assassinats furent considérés avec soin par la Commission, et bien des faits cachés, les uns depuis douze ans, furent révélés.

M. Longtain, qui était présent, fit les objections habituelles de l'A. B. I. R., essayant de porter diverses accusations contre les missionnaires, mais cet essai de mettre en controverse la nature accablante des témoignages fut aussi futile à Ikau qu'aux autres stations de la Congo Balolo Mission.

VI

TÉMOIGNAGE DE M. CHARLES PADFIELD A BONGINDA

Territoire : Actuellement contrôlé par la Société La Lulonga

Ce qui suit est, en substance, le témoignage rendu devant la Commission d'enquête à Bonginda, territoire de la Société La Lulonga, par M. Charles Padfield, de la Mission Balolo du Congo.

Témoignage de M. Charles Padfield

Vers le mois de juin 1904, l'agent européen (nom indigène Ekotolongo) contrôlant la station Boyeka ordonna à sept hommes du village de Bokenyola de mener sa sentinelle, (1) en canot, chercher le caoutchouc d'un autre village. (2) A leur retour ils rencontrèrent le blanc à Wambala, et celui-ci les envoya à un troisième village (3) avec deux sentinelles. (4) Quand ils arrivèrent à ce dernier village, il ne s'y trouvait pas assez de caoutchouc, et l'on y saisit deux otages. L'un de ces derniers possédait 200 mitakos (monnaie courante du pays) dont les sentinelles s'emparèrent, mais un des rameurs (5) essaya de rendre les mitakos à leur propriétaire.

---

(1) Bolinda.
(2) Efomi.
(3) Bosanfusu.
(4) Bolinda et Loleki.
(5) Yambolenga.

Les sentinelles lui ordonnèrent de cesser et le battirent sévèrement avec la chicotte, lui donnant aussi des coups de crosse dans le dos et la poitrine. Lorsqu'ils rentrèrent à Boyeka, les rameurs rapportèrent l'affaire à l'agent, qui les traita de menteurs.

Deux jours plus tard, le rameur en mourut. Ses parents portèrent le cadavre à l'agent qui les congédia, en déclarant que l'homme était mort de maladie ordinaire.

Dans les premiers mois de 1904, peut-être en mars ou avril, un autre agent européen de la Société, à Boyeka (nom indigène Lingonju), envoya sa sentinelle dire à tous les gens du village de Bokenysla d'apporter « ékékélé » c'est-à-dire de la corde employée dans la construction des maisons, etc. Tous les hommes du village obéirent à cet ordre, à l'exception de trois, deux vieillards et le chef reconnu de la communauté. Plus tard, dans la même journée, la sentinelle Ebolo arriva au village et voyant un des vieillards, (1) lui demanda pourquoi il n'était pas venu. Il le battit ensuite avec la chicotte, et l'amena à l'agent européen à Boyeka. Celui-ci le fit mettre en prison, où il mourut deux jours plus tard.

Mdwabenga, chef du village, accompagné du fils du vieillard, Bofoké, vint trouver l'agent et essaya de lui parler, mais comme il ne voulait pas les écouter, Bofoké, qui savait que le Commissaire du district, M. de Bauw, était attendu, dit qu'il lui rapporterait l'outrage. Là-dessus, l'agent européen ordonna au chef de garder Bofoké au village, ajoutant, que s'il lui était permis de faire son rapport au Commissaire du district, lui (l'agent) tuerait le chef. L'agent donna aussi à Bofoké 800 mitakos pour qu'il ne dît rien de la mort de son père.

Le 4 décembre 1904, lorsque la Commission d'enquête était attendue, les agents européens à Boyaka essayèrent de corrompre les villages environnants pour les empêcher de révéler les atrocités commises. On envoya deux gardes (2)

---

(1) Mokuto.
(2) Ndongola et Loyeka.

inviter des indigènes (1) du village d'Ingando à la station pour y chercher 100 couvertures, mais les gens du village, sachant bien que la Commission d'enquête allait venir, refusèrent d'aller chercher les couvertures.

Le même jour, les agents européens envoyèrent des sentinelles au village de Nkoli, inviter les chefs (2) à la factorerie pour y chercher des couvertures, mais, eux aussi, refusèrent. On agit de même dans les villages de Boyeka et de Bokenyola, et comme les chefs ne voulaient rien écouter, on offrit de faire des largesses au peuple, qui les refusa. Les agents européens donnèrent alors des cadeaux aux Capitas chefs des gardes-forestiers.

[*Note de M. Padfield :* — Les indigènes expliquèrent à la Commission que la raison de leur refus de recevoir ce qu'on leur offrait, était que les agents européens ne leur payaient pas le caoutchouc, etc., mais que les Blancs, à l'approche de la Commission, essayèrent ainsi d'acheter leur silence.

Les Blancs, eux, expliquèrent que c'était leur habitude de donner des primes aussi bien que des gages, et que ces marchandises, ainsi offertes, étaient les primes annuelles !]

En août ou septembre 1904, les agents européens de Boyeka (noms indigènes Etokolongo et Nkoi) envoyèrent une sentinelle au village de Nkoli chercher le caoutchouc. Comme plusieurs hommes robustes étaient morts, certaines gens du village allèrent trouver l'agent européen pour le prier de réduire le nombre de corbeilles de quarante à trente. (3) Il refusa, et envoya la sentinelle Ekolelo punir le peuple, si la quantité de caoutchouc récolté était insuffisante. Les indigènes ne purent apporter la quantité voulue, et là-dessus, la sentinelle tua le chef Bombambo, la balle pénétrant dans l'abdomen du côté droit et ressortant par le dos.

Le fils du chef assassiné, accompagné d'un autre homme

---

(1) Botofe et Lofali.

(2) Bosolo et Mbolo.

(3) Chaque village est censé apporter, toutes les quinzaines, tel nombre de corbeilles remplies de caoutchouc. C'est le système universellement suivi.

nommé Bosolo, amena le corps à l'agent européen « Ekotolongo » et porta plainte. Mais l'agent leur dit que le chef avait été tué parce que le caoutchouc n'était pas au complet et leur ordonna de remporter le corps chez eux. Avant leur départ, il appela son chien et le lança contre eux; le chien mordit le fils à la jambe, pendant qu'il transportait le cadavre de son père.

Vers le commencement de 1904, l'agent blanc à Boyeka (nom indigène Lokoka) envoya la sentinelle Eyoka au village de Nkoli chercher la quantité voulue de caoutchouc, c'est-à-dire trente corbeilles. Cependant, un indigène s'étant échappé du village, il ne s'en trouvait que vingt-neuf. Là-dessus, la sentinelle abattit un indigène nommé Lokambo d'un coup de feu. Il ne mourut pas tout de suite, et les hommes du village le portèrent à l'agent en protestant. Celui-ci répondit que la sentinelle avait fait son devoir, et ordonna aux indigènes de rentrer immédiatement chez eux. La victime de ce crime mourut en route.

Le 4 décembre 1904, cinq sentinelles (1) allèrent au village de Nkoli. Elles n'avaient pas de fusils, car l'agent les leur avait ôtés en vue de l'approche de la Commission. Ces sentinelles infligèrent au peuple une amende de 500 mitakos et d'une quantité de vivres.

La ville avait à fournir quarante corbeilles de caoutchouc et un sanglier tous les quinze jours.

Les gens de la ville d'Inganda avaient à fournir vingt corbeilles de caoutchouc par quinzaine. Une fois, vers le commencement de 1904, ils n'en avaient récolté que seize. On envoya le garde Maboké chercher le caoutchouc et celui-ci, voyant qu'il en manquait, battit si rudement un indigène (2) avec son fusil, qu'il en mourut. Lofali et d'autres hommes portèrent le cadavre à l'agent européen « Ekotolongo », qui dit que l'homme avait été tué parce qu'il manquait du caoutchouc.

Un peu plus tard, il manquait cinq corbeilles dans le

---

(1) Ntsombo, Loycko, Etoko, Yamba et Mpokojimbo.
(2) Isatolinga.

même village, et le garde Mambuso s'empara d'un indigène (1) et l'amena à l'agent blanc à Boyeka. Celui-ci le fit chicotter en sa présence. La victime de cette brutalité fut ensuite conduite à Bassankusu (quartier-général de la Société A. B. I. R.) où elle fut détenue cinq jours, après quoi elle fut ramenée à Boyeka, de nouveau chicottée sur l'ordre de l'agent et renvoyée chez elle. Elle avait le corps si horriblement déchiré qu'elle en mourut deux jours plus tard. Les gens du village, précédés de leur chef, Lofali, portèrent le cadavre à l'agent blanc, qui se contenta d'ordonner à une sentinelle (1) de fustiger Lofali avec la chicotte ; il en porte encore les cicatrices.

Au mois de novembre 1904, un garde alla au village de Nganda chercher le caoutchouc, et s'empara de 500 mitakos appartenant aux indigènes, pour son propre compte. Les indigènes ne le rapportèrent pas à l'agent, car ils avaient déjà rapporté des faits semblables, et les sentinelles n'avaient pas été punies.

Vers la fin de novembre, un autre garde (3) alla au même village, et, trouvant que la plupart des habitants étaient partis, il demanda à ceux qui restaient de lui donner 500 mitakos, disant que si on ne les lui donnait pas, il irait à Boyeka chercher d'autres gardes pour leur livrer bataille.

Vers la même époque, un autre garde fut envoyé dire au peuple d'amener le sanglier qu'ils devaient fournir au Blanc comme partie de « l'impôt », et que les gens du village, cette fois-ci, n'avaient pu réussir à attraper. Cela leur valut une amende de 4.000 mitakos. Le lendemain, les indigènes attrapèrent un sanglier, mais ils ne reçurent aucune compensation.

Afin de démontrer l'énormité de l'amende, (4) il suffit d'ajouter que ce village ne comptait que quarante hommes

---

(1) Ewaki.
(2) Yamba.
(3) Mangula.
(4) 700 francs.

et cinquante femmes, d'après le recensement officiel fait en automne 1904.

Le Blanc (nom indigène Lokoka) ordonna (date inconnue) aux hommes de Bokenyola de récolter de la gomme copal, d'apporter des arbres et des matériaux pour faire un toit, et de fournir des ouvriers pour construire une maison. Ils ne reçurent aucun dédommagement. Une autre fois, il les envoya couper des arbres, et comme ils ne revenaient pas aussi vite qu'ils auraient dû le faire suivant son avis, il fit attacher tous les hommes et les femmes qu'il trouva dans la ville, et les garda ainsi jusqu'à ce qu'ils fussent rachetés au prix de 4.000 mitakos.

Le dimanche, la ville de Bokenyola doit envoyer dix femmes et la semaine quarante, pour travailler à la factorerie. Un soir, que les quarante femmes avaient travaillé toute la journée, l'agent européen « Lokoka » les fit mettre en rang et leur ordonna de se mettre nues, puis il choisit la plus belle, coucha avec elle, et lui communiqua la maladie dont il était atteint.

Au commencement du printemps de 1904, les sentinelles de la Compagnie La Lulanga furent envoyées à Bolongo chercher le caoutchouc que ce village « devait » fournir. Les gens étaient allés à la forêt, mais n'avaient pas pu récolter la quantité voulue. Comme punition trois indigènes (1) furent assassinés par les sentinelles (2) et un autre fut blessé. (3) Les indigènes apportèrent un des cadavres ainsi que le blessé à M. Spelier, (4) directeur de cette Société. Il les traita de menteurs, et leur dit de rentrer chez eux.

Les gens de Bolongo furent forcés d'acheter du caoutchouc à une autre tribu, les Ngombe, au prix de 50 mitakos la corbeille, et durent porter à la factorerie quarante corbeilles qui ne leur furent pas payées.

En septembre 1904, les gens de Bojinga allèrent demander

---

(1) Moniongo, Ngombele et Eloko.
(2) Mbangu, Lolo et Mgalla.
(3) Mabonga.
(4) Récemment acquitté après enquête judiciaire à Boma. Actuellement en Belgique.

à « Ekotolongo », l'agent blanc à Boyeka, pourquoi il ne leur payait pas le caoutchouc. Pour toute réponse le Blanc fit attaquer la ville par ses gardes, la brûla et s'empara de tout le butin qu'il pouvait emporter.

Vers le milieu de 1903, les gens du village de Bomengi venaient de se mettre en route pour porter le caoutchouc à la factorerie, lorsqu'un garde (1) arriva en canot. Les gens lui dirent que le caoutchouc avait été envoyé, mais il ne voulut pas le croire et tua le chef. (2) Ceci fut rapporté à l'agent blanc « Lokoka », qui refusa de faire des démarches pour punir le coupable.

Une autre fois, l'agent blanc « Lokoka » fit savoir aux gens du village de Bosokoli qu'à l'avenir ils devraient fournir le double de caoutchouc, sous peine de punition. Comme les indigènes ne pouvaient ou ne voulaient pas le faire, l'agent blanc envoya ses gardes au village où ils tuèrent deux hommes. Le chef se plaignit à l'agent, qui répondit : « Pas de palabre », et dit aux sentinelles de jeter le corps dans le fleuve.

Quelque temps après, ayant appris que le chef s'était fâché, l'agent européen lui ordonna d'apporter le caoutchouc lui-même. A son arrivée, le chef fut chicotté par les ordres de l'agent et incarcéré pendant environ quatre mois ; pendant ce temps, il fut forcé de travailler chaque jour et fut fréquemment fustigé.

Au printemps de 1903, lorsque la sentinelle attachée au village de Lobota, sur la rivière Eloko, était allée à la factorerie de la Société pour y porter l'impôt de caoutchouc, le village fut pillé par d'autres gardes. (3) Les indigènes ayant fait des remontrances, les gardes en tuèrent quatre, (4) y compris le chef ; puis, s'étant mis à la poursuite d'un garçon nommé Mbuké, ils l'attrapèrent, lui tailladèrent le corps et lui coupèrent la main droite. Deux indigènes (5)

---

(1) Engonda.
(2) Etenda.
(3) Bosokudemo, Ekua, Ecikala et Bomboju.
(4) Malongo (chef), Monbo, Buke et Etambanjoko.
(5) Mambalanga et Efasu.

allèrent porter plainte à l'agent blanc « Bomba » (nom indigène) à Mampoko, emportant avec eux le cadavre d'une des victimes. L'agent leur dit de s'en aller et de jeter le cadavre à l'eau.

Vers la même époque, lorsque les gens de ce village étaient en train de porter le caoutchouc à l'agent blanc « Loboka », celui-ci leur dit de lui apporter aussi dix poules, et envoya un garde (1) avec eux pour faire exécuter ses ordres. Comme le peuple faisait des objections, le garde tua un indigène nommé Maloko. Un des parents (2) de ce dernier porta le corps à l'agent, qui se contenta de le congédier.

Au printemps de 1903, pendant que le garde (3) attaché au village de Busanbongo était allé à Mampoko porter l'impôt de caoutchouc, deux autres vinrent piller le village de presque tout ce qui avait de la valeur. Comme les gens du village s'y opposaient, une sentinelle fit feu et blessa le nommé Mokemké au genou gauche, la balle pénétrant plus bas dans la jambe, et lui cassa le genou droit avec une massue (depuis ce jour, l'homme est estropié); pendant ce temps, l'autre garde blessa le nommé Biacia au bras droit, dont il ne peut plus se servir maintenant.

Vers le mois d'octobre 1904, les agents blancs à Boyeka firent amener le chef de ce village, nommé Jongi, et lui ordonnèrent de travailler le caoutchouc. Il refusa, étant le chef, et aussi parce que sa ville fournissait déjà du poisson, du *minsumbu*, etc.

Il fut alors saisi par les agents, qui le battirent atrocement. Quand ils eurent fini et qu'il ne se relevait pas, ils lui donnèrent des coups de pied, puis s'aperçurent qu'il était mort. Un blanc s'était chargé de le tenir pendant que l'autre le battait (4).

A une certaine occasion, en automne 1904, les gens du

---

(1) Nkileku.
(2) Manuka.
(3) Ngombele.
(4) Il est bon d'ajouter que la Commission examina dix témoins oculaires de cet acte. — *Remarque de* M. Charles Padfield.

village de Bokutolo, près de Boyeka, reçurent trois grains de verre plats, comme prix de leurs corbeilles de caoutchouc. Ils en demandèrent davantage, n'ayant rien reçu les huit dernières fois qu'ils avaient apporté du caoutchouc. (1) Pour toute réponse, l'agent blanc saisit l'homme Mboyo, et, tenu par l'un, battu par l'autre, celui-ci mourut sur place.

La troisième fois qu'ils apportèrent le caoutchouc après le meurtre rapporté ci-dessus, les agents blancs donnèrent aux indigènes un petit miroir. Ceux-ci demandèrent des mitakos. La réponse des agents fut de saisir l'homme Bokéétu, et de le battre si vigoureusement avec la chicotte, qu'il en mourut. (2)

VII

TÉMOIGNAGE DU RÉV. J. H. WEEKS A MONSEMBE

Territoire : Domaine privé

Afin de pouvoir apprécier pleinement la gravité du témoignage de M. Weeks, et l'acceptation de ce témoignage par la Commission d'enquête, il serait désirable de reproduire ici les lettres adressées par M. Weeks à M. Morel et aux autorités du Congo en 1903 et 1904, lettres qui ont paru dans la *West African Mail;* malheureusement, l'espace nous manque. Il suffit de dire qu'un des résultats de la longue série des révélations de M. Weeks a été de démontrer l'impossibilité de s'attendre, au Congo, à une punition suffisante, voire à une punition quelconque, des crimes dans lesquels les blancs sont impliqués, surtout si ce sont des employés du Gouvernement.

Dans l'affaire des assassinats des indigènes (hommes, femmes et jeunes filles), sans défense, des villes de Bongondo, commis par les troupes commandées par le lieu-

---

(1) Impôt bi-mensuel ! Imposé par une société *commerciale !!*

(2) Les témoins oculaires de ces morts, ainsi que les veuves des victimes, furent interrogés par la Commission d'enquête. — *Remarque de* M. CHARLES PADFIELD.

tenant Mazy, dont parle le témoignage, il fut permis à cet officier de rentrer en Belgique, bien qu'à ce moment les accusations de M. Weeks fussent entre les mains des autorités à Boma. La première enquête, qui suivit la publication de la lettre de M. Weeks dans la *West African Mail*, et qui fut menée par M. Grenade, officier judiciaire, démontra pleinement l'exactitude des assertions de M. Weeks, la culpabilité du lieutenant Mazy, et au moins la grave responsabilité morale du Commissaire général, M. Mardulier. Cependant tous deux sont rentrés en Europe sans être inquiétés. Nombre d'autres individus, inculpés d'actes odieux, et que nous pourrions nommer si notre but était de concentrer nos accusations sur des individus, sont rentrés et rentrent encore par chaque steamer.

Témoignage de M. Weeks

La Commission d'enquête arriva ici le soir du 6 janvier, et le lendemain matin à 8 heures 30, la Cour ouvrit la séance et je fus sommé de comparaître. Le Palais de Justice se trouvait être le pont d'un steamer, — un grand espace entre deux cabines. Le président portait une robe rouge, garnie de bandes de dentelle, le Baron Nisco une robe noire avec des bandes blanches, et le membre suisse était en habit. Des soldats se tenaient de chaque côté, armés de fusils, la baïonnette au canon. La Cour avait une apparence de dignité fort impressionnante.

Après avoir prêté serment comme à l'ordinaire, on me pria de faire ma déposition. J'attirai l'attention de la Cour sur le fait que mon attitude envers l'État n'était pas le résultat de l'agitation actuelle en Angleterre, puisque le 6 novembre 1897, (1) j'avais envoyé au Commissaire du district des Bangalla un appel vigoureux, demandant une réduction des impôts, qui étaient intolérables ; les indigènes

(1) Cette lettre, dont je possède la copie et qui parut dans la *West African Mail*, de juillet 1905, montre que, huit ans auparavant, M. Weeks se plaignait amèrement aux autorités des lourds fardeaux imposés aux indigènes.

étaient à moitié morts de faim et la population décroissait très rapidement. Il fut fait lecture de cette lettre aux Commissaires, et sur leur demande, je leur en donnai une copie. Je leur dis que trois officiers de l'État étaient venus et avaient examiné mes plaintes; ils avaient trouvé que mes accusations étaient vraies, mais on n'avait rien fait pour soulager les indigènes.

Je fis alors référence à ma lettre du 13 juin 1903, que j'avais envoyée au commissaire; et n'ayant pas reçu de réponse, j'en avais expédié une copie au Gouverneur; après lui avoir amplement laissé le temps d'y répondre, je communiquai la lettre à la Presse. (1) La Commission déclara que j'étais pleinement justifié dans mon action, et que j'avais bien agi. Je fis alors remarquer la date de la publication de ma lettre décrivant le caractère excessif des impôts, la date de l'arrivée au Congo de la lettre publiée (11 décembre 1903) et la date de la réduction des impôts (janvier 1904). Je leur donnai une liste de l'ancienne taxe, donnant comme exemple le cas de soixante-sept hommes, femmes et enfants dans les villes de la Crique, qui payaient autrefois 4.000 mitakos tous les quinze jours et qui n'en paient plus que 200. Ils trouvèrent que mon action était pleinement justifiée par le résultat, et que si mes lettres n'avaient pas été publiées, il n'y aurait pas eu de réduction. Le président fit remarquer que le Gouverneur avait dit que les taxes étaient excessives. Ils acceptèrent, comme étant prouvées, mes accusations concernant les impôts exorbitants. Je fis remarquer que l'État ne considérait jamais les conditions matérielles de la vie du peuple, et donnai les exemples suivants:

Pendant deux inondations successives qui détruisirent leurs fermes, les gens de Monsembé devaient toujours fournir des impôts de vivres, et, dans ce but, devaient se rendre à Lulanga, situé à quarante milles, pour y acheter de la cassave et la transporter à Nouvelle Anvers. Donc cet impôt exigeait un voyage de quatre-vingts milles. De plus les gens de Ndobo, qui ne peuvent cultiver la cassave dans

(1) Ces lettres ont paru dans la *West African Mail.*

leur contrée marécageuse, étaient cependant forcés de l'acheter à des villes riveraines, à un prix élevé, afin de pouvoir payer les impôts inexorables de l'État. Ils ne peuvent cultiver que la banane dans ce district. Le président dit qu'on n'avait évidemment pas considéré la nature physique et géographique du pays en évaluant les impôts.

Le sujet suivant fut la dépopulation. Je leur donnai mes chiffres, montrant qu'en 1890 il y avait plus de 7.000 habitants dans une certaine région comprenant les villes de Bongwele, Moluka, Mantele, Bonjoko, Mokobo, Nkunya I., Nkunya II., Bombala, Monsembe, les villes de la Crique, Bombelinga supérieur et inférieur ; que la Crique, qui avait autrefois 1.500 habitants, n'en avait plus que 67, et que sur les 7.000 des villes ci-dessus nous en avions dernièrement compté 574, tandis que le recensement de l'État fait récemment n'en avait donné que 551. Il y a le même décroissement dans les autres parties du district, de Bokongo à Likunungu. Ils acceptèrent ces faits comme étant prouvés.

Je parlai ensuite du meurtre de vingt-deux hommes, femmes et enfants, par M. Mazy (Mabata) dans la section de Bokongo. Ils dirent que M. le juge Grenade avait entièrement confirmé mon accusation, et avait fourni encore plus de détails que moi. Accusation prouvée. (1)

Ensuite vint la question de la dépopulation par la maladie du sommeil. Je dis qu'à mon arrivée à San Salvador en 1882, j'avais trouvé que le peuple ne souffrait pas de cette maladie, qu'il n'était pas mis à contribution, qu'il vivait dans des conditions normales, que le nombre des naissances était au moins égal à celui des décès, et que la population de la ville augmentait. Je leur dis que le premier cas de maladie du sommeil à Monsembé nous fut rapporté en 1892, — deux ans après notre arrivée dans le district, et que peu de cas furent signalés avant la perception des lourds impôts ; depuis lors les décès ont augmenté à cause du manque de nourriture et de la façon dont les indigènes sont pourchassés ; je

(1) Pourquoi, alors, M. Mazy se trouve-t-il en villégiature en Europe !

leur dis aussi que l'éternel impôt bi-mensuel était un véritable cauchemar écrasant le peuple, qui devenait la proie de toutes les maladies.

Il y avait eu autrefois des épidémies de maladie du sommeil, dont le peuple s'était guéri, et comme preuve je citai les deux mots voulant dire « maladie du sommeil » en 1892 (luwa, makwata) ; les indigènes n'auraient pas connu ces mots si l'épidémie de 1892 avait été la première. Je parlai aussi du traitement de cette maladie par les médecins indigènes, — traitement bien connu en 1892. D'après l'opinion de la Commission, la maladie du sommeil n'était pas, à elle seule, la cause du décroissement inquiétant de la population.

Nous arrivâmes alors à la question du travail. Je fis observer qu'il y avait ici des gens comparativement riches qui n'avaient pas plus besoin de travailler que les gens riches d'Europe ; que d'autres allaient à la pêche, fabriquaient des canots, allaient dresser des trappes, faisaient le commerce des huiles, etc. ; qu'ils allaient dans les îles, ou faire le commerce au loin, pendant tout un mois, puis revenaient se reposer chez eux, et que les gens qui n'avaient pas connaissance de leur dur labeur du mois précédent, s'imaginaient, à les voir étendus çà et là, qu'ils étaient paresseux. Le président fit observer qu'il avait récemment vu, à une station de bois, les femmes porter le bois au steamer tandis que les hommes étaient assis de droite et de gauche. Je répondis que ces femmes n'avaient pas de maisons à entretenir, pas de vêtements à faire pour elles et leurs enfants, pas de repas à préparer ; qu'étant employées à un poste-bois on leur fournissait la nourriture des villes environnantes, et qu'elles n'avaient donc pas de fermes à cultiver ; et qu'à mon avis, si les Commissaires avaient pris des renseignements, ils auraient probablement trouvé que c'était une division de travail ; que les hommes coupaient le bois dans les forêts et l'apportaient aux îles, et que les femmes le transportaient de la pile au bateau.

Les Commissaires demandèrent : « Est-ce que les indigènes aiment à travailler ? »

Je répondis : « Qui donc aime à travailler ? »

Ils demandèrent s'il fallait forcer les indigènes à travailler.

Je répondis que non. « Regardez les stations missionnaires, les steamers, etc., — tout cela est construit sans le secours du travail forcé. »

Ces réponses firent une vive impression. Ils n'avaient jamais songé que tous nos travaux étaient accomplis par des travaux volontaires. Je leur montrai des jeunes gens à cinquante mètres de leurs steamers, en train de fabriquer des tables et des chaises. Je dis qu'ils travaillaient bien étant sous notre protection, et ayant la certitude d'être bien payés. Si l'on garantit aux indigènes un bon salaire et qu'ils aient la certitude de ne pas être volés, ils travailleront sans y être forcés.

La Commission fit alors des observations sur le petit nombre des naissances, et me demanda si j'en connaissais la cause. Je parlai de nouveau de l'anxiété terrible et continuelle causée par l'impôt bi-mensuel; les femmes ne voulaient pas d'enfants, dans de telles circonstances, le recrutement forcé de soldats et d'ouvriers ayant privé les villes des forces viriles nécessaires à maintenir la population; ces recrutements avaient lieu à des époques irrégulières et n'avaient pas le moindre égard au chiffre de la population d'une ville. On envoya, à l'origine, un certain nombre de soldats indigènes ou de messagers, apportant des fez, et il s'agit de trouver un nombre égal de têtes à mettre dedans. On recruta souvent des jeunes femmes aussi bien que des jeunes gens. Le mot « Enkoti » (chapeau) devint le synonyme de « soldat ou ouvrier pris de force ». Il y eut des tentatives de chantage et de concussion parmi les soldats indigènes, envoyés dans ce but, afin de faire diminuer le nombre des recrues fournies par les villes qui voulaient bien les payer. Vers le milieu de 1898, le commandant Sundt recruta 150 hommes et femmes dans ce district, selon les ordres qu'il avait reçus de Boma, me dit-il.

M. Weeks est prié de proposer des réformes.
« Le commerce de l'État est la damnation du pays et la ruine des habitants. »

Je demandai alors la permission de faire quelques propo-

sitions. Elle me fut accordée sans hésitation; on me pria même de le faire.

1) Le nombre de magistrats civils devrait être augmenté, et eux seuls devraient avoir le droit de juger les causes. Ces juges devraient faire des visites périodiques dans les sections ou districts soumis à leur contrôle. Il ne devrait plus être permis aux officiers militaires, aux commissaires, etc., de prononcer des jugements arbitraires contre le peuple. Je citai, comme exemple de jugement capricieux, le cas de Nangumbé, rapporté dans le *Congo Supplement* de juillet de la *West African Mail.* J'allais citer beaucoup d'autres cas, lorsque le président m'arrêta en disant que c'était un exemple caractéristique.

2) On devrait faire travailler les femmes des soldats dans les plantations de cassave, afin qu'elles pussent gagner leur vie, au lieu de ne rien faire dans les postes de l'État; cela aiderait à diminuer les fardeaux du peuple. Les indigènes travaillent actuellement pour fournir de la nourriture aux soldats et à leurs femmes, qui les volent, les attaquent et les maltraitent chaque fois qu'ils en ont l'occasion. Je parlai des razzias et des mauvais traitements que j'avais moi-même observés; je m'étais adressé à l'État et n'en avais reçu aucun secours pour les indigènes; aussi avais-je agi de ma propre initiative et forcé les soldats à restituer le produit de leurs vols. La Commission approuva mon action.

3) Les chefs à médaille devraient être bien traités et la dignité de leur position devrait être reconnue. Cette position leur est infligée de force; ils ne reçoivent aucun salaire, et si l'impôt n'est pas au complet ils sont mis aux fers et jetés en prison sans que ce soit leur faute.

4) On ne devrait pas envoyer les taxes si souvent à Nouvelle Anvers, car, actuellement, cela impose de longs voyages en canot, variant de un ou deux milles jusqu'à cent soixante milles pour l'aller et le retour, et cela, tous les quinze jours. Les faibles sommes que l'État paie sont en grande partie dépensées à payer les rameurs pour les dé-

dommager du temps perdu, car eux aussi doivent payer leur part de la taxe de la quinzaine suivante, quoiqu'ils aient peut-être mis huit jours à transporter la précédente. Une fois tous les deux ou trois mois devrait suffire, dans la majorité des cas; et quoiqu'il soit peut-être difficile de transporter en un voyage les quatre ou six impôts bi-mensuels, calculés au taux actuel, il y aurait amélioration si les femmes des soldats faisaient des plantations de vivres; tout cela allégerait considérablement le fardeau que les indigènes ont à porter.

Mais à mon avis, il vaudrait mieux percevoir un impôt immobilier de soit 100 mitakos par an (environ 7 francs 50) sur toutes les huttes occupées. (La taxe immobilière à San Salvador est de 2 francs 50.) Le payeur recevrait alors un récépissé pour l'année qui l'exempterait de tout autre impôt. (1) En faisant leurs tournées, les juges pourraient prendre note du nombre de maisons occupées. Je fis observer que l'État pourrait acheter les produits indigènes à un juste prix, faisant honnêtement le commerce avec les indigènes et gagnant leur confiance. Ces derniers parcourent souvent de cinquante à soixante milles jusque chez nous pour échanger leurs volailles contre de la quincaillerie émaillée, etc.

---

(1) C'est le système anglais, français et allemand : un impôt légitime facile à payer, d'autant plus que l'indigène dans les colonies anglaises, françaises et allemandes (exception faite du Congo français) est le propriétaire des produits de son lot, qu'il *vend* aux négociants européens, et en ce faisant s'enrichit. Mais au Congo il est frappé d'un impôt *bi-mensuel* dont la valeur peut varier de cinq francs à vingt francs, et passe donc, toute l'année, son existence entière à cette tâche interminable. D'autre part, il n'est pas, par la législation et la pratique congolaise, propriétaire des produits de son sol, et ne peut par conséquent s'enrichir en faisant le négoce avec l'Européen.

Il n'y a, d'ailleurs, pas de négociants dans le Haut-Congo, car les soi-disantes « Sociétés commerciales » ont le même droit d'imposer un impôt sur les populations que les agents de l'État. Dans ces circonstances se trouve la véritable cause des atrocités congolaises. Voilà des années que je le répète. Tant que ce système ne sera pas bouleversé de fond en comble, les atrocités continueront, et contre ce changement essentiel, tous les intérêts financiers, bénéficiant de la misère des indigènes, se dressent.

5) La taxe devrait être imposée aux individus ou à leurs maisons, et non aux villes collectivement. On ne devrait plus faire payer un impôt à un mourant ou à un ouvrier travaillant soit sur un steamer de l'État, soit à un poste, soit à la mission (nous devons payer un impôt sur tous nos ouvriers). Je citai des exemples montrant que les impôts avaient augmenté à cause de la mort des uns ou du départ des autres, qui étaient allés travailler loin de là, et que par cela même la tâche de ceux qui restaient était devenue intolérable.

6) Le commerce de l'État était la cause de la plupart des abus en question, et il n'y aurait pas de vraie réforme possible jusqu'à ce que l'État eût abandonné le commerce; *la Commission perdrait son temps et ses forces, à moins que l'État ne cessât de faire le commerce. Le commerce de l'État était la damnation du pays et la ruine des indigènes.* L'avancement des officiers dépendait largement de la quantité de caoutchouc ou d'autres produits récoltés dans leurs districts : aussi comment pouvaient-ils administrer le pays tout en faisant le commerce ? Sans le commerce, on pourrait réduire le nombre des officiers militaires et des soldats, et imposer des droits d'exportation et d'importation pour couvrir les frais.

7) Les instituteurs des missions devraient être reconnus par l'État et recevoir un certificat constatant leur position, de manière que les employés de l'État ne pussent pas leur porter atteinte. Exemple : Moila, notre instituteur à Libinza.

La Commission me demanda si je trouvais la taxe excessive et s'il y avait eu des razzias. Réponse : comparées aux taxes d'autrefois, les taxes actuelles sont légères, et autant que je sache elles ne sont pas oppressives; je n'ai pas entendu parler de razzias dernièrement.

Je donnai alors à la Commission une copie de la lettre au sujet du fameux cas Epondo, écrite le 3 janvier 1905, à M. Morel, dans laquelle j'affirme que je crois, après investigation sur les lieux mêmes, que ledit Epondo avait été mordu à la main par un sanglier blessé, et que son récit

était véridique. Le 30 octobre 1903, M. Faris envoya à M. le capitaine-commandant Stevens une lettre déclarant que Epondo lui avait dit que Ikabo, un garçon de son village, et deux garçons d'Ikakata, avaient eu la main coupée par des soldats de l'État. Je montrai à la Commission une copie de l'original, et après lecture, les Commissaires désirèrent la garder, car les employés de l'État ne la leur avaient pas donnée.

Moins de trente heures après la séance, on dressa un résumé de ma déposition devant la Commission. Sans vouloir garantir l'exactitude textuelle de ces paragraphes, je crois pouvoir dire que ce sommaire représente ce qui se passa pendant l'interrogatoire.

Opinion de M. Weeks sur le rôle qu'ont joué les missionnaires

Je trouve bon de faire suivre la publication du témoignage de M. Weeks de la déclaration claire et incisive ci-après, qu'il fit à l'égard de l'attitude des missionnaires, — déclaration qui devra convaincre toute personne impartiale.

Monsembé, Haut-Congo, le 14 mars 1905

Mon cher monsieur Morel,

Il est dit que seulement quinze ou vingt missionnaires au Congo sur trois cents portent plainte. En ce qui concerne les missionnaires protestants des trois missions américaines et des deux missions anglaises, ceux qui se sont prononcés l'ont fait par député, c'est-à-dire que mes trois collègues ont toujours pleinement appuyé ce que j'ai écrit de Monsembé. Du moment que j'avais publié ces faits moi-même, il n'était pas nécessaire que mes collègues répétassent la même chose. On peut dire qu'il en est de même dans le cas de M. Scrivener et d'autres, dans leurs domaines relatifs. De sorte que les quinze ou vingt missionnaires qui se sont plaints en représentent en réalité le triple.

De plus, il est dit que nous accusons le peuple belge lui-même. Cela est faux, car au service de l'État se trouvent

des Italiens, des Suédois, des Danois, etc., etc., et en général nous ne connaissons les blancs que sous leurs sobriquets indigènes, sans savoir, par conséquent, à quelle nationalité ils appartiennent.

Ce que nous savons, c'est qu'on a mal agi, qu'on a commis un crime, et, sans connaître la nationalité du coupable, nous attirons l'attention sur le crime.

De plus, il est dit que nous avons tort de nous en prendre à une puissance étrangère, comme nous l'avons fait. A quelle puissance étrangère nous en prenons-nous? La Chambre belge répudie toute responsabilité quant aux affaires intérieures de l'État libre du Congo, donc ce n'est pas une colonie belge. Les administrateurs, officiers et agents de l'État du Congo, appartiennent à presque toutes les nationalités. Nous en prenons-nous donc à toutes les puissances que ces messieurs représentent? Je ne le crois pas. L'État du Congo est unique en son genre. Lorsque nous arrivons dans le pays, il faut que nous nous fassions immatriculer, ce qui, je suppose, nous rend plus ou moins citoyens de l'État libre du Congo, et, comme tels, nous avons le droit d'en appeler à notre Gouvernement; s'il n'en résulte ni réparation ni investigation, à mon avis, nous avons le droit d'en appeler au seul pouvoir qui reste, c'est-à-dire à la Presse. Pendant son séjour ici, le Président de la Commission d'enquête a dit que j'avais eu raison de faire de la publicité, et que les résultats, — la réduction des impôts, — avaient pleinement justifié mon action.

Je désire savoir deux choses : Quelle puissance est pour nous l'État libre du Congo, à nous qui y demeurons? Pourquoi prenons-nous des matricules chaque fois que nous venons dans le pays, s'ils ne nous donnent pas, d'une façon ou de l'autre, le rang de citoyens?

J'ai sacrifié près de vingt-quatre années de ma vie à l'amélioration, religieuse et temporelle, des indigènes, et je ne le cède à personne dans l'intérêt intense que je porte à ce pays et à son peuple. J'ai vécu plus longtemps au Congo qu'en Angleterre. Le sous-lieutenant, arrivé hier d'Europe, doit-il être un individu privilégié, ses actions doivent-elles être au-dessus de toute critique, parce qu'il est censé être un

citoyen, tandis que celui qui le critique, malgré son long séjour dans le pays, les sacrifices de « home », d'enfants et de patrie qu'il a faits, devrait rester un étranger? Nous venons ici enseigner, prêcher, et instruire, de toutes façons, les indigènes parmi lesquels nous vivons. Nous ne sommes pas des agents politiques, et nous ne nous soucions pas de ceux qui gouvernent le pays, pourvu que nous ayons la liberté de mener à bien notre œuvre religieuse, et que les indigènes soient traités avec justice et équité en toutes choses. Mais lorsque nous les voyons écrasés, que devons-nous faire? En appeler à l'administration du Congo? Nous l'avons fait, et nous avons perdu notre temps, notre papier et nos timbres. Que devons-nous faire? Rester tranquilles, parce que nous sommes censés être en pays étranger? Mais dans ce cas, les pierres elles-mêmes crieraient à l'infamie si nous gardions le silence sur les griefs de ces gens.

Si l'État du Congo avait écouté nos plaintes, fait une enquête sur nos accusations, remédié aux méfaits qui ont été commis, ou nous avait prouvé que nos plaintes n'étaient pas fondées, nous ne nous serions jamais adressés à la Presse européenne.

Témoignages non communiques à la Commission pendant les séances

Les communications suivantes sont intéressantes, démontrant abondamment les atrocités commises dans le voisinage de Baringa, seul, et que la Commission aurait pu constater si sont séjour avait eu plus de durée.

I

Le 5 janvier, après le départ de la Commission de Baringa, mais non pas du Congo, M. Harris communiquait au Président les nouveaux faits suivants. Voici un extrait de sa lettre :

Pendant que vous étiez à Baringa, un chef de Boendo échappa aux sentinelles gardant son village, traversa le Lomako et se fraya un passage dans la forêt afin de pouvoir faire sa déposition devant vous. (1)

Cependant ses difficultés furent si grandes qu'il arriva trop tard pour vous voir, apprenant à son grand chagrin que vous aviez descendu le fleuve. Il avait amené plusieurs témoins oculaires d'actes barbares, ainsi que 182 longues baguettes et 76 petites, que les chefs de son village vous avaient envoyées pour prouver que l'A. B. I. R. avait massacré 182 hommes et femmes et 76 enfants dans leurs villages, pendant les quelques dernières années. Il dit qu'il ne pouvait pas les nommer tous d'emblée, mais il promit de fournir leurs noms à n'importe qui visiterait la ville ;

(1) Lorsque les missionnaires apprirent qu'une Commission d'enquête allait pénétrer dans le Haut-Congo, ils s'efforcèrent de propager la nouvelle parmi les indigènes, et de leur faire partager leur propre espoir de l'efficacité de cette visite. Ce fait explique les efforts que fit ce chef d'une région lointaine pour témoigner devant la Commission. Ce qui arriva plus tard prouve combien cet espoir était vain.

cependant il cita les noms de beaucoup de victimes, que vous trouverez à la fin de cette lettre. De plus, il ajouta qu'après son départ de chez lui, un messager l'avait suivi pour lui dire que la sentinelle de l'A. B. I. R., Lofela, avait assommé sa femme à coups de crosse. Elle se nommait Iyovu; cependant il ne voulut pas porter plainte avant d'avoir lui-même vérifié ce rapport. Je l'interrogeai minutieusement pour voir s'il exagérait, mais tous mes efforts ne réussirent qu'à me convaincre que sous certains rapports son récit était au-dessous de la vérité.

Ses gens furent soit pendus, soit égorgés, soit tués à coups de lance, mais surtout à coups de fusil. Quelques-unes des femmes furent suppliciées en leur perçant l'utérus au moyen d'un pieu enfoncé dans le vagin. J'avais connaissance de cas pareils, mais afin de l'éprouver, je lui demandai de citer un exemple : « Ils ont tué ma fille Nsinga de cette manière ; j'ai trouvé le pieu enfoncé dans son corps. » Il cita beaucoup d'autres cas de terrible brutalité, de torture et de meurtre, que je ne veux pas répéter, non par manque de preuves (il n'y en a que trop) mais parce que les Européens refuseraient absolument de croire à des actes si inhumains.

Les autres détails des tortures infligées aux indigènes sont trop horribles pour être reproduits. M. Harris continue en faisant de nombreuses observations sur divers sujets, y compris une longue liste de personnes massacrées, — hommes, femmes et enfants. Il conclut ainsi :

« Ce chef dit que la raison pour laquelle il ne pouvait pas donner plus de noms d'enfants était qu'ils étaient trop petits : des bébés qui avaient été tués avec leurs mères. J'espère que la Commission pourra déposer cette lettre dans son dossier. »

II

Le secrétaire de la Commission accusa réception de la lettre ci-dessus par la communication suivante, (1) que les

(1) Communication écrite en anglais.

personnes qui ont attaqué les missionnaires britanniques, se moquant de leurs assertions et les traitant de « marchands » et de menteurs, feront bien de noter :

Coquilhatville, 2 février 1905

État Indépendant du Congo
Commission d'enquête, instituée par décret du 23 juillet 1904

Cher Monsieur,

Nous avons trouvé hier votre lettre, datée du 5 janvier 1905, au poste situé près de la station missionnaire Lolanga. La Commission vous remercie des nouvelles informations que vous lui donnez. Votre lettre adressée au président est maintenant incorporée dans le dossier, comme incluse à votre déposition. Par suite des nombreuses irrégularités découvertes par la Commission au cours de son enquête dans la région de l'A. B. I. R., le Gouvernement du District a immédiatement décidé de créer un nouveau district judiciaire, formé par le bassin des rivières Lopori et Maringa. Le substitut sera domicilié à Bassankusu. Le docteur Vogt, un Norvégien, actuellement à Nouvelle Anvers, a été nommé (par télégraphe) premier juge de l'A. B. I. R. Mais il a ordre d'attendre de nouvelles informations, et il ne partira pas immédiatement pour Bassankusu. En attendant, le nouveau substitut d'ici, M. Tessaroli, visitera la région de Baringa ; la Commission vous prie de lui rapporter tous les cas de cruauté, d'oppression, etc., dont vous avez connaissance.

Quant à la déclaration publiée dans le *Times*, et se rapportant aux « missionnaires commerçants », je dois avouer ne rien avoir vu de semblable dans un journal anglais. D'après certains journaux belges, c'est M. Malfeyt, le Haut Commissaire, qui est censé avoir découvert que les missionnaires « font le commerce ». Naturellement ceci n'est qu'une rumeur ridicule ; selon les lois de l'État, « le commerce est libre ». De plus, à notre avis, vous avez prouvé que *vous ne faites pas le commerce.*

Quant au système des gardes-forestiers et au docteur

Dorman, (1) j'avoue que certaines déclarations faites par ce monsieur étaient quelque peu étonnantes.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Signé : H. Grégoire

Au Révérend J. Harris, Baringa.

III

M. HARRIS AU VICE-GOUVERNEUR-GÉNÉRAL

Congo Balolo Mission, Baringa, le 17 janvier 1905

A Son Excellence le Vice-Gouverneur-Général

Monsieur,

J'ai l'honneur de répondre au désir de Votre Excellence, qui m'est parvenu par l'intermédiaire du Consul délégué de Sa Majesté britannique, nous priant d'informer les autorités des irrégularités (2) dont elles devraient avoir connaissance. Nous l'avons fait pendant les quelques derniers mois, mais il reste encore bien des choses à dire, plus qu'il n'est en mon pouvoir de le faire. J'envoie cette communication par l'intermédiaire du Commissaire Général B... (?), afin de lui faire savoir à fond les faits.

Je suis de retour d'un voyage dans l'intérieur, au village de Nsongo-Mboyo, et les incidents de ce voyage m'ont tellement impressionné que je trouve bon de vous en faire le récit.

Nous avons à la Mission un employé, qui dans sa jeunesse fut fait prisonnier au cours d'une querelle des indigènes de ce village. Dans le désir de savoir si ses parents vivaient encore, il nous avait instamment priés de faire

---

(1) Ceci se rapporte aux déclarations de M. Dorman, dans des lettres écrites du Congo au *Times*, que le régime des sentinelles était fini, etc., etc.

(2) L'ironie de ce passage, jointe à ce qui suit concernant la prise d'ôtages pour le caoutchouc, est suffisamment évidente.

ce voyage. Madame Harris et moi partîmes de Baringa le 8 janvier et arrivâmes à Nsongo-Mboyo, le 11 janvier. J'avais souvent entendu mon employé parler de la richesse et de la beauté de ce village, mais à notre arrivée nous ne trouvâmes que désolation; l'emplacement du village s'y trouvait bien, mais c'était tout. Cependant, au moyen d'éclaireurs envoyés en avance, je finis par découvrir où étaient les habitants, et après trois quarts d'heure de marche, précédés de nos hommes criant que nous ne venions pas combattre, je trouvai le vieux chef entouré de quelques-uns de ses jeunes gens ; un peu plus tard la mère de notre employé sortit de la forêt. C'est alors, Excellence, qu'eut lieu un spectacle qui nous remplit d'émotion; l'employé, un homme mûr, se mit à sangloter ; nous nous attendions naturellement à le voir heureux de retrouver sa mère. Je lui demandai pourquoi il pleurait. « Oh, Bondélé, (1) comment puis-je être heureux? Mes parents ont tous été massacrés pour le caoutchouc; mes amis n'ont plus ni maisons ni nourriture; ma sœur a eu le pied gauche et la main droite coupés. » Ceci était amplement prouvé; il ne se trouvait pas une seule maison pour nous donner refuge, et même en offrant un prix fabuleux, il me fut impossible d'obtenir une poignée de manioc pour mes hommes; les gens vivaient dans des trous dans le sol, dans des troncs d'arbres creux, et dans de petites huttes d'herbe; beaucoup vivaient en plein air, n'ayant que des feuilles pour toute couverture. Le chimpanzé est mieux nourri et logé que ces gens, et en plus grande sûreté. Le vieux chef dit : « Homme blanc, j'ai honte; je ne puis te donner une seule poule à manger, ni du manioc pour tes hommes; je suis ruiné. » Ils avaient cessé de récolter le caoutchouc, parce que, d'après eux, ils n'en pouvaient plus trouver; et même quand ils en fournissaient un peu, les blancs les fouettaient; ils attendaient donc de jour en jour que les blancs vinssent les tuer. Leur misère abjecte et leur abandon complet sont positivement indescriptibles; bien que je connaisse beaucoup de villages

(1) Nom indigène de M. Harris.

ayant également souffert, aucun d'eux n'a jamais présenté un tableau de désespoir si pitoyable.

Il y a seulement quelques mois, M. Pilaët y mena ses gardes qui tuèrent :

Hommes	Femmes	Enfants
Isekalokuji	Imengi	Mongu
Bofofi	Bofua	Tyoki
Itoko	Bokangu	Bomambu
Ilumbe	Nkawa	

L'année dernière, ou l'année avant, la jeune femme Imenega fut attachée à un arbre fourchu et coupée en deux avec un sabre-poignard qui entra par l'épaule gauche, coupa la poitrine et le ventre et ressortit par le côté ; c'est ainsi que les sentinelles punirent le mari de cette femme.

Bolumba, une autre femme, voulant rester fidèle à son mari, eut l'utérus et le vagin empalés, et comme elle n'en mourait pas, elle fut achevée par un coup de fusil.

Pour la même raison, Elika, de Bokunga, reçut une balle qui lui traversa la joue et le nez, après quoi on lui coupa le pied gauche et la main droite ; elle n'en mourut pas et se trouve toujours là, enceinte.

Comme dans les autres villes, je trouvai que l'amusement des sentinelles était l'inceste public forcé, les noms donnés étant de :

Lokugi avec sa sœur Lokomo,
Lokilo avec sa fille Efire.

Après avoir passé quelque temps avec les gens, écouté leur histoire navrante et de mes propres yeux vu bien des preuves, je me mis en route, mais avant mon départ un jeune chef s'avança et me dit : « Dis-leur (aux agents de la Société) que nous ne pouvons et par conséquent ne voulons pas trouver le caoutchouc ; nous voulons bien utiliser nos forces à n'importe quel travail, mais le caoutchouc est épuisé. On a tué nos mères, nos pères, nos sœurs, nos frères, par vingtaines pour le caoutchouc ; on nous a volé tout ce qui avait de la valeur, des lances, des couteaux, des bracelets, des poules, des chiens, etc. ; et maintenant nous

sommes ruinés ; s'il nous faut être massacrés ou apporter le caoutchouc, eh bien! qu'ils nous achèvent de suite, et alors peut-être qu'ils seront satisfaits. »

Il était touchant de voir le vieux chef me serrant et me resserrant la main. « Oh, Inglesia, ne reste pas longtemps loin de nous; sans cela, ils viendront, je suis sûr qu'ils viendront, et alors, mes faibles jambes ne pourront plus me supporter et je ne pourrai m'échapper. Je n'ai plus longtemps à vivre ; tâche de leur dire de me laisser mourir en paix ; ne t'éloigne pas. »

J'étais si ému, Excellence, par l'histoire de ces gens, que je pris la liberté de leur promettre au nom de l'État libre du Congo, qu'à l'avenir vous ne les tueriez plus que pour des crimes. (1) Je leur dis que j'espérais bien que l'Inspecteur royal était en route et que j'étais sûr qu'il écouterait leur histoire et leur donnerait le temps de se remettre. De plus, je leur fis voir la nécessité de bâtir des huttes et de planter des jardins, car autrement, à l'arrivée de la saison des pluies, ils mourraient de faim.

Voici le nom de quelques-unes des personnes massacrées pour le caoutchouc par l'A. B. I. R., dans ce village :

Nom	Sentinelle qui a commis le meurtre
Ilombe (homme)	Nsala
Botuli (homme)	Banji
Bofaka (homme)	Bemambu
Lomboto (mère)	Luwangi
Ngondo (enfant)	Efonga
Ekom-boto (homme)	Imenema
Bofaka (enfant)	Belio
Bokilo (homme)	Efongi
Bofumbo (femme)	Efulama
Benkanga (chef)	Bangi
Boonga (homme)	Sentinelle inconnue

(1) Il est étonnant d'avoir à écrire une pareille phrase au commencement du vingtième siècle.

Nom	Sentinelle qui a commis le meurtre
—	—
Eleka (chef)	Belio
Iyambi (homme)	Bofolodza
Neikela (homme)	Efulama
Eluga (mère et deux enfants)	Inconnue
Likongo (homme)	Boyela
Mpeci (homme)	—
Likovata (femme)	Bateko
Boyemi (femme)	—
Bolumbu (femme)	—
Linyuka (mère et deux enfants)	—
Ntandu	Inconnue
Ifasu, Yakabonga et enfant	Bateko
Bofofi	Belio
Bokangu (femme)	Isemenga
Nkanjambi (femme)	Nkomboloko
Mongu (femme)	Inconnue
Boko	Ilasa
Ngombi (chef)	Mona
Lifalanga	Bompenji
Jemaka	Lomboto
Longolo	Inoi
Banto	Bompengu
Benpangi	Inconnue
Limbala	Lianza
Eunai (femme)	Inconnue
Isekisio	—
Botugi (chef de la section de Bokendi)	Ntanda
Boyo	Isekongo
Enfant de Beti	Bompengi
Bokeku (femme)	Loma
Elanga (femme)	Bompengu
Eleka (femme)	Inconnue

Nom	Sentinelle qui a commis le meurtre
—	—
Ekonga (femme)	Wuti
Mposo (femme)	Inconnue
Bongenga (femme)	Icoli
Ntewa (femme)	Boti
Ifasa de Bolombo et Ntolo (enfant)	Ololi
Isekayoko (homme)	Inconnue
Botaka (mère et enfant)	—
Boembi (femme)	—
Bonkomo et enfant	—
Botuku	Isekyolo
Ilinga (femme)	Inconnue
Efondo (femme)	—
Lomanga (femme)	—
(?) Lwanga (femme)	Nkangi
Lomboto (homme)	Bateko
Lokugi de Nombi	—
Isekalokilo	Liwanga
Femme d'Isekalokilo	Efongi
Bosengi	Inconnue
Ifasu (enfant)	—
Lingolo	Efulama
Isekasumbu (enfant)	Inconnue
Likumgola	—
Bolongo	Eluma
Efunda (homme, femme et enfant)	—
Bolua	—
Trois enfants de Bokongi, Elanga, Lokugi, Bolinga	Inconnue
Lokuka	Wute
Bengombo	Imena
Ilanga	Inconnue

Ces noms me furent donnés sans hésitation et avec toute apparence de vérité par les indigènes. D'après mon expé-

rience, il me semble que ce village n'a pas eu autant de tués que d'autres dans la région.

Je désire faire valoir à Votre Excellence l'importance, dans l'intérêt de la justice, de recevoir les dépositions des témoins plus près que Boma. (1)

Depuis que les témoins de Baringa ont été envoyés faire un voyage de six mois, les indigènes refusent de donner les informations nécessaires, de crainte qu'un pareil voyage ne leur soit imposé. Il y a déjà une tendance à considérer cela comme étant une punition pour avoir témoigné contre leurs oppresseurs.

Nous profitons de cette occasion pour assurer à Votre Excellence que notre seul désir est le bien-être de ces gens, et que nous sommes à votre service pour aider au gouvernement des indigènes, de toute notre énergie et de toute notre expérience.

Cela s'est manifesté tout dernièrement, quand, comme vous le dira l'officier de police, l'intervention des missionnaires réussit à empêcher une sanglante rixe entre les villes du voisinage, rixe qui menaçait de devenir grave et qui inquiétait beaucoup les autorités. Nous nous efforcerons toujours d'user de notre influence dans le même but.

J'ai l'honneur d'être l'obéissant serviteur de Votre Excellence.

JOHN H. HARRIS

---

(1) Les témoins des cas d'atrocités sont obligés de faire 1.000 milles afin de déposer à Boma. Voir note précédente.

Règlements établis par la Commission, visite de M. Malfeyt, Haut Commissaire Royal, et ce qui en résulta.

I

LES RÈGLEMENTS ET LA VISITE

Le 16 mars 1905, M. Malfeyt, Haut Commissaire Royal, arriva à Baringa. Le Gouvernement britannique avait reçu l'assurance, l'année dernière, que la visite de ce haut fonctionnaire serait de nature à effectuer toutes les réformes nécessaires. Avant l'arrivée de M. Malfeyt, les Commissaires enquêteurs, émus par les terribles témoignages de MM. Harris, Stannard et d'autres missionnaires dans la Concession, établirent l'interprétation suivante de la « loi » congolaise :

Avant de fixer un impôt, il sera fait un recensement du peuple.

Aucun indigène ne devra travailler plus de 40 heures par mois.

Les indigènes auront le choix de certaines commodités comme paiement de leurs impôts. Le fait qu'une soi-disant « Compagnie commerciale » ait le pouvoir de percevoir des impôts est évidemment une anomalie et une coutume contraire aux notions élémentaires de Droit. (1) Mais il est impossible de s'occuper ici des irrégularités fondamentales qui forment la base de l'Administration du Gouvernement du Congo. Notre tâche, dans cette brochure, est de mettre en évidence les contradictions frappantes existant entre les lois et les règlements tels qu'ils existent, de même que

(1) Contraire aussi au jugement prononcé par la Cour d'Appel de Boma dans l'affaire Caudron.

la manière dont ces lois et règlements sont exécutés en pratique.

Tels étaient donc les règlements établis par la Commission d'enquête.

Il fut entendu que la visite de M. Malfeyt aurait l'effet de conformer ces « impôts », en particulier celui de la loi de 40 heures, selon les règlements établis par la Commission.

Mais M. Malfeyt annonça qu'il « n'avait aucun pouvoir d'agir, et n'était venu que pour voir et écouter »!

Le « rajustement des impôts » fut donc laissé aux mains des représentants de l'A. B. I. R.

Comment cela fut fait, et se fait actuellement, et jusqu'à quel point étaient justifiés les avis envoyés par M. Harris au Président de la Commission d'enquête après son départ de Baringa, les informations suivantes nous donneront une idée.

II

CE QUI FUT DIT ET FAIT APRÈS LE DÉPART DE LA COMMISSION

Extrait d'une lettre de M. Stannard à M. Morel, à la date du 4 avril, décrivant une entrevue avec M. Delvaux, Directeur en Afrique de l'A. B. I. R. :

« Il parla avec mépris de la Commission d'enquête, et se montra fort contrarié de ce que nous avions dit à la Commission. Il déclara que l'A. B. I. R. avait l'autorité et le pouvoir d'envoyer des sentinelles armées, de forcer le peuple à fournir du caoutchouc et de mettre en prison les récalcitrants. Il y a quelque temps, les indigènes d'une ville apportèrent du caoutchouc ici à l'agent, qui le refusa parce que la quantité était insuffisante, et les hommes furent fustigés par les employés de l'A. B. I. R. et chassés. Le Directeur donna raison à l'agent d'avoir refusé le caoutchouc pour quantité insuffisante. Les Commissaires avaient déclaré que l'A. B. I. R. n'avait pas le pouvoir d'envoyer des hommes armés dans les villes pour y fouetter les gens et les chasser

dans la forêt à la recherche du caoutchouc ; c'étaient simplement des « gardes forestiers » et rien de plus. Quand nous attirâmes l'attention de M. Delvaux sur ce fait, il s'en moqua et dit que le nom ne voulait rien dire ; qu'on pouvait appeler les gardes par un nom ou par un autre. Nous fîmes remarquer que les indigènes n'étaient pas forcés de payer leurs impôts en caoutchouc seulement, mais pouvaient apporter d'autres produits, voire même de la monnaie du pays. Il le nia, disant que l'impôt alternatif voulait simplement dire que l'agent avait le droit de percevoir l'impôt qu'il voulait. Les indigènes n'avaient rien à y voir. L'A. B. I. R. préférait percevoir les impôts sous forme de caoutchouc. Voilà ce que dit l'A. B. I. R., malgré l'interprétation du baron Nisco, la plus haute autorité judiciaire de l'État, qui dit que les indigènes ont le droit de payer leurs impôts selon leurs moyens. Tout cela fut dit en présence du Haut Commissaire Royal, qui, soit qu'il approuvât, ou non, ne le contredit certainement pas, et ne fit aucune protestation. Des avis semblables ont été reçus de la part de M. Harris. Leur compte rendu de la manière dont M. Delvaux répudia la Commission est appuyé par les événements qui suivirent.

III

RENOUVELLEMENT DU RÈGNE DE L'OPPRESSION, DES OUTRAGES ET DES MASSACRES

A. — Lettre de M. Harris au Commissaire de district, Baringa, le 10 avril 1905 :

C. B. M., Baringa, le 10 avril 1905

Cher Monsieur,

La situation actuelle dans ce district me force à vous soumettre ce qui suit : Pendant la visite de la Commission d'enquête les affaires de cette localité furent examinées si minutieusement et condamnées avec si peu d'hésitation que nous espérâmes, avec une certaine confiance, qu'il en résulterait une amélioration dans l'état des indigènes. Malheu-

reusement cet espoir n'a pas été justifié. Depuis lors, jusqu'à la visite de M. Delvaux, accompagné du Haut Commissaire Royal, une tranquillité relative, ou tout au moins expectative, a régné. Nous regrettons fort de dire que l'A. B. I. R. est en train d'en revenir à ses anciens procédés. Bien qu'à notre avis l'agent soit en partie responsable, nous considérons que la responsabilité première appartient au Directeur de l'A. B. I. R., à cause des déclarations qu'il a faites ici.

Il y a nombre de choses illégales (en jugeant d'après le Code civil et le Bulletin officiel), mais nous n'attirons votre attention que sur les principales. Vous savez, sans doute, qu'il est constamment affirmé que les sentinelles cannibales ne sont pas armées. Le cannibalisme du district de Nsongo est notoire, et il se trouve, dans la section de Wala, huit fusils qui ont été donnés aux hommes de Mpombo, d'après ce qu'on nous dit, afin d'obtenir le caoutchouc par force dans leur propre section et dans les autres parties du district de Nsongo. Le résultat en est que les habitants de la section d'Eleko, sinon aussi ceux de Luiza, ont quitté leurs villes et se cachent dans la forêt ; mais on nous dit que leur but est d'émigrer au Juapa.

Le lundi 3 courant, on entendit une forte fusillade dans la ville Esanga d'Elangwa ; nous apprîmes plus tard les détails suivants de témoins oculaires ; un corps de huit ou dix sentinelles A. B. I. R., armées de fusils se chargeant par la bouche et d'*Albinis*, furent envoyées du quartier-général de l'A. B. I. R. sous les ordres des Capitas Elisi et Bompasu.

Le résultat de cette razzia fut que Luali, un chef, et Ilua, un jeune homme, furent tués par des balles d'Albinis et que les prisonniers suivants furent menés, attachés par le cou, à l'agent européen à Bamo, le nouveau quartier-général de l'A. B. I. R :

L'homme Lingendi et les femmes et filles suivantes : Lifumbwa et son enfant, Besenda et son enfant, Etongo, Besuka, Bongele, Iwawa, Ekila, Ifasu ; les femmes furent mises en liberté après avoir travaillé six ou sept jours dans la prison.

Le Capita Elisi dit aux indigènes : « Nous vous tuons parce que vous vendez de la viande aux missionnaires et que vous ne travaillez pas le caoutchouc « lankesa la lokolo » (jour et nuit); nous viendrons tuer beaucoup d'entre vous et nous vous exterminerons. »

Permettez-moi de faire les observations suivantes :

1. — Nous avons cru comprendre que selon la Commission d'enquête, le devoir des « gardes-forestiers » était de protéger les vignes, et non de forcer les indigènes à aller dans la forêt à la recherche du caoutchouc.

2. — Qu'il était illégal d'envoyer des sentinelles armées de fusils Albinis.

3. — Qu'il était illégal d'emprisonner les femmes et les enfants.

Il va sans dire que nous savions par le « Code Civil » et les « Bulletins Officiels » que ces choses étaient illégales avant la visite de la Commission d'enquête, mais elles se commettaient si souvent que nous commencions à croire que la loi de l'État ne s'appliquait pas à l'A. B. I. R. Vous pouvez juger du résultat grave qu'a pour nous cette razzia. On a dit une fois pour toutes aux indigènes qu'on les a tués et qu'on les tuera pour avoir vendu de la viande aux missionnaires et aux employés de la mission. Cela veut dire qu'en achetant aux indigènes la nourriture qui nous est nécessaire, nous leur faisons courir le risque d'être tués ou emprisonnés. Nous maintenons que cette position est intolérable, autant pour nous que pour les indigènes, aussi nous avons déclaré que dès ce jour, nous ne pouvons pas acheter de viande avant d'avoir une garantie effective qu'ils peuvent nous en vendre avec impunité.

Nous désirons aussi attirer votre attention sur le fait que les lois concernant les impôts n'ont jamais été en vigueur dans ce district. Elles sont :

1. — Le recensement du peuple.

2. — La loi de quarante heures.

3. — La loi de la taxe alternative au choix des indigènes.

M. Delvaux nia avec emphase que la loi de la taxe alternative s'appliquât aux indigènes ; elle signifiait que l'A. B. I. R. pouvait prendre par force ce qu'*elle-même* voulait. La seule interprétation de la loi de quarante heures était 4 kilos de caoutchouc « sec » ou 8 kilos de caoutchouc « frais » par homme. (1)

Quant à la razzia du village d'Esanga, nous désirons faire remarquer que pendant le séjour de la Commission d'enquête parmi nous, une des sentinelles le plus souvent accusée de graves irrégularités était justement ce Bompasu, le Capita de M. Tegner lui-même, un des blancs les plus barbares du district. Quelque temps avant la visite des Commissaires, Bompasu avait été relevé de ses fonctions à cause de ses excès. Il nous paraît fort étrange qu'après l'enquête de la Commission, de tels hommes soient réintégrés avec le résultat ci-dessus. Personne ne connaissait mieux que le chef de factorerie le caractère de cet homme, car le chef avait été agent avec M. Tegner à Baringa. Il paraît que Bompasu fut légèrement blessé à Esanga. Nous faisons appel à vous-même, comme représentant l'autorité exécutive du district, dans l'espoir que vous pourrez faire quelque chose. Nous reconnaissons que c'est beaucoup demander que de vous prier d'appliquer la loi de l'État. Nous voyons fort bien qu'on ne peut se procurer le caoutchouc, par le régime actuel, qu'au prix d'un sacrifice de vies continuel, de bien du sang versé, de la destruction complète des forêts et de l'extermination des races indigènes.

Est-ce que ce prix n'est pas trop élevé? Nous sommes certains que vous conviendrez qu'il l'est.

Nous avons été obligés de faire part de notre position au Consul de Sa Majesté britannique et mettons sous ce pli une copie de notre lettre pour votre édification.

Signé : John H. Harris (2)

---

(1) C'est-à-dire 8 kilos au lieu de 6, comme auparavant !

(2) M. Harris envoya une copie de cette lettre au Président de la Commission d'enquête dans une lettre datée du 11 avril 1905.

B. — Lettre de M. Stannard à M. Morel :

L'œuvre diabolique a de nouveau libre carrière. L'A. B. I. R. s'est décidée à récolter son caoutchouc dans ce district à n'importe quel prix de sang et de souffrances humaines. (Puis vient un récit plus détaillé de la razzia d'Elengwa, décrite dans la lettre de M. Harris au Commissaire du district.) On a dit aux indigènes que les sentinelles vont revenir bientôt les massacrer, et que s'ils n'apportent pas le caoutchouc ils seront exterminés. Naturellement nous ferons un rapport à l'État à ce sujet, mais à quoi bon? Sa manière d'agir dans le procès Van Caelcken ne nous laisse guère espérer que justice sera faite. Si un indigène de Lagos doit comparaître à Boma et y est condamné à dix ans pour avoir causé indirectement la mort d'une femme, selon toute justice humaine le directeur et l'agent de l'A. B. I. R. devraient être mis en jugement pour le meurtre de ces hommes (voir lettre de M. Harris au Commissaire) et l'emprisonnement de ces femmes et de ces enfants. C'est la vieille coutume d'emprisonner les femmes et les enfants jusqu'à ce que les hommes du village puissent les racheter. Les sentinelles qui allèrent à Boma pour avoir commis tant de meurtres sous Van Caelcken sont de retour dans leurs villes et l'A. B. I. R. vient d'essayer de les rengager pour le même genre d'emploi. Je dois ajouter que les captives prises à Elengwa furent attachées ensemble par le cou et emmenées à la prison de l'A. B. I. R.

C. — Lettres de M. Harris au Commissaire de district :

C. B. M., Baringa, le 26 avril 1905

A Monsieur le Commissaire du district

Cher Monsieur,

Le 10 avril je vous ai écrit que les femmes et les enfants pris à Esanga et jetés dans la prison de l'A. B. I. R. à Bamo par M. Weyn, afin d'obtenir la récolte du caoutchouc, avaient été mis en liberté; il paraît que c'est une erreur et qu'aucune relaxation n'a eu lieu. Les 18 et 19 avril j'ai fait

une visite d'évangélisation à Nsongo, mais avec peu de succès car les villages étaient dénués de femmes et d'enfants et les quelques hommes qui restaient étaient en train de construire une palissade pour défendre leur village pour la raison suivante :

Dans ma lettre du 10 avril je vous ai dit qu'on avait donné huit fusils se chargeant par la bouche aux fils de Mpombo afin d'extorquer le caoutchouc aux indigènes. Je répète avec insistance que ces hommes sont des cannibales notoires. C'est M. Weyn qui leur donna ces fusils lors de sa visite à Nsongo il y a environ un mois. A la même époque, sans faire de recensement et sans même visiter les villages, il ordonna aux indigènes d'apporter, tous les quinze jours, 80 corbeilles de caoutchouc, c'est-à-dire Ngundo 30 corbeilles, Ikenjo 20, Bolumboloko (Wala) 30.

Il paraît que quand l'A. B. I. R. établit son quartier-général à Bamo, ces hommes rendirent leurs fusils se chargeant par la bouche et reçurent des fusils et des munitions Albini en échange. Ils retournèrent alors au village pour la récolte du caoutchouc. L'un d'eux nommé Elanga tua le chef de Ngundo, nommé Lokoko, et les gens de cette section réussirent à saisir Elanga et son fusil. Mpombo, le doyen des chefs du district, consentit à ce que les gens de Ngundo traitassent son fils comme ils le voudraient, à la condition qu'on lui rendît le fusil, car il craignait un « grand palabre » de la part de l'A. B. I. R. Ceci fut fait et Mpombo rendit le fusil ; le sort de son fils Elanga est inconnu.

Au bout de 14 jours, c'est-à-dire il y a 4 jours, Mpombo envoya tout le caoutchouc qu'il avait pu se procurer de force à l'agent de Bamo, accompagné de six gardes armés d'Albinis. Il y avait en outre une autre bande d'hommes, de femmes et d'enfants, qui allèrent au bord du fleuve échanger des noix de palme, de l'huile, etc., avec les habitants de l'autre rive, et ils consentirent à y attendre le retour de l'autre bande. Après avoir attendu quelque temps, une bande arriva en effet, mais ce n'était pas celle qu'ils attendaient, — toute la troupe des porteurs de caoutchouc avait été mise dans la prison de l'A. B. I. R. C'était le redoutable Bompasu,

armé comme un véritable brigand, — fusil Albini et cartouchière en bandoulière, revolver et couteau à la ceinture, — commandant une vingtaine de gardes de l'A. B. I. R., armés, eux aussi, d'Albinis, de cartouchières et de couteaux; ils étaient accompagnés d'une compagnie de « braves », armés de lances, de boucliers, de couteaux, etc. Naturellement les gens du marché ne purent résister à une troupe si formidable; on croit que quelques-uns se sont échappés, mais presque tous furent faits prisonniers; l'indigène Lokanonga se meurt dans la brousse, le corps percé. Isekolima est aussi blessé, dans la forêt, mais on espère le sauver. On envoya cette première bande de prisonniers à l'agent, et l'expédition continua à marcher sur le village Nsongo de Bolumboloko (Wala). Son but semble avoir été de saisir le chef Mpombo. On ne sait pas pourquoi, à moins que ce ne soit pour quantité insuffisante de caoutchouc : pourtant Mpombo semble avoir fait tout son possible, et même plus, pour forcer ses sujets à la récolte. Enfin Bompasu arriva et saisit beaucoup de monde; on ne sait pas encore combien, parce que le plus grand nombre se cache encore dans la brousse; mais il est certain que les personnes suivantes sont actuellement en prison à Bamo, outre les captifs pris au marché indigène :

Hommes : Nsala, Lofiko, Elisi, Esengi, Bompendu, Mongu, Elika, Isompombo, Mala, Ifelo, Etotoi, Eali, Bokamana ;

Femmes et filles : Inungo, Longundo, Bokeni, Bompenju, Bongengeli, Ekila I, Ekila II, Mombi, Lolula.

J'ai trouvé là un enfant dont la mère Lolula avait été mise en prison. Nous tâchons de lui sauver la vie jusqu'à ce que sa mère puisse venir le nourrir à sa sortie de prison.

On saisit toutes les volailles, — trente ou quarante, ainsi que quatre chiens, pour nourrir la suite de Bompasu, et on démolit complètement la maison du chef pour en faire du bois à brûler. Tous les « objets de valeur » furent saisis, y compris les filets de chasse valant de 200 à 250 francs que Bompasu et ses hommes emportèrent. Cela fut d'autant plus dur, que juste avant l'arrivée et après le départ de la Com-

mission d'enquête, on avait un peu modéré le rigoureux traitement infligé par MM. Pilaet et Van Caelcken, ce qui avait permis aux indigènes de rassembler quelques objets. Afin de montrer qu'on surveille peu les munitions, je vous ferai remarquer qu'en entrant dans le village les sentinelles firent feu dans toutes les directions, afin d'effrayer les habitants. On ramassa une cartouche neuve dans la maison où je dormis (je l'ai donnée à un officier de police). J'ai aussi vu un chien qui avait reçu deux balles d'Albini.

J'ai vu la femme Loko qui, étant boiteuse, refusa de marcher à la prison de Bamo. Boni lui fit des entailles au bras et à la cuisse comme punition, puis la relâcha; ces entailles ont trois ou quatre pouces de long, celle du bras est très profonde.

Je vous ai écrit tout ce que l'on sait actuellement. On craint qu'il n'y ait d'autres indigènes dans la brousse, morts ou mourants, et beaucoup d'autres femmes et enfants en prison à Bamo. Il est plus que probable qu'on envoie de pareilles expéditions dans d'autres districts, mais il est impossible d'avoir des détails véridiques en dehors de notre section. (1)

Avant de quitter Nsongo, le 19 courant, un jeune homme arriva de Bamo, disant aux gens du village que leurs femmes et leurs enfants mouraient de faim dans la prison de l'A. B. I. R., et que le matin même il avait vu Bompasu et 20 ou 30 sentinelles de l'A. B. I. R., armés d'Albinis et de fusils se chargeant par la bouche, accompagnés de lances et de boucliers, partir pour un certain district, avec ordre de livrer bataille aux indigènes. On dit à Bompasu qu'à son retour il lui faudrait mener une autre expédition contre Nsongo. Aujourd'hui, on m'a dit que la section Ikelemba d'Esanga avait été attaquée hier par une troupe d'hommes armés sous les ordres de Bompasu, mais je n'ai pas encore de détails. Nous croyons à bon droit que le chef de factorerie actuel a demandé d'être transféré dans un district où ses actes ne seraient connus que des indigènes. D'ordinaire,

(1) Des massacres semblables ont eu lieu au mois de mai.

c'est dans de tels endroits qu'on envoie de tels hommes; mais bien que cela soit tout à l'avantage de l'A. B. I. R., ce n'est guère bon pour les indigènes et peu honorable pour l'État. Je saisis cette occasion d'attirer votre attention sur le traitement des pagayeurs, dans la certitude que vous l'ignorez. L'A. B. I. R. semble croire que, malgré les mauvais traitements qu'elle leur inflige, les pagayeurs devraient toujours se présenter en grand nombre afin de ramer dans les canots de la Société. Il y a près de trois semaines, 30 ou 40 rameurs conduisirent un agent d'ici à Bamo, et comme ils n'arrivèrent pas avant le coucher du soleil, ils furent fouettés et enfermés dans la prison de l'A. B. I. R. Depuis lors, ils ont dû transporter de la terre à des milles de là, par bandes, afin de bâtir une maison au blanc. Est-il donc étonnant que les chefs cherchent en vain à persuader aux hommes de ramer ?

Le 26 février, le chef Baringa fut arrêté sommairement et expédié sur le bas fleuve par l'agent, M. Weyn, parce qu'il ne pouvait persuader à ses hommes de ramer dans ces conditions. Il y a près de deux mois qu'il est détenu. Pendant ce temps, ses affaires se font comme elles peuvent. Tous les faits qui précèdent ont été communiqués à M. le lieutenant Otterly.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

JOHN H. HARRIS

P.-S. — Je puis ajouter que la cartouche ramassée à Nsongo contenait une balle molle fendue, probablement pour blesser grièvement.

A Monsieur le Commissaire de District

Cher Monsieur,

Il paraît que la dernière expédition envoyée par M. Weyn n'était pas dirigée contre Ikelemba même, mais contre les villages de Nsongo avoisinants, Bonsombo, Nganza. Les morts et les blessés sont évalués de cinq à quinze hommes et femmes, mais nous avons tout lieu de croire que le chiffre correct est dix. Le chef de factorerie d'ici est coupable de

tant d'illégalités et d'infractions à la loi si flagrantes que sans doute vous serez d'accord avec nous pour demander son arrestation immédiate et effective, dans l'intérêt de la justice et de l'humanité. En tous cas, il est clair qu'il n'est pas capable d'avoir le contrôle suprême de milliers de sujets, qu'il exploite pour son bénéfice, ni d'avoir à sa disposition l'arsenal considérable et les munitions illimitées de l'A.B.I.R. avec les résultats déplorables que nous avons indiqués. Les rameurs dont j'ai parlé dans ma lettre précédente sont encore en prison, malgré les protestations de M. le lieutenant Otterly, officier de police.

JOHN H. HARRIS

IV

LE SYSTÈME DES OTAGES

On continue à nier que l'A.B.I.R. a coutume de prendre des otages contre caoutchouc. Les témoignages devant la Commission d'Enquête rendent désormais superflues ces dénégations.

Ce qui est peut-être plus important, ce sont les faits incontestables que ce système est : 1° Connu et approuvé par les dirigeants de l'A.B.I.R. en Afrique. 2° Connu et approuvé par l'administration d'Europe de cette Société. 3° Autorisé par l'État lui-même. 4° Qu'il existe dans chaque poste de l'A.B.I.R. un cahier de « Contrainte par corps ». 5° Que les dirigeants de l'A.B.I.R. en Afrique demandent aux agents la fourniture mensuelle d'un « état » de contrainte en double expédition.

Ci-dessous la copie textuelle d'un de ces « états ».

M. Van Caelcken, un des agents de l'A.B.I.R., qui passa dernièrement en justice à Boma, a produit dans sa défense des circulaires qu'il tenait de son Directeur, qui les tenait du Commissaire général M. de Bauw, qui les tenait du Gouverneur général autorisant la contrainte par corps pour le caoutchouc.

A. B. I. R.

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

—

Poste de.....

ÉTAT des indigènes soumis à la contrainte par corps pendant le mois de.....1903

NOMS	VILLAGE	MOTIFS DE LA CONTRAINTE	DATE A LAQUELLE ELLE A ÉTÉ EXERCÉE	DATE A LAQUELLE ELLE A PRIS FIN	OBSERVATIONS

Les registres doivent être du même modèle et tenus soigneusement et régulièrement par mois

Si l'on se réfère au témoignage des missionnaires devant la Commission, on verra l'effet de ces pratiques sur les indigènes.

Ces pratiques continuent, même dans le voisinage des stations missionnaires, — et l'on peut juger jusqu'à quel point dans les endroits éloignés, à l'abri des regards curieux, — comme le prouve le récit de la razzia du village de Bolumboloko en avril 1905, par les soldats de l'A.B.I.R., agissant sous les ordres du représentant de la Société à Boma. De plus, il paraît que, quoique des agents inférieurs soient fréquemment poursuivis et condamnés à des punitions légères lorsque les circonstances de cas déterminés sont mises entre les mains des autorités judiciaires, les circulaires du Gouverneur général et du Commissaire général n'ont pas été annulées.

V

LOIS ET FAITS

Sous ce rapport, M. Harris, dans une lettre à M. Morel (25 mars 1905), dit :

« Un des traits les plus étranges de l'administration du Congo consiste dans les relations qui existent entre les officiers judiciaires et le Pouvoir Exécutif. Par exemple, un officier judiciaire déclare que telle action est absolument illégale, mais cela ne fait aucune différence en pratique. On continue comme si le jugement n'avait pas été rendu. Dans le procès Caudron, il fut déclaré par le Juge de la Cour Suprême que le Gouverneur général n'avait pas le pouvoir de conférer à des « compagnies commerciales » le droit de lever de force un impôt de caoutchouc ni de mettre en prison ceux qui n'obéiraient pas à ces demandes illégales. Le 6 mars de cette année-ci, on montra un document à M. Stannard et à moi-même autorisant certains agents de l'A.B.I.R., en citant leurs noms, à forcer les indigènes à payer un impôt de caoutchouc et, en cas de refus, à les mettre en prison.

Cela fut fait sans aucune forme de procès. Le document portait date du 1er décembre 1904 et était signé par le Gouverneur Costermans. »

De nombreux documents prouvent l'universalité de ces pratiques dans tout le Congo. Ces documents datent de plusieurs années, entre autres les révélations de Mongalla en 1901 et le jugement des Tribunaux de Boma; le jugement Caudron; le rapport du Consul Casement; les révélations du Lieutenant Tilkens dans les débats parlementaires belges; les rapports des officiers Italiens de la Province Orientale; des missionnaires de la région du Katango; de M. Scrivener, du Domaine de la Couronne; M. Weeks, de Monsembe ; M. Ackermann, du Lomani, etc., etc.

Dans les conditions actuelles, la prise d'otages, — formule couvrant une forme d'esclavage atroce, — est nécessaire à la production forcée de vastes quantités de caoutchouc. C'est une pratique que l'on ne semble en aucune façon désirer de faire disparaître, puisque le Gouverneur général de l'État du Congo actuel, le baron Wahis, qui a été réintégré dans ses fonctions et possède le pouvoir exécutif suprême, a lui-même autorisé par écrit (1) des pratiques déclarées « illégales » et parfois même punies de court emprisonnement, dans le cas de fonctionnaires subalternes, mais autorisées et encouragées par le Pouvoir Exécutif lui-même.

Voici d'ailleurs d'autres documents qui jettent une lumière sinistre sur ces pratiques abominables, et dont je possède pour la plupart les originaux mêmes. Il faut savoir lire entre les lignes de ces documents. Ce sont des documents « pour la forme », redigés dans certaines circonstances, — quand, par exemple, on redoutait les enquêtes de quelque Consul ou voyageur étranger, la curiosité embarrassante de quelque missionnaire. Il est également de toute évidence, pour ceux qui ont étudié dans toutes leurs phases le mélange de tyrannie, de coercition impitoyable, d'hypocrisie prévoyante qui caractérisent le régime de l'État du haut en

(1) Jugement Caudron.

bas, que ces circulaires constituent un effort assez habile pour sauvegarder la réputation des dirigeants. Le jour des révélations, on invoquerait ces documents afin de mettre à couvert les véritables responsabilités.

« Vous voyez, dirait-on, nous faisons notre possible pour éviter les abus : S'il s'en produit, cela s'explique par la brutalité d'agents individuels. » Or ces malheureux agents subalternes, victimes eux aussi d'un système sans pitié pour les noirs ou pour les blancs de rang inférieur, on les aiguille dans un sens tout contraire. D'une part, tracasseries interminables, gros mots, blâmes, si le caoutchouc ne vient pas en quantités suffisantes; d'autre part, pourcentages proportionnels au rendement, paroles flatteuses, et, glissés à l'oreille, ces mots : « Faites ce que vous voudrez, mais... du caoutchouc, encore du caoutchouc, toujours du caoutchouc. »

Il est possible, il est même probable qu'aujourd'hui, que l'existence du système de prises d'otages a été mis à nu, l'on cherchera à le défendre. *Facilis descensus averni.* Que le lecteur se penètre donc des résultats de ce système, révélés dans les témoignages devant la Commission d'Enquête, et au surplus, qu'il prenne note des faits que voici, faits qui ne pourraient être contestés.

Chaque station a le droit de posséder 25 otages par mois. En prenant 35 stations comme base, cela fait un total de 875 otages par mois : en multipliant ce chiffre par douze on arrive au total effrayant de 10.500 indigènes ayant passé par ces prisons dans le cours d'une année. Ce total est probablement beaucoup au-dessous de la vérité. En effet, le chiffre de 25 par station est purement théorique : C'est le chiffre à inscrire sur les pièces officielles visées par le *Commissaire de district.* Le mot d'ordre est : « En prison tant que vous voulez, mais pas plus de 25 sur les pièces officielles. » (1)

---

(1) M. Ruskin (témoignages devant M. Rossi, en 1902) a compté 106 hommes et femmes sortant de la prison de Bengandanga. M. Wilkes m'écrit qu'il en a compté plus de 50 dans le même lieu. Le Consul Casement (1903) vit lui-même plus de 25 hommes et femmes

Quand on se rappelle que l'A.B.I.R. vendit sur le marché d'Anvers, en 1903, 812.525 kilos de caoutchouc et que cette production a nécessité le travail *perpétuel et toute l'année* d'au moins 30.000 récolteurs; que l'on peut évaluer à 3.000 au moins les travailleurs, pagayeurs, porteurs, etc., etc., employés (avec un salaire quasi-fictif) par la Société par an, on arrive au résultat que voici :

	Nombre d'indigènes soumis à la contrainte par l'A. B. I. R. en 1903
Récolteurs	30.000
Travailleurs	3.000
Otages	10.500

Soit 43.500 indigènes hommes et femmes ! — assujettis à un esclavage féroce.

Les bénéfices nets de l'A. B. I. R. en 1903 ont été de trois millions environ. Dans les cinq années 1898-1903 les bénéfices nets de la Société se sont élevés à 15.078.505 francs !

Combien de vies humaines ont été immolées dans la production de ces bénéfices colossaux ?

Voici les documents dont il a été fait mention plus haut.

(Copies textuelles des originaux en ma possession)

A. B. I. R.
Société à responsabilité limitée

Bassankusu, 30 octobre 1903

CIRCULAIRE N° 98

Contrainte par corps

Je recommande à messieurs les Agents de la Société de n'user du droit de contrainte qu'avec la plus grande réserve;

---

dirigés sur la prison de Bengandanga en quelques jours. J'ai devant moi un « Etat des indigènes soumis à la contrainte par corps » pour une autre factorerie de la Société et j'y trouve les noms de 44 chefs, etc., etc.

en aucune façon ce droit ne peut être exercé contre les femmes, les enfants et les vieillards. (1)

Je prie tous les chefs de factoreries et de postes de me faire parvenir mensuellement l'état de contrainte par corps en double expédition. Ces états doivent être proprement établis, conformément au modèle ci-contre, et doivent être conformes au registre de contrainte par corps qui doit exister dans tous les postes de la Société.

Je les engage à se conformer scrupuleusement à ces prescriptions, car j'ai reçu avis de l'autorité que toute contrainte par corps faite et non inscrite sur les états et registre sera rigoureusement poursuivie dans la personne des coupables.

Je rappelle que les otages doivent être convenablement traités.

Pour le Directeur en Afrique,
H. Delvaux (2)

A. B. I. R.
Société à responsabilité limitée

Bassankusu, 17 décembre 1903

—

Circulaire N° 108

—

Contrainte par corps

Je constate que, malgré toutes mes recommandations, dans beaucoup de postes on ne tient aucun compte des prescriptions relatives à la contrainte par corps.

Je vous confirme les circulaires numéros 93 et 98 et vous prévient que tout agent qui à l'avenir ne tiendra pas convenablement ses pièces sera révoqué.

A chacune de mes visites, les Agents auront à me présenter un cahier de la contrainte par corps.

Le Directeur en Afrique,
Alb. Longtain

---

(1) Pour les *faits*, voyez témoignage de la Commission d'enquête.

(2) Actuellement Directeur!

A. B. I. R.
Société à responsabilité limitée

Bassankusu, 4 décembre 1903

—

CIRCULAIRE N° 106

—

Contrainte par corps

J'ai l'honneur de rappeler aux agents de la Société que la contrainte par corps ne peut s'exercer que pour le recouvrement des impositions en caoutchouc.

Toute contrainte par corps exercée pour un motif autre que la non remise des impositions dues serait considérée comme une atteinte à la liberté individuelle.

Le Directeur en Afrique,
ALB. LONGTAIN (1)

CIRCULAIRE N° 59

—

Bassankusu, 20 avril 1903

Extrait des observations de la Direction d'Europe concernant la comptabilité

La Direction en Afrique prescrit par la circulaire numéro 46 en date du 27 octobre 1902 : qu'à dater du 1er janvier 1903, les factoreries et postes supprimeraient à la comptabilité les trois rubriques :

1) Achat de vivres pour blancs.
2) Entretien et nourriture des otages.
3) Achat d'huile de palme.

Nous pensons qu'il vaudrait mieux maintenir ce poste : car les pièces comptables (copies du journal surtout) doivent nous renseigner complètement sur toutes les opérations qui s'effectuent dans le courant du mois.

---

(1) Cette circulaire est sublime. Voyez la copie de l'état où il est dit « Motifs de la contrainte » — donc on fait de la contrainte pour toutes espèces de motifs. Remarquez également le droit que s'arroge (avec la connivence de l'Etat) une « Société commerciale » de faire des « impositions » en caoutchouc !

Bassankusu, 24 septembre 1902

Extrait de la Circulaire numéro 36
intitulée « Manquants de caoutchouc »

Le caoutchouc manquant sera porté au compte personnel de l'agent responsable, au prix d'achat en Afrique augmenté du bénéfice net réalisable sur les marchés d'Europe.

Le Directeur en Afrique,
ALB. L.

CIRCULAIRE N° 9

Bassankusu, le 26 janvier 1902

A messieurs les Agents de l'A. B. I. R.

Nous sommes très heureux de vous annoncer l'acquittement pur et simple par la Cour d'Appel de Boma, de notre agent M. Lejeune, qui avait été condamné à 6 mois de prison et à 1.000 francs d'amende par jugement du tribunal territorial de Coquilhatville en date du 14 novembre 1901. (1)

Les Directeurs en Afrique,
ALB. LONGTAIN
(Signature illisible)

---

(1) Extrait d'une lettre personnelle expliquant cette circulaire : Ce M. Lejeune était inculpé d'avoir fait couper des mains et d'avoir fait la guerre aux indigènes sans autorisation, alors qu'il était chef de poste de Bolla. Pour sa défense, il avait tout rejeté sur son capita qui avait été mis en prison à Coquilhatville, mais d'où il s'était enfui. Le tribunal de Coquilhatville avait acquitté Lejeune sur la question des mutilations des mains (à cause de la fuite du capita) mais l'avait condamné à six mois de prison pour infraction au règlement sur les armes à feu. On avait envoyé Lejeune à Boma, mais sur ces entrefaites, était arrivé d'Europe M. Longtain, qui, grâce à ses pouvoirs, avait fait acquitter Lejeune. M. Longtain est arrivé alors à Bassankusu, d'où il s'est empressé de faire éditer la circulaire numéro 9, puis il a fait la visite des postes de l'A. B. I. R. pour dire aux agents que l'Etat n'oserait condamner les agents de l'A. B. I. R. par peur de confirmer les accusations formulées par les Anglais, et que par conséquent les agents pouvaient continuer à employer tous les moyens possibles pour faire du caoutchouc.

A. B. I. R.
Société à responsabilité limitée

Bassankusu, 29 septembre 1903

—

CIRCULAIRE N° 38 (?)

—

Surveillance des gardes-forestiers

J'ai constaté, à mon grand regret, que certains agents exercent beaucoup trop peu de surveillance sur leurs gardes-forestiers et ont trop de confiance dans des capitas qui n'en sont pas dignes. Prenez note que sous aucun prétexte (sauf pour transporter un courrier) des capitas ou des gardes-forestiers ne peuvent passer d'un secteur dans un autre. Le motif invoqué est toujours d'aller à la recherche des récolteurs fuyards, tandis que le motif réel est le vol et la rapine. Je prie MM. les chefs de factorerie et chefs de poste d'exercer la plus grande surveillance à ce sujet et de mettre à ma disposition tout garde-forestier d'un secteur étranger pris chez eux. Dès qu'un chef de factorerie ou chef de poste a constaté d'une façon certaine que des indigènes de son secteur sont passés dans un autre, il doit les réclamer à son confrère qui a pour devoir de les lui renvoyer immédiatement. (1)

Le Directeur en Afrique,
ALB. LONGTAIN

CIRCULAIRE N° 12

—

Bassankusu, le 25 mai 1902

Extraits

8° Le rapport sur la contrainte par corps adressé au chef de poste de Bassankusu (2) doit me parvenir ouvert. Je ne puis accepter que les agents correspondent avec l'État, sans passer par mon intermédiaire. *(Voir vos contrats)*

. . . . . .

(1) Cette circulaire en dit long sur la « liberté » des indigènes.
(2) C'est-à-dire au représentant de l'État, qui était censé le transmettre au commissaire-général, qui le transmettait plus tard à Boma.

12° Je prie MM. les agents de tenir en mains leurs gardes-forestiers; presque partout j'ai constaté des abus. Si les agents voyageaient plus souvent et visitaient leurs villages, ces abus ne se produiraient plus.

. . . . . .

15° Je vous communique en entier un exemplaire d'une lettre de la direction d'Europe. Je termine le présent courrier en vous priant de faire connaître à notre personnel qu'il y a lieu pour celui-ci de reprendre le courage que certains parmi eux ont perdu; nous avons tous souffert d'une situation critique, mais nous avons le ferme espoir que tous, nous aurons l'occasion de vite l'oublier; mais il faut que chacun y mette du sien. La Société a du reste toujours, dans la limite de ses moyens, su reconnaître le mérite à chacun, surtout si la bonne volonté n'a pas manqué.

16° J'espère, messieurs, que vous vous conformerez tous aux instructions que je vous donne et que bientôt, grâce à votre travail, nous aurons ramené l'A. B. I. R. à la situation enviable du passé.

Le Directeur en Afrique,
ALB. LONGTAIN

CAHIERS DE LA QUINZAINE, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement.

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires ; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration ; ces fonctions demeurent libres.

Nos Cahiers paraissent par séries ; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet ; l'abonnement se prend pour une série.

On peut souscrire cet abonnement à tout moment de l'année, mais l'abonnement ainsi souscrit est, de droit, valable pour la série en cours, et pour toute cette série.

Prix de l'abonnement, *pour chaque série annuelle pendant le cours de cette série :*

Abonnement ordinaire.....	Paris, départements, Alsace-Lorraine, Algérie, Tunisie....	**vingt francs**
	Autres pays de l'Union postale universelle.....	**vingt-cinq francs**
Abonnement sur whatman...		**cent francs** pour tous pays

Les exemplaires sur whatman, tirage non réimposé, sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur ; le tirage à part sur whatman commencera de fonctionner au premier janvier 1906 ; les inscriptions pour cet abonnement particulier sont reçues dès à présent et reçoivent un numéro d'ordre déterminé automatiquement par le rang même qu'elles occupent dans l'ordre de l'arrivée, les numéros les plus bas venant naturellement aux premières inscriptions ; c'est ce numéro d'inscription qui deviendra automatiquement le numéro du tirage réservé à chacun des souscripteurs ; l'édition sur whatman sera strictement limitée au nombre d'exemplaires souscrit à chaque instant.

Pour tout changement d'adresse envoyer soixante centimes, quatre timbres de quinze centimes.

Nous engageons nos abonnés de certains pays à nous demander un abonnement recommandé ; *tous les cahiers de l'abonnement recommandé sont empaquetés à part et* recommandés *à la poste ; la recommandation postale, comportant une transmission de signature, garantit le destinataire contre certains abus ; pour cette recommandation, pour tous pays, en sus,* cinq *francs.*

Automatiquement et sans augmentation de prix les exemplaires sur whatman sont tous recommandés et envoyés aux souscripteurs dans des enveloppes-sacs.

L'abonnement ordinaire cesse de fonctionner pour chaque série au plus tard le 31 décembre qui suit l'achèvement de cette série ; ainsi du premier octobre au 31 décembre 1905, et sauf épuisement de la sixième série, on peut encore avoir pour vingt francs les dix-sept cahiers de cette sixième série complète.

A partir du premier janvier qui suit l'achèvement d'une série, le prix de cette série est porté au moins au total des prix marqués ; ainsi à dater du premier janvier 1906 la sixième série complète, s'il en reste encore à cette date, se vendra soixante-treize francs.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, toute la correspondance sans aucune exception. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom. Nous ne répondons pas des manuscrits qui nous sont envoyés ; nous n'accordons aucun tour de faveur pour la lecture des manuscrits ; nous ne lisons les manuscrits qu'à mesure que nous en avons besoin ; les œuvres que nous publions appartiennent aux cahiers, du seul fait de cette publication, en toute propriété littéraire, sans aucune réserve, et sans autre signification ni contrat ; les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

CAHIERS DE LA QUINZAINE

Romain Rolland. — *Jean-Christophe.* — Nous sommes heureux d'annoncer à nos abonnés que l'on doit considérer comme épuisés, au moins à leur prix d'édition, les deux premiers *Jean-Christophe*, *l'Aube* et *le Matin*, qui étaient respectivement le neuvième et le dixième cahier de la cinquième série. Depuis le premier de ce novembre nous portons provisoirement les exemplaires qui nous en restent au prix de **trois francs cinquante** l'un. Ce prix ne pourra plus diminuer. Mais il augmentera forcément à mesure que les derniers exemplaires viendront en voie d'épuisement.

Ainsi à la date d'aujourd'hui, et jusqu'à ce que les derniers exemplaires viennent en voie d'épuisement, les trois premiers cahiers du *Jean-Christophe, l'Aube, le Matin, l'Adolescent,* forment tous les trois trois cahiers à trois francs cinquante.

Ce qui revient à dire, puisque les volumes à trois francs cinquante valent en librairie trois francs, que ces trois cahiers ensemble, pris au bureau des cahiers, valent ensemble neuf francs.

Pour les recevoir par la poste, envoyer un mandat de dix francs cinquante à M. André Bourgeois. D'une manière générale, adresser toutes les commandes de

librairie à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. Toute commande adressée à M. André Bourgeois reçoit satisfaction par le retour du courrier.

On voit combien j'ai raison d'engager nos nouveaux abonnés, et ceux de nos anciens abonnés dont les collections seraient devenues incomplètes, à se compléter ou à se recompléter autant qu'ils peuvent le faire. Nos collections s'épuisent rapidement, et un certain nombre de nos anciens cahiers deviendront rapidement introuvables.

Charles Péguy

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour trois mille exemplaires de ce sixième cahier le mardi 21 novembre 1905.

Le gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré au tarif des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie ERNEST PAYEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 593

TABLE DE CE CAHIER

PAGES

Notre *catalogue analytique sommaire,* notre *petit index alphabétique* provisoire du *catalogue analytique sommaire ;* notre petite *table analytique* provisoire *très sommaire* de notre sixième série .. II

Du même auteur, en vente à la *librairie des cahiers* IV

Il ne faut pas que le Congo français V

Simple extrait de ce premier *petit index alphabétique* VI

Et simple extrait de cette première *table analytique très sommaire* IX

Charles Péguy. — *Le cahier que l'on va lire* XI

le Congo léopoldien XV

E. D. Morel. — **Préface,** — *à monsieur Pierre Mille, aux* Cahiers de la Quinzaine, — Hawarden, le 20 octobre 1905 1

— — *Post-Scriptum*, Hawarden, le 7 novembre 1905 19

Pierre Mille. — **L'enfer du Congo léopoldien**. 27

Les témoignages 67

Dépositions 69

MM. Billington, de l'Union missionnaire baptiste américaine à Bouembé ; Clark, Grenfell et Scrivener, à Bolobo ; *régions :* Domaine Privé et Domaine de la Couronne 69

Extrait du Procès-verbal, Mopolengé, le 7 novembre 1904 71

I. — Témoins interrogés par la Commission d'enquête à Bolobo 76

II. — Témoignage de M. Gilchrist à Loulanga ; *territoire :* Domaine privé et concessions dans les régions Loulanga et Ikélemba 77

Déposition de M. Gilchrist 77

Causes de la Dépopulation 79

III. — Déposition de MM. Harris et Stannard à Baringa ; *territoire :* Concession de la Société A. B. I. R. 83

Témoignage de M. Harris 85

Témoignage de M. Stannard 90

IV. — Témoignages de MM. Ruskin et Gamman à Bongandanga ; *territoire :* Régions contrôlées par la Société A. B. I. R. 97

Témoignage de M. Ruskin 97

Témoignage de M. Gamman 99

M. et madame Lower (Congo Balolo Mission) à Ikaou ; *territoire :* Régions contrôlées par la Société A. B. I. R. 105

Témoignage de M. Lower 105

V. — Rapport de meurtres et d'outrages commis par les sentinelles dans les districts de Bassankousou et de Dilangé, son avant-poste 106

VI. — Témoignage de M. Charles Padfield à Bonginda; *territoire :* actuellement contrôlé par la Société La Lulonga 116

Témoignage de M. Charles Padfield 116

VII. — Témoignage du Rév. J. H. Weeks à Mosembe; *territoire :* Domaine privé 124

Témoignage de M. Weeks 125

M. Weeks est prié de proposer des réformes. « Le commerce de l'État est la damnation du pays et la ruine des habitants. » 129

Opinion de M. Weeks sur le rôle qu'ont joué les missionnaires, Monsembé, Haut-Congo, le 14 mars 1905 133

Témoignages non communiqués à la Commission pendant les séances 136

I. 136

II. 137

Coquilhatville, 2 février 1905, État Indépendant du Congo, Commission d'enquête, instituée par décret du 23 juillet 1904; *signé :* H. Grégoire; au Révérend J. Harris, Baringa 138

III. — M. Harris au vice-gouverneur-général; Congo Balolo Mission, Baringa, le 17 janvier 1905; à Son Excellence le Vice-Gouverneur-Général 139

Règlements établis par la Commission, visite de M. Malfeyt, Haut Commissaire Royal, et ce qui en résulta 146

I. — *Les règlements et la visite* 146

II. — *Ce qui fut dit et fait après le départ de la commission;* extrait d'une lettre de M. Stannard à M. Morel, à la date du 4 avril, décrivant une entrevue avec M. Delvaux, Directeur en Afrique de l'A. B. I. R. 147

III. — *Renouvellement du règne de l'oppression, des outrages et des massacres* 148

A. — Lettre de M. Harris au Commissaire de district, Baringa, le 10 avril 1905 148

B. — Lettre de M. Stannard à M. Morel 152

C. — Lettres de M. Harris au Commissaire de district. 152

IV. — *Le système des otages* 157

V. — *Lois et faits* 159

Contrainte par corps 162

Contrainte par corps 163

Contrainte par corps 164

Extrait des observations de la Direction d'Europe concernant la comptabilité 164

Extrait de la Circulaire numéro 36 intitulée « Manquants de caoutchouc » 165

A messieurs les Agents de l'A. B. I. R. 165

Surveillance des gardes-forestiers 166

Extraits de la circulaire numéro 12 166

Nos Cahiers sont édités 169

Charles Péguy. — *Cahiers de la Quinzaine* 173

Romain Rolland. — Jean-Christophe 173

Table de ce cahier 177

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième, de la quatrième, et de la cinquième série.*

Pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, 1900-1904, envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, même adresse; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, 1900-1904, de nos cinq premières séries, *premier cahier de la sixième série, un très fort cahier de XII + 408 pages très denses, in-18 grand jésus, marqué cinq francs.*

Pour s'abonner à la sixième série des cahiers, qui est la dernière série, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra en retour les dix-sept cahiers parus de cette sixième série; toute personne qui s'abonne à la sixième série reçoit donc automatiquement le premier cahier de cette série, qui est le catalogue analytique sommaire *de nos cinq premières séries.*

Pour s'abonner à la septième série des cahiers, qui est la série en cours, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra les cahiers parus et de quinzaine en quinzaine, à leur date, les cahiers à paraître de cette septième série.

Voir à l'intérieur en fin de ce cahier les conditions et le prix de l'abonnement.

Nous mettons le présent cahier dans le commerce; sixième cahier de la septième série; un cahier jaune de XVI + 180 pages; in-18 grand jésus; nous le vendons trois francs cinquante.

SEPTIÈME CAHIER, CAHIER DE NOËL
DE LA SEPTIÈME SÉRIE

FRANÇOIS PORCHÉ

les suppliants

CAHIERS DE LA QUINZAINE
paraissant vingt fois par an
PARIS
8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

139966
41101

Nous avons publié dans nos éditions antérieures et dans nos cinq premières séries, 1900-1904, un si grand nombre de documents, de textes formant dossiers, de renseignements et de commentaires; — un si grand nombre de cahiers de lettres, — nouvelles, romans, drames, dialogues, poèmes et contes; — un si grand nombre de cahiers d'histoire et de philosophie; et ces documents, renseignements, textes, dossiers et commentaires, ces cahiers de lettres, d'histoire et de philosophie étaient si considérables que nous ne pouvons pas songer à en donner ici l'énoncé même le plus succinct; pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, *1900-1904, de nos cinq premières séries.*

Ce catalogue a été justement établi pour donner, autant qu'il se pouvait, une image en bref, un raccourci, une idée, abrégée, mais complète, de nos éditions antérieures et de nos cinq premières séries; tout y est classé dans l'ordre; il suffit de le lire pour trouver, à leur place, les références demandées.

Ce catalogue, in-18 grand jésus, forme un cahier très épais de XII+408 pages très denses, marqué cinq

francs; ce cahier comptait comme premier cahier de la sixième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le 2 octobre 1904, comme premier cahier de la sixième série; toute personne qui jusqu'au 31 décembre 1905 s'abonne rétrospectivement à la sixième série le reçoit, par le fait même de son abonnement, en tête de la série; nous l'envoyons contre un mandat de cinq francs à toute personne qui nous en fait la demande.

Pour amorcer tout travail que l'on aurait à commencer dans notre premier catalogue analytique sommaire, *consulter le* petit index alphabétique *provisoire que nous avons établi de ce* catalogue analytique sommaire.

Ce petit index alphabétique *provisoire, in-18 grand jésus, forme un cahier très maniable de XII + 60 pages très claires, marqué un franc; ce cahier comptait comme premier cahier de la septième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le premier octobre 1905, comme premier cahier de la septième série; toute personne qui s'abonne à la septième série, qui est la série en cours, le reçoit, par le fait même de son abonnement, en tête de la série; nous l'envoyons contre un mandat de un franc à toute personne qui nous en fait la demande.*

Pour la sixième série, année ouvrière 1904-1905, et en attendant que paraisse le catalogue analytique sommaire *de nos deuxièmes cinq séries, 1904-1909, on peut consulter, — provisoirement, — la petite* table analytique très sommaire *que nous avons publiée en fin de ce cahier* index.

Saint-Pétersbourg, 9/22 janvier 1905

les suppliants

CHARLES PÉGUY

LES SUPPLIANTS PARALLÈLES

139906
4/10/16

LES SUPPLIANTS PARALLÈLES

Pétition des ouvriers au tsar, dans le cahier d'Étienne Avenard, — *le 22 janvier nouveau style,* — cinquième cahier de cette septième série :

Sire! Nous, ouvriers de la ville de Saint-Pétersbourg, nos femmes, nos enfants et nos vieux parents invalides, sommes venus vers toi, Sire, chercher la justice et la protection. Nous sommes tombés dans la misère : on nous opprime, on nous charge d'un travail écrasant, on nous insulte ; on ne reconnaît pas en nous des hommes, on nous traite comme des esclaves qui doivent supporter patiemment leur amer et triste sort et se taire!

οἱ ἱκέται, *les suppliants;* il y avait déjà dans Sophocle, *Œdipe Roi,* 14 et suivants :

ΙΕΡΕΥΣ.

Ἀλλ', ὦ κρατύνων Οἰδίπους χώρας ἐμῆς,
ὁρᾷς μὲν ἡμᾶς ἡλίκοι προσήμεθα
βωμοῖσι τοῖς σοῖς· οἱ μὲν οὐδέπω μακρὰν
πτέσθαι σθένοντες, οἱ δὲ σὺν γήρᾳ βαρεῖς,
ἱερεὺς ἐγὼ μὲν Ζηνός, οἱ δ' ἐπ' ἠθέων
λεκτοί· τὸ δ' ἄλλο φῦλον ἐξεστεμμένον
ἀγοραῖσι θακεῖ, πρός τε Παλλάδος διπλοῖς
ναοῖς, ἐπ' Ἰσμηνοῦ τε μαντείᾳ σποδῷ.

LE PRÊTRE

Oui, (eh bien) ô Œdipe, maître de mon pays, tu nous vois, de quel âge, nous sommes prosternés au pied de tes autels: les uns n'ayant pas encore la force de voler une longue traite, les autres lourds de vieillesse, et moi prêtre de Zeus, et ceux-ci choisis parmi les jeunes gens; et le reste du peuple, ceint de couronnes, est assis dans les places, et au double temple de Pallas, et sur la cendre prophétique de l'Ismènos.

Pétition des ouvriers au tsar, en continuant :

Et nous l'avons supporté. Mais on nous pousse de plus en plus dans l'abîme de la misère, de l'absence du droit, de l'ignorance; le despotisme et l'arbitraire nous écrasent et nous étouffons. Nous sommes à bout de forces, Sire! La limite de la patience est dépassée. Nous sommes arrivés à ce moment terrible, où mieux vaut la mort que la prolongation de souffrances insupportables. Et alors nous avons abandonné le travail et nous avons déclaré à nos patrons que nous ne recommencerons pas à travailler tant qu'ils n'auront pas satisfait nos demandes.

Sophocle, en continuant :

Πόλις γὰρ, ὥσπερ καὐτὸς εἰσορᾷς, ἄγαν
ἤδη σαλεύει, κἀνακουφίσαι κάρα
βυθῶν ἔτ' οὐγ οἵα τε φοινίου σάλου,
φθίνουσα μὲν κάλυξιν ἐγκάρποις χθονὸς,
φθίνουσα δ' ἀγέλαις βουνόμοις τόκοισί τε
ἀγόνοις γυναικῶν·

Car la cité, comme tu le vois là (et) toi-même, roule à présent d'un violent roulis, désormais incapable de

resoulever la tête des fonds de ce roulis rouge de sang, dépérissant par les bourgeons des fruits de la terre, dépérissant par les troupeaux paissants de bœufs et par les enfantements stériles des femmes;

Ce que nous demandons est peu de chose. Nous ne désirions que ce sans quoi la vie n'est pas une vie, mais un bagne et une torture infinie.

ἐν δ' ὁ πυρφόρος θεὸς
σκήψας ἐλαύνει, λοιμὸς ἔχθιστος, πόλιν,
ὑφ' οὗ κενοῦται δῶμα Καδμεῖον· μέλας δ'
Ἅιδης στεναγμοῖς καὶ γόοις πλουτίζεται.

et (là-dedans) le dieu porteur de feu, s'étant élancé, pourchasse, peste suprême ennemie, la cité, peste par qui se vide la maison Kadméenne; et le noir Hadès s'enrichit de lamentations et de cris.

Notre première demande était que nos patrons examinent ensemble, avec nous, nos besoins; mais cela même, on nous l'a refusé, on nous a refusé le droit de parler de nos besoins, trouvant que la loi ne nous reconnaît pas ce droit.

Θεοῖσι μέν νυν οὐκ ἰσούμενόν σ' ἐγὼ
οὐδ' οἵδε παῖδες ἑζόμεσθ' ἐφέστιοι,
ἀνδρῶν δὲ πρῶτον ἔν τε συμφοραῖς βίου
κρίνοντες ἔν τε δαιμόνων συναλλαγαῖς·

Non pas égalé aux dieux, (donc), te jugeant, ni moi ni ces enfants que voici, nous sommes assis au pied de tes autels, mais (te jugeant) le premier des hommes et dans les conjonctures de la vie et dans le commerce des divinités;

Illégale, aussi, a été trouvée notre demande de diminuer le nombre des heures de travail jusqu'à huit heures par jour ; d'établir le prix de notre travail ensemble, avec nous, et de notre consentement ; d'examiner nos malentendus avec l'administration subalterne de nos usines ; d'augmenter le salaire des manœuvres et des femmes jusqu'à 1 rouble par jour ; de supprimer les travaux supplémentaires ; de nous donner des secours médicaux attentifs et sans nous outrager ; d'aménager nos ateliers de façon à ce que nous puissions y travailler et non pas trouver notre mort par les terribles courants d'air, les pluies et les neiges. Suivant nos patrons, tout se trouvait illégal : toute notre demande était un crime, et notre désir d'améliorer notre situation, — une insolence, outrageante pour nos patrons.

ὅς γ' ἐξέλυσας, ἄστυ Καδμεῖον μολών,
σκληρᾶς ἀοιδοῦ δασμὸν ὃν παρείχομεν,
καὶ ταῦθ' ὑφ' ἡμῶν οὐδὲν ἐξειδὼς πλέον
οὐδ' ἐκδιδαχθεὶς, ἀλλὰ προσθήκῃ θεοῦ
λέγει νομίζει θ' ἡμὶν ὀρθῶσαι βίον·

toi qui (du moins) délias, venant dans la ville de Kadmos, le tribut de la dure chanteresse, que nous fournissions, et cela ne sachant rien de nous de plus, ni n'en ayant été enseigné, mais c'est par une assistance divine que l'on dit et que l'on pense que tu nous dressas notre vie ;

Sire ! nous sommes ici plus de 300.000, et tous *hommes* seulement par les apparences, par l'aspect ; en réalité, on ne nous reconnaît aucun droit humain, pas même le droit de penser, de nous réunir, d'examiner nos besoins, de prendre des mesures pour améliorer notre situation. Quiconque parmi nous ose élever sa voix pour la défense des intérêts de la classe ouvrière est jeté en prison, envoyé en exil. On punit chez nous, comme un crime, un cœur bon, une âme

compatissante. Avoir pitié d'un homme opprimé, torturé, sans droits, — c'est commettre un crime très grave.

νῦν τ', ὦ κράτιστον πᾶσιν Οἰδίπου κάρα,
ἱκετεύομέν σε πάντες οἵδε πρόστροποι
ἀλκήν τιν' εὑρεῖν ἡμῖν, εἴτε του θεῶν
φήμην ἀκούσας εἴτ' ἀπ' ἀνδρὸς οἶσθά του·

et maintenant, ô tête d'Œdipe sur toutes (ou *sur tous) la plus puissante, nous te supplions tous, que voici tournés vers toi, de nous trouver une force de secours, soit ayant entendu la voix de quelqu'un des dieux, soit que tu saches de quelque homme;*

Sire ! cela est-il conforme aux lois divines, par la grâce desquelles tu règnes ? Et peut-on vivre sous de telles lois ? Ne vaut-il pas mieux mourir, mieux pour nous tous, travailleurs de toute la Russie ? Que les capitalistes et les fonctionnaires seuls vivent donc, et qu'ils se réjouissent. Voilà ce qui est devant nous, Sire, et c'est ce qui nous a rassemblés près des murs de ton palais. C'est ici que nous cherchons notre dernier salut. Ne refuse pas la protection à ton peuple; sors-le du tombeau de l'arbitraire, de la misère et de l'ignorance; donne-lui la possibilité de disposer de son propre sort; délivre-le de l'oppression intolérable des fonctionnaires; détruis le mur entre toi et ton peuple, — et qu'il gouverne le pays avec toi. Car tu règnes pour le bonheur du peuple, — et c'est ce bonheur-là que les fonctionnaires nous arrachent des mains : il n'arrive pas jusqu'à nous; nous ne recevons que la souffrance et l'humiliation.

ὡς τοῖσιν ἐμπείροισι καὶ τὰς ξυμφορὰς
ζώσας ὁρῶ μάλιστα τῶν βουλευμάτων.

car je vois même les conjonctures vivre des hommes d'expérience (ou *par les hommes d'expérience) princi-*

palement des conseils. Et je vois surtout que je m'embarrasse inextricablement dans ma traduction. Heureux temps de nos études, où dans de telles traductions nous ne nous embarrassions pas moins. Combien de fois, en cinquième, combien de fois, en quatrième, en troisième, combien de fois, en rhétorique même, combien de fois n'avons-nous pas bronché ainsi, combien de fois ne nous sommes-nous pas aheurtés sur un texte, sur deux lignes de grec, sur deux vers de Sophocle. Mais alors il y avait deux cas, et il n'y avait que deux cas, très nettement caractérisés, deux cas distincts, et même contraires, d'embarras inextricables : il y avait les fois où l'on *comprenait* parfaitement *le mot à mot* et où l'on *ne comprenait pas le français,* et au contraire il y avait les cas où l'on *comprenait* parfaitement *le français,* mais où l'on *ne comprenait pas le mot à mot.* Nul homme vivant n'était dupe de ces innocentes formules; nul ne se trompait à ces habituels déplacements; nul, ni nos bons maîtres, ni notre maître affectueux et cordial M. Simore, ni notre maître sévère M. Doret, qui s'écrivait peut-être Doré, ni notre regretté maître M. Paul Glachant; nul, ni surtout nos bons camarades, qui parlaient le même langage conventionnel-indulgent, — le même langage usuel usager, de toutes les langues anciennes celle que nous avions apprise le plus vite, et celle que nous parlions, familièrement, commodément, le mieux : Monsieur, je comprends bien le français, mais je ne peux pas faire le mot-à-mot. — Monsieur, je comprends bien le mot-à-mot, mais je ne peux pas faire le français : *Amant alterna Camenae,* c'était le chant alterné des anciennes classes de grammaire et des anciennes classes de lettres dans l'enseignement secondaire, et ce chant,

beaucoup plus vieux mais moins informe que les célèbres « chants grossiers des Frères Arvales », était doux et bon comme un retour de strophe, ce refrain mutuel fonctionnait comme une complicité.

Tout le monde entendait parfaitement ce que cela voulait dire : que l'on n'y voyait plus rien, que l'on n'y voyait plus clair, que l'on était absolument perdu, comme en forêt, que l'on n'y comprenait absolument plus rien. Depuis je suis allé dans l'ancienne École Normale, et remis aux mains du noble vieillard l'ancien M. Tournier, j'ai appris qu'on donne un tout autre nom, un nom bizarre, aux passages que l'on ne comprend pas, quand on veut précisément signifier qu'on ne les comprend pas : on les nomme alors des passages interpolés. Et il ne s'agit plus que de trouver des *leçons*. Et quand on ne trouve pas des leçons, on fait des *conjectures*. On nomme *leçons* les conjectures qui sont dans les manuscrits, et conjectures les leçons qui ne sont pas dans les manuscrits.

ὡς τοῖσιν ἐμπείροισι καὶ τὰς ξυμφορὰς
ζώσας ὁρῶ μάλιστα τῶν βουλευμάτων.

C'est à de tels passages que les traducteurs deviennent sages, vagues, suprêmes, et que les gloires aujourd'hui les mieux consacrées à l'origine se firent prudentes. Leconte de Lisle, *Sophocle*, II, *Oidipous-Roi : car je sais que les sages conseils amènent les événements heureux*. Il comprend son français, celui-là, mais je voudrais bien savoir comment il fait son mot-à-mot, et ce qu'il fait de καὶ et de μάλιστα ; et de τοῖσιν ἐμπείροισι, et du datif, et de toute l'articulation de la phrase, et de tout. Mais allez donc demander son mot-à-mot à Leconte

de Lisle. — Monsieur, nous disaient nos anciens maîtres quand nos français devenaient par trop supérieurs, monsieur, montrez-moi donc votre mot-à-mot ; monsieur, faites le mot-à-mot. Mais osez donc dire à Leconte de Lisle de faire son mot-à-mot.

ὡς τοῖσιν ἐμπείροισι καὶ τὰς ξυμφορὰς
ζώσας ὁρῶ μάλιστα τῶν βουλευμάτων.

La traduction de Jules Lacroix, sur laquelle se sont faites les représentations triomphales des Français, se compromet encore moins :

*Souvent l'expérience a vaincu le malheur. —

Nous n'en sortirons pas nous-même à moins d'essayer une *juxtalinéaire :*

ὡς	*car*
ὁρῶ	*je vois*
καὶ	*même*
τὰς ξυμφορὰς	*les événements (les issues, les résultats)*
τῶν βουλευμάτων	*des conseils*
ζώσας	*vivre (vivant)*
μάλιστα	*le plus, principalement, surtout*
τοῖσιν ἐμπείροισι	*par les hommes d'expérience* (ou) *aux hommes d'expérience,*

ce qui donnerait en français :

car je vois les événements même, les résultats, des conseils (eventus consiliorum) *vivre sur tout par les hommes d'expérience ;* ou : *réussir sur tout aux hommes d'expérience.* — Enfin c'est une de ces pensées peu com-

promettantes qui faisaient une partie de la sagesse du chœur antique.

Envisage sans colère et avec attention nos demandes : elles tendent non pas vers le mal, mais vers le bien, Sire ! Ce n'est pas l'arrogance qui parle en nous, c'est la conscience qu'il est nécessaire de sortir d'une situation qui est pour nous intolérable. La Russie est trop grande, ses besoins sont trop variés et importants, pour que les fonctionnaires puissent la gouverner à eux tout seuls. Il faut que le peuple lui-même vienne à son aide : lui seul connaît ses vrais besoins. Ne repousse donc pas son secours, mais accepte-le, ordonne immédiatement la convocation des représentants de la terre russe, de toutes les classes et de tous les ordres. Qu'ils soient tous présents ici, et le capitaliste, et l'ouvrier, et le prêtre, et le docteur, et l'instituteur, et que tous, quels qu'ils soient, élisent leurs représentants ; et que chacun soit égal et libre dans son droit d'élection. Et pour cela, ordonne que les élections à l'Assemblée Constituante se fassent sur la base du suffrage universel, secret et égal.

Ἴθ', ὦ βροτῶν ἄριστ', ἀνόρθωσον πόλιν·
ἴθ', εὐλαβήθηθ'· ὡς σὲ νῦν μὲν ἥδε γῆ
σωτῆρα κλῄζει τῆς πάρος προθυμίας·

Va, ô le meilleur des mortels, redresse la cité ; va, prends garde (prends soin); car à présent cette terre te nomme sauveur pour (à cause de) ton zèle d'avant;

C'est notre demande la plus importante : en elle et sur elle tout repose ; c'est le baume principal pour nos plaies, sans lequel elles saigneront toujours et nous pousseront à une mort prochaine. Mais cette mesure, à elle seule, ne peut pas guérir toutes nos plaies. D'autres nous sont nécessaires et nous t'en parlons, Sire, comme à notre père, franchement et ouvertement.

ἀρχῆς δὲ τῆς σῆς μηδαμῶς μεμνώμεθα
στάντες τ' ἐς ὀρθὸν καὶ πεσόντες ὕστερον,
ἀλλ' ἀσφαλείᾳ τήνδ' ἀνόρθωσον πόλιν.

que nous ne nous rappelions en aucune manière ton commandement nous étant levés d'abord en droit pour être ensuite retombés en arrière, mais dans la stabilité redresse cette cité.

Sont nécessaires :

I. — *Les mesures contre l'ignorance et l'arbitraire qui règnent parmi le peuple russe.*

1° La liberté et l'inviolabilité individuelles, la liberté de parole, de presse, de réunion, de conscience en matière de religion ;

2° L'instruction publique universelle et obligatoire aux frais de l'État ;

3° La responsabilité des ministres devant le peuple et la légalité garantie dans l'administration ;

4° L'égalité de tous devant la loi ;

5° La mise en liberté immédiate de tous ceux qui ont souffert pour leurs convictions.

II. — *Les mesures contre la misère du peuple.*

1° L'abolition des impôts indirects et leur remplacement par l'impôt direct et progressif sur le revenu ;

2° L'abolition des annuités de rachat, le crédit à bon marché *et le retour graduel de la terre au peuple.*

III. — *Les mesures contre l'oppression du Travail par le Capital.*

1° La protection du travail par la loi ;

2° La liberté des sociétés de consommation, de production et des sociétés personnelles ;

3° La journée de 8 heures et la réglementation des travaux supplémentaires ;

4° La liberté de la lutte du travail contre le capital ;

5° La participation des représentants des classes ouvrières à l'élaboration du projet de loi sur l'assurance gouvernementale des ouvriers ;

6° Le salaire normal.

Ὄρνιθι γὰρ καὶ τὴν τότ' αἰσίῳ τύχην
παρέσχες ἡμῖν, καὶ τανῦν ἴσος γενοῦ.

Car par un oiseau de bon augure et tu nous a fourni la fortune d'alors, et à présent deviens égal (à toi-même).

Voilà, Sire, les besoins principaux que nous sommes venus te présenter. *Ordonne et jure* de les faire exécuter, et tu rendras la Russie glorieuse et heureuse, et tu laisseras gravé pour jamais ton nom dans les cœurs de nos petits-fils et de nos arrière-petits-fils. Mais si tu ne l'ordonnes pas, si tu ne réponds pas à nos prières, nous mourrons sur cette place même, devant ton palais.

Ὡς εἴπερ ἄρξεις τῆσδε γῆς, ὥσπερ κρατεῖς,
ξὺν ἀνδράσιν κάλλιον ἢ κενῆς κρατεῖν·

Car si tu commandes (puisque tu commanderas) cette terre, comme tu en es le maître, il est plus beau d'en être le maître avec des hommes que vide;

Nous n'avons plus où aller, et dans quel but ? Deux routes seulement s'offrent à nous : l'une vers la liberté et le bonheur, l'autre vers la tombe. Indique-nous celle à suivre, Sire : nous la suivrons sans murmure, que ce soit même la voie de la mort. Que notre vie serve de sacrifice à la Russie agonisante. Ce sacrifice, nous l'accomplissons volontiers et sans regret.

ὡς οὐδέν ἐστιν οὔτε πύργος οὔτε ναῦς
ἔρημος ἀνδρῶν μὴ ξυνοικούντων ἔσω.

car ce n'est rien, ni une tour ni un vaisseau déserté d'hommes qui ne demeurent pas ensemble dedans.

Je n'ai pour ainsi dire pas truqué pour achever en même temps la supplication antique et la supplication moderne ; ces deux supplications, la supplication grecque et la supplication moderne, sont parallèles d'un parallélisme si poussé qu'elles ont sensiblement le même nombre de paragraphes. De tels parallélismes ne se peuvent passer sous silence. La différence d'extension qu'elles présentent représente très exactement la proportion, le rapport qu'il doit y avoir entre une supplication réelle et une supplication d'art, particulièrement une supplication dramatique, scénique, notamment une supplication tragique, nommément une supplication de tragédie grecque. Ceci pour dire que la différence que l'on voit entre l'une et l'autre supplications, entre la supplication antique et la supplication moderne, ne vient nullement de ce que l'une est une supplication antique et l'autre une supplication moderne, mais uniquement de ce que l'une est une supplication, — étendue, — de réalité, — étendue, — l'autre une supplication, — ramassée, toute au trait, — de tragédie grecque.

Ce parallélisme singulier, poussé singulièrement, se continue et se rabat, se réplique dans la réponse du roi :

On lit aujourd'hui dans le *Messager officiel :*

S. M. l'Empereur, ayant daigné recevoir, le mercredi 19 janvier, à Tsarskoïé Sélo, 34 délégués ouvriers des fabriques et usines de

Saint-Pétersbourg et de la banlieue, leur a adressé les paroles suivantes :

« Je vous ai mandés afin que vous puissiez entendre personnellement Ma volonté, et la communiquer directement à vos camarades. Les malheureux événements, qui se sont produits dernièrement et qui ont eu des conséquences tristes mais inévitables, ont été causés par le fait que vous vous êtes laissé induire en erreur par des traitres et des ennemis de notre Patrie, et parce que ces gens vous ont trompés.

De même que Œdipe accusera, dans un coup de colère et d'aveuglement, peut-être pas si aveugle que cela, Créon, Tirésias, de manigances politiciennes et de conspiration.

« En vous invitant à venir Me remettre une pétition relative à vos besoins, ils vous incitaient à prendre part à la sédition qui était dirigée contre Moi et Mon gouvernement; ils vous firent quitter votre honnête travail dans un moment où tous les véritables Russes doivent travailler de concert et sans trêve, afin de vaincre notre ennemi extérieur si opiniâtre.

« Les grèves et les réunions séditieuses ne font que pousser la foule désœuvrée à des troubles qui ont toujours forcé et forceront toujours les autorités à recourir à la force armée, ce qui cause nécessairement la mort de victimes innocentes.

« Je sais que la vie de l'ouvrier n'est pas facile. Il y a bien des choses à améliorer et à organiser; mais prenez patience. Vous comprenez vous-mêmes, en toute conscience, qu'il faut être également juste envers vos patrons et prendre en considération les intérêts de Notre industrie.

« Mais c'est un crime que de réunir une foule séditieuse pour Me déclarer vos besoins.

« Dans Ma sollicitude pour les ouvriers, Je veillerai à ce que l'on fasse tout ce qu'il est possible de faire pour améliorer leur condition, et à ce qu'on leur donne les moyens et la possibilité de faire connaitre leurs nouveaux besoins, au fur et à mesure que ceux-ci se manifesteront.

« Je crois à l'honneur des ouvriers et à leur dévouement inaltérable envers Moi, et Je leur pardonne leur faute.

« Retournez maintenant à vos paisibles travaux; mettez-vous à l'œuvre, vous et vos camarades, en faisant le signe de la croix. Que Dieu vous soit en aide. »

Il peut sembler à première vue que le parallélisme ici se retourne, se rabat seulement, se contrarie; mais il devient vite évident qu'en réalité il se poursuit, qu'il se continue autant et plus qu'il ne se rabat. Mutations faites, et omises pour un instant les variations circonstantielles, c'est bien une réponse de même sens à des supplications de même sens :

ΟΙΔΙΠΟΥΣ.

Ὦ παῖδες οἰκτροὶ, γνωτὰ κοὐκ ἄγνωτά μοι
προσῆλθεθ' ἱμείροντες. Εὖ γὰρ οἶδ' ὅτι
νοσεῖτε πάντες, καὶ νοσοῦντες, ὡς ἐγὼ
οὐκ ἔστιν ὑμῶν ὅστις ἐξ ἴσου νοσεῖ.
Τὸ μὲν γὰρ ὑμῶν ἄλγος εἰς ἓν' ἔρχεται
μόνον καθ' αὑτόν, κοὐδέν' ἄλλον, ἡ δ' ἐμὴ
ψυχὴ πόλιν τε κἀμὲ καὶ σ' ὁμοῦ στένει.
Ὥστ' οὐχ ὕπνῳ γ' εὕδοντά μ' ἐξεγείρετε·
ἀλλ' ἴστε πολλὰ μέν με δακρύσαντα δὴ,
πολλὰς δ' ὁδοὺς ἐλθόντα φροντίδος πλάνοις.
Ἣν δ' εὖ σκοπῶν εὕρισκον ἴασιν μόνην,

ταύτην ἔπραξα· παῖδα γὰρ Μενοικέως
Κρέοντ', ἐμαυτοῦ γαμβρόν, ἐς τὰ Πυθικὰ
ἔπεμψα Φοίβου δώμαθ', ὡς πύθοιθ' ὅ τι
δρῶν ἢ τί φωνῶν τήνδε ῥυσοίμην πόλιν.
Καί μ' ἦμαρ ἤδη ξυμμετρούμενον χρόνῳ
λυπεῖ τί πράσσει· τοῦ γὰρ εἰκότος πέρα
ἄπεστι πλείω τοῦ καθήκοντος χρόνου.
Ὅταν δ' ἵκηται, τηνικαῦτ' ἐγὼ κακὸς
μὴ δρῶν ἂν εἴην πάνθ' ὅσ' ἂν δηλοῖ θεός.

Œdipe

O enfants lamentables, désirant des choses connues et non inconnues, vous êtes venus à moi. Car je sais bien que vous êtes tous malades, et étant malades, comme moi il n'y a pas un de vous qui soit malade également. Car votre douleur à vous va vers un seul un en ce qui le concerne lui-même, et nulle personne autre, mais mon âme gémit sur la cité, et sur moi, et sur toi ensemble.

Mon âme gémit, *mon âme pleure sur la cité, et sur moi, et sur toi ensemble :* nous avons ici toute parfaite et dans toute sa pureté la formule même des lamentations antiques. Il ne se sépare point de la cité, ni de son interlocuteur. Le supplié antique, lui-même suppliant, supplié des hommes, suppliant aux dieux, ne se sépare point du suppliant inférieur. Le supplié antique, lui-même suppliant du deuxième degré, ne se sépare point du suppliant du premier degré. La supplication englobe l'un et l'autre, et nul citoyen, fût-il prêtre, fût-il roi, ne se sépare de la cité, comme nul

suppliant ne se sépare de la commune supplication civique. La formule de la supplication chrétienne, et plus généralement de la lamentation chrétienne, et originairement de la lamentation messianique, sera donnée, parfaite aussi et dans toute sa pureté, comme dans toute sa plénitude, dans le *Misereor super turbam.* Je pleure, j'ai pitié sur la foule. *Misereor super turbam : quia ecce jam triduo sustinent me, nec habent quod manducent.* Marc, VIII, 2. *J'ai pitié sur la foule : parce que voilà déjà trois jours qu'ils me soutiennent, et ils n'ont pas de quoi manger.* Et les lamentations des Anciennes et de la Nouvelle Écritures, sur la ruine de Jérusalem, si merveilleusement reprises dans les chœurs et dans les récitations d'*Athalie,* les lamentations sur Jérusalem *vidée.*

De sorte que vous ne m'éveillez pas dormant dans le sommeil; mais sachez que j'ai versé beaucoup de larmes, et que j'ai enfilé beaucoup de routes dans les errements de la souciance. Mais le seul remède qu'en bien considérant j'ai trouvé (je trouvais), celui-là, je l'ai fait : car le fils de Ménécée, Kréon, mon beau-frère, je l'ai envoyé...

Ce Créon, son beau-frère, et ceci soit dit sans offenser personne, ce Créon qu'il envoie en ambassade extraordinaire, ce Créon, c'est un grand-duc, tout simplement. C'est le perpétuel grand-duc. C'est le prince du sang. C'est Monsieur, frère du roi. C'est Gaston d'Orléans. Ce Créon, qui succédera, la catastrophe arrivée, c'est la branche cadette toujours prête à succéder, ce sont les perpétuels d'Orléans, les quatre familles succes-

sives d'Orléans, c'est Philippe-Égalité, Louis-Philippe, qui succédera, car le dernier finit toujours par succéder.

car le fils de Ménécée, Créon, mon beau-frère, je l'ai envoyé vers les demeures Pythiques de Phoibos, afin qu'il demandât et apprît quoi faisant ou quoi disant je sauverais cette cité. Et moi le jour déjà, calculé en comparaison du temps, me peine (me faisant me demander) que fait-il? car au-delà du convenable il est absent plus long (temps) que le temps convenable. Et quand il viendra, à ce moment-là je serais un mauvais, de ne pas faire tout ce que le dieu manifeste.

Suppliants parallèles; mais le τύραννος antique, lui, avait reçu les siens au seuil de son palais :

ΟΙΔΙΠΟΥΣ.

Ὦ τέκνα, Κάδμου τοῦ πάλαι νέα τροφὴ,
τίνας ποθ' ἕδρας τάσδε μοι θοάζετε
ἱκτηρίοις κλάδοισιν ἐξεστεμμένοι;
πόλις δ'ὁμοῦ μὲν θυμιαμάτων γέμει,
ὁμοῦ δὲ παιάνων τε καὶ στεναγμάτων·
ἀγὼ δικαιῶν μὴ παρ' ἀγγέλων, τέκνα,
ἄλλων ἀκούειν αὐτός ὧδ' ἐλήλυθα,
ὁ πᾶσι κλεινὸς Οἰδίπους καλούμενος.
Ἀλλ', ὦ γεραιὲ, φράζ', ἐπεὶ πρέπων ἔφυς
πρὸ τῶνδε φωνεῖν, τίνι τρόπῳ καθέστατε,
δείσαντες, ἢ στέρξαντες; ὡς θέλοντος ἂν
ἐμοῦ προσαρκεῖν πᾶν· δυσάλγητος γὰρ ἂν
εἴην τοιάνδε μὴ οὐ κατοικτείρων ἕδραν.

ŒDIPE

O enfants, du Kadmos d'il y a longtemps neuve génération nourrissonne, quels sièges donc d'agitations tumultueuses me tenez-vous, ceux-ci, couronnés de rameaux d'olivier suppliants ?

Ainsi dans Sophocle la supplication est tout au commencement, au tout premier commencement, au commencement magnifique, extérieurement et intérieurement somptueux, de la tragédie antique.

et la cité est pleine ensemble de parfums d'encens brûlés et ensemble de péans et de lamentations ;

Et les lamentations accompagnent les supplications comme une voix plus profonde encore et comme antérieure ; comme une voix parallèle d'un ton plus profond encore, plus grave et comme inférieur.

que jugeant (juste), enfants, de ne pas entendre de messagers, autres, moi-même ici ainsi je suis venu, le célèbre à tous Œdipe appelé. Mais (eh bien) ô vieillard, parle, puisque de naissance il convient que tu parles pour ceux-ci, dis-moi dans quelle attitude vous êtes là, de crainte, ou affectueuse? dans cette pensée que je veux subvenir (suffire) à tout : car je serais dur à la douleur, de n'avoir point en pitié une telle session que celle-ci.

Quand en cinquième, en troisième, et même en rhétorique nous avions suffisamment barboté, quand nous

avions fini de nous débattre dans le mot-à-mot et dans le français des phrases démembrées, un usage voulait, une tradition exigeait que l'on fît d'un coup tout le français, que l'on reprît le français d'un bout à l'autre. Il est juste en effet, et l'on peut dire que c'est même une réparation tardive, qu'ayant disloqué ce pauvre texte par un usage et par un abus même de tous les appareils connus, on s'efforce, trop tard, malheureusement, de le rétablir, inégalement, infructueusement, de le ressaisir tout, d'un seul tenant, comme il était. Vaine tentative. Ce qui est brisé, est brisé. Je voudrais bien me conformer à cette ancienne habitude mal fondée. D'ailleurs, et puisqu'il s'agit ici de supplications parallèles, puisque de l'autre part nos abonnés dans le cahier d'Avenard ont eu d'un seul tenant la supplication moderne et la réponse moderne à cette supplication, il est équitable, étant conforme au parallélisme que je me propose de respecter, puisque nous avons commencé par le constater, puisqu'il s'est dès l'abord imposé à nous, il est équitable de donner d'un seul tenant aussi la supplication hellénique et la réponse hellénique à cette supplication. Il ne faut point songer à donner ici cette traduction de Jules Lacroix sur qui se firent les représentations triomphales des Français. Cette traduction, commencée en grandeur, continue vite en faiblesse et se poursuit en contre-sens. Ne disons point qu'elle est presque perpétuellement grotesque, d'abord parce que ce n'est pas vrai, ensuite parce que nous devons éternellement respecter les émotions d'art que nous avons une fois reçues. Quel homme de ma génération, jeune alors, ne se rappelle, comme une initiation sacrée, le scéniquement somptueux commen-

cement de la tragédie dans sa version française, et Mounet debout au plus haut des marches, à droite, recevant comme un Dieu la supplication de tout un peuple. Ce peuple, vous me le dites, était un peuple de figurants. D'où prenez-vous que dans le monde moderne les figurants de théâtre, par leur situation sociale (ἕδρα), ne soient pas excellemment disposés à devenir les représentants, les images des suppliants de l'antiquité. C'est comme si vous disiez que M. Mounet-Sully n'est pas un roi du monde moderne, et ainsi n'est pas éminemment désigné, par sa situation sociale même, pour devenir une image, un représentant des rois de l'antiquité. Nous avons encore le timbre rocheux et beurré de sa voix sonnant dans nos mémoires :

Enfants, du vieux Cadmus jeune postérité,
Pourquoi vers ce palais vos cris ont-ils monté,...

Il avait un manteau blanc superbe où il se drapait comme un ancien, mieux qu'un ancien, car nous n'avons jamais vu d'ancien se draper, et le moindre de ses gestes est demeuré intact dans la mémoire de nos regards. Mais spectateurs, mes frères, compagnons des hauteurs, poussinets du poulailler, anges du Paradis, jeunes gens d'alors, qui dans la ferveur et la piété des représentations de ce temps allâmes acheter la traduction nouvelle en librairie *(traduite littéralement en vers français)*, vivons pieusement dans la mémoire de nos regards et dans la mémoire de nos cœurs ; vivons dans la mémoire de ce que nous avons entendu alors et de ce que nous avons aimé ; gardons-nous surtout de jeter les yeux sur ce texte ancien; pas même ancien,

suranné : la désillusion serait trop forte, et atteindrait aux profondeurs d'une démolition. Dès les deux vers suivants le texte français faiblit :

Et pourquoi ces rameaux suppliants, ces guirlandes ?
Toute la ville est pleine et d'encens et d'offrandes,

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être cité, ce reste qui nous paraissait aussi tenu, aussi constant, aussi continué qu'un texte de Racine :

Pleine de chants plaintifs, de sanglots et de pleurs ! —

Et s'il était besoin de se convaincre une fois de plus que l'art du théâtre n'a sans doute rien de commun avec l'art de l'écriture, et en tout cas n'a aucunement besoin de l'art de l'écriture, il suffirait de confronter la grandeur unique et réelle et réellement souveraine de ces représentations avec la pauvreté, avec la faiblesse, avec l'inanité du texte que formaient assemblées les paroles mêmes qui étaient si grandes au cœur des représentations.

Laissons ce texte vieillot. Cherchons un texte ancien. Serons-nous plus heureux avec Leconte de Lisle? Il fut un grand poète, un des plus grands poètes français, un des plus grands poètes modernes. Sa traduction des grands poèmes antiques, généralement considérée comme une préparation à ses propres poèmes antiques, ce qu'elle était, et comme une partie intégrante du travail et de l'œuvre de ces mêmes poèmes antiques, ce qu'elle n'était peut-être pas, n'a point cessé de recevoir la plus grande réputation.

Leconte de Lisle, *Sophocle,* II, *Oidipous-Roi :*

OIDIPOUS.

O ENFANTS, race nouvelle de l'antique Kadmos, pourquoi vous tenez-vous ainsi devant moi avec ces rameaux suppliants ? Toute la Ville est pleine de l'encens qui brûle et du retentissement des Paians et des lamentations. Je n'ai point pensé que je dusse apprendre ceci par d'autres, ô enfants ! Et je suis venu moi-même, moi, Oidipous, célèbre parmi tous les hommes. Allons ! parle, vieillard, car il convient que tu parles pour eux. Qu'est-ce ? Quelle est votre pensée ? Redoutez-vous quelque danger ? Désirez-vous être secourus dans une calamité présente ? Certes, je vous viendrai en aide. Je serais sans pitié, si je n'étais touché de votre morne attitude.

LE SACRIFICATEUR.

Oidipous, ô toi qui commandes à la terre de ma patrie, tu nous vois tous prosternés devant tes autels : ceux-ci qui ne peuvent encore beaucoup marcher, ces sacrificateurs lourds d'années, et moi-même serviteur de Zeus, et cette élite de nos jeunes hommes. Le reste de la multitude, portant les rameaux suppliants, est assis dans l'Agora, devant les deux temples de Pallas et le foyer fatidique de l'Isménien. En effet, comme tu le vois, la Ville, battue par la tempête, ne peut plus lever sa tête submergée par l'écume sanglante. Les fruits de

la terre périssent, encore enfermés dans les bourgeons, les troupeaux de bœufs languissent, et les germes conçus par les femmes ne naissent pas. Brandissant sa torche, la plus odieuse des Déesses, la Peste s'est ruée sur la Ville et a dévasté la demeure de Kadmos. Le noir Hadès s'enrichit de nos gémissements et de nos lamentations. Et voici que ces enfants et moi nous nous sommes rendus à ton seuil, non que tu nous sembles égal aux Dieux, mais parce que, dans les maux qu'amène la vie ou dans ceux qu'infligent les Daimones irrités, tu es pour nous le premier des hommes, toi qui, à ton arrivée dans la ville de Kadmos, nous affranchis du tribut payé à la cruelle Divinatrice, n'étant averti de rien, ni renseigné par nous. En effet, c'est à l'aide d'un Dieu que tu as sauvé notre vie. Tous le pensent et le croient. Or, maintenant, Oidipous, le plus puissant des hommes, nous sommes venus vers toi en suppliants, afin que tu trouves quelque remède pour nous, soit qu'un oracle divin t'instruise, soit qu'un homme te conseille, car je sais que les sages conseils amènent les événements heureux. Allons, ô le meilleur des hommes, remets cette ville en son ancienne gloire, et prends souci de la tienne! Cette terre, se souvenant de ton premier service, te nomme encore son sauveur. Plaise aux Dieux que, songeant aux jours de ta puissance, nous ne disions pas que, relevés par toi, nous sommes tombés de nouveau! Restaure donc et tranquillise cette ville. Déjà, par une heureuse destinée, tu nous a rétablis. Sois aujourd'hui égal à toi-même. Car, si tu commandes encore sur cette terre, mieux vaut qu'elle soit pleine d'hommes que déserte. Une tour ou une nef, en effet, si vaste qu'elle soit, n'est rien, vide d'hommes.

OIDIPOUS.

O lamentables enfants! Je sais, je n'ignore pas ce que vous venez implorer. Je sais de quel mal vous souffrez tous. Mais quelles que soient les douleurs qui vous affligent, elles ne valent pas les miennes; car chacun de vous souffre pour soi, sans éprouver le mal d'autrui, et moi, je gémis à la fois sur la Ville, sur vous et sur moi. Certes, vous ne m'avez point éveillé tandis que je dormais; mais, plutôt, sachez que j'ai beaucoup pleuré et agité dans mon esprit bien des inquiétudes et des pensées; de sorte que le seul remède trouvé en réfléchissant, je l'ai tenté. C'est pourquoi j'ai envoyé à Pythô, aux demeures de Phoibos, le fils de Ménoikeus, Kréôn, mon beau-frère, afin d'apprendre par quelle action ou par quelle parole je puis sauver cette ville. Déjà, comptant les jours depuis son départ, je suis inquiet de ce qu'il fait; car il y a fort longtemps qu'il est absent, et au delà de ce qui est vraisemblable. Quand il sera revenu, que je sois tenu pour un mauvais homme, si je ne fais ce qu'aura prescrit le Dieu!

Copiant cette traduction pour l'envoyer aux imprimeurs, elle m'apporte, elle aussi, une grande déception. Elle est rapide, ce qui serait un bien. Mais elle est lâche. Mais elle est vague. Mais elle est éloignée. Mais elle est supérieure. Et il me semble qu'elle fourmille des contre-sens les plus graves. Ces contre-sens ne seraient rien encore, parce qu'un bon contre-sens, comme le disaient avec un soulagement nos bons maîtres, est une

faute parfaitement caractérisée, nettement délimitée. Mais ce qui est beaucoup plus grave que tous les contre-sens, c'est ce flottement continuel, ce relâchement, ce vague, ce sans-gêne avec un texte, ce vêtement trop lâche et nullement drapé, nullement serré, nullement épousé, ce vêtement tout fait, cette *confection,* mal ajustée, mal juste, appliquée aux figures qui le méritaient le moins, aux formes antiques, c'est-à-dire, de toutes les formes, à celles qui le supportent le moins. Était-ce impatience de génie d'un grand poète ? incapable, par son activité, par sa poussée propre, de suivre dans le détail un peu poussé l'œuvre d'un autre, fût-ce d'un autre grand poète, et surtout d'un autre grand poète, d'un aîné, d'un ancien. Mais le génie n'éclate nulle part autant que dans le détail poussé. Était-ce, en même temps, incapacité de travailler longtemps, et longuement, à un travail de cet ordre. Trop grand homme. Trop grand poète. Trop olympien. Pour traduire du grec. Était-ce, inséparablement, en principe impatience de génie en fait se manifestant par une impatience de travail et même par la négligence du travail. Il est évident qu'en de tels exercices l'attention s'émousse rapidement. L'étreinte fatigue, comme en tout art, en toute science, en toute philosophie. La fatigue vient vite. Les yeux se brouillent, et l'esprit. Le temps fait défaut. Le rouleau passe. On ne peut demander à un homme de travailler des jours et des jours comme on travaille un quart d'heure, et des années comme on travaille quelques semaines. La fraîcheur est ce qui vient à manquer la première. La soudaineté. L'instantané. On ne peut demander à un grand homme de travailler comme un écolier, ni à un très grand poète de peiner

toute sa vie comme un gueux de quatre semaines. On ne peut pas demander à un moderne cette forme de patience dans le travail, ce consciencieux à la fois éternel et instantané, immédiat et idéal, direct et infini, qui au moyen-âge résidait aux cœurs des humbles de tout un monde. Si Leconte de Lisle avait mis tout un mois pour traduire les 77 premiers vers d'*Œdipe roi, Œdipe roi* tout entier, quinze cent trente vers, je dis 1530, lui demandait vingt mois; Sophocle tout entier, sept tragédies, qui font un sept cinquante, lui demandait cent quarante mois, douze ans. Eschyle, qui fait un sept cinquante, douze ans. L'*Iliade,* qui fait un sept cinquante, douze ans. L'*Odyssée,* qui fait un sept cinquante, douze ans. Hésiode, un sept cinquante, douze ans. Nous voici à soixante ans. Il ne lui serait pas resté une heure pour être ce qu'il était, c'est-à-dire Leconte de Lisle, un des plus grands poètes français, un des plus grands poètes modernes.

Et je n'ai compté ni *Horace,* texte et traduction, ni *Euripide,* traduction nouvelle, ni *Virgile,* texte et traduction. Et ici je m'aperçois que sous une forme éminente et dans un cas particulièrement éminent nous rejoignons ici cette ancienne contrariété intérieure des méthodes historiques prétendues scientifiques, — je dis *ancienne* parce que j'ai déjà pu en signaler l'importance capitale, — premièrement en ce sens que de telles méthodes conduiraient le traducteur, grand poète moderne, à mettre beaucoup plus de temps pour faire la traduction d'une tragédie que le premier poète, antique, étant donnée leur fécondité connue, n'en avait mis à faire le texte même; deuxièmement en ce sens qu'elles conduiraient le même poète moderne à mettre

beaucoup plus de temps pour faire la traduction d'une tragédie ancienne que pour faire lui-même une tragédie nouvelle.

Je suis donc forcé de me rabattre sur ma pauvre traduction d'écolier. Les personnes qui pour avoir d'un seul tenant la teneur de la supplication antique, et de la réponse, comme elles ont eu dans Avenard d'un seul tenant la teneur de la supplication moderne, et de la réponse, auront le courage de la relire, comme j'ai eu la patience de la recopier d'ensemble, sont priées de la vouloir bien lire comme un maître indulgent lit un *devoir* appliqué, une *copie* d'élève, de vouloir bien la lire comme je l'ai faite, comme je la présente, comme un devoir d'écolier assez vieilli, comme un devoir d'écolier en retour :

ŒDIPE

O enfants, du Kadmos d'il y a longtemps neuve génération nourrissonne, quels sièges donc d'agitations tumultueuses me tenez-vous, ceux-ci, — couronnés de rameaux d'olivier suppliants ? Et la cité est pleine ensemble de parfums d'encens brûlés, et ensemble de péans et de lamentations ; que jugeant (juste), enfants, de ne pas entendre de messagers, autres, moi-même ici ainsi je suis venu, le célèbre à tous Œdipe appelé. Mais ô vieillard, parle, puisque de naissance il convient que tu parles pour ceux-ci, dis-moi dans quelle attitude vous êtes là, de crainte, ou affectueuse ? dans cette pensée que je veux suffire à tout : car je serais dur à la douleur, de n'avoir point en pitié une telle session que celle-ci.

LE PRÊTRE

Oui (eh bien), ô Œdipe, maître de mon pays, tu nous vois, de quel âge, nous sommes prosternés au pied de tes autels : les uns n'ayant pas encore la force de voler une longue traite, les autres lourds de vieillesse, et moi prêtre de Zeus, et ceux-ci choisis parmi les jeunes gens ; et le reste du peuple, ceint de couronnes, est assis dans les places, et au double temple de Pallas, et sur la cendre prophétique de l'Ismènos. Car la cité, comme tu le vois là (et) toi-même, roule à présent d'un violent roulis, désormais incapable de resoulever la tête des fonds de ce roulis rouge de sang, dépérissant par les bourgeons des fruits de la terre, dépérissant par les troupeaux paissants de bœufs et par les enfantements stériles des femmes ; et (là-dedans) le dieu porteur de feu, s'étant élancé, pourchasse, peste suprême ennemie, la cité, peste par qui se vide la maison Kadméenne ; et le noir Hadès s'enrichit de lamentations et de cris. Non pas égalé aux dieux, (donc), te jugeant, ni moi ni ces enfants que voici, nous sommes assis au pied de tes autels, mais (te jugeant) le premier des hommes et dans les conjonctures de la vie et dans le commerce des divinités ; toi qui (du moins) délias, venant dans la ville de Kadmos, le tribut de la dure chanteresse, que nous fournissions, et cela ne sachant rien de nous de plus, ni n'en ayant été enseigné, mais c'est par une assistance divine que l'on dit et que l'on pense que tu nous dressas notre vie ; et maintenant, ô tête d'Œdipe sur toutes (*ou* sur tous) la plus puissante, nous te supplions tous, que voici tournés vers toi, de nous trouver une force de

secours, soit ayant entendu la voix de quelqu'un des dieux, soit que tu saches de quelque homme ; car je vois les événements même des conseils vivre sur tout par les hommes d'expérience. Va, ô le meilleur des mortels, redresse la cité ; va, prends garde ; car à présent cette terre te nomme sauveur pour ton zèle d'avant ; que nous ne nous rappelions en aucune manière ton commandement nous étant levés d'abord en droit pour être ensuite retombés en arrière, mais dans la stabilité redresse cette cité. Car par un oiseau de bon augure et tu nous a fourni la fortune d'alors, et à présent deviens égal. Car si tu commandes cette terre, comme tu en es le maître, il est plus beau d'en être le maître avec des hommes que vide ; car ce n'est rien, ni une tour ni un vaisseau déserté d'hommes qui ne demeurent pas ensemble dedans.

ŒDIPE

O enfants lamentables, désirant des choses connues et non inconnues vous êtes venus à moi. Car je sais bien que vous êtes tous malades, et étant malades, comme moi il n'y a pas un de vous qui soit malade également. Car votre douleur à vous va vers un seul un en ce qui le concerne lui-même, et nulle personne autre, mais mon âme gémit sur la cité, et sur moi, et sur toi ensemble. De sorte que vous ne m'éveillez pas dormant dans le sommeil ; mais sachez que j'ai versé beaucoup de larmes, et que j'ai enfilé beaucoup de routes dans les errements de la souciance. Mais le seul remède qu'en bien considérant j'ai trouvé, celui-là, je l'ai fait : car le fils de Ménécée, Créon, mon beau-frère, je l'ai

envoyé vers les demeures Pythiques de Phoibos, afin qu'il demandât et apprît quoi faisant ou quoi disant je sauverais cette cité. Et moi le jour déjà, calculé en comparaison du temps, me peine que fait-il? car au-delà du convenable il est absent plus long que le temps convenable. Et quand il viendra, à ce moment-là je serais un mauvais, de ne pas faire tout ce que le dieu manifeste.

Relisant ma traduction, je me rends bien compte qu'une telle pauvre traduction, honnête, mais pauvre, justifie abondamment toutes les lâchetés, — j'entends ce mot en un sens presque physique, — tous les relâchements d'un Leconte de Lisle. Et même d'un autre. Il ne faudrait pas lire en effet beaucoup de pages d'un français comme celui-là; on deviendrait fou avant la catastrophe; à plus forte raison le malheureux qui se chargerait de l'écrire. C'est la misère commune de toutes les traductions. Quand elles sont courantes, elles ne serrent point le texte. Et quand elles serrent le texte, ou quand elles s'efforcent de le serrer, elles sont illisibles. Et même étant illisibles elles sont encore défectueuses. Même à cette condition, elles n'obtiennent point le repos. Ma pauvre traduction, qui est grotesque presque d'un bout à l'autre, à force de vouloir serrer le texte : pour qui a le texte sous les yeux elle est encore trop lâche elle-même et ne serre pas encore assez le texte. Une traduction qui veut serrer un texte est longue. Ma traduction me paraît à la lecture beaucoup plus longue, plus lente que celle de Leconte de Lisle. Une traduction qui veut serrer un texte est lente. Elle a des reprises, des retours, des remords. Elle

se fait des reproches. Le texte, maître et prétexte et désespoir du traducteur jouet, le texte, ennemi de toute traduction. Tant il est vrai que les textes sont littéralement incommunicables, et que nous devons renoncer à cette insoutenable hypothèse, à cet indéfendable postulat des méthodes historiques prétendues scientifiques, modernes : qu'il peut y avoir, qu'il y a des transcriptions, des transpositions, des traductions, des transferts, des communications exactement exactes. Ce qui est vrai, au contraire, ce que la réalité nous enseigne impitoyablement et sans aucune exception, c'est que toute opération de cet ordre, toute opération de déplacement, sans aucune exception, entraîne impitoyablement et irrévocablement une déperdition, une altération, et que cette déperdition, cette altération est toujours considérable.

Pour qui n'a pas le texte sous les yeux, une traduction est toujours trop compliquée. Pour qui a le texte sous les yeux, une traduction est toujours trop lâche.

C'est la commune misère de tout travail humain ; le mystérieux balancement : quand on a la fraîcheur, on n'a pas la compétence. Et quand vient un peu la compétence, on s'aperçoit qu'on n'a plus la fraîcheur, qui ne reviendra jamais, que rien ne remplace, qui est le premier des biens.

Quand on pose la question ainsi, d'ailleurs, il est impossible de se soustraire à la constatation de cette vérité élémentaire ; mais le jeu des tenants des méthodes historiques prétendues scientifiques, modernes, est de faire semblant de ne pas voir que la question se pose ainsi.

Tout ce que je me suis permis sur Leconte de Lisle a

été de me dispenser de ne pas traduire les noms propres, comme il fait. J'ai aussi traduit ἱερεύς par prêtre, ce qui est moins savant, que par sacrificateur.

J'ai traduit Οἰδίπους par *Œdipe* et non point par *Oidipous*, comme dans l'*Iliade* je traduirais Ἀχιλλεύς par *Achille* et non point par *Akhilleus*. Et ainsi de suite. Je me demande avec inquiétude si dans Leconte de Lisle cette ostentatoire transcription du nom propre, au lieu d'une ordinaire traduction, ne fait point la pièce essentielle d'un appareil artificieux destiné à donner le change au moderne sur le degré de strict resserrement de la traduction. Autant que personne, mieux que personne il savait à quoi s'en tenir sur sa traduction; mieux que personne il savait combien elle était lâche et flottante. Mieux que personne il savait aussi, mieux que personne ayant le sens de la forme et des formes, combien une traduction vaut par le strict resserrement; par l'ajustement; mieux que personne il savait qu'une traduction ne vaut par aucune qualité comme par le fouillé du détail, par le travaillé du rendu, par l'ajusté, par l'ouvragé, par le détaillé, par le poussé. Mieux que personne il savait ce que vaut une nuance, une forme, un geste, une attitude, le prix infini d'une ligne, l'éternité de la ligne, l'incommutabilité du trait exact. Et que l'art n'est rien s'il n'est point une étreinte ajustée de quelque réalité. Quand même il ne l'eût pas su comme traducteur, ce qui est invraisemblable, le très grand poète qu'était Leconte de Lisle ne pouvait l'ignorer, et a bien montré qu'il ne l'ignorait pas tout aussitôt et toutes les fois qu'il ne s'agissait plus que d'établir ses propres textes. J'ai peur qu'en affectant de ne pas traduire les noms propres, il n'ait eu la pensée de donner

le change au lecteur moderne sur le degré de resserrement de sa traduction, de faire une sorte de compensation, entre le relâché de tout le reste et la stricte application de ce nom propre transcrit non traduit collé comme une étiquette ; comme d'un habit qui n'irait pas, d'un vêtement tout fait, d'un tissu (texte) lâche que l'on voudrait ressaisir, que l'on repincerait hâtivement par quelques épingles, — mettons par quelques fibules, — piquant, au risque de piquer à même la peau.

Puisqu'on traduit, je me demande, en vain, pourquoi l'on ne traduirait pas tout. Puisqu'on traduit tous les autres mots, et particulièrement les noms communs, il n'y a aucune raison pour que l'on ne traduise pas aussi les noms propres, qui sont du même langage, et particulièrement du même texte. Puisque l'on fait tant que de traduire, je me demande pourquoi l'on ne traduit pas tout. Si je traduis ἱερεύς, βωμοί, τέκνα, par *prêtre, autels, enfants*, pourquoi ne pas traduire également et pareillement Οἰδίπους par Œdipe. Si je traduis boire et manger, aller et venir, pourquoi ne pas traduire pareillement le nom de celui qui boit et qui mange, de celui qui dort, de celui qui va et vient. Pourquoi cette inégalité, cette imparité, pourquoi introduire dans la traduction cette désharmonie artificielle, ce manque, cette rupture d'harmonie, de symétrie, cette rupture d'équilibre, ce plaqué, ce corps mort dans un organisme vivant, ce fragment mort dans une phrase vivante, ce fragment ancien dans une traduction qui est forcément un texte nouveau, ce fossile dans un organisme, cette esquille, ce morceau tout fait dans un ensemble que l'on fait, ce morceau immobile et raide, figé, fixé, dans une phrase mouvante et vivante et souple. Pourquoi enfin refusez-

vous de traduire le même homme, Œdipe, quand il paraît sous son nom de Οἰδίπους, et consentez-vous à le traduire quand il paraît sous son nom de τύραννος, que vous ne traduisez ni par tyran, ni même par tyrannos, mais tout bonnement par le mot *roi,* et ce pour des raisons historiques. Vous êtes conduit ainsi à vous contenter de la traduction suivante : *Oidipous-Roi.* Vous n'êtes point conséquent avec vous-même. Vous n'êtes point strict. Il fallait traduire ce titre ainsi *Oidipous Tyrannos;* ou traduire comme tout le monde *Œdipe-roi.* Et le trait d'union, mettrez-vous ce trait d'union, qui n'existait point dans le grec, je pense, et qui aujourd'hui fait la joie de notre bon camarade M. Gabriel-Ellen Prévost?

Il y a beaucoup d'enfantillage dans votre cas et beaucoup d'ostentation. Vous me répondez que Οἰδίπους n'est pas *Œdipe,* et qu'il y a de l'un à l'autre d'incalculables distances. Vous avez cent fois raison. Mais cet argument ne va pas seulement contre la traduction des noms propres; il ne va pas seulement contre la traduction de Οἰδίπους en *Œdipe :* il va également et totalement contre toute sorte de traduction, et notamment contre la traduction des noms communs. Si vous signifiez seulement par ce que vous dites que toute traduction comporte une altération, entraîne une déperdition, c'est ce que nous avons dit cent fois, mais cela est vrai des noms communs au moins autant que des noms propres. Si vous signifiez ainsi que toute traduction est une opération essentiellement imparfaite et qu'il y a toujours entre un texte et toute traduction de ce texte une distance irrémissible, vous abondez dans mon sens, puisque nous rejoignons ici cette capitale insuffisance des méthodes historiques prétendues scientifiques,

modernes, à opérer une seule reproduction parfaite, une seule communication exactement exacte. Seulement vous n'en pouvez conclure que ceci : que toute traduction est une opération vaine, une opération impossible, et qu'il vaudrait peut-être mieux ne pas s'en mêler du tout; et à mon tour j'abonderai dans votre sens; mais vous n'en pouvez conclure qu'il faut traduire tout le reste et ne pas traduire les noms propres. Il faut ne pas traduire du tout, ou que toute la traduction soit une traduction commune, ordinaire, modeste, usuelle, usagère.

Vous me dites que Οἰδίπους n'est pas *Œdipe*. Croyez-vous que τύραννος fasse *roi?* Croyez-vous que ἱερεύς fasse *prêtre,* et même *sacrificateur?* au sens que ces deux mots éveillent dans un esprit, dans une âme moderne, en admettant que le deuxième éveille un sens dans un esprit ou dans une âme moderne. Croyez-vous que βωμοί soient *autels,* au sens que nous entendons autels ? Et même croyez-vous que τέκνα soient enfants, et ne savez-vous pas qu'il y a aussi des distances autant irrémissibles entre ce que τέκνα éveillait dans les échos de l'âme antique et ce que *enfants* éveille dans les autres échos de l'âme moderne. Τέκνα même n'est point *enfants,* τροφή n'est point *nourriture*, πόλις n'est point seulement *ville* ni *cité;* puisque c'est nommément une cité grecque; rien n'est rien; rien ne se refait parfaitement, rien ne se recommence, rien ne se reproduit exactement, rien d'ancien n'est en même temps nouveau, rien de nouveau n'est en même temps ancien ; de tout à tout il subsiste éternellement des distances irrémissibles ; et c'est pour cela que toute opération de traduction est essentiellement, irrévocablement, irrémissiblement une opération miséreuse, une opération misérable et vaine, une opération condamnée.

Lui-même Leconte de Lisle, même traducteur, il ne se conforme point jusqu'au bout à sa doctrine. Il dit *Oidipous*, mais il dit *Sophocle*, et non point *Sophoclès*. Et il dit *Homère*. Et son éditeur le dit encore beaucoup plus que lui. Et lui-même Leconte de Lisle, voici comme on m'écrit qu'il nomme les sept tragédies de Sophocle : *Oidipous-Roi, Oidipous à Kolônos, Antigone, Philoktètès, Aias, Elektra.*

L'éditeur, en pareille matière, quand même il serait, comme était Alphonse Lemerre, un prince de l'édition, et qui ait attaché son nom à tout un grand mouvement poétique inoubliable, quand même il serait un somptueux, un très notable commerçant, par cela seul qu'il exerce la marchandise, l'éditeur est ramené, automatiquement, à des conditions de vie plus communes, à des conditions de langage plus naturelles, à des conditions de commerce et d'annonce plus actuelles, plus simples. Leconte de Lisle peut dire *Oidipous, Odysseus, Akhilleus :* M. Lemerre, dans ses catalogues, sur ses couvertures, dit et annonce *Eschyle, Homère, Sophocle, Euripide, Hésiode, — Virgile, Horace,* — car la même question se pose, moins aiguement, mais elle se pose pour les Latins. C'est que M. Lemerre en vendait. On peut encore écrire *Sophoclès,* par une espèce de gageure et d'amusement, mais on ne peut vendre que du *Sophocle*. Et encore on a bien du mal à en vendre.

J'ai peur qu'il n'y ait ici dans Leconte de Lisle une survivance, un héritage de cette basse manie des romantiques d'*épater le bourgeois*. Car enfin il faut choisir : ou lire dans le grec, ou parler, écrire dans le français si l'on a ce malheur, de faire une traduction. Il faut lire, écrire, commercer, converser dans le

grec, ou honnêtement tout faire en français. Traduire un poème du grec dans le français, cela ne peut avoir qu'un sens, un sens bien misérable, je l'avoue, mais cela ne peut avoir qu'un sens : essayer d'obtenir chez le lecteur français et pour le lecteur français par la traduction française un effet qui soit, mutations faites, autant que possible symétrique, homothétique, de l'effet obtenu chez le spectateur, chez le lecteur, chez l'auditeur grec et pour le spectateur, pour le lecteur, pour l'auditeur grec par le texte originel grec. Or ces noms de Οἰδίπους, Ὀδυσσεύς, Ἀχιλλεύς étaient tout familiers aux anciens Grecs, et quand ils rencontraient ces noms dans le discours, ils n'étaient non plus surpris de les y rencontrer que nous ne sommes surpris de rencontrer dans nos discours ces noms si répandus de *Henri*, d'*Albert*, ou de *Meunier*. Ils disaient exactement Κρέων comme nous disons *Durand*. Il vaut donc mieux, il est plus intelligent, il est, au fond, plus exact et mieux traduit, que dans nos traductions nous trouvions à ces mêmes endroits des noms qui non plus ne nous surprennent pas. Quand je trouve *Akhilleus* dans une phrase française, inopinément je reçois un heurt, un certain choc, une impression d'hétérogène, de corps étranger, que par définition le Grec ne recevait, absolument pas, au même endroit. Est-ce là ce que l'on demande ? Est-ce là ce que l'on veut obtenir ? Est-ce là ce que se propose une traduction ? de faire subir au moderne, à de certains moments bien déterminés, un traitement que l'ancien ne subissait point à ces moments, de faire faire à celui qui lit la traduction précisément un sursaut que l'on est assuré que l'originel ne faisait pas. Quand je trouve *Akhilleus* dans une traduction, je bronche, parce que

c'est du grec, dans du français, un État dans l'État, un royaume de langage dans un royaume de langage. Au même endroit le Grec ne bronchait pas, il continuait, il passait, uniment, parce qu'il trouvait Ἀχιλλεύς, et que Ἀχιλλεύς, pour le Grec, c'était du grec, dans du grec, homogène. Où le Grec aurait pu manifester un certain étonnement, légitime, c'était s'il avait trouvé dans son texte Dupont ou Durand. C'est pourtant ce que l'on nous fait quand on nous fait trouver dans nos textes *Akhilleus.*

Il n'y a pas plus de raison pour que nous trouvions un mot grec, fût-ce un nom propre, en vrac, non traduit, dans une traduction qui est somme toute elle-même un texte français, qu'il n'y a de raison pour fourrer un mot français, fût-ce un nom propre, en vrac, non traduit, dans un texte grec, dans le texte original grec.

Cela est si vrai que l'on se demande et qu'il n'y a vraiment absolument aucune raison pour que l'on ait mis au nominatif ces noms propres que l'on refusait de traduire. C'est un contre-sens formel, c'est un non-sens formel, c'est tout ce que l'on voudra, mais ce n'est plus du tout du grec, et ce n'est pas davantage du français, que de dire, que d'écrire : *la déesse prit Odysseus par la main,* ou : *le dieu poursuivait Akhilleus.* Il faudrait dire au moins : *la déesse prit Odysséa par la main,* ou : *le dieu poursuivait Akhilléa.* Puisqu'on parle grec, il faut décliner. Et ici, en ce point éminent, apparaît toute la vanité de cette ostentation. Le nominatif n'est pour nous un cas éminent que parce que nous nous en servons artificiellement pour désigner *en français* le mot grec déclinable; parce que nous nous servons de dictionnaires; et nous ne nous en servons pour désigner le

mot grec en français, dans nos dictionnaires grecs-français, et dans tout ce qu'il y a de dictionnaire dans nos exercices même oraux que parce que c'est le cas qui est le premier dans les déclinaisons des grammaires; mais quand nous disons que Achille se dit en grec Ἀχιλλεύς, nous mentons : Achille se dit en grec Ἀχιλλεύς, Ἀχιλλέως, et ainsi de suite, et autant Ἀχιλλέως que Ἀχιλλεύς, et autant Ἀχιλλέα que Ἀχιλλέως. Il n'est que trop évident, et il y a quelque honte à le dire, que dans le discours, vrai, dans la langue vivante, tous les cas sont égaux entre eux, ont grammaticalement et organiquement la même importance, représentent également le mot; quelle devient donc la difficulté quand il s'agit d'un mot comme Ζεύς, Ζηνός, ou Δίος, Διί, Δία, où le nominatif s'éloigne autant de toutes les autres formes; notons que dans ces cas ce ne sont pas les autres formes qui s'écartent, — autant que ce mot d'ailleurs peut avoir un sens, — du nominatif, mais que c'est le nominatif, par qui vous désignez vocabulairement le mot, qui est à l'écart des formes les plus nombreuses du mot. — Et si l'on croit que dieu traduit θεός, et que déesse traduit θεά. Étant donné tout ce qu'il y a pour nous modernes dans ce mot de Dieu. Qui chez nous modernes, et pour nous en tenir à la différence morphologique la plus apparente, et la plus grossière, est toujours masculin, mais n'a plus de féminin. Et quand mettra-t-il ou ne mettra-t-il pas de grande capitale au mot *Dieu*. Quand écrira-t-il *Dieu ?* et quand écrira-t-il simplement *dieu ?* Et quand mettra-t-il au pluriel ? Qu'est-ce pour un chrétien que le pluriel de Dieu ? et surtout pour un juif ? Et quand il traduit δαίμων, au singulier il mettra *daimôn,* avec un ô long, et au pluriel il

met *daimones,* avec un o bref, à cause de δαίμονες, c'est-à-dire que refusant de transcrire l'accusatif singulier morphologiquement distinct du nominatif singulier, il transcrit tout de même le nominatif pluriel morphologiquement distinct du nominatif singulier.

Cela est si vrai que Leconte de Lisle, pour son usage personnel, pour ses propres poèmes, savait parfaitement quand il fallait traduire, et non pas simplement transcrire. *Poèmes antiques. Vénus de Milo :*

Tu n'es pas Aphrodite, au bercement de l'onde,...

Tu n'es pas Kythérée, en ta pose assouplie,...

Et tu n'es pas la Muse aux lèvres éloquentes,...

La difficulté, le débat, la question, l'apparence de question, la solution spécieuse est venue précisément des dieux. Il est tout à fait évident, il est acquis, et nul aujourd'hui ne le conteste, que lorsqu'on traduisait Ζεύς par *Jupiter,* on faisait un grossier contre-sens, parce que Ζεύς et *Jupiter,* le dieu grec et le dieu latin, n'étaient nullement le même dieu, faisaient deux personnages différents, notablement distincts. De même il y avait danger à traduire Ἡρακλῆς par *Hercule.* Mais le contre-sens ne venait pas de ce que l'on s'était proposé de traduire le nom grec en français. Il venait uniquement de ce que s'imaginant traduire le nom grec en français, on l'avait traduit en latin. Et la rectification que l'on a faite ne prouve nullement qu'il ne faut point, dans les versions grecques, traduire les noms propres du grec en français. Elle prouve uniquement qu'il ne faut pas, sous prétexte de français, les traduire en latin.

Un exemple fera saisir toute la différence : quand on traduisait Ἀφροδίτη en *Vénus,* on commettait ce contresens; mais il ne s'en suit nullement qu'il ne soit pas permis de traduire et même qu'il ne faille pas traduire séparément *Venus* par *Vénus,* et Ἀφροδίτη par *Aphrodite.* Et encore Ἡρακλῆς par *Hèraklès,* et le latin *Hercules* par le français *Hercule.*

A plus forte raison la difficulté tombe-t-elle partout ailleurs, puisqu'il n'y a point un *Homerus* latin qui soit le correspondant de l'Ὅμηρος grec et pourtant qui soit autre que cet Ὅμηρος, comme il y a un Jupiter qui est le correspondant de Ζεύς dans une mythologie demi-filiale et demi-parallèle, et qui pourtant est autre que Ζεύς.

La raison, le bon sens, le goût, maître souverain, le goût, maître indéplaçable, l'harmonie, l'homogénéité, la tenue du discours demandent que dans un texte français tout le parler, tout le discours, tout le langage soit français, soit du langage français. Donner et retenir ne vaut : puisque l'on fait tant que de traduire, on ne peut pas, en même temps, traduire et ne traduire pas. Nos anciens, à nous, nos grands Français, allaient très loin dans le sens de la traduction. *Émilie, Fulvie,* dit le grand Corneille, *Évandre, Curiace, Horace.*

Regarde le malheur de Brute et de Cassie.

Cela n'empêche point *Cinna* et *les Horaces* d'être deux chefs-d'œuvre extraordinaires et deux tragédies presque extraordinairement romaines. — Je dis cela exprès parce que c'est vrai et pour embêter nos modernes exégètes, et l'on m'assure que je n'y réussis que trop. — Je ne parle point de *Pompée,* de *Nicomède,* tragédie de

grande joie et d'amusement, de *Polyeucte,* tragédie chrétienne. Enfin ne disons-nous pas nous-mêmes *Athènes, Rome,* le *sénat,* ce qui est presque un nom propre, un *triumvirat,* ce qui est presque aussi un nom propre.

Et le grand Racine, de ce qu'il disait *Andromaque, Oreste, Hermione,* et de ce qu'il a nommé *Phèdre* son immortelle Phèdre, n'en a-t-il pas moins eu de l'antiquité hellénique une divination, une pénétration presque invraisemblable.

Et quand nous disons *le ciel,* quelle différence avec οὐρανός, et même avec *caelum.* Et au contraire sommes-nous beaucoup plus près quand nous disons des *Paians* que quand nous disons des *péans.* Au fond, ce n'est ni l'un ni l'autre ; ce sont des παιάνες.

Et le grand Leconte de Lisle, quand il *ouvrait* pour son propre compte, il savait parfaitement ce qu'il avait à faire. Il savait quand il fallait traduire tout à fait dans le langage le plus commun, transcrire au contraire purement, ou traduire à moitié ; il connaissait toutes les nuances intercalaires. Je n'en veux pour témoin que ce *poème antique,* cette si parfaite et admirable invocation à la *Vénus de Milo.* Et quand ce ne serait que ce titre : *Vénus de Milo :* quelle concession à l'usage le plus commun. Je cite entièrement cette invocation parce qu'elle présente précisément tous les degrés souhaitables de la transcription pure à la traduction ordinaire pour les noms propres et demi-communs, et aussi, dans un autre sens, tous les degrés souhaitables du pur nom propre au nom communément commun. Je la cite entièrement surtout parce que lorsque l'on a parlé aussi longtemps d'un grand poète il faut, à moins d'être soi-même un béotien, finir par une citation de lui, par un poème

entier, intact, qui fasse oublier au lecteur tout ce que soi-même on a pu dire.

Je prends mon texte dans ma vieille édition sortie de chez Poulet-Malassis et de Broise, imprimeurs-libraires-éditeurs, 9, rue des Beaux-Arts, 1858. Je ne pense pas qu'il ait rien changé dans l'édition Lemerre :

VÉNUS DE MILO

MARBRE sacré, vêtu de force et de génie,
Déesse irrésistible au port victorieux,
Pure comme un éclair et comme une harmonie,
O Vénus, ô beauté, blanche mère des dieux !

Tu n'es pas Aphrodite, au bercement de l'onde,
Sur ta conque d'azur posant un pied neigeux,
Tandis qu'autour de toi, vision rose et blonde,
Volent les Ris vermeils avec l'essaim des Jeux.

Tu n'es pas Kythérée, en ta pose assouplie,
Parfumant de baisers l'Adonis bienheureux,
Et n'ayant pour témoins sur le rameau qui plie
Que colombes d'albâtre et ramiers amoureux.

Et tu n'es pas la Muse aux lèvres éloquentes,
La pudique Vénus, ni la molle Astarté
Qui, le front couronné de roses et d'acanthes,
Sur un lit de lotos se meurt de volupté.

Non ! les Ris et les Jeux, les Grâces enlacées,
Rougissantes d'amour, ne t'accompagnent pas.
Ton cortège est formé d'étoiles cadencées,
Et les globes en chœur s'enchaînent sur tes pas.

Du bonheur impassible, ô symbole adorable,
Calme comme la mer en sa sérénité,
Nul sanglot n'a brisé ton sein inaltérable,
Jamais les pleurs humains n'ont terni ta beauté.

Salut ! à ton aspect le cœur se précipite.
Un flot marmoréen inonde tes pieds blancs ;
Tu marches, fière et nue, et le monde palpite,
Et le monde est à toi, déesse aux larges flancs !

Bienheureux Phidias, Lysippe ou Praxitèle,
Ces créateurs marqués d'un signe radieux ;
Car leur main a pétri cette forme immortelle,
Car ils se sont assis dans le sénat des dieux !

Bienheureux les enfants de l'Hellade sacrée !
Oh ! que ne suis-je né dans le saint archipel,
Aux siècles glorieux où la terre inspirée
Voyait les cieux descendre à son premier appel ?

Si mon berceau flottant sur la Thétys antique
Ne fut point caressé de son tiède cristal ;
Si je n'ai point prié sous le fronton attique
Vénus victorieuse, à ton autel natal ;

Allume dans mon sein la sublime étincelle ;
N'enferme point ma gloire au tombeau soucieux ;
Et fais que ma pensée en rhythmes d'or ruisselle
Comme un divin métal au moule harmonieux !

[Au moment où nous mettons sous presse, on m'envoie une fiche d'où il résulterait que dans la grande édition Lemerre, à sept cinquante, du même *poème antique*, on

aurait multiplié les grandes capitales : ainsi *Dieux, Mer, Déesse*, et non pas seulement *Hellas* ou *Hellade*, mais *Archipel, Terre, Ciel* ou *Cieux*, ce qui donnerait :

O Vénus, ô beauté, blanche mère des Dieux !

Calme comme la Mer en sa sérénité,...

Et le monde est à toi, Déesse aux larges flancs !

Oh ! que ne suis-je né dans le saint Archipel,
Aux siècles glorieux où la Terre inspirée
Voyait les Cieux descendre à son premier appel ?

Et même :

Salut ! A ton aspect le cœur se précipite.

On ne saurait nier l'importance de cet agrandissement systématique et de cette personnalisation de certains noms communs en noms propres par la grande capitalisation systématique, — de l'édition pauvre, première et improvisée, à l'édition solennelle, à la grande édition officielle et définitive, — de la lettre initiale. Car les *Dieux*, ce n'est plus seulement les *dieux*, et lequel des deux est le plus près de θεοί, qui lui-même n'était pas ce que furent *dii*, qui eux-mêmes... Mais nous n'en finirions plus.

Sans exagérer non plus l'importance de ces typographies; car j'ai peur que ces éditions, j'ai honte de le dire, ne soient négligées. On a pu lire dans le texte Poulet-Malassis :

Si mon berceau flottant sur la Thétys antique...

De la fiche que l'on m'envoie il résulterait que dans la grande édition Lemerre on pourrait lire :

Si mon berceau flottant sur la Thétis antique...

Or les dictionnaires donnent : Θέτις, en transcription *Thétis,* femme de Pélée, mère d'Achille, divinité de la mer, et Τηθύς, en transcription *Tèthys,* femme d'Okéanos, nourrice d'Hèra : c'est cette dernière, *Tèthys,* que les poètes invoquent lorsqu'ils veulent signifier la mer elle-même. Il y a un contraste piquant entre ces deux fautes d'orthographe, dans deux éditions successives, l'une améliorée, faite à loisir et définitive, et cet apparat prétentieux de pure transcription des noms propres. Mais tout de même, si j'avais été l'éditeur de Leconte de Lisle, le jour que Leconte de Lisle m'aurait apporté un poème comme celui-là, je me serais efforcé de ne pas lui faire des fautes d'orthographe.]

Porché me pardonnera d'avoir introduit ici le texte, ou l'un des textes les plus éminents, de l'invocation, de la lamentation, de la supplication antique. C'est lui qui m'y a forcé, en prenant pour son poème ce titre : *les suppliants*. On sait qu'il avait d'abord donné à ce poème ce titre : *l'icône,* qui nous acheminait tout doucement à en faire un *cahier de Noël.* Mais ressaisissant sa vision, et substituant à une image physique et morale centrale une idée plus profonde encore, il ne tarda point à donner au poème que nous publions ce titre essentiel, qui ne commande pas seulement son poème, qui commande aussi bien tout le cahier, qui commande, qui exprime toute la réalité même : *les suppliants*. Et sui-

vant son exemple je me suis permis, restituant un mot grec, une épithète grecque, de donner à cette brève étude ce titre : *les suppliants parallèles.*

Les suppliants : c'est le propre du poète, c'est un don de poète que de saisir d'un mot, que de ramasser en un mot toute la réalité d'un événement, la réalité profondément essentielle d'une histoire, d'un mouvement, d'un geste individuel ou collectif. Pour qui veut bien regarder à la réalité d'un événement, et non point s'arrêter aux apparences politiciennes, cette immense manifestation du 22 janvier était en effet une supplication immense, et non point une immense tentative de mouvement révolutionnaire. Et dans toute l'attitude, dans tout le geste, dans toute la lente opération de cet immense peuple, ou plutôt de tous ces immenses peuples, tout homme qui regardera aux réalités des événements politiques et sociaux verra une immense, une infinie supplication, une infinie opération suppliante, et non point une opération révolutionnaire.

Ce sont nos Français qui font des opérations révolutionnaires, et qui par suite s'imaginent que les autres peuples font des opérations révolutionnaires ; aussi ; car ils jugent tous les autres peuples d'après soi. Mais seuls ils font, ou du moins ils faisaient, des opérations politiques et sociales vraiment révolutionnaires, c'est-à-dire qu'ils commencent par démolir un régime et par en mettre un autre, plus ou moins nouveau, à la place, quitte à s'apercevoir le lendemain que le nouveau ne valait pas mieux que le vieux, si même il valait le vieux.

C'est pour cela que nos Français n'entendent générale-

ment rien aux événements des autres peuples, et, moins qu'à tous autres, aux événements de Russie. Dans cette même *Humanité*, où pourtant paraissaient les correspondances d'Avenard, la suffisance, la sottise, l'outrecuidance, l'aplomb avec lequel un Longuet, — pour ne plus parler de ses deux maîtres Herr et Jaurès, — l'aplomb avec lequel un Longuet disposait en maître souverain des hommes et des plus formidables événements russes et japonais, faisait un spectacle qui était d'un grotesque lui-même lamentable.

Pour qui s'applique à suivre au contraire, et modestement, la réalité de ce qui se passe, pour qui sait lire le peu que l'on nous dit de vrai, et ne pas lire le reste, pour qui a su lire notamment le cahier d'Avenard, il est devenu évident que tout le mouvement russe n'est point ce que nous nommons en France un mouvement révolutionnaire; c'est ce qu'en langage français nous sommes contraints de nommer un immense mouvement de supplication. Supplication particulière du 22 janvier nouveau style, supplication culminante, éminente, symbole éminent, éminente réalité, supplication de tout le peuple ouvrier de toute une ville capitale au tsar que tout ce peuple demandait au seuil de son palais de ville; mais supplication qui n'était elle-même que le symbole et la représentante de toutes les immenses supplications de tous les peuples d'un immense empire : Supplications d'un si grand nombre de races opprimées, qui s'adressent aux capitales, aux villes importantes. Supplications de tant de classes qui s'adressent aux classes éminentes. Supplications des ouvriers aux intellectuels. Supplications des paysans aux ouvriers. Supplications confuses de tout le monde aux militaires. Et dans les

militaires, particulièrement, supplications des armées de terre aux marins, qui sont plus avancés. Et retours brusques de barbarie, inverses, remontant, ou plutôt redescendant le sens des supplications ; puisque ce sont les supplications qui montent.

Pour entendre ce que je veux dire, pour saisir exactement et entièrement ce que signifie ce mot essentiel et titulaire et liminaire de Porché, *les suppliants,* il faut essayer de nous remettre un peu à parler français, autant que cela est permis à des hommes qui sont nés à temps pour vivre dans cet âge moderne. Il faut dépouiller cette idée de supplication, cette image de suppliants, il faut la nettoyer de toute idée de platitude. C'est chez les modernes qu'une supplication est une opération d'aplatissement. Mais gardons-nous d'étendre, en imagination même, en raisonnement, à des civilisations plus intelligentes, nos tares modernes. Chez les modernes une supplication est une opération d'aplatissement, une manifestation de platitude ; le prosternement est une prostration, physique et morale ; pour tout dire d'un mot, le suppliant est un candidat. Tel a été le retentissement de nos mœurs politiques parlementaires sur toute la vie, sur toutes nos relations sociales, et telle la déteinte. Infiniment plus profonde, et je pourrais presque dire incomparablement, infiniment plus vraie, toute autre, toute sage, toute renseignée la supplication antique. Dans Homère, dans les tragiques, le suppliant n'est point un candidat ; il n'est point un demandeur ; il n'est point un homme qui s'abaisse, qui s'humilie, même chrétiennement ; à peine ai-je besoin de dire qu'il n'est point un moderne, qui s'aplatit. La supplication antique, la seule qui étant digne de ce nom de supplica-

tion doive nous retenir, la supplication antique n'est en aucun sens, en aucune forme, une opération de platitude. Au contraire. Lisez attentivement au contraire une de ces admirables supplications antiques, la supplication de tout ce peuple aux pieds d'Œdipe, ou celle qui est encore plus admirable, assurément, celle qui est peut-être la plus admirable de toutes, la supplication du vieux Priam aux pieds d'Achille. Relisez-les attentivement : Ce n'est pas le supplié, c'est le suppliant au contraire qui tient le haut de la situation, le haut du dialogue, au fond. Dans toute la supplication antique, on pourrait presque dire, pédantesquement : dans tous les cas particuliers de cette supplication, le supplié est un homme qui paraît avoir une belle situation ; c'est même un homme qui a, comme on dit, une belle situation, qui a ce que l'on nomme une belle situation : c'est un roi ; c'est un tyran ; c'est quelque chef ; dans la guerre c'est un vainqueur ; c'est un homme qui a quelque domination, apparente ; réelle ? c'est un puissant de la terre ; dans la paix c'est un riche, un puissant, un homme qui a beaucoup de bœufs ; disons-le d'un mot : c'est un homme heureux, un homme qui paraît être, qui est heureux. Mais c'est justement pour cela que dans cette rencontre du suppliant et du supplié qu'est la supplication ce n'est pas lui, le supplié, qui tient le haut du dialogue. Il est un homme heureux. Donc il est, pour les Grecs, un homme à plaindre. Dans ce dialogue du suppliant et du supplié, le supplié ne peut parler qu'au nom de son bonheur, tout au plus au nom du bonheur en général. C'est peu. C'est rien. C'est moins que rien. C'est même le contraire de tout avantage. Le bonheur, entendu en ce sens, comme la réussite de l'événement,

la réussite un peu insolente et comme injurieuse, est pour les Grecs le signe le plus infaillible de ce qu'un homme est marqué pour la Fatalité, — par la Fatalité. — D'innombrables Grecs ont désiré, convoité, poursuivi de toutes leurs forces les biens de ce monde, comme les modernes, autant que les innombrables modernes, et par toutes sortes de moyens : l'or, la puissance, les jouissances de toutes sortes; ils étaient des hommes comme nous; ils aimaient mieux le bonheur que le malheur et communément le beau temps que la pluie. Mais il n'en demeure pas moins acquis, et il n'en demeure pas moins entier, que le bonheur, entendu techniquement comme la réussite de l'événement, est pour les Grecs le signe le plus infaillible de ce qu'un homme est marqué pour la Fatalité. De sorte que dans cette rencontre, dans ce dialogue du suppliant et du supplié, qui fait toute la supplication antique, c'est le suppliant, quel qu'il soit, qui que ce soit, que ce soit le mendiant errant au long des routes, que ce soit l'aveugle misérable, que ce soit le proscrit, l'exterminé, le citoyen chassé de la cité, coupable ou non coupable, l'enfant chassé de la famille, coupable ou non coupable, ceci dans l'ordre politique et dans l'ordre de la paix, ou, dans l'ordre de la guerre, le prisonnier, le vaincu, le vieillard impotent, que ce soit l'orphelin ou au contraire le contre-orphelin, le vieillard dépouillé de sa descendance, toujours c'est le suppliant qui en réalité tient le dessus, qui tient le haut du dialogue, le haut de la situation.

Le supplié, lui, a une grande, une haute situation humaine. Mais ce n'est jamais qu'une toute misérable situation humaine. Quelle que soit sa situation, cette situation, le supplié n'a jamais que cette situation. Et

c'est tout. Ce n'est rien. Surtout en comparaison d'autres grandeurs. Comparaison qui s'impose par l'opération même de la supplication. Ce qui fait la faiblesse, la petitesse du supplié, c'est qu'il n'est que lui-même, et son petit morceau de situation humaine. Il ne représente pas.

Le suppliant représente. Il n'est plus seulement lui-même. Il n'est même plus lui-même. Il n'existe plus, lui. Il ne s'agit plus de lui. Et c'est pour cela qu'il faut que l'autre se méfie. Dépouillé de tout par ce même événement qui a précisément fait le dangereux bonheur du supplié, citoyen sans cité, tête sans regard, enfant sans père, père sans enfants, ventre sans pain, nuque sans lit, tête sans toit, homme sans biens, il n'existe plus comme lui-même. Et c'est à partir de cet instant qu'il devient redoutable. Il représente.

Parce qu'il a été manié, pétri, manipulé par les doigts humains surhumains des dieux, il est devenu soudainement cher au cœur humain surhumain des dieux. Parce qu'il a été une cire aux doigts divins surdivins de la fatalité, il est devenu mystérieusement cher au cœur divin surdivin de la fatalité. Parce que les puissances d'en haut ont appesanti leur main sur lui, par un singulier retour, — non point par une compensation, — par une sorte de filiation, plutôt, d'enfantement supérieur, d'adoption particulière, il est devenu leur protégé, leur fils. Les dieux et au-dessus d'eux, derrière eux, la fatalité, lui ont pris son père. Mais les dieux sont devenus son père. Les dieux, et derrière eux la fatalité, les dieux lui ont pris la cité. Mais les dieux lui ont en quelque sorte conféré leur propre cité. Les dieux, sous-ordres de la fatalité, lui ont pris ses biens. Mais ces mêmes dieux

lui ont donné ce bien que nul bien ne saurait remplacer, les dieux lui ont donné ce premier des biens : qu'il est devenu un représentant des dieux.

Nulle idée de compensation, ni même de justice ; une telle idée serait une idée chrétienne, au moins une idée relativement récente, en un certain sens une idée moderne ; bien entendu nulle idée d'antithèse romantique. Mais une idée beaucoup plus profonde, un sentiment beaucoup plus profond et beaucoup plus vrai, autant qu'il est permis de se reconnaître un peu dans ces sentiments mystérieux, profonds, vrais, un sentiment de vie, d'art et d'œuvre : que ces hommes ont fait leur preuve qu'ils étaient des hommes plastiques aux doigts statuaires de la fatalité.

Les dieux, la fatalité se sont faits ses père et mère ; il est devenu, orphelin, le fils et le représentant des dieux subfatalisés. Mais c'est qu'en effet pour les anciens, pour les Grecs, par une deuxième génération, par un deuxième enfantement, il est réellement devenu comme un fils des dieux.

Il a suffi pour cela qu'il fût en leurs doigts une matière plastique, et qui a fait ses preuves de plasticité. Il est devenu leur fils comme la statue est née du statuaire. Avec cet accroissement, avec cette élévation que le statuaire est dieu, plus que dieu, fatal.

Ne parlons point de création, de deuxième création, de recréation, car nous devons soigneusement réserver les expressions chrétiennes, le langage chrétien. Parlons de ce qui était tout pour ce peuple de fécondité : d'un deuxième enfantement. Parlons de ce qui était tout pour ce peuple d'art : d'un enfantement d'art. Les dieux subfataliers l'aiment de cet amour qui pour ce peuple

était plus qu'un amour paternel, d'un amour d'art, d'un amour d'artiste pour l'œuvre, d'un amour où inséparablement l'art se nourrit de fécondité, où la fécondité se forme d'art. Enfin les dieux l'aiment comme une glaise, bien plastique à leurs doigts, comme un métal ductile, comme un marbre qui a bien rendu. Étant donné en outre que le dieu, statuaire, est plus qu'homme, et que l'homme, matière, est plus que métal, glaise et marbre.

De là vient, nous n'en pouvons douter, de là vient, au moins en partie, que les dieux sont à ce point avec l'homme, que la fatalité est à ce point derrière l'homme qu'elle a une fois travaillé. Quand nous lisons dans les textes que Ζεύς est ξένιος : que *Zeus* est *hospitalier*, qu'il est le *dieu* des *hôtes*, que les hôtes viennent de Zeus, que l'étranger vient des dieux, que le mendiant, que le suppliant, que le malheureux est un envoyé des dieux, gardons-nous surtout de croire que ce sont là des métaphores et des élégances. Les modernes traitent ces graves questions par des métaphores et par des élégances. Les anciens entendaient ces expressions littéralement. Réellement. Ces misérables hommes, les suppliants, étaient comme les témoins ambulants de la fatalité, deux fois œuvres (ne disons point deux fois créatures) des dieux.

C'est pour cela que dans la supplication antique, — on peut les relire toutes, et comme je regrette à présent de n'avoir plus le temps de citer la très admirable supplication de Priam, — qu'on y fasse attention, dans la supplication antique, dans toute supplication antique, au fond, c'est le suppliant qui tient le haut de la supplication. L'autre est tout seul, tout nu, et ne représente

rien. Il a, lui, derrière lui, tout l'Olympe, et ce qui domine l'Olympe même. Il représente tout un monde de dieux, et même il représente ce qui ensevelira les dieux mêmes.

Il représente la misère, le malheur, toute infortune, la maladie, la mort, la fatalité, qui frappera les dieux mêmes.

Dans toute supplication antique, c'est le suppliant qui est le maître, c'est le suppliant qui domine. Veuillez bien noter qu'on peut lui refuser ce qu'il demande. Si l'autre veut aggraver son cas, libre à lui. Mais c'est lui, le suppliant, l'homme *plié* aux pieds de l'autre, qui domine, la supplication, l'opération, le commerce de la supplication ; c'est lui qui est le maître, qui parle un grand langage, un langage maître et venu de loin, venu de tout à fait ailleurs.

Notez que l'autre peut l'éconduire, le forclore, le maltraiter : tant pis pour l'autre. L'autre a un palais, un foyer, des servantes. Il peut repousser le suppliant au hasard des routes. Tant pis pour lui, l'autre.

Dans la supplication antique, c'est le suppliant qui est le roi de la supplication. Qu'on recoure aux textes. Qu'on rappelle ce ton, ces expressions, ce ton vraiment souverain. Ils sont tous des ambassadeurs. Et les ambassadeurs d'un grand roi.

Qu'on rappelle ce ton de noblesse et de fermeté, ce ton digne et comme éloigné, lointain, ce ton antérieur. Ce sont eux qui parlent du plus haut. Et ce sont eux qui parlent du plus loin. Ils savent des savoirs que l'autre ne saura jamais. A moins d'avoir passé, lui aussi, par la même grande et inremplaçable épreuve.

Ne parlons point d'ascension ; ne parlons pas même

d'élévation; car nous devons dans ces recherches poussées dans le monde antique réserver soigneusement les expressions chrétiennes, le langage chrétien. Parlons de ce qui était tout pour ce peuple civique: d'une mutation civique, d'une promotion, d'un nouveau droit de cité. La promotion du malheur est véritablement pour eux une promotion. Le malheur, défini techniquement comme la non-réussite de l'événement, confère vraiment dans leur esprit, dans leur statut, un droit de cité singulier, un droit de cité supérieur, un droit d'entrée comme citoyen dans une singulière cité supérieure. C'est ce qui fait la valeur unique, éminente, singulière, d'*Œdipe-roi* parmi toutes les œuvres antiques. *Œdipe-roi* est essentiellement, éminemment l'histoire d'une promotion, (ne disons point d'une élection). C'est pour cela qu'*Œdipe-roi* n'est pas seulement une des premières parmi les œuvres antiques, mais qu'elle ramasse, qu'elle concentre en soi, — comme un symbole éminent, comme une réalité éminente représentant toute la réalité antique, — tout le problème antique du malheur faisant promotion. Œdipe est un promu, (ne disons point un élu); un homme qui au commencement de la tragédie était un homme comme nous, un roi, un homme ordinaire et vulgaire, et par le ministère du malheur, par la non-réussite de son événement, plus particulièrement, plus tragiquement, plus scéniquement par la découverte de cette non-réussite, tout au courant, à l'événement, au développement de cette tragédie voilà qu'il est non seulement promu, mais découvert promu à la dignité de suppliant. Il avait commencé, il commençait comme un simple roi. Il continue par une mutation, par une promotion. Il monte. Il monte. Il achève comme suppliant. *Œdipe-*

roi est ainsi une tragédie éminente, une tragédie unique, plus que rare, une tragédie essentielle, un modèle, un type, au sens grec de ce mot, la plus grecque, la plus tragique, la plus profondément grecque et la plus essentiellement tragique des tragédies grecques, le type, le modèle, et en un sens platonicien, l'idée de la tragédie, et particulièrement de la tragédie grecque. La tragédie grecque est essentiellement une démonstration, une manifestation de la supplication antique introduite par une intervention de la fatalité. A ce titre *Œdipe-roi* est la plus tragique, la plus tragédie des tragédies grecques, la tragédie grecque par excellence.

Tout entière elle est la mise en œuvre de la supplication antique, invocation, imploration, lamentation, supplication, tout entière elle réside et consiste en cette supplication, tout entière elle met en œuvre cette centrale, cette essentielle supplication. *Œdipe-roi* est essentiellement, éminemment tragédie, c'est-à-dire explicitement que cette tragédie est la tragédie de la supplication antique. Et c'est un admirable coup de génie du grand Sophocle que de nous l'avoir signifié dès le principe, dès l'ouverture de la tragédie par l'admirable tableau de cette supplication de tout un peuple aux pieds du roi Œdipe.

C'est ce que signifie, en symbole, cet admirable commencement. Que ce soit une tragédie de Corneille, une tragédie de Racine, ou que ce soit le *Tartufe* de Molière, le véritable génie dramatique, l'invention, la loyauté scénique se reconnaît toujours à la décision de l'ouverture. Le commencement, l'ouverture dramatique ne vaut pas seulement par elle-même et ne signifie pas

seulement ce qu'elle signifie ; pour ces grands maîtres, puisqu'elle ouvre, elle commande toute l'œuvre; il y a comme une responsabilité, un sens engagé dès l'abord; dès le principe; il y a comme un immense, comme un total reflet, comme un report du commencement, de l'ouverture sur toute l'œuvre, comme une grande ombre portée, que rien n'effacera plus, expression et symbole extérieur parallèle de ce que dans la mémoire la première grande impression ne s'effacera plus non plus et portera sur toute l'impression de toute l'œuvre. Quand donc Sophocle nous présente en ouverture de sa tragédie cette admirable supplication de tout un peuple aux pieds de celui qui est à ce moment le supplié, mais qui sera le suppliant définitif, non seulement ce tableau est en réalité le tableau de la supplication de tout un peuple aux pieds d'Œdipe, mais il est, en symbole, en représentation, en signification, la signification qu'une tragédie ainsi ouverte sera essentiellement et toute une tragédie, la tragédie de la supplication.

Cette signification, cet engagement, cette promesse de l'ouverture, on sait comment elle est tenue. Le débat, le développement d'*Œdipe-roi* n'est point tant, comme on l'a communément dit, de savoir s'il y a un coupable, qu'il y a un coupable, puis qui est le coupable, et de se demander de proche en proche si ce n'est pas Œdipe qui serait le coupable, jusqu'à ce que ce soit lui-même qui se le demande, et enfin d'acquérir de proche en proche la conviction que c'est bien lui qui est le coupable, jusqu'à ce que ce soit lui-même qui en soit convaincu. Je ne nie point l'intérêt passionnant de cette enquête, et de cette découverte. — Elle est passionnante surtout pour des modernes; pour des anciens... — Je ne

nie point l'intérêt passionnant de cette enquête, et de cette découverte. — Mais elle masque, mais elle recouvre un autre débat, sous-jacent, plus profond, infiniment plus grave, sous-terrain, sous le premier, infiniment plus profond : le débat de savoir qui en définitive sera promu, qui en définitive sera le malheureux ; non point le coupable, non point le criminel, mais le malheureux ; qu'importe le criminel, et ce débat du criminel ; pour nous Grecs, c'est le malheureux qui importe, et le débat du malheureux ; le débat de savoir qui en définitive sera le suppliant.

Cette tragédie est toute entière, toute essentiellement la tragédie de la supplication ; ouverte sur et par cette immense supplication de tout un peuple aux pieds d'Œdipe, elle consiste toute en un immense retournement, en une immense opération de retournement qui fait que tout ce peuple qui était suppliant au commencement ne l'est plus à la fin (il est déchu) et que celui au contraire qui était au commencement le supplié, par ce retournement, par le ministère de son malheur et par l'accomplissement de sa destinée, par la découverte officielle de son malheur et de sa destinée, est peu à peu ouvertement, officiellement promu au grade et à la dignité de suppliant.

Il était entré roi. Il en sort suppliant. Promotion mystérieuse (ne disons point mystique) et que n'ont point oubliée les quelques personnes qui ont pu assister à Orange à la toute première cérémonie que fut la représentation première d'*Œdipe-roi*. Œdipe est grand quand il paraît, pour la première fois, dans l'apparition de cette somptueuse ouverture. Combien plus grand Mounet aveugle s'en va par ce chemin de théâtre qui, mer-

veille non encore inventée, se continuait insensiblement en un véritable chemin des champs, en un véritable chemin de vraie terre, quand il s'en allait par un tout misérable mais véritable commun sentier qui devait aboutir à quelque chemin vicinal d'un département français. Il était entré roi de Thèbes. Il s'en allait par une route commune, aveugle comme tous les aveugles. Il était entré roi de pourpre et d'or. Il s'en allait dans la commune boue et dans la commune poussière. Il s'en allait dans les cailloux pointus meurtrir ses pauvres pieds saignants dans les sandales. Il allait, plus misérable que tout le monde, marcher par les chemins de tout le monde. Il était entré roi. Il sortait suppliant, et l'éternel père d'Antigone.

Car pour ne point triompher, moi-même, dans ma thèse, j'ai pris Œdipe, le père, le roi, l'homme. C'est-à-dire quelqu'un de forcément mesuré et de grossier. Que serait-ce et que n'eussions-nous pas dit si j'avais eu la grossièreté d'examiner devant vous ce que je suis presque forcé de nommer malgré moi la *vocation* d'Antigone : Antigone, petite princesse royale, petite fille, la dauphine, petite future femme de gynécée. Et après la catastrophe Antigone, l'éternelle Antigone, l'Antigone de l'accompagnement d'Œdipe, l'Antigone de l'ensevelissement du Polynice fraternel.

Devant de telles promotions que devient, pour des Grecs, la contrariété pourtant si importante du juste et de l'injuste, de l'innocence et du crime. Que devient la catégorie du juste ? Que devient la justice. Quel honneur ou quel déshonneur humain, ou si ceci est un mot moderne, quel avantage ou quel désavantage humain peut affronter l'avantage d'avoir été choisi pour devenir

la matière plastique des dieux, et de celle qui domine et qui modèlera les dieux mêmes et qui les gouvernera dans le sommeil de la mort. Et c'est pour cela que le suppliant criminel, ou, pour parler exactement, ancien criminel, — car, puisqu'il est suppliant, il ne peut plus être criminel, — c'est pour cela que le suppliant prétendu criminel est chez les Grecs un homme infiniment plus sage, plus près des dieux, plus innocent que le plus sage et que le plus innocent des hommes heureux. Il peut toujours donner des leçons à l'homme heureux, des leçons de sagesse et d'innocence. L'homme heureux est toujours coupable. Au moins d'être heureux. Mais c'est le plus grand des crimes.

[Je me sers de ce mot de *fatalité* plutôt que du mot *destinée* ou *destinées* parce qu'il est plus général et moins marqué, comme il faut, et parce que depuis Vigny le mot *les Destinées,* contrairement à ce que l'on pouvait et devait attendre, a pris un sens plus particulièrement moderne et chrétien.]

D'innombrables Grecs ont convoité, poursuivi les bonheurs, comme le firent d'innombrables hommes de tous les temps. Mais il n'en demeure pas moins entier que pour le Grec le bonheur, défini comme la réussite de l'événement, n'est, au fond, point enviable, et n'est point envié.

Les suppliants parallèles : restituant un mot grec, une épithète grecque, en souvenir du Grec illustre qui écrivit les *Vies parallèles* je me suis permis d'intituler ainsi cette étude préliminaire. Les vies des hommes

individuels, et notamment les *Vies des Hommes illustres* ne sont point les seules qui se puissent mettre en parallèle, en vies parallèles. Il y a des vies de peuples, et dans et parmi ces vies de peuples il y a aussi des vies qui sont aussi des vies parallèles. C'est-à-dire des vies qui sur deux plans d'existence différents, mais parallèles, sur deux plans de civilisation parallèles suivent apparemment un même sens. Et dans ces vies parallèles il y a des paroles, des gestes, des attitudes parallèles. Qui de nous, lisant innocemment cette *pétition des ouvriers au tsar,* n'a point soudainement entendu résonner dans le fond de sa mémoire, — et était-ce bien seulement de sa mémoire individuelle, — l'écho momentanément assourdi, toujours vivant, de la supplication antique. C'est qu'en effet, au sens que nous avons restitué à ce mot, en ce sens de misère et de dignité, de renseignement et de fermeté, tout le mouvement de soulèvement russe actuel est un mouvement de supplication. Et dans tout ce mouvement, sortant de tout le reste du mouvement, éminemment cette supplication du 22 janvier nouveau style. Et si les Russes « révolutionnaires » qui demeurent à Paris ne s'acharnaient point à se faire croire qu'ils sont des révolutionnaires comme nous, et si en retour nous ne nous épuisions pas à nous imaginer aussi qu'ils sont des révolutionnaires comme nous, il y aurait d'eux à nous un peu moins de tristesses parce qu'il y aurait un peu moins de malentendus.

C'est ce que Porché a vu admirablement, et c'est ce qu'il a montré admirablement par l'imposition de ce titre, imprévu à des modernes : *les Suppliants.* Je ne

parle pas seulement de cette ressemblance, de ce parallélisme des détails, soudainement révélé. Je n'invoque pas seulement cette évocation lointaine, soudaine révélation, cette ressemblance, presque effrayante, de certains mots, de certaines phrases, qui en fait comme une survivance et plus encore comme une revivance, comme une résurrection : *Deux routes seulement s'offrent à nous ; Voilà ce qui est devant nous, Sire, et c'est ce qui nous a rassemblés près des murs de ton palais ; Mais si tu ne l'ordonnes pas, si tu ne réponds pas à nos prières, nous mourrons sur cette place même, devant ton palais.* Je n'invoque pas seulement cette effrayante ressemblance des détails, cet effrayant parallélisme qui se forme en je ne sais quelle forme de réminiscence platonicienne, j'invoque toute la ressemblance, tout le parallélisme de l'âme même, des situations, des attitudes physiques, mentales, sentimentales.

Tout ce qu'on nomme improprement le mouvement russe révolutionnaire est une immense et perpétuelle oscillation, une vibration immense, un mouvement double, d'aller et de retour incessant : mouvement d'aller de la supplication montant des misérables aux apparemment heureux, aux puissants ; mouvement de retour de la réaction, de la répression, de la barbarie des puissants aux misérables.

Et il y a aussi, doublant le premier, un immense mouvement de supplication des populations, des éléments moins intellectuels aux éléments plus intellectuels, aux éléments proprement intellectuels, parce que pour ces peuples grossiers l'intellectualisme est encore une puissance, et un bonheur ; et, en retour, des mou-

vements de retour de barbarie et comme de revanche des éléments moins intellectuels aux éléments intellectuels.

Et il y a aussi, triplant le premier, un immense mouvement de supplication des populations, des éléments moins (prétendus) révolutionnaires aux éléments plus (prétendus) révolutionnaires, aux éléments proprement (prétendus) révolutionnaires, parce que pour ces peuples enfants et réactionnaires la prétention révolutionnaire, qui d'ailleurs se confond souvent avec l'intellectualisme, est encore un avantage, une puissance, et un bonheur; et, en retour, des mouvements de retour de barbarie et comme de revanche des éléments moins (prétendus) révolutionnaires aux éléments (prétendus) révolutionnaires.

Il peut y avoir une certaine apparence de présomption, ou d'étrangeté, à déclarer qu'un immense mouvement qui a sous nos yeux des effets immenses et des retentissements immenses, qui a tout l'aspect d'un mouvement révolutionnaire et qui aura sans doute les effets d'un mouvement révolutionnaire, pourtant n'est point un mouvement révolutionnaire. C'est pourtant une simple constatation. Pour qu'un mouvement soit, au sens technique de ce mot, un mouvement révolutionnaire, il ne suffit point qu'il ait toute la force et toute l'étendue d'un mouvement révolutionnaire, ni qu'il en ait les effets, ni qu'il en ait cette violence que l'on persiste à croire indispensable à la constitution du mouvement révolutionnaire; et il ne suffit point qu'un peuple soit en état de révolte, même permanente, surtout permanente, même générale, même généralisée, pour que

ce peuple soit en état de révolution. Ce qui fait une révolution, ce n'est ni seulement la force, ni l'étendue, ni les effets, ni surtout ce n'est point cette violence, et enfin ce n'est point cet état de révolte, permanente, générale, généralisée. Ce qui fait une révolution, ce qui fait la révolution, c'est un certain rythme, propre, c'est un certain sens, une certaine forme, une certaine nature, un certain mouvement, une certaine vie, une certaine âme, un certain caractère, un certain style, parce que le style est de l'homme même.

On ne peut donner le nom de mouvement révolutionnaire à cet immense mouvement de balancier, d'aller et de retour; un mouvement révolutionnaire est essentiellement au contraire un mouvement qui n'attend pas, — qui n'attend pas la réponse, le retour du balancier, le contre-coup de l'événement, — qui va toujours au-devant, au contraire, toujours de l'avant, qui attaque toujours.

Je ne puis nommer mouvement révolutionnaire un mouvement qui ne marche au contraire qu'autant qu'il reçoit des excitations de la réaction ennemie. Un mouvement révolutionnaire est un mouvement qui prend en soi son point d'appui, qui part de soi-même et rejaillit de soi, qui attaque toujours, qui tient une perpétuelle offensive, qui altère délibérément, qui change. La réalité. Au contraire il est évident que les Russes ne se révoltent, ne marchent, ne changent qu'à mesure que et dans la mesure où c'est la réaction elle-même et la conservation qui les y contraint. Il ne faut point dire que la révolution russe est comme ces pèlerins qui se rendaient à Jérusalem en faisant trois pas en avant et deux pas et demi en arrière; mais il faut dire que le mouve-

ment russe est comme un pèlerin se rendant à Jérusalem qui tournant le dos à Jérusalem ferait ainsi trois pas en arrière et deux pas et demi en avant. Sans doute c'est un moyen. Mathématiquement, arithmétiquement, c'est un moyen incontestable d'aller à Jérusalem. C'est aussi un moyen incontestable d'atteindre à une situation sociale nouvelle. Mais ce moyen russe n'est pas un moyen révolutionnaire.

Un révolutionnaire ne fait que des pas en avant; ou quand il fait un pas en arrière, quand il rétrograde, c'est qu'il ne peut pas faire autrement, c'est qu'il y est contraint par l'adverse réaction; le Russe, au contraire, c'est quand il y est contraint par la réaction qu'il s'impatiente, qu'enfin il se révolte, et c'est quand il ne peut pas faire autrement, qu'il fait un pas en avant. C'est sur la réaction qu'il prend son point d'appui, — pour lui résister, naturellement, — mais tout de même c'est de la réaction qu'il part et c'est de la réaction qu'il rejaillit. Toute marche de lui, tout mouvement en avant n'est qu'une réponse donnée à une attaque, à une excitation, à un excès vraiment insupportable de la réaction qui est en face, un contre mouvement suscité par une excessive attaque de l'adverse réaction, un contre mouvement en arrière, un mouvement en arrière littéralement retourné. Ainsi c'est de la réaction opposée que vient l'initiative, le point de départ, le mouvement originel, et non point de la révolution posée. En un mot, dans un mouvement révolutionnaire, c'est le mouvement révolutionnaire qui demande, qui appelle, qui fait toute l'action, qui ne prend que dans sa force toute sa force, et c'est la réaction qui fait la réaction. Du mouvement révolutionnaire vient l'appel d'air. Dans le mouvement

russe au contraire, c'est la réaction qui fait l'action : je veux dire que c'est la réaction, constituée en partis politiques et sociaux, qui fait l'action, j'entends au sens que l'on peut donner à ce mot en physique sociale, et c'est le mouvement prétendu révolutionnaire qui fait la réaction, j'entends au sens que l'on peut donner à ce mot en physique sociale. C'est-à-dire qu'il ne fait que la réponse, quand l'autre l'interroge. En un mot tout est à sa place dans un mouvement révolutionnaire, vraiment révolutionnaire ; tout répond à l'attente, et chacun des éléments fait face à sa fonction naturelle : l'action fait l'action, est à sa place d'action ; la réaction fait la réaction, est à sa place de réaction ; dans le mouvement russe, au contraire, tout est renversé : c'est l'action qui fait et qui se laisse faire la réaction, et c'est la réaction qui fournit l'action, initiale. De la réaction, des excès de la réaction naissent et viennent tant de mouvements qui se prétendent révolutionnaires, et ces mouvements qui se prétendent révolutionnaires ne fonctionnent que dans la mesure où tout de même il faut bien qu'ils répondent aux provocations réactionnaires, à des excès réactionnaires insupportables ; ils font le retour perpétuel d'un mouvement perpétuel d'aller et de retour dont ce sont les réactionnaires qui font perpétuellement l'aller ; ils font le perpétuel deuxième temps d'une vibration perpétuelle dont ce sont les réactionnaires qui font perpétuellement le premier temps, et, aujourd'hui, seulement le retour d'une immense oscillation perpétuelle.

C'est pour cela qu'il y a eu tant de fois où nous avons cru en France que *ça y était,* comme on dit en France ; et ça n'y était pas du tout ; dans des conditions pour-

tant où en France ça y eût été infailliblement; notamment après ce 22 janvier nouveau style.

Des excès de la réaction, des excès du despotisme, de l'excès du mal naît perpétuellement et sort et se meut l'agitation, et c'est cette agitation qui en imaginaire devient le mouvement révolutionnaire prétendu : nous avons donc ici obtenue la plus belle illustration que nous ayons jamais pu avoir des méthodes guesdistes; mais c'est justement par cette illustration que l'on voit que les méthodes guesdistes, elles-mêmes corruptions et malentendus des méthodes marxistes, sont tout le contraire de méthodes révolutionnaires.

Une méthode révolutionnaire au contraire est essentiellement positive; elle affirme; elle déclare; elle montre; elle est féconde; elle est toute rebondissante de force, toute pleine de sa force, et puise sa force en elle-même. C'est une des plus grandes erreurs des temps modernes, une des plus grossières, et par conséquent l'une des plus communément répandues, que de s'imaginer qu'une révolution est essentiellement corrosive, qu'une révolution est essentiellement une opération qui détruit. Une révolution est essentiellement au contraire une opération qui fonde.

Si l'on ne fait pas cette distinction nécessaire, cette reconnaissance indispensable, on n'entend, on ne reconnaît rien à tout le mouvement russe, à tout ce qui se passe actuellement en Russie; on n'entend rien notamment à la haine invétérée de Tolstoï pour les révolutionnaires professionnels; ces hommes qui à nous ne nous paraissent pas des véritables révolutionnaires, pour lui chrétien ils sont encore infiniment trop révolutionnaires, et il suffit de savoir lire un peu pour sentir,

pour savoir quelle haine il a contre eux, quelle répulsion, quelle aversion il a d'eux.

Et faute de cette reconnaissance on n'entend rien, on ne reconnaît rien non plus à la situation du prêtre Gapone; ce serait évidemment commettre l'erreur la plus grossière, et par conséquent la plus communément répandue, que de se représenter le prêtre Gapone comme un chef, comme un meneur, comme un propagandiste révolutionnaire : il est un chef de chœur antique, un prêtre du Dieu vivant, un chef de supplication. De là vient qu'il ne s'est jamais entendu que momentanément et accidentellement avec les révolutionnaires, je veux dire avec ces révolutionnaires professionnels qui pourtant nous paraissent, à nous, si peu des révolutionnaires. Et l'on sait combien ce conducteur de tout un peuple de suppliants est le rival et au fond l'ennemi de tous ces révolutionnaires professionnels, et combien en retour il n'en est pas aimé; quel est aussi son ascendant sur tout son peuple, sur tout son ancien peuple d'anciens suppliants, même sur les ouvriers, et qu'il ne semble pas que les chefs démocrates ou socialistes ou révolutionnaires aient un ascendant comparable. Ce qui semblerait prouver que les troupes elles-mêmes, les foules, le peuple, sont un peuple de suppliants et non point un peuple de révolutionnaires.

Leur déclaration n'est point comme la nôtre une *déclaration des droits,* et la preuve, c'est que, quand ils veulent en faire une, ils copient servilement cette nôtre *déclaration* française universelle *des droits de l'homme et du citoyen;* leur véritable déclaration, celle qu'ils ne copient point, qu'ils n'ont pas besoin de copier,

qu'ils n'ont pas copiée, dans Sophocle, c'est la déclaration de la misère et de la supplication de tout un peuple.

Ce qui nous empêchait de reconnaître dans cet immense mouvement et soulèvement de tout ce peuple ce qu'il était, une supplication, c'est qu'ayant assez mal fait nos études nous-mêmes, ayant lu étourdiment nos textes, nous nous imaginions naïvement, petits garçons des vieilles provinces françaises, et un peu grossièrement, que d'être un suppliant, c'était d'être quelqu'un d'extrêmement embêté, que de faire une supplication, c'était surtout avoir peur d'être battu, que c'était demander pardon, que c'était demander quelque chose que l'on aurait été bien content d'avoir. Mon Dieu, c'était cela ; mais c'était aussi beaucoup plus. Voilà ce que c'est que de lire étourdiment ses auteurs. Nous ne pouvions pas savoir, alors, nous ne pouvions pas sentir, nous n'eussions même pas compris ce que cela eût voulu dire, que de dire que la supplication antique était une cérémonie rituelle, aussi réglée, aussi intérieure, que pouvait l'être le pèlerinage au moyen-âge.

[J'avais tort de déclarer dans un précédent cahier, — je crois que c'est dans ce même cahier d'Avenard, — que nous ne faisions rien pour le mouvement révolutionnaire en Russie ; on vient d'inventer pour aider ce mouvement révolutionnaire quelque chose d'extrêmement nouveau : on va faire, on fait, on vient de faire un *meeting*. Je lis en effet dans *le Socialiste,* aujourd'hui *Organe Central du Parti Socialiste (Section Française de l'Internationale ouvrière :* Parti Socialiste, — *Sec-*

tion française de l'Internationale ouvrière, — Fédération de la Seine, — GRAND MEETING *Pour la Lutte révolutionnaire en Russie, — le lundi 11 décembre 1905,* — à huit heures et demie du soir, — *Salle du* TRIANON, *boulevard Rochechouart ; orateurs :* Jean Jaurès, Édouard Vaillant, Jean Allemane, Francis de Pressensé, Paul Lafargue, Marcel Sembat, Gustave Rouanet, Victor Dejeante, citoyenne Woynarowska, E. Roubanovitch, Dr Leiteisen, Dr Mok, Maximoff, Dr Effron ; *entrée : 30 centimes.*

Parmi ces noms d'orateurs, autant que je connaisse le russe, il me semble que je reconnais des noms russes ; il me serait très désagréable de prononcer, en des matières aussi délicates, des paroles qui seraient dures ou même simplement sévères ; mais je plains ces Russes, je les plains sincèrement, ces Russes qui parlent, à Paris, dans un *meeting,* pendant que leurs camarades, pendant que leurs frères se font tuer, en Russie, combattent, réellement, pour la libération de leur peuple.

Je sais bien que l'on me dira qu'il faut bien, qu'il faut aussi à la révolution, — et d'autant plus à la révolution russe qu'elle est plus éloignée, plus isolée, — des journalistes, des ambassadeurs, qui communiquent les nouvelles, transmettent les indications, font part des avis, combattent sur place les calomnies que les ennemis réactionnaires ne manqueront jamais d'apporter. Je sais bien qu'en toute guerre diplomatique, — et il y a aussi une diplomatie des révolutions, — il faut des diplomates, et qu'on investisse des plénipotentiaires. Je sais qu'il faut des *ambassadeurs à Paris,* selon le meilleur mot que l'on ait fait sur le sionisme. Mais tout de

même je regrette que le poste d'*ambassadeur à Paris* soit aussi demandé. Quand éclate une guerre militaire, il faut une intendance et des magasiniers : c'est une fonction, ce sont des fonctionnaires strictement indispensables. Je n'en plains pas moins celui qui, au lieu de répondre à l'appel sur la ligne de feu, se précipite dans l'intendance et dans le corps d'élite des magasiniers.

Parmi ces noms d'orateurs, autant que je connaisse un peu de français, il me semble que je reconnais des noms français. Un homme extraordinaire, qui à Paris lit encore *l'Humanité* ailleurs que dans les coupures du *Matin,* un être singulier, notre collaborateur M. Pierre Mille, du *Temps,* nous contait récemment dans ce dernier journal que Jaurès commence à s'apercevoir que l'empereur d'Allemagne n'est un apôtre ni de pacifisme, ni de socialisme, ni même de libéralisme, et qu'il n'est point un défenseur absolument irréductible des libertés nationales, politiques et sociales. Si Jaurès continue, et surtout si son intérêt politique l'y pousse un tant soit peu, il finira par découvrir des vérités premières.

Il y a aussi Hervé, socialiste unifié avec Jaurès, qui voulait, nous a-t-on dit, aller en Pologne, voler au secours des Polonais, et former toute une légion polonaise avec les collaborateurs du *Mouvement Socialiste.* Seulement il n'est point parti. Un homme qui bavarde au lieu d'agir est, par définition même, un parlementaire. Ce Hervé n'est pas un traître seulement. Il est un politicien, et même un politicien de l'espèce parlementaire.

Jaurès et son camarade unifié Hervé finiront peut-être par découvrir, surtout si leurs intérêts politiques les y poussent un tant soit peu, ils finiront peut-être par s'apercevoir que ce n'est point en Pologne que nous au-

rons à défendre les libertés polonaises, et toutes les libertés de tout le monde, mais tout simplement et tout tranquillement, si je puis dire, sur les bords de la Meuse. Ils finiront par découvrir ce que nous avons connu d'une saisie toute immédiate, parce que nous ne sommes pas des politiciens : que plus que jamais la France est l'asile et le champion de toute la liberté du monde, et que toute la liberté du monde se jouera aux rives de Meuse, aux défilés d'Argonne, ainsi qu'aux temps héroïques, à moins que ce ne soit aux rives de Sambre, ainsi qu'au temps d'une révolution réelle, — et veuillent les événements que ce soit Valmy ou Jemmapes, — ou à quelque coin de la forêt de Soignes, — et veuillent les événements, si ce doit être un Waterloo, que ce soit au moins un Waterloo retourné.

Jaurès et Hervé aujourd'hui nous opposeraient en vain que Bebel a parlé justifiant leur attitude. Le seul fait que Bebel a parlé avec un an de retard, un an plus tard qu'il ne devait, dans des circonstances, dans une situation générale et sous la menace d'événements où une minute avait son prix, le seul fait que Bebel a pu sensiblement se taire pendant toute une année montre assez combien cette intervention de Bebel est spontanée, intérieure, significative, efficace. Deuxièmement cette protestation de Bebel n'est qu'un discours de plus, un discours parlementaire de plus, et n'a aucune valeur que la valeur, si l'on peut dire, d'un discours politique parlementaire ; en tout pays ; en Allemagne moins que partout ailleurs ; il n'arrêterait pas plus l'invasion de la menaçante catastrophe, si même il pouvait l'arrêter autant, qu'un discours de Jaurès en France n'arrêterait des événements véritablement graves. Enfin, dans le

texte même des paroles sur qui s'est appuyé Jaurès dans la séance d'interpellations du vendredi 8, je retrouve cette bonne vieille duplicité de Bebel, cette éloquence allemande qui florissait dans les congrès internationaux.

« Écoutez un dernier avertissement », aurait dit Bebel, cité par Jaurès à la tribune française. — J'emprunte ce texte au *Matin* du lendemain matin samedi 9; mais c'est un texte marqué si nettement qu'il ne peut pas y avoir de *variantes* considérables. — « Écoutez un dernier avertissement. Jusqu'ici l'ouvrier allemand a défendu la patrie allemande, mais, si vous continuez à en faire une patrie de servitude, il se demandera s'il vaut la peine pour lui de défendre cette patrie. »

Telle n'est point, telle n'est nullement la question : la question est tout autre. Nous ne demandons point que Bebel fabrique, imite, et importe en Allemagne un hervéisme allemand qui fasse le pendant de l'hervéisme français. Ce n'est point de l'opposition, du balancement de ces deux hervéismes que nous attendons un équilibre qui fasse le salut de toutes nos libertés, et de toutes les communes libertés de tout le monde.

Le hervéisme est essentiellement le sabotage, un sabotage, un cas particulier de sabotage appliqué aux relations, aux fonctions, aux opérations internationales. Hervé dit sensiblement : Parce que la France n'a pas donné instantanément aux ouvriers un mystique régime de béatitude économique, politique et sociale (duquel régime les ouvriers auraient obtenu depuis cinquante ans tout ce qui est humainement saisissable s'ils ne s'étaient point mis à la remorque des politiciens et si eux-mêmes ils ne s'étaient point faits profondément

politiciens) pour la punir, dit sensiblement M. Hervé, pour la peine, comme disent les enfants geignards, nous attendrons que tout ce peuple soit sous le coup de la plus atroce et de la plus pesante invasion militaire, et alors nous nous mettrons à le fusiller dans le tas, histoire de prouver combien nous sommes des pacifistes. — Nous ne demandons nullement que Bebel étende aux socialistes allemands ce raisonnement ingénieux. Nous demandons au contraire, nous espérons que si par impossible un gouvernement césarien de réaction militaire français préparait, aussi ouvertement, exécutait une invasion militaire des provinces rhénanes pour écraser les libertés nationales, politiques et sociales des Allemands, nous espérons que les socialistes allemands se lèveraient comme un seul homme contre ceux de nos Français qui se feraient les complices de ce crime. Et ces Français ne seraient pas nous. Car contre ce crime nous serions les premiers à donner non seulement le précepte, mais l'exemple non seulement de la désertion, mais de l'insurrection et de la révolte. Et cette insurrection-ci ne serait autre que la traditionnelle insurrection révolutionnaire française. Mais tel n'est pas, tel n'est nullement le cas aujourd'hui. Nous ne demandons pas à Bebel de ne pas défendre son pays dans une hypothèse gratuite imaginaire opposée à l'hypothèse qui se présente réelle aujourd'hui. Nous lui demandons de ne pas attaquer, de ne pas contribuer à attaquer le nôtre dans l'hypothèse réelle qui se présente aujourd'hui. Nous ne lui demandons pas de ne pas s'opposer à un crime qui serait commis par des armées françaises. Nous lui demandons au contraire qu'il s'y oppose ; de toutes ses forces et par tous les moyens. Mais pour

cette fois et dans la réalité nous lui demandons que non seulement il ne participe point au crime que son empereur non seulement médite, mais prépare contre nous, mais qu'il s'y oppose de toutes ses forces et par tous les moyens. Comme nous nous y opposons, comme nous nous y opposerons nous-mêmes.

On embarbouille à plaisir ces questions, je veux dire ces demandes, ces interrogations si simples de la réalité en les altérant, en les transformant en cas logiques, voire mathématiques. Mais que deviendraient les charlatans politiciens parlementaires s'ils ne gagnaient pas leur pauvre vie en embarbouillant toutes les questions. Il ne s'agit point, aujourd'hui, de tous ces cas de prétendue conscience amphigouriques. Il s'agit d'un événement réel. Car il ne suffit plus de dire que nous sommes sous la menace militaire allemande. Il faut dire aujourd'hui que nous sommes sous la préparation militaire allemande. Et même il faut dire que nous sommes aujourd'hui sous la promesse ferme militaire allemande.

Cela étant, quand Bebel parle de la défense du pays allemand, je ne dirai pas qu'il fait le jeu de la politique impériale allemande, parce que ce serait pousser un peu loin le souci de l'exactitude, mais il adopte la version impériale allemande des événements actuels, mais il entre dans cette version. Qui est que ce serait l'Allemagne elle-même qui serait en danger d'invasion. Quand il répond que le peuple allemand finira par se demander s'il doit continuer à défendre le pays allemand, il suppose, il feint, il confirme que la demande à laquelle il est contraint de répondre ainsi est en effet la question de savoir si et comment les Allemands doivent

défendre le pays allemand menacé. En un mot il parle de ce dont il ne s'agit pas, ce qui est le commencement des tactiques politiciennes dans tous les pays du monde. Car il n'y a jamais eu qu'un internationalisme réalisé. Et c'est celui du verbalisme politique parlementaire et des grosses malices politiques recousues de fil parlementaire dans tous les pays politiques parlementaires du monde.

Quand Bebel répond que les socialistes allemands finiront par être conduits à se demander s'ils continueront à défendre le pays allemand, il ne répond pas à la question, il imagine, il feint, il imite une question imaginaire opposée à la question réelle réellement posée. Ce qui est en cause réellement, ce n'est point la défense du pays allemand. C'est, ce qui est le contraire, la défense du pays français.

C'est abuser au delà des limites permises que d'imaginer un balancement exact où le gouvernement *bourgeois* français ferait symétriquement contre-poids au gouvernement impérial allemand et par suite où l'insurrection hervéiste française ferait un nécessaire contre-poids à une insurrection hervéiste allemande. Pour que ce raisonnement fût admissible, pour que cette imagination ne fût pas purement imaginaire, il faudrait que de part et d'autre les deux parties de cet équilibre imaginaire fussent égales elles-mêmes en toutes leurs parties sous-partielles, en toutes leurs subdivisions, ou que de part et d'autre les totaux au moins fussent égaux ou équivalents. Or nous sommes au contraire fort éloignés d'une égalité, et même d'une équivalence. Du côté gouvernemental, ou, pour ne point faire chevaucher deux jeux de comparaisons, une horizontale et une

verticale, dans les régions gouvernementales toute la force militaire allemande est menace, promesse, préparation, offensive et offense; toute la forcem ilitaire française au contraire est menacée, défensive et défense; demandons seulement qu'elle aussi elle soit toute préparatoire. Dans les régions insurrectionnelles, toute insurrection française serait dangereuse, — pour la défense militaire, — parce que toute insurrection française serait sérieuse, parce que les Français, ou du moins certains Français, feraient l'insurrection, ou feraient de l'insurrection comme les Français font tout ou font de tout, sérieusement; il n'y a que les Français qui aient successivement pris au sérieux tant de théories contradictoires; et l'insurrection allemande au contraire serait une opération non réelle, à l'allemande, purement imaginaire, purement doctrinale, purement dogmatique, purement politique et parlementaire, nullement sérieuse, nullement dangereuse pour l'offense militaire; une supplication elle-même et non point une révolution. Car les Allemands aussi ne sont point révolutionnaires, les Allemands aussi sont supplicationnaires, plus lourdement que personne, et malgré toutes les apparences qu'ils veulent se donner, sous toutes ces apparences, la supplication comme nous l'avons définie est la forme que prennent chez eux toutes les revendications.

Ainsi ces deux inégalités, bien loin de s'opposer et de se compenser, s'ajoutent au contraire et s'alourdissent l'une l'autre. Du côté militaire allemand tout est offense; du côté militaire français tout est défense. Du côté insurrectionnel français, il y aurait, parmi les citoyens entraînés, quelques éléments, quelques hommes sérieux; du côté insurrectionnel allemand, rien de sérieux : c'est

un peuple de soumis et d'obéissants, pour ne pas dire plus, un peuple de nuques basses et de discipline passive. Nullement un peuple révolutionnaire. Tout le contraire d'un peuple révolutionnaire.

Toute confrontation, toute comparaison entre l'ensemble de la situation française et l'ensemble de la situation allemande tombe donc ; loin qu'il faille ajouter et comparer d'une part la force militaire française et d'autre part la force militaire allemande comme des grandeurs du même ordre, loin aussi qu'il faille ajouter et comparer d'une part la tentative insurrectionnelle française et d'autre part la tentative insurrectionnelle allemande comme des grandeurs du même ordre, au contraire, dans ce conflit réel de deux puissances antagonistes, et non pas de quatre, — car on ne peut pas se battre à quatre, on ne peut pas se battre quatre à la fois, c'est-à-dire chacun contre tous les trois autres, et de la vieille chanson :

Ils étaient quatre
Qui voulaient se battre,

les grammates auraient tort de lire le texte en ce sens que l'on peut se battre quatre à la fois, — dans ce conflit venu c'est la tentative insurrectionnelle française qui devient un appoint et qui doit se comparer comme une grandeur du même ordre et s'ajouter à la force militaire allemande, et c'est la force militaire française qui devient le principal et qui doit se comparer comme une grandeur du même ordre et s'ajouter à la supposée tentative insurrectionnelle allemande.

Loin que ce soit, comme un agité l'a dit, le soldat

français qui fasse la même chose que le soldat allemand, et loin que ce soit le déserteur insurrectionnel français qui fasse la même chose que l'hypothétique déserteur insurrectionnel allemand, au contraire, dans ce débat réel, dans ce double conflit, qui ne peut absolument pas être un conflit quadruple, c'est l'insurgé français qui fait la même chose que le soldat allemand, et c'est le soldat français qui fait la même chose que le supposé insurgé allemand.

Dans l'histoire du monde, dans un tel conflit un soldat, un réserviste, un citoyen français qui rejoint fait exactement la même chose que ferait un Allemand qui se révolterait, avec cette diminution d'effet qu'il est moins efficace, opérant dans une armée ennemie à l'armée allemande; et tout citoyen français qui ferait une insurrection ferait la même chose que fait un Allemand qui rejoint, avec cette aggravation infinie qu'il est infiniment plus dangereux, parce qu'il est un traître, techniquement, c'est-à-dire parce qu'il opère derrière une armée et dans une cité dont il avait jusqu'à cette date joui comme citoyen.]

[Parlementarisme de Jaurès et parlementarisme de Hervé. Parlementarisme de Bebel. Parlementarisme des réfugiés russes. Quand on voit des réfugiés russes demeurant à Paris aller bavarder dans des *meetings* français, comme on reconnaît qu'il y a encore de beaux jours pour le parlementarisme en tous pays, et que s'il est permis d'espérer que la Russie échappera prochainement à la domination tsariste, de même on ne voit pas qu'il soit permis d'espérer qu'elle soit près d'échapper aux dominations parlementaires.]

[Quel contraste entre ce bruit de bavardage des *meetings* et ce grand silence que nous avons eu pendant plus d'une semaine de tout ce qui se passait de réel dans cet immense empire. Quel contraste : Nous avons les oreilles pleines de tout le bruit de ceux qui n'agissent pas. Et de tous ces immenses peuples qui agissent et qui souffrent, de tous ces immenses peuples qui travaillent et qui meurent, pendant une semaine et plus nous n'avons entendu rien. Une simple grève des agents russes des postes et des télégraphes, et, je pense, des célèbres sous-agents, avait suffi à nous replonger dans des conditions séculaires d'existence, et dans des conditions de connaissance que tout le monde croyait définitivement abolies. C'est une idée chère au monde moderne que les perfectionnements obtenus, notamment dans l'ordre des moyens de communication, par l'application de la science à l'industrie, et plus généralement par l'application de l'industrie à la science ont donné des résultats acquis, indéplaçables, irrémissiblement inamovibles. Je crois au contraire que de grandes commotions n'auraient pas beaucoup à faire pour nous replonger dans des conditions de vie antiques, et que presque instantanément elles replongeraient des parties considérables de l'humanité, sinon l'humanité tout entière, dans des conditions d'existence et de connaissance que l'on croyait irrévocablement dépassées. Eydtkuhnen est à notre porte, mais il y a eu immédiatement derrière Eydtkuhnen une barrière telle qu'au-delà, qu'immédiatement à cette barrière commençait un silence plus silencieux que les silences du moyen-âge et de l'antiquité, un silence total et parfaitement réalisé, sans infiltrations, sans pèlerinages ni odyssées. Ce

silence n'a duré que quelques jours, mais pendant les quelques jours qu'il a duré, nous étions autant ignorants de ce qui se passait dans ces pays que nos pères l'étaient au temps de la *Horde d'Or,* et plus ignorants qu'ils ne l'étaient par le ministère des croisades. Et aujourd'hui même que les communications ont été rétablies partiellement, aujourd'hui que des courriers de voitures et de trains de chemins de fer ont partiellement remplacé le télégraphe de Saint-Pétersbourg à Eydtkuhnen, ce que nous apprenons, c'est que pour les Russes mêmes, pour la capitale officielle de la Russie, des provinces entières, des provinces considérables, des provinces plus grandes que cette France même et que l'autre Allemagne sont depuis plusieurs mois ensevelies dans un total silence. Comme les psychologues ont raison de nous dire que nous entendons le silence : nous avons encore dans les oreilles la mémoire et le son de ce silence-là. Et nous l'avons entendu aussi comme un avertissement.]

Porché me pardonnera : je n'ai pas pu résister au désir enfantin de mettre du grec dans ce cahier. J'ai voulu me payer de corriger des épreuves de grec. Je me suis bien rendu compte que sans ce coup de force cela ne me serait jamais donné sans doute. J'ai voulu copier du grec pour les imprimeurs. Le poète de *à chaque jour* comprendra mieux que personne ce sentiment qui dans les difficultés de l'action d'un certain âge, dans les labeurs de la maturité, nous pousse à revivre artificiellement certains des anciens jours, quelques-uns des

jours passés, particulièrement chers, particulièrement élus, nous poussant à recommencer les exercices, quelques, certains exercices de nos premiers apprentissages. Vainement. Je me suis aperçu, à l'essai, que ma main de barbare était redevenue lourde. Ma lecture même était redevenue lourde. Et regardant les deux feuilles tirées de ce cahier je m'aperçois, trop tard, que page 49 j'ai laissé passer Δίος accentué sur le ί, au lieu de Διός, comme si ce n'était pas une hérésie de ne pas accentuer sur la finale un génitif ou un datif de nominatif monosyllabique. Enfin consolons-nous sur ce que le dictionnaire donne Δίος en éolien. Phénomène singulier, le sens était demeuré beaucoup plus entier dans ma mémoire, beaucoup plus intact et beaucoup plus frais, comme s'il fût antérieur au texte et en nous encore plus profond. L'enseignement de culture que nous avons reçu dans certaines écoles se perd vite aux grossièretés de la vie moderne. J'ai copié d'une main gauche. Tout uniment, trop tranquillement, trop innocemment j'ai copié dans ma vieille édition scolaire, dans mon vieux *Tournier* des familles. Cela doit être très mal porté, aujourd'hui, de copier un texte grec dans une édition de Tournier. On a dû inventer, depuis, des éditions beaucoup plus savantes. Le temps n'est plus, le temps ne reviendra jamais où nous faisions pour nos bons maîtres, en thèmes, ces admirables manuscriptions moulées du grec. Ce grec de nos thèmes n'était pas toujours du bon grec. Et quelquefois même il n'était pas du grec du tout. C'est du moins ce que disaient nos maîtres, et ensuite ce qu'ils écrivaient sous forme de notes quelquefois sévères. Ils avaient évidemment raison. Et quand même il n'auraient pas eu raison, ils

auraient eu raison tout de même. Car les anciens Grecs ne revenaient point pour nous départager. Mais les écritures étaient déjà belles et moulées comme les typographies de nos éditions ultérieures. Et ces écritures admirables relevaient un peu nos moyennes. Car nos maîtres étaient des hommes. Et ces écritures moulées reposaient un peu les regards de celui qui les corrigeait. Elles défrançaient les fronts soucieux et plissés; elles reposaient un peu les pauvres yeux dévoués, fatigués professionnellement. Souveraines contre la migraine. Manuscriptions antinévralgiques. Et elles faisaient plaisir à voir. Et leurs yeux fatigués, se fatiguant moins, inclinaient leurs âmes à l'indulgence. Et le grec, avec raison, leur paraissait meilleur. Et peut-être, en réalité, en était-il meilleur.

Porché me pardonnera. Je n'ai pas pu résister à la tentation. Comment, écrivain, résister à la tentation de se remettre à la rude, et salubre, et salutaire école de la traduction. Écrivain français, comment résister à la tentation de se remettre à cet admirable grec aïeul. Je n'ai pas pu résister au désir enfantin, — mettons au désir filial, — de traduire le plus beau lever, — ou baisser, — de rideau qu'il y ait jamais eu depuis qu'il y a un théâtre au monde et que dans le monde il y a des spectateurs. Combien ne faut-il pas que la misère et plus particulièrement le malheur, défini comme la non réussite de l'événement, soient essentiels à l'humanité pour qu'en plein âge moderne un écho de la lamentation antique et de la supplication grecque retentisse

aussi fidèle après un écartement de plus de vingt-deux siècles écoulés, ou si l'on va dans le sens contraire, pour que la lamentation contemporaine et pour que cette supplication du 22 janvier nouveau style ait reçu il y a plus de vingt-deux siècles sa formule même, son rite, je dirai son rythme, et son schème essentiel. Et quel ne faut-il pas qu'ait été le génie de ce Sophocle, d'avoir si exactement donné, il y a plus de vingt-deux siècles, la formule de la supplication antique au seuil de sa tragédie, et si purement, que cette formule, après un écartement de plus de vingt-deux siècles à venir, devînt la formule même et fît le rite essentiel d'une supplication dont l'événement nous est contemporain. Quel effrayant et presque mystérieux retentissement à distance. Quelles effrayantes identités humaines. Sous tant d'apparences de transformations. On est prié de recevoir ma version grecque d'aujourd'hui comme un exercice pieux et elle aussi comme un — modeste — ressouvenir, d'ancien élève. Je la placerai sous l'invocation de la mémoire que nous avons gardée de l'un des hommes à qui nous devons le plus, sous l'invocation de notre regretté maître, de l'un, entre tous, de nos regrettés maîtres, de celui que tous ensemble nous nommions familièrement et affectueusement le père Edet. *Pater Aedeas,* comme disaient les nouveaux, qui voulaient faire les malins. Quoi qu'en ait prétendu un jour notre camarade Larby, c'est un des hommes à qui les hommes de ma génération doivent le plus. Il était tout cœur et toute bonté. Sa grosse voix grondante paternelle écumait de bonté. Sa voix trempée d'attendrissement un peu lourd et profond, sa voix bourrée de bourrades bonnes enseignait cette justesse qui est inséparable de la justice. A

tous ceux, petits élèves, qui eurent l'honneur et le bonheur de recevoir ses leçons, à Lakanal, à Henri IV, en Sorbonne, il enseignait cette probité intellectuelle qui entraîne infailliblement la probité morale. C'est lui qui aimait mieux un bon contre-sens qu'un douteux faux-sens. C'est-à-dire un beau contre-sens, hardi, franc du collier, bien dessiné, bien découplé. Mais bien délimité aussi. Plutôt qu'un de ces douteux *à côté* entre-deux bissecteurs qui ménagent également le bon sens et le mauvais. Qui sont une trahison perpétuelle du texte, et qui décèlent toujours chez leur auteur un double et louche et fourbe caractère faux fuyant. Ce n'est pas lui qui se contentait d'un à peu près. Sans morgue et sans aucun système, — comme tant d'autres, systématiques, et qui vous feraient un système rien que pour être, simplement, un honnête homme, — il enseignait inlassablement la probité, la lenteur, l'exactitude, l'attention, la précaution, le serré du texte, et de ne point confondre l'irréel avec le potentiel, et de ne point emmêler ensemble tous les paragraphes du Riemann et Goelzer. J'avais encore le son de sa voix dans la mémoire quand poursuivant aujourd'hui ma version grecque je fus amené à traduire enfin que Œdipe serait *un mauvais, de ne pas faire tout ce que le dieu manifeste.* Qui ne se rappelle encore et qui n'entend comme il prononçait *un mauvais,* en allongeant et en aggravant le *au* en ô : un *môvais.* Un *môvais,* c'était indistinctement et aussi sincèrement Œdipe qui désobéirait aux dieux que celui qui lui mettait *Romanibus* dans un thème latin. *Romanibus* était l'abomination de la désolation. Monsieur Gibout, vous m'avez encore mis *Romanibus.*

Pauvres nouveaux, qui faisaient les malins. C'est encore lui qui leur enseignait ce que c'est qu'une édition, des éditeurs. Frais débarqués à Lakanal, pauvres petits garçons des provinces départementales françaises, les plus avancés d'entre nous débarquaient distinguant à peine d'un libraire, qui vend des livres, un éditeur, qui en sort, qui en fabrique. Ils disaient naïvement et couramment l'édition Hachette ou l'édition Colin. Quand encore ils regardaient à ces différences et connaissaient ces premières éditions mêmes : heureux encore ceux qui avaient de tels soucis. Et ils croyaient avoir tout dit quand ils avaient distingué une édition française d'une autre édition française. Et c'est à peine si les plus dévergondés osaient aller jusqu'à parler de Teubner et de Tauchnitz. Et quand ils avaient prononcé l'un ou l'autre de ces deux noms, ils reculaient d'effroi devant leur propre audace. Et ils croyaient qu'ils avaient passé les limites honnêtement permises de la science humaine, parce qu'ils avaient prononcé l'un de ces deux noms allemands. Alors intervenait doucement ce père Édet, — car *Aedeas* est lui-même un affreux barbarisme, — et il nous enseignait paternellement, sans ironie, sans orgueil de son ancien savoir, comme on enseigne aux conscrits dans les casernes quelques vérités par trop élémentaires paternellement il nous enseignait qu'un éditeur ce n'est pas un commerçant qui fabrique un livre ou qui le fait fabriquer, mais que c'est un savant qui établit un texte; paternellement il nous enseignait tout le doux mépris paterne que l'on doit avoir pour ces commerçants qui s'enrichissent ou qui sont censés s'enrichir ou qui font semblant de s'enrichir en vendant du grec, et tout l'immense respect que l'on doit avoir, au contraire, toute

l'admiration pour les professeurs et pour les savants qui établissent des textes ; le premier il nous fit discrètement comprendre que les éditeurs allemands étaient encore beaucoup plus forts que les éditeurs français ; le premier il fit qu'au bout de très peu de temps nous prononcions comme père et mère et d'un air entendu ces phrases innocentes : *Nous lisons dans Witzschel;* ou : *Je trouve dans Stallbaum;* ou enfin : *Weise donne. Donne* était sur tout éloquent, *donne* en disait long. *Weise donne* παλαιός, *mais Untelmensch* ne *donne* que πάλιν. Et c'était toute une affaire. En moins d'un mois nous avions appris à sourire fraternellement, comme des frères aînés, quand un nouveau nouveau, ignorant les distinctions nécessaires, impromptu recommençait à nous parler de l'édition Hachette.

Il était de ces anciens universitaires et de ces universitaires anciens qui avaient une telle idée de la justesse qu'indissolublement et sans le faire exprès et même en ayant quelquefois l'apparence du contraire, ils enseignaient indissolublement toute la justice. Note distinctive : ils n'étaient pas conseillers municipaux ni même adjoints des villes où ils opéraient. — Je ne dis pas cela pour Litalien, qui mérite une entière estime. Je le dis pour beaucoup d'autres.

Comme cette race n'est plus, — nous en avons vu les derniers exemplaires, et c'est à peine si nos jeunes gens en ont aperçu, — ainsi ce temps n'est plus, et ne sera sans doute plus jamais. Ce ne serait rien, et je m'en consolerais aisément. L'homme se consolerait

aisément de vieillir, et de passer, et de disparaître, puisque telle est sa nature, et que telle est sa destinée, s'il avait au moins cette consolation que les générations passent et que l'humanité demeure.

Nous n'avons malheureusement plus cette consolation même; et même nous avons la certitude contraire, que l'humanité ne demeure pas. Les générations passent, et l'humanité ne passe pas moins. L'humanité grecque meurt aujourd'hui sous nos yeux. Ce que n'avaient pu obtenir les invasions ni les pénétrations d'aucuns barbares, ce que n'avaient pu obtenir les persécutions d'aucuns barbares chrétiens, ni les émeutes sourdement concertées et sournoisement grossières et meurtrières des sales moines grossiers de la Thébaïde, ce que n'avait pas obtenu le temps même, infatigable démolisseur, le passager triomphe de quelques démagogies politiciennes est en train de l'effectuer sous nos yeux.

Aujourd'hui : ce soir, à huit heures et demie, comme le disent les affiches, comme le crient les crieurs de théâtre : *ce soir, à huit heures et demie, sur le théâtre du monde moderne,* IRRÉVOCABLEMENT suprême *représentation,* au réel, du drame d'*Hypatie*. Les sales moines grossiers sortis de la Thébaïde comme un troupeau de nuit de chiens maigres n'avaient assassiné que le corps. Ce que n'avaient obtenu aucuns barbares ni le Temps complice de toutes les démolitions, une méprisable compagnie de politiciens modernes l'a joué sous nos yeux, et a gagné la partie. Ce que n'avaient obtenu aucuns barbares ni le Temps barbare, une toute petite compagnie de politiciens modernes, sans effort, sans débat, sans bataille, vient de l'effectuer sous nos yeux. Une fois de plus il a été donné à une petite troupe de

petits malfaiteurs d'obtenir, d'exécuter, d'effectuer ce que des troupes immenses de grands malfaiteurs n'avaient point obtenu.

Je me vois aujourd'hui, pour avoir trop vécu,
Recevoir un affront et demeurer vaincu.
Ce que n'a pu jamais combat, siège, embuscade,
Ce que n'a pu jamais Aragon ni Grenade,
Ni tous vos ennemis, ni tous mes envieux,
Le comte en votre cour l'a fait presque à vos yeux.

Il est très fréquent dans l'histoire que de très petites compagnies de petites gens de bien réussissent à faire ce qui a été refusé à de grandes compagnies de grands hommes de bien. Et naturellement il est encore beaucoup plus fréquent que de très petites compagnies de petites gens de mal réussissent à faire ce que de très grandes compagnies de criminels n'avaient point obtenu. De grandes et de fortes humanités se sont battues pendant des siècles pour et contre la culture grecque, c'est-à-dire pour et contre une des cultures essentielles de l'humanité. Un immense effort a été donné pour l'oppression, pour l'ensevelissement, pour l'anéantissement de la culture antique. Un respectable effort de conservation, de continuation a été fait par un certain nombre de chrétiens. Un admirable effort de restitution a été fait par les hommes de la Renaissance. Et nos grands Français du dix-septième siècle, et même ceux du dix-huitième, et même ceux du dix-neuvième siècle avaient maintenu les résultats de cette renaissance. Les grands républicains, — je ne parle évidemment pas de ceux d'aujourd'hui, — les républicains de la première, de la deuxième, et du commencement de

la troisième république avaient vu très nettement combien il importait au maintien de l'esprit public sous un gouvernement républicain que les humanités fussent premières maintenues.

C'est un phénomène très fréquent dans l'histoire de l'humanité. Pendant des siècles de grandes humanités se battent pour et contre une grande cause. Et puis tout passe. Et puis, un jour, pendant que l'humanité a le dos tourné, une petite bande de malandrins arrive, détrousseurs de cadavres, chacals et moins que chacals, et on s'aperçoit le lendemain que la dite grande cause a été étranglée dans la nuit.

C'est ce qui vient de nous arriver dans le monde moderne avec le grec. Par une simple altération, par une simple prétendue réforme des programmes de l'enseignement secondaire français, par le triomphe passager de quelques maniaques modernistes et scientistes français, généralement radicaux, quelques-uns socialistes professionnels, toute une culture, tout un monde, une des quatre cultures qui aient fait le monde moderne, — il est vrai que ce n'est pas ce qu'elles ont fait de mieux, — disparaît tout tranquillement et tout posément sous nos yeux de la face du monde et de la vie de l'humanité. Sous nos yeux, par nos soins disparaît la mémoire de la plus belle humanité. Et en deuxième ligne, au deuxième degré, sous nos yeux, par nos soins périt tout l'effort des humanistes et des hommes de la Renaissance. Tout cet admirable seizième siècle aura fermenté et restitué en vain.

C'est une perte qui sera sans doute irréparable. Car nous savons par l'histoire de l'humanité qu'en matière de culture on sait bien quand on perd, et ce que l'on

perd, mais on ne sait pas quand on retrouve, ni ce que l'on retrouve. Le triomphe des démagogies est passager. Mais les ruines sont éternelles. On ne retrouve jamais tout. En pareille matière il est beaucoup plus facile de perdre que de retrouver.

On nous dit en vain que le grec s'est réfugié dans l'enseignement supérieur, qu'il demeure entier dans quelques chaires et dans quelques bibliothèques. C'est ici la plus grande stupidité que l'on ait dite dans les temps modernes, où pourtant on ne s'est pas privé de dire des stupidités. C'est comme si l'on disait que les anciens Égyptiens vivent et revivent dans les momies des sarcophages des salles basses du Louvre. Comme j'espère le démontrer dans la thèse que je prépare depuis plusieurs années *de la situation faite à l'histoire et à la sociologie dans les temps modernes,* il y a un abîme pour une culture, pour une histoire, pour une vie passée dans l'histoire de l'humanité, pour une humanité enfin, entre figurer à son rang linéaire dans la mémoire et dans l'enseignement de quelques savants et dans quelques catalogues de bibliothèques, et s'incorporer au contraire, par des études secondaires, par des *humanités,* dans tout le corps pensant et vivant, dans tout le corps sentant de tout un peuple, de tout le peuple, dans tout le corps des artistes, des philosophes, des poètes, des écrivains, des savants, des hommes d'action, de tous les hommes cultivés, des critiques mêmes et des historiens, de tous les hommes de goût, de tous les hommes de sens, de tous les hommes de droiture et de fécondité, de tous ces hommes en un mot qui formaient un peuple cultivé dans le peuple, dans un peuple plus large. Ce sont deux existences qui ne sont pas du

même ordre. L'existence dans le corps des producteurs de tout un peuple est une existence de vie. L'existence dans les rayons, sur les rayons de quelques bibliothèques est une existence de mort. Surtout étant donné ce que sont les bibliothèques modernes. Un poète qui gisait manuscrit, ignoré, incompris, non lu non lisible en quelque monastère perdu n'était lui-même ni un poète perdu ni un poète mort. Quelque moine pieux, méritant notre éternelle reconnaissance, pouvait le soigner, le conserver, le recopier, nous le transmettre enfin. Il n'était donc pas mort. Il vivait donc pour la vie à venir de l'humanité. Un poète, connu, compris, classé, catalogué, qui gît imprimé aux rayons de cette stérile Bibliothèque de l'École Normale et qui ne serait point quelque autre part, qui ne serait point couvé dans quelque cœur, est un poète mort.

CHARLES PÉGUY

FRANÇOIS PORCHÉ

LES SUPPLIANTS

DU MÊME AUTEUR

en vente à la librairie des cahiers

A chaque jour, — *poèmes,* — dix-septième cahier de la cinquième série deux francs

A ma grand mère, — *un poème,* — dans le deuxième *Cahier de Noël,* septième cahier de la sixième série vingt francs

LES SUPPLIANTS

Rien au dehors : la nuit et le froid sur la pierre.

Eux, dans l'ombre entassés, ils rêvaient : leur paupière
Éblouie a cru voir la rue illuminée,
Claire comme une église profonde à Noël.
Des chants, des bannières paisibles : sous le ciel
Une grave bonté de l'homme à l'homme est née.
Le cortège à pas lents s'ébranle et chacun sent
Un tremblement d'amour gagner ses mains, ses lèvres;
Les fronts sont relevés, l'œil s'étonne innocent
De ne comprendre plus la haine ; et vous, ô fièvres
Des mauvais soirs, colère, ivrognerie, injures,
Bientôt cendre au milieu des hautes flammes pures...
Mais lorsque, fous de joie, ils se dressaient, leur couche
Était noire et la faim reprenait dans leur bouche
Ses longs cris sourds. Alors, comme pour fuir ce mal,
Ils tournaient dans leur cage obscure et, las, pesants,

Semblaient courber le dos sous des ans et des ans
De misère.
Pitié ! c'est un pauvre animal
Qui souffre, c'est le froid qui prend la chair vivante
Et la resserre et l'engourdit dans l'épouvante
De la mort. Fais-nous grâce, interminable nuit.
Accablés de douleurs, nous guettons dans l'espace
La déchirure de l'aube, mais le temps passe,
Les siècles... La fenêtre est sombre, rien ne luit.
Seule une lampe dans un coin, devant l'icône.
Grain de feu, sauve-nous ! petite étoile jaune,
Élance-toi, grandis rose aux carreaux de givre,
Sois l'Archange debout sur la neige, délivre
L'orient.

C'est le jour.

O lumière d'hiver,
Pâle soleil blessé qui combattais dans l'air
Pour nous joindre, rayon d'espoir tombé des nues,
Entre, Seigneur à bout de forces, viens chez nous
Te réchauffer contre nos cœurs, sur nos genoux.
Laisse, soleil du pauvre, aux murs des chambres nues,
Dans la paille, dans les cheveux blonds de nos femmes,
Sur les outils de l'établi, laisse en nos âmes
Un peu de clair-obscur divin. Nous avons foi :
C'est l'attente, au réveil, toujours, d'on ne sait quoi,

Puis le recommencement du malheur, l'usure
De l'espérance au long du jour gris, à mesure
Que du fond de l'échoppe au bord du toit en face
Ta clarté se retire en montant et s'efface.
L'autre été, dans la cour, un semblant de verdure
Voulut vivre ; une tige grimpante a cherché
Longtemps, de tout son humble amour, le ciel caché.
Croirait-on qu'une faible plante fût si dure
A mourir ?
O les soirs, quand notre corps allonge
Ses jambes tristement pour le sommeil et songe :
Dormir, oublier tout, dormir sans rêve. Heureux
Les morts : ils ont le poids de la terre sur eux,
L'ombre où ne descend pas le jour ; leur nuit ignore
Nos soubresauts, nos tâtonnements vers l'aurore.
Et voici qu'une fois encore l'aube a lui.
Comme elle brille aux vitres d'or ! la sainte messe
N'est pas plus belle. O joie ! est-ce pour aujourd'hui ?
Vois, soleil, nous croyons quand même en ta promesse.

Les femmes, on entend leur silence :
Nous sommes
Où le ruisseau de fange aboutit et, si bas
Dans l'asservissement que soient courbés les hommes,
Plus bas encore. Ils vont, le soir, disputer, boire.
Où traînent-ils si tard ? du bruit... est-ce leur pas
Dans l'escalier ? des mains cherchent la porte noire.
Les enfants réveillés gémissent : ils ont faim.

Ils ont peur. Viens, petit, dans les bras de ta mère,
Tète, épuise à longs traits ses mamelles, afin
Que sa douleur, ce soir, tout en lait nourrissant
S'écoule, t'enveloppe et que la source amère,
Tu l'entendes un jour se plaindre dans ton sang.

Vierges nous n'avons eu de fraîcheur, de jeunesse,
Que ce qu'il faut à Dieu pour que le désir naisse
Un matin : sur la joue un peu de rose ; aux yeux
Un éclat inaccoutumé, mystérieux.
Le piège c'est la rue au printemps, les gentilles
Paroles : ce qui chante au cœur des pauvres filles.
Aujourd'hui, l'habitude morne, les tempêtes
De l'alcool ont fait de nous les sœurs des bêtes.
Pourtant notre chair lasse est féconde toujours;
Laide, triste, vieille avant l'âge, elle ne cesse
D'accomplir son destin, de grossesse en grossesse :
En été, quand la nuit penche sur les faubourgs,
Écoutez quel vacarme d'enfants ! un délire,
Une hâte à jouer plus que jamais, plus loin,
Encore; et de partout, d'un hangar, d'un vieux coin,
Monte leur cri d'oiseaux passionnés, leur rire :
On croit voir s'animer chaque pierre ; leur nombre
Paraît confusément grandir, embrasser l'ombre.

Crépuscule du soir, heure, en toute saison,
Complice : la fatigue obscurcit la raison;

Une voix s'insinue, entraîne dans la brume
Les cœurs faibles, les pieds hésitants, bientôt lâches.
L'oubli, promet la voix, l'oubli des lourdes tâches
A deux pas, où l'enseigne est dorée et s'allume...
Hier, l'ivrogne dormait en travers du chemin,
La face contre terre, inerte. Quelle main
A réveillé ce mort ? il se dresse, il regarde
Les pâles boulevards déserts où le jour point
Et, ramenant sur lui sa prunelle hagarde,
Le front baissé, longtemps cherche et ne trouve point.
Plus fortement la main invisible se pose
Sur son bras : il tressaille, il a compris, il ose
Voir sa honte, espérer. Déjà sur le pavé
S'avance obliquement l'aurore : il est sauvé.

Jésus, pour la dernière fois, lointain azur
Sans limite, éclaircie entre les cheminées
Vers le silencieux infini, grand jour pur,
Descends, force la nuit où vont nos destinées,
Montre à nu le visage ancien de la douleur,
Jette hors pêle-mêle, accouplés au malheur,
Les vices, fouille l'ombre en tous les recoins, lève
Sur les monstres tapis dans la cave ton glaive.
Tue en nous le passé : nos cœurs ont tour à tour
Aimé, haï. Mon Dieu, que voulaient ces rancunes ?
Les fautes ne sont-elles pas toujours communes ?
Oh ! que cette heure soit tout pardon, tout amour !

C'est alors, à midi, que très calmes, ensemble,
Hommes, femmes, enfants, les yeux tournés, il semble,
Vers ce beau rêve intérieur qui les protège,
Ils s'en viennent, les pas assourdis par la neige.
Sombres, lourds, pleins de grave silence, ils ont l'air
De s'éveiller mal affermis d'un long hiver,
Comme en mars, reprenant, au soleil, conscience,
La terre lentement sort de sa patience.

Sans doute, lorsqu'on a souffert pendant des ans,
Chacun dans sa prison, à l'étroit, pour son compte,
Quand l'escalier, les murs, le plafond, tout raconte
Jour par jour une vie aux combats épuisants,
Quand sur le cœur, avec sa peine à soi, l'on porte
Les siècles, tout un faix de vieille douleur morte,
Sans doute il vient une heure où ni chambre, ni hall,
Ni cour d'usine, où rien de ce qu'a bâti l'homme
N'est assez grand pour tant de maux, où l'alcool
Est impuissant malgré les coups dont il assomme,
Où l'être enfin, las de lui-même, ne peut plus
Rester seul, replié dans son logis, reclus.
Il faut à la misère immensément accrue,
A son piétinement innombrable, à sa horde
Errante, à son flot noir qui monte et qui déborde,
De l'espace, dans toute sa largeur la rue.

Elle rit des cloisons, de ces petits carrés
Où, voisins, entendant leurs voix sans se connaître,
Des frères malheureux ont vécu séparés ;
Et chacun, du dehors regardant sa fenêtre,
S'étonne. Coude à coude, on ne sent plus le froid,
Ou bien c'est comme un gai, vif compagnon de route.
Il dit : Courage, allons, camarade ! On l'écoute.
Il chante : Espère, l'heure est venue... On le croit.
Naguères, la souffrance avait honte : maussade,
Dérobant aux regards sa plaie empoisonnée,
Elle rasait les murs, tournait la palissade
Du terrain vague avec la chienne abandonnée.
Mais aujourd'hui qu'un seul cœur bat, qu'un seul profond,
Irrésistible rythme ondule dans la foule,
Tout est égal, souffrance, amour, tout se confond
Dans un remous, un bruit de grand fleuve qui roule.
Sentez-vous ? c'est comme une autre âme : je la vois
Briller dans tous les yeux ; sa voix dans chaque voix
Tremble ; comme au midi carillonné des fêtes,
Elle est la brise en l'oriflamme, elle est encor,
Émergeant de l'obscur moutonnement des têtes,
Balancée au soleil, l'icône toute en or ;
Elle est la vision nocturne reparue,
Mais grandie et mêlée au jour clair, à la rue,
Non plus songe qui fuit nos bras quand nous dormons,
Mais nous, nous-mêmes, respirant à pleins poumons ;
Haleines des enfants, vapeurs des lèvres douces,
Glace qui luit et fond dans les moustaches rousses,

Femmes, troupeau serré de tristes châles noirs,
Cette âme est tout cela, crédulités, espoirs,
Bontés aux larges dos et l'empreinte que laisse
Un gros soulier qui vient droit sur la neige épaisse ;
Elle est aussi, montant de proche en proche, en chœur,
Le chant du psaume : il veut s'envoler, il s'élance,
Plane un moment, retombe... et, dans le grand silence,
Elle est le sourd marteau précipité du cœur ;
Aux tempes, aux jarrets elle afflue et bourdonne,
Et dans l'air, devant nous, derrière nous, là-bas,
Sur les quais, sur les ponts, marchant, marquant le pas,
C'est elle, elle toujours, qui supplie et pardonne.

Mais, au loin, une ligne sombre, une barrière
Vivante se dresse. Un ordre bref la secoue :
Trois rangs, l'un à genoux, les deux autres derrière
Debout, tous bien d'aplomb, attentifs, l'arme en joue.

François Porché

CAHIERS DE LA QUINZAINE, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement.

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires ; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration ; ces fonctions demeurent libres.

Nos Cahiers paraissent par séries ; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet ; l'abonnement se prend pour une série.

On peut souscrire cet abonnement à tout moment de l'année, mais l'abonnement ainsi souscrit est, de droit, valable pour la série en cours, et pour toute cette série.

Prix de l'abonnement, *pour chaque série annuelle pendant le cours de cette série :*

Abonnement ordinaire.....	Paris, départements, Alsace-Lorraine, Algérie, Tunisie....	**vingt francs**
	Autres pays de l'Union postale universelle.....	**vingt-cinq francs**
Abonnement sur whatman...		**cent francs** pour tous pays

Les exemplaires sur whatman, tirage non réimposé, sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur ; le tirage à part sur whatman commencera de fonctionner au premier janvier 1906 ; les inscriptions pour cet abonnement particulier sont reçues dès à présent et reçoivent un numéro d'ordre déterminé automatiquement par le rang même qu'elles occupent dans l'ordre de l'arrivée, les numéros les plus bas venant naturellement aux premières inscriptions ; c'est ce numéro d'inscription qui deviendra automatiquement le numéro du tirage réservé à chacun des souscripteurs ; l'édition sur whatman sera strictement limitée au nombre d'exemplaires souscrit à chaque instant.

Pour tout changement d'adresse envoyer soixante centimes, quatre timbres de quinze centimes.

Nous engageons nos abonnés de certains pays à nous demander un abonnement recommandé ; *tous les cahiers de l'abonnement recommandé sont empaquetés à part et* recommandés *à la poste ; la recommandation postale, comportant une transmission de signature, garantit le destinataire contre certains abus ; pour cette recommandation, pour tous pays, en sus,* cinq *francs.*

Automatiquement et sans augmentation de prix les exemplaires sur whatman sont tous recommandés et envoyés aux souscripteurs dans des enveloppes-sacs.

L'abonnement ordinaire cesse de fonctionner pour chaque série au plus tard le 31 décembre qui suit l'achèvement de cette série ; ainsi du premier octobre au 31 décembre 1905, et sauf épuisement de la sixième série, on peut encore avoir pour vingt francs les dix-sept cahiers de cette sixième série complète.

A partir du premier janvier qui suit l'achèvement d'une série, le prix de cette série est porté au moins au total des prix marqués ; ainsi à dater du premier janvier 1906 la sixième série complète, s'il en reste encore à cette date, se vendra soixante-treize francs.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, toute la correspondance sans aucune exception. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom. Nous ne répondons pas des manuscrits qui nous sont envoyés ; nous n'accordons aucun tour de faveur pour la lecture des manuscrits ; nous ne lisons les manuscrits qu'à mesure que nous en avons besoin ; les œuvres que nous publions appartiennent aux cahiers, du seul fait de cette publication, en toute propriété littéraire, sans aucune réserve, et sans autre signification ni contrat ; les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Cahier de Noël et cahier pour le nouvel an. — Je vois tomber un peu partout les catalogues d'étrennes. Je ne puis évidemment pas faire un catalogue d'étrennes avec le *catalogue analytique sommaire* de nos cinq premières séries. Mais il y a un cahier qui fait naturellement un très beau cahier d'étrennes : c'est notre *cahier de Noël et cahier pour le jour de l'an* de l'année dernière, septième cahier de la sixième série; nos abonnés de la sixième série se rappellent encore quelle belle œuvre de typographie, de lettres et d'art était ce cahier grand format dont j'emprunte la table à la *table analytique très sommaire de notre sixième série :*

Septième cahier, cahier de Noël *de la sixième série,* et cahier pour le jour de l'an, un cahier vert de 188 pages, *in octavo* grand jésus, bon à tirer du mardi 20, fini d'imprimer du jeudi 22 décembre 1904 ..... vingt francs

François Porché. — *A ma grand mère,* un poème ;

les primitifs français ;

Charles Péguy. — *Les primitifs français, cahier de Noël de la sixième série ;*

Louis Gillet. — Nos maîtres d'autrefois, — *les Primitifs français ;* introduction; six chapitres ;

trente reproductions d'œuvres, *planches :* portrait du roi Jean II dit le Bon, par Girard d'Orléans, Bibliothèque Nationale, Paris ; tête de femme, pierre, école française, treizième siècle, collection de M. Pol Neveux, Paris ; tête de roi, pierre, école française, milieu du treizième siècle, collection de M. Albert Maignan, Paris ; Vierge de l'Annonciation, statue en marbre, école française, quatorzième siècle, collection de M. Doistau, Paris ; la fuite en Égypte, volet d'un

tabernacle, école de Bourgogne, vers 1400, collection de M. Ch.-L. Cardon, Bruxelles ; le Christ mort, par Jean Malouel, musée du Louvre ; l'adoration des Mages, école du Midi, vers 1325, collection de madame Lippmann, Berlin ; la Vierge et l'enfant, par Jean Malouel, collection de M. Ed. Aynard, Lyon ; le cardinal Pierre de Luxembourg en extase, école d'Avignon, vers 1440, musée Calvet, Avignon ; portraits du roi René et de la reine Jeanne de Laval, par Nicolas Froment, musée du Louvre ; saint Siffrein, par Nicolas Froment (?), Grand Séminaire, Avignon ; Charles V, statue en pierre, école française, deuxième moitié du quinzième siècle, musée du Louvre ; Vierge portant l'enfant, deuxième moitié du quinzième siècle, pierre peinte, M. Georges Hoentschel, Paris ; l'enfant Jésus adoré par la Vierge, un chevalier et un évêque, école provençale, vers 1500, musée Calvet, Avignon ; la Vierge et l'enfant Jésus, par Jean Fouquet, musée royal, Anvers ; Étienne Chevalier, trésorier des finances du roi Charles VII, présenté par saint Étienne, son patron, — par Jean Fouquet, — musée royal, Berlin ; Jean Fouquet, — portrait de Guillaume Jouvenel des Ursins, vers 1460, bois, peinture à l'huile, musée du Louvre ; portrait d'homme, par Jean Fouquet, collection du comte Wilczeck, Vienne ; portrait de jeune homme, par Jean Fouquet, galerie du prince de Liechtenstein, Vienne ; la nativité de l'enfant Jésus, par le « maître de Moulins », palais épiscopal, Autun ; un donateur avec un saint guerrier, attribué au « maître de Moulins », musée de Glasgow ; Pierre II, sire de Beaujeu, accompagné de saint Pierre, école du Centre, 1488, musée du Louvre ; Anne de France, femme de Pierre, sire de Beaujeu, accompagnée de saint Jean l'Évangéliste, école du Centre, 1488, musée du Louvre ; portrait du dauphin Charles-Orlant, attribué au « maître de Moulins », collection de M. Charles Ayr, Londres ; assemblée de saintes, miniature des Heures d'Anne de Bretagne, par Bourdichon, Bibliothèque Nationale, Paris ; portrait présumé de Claude d'Urfé, par Jean Clouet, collection de Sa Majesté le roi d'Angleterre ; portrait présumé de Guillaume Gouffier, sieur de Bonnivet, par Jean Clouet, collection de M. E. Richtenberger, Paris ; portrait du baron Guillaume de Montmorency, par

Jean Clouet, musée de Lyon; portrait présumé de Charles de La Rochefoucauld, comte de Rendan, par François Clouet, collection de M. Doistau, Paris ; portrait d'une jeune femme, par Corneille de Lyon, collection de M. Éd. Aynard, Lyon;

contes de la Vierge ;

Charles Péguy, — *Contes de la Vierge ;*

Jérome et Jean Tharaud. — *Contes de la Vierge :* Renaud lutte avec les mauvais anges; la Vierge aux colombes, — ou la Vierge ennemie d'orgueilleuse vertu; — les trois ducats; la Vierge aux voleurs ; la Vierge aux oiseaux; celui qui fit pleurer la rose ; la jongleresse qui fut en danger d'être noyée; la statue de Dionysos;

Charles Péguy, — éditions d'art Édouard Pelletan, vient de paraître *le roi des Aulnes ;*

Ce très beau cahier, formé en partie de ces trente belles reproductions, est, comme on le voit, marqué vingt francs; étant donné que nous faisons à nos abonnés, sur ce cahier par exception, la réduction *maxima* de librairie, qui est de quarante pour cent, il suffit d'envoyer à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, un mandat de *douze* francs : on recevra par le retour du courrier ce cahier de Noël, dans un cartonnage comme le cartonnage où nous avons l'année dernière envoyé le cahier de notre collaborateur M. Eddy Marix, *la tragédie de Tristan et Iseut,* quinzième cahier de la sixième série.

D'une manière générale, adresser toutes les commandes de librairie à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. Toute commande adressée à M. André Bourgeois reçoit satisfaction par le retour du courrier.

Charles Péguy

TABLE DE CE CAHIER

PAGES

Notre *catalogue analytique sommaire,* notre *petit index alphabétique* provisoire du *catalogue analytique sommaire ;* notre petite *table analytique* provisoire *très sommaire* de notre sixième série . . 2

Saint-Pétersbourg, 9/22 janvier 1905 5

les suppliants 7

CHARLES PÉGUY. — **les suppliants parallèles** . 9

FRANÇOIS PORCHÉ. — **les suppliants** 105

Du même auteur, en vente à la *librairie des cahiers* 106

Nos Cahiers sont édités 116

Charles Péguy. — *Cahier de Noël et cahier pour le nouvel an* 120

Table de ce cahier 124

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour deux mille exemplaires de ce septième cahier le mardi 12 décembre 1905.

Le gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré au tarif des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie ERNEST PAYEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 550

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième, de la quatrième, et de la cinquième série.*

Pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, 1900-1904, envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, même adresse; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, 1900-1904, de nos cinq premières séries, *premier cahier de la sixième série, un très fort cahier de XII + 408 pages très denses, in-18 grand jésus, marqué cinq francs.*

Pour s'abonner à la sixième série des cahiers, qui est la dernière série, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra en retour les dix-sept cahiers parus de cette sixième série; toute personne qui s'abonne à la sixième série reçoit donc automatiquement le premier cahier de cette série, qui est le catalogue analytique sommaire *de nos cinq premières séries.*

Pour s'abonner à la septième série des cahiers, qui est la série en cours, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra les cahiers parus et de quinzaine en quinzaine, à leur date, les cahiers à paraître de cette septième série.

Voir à l'intérieur en fin de ce cahier les conditions et le prix de l'abonnement.

Nous mettons le présent cahier dans le commerce; septième cahier de la septième série; un cahier blanc de 124 pages; in-18 grand jésus; nous le vendons deux francs.

AP
20
C15
sér.7
no 5-7

Cahiers de la quinzaine

CIRCULATE AS MONOGRAPH

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY